

Paléontologue

Michel Golfier

Jean-Baptiste Croizet
Curé de Neschers



Paléontologue

Michel Golfier

A mon fils Maxime Mehdi dont la venue au monde coïncida avec l'achèvement de cet ouvrage.

A mon épouse Houria qui eut tout au long de ces longs mois la patience de supporter mon caractère, pendant l'élaboration de cette biographie et fut pour moi une auxiliaire précieuse dans la relecture de ces pages.

Neschers ce 16 mars 1998

Remerciements

Cette recherche sur l'abbé **CROIZET**, n'aurait certainement pu aboutir, sans l'aide ô combien précieuse de Monsieur **Augustin MENVIELLE**, qui avec sa gentillesse coutumière m'a autorisé l'accès à toutes les archives qu'il détient sur cet éminent homme.

Il m'autorisa à collationner et à prendre des notes sur des livres et imprimés, de reproduire un certain nombre de manuscrits et de lettres, facilitant ainsi mon travail dans cette étude.

Car le saviez-vous, ce savant d'exception fut un parent de Monsieur **MENVIELLE**, je sais que sa modestie risque d'en être affectée, mais qu'importe, qu'il en soit ici remercié du fond du cœur pour l'aide apportée dans l'élaboration de ce livre.

Une pensée toute particulière à Jean-Michel FAURON pour son talent et à qui nous devons le dessin de la couverture, ainsi que les photos se trouvant à l'intérieur de ce livre.

Enfin, toute ma gratitude va à Madame Jacqueline MAUME qui fut, tout au long des rencontres avec Monsieur MENVIELLE une parfaite organisatrice.

Préface

Emotion… Souvenirs… Remerciements…

Mon grand-père, Jean-Baptiste CROIZET (1850-1923) avait pris grand soin, sa vie durant, de conserver quelques documents provenant de son grand oncle et parrain, l'Abbé Jean-Baptiste CROIZET (1787-1859), curé de NESCHERS, paléontologue de grand talent.

Ma mère, Jeanne, Mélanie CROIZET (1891-1983) avait gardé ces écrits précieusement de 1923 à 1983.

J'ai, à mon tour, en 1983, détenu ces papiers ainsi qu'un tableau représentant NESCHERS et un portrait de l'Abbé CROIZET.

Le hasard fait parfois bien les choses…

Evoquant, un jour de septembre 1994, ces documents avec Madame Jacqueline MAUME et Monsieur Jean-Michel FAURON, ceux-ci firent aussitôt un rapprochement avec un livre, paru quelques années auparavant, écrit par Monsieur Michel GOLFIER, citant dans cet ouvrage, l'Abbé CROIZET, en termes très élogieux.

C'est alors que Monsieur Michel GOLFIER mis au courant de ces documents, me demanda de les utiliser pour « cerner » et étudier la personnalité de l'Abbé CROIZET. Ces archives contribuèrent, en partie, à la rédaction de ce livre.

Merci à Martine CARPENTIER qui a réussi à « repérer », sur un dépliant, l'avis de réimpression du livre d'Ambroise TARDIEU « Grand Dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme ».

Augustin MENVIELLE

Une pensée toute particulière pour :

- Dominique MENVIELLE
- Jean MENVIELLE
- Paule MENVIELLE
- Paule MENVIELLE-POURTIER

Notre Univers ! De quelles matières sont composées **nos poussières ?**
De pierre, de chair ou de prières ?
Des tanières à la Lumière
Pas de frontières pour héritières
Que de conseillères comme charnières
Mais, au cimetière **sont nos dernières.**

J.M. FAURON

Avis aux lecteurs

Vous trouverez à la fin de chaque chapitre un glossaire, des dessins et des cartes explicatives, afin de mieux vous familiariser avec la période antique, les différentes régions, et les personnages qui ont marqué le passé.

Je propose aux lecteurs de faire plus ample connaissance avec **Jean-Baptiste CROIZET.**

Il vit le jour à COURNON le 12 janvier 1787 (voir acte de naissance et texte pages suivantes), issu d'une famille de cinq enfants ; seul garçon parmi quatre filles. Son père Michel CROIZET, était paysan, mais aussi meunier, comme l'atteste l'acte notarié d'une rente en date du 22 novembre 1810, prouvant l'existence d'un moulin à fariner à deux tournants, c'était un bail à ferme.

La fabrication de la farine ne rapportant plus suffisamment pour pouvoir faire vivre les six personnes résidant à la maison, alors il fallut aussi travailler la terre.

Sa mère **Marie DESCHAMPS**, avait en charge toute la maisonnée, après ses nombreuses occupations ménagères, elle s'en allait parfois accompagner de ses enfants, aider son mari dans les divers travaux agricoles.

Les saisons déterminaient fréquemment les différentes cultures à faire, mais hélas, ces dernières étaient bien trop dépendantes des caprices du temps. Un hiver très rigoureux, un printemps sec et froid ou alors, bien trop humide, un été chaud et sans la moindre pluie, et voilà les récoltes compromises.

Très tôt un sentiment religieux naquit chez cet enfant. Les premières années de sa vie, furent passées en compagnie du curé de COURNON (Monsieur l'abbé **CHADEFAUD**), ensuite le jeune **CROIZET** séjourna pendant quelques années chez un ancien oratorien, à **CLERMONT-FERRAND**. Sa foi devenant plus intense chaque jour, il prit alors l'engagement solennel de consacrer sa vie à Dieu.

Entré au grand séminaire de **MONTFERRAND**, il fut très rapidement remarqué par ses supérieurs pour sa facilité et son aptitude à approfondir les mystères de la vie, mais surtout pour sa fervente croyance en un Dieu miséricordieux.

Ils l'envoyèrent donc à **SAINT-SULPICE**, là il se perfectionna, dans le droit canon, les divers sciences, l'astronomie, la géologie, la botanique, la zoologie, la philosophie, l'histoire comparée des religions...etc.

Là-bas il fortifia son âme, mais aussi son esprit ; à son retour en 1811 il fut ordonné prêtre.

Il acquit à Paris de solides connaissances, ce qui lui permit, quelques mois plus tard d'obtenir le cours de philosophie du séminaire de **MONTFERRAND** ; jamais un enseignement n'avait été dispensé avec autant de clarté et de méthode.

Hélas sa santé était à l'inverse de son savoir, et quelques mois plus tard l'évêque de **CLERMONT**, le nomma curé de **NESCHERS**, cela eut une incidence sur la suite de son existence.

Etre prêtre dans un petit village, qui comptait à cette époque environ 1150 habitants, lui offrait la possibilité de mener sur deux fronts son ministère religieux et ses chères études.

En 1824 des savants fondèrent une société à **CLERMONT-FERRAND**, dont l'idée première était de s'occuper de géologie, de minéralogie et de botanique ; qu'à cela ne tienne, l'abbé **CROIZET** sera le secrétaire de 1824-1825 .

pendant le cours de l'année 1787 & être ensuite l'un des doubles du présent Régistre remis au Greffe de ce Siege, conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736. Fait lesdits jour & an.

Jammerat [signature]

Le douzieme janvier mil sept cent quatre vingt sept a été baptisé jean Croiset fils legitime de michel Munier et marie Deschamps ses pere et mere, né le meme jour a deux heures du matin. le parain a été jean Croiset oncle, la maraine marie jeanne Croiset grandmere qui ont declaré ne savoir signer. Croiset curé

Photocopie de l'acte de naissance et de baptême de J.B. Croizet établi le même jour à Cournon, il fut probablement rédigé par le curé de cette commune. (Aujourd'hui les temps ont bien changés, car du statut de petite bourgarde que Cournon portait autrefois, la voilà devenue la deuxième ville du Puy de Dôme). Revenons à notre écrit authentifiant cet événement, nous pouvons y lire notamment :
« Le douzième janvier mil sept cent quatre vingt sept a été baptisé Jean Croizet fils légitime à Michel, meunier, et à Marie Deschamps qui porte le même . Né le même jour à dix heure du matin. Le parrain a été Jean Croizet, l'oncle, la marraine Jeanne Cicserou, sa grand-mère maternel qui n'ont pas signé l'acte. »
On remarquera au passage, comme d'ailleurs le signalera plus loin J.B. Croizet dans sa conférence sur le baptême, qu'il était chaudement recommandé aux parents par les autorités en place (l'Eglise et le roi), mais surtout un siècle auparavant par Louis XIV (1) de faire baptiser les bébés dans la journée qui suivait leur naissance.
Ceci peut s'expliquer en partie par le fait qu'au cours des siècles passés des liens opportunistes se tissèrent entre les différentes autorités (royale, religieuse et seigneuriale). Un ordre fut donc établi, offrant ainsi à ces différents pouvoirs dans certaines périodes de l'histoire et au grès des événements une certaine interdépendance les uns aux autres, mais il est fort probable que chacun d'entre eux y trouvait son compte.
Le roi « d'Essence Divine » était en place par la « Grâce de Dieu », et du même coup l'Eglise pouvait faire respecter ces principes religieux.

(1) Louis XIV : né à Saint-Germain en Laye en 1638, mort en 1715, roi de France de 1643 à 1715, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. A la mort de son père, Louis XIV n'avait que cinq ans. Sa mère Anne d'Autriche, devint régente et prit Mazarin pour gouverner.
Le jeune roi souffrit des troubles de la Fronde*. Il fut sacré à Reims en 1654. En 1660, il épousa l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. Son règne personnel commença à la mort de Mazarin (1661). Un de ses premiers actes fut de disgracier Fouquet. Colbert, appelé au contrôle général des finances (1661) appliqua son activité au rétablissement de l'ordre dans le domaine financier et économique ; il prit des mesures protectrices en faveur de l'agriculture, encouragea le commerce, l'industrie, les travaux publics, la marine, pendant qu'une commission de jurisconsultes élaborait d'utiles ordonnances, tandis que Louvois réorganisait l'armée et que Vaubam fortifiait les frontières. Louis XIV voulut imposer à l'extérieur la prédominance française. De-là cette longue suite de guerres qui rapportèrent beaucoup de gloire à la France, mais finirent par l'épuiser : guerre aux Pays-Bas contre l'Espagne au nom du droit de dévolution, terminée par le traité d'Aix –La-Chapelle, qui lui donna la Flandre (1668) ;

guerre de Hollande, terminée par la paix de Nimègue, par laquelle Louis XIV acquit la Franche –Comté (1678) ; guerre de la ligue d'Augsbourg, terminée par le traité de Ryswick (1697) ; guerre de la succession d'Espagne, terminée par les traités d'Utrecht (1713) et de Rastalt (1714) ; la France perdait l'Acadie, la baie d'Hudson et Terre Neuve, mais Philippe V, petit-fils de Louis XIV, gardait l'Espagne et ses colonies, ce qui était le but recherché par le roi de France.
En 1682, le roi s'installa définitivement à Versailles. On lui connaît des liaisons affichées : Melle de la Vallière (1661), Mme de Montespan (1668) ; après la mort de Marie-Thérèse (1683), louis XIV épousa secrétement Mme de Maintenon. Jusqu'à ses derniers jours, qui furent attristés par des deuils familiaux, le roi se considéra comme un monarque de droit divin. La centralisation à outrance, l'obéissance passive, le culte de la personne royale eurent pour conséquence l'abaissement de la noblesse.
Le souci de l'unité religieuse le fit entrer en conflit avec la papauté (affaire de la régale), le poussa à révoquer l'édit de nantes (1685), à permettre les dragonnades, à persécuter les jansénistes (partisans du jansénisme qui était une doctrine tirée de l'Augustinus ouvrage de Jansénius, qui tendait à limiter la liberté humaine en partant du principe que la grâce est accordée à certains êtres dès leur naissance, et refusée à d'autres).

- La Fronde : soulèvement contre Mazarin pendant la minorité de Louis XIV (1648-1652). Provoquée par l'impopularité du cardinal et ses exigences financières, la Fronde eut deux phases. La première, dite Fronde parlementaire (1648-1649), fut déclenchée par la résistance des cours souveraines et marquée par l'arrestation du conseiller Broussel, l'édification de barricades par le peuple de Paris et la retraite de la cours à Saint-Germain ; elle s'acheva par la paix de Rueil.

  Dans la seconde, dite Fronde des princes, Condé, Beaufort et Mme Longueville, avec l'appui secret de l'Espagne engagèrent une véritable campagne contre les troupes royales, que Turenne commandait (combat de Bléneau, bataille de la porte Saint-Antoine).

  La révolte fut finalement en échec. La royauté sortit affermie de cette période.

A partir de cette date, il se mit à entretenir une correspondance relativement importante et suivie avec l'illustre CUVIER dont il avait approfondi les ouvrages, tout en se faisant une gloire d'être un de ses disciples, à tel point que Jean-Baptiste CROIZET lui dédicacera un de ses livres (voir page suivante).
Chercheur infatigable, doublé d'un homme de terrain, ne ménageant pas sa peine, ne reculant pas devant l'ouvrage, l'abbé CROIZET vit ses efforts récompensés dans la réalisation de son travail, car quelques années plus tard, il se composa une collection d'ossements fossiles, et l'on disait en parlant de cette dernière, qu'elle était à son époque, une des plus riches et belles du monde.



RECHERCHES

SUR

LES OSSEMENS FOSSILES

DU

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME,

PAR

L'ABBÉ CROIZET,

ET

JOBERT AÎNÉ,

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE CLERMONT-FERRAND.

Ouvrage dédié à M. le Baron Cuvier.

Vers l'antique chaos notre âme est repoussée,
Et des âges sans fin pèsent sur la pensée.
J. DELILLE.





A PARIS,

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

M. DCCC. XXVIII.

A Monsieur le Baron Cuvier,

Conseiller d'Etat, Directeur du Jardin du Roi.

MONSIEUR LE BARON,

GUIDÉS *par vos conseils, et encouragés par votre bienveillance, nous osons faire quelques pas dans la carrière que vous avez ouverte et parcourue avec tant de gloire. En vous dédiant cet ouvrage, nous ne faisons qu'obéir à un sentiment bien juste de reconnaissance et d'admiration pour le génie qui, en posant les véritables bases de la géologie et de l'anatomie comparée, a considérablement reculé la limite des connaissances de l'homme. Heureux si, de loin, nous pouvions suivre les traces de celui dont les écrits immortels ont enrichi la langue et la science!*

Nous sommes, avec un profond respect,

MONSIEUR LE BARON,

Vos très-humbles et très-obéissans
Serviteurs,
JOBERT.
CROIZET.

En 1828, s'étant mis en collaboration avec Monsieur JOBERT Aîné, il tenta de publier une œuvre laborieuse autant que monumentale, intitulé « Recherches sur les ossements fossiles du département du PUY-DE-DÔME.», CUVIER en accepta la dédicace ; hélas, l'impression de cette œuvre, publié avec luxe s'arrêta au premier volume ; l'éditeur ne put continuer à en faire, les frais ce qui affligea beaucoup le savant.
L'explication en était la suivante : l'abbé ne pouvait matériellement faire l'avance d'une telle somme d'argent, car le tirage de quelques milliers, voire même de quelques centaines d'exemplaires aurait coûté relativement cher, certainement plus, que ce qu'il pouvait avoir économisé; de plus d'une lecture ciblée et très technique, cela ne pouvait intéresser que quelques centaines de savants, un millier tout au plus.
Pour se faire une idée du prix de revient d'un tirage, nous pouvons nous reporter à un contrat d'impression d'une étude ayant pour titre « *Recherche sur les fossiles de PERRIER, etc...»*, établi le 4 mars 1828 et passé entre d'une part :

L'Abbé **CROIZET**, curé de **NESCHERS**
Et
François THIBAUD, imprimeur typographe demeurant à **CLERMONT-FERRAND**, d'autre part.
Conditions
1° Les planches sur ¼ grand vélin conforme à celui des précédentes, pour chaque cent :
- tirage.. Quatre francs
- papier.. Dix huit francs
2° Nettoyage de chaque pierre................. Cinquante centimes
Les écritures, ficelles, se font dans l'atelier, ainsi que les dessins, seront payés au prix dont on conviendra ultérieurement.
3° Couvertures des livraisons, imprimées en typographie sur papier de couleur, comme celui des précédentes.......vingt six francs pour chaque livraison, tirée à six cents exemplaires au moins.
4° Le texte imprimé en caractères dits «*SAINT AUGUSTIN*» vélin fin, conforme à la demi--feuille d'échantillon annexé aux présentes d'un format in 4°, ayant trois lettres de plus à la ligne, et une ligne de plus à la page que le grand ouvrage de Monsieur **CUVIER**, chaque feuille tirée à six cents exemplaires, dont, dans tous les cas, douze exemplaires sur papier vélin à : quarante neuf francs chaque feuille.
Les changements et additions aux épreuves, seront payés en plus en raison de leur importance, s'il y a lieu.
« *Mais à quelque chose malheur est bon* » proverbe ô combien vrai, car ce que l'abbé **CROIZET** avait perdu en vente, il le rattrapait très largement en notoriété : à partir de la publication de son livre, le prêtre de NESCHERS, fut honoré de la visite des personnages les plus importants de la science de France ;

mais aussi très largement hors du cadre de nos frontières, des savants éminents, firent le voyage de l'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et même de la lointaine Russie, pour le voir, l'entendre, et lui parler. Ce fut vraiment là qu'il reçut l'hommage mérité de ses pairs (voir la carte de l'Europe vers 1830 et celles de l'Allemagne et de la Russie à la même époque).

Des propositions lui furent soumises, mais cette fois-ci dans le cadre de son ministère religieux. La première fut une place de vicaire général à BOURGES, mais il la refusa, comme celle d'ailleurs émanant du Duc **Mathieu de MONTMORENCY**, qui s'était lui-même rendu à **NESCHERS** pour lui offrir un évêché.

Une nouvelle direction de diocèse lui fut accordée, cette fois-ci sous **LOUIS PHILIPPE** par Monsieur **BARTHE**, alors garde des sceaux, qui en parla à Monsieur **DE-BARANTE ;** ce dernier lui fit souvenir que le roi avait l'intention de lui confier un évêché, le curé **CROIZET** refusa de nouveau d'y prêter attention, préférant de loin ses ossements fossiles à la robe violette.

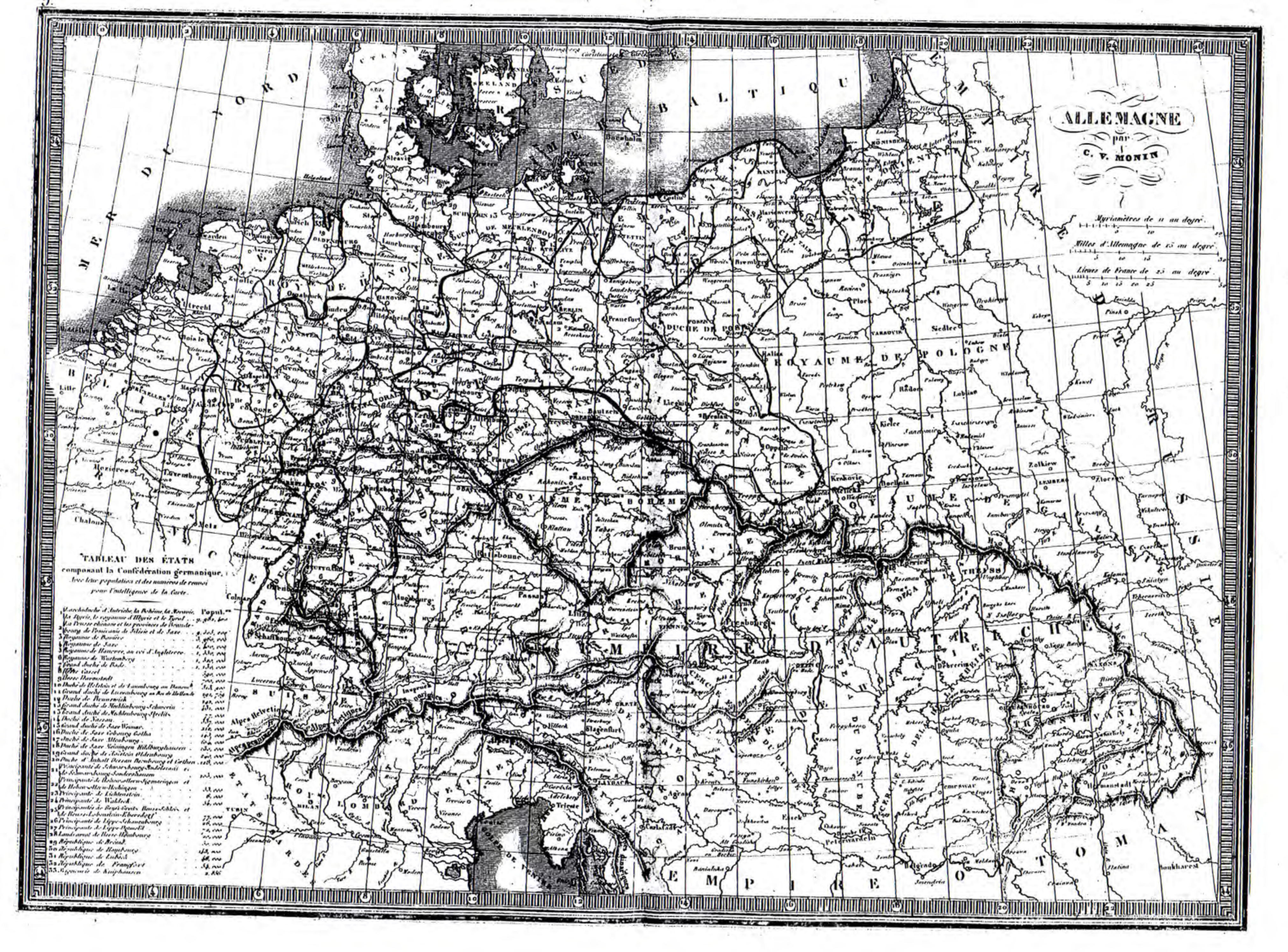
D'un caractère humble et modeste le brave abbé avait depuis longtemps choisi de rester loin des honneurs d'une hiérarchie cléricale, préférant à cela la vie simple d'un apôtre du Christ. Homme d'une grande culture, mais aussi d'une profonde conviction religieuse, excellent exégète, faisant une interprétation, grammaticale mais aussi historique et juridique des textes sacrés de la bible, ne refusant pas de quitter ses chères recherches de paléontologie pour s'investir dans des conférences religieuses situées aux quatre coins de l'hexagone.

Au cours de ces réunions les sujets abordés étaient nombreux et variés, les discussions qui s'ensuivaient, portaient sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, sur l'ancien et le nouveau testament (le baptême, le mariage, la fidélité, mais aussi le paradis, le purgatoire, l'enfer, les limbes, les anges, la vierge Marie ...etc).

N'oublions pas que cela se passait dans le premier tiers du 19ème siècle, probablement vers 1825 ou 1830, et que le sentiment religieux était à cette époque très intense.

Le baptême que l'on retrouve aussi dans la plupart des églises chrétiennes, revêtait pour lui une forme, à la fois originale et particulière.


CARTE GÉNÉRALE
DE L'EUROPE,
Dressée par B. BEAUPRÉ d'après les Cartes
les plus modernes
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
Cercle Polaire Arctique
OCÉAN ATLANTIQUE BORÉAL
ILES BRITANNIQUES
MER DU NORD
GOLFE DE GASCOGNE
MER NOIRE
TURQUIE D'ASIE
PERSE
MER MÉDITERRANÉE
AFRIQUE
ÉCHELLES
Lieues communes de France de 25 au Degré
Lieues Marines de 20 au Degré
Milles d'Angleterre de 15 au Degré
Longitude Orientale de Paris

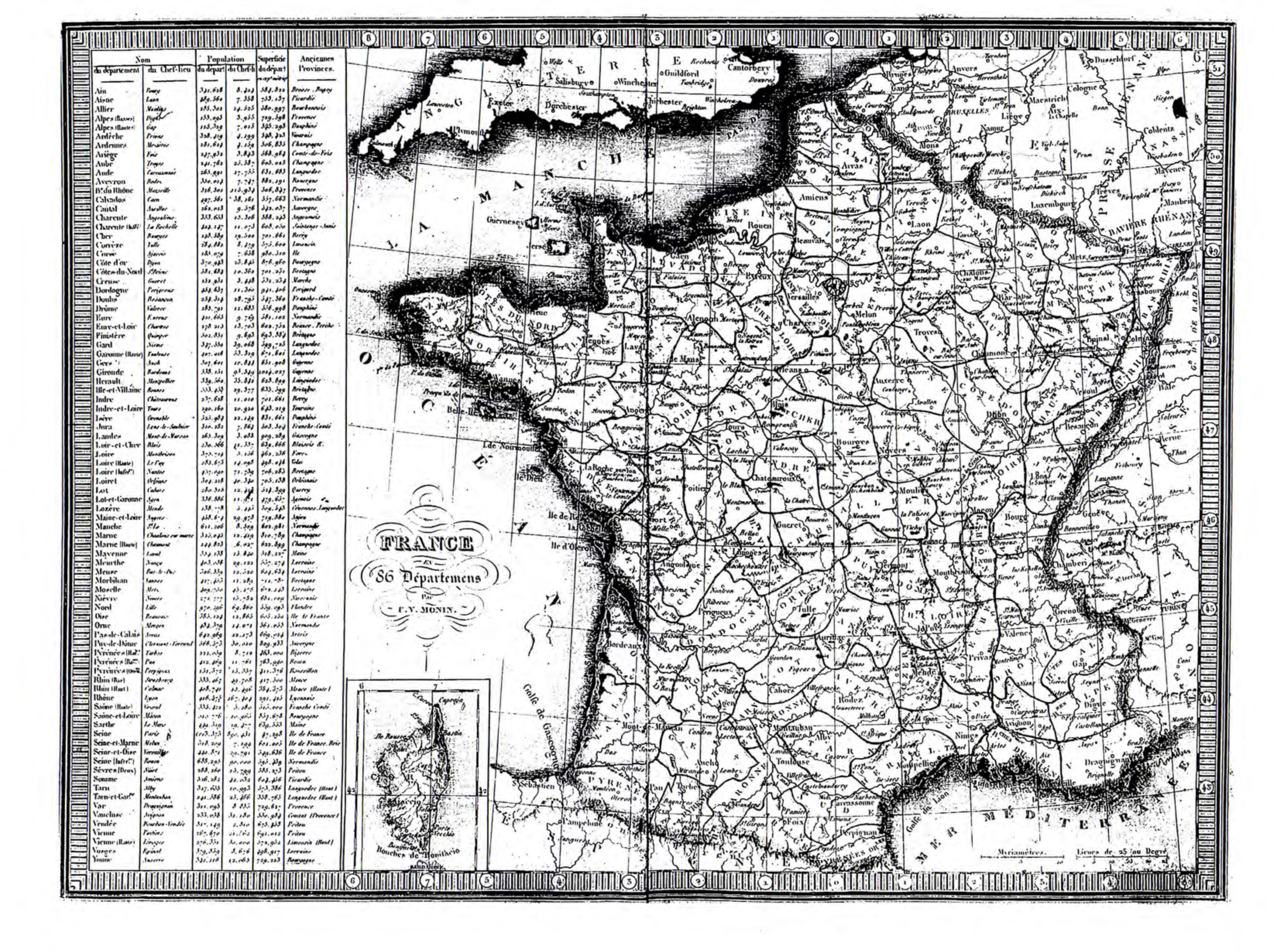

ALLEMAGNE
par
C. V. MONIN
Myriamètres de 11 au degré
Milles d'Allemagne de 15 au degré
Lieues de France de 25 au degré
MER DU NORD
MER BALTIQUE
ROYAUME DE POLOGNE
EMPIRE D'AUTRICHE
EMPIRE OTTOMAN
TABLEAU DES ÉTATS
composant la Confédération germanique,
Avec leur population et des numéros de renvoi
pour l'intelligence de la Carte.


RUSSIE D'EUROPE
PAR
C.V. Monin
OCÉAN GLACIAL
Nouvelle Zemla
MER NOIRE
EMPIRE OTOMAN
PERSE
AUTRICHE
Kirghiz de la Petite Horde
Stepp d'Emba
Astrakhan
Arkhangel
Kazan
Penza
Tambov
Saratov
Orel
Tiflis
Stockholm
Upsala
Nykoping
Calmar
Dantzick
Hernosand
Sandomir
Smyrne
Andrinople
Constantinople
Widdin
Danube Fl.
Hermanstadt
Lieues Communes de France
Werstes de Russie

CHAPITRE I

LES CONFERENCES

La France de 1830 à l'époque où Jean-Baptiste CROIZET donna ses conférences.



Nom		Population		Superficie	Anciennes
du département	du Chef-lieu	du départ.	du Chef-l.	du départ.	Provinces.
Ain	Bourg	341.628	8.424	584.822	Bresse, Bugey
Aisne	Laon	489.560	7.358	733.137	Picardie
Allier	Moulins	285.302	14.525	580.997	Bourbonnois
Alpes (Basses)	Digne	153.063	3.955	729.598	Provence
Alpes (Hautes)	Gap	125.329	7.015	545.293	Dauphiné
Ardèche	Privas	328.419	4.299	548.423	Vivarais
Ardennes	Mézières	281.624	4.159	506.835	Champagne
Ariège	Foix	247.932	3.843	568.964	Comté-de-Foix
Aube	Troyes	241.762	25.387	605.023	Champagne
Aude	Carcassonne	265.991	17.755	631.683	Languedoc
Aveyron	Rodez	350.014	7.747	882.191	Rouergue
Bs du Rhône	Marseille	326.302	115.934	506.847	Provence
Calvados	Caen	497.561	38.161	557.663	Normandie
Cantal	Aurillac	262.013	9.376	542.037	Auvergne
Charente	Angoulême	353.653	15.306	588.243	Angoumois
Charente (Infre)	La Rochelle	424.147	11.073	608.030	Saintonge-Aunis
Cher	Bourges	248.589	19.500	701.661	Berry
Corrèze	Tulle	284.882	8.479	575.600	Limousin
Corse	Ajaccio	185.079	7.658	980.310	Ile
Côte d'or	Dijon	370.943	23.845	876.960	Bourgogne
Côtes-du-Nord	St Brieuc	581.684	10.360	701.231	Bretagne
Creuse	Gueret	252.932	3.448	552.234	Marche
Dordogne	Perigueux	454.637	11.360	941.406	Perigord
Doubs	Besancon	254.314	28.793	547.360	Franche-Comté
Drôme	Valence	285.791	12.683	556.998	Dauphiné
Eure	Evreux	421.665	9.729	581.102	Normandie
Eure-et-Loir	Chartres	278.215	13.703	602.732	Beauce, Perche
Finistère	Quimper	502.851	9.693	693.384	Bretagne
Gard	Nîmes	347.550	39.068	599.725	Languedoc
Garonne (Haute)	Toulouse	407.016	53.319	671.601	Languedoc
Gers	Auch	307.601	10.844	651.908	Guyenne
Gironde	Bordeaux	538.151	93.549	1024.037	Guyenne
Herault	Montpellier	339.560	35.842	623.899	Languedoc
Ille-et-Villaine	Rennes	553.453	29.377	633.599	Bretagne
Indre	Châteauroux	237.628	11.010	701.661	Berry
Indre-et-Loire	Tours	290.160	20.920	643.219	Touraine
Isère	Grenoble	525.984	22.149	831.661	Dauphiné
Jura	Lons-le-Saulnier	310.282	7.864	503.304	Franche-Comté
Landes	Mont-de-Marsan	265.309	3.088	909.289	Gascogne
Loir-et-Cher	Blois	230.666	11.337	630.666	Blaisois &c.
Loire	Montbrison	375.714	5.156	462.236	Forez
Loire (Haute)	Le Puy	285.673	14.998	498.016	Velai
Loire (Infre)	Nantes	457.090	71.739	706.283	Bretagne
Loiret	Orléans	304.228	40.340	705.138	Orléanais
Lot	Cahors	280.315	12.[illegible]	521.399	Quercy
Lot-et-Garonne	Agen	336.886	11.[illegible]	479.637	Agenois
Lozère	Mende	138.778	5.445	509.543	Cévennes, Languedoc
Maine-et-Loire	Angers	458.674	29.978	719.880	Anjou
Manche	St Lo	611.206	8.309	602.981	Normandie
Marne	Chaalons sur marne	325.045	12.419	810.789	Champagne
Marne (Haute)	Chaumont	244.803	6.027	622.899	Champagne
Mayenne	Laval	354.138	15.840	518.127	Maine
Meurthe	Nancy	403.038	29.122	557.274	Lorraine
Meuse	Bar-le-Duc	306.339	12.520	624.634	Lorraine
Morbihan	Vannes	427.453	11.289	[illegible]	Bretagne
Moselle	Metz	409.750	45.276	672.143	Lorraine
Nièvre	Nevers	271.777	15.752	681.009	Nivernais
Nord	Lille	970.206	69.860	559.093	Flandre
Oise	Beauvais	383.124	12.865	605.250	Ile de France
Orne	Alençon	434.379	14.071	561.053	Normandie
Pas-de-Calais	Arras	642.969	22.173	669.024	Artois
Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	566.573	30.010	809.933	Auvergne
Pyrénées (Htes)	Tarbes	222.059	8.712	463.000	Bigorre
Pyrénées (Bsses)	Pau	412.469	11.761	763.940	Bearn
Pyrénées (Orient.)	Perpignan	151.372	15.357	411.376	Roussillon
Rhin (Bas)	Strasbourg	535.467	49.708	417.500	Alsace
Rhin (Haut)	Colmar	408.741	13.496	384.373	Alsace (Haute)
Rhône	Lyon	416.575	167.404	291.415	Lyonnais
Saône (Haute)	Vesoul	335.422	5.280	515.000	Franche Comté
Saône-et-Loire	Mâcon	515.776	10.963	857.678	Bourgogne
Sarthe	Le Mans	440.510	19.477	639.333	Maine
Seine	Paris	1013.373	890.431	47.298	Ile de France
Seine-et-Marne	Melun	318.209	7.199	601.005	Ile de France, Brie
Seine-et-Oise	Versailles	440.871	29.791	549.636	Ile de France
Seine (Infre)	Rouen	688.295	90.000	593.439	Normandie
Sèvres (Deux)	Niort	288.260	15.799	585.273	Poitou
Somme	Amiens	516.282	42.032	603.456	Picardie
Tarn	Alby	327.655	10.993	573.386	Languedoc (Haut)
Tarn-et-Garne	Montauban	241.586	25.466	358.765	Languedoc (Haut)
Var	Draguignan	311.095	8.835	729.627	Provence
Vaucluse	Avignon	233.038	31.180	330.984	Comtat (Provence)
Vendée	Bourbon-Vendée	317.149	2.810	673.435	Poitou
Vienne	Poitiers	267.670	21.562	691.012	Poitou
Vienne (Haute)	Limoges	276.351	30.000	572.952	Limousin (Haut)
Vosges	Epinal	379.839	8.676	498.917	Lorraine
Yonne	Auxerre	342.116	12.063	729.223	Bourgogne

Photocopie d'un passeport renouvelable tous les ans de Jean-Baptiste CROIZET. Il les utilisa souvent lors de ses conférences.

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT

à l'Intérieur,

valable pour un an

DÉPARTEMENT

du Puy-de-Dôme

SOUS-PRÉFECTURE

d'Issoire

COMMUNE

de Neschers

Registre

N°

SIGNALEMENT

Agé de 69 ans

taille d'un mètre 67 centimètres

cheveux gris

front rond

sourcils gris

yeux bruns

nez ordinaire

bouche moyenne

barbe grise

menton rond

visage ovale plein

teint [illegible]

Signes particuliers

Signature du Porteur

Prix du Passe-port : deux francs

P. 1

EMPIRE FRANÇAIS

Passe-port à l'Intérieur,

valable pour un an.

Nous Callon des Granges [illegible]

Maire de la commune de Neschers

Invitons les Autorités civiles et militaires à laisser passer et librement circuler de Neschers département du Puy-de-Dôme à Paris département de la Seine

Le sieur Crozet Jean Baptiste chevalier de la légion d'honneur, [illegible]

profession de [illegible]

natif de [illegible] département du Puy-de-Dôme

demeurant à Neschers

et à lui donner aide et protection en cas de besoin

Délivré sur sa demande

Fait à Neschers le 17 janvier 18[illegible]

Le Maire

Callon des Granges

Une des conférences manuscrites du curé CROIZET porte justement sur le baptême, je vous en présente ici de larges extraits.

LE BAPTÊME

«Le mot baptême vient du grec et il signifie dans cette langue, laver, plonger, purifier. On entend donc par baptême en général, l'ablution faite sur une personne et dans ce cas lorsqu'elle est accompagnée de paroles prescrites, elle forme le premier des sacrements. Les conférences d'Angers définissent le baptême, comme un sacrement institué par notre seigneur Jésus-Christ (1) dans lequel l'ablution du corps est faite avec de l'eau naturelle, et accompagnée de ces paroles : «je vous baptise au nom du père, du fils et du Saint-Esprit.»
La personne sur laquelle est pratiquée cette cérémonie est régénérée en Jésus-Christ, elle reçoit la vie spirituelle et la grâce avec la rémission de tous ses péchés et de toute la peine qui lui est due.
Cette cérémonie est ornée d'un caractère ineffaçable et il est fait enfant de Dieu et de l'église.
Sans doute cette définition fait assez bien connaître la nature et les effets du baptême, mais elle ne nous paraît pas suffisante. Il nous semble plus simple de définir le baptême comme une ablution, accompagnée de l'expresse invocation à la Sainte Trinité, instituée par Jésus pour notre régénération spirituelle.
Si l'on pèse chaque mot de cette définition, on verra que le baptême est un sacrement de la loi nouvelle, puisqu'il réunit toutes les conditions nécessaires à un sacrement, il renferme une cérémonie extérieure, qui est l'ablution faite avec de l'eau naturelle en invoquant la très Sainte Trinité.
Il y a précepte, obligation stricte de la part de Jésus-Christ de le recevoir, sans lequel on ne peut rentrer dans le royaume de Dieu ; enfin la grâce est attachée à cette sainte cérémonie, puisque par elle les hommes reçoivent une nouvelle vie.
Aussi les docteurs de l'Eglise appellent souvent le baptême, «la seconde naissance», le lavoir de la régénération, le sacrement de la vie nouvelle.
D'où il résulte déjà, ce que nous établirons d'une manière positive, que le socinianisme (2) se trouve dans une grossière erreur, condamnés par l'écriture, la tradition et les décisions de l'Eglise.
En ne définissant le baptême que comme un symbole public de la profession des chrétiens, il ne serait, d'après eux pas établi par Jésus-Christ et ne produirait pas la grâce.
Il est inutile de rappeler ici que l'on distingue trois sortes de baptêmes, celui de l'eau, dont nous venons de parler, celui du sang, qui n'est autre que le martyr, et celui de la flamme ou de l'esprit, qui est un désir ardent de le recevoir, lequel désir se trouve enfermé dans la contrition parfaite. Mais ces deux derniers baptêmes ne sont ainsi appelés que très improprement et par métaphore, en ce

sens que dans le cas de nécessité, ils purifient l'âme comme le baptême de l'eau qu'ils renferment implicitement.
Il paraît que le sacrement du baptême a été institué par notre seigneur avant sa Passion, les apôtres l'administraient comme nous le voyons dans l'évangile de **SAINT-JEAN**.
Or le baptême qu'ils conféraient n'était pas celui de **SAINT-JEAN** (4) qui baptisait dans le **JOURDAIN** (5) et dont les disciples conçurent de la jalousie envers les disciples du sauveur.
Quant à l'époque précise où **Jésus-Christ** a institué ce sacrement, il nous est difficile de la fixer. L'écriture et la tradition ne nous apprennent rien à ce sujet, mais c'est une chose peu importante pour le salut des hommes.
Nous savons seulement que **Jésus-Christ** a sanctifié les eaux du JOURDAIN par le baptême qu'il reçut de **SAINT-JEAN**, il montra alors la nécessité du baptême lorsqu'il dit à un docteur d'Israël, que celui qui ne recevrait pas l'eau et le **SAINT-ESPRIT** ne pourrait entrer dans le royaume de Dieu.
Mais ce commandement ne pouvait obliger les hommes qu'après sa promulgation comme toutes les lois, et cette obligation ne commença par conséquent, qu'après celle où étaient les apôtres d'enseigner toutes les nations, et de baptiser au nom du père, du fils et du **SAINT-ESPRIT**.
Cette promulgation fut expédiée, puisque **SAINT-PIERRE** (6), baptisa trois mille personnes le jour même de la Pentecôte comme le dit **SAINT-BERNARD** (7).
Le baptême de **SAINT-JEAN** était bien différent de celui de notre Seigneur : le premier était une préparation au second ; c'était un acte de pénitence, mais il ne donnait pas une nouvelle naissance, du moins il n'avait pas toute la vertu et l'efficacité du second.
Ce qui le prouve évidemment, c'est que ceux qui avaient reçu le baptême de **SAINT-JEAN**, reçurent celui du sauveur, suivant ce qui est rapporté dans les actes des apôtres.
Aussi les pères du concile de trente (8) frappent d'anathème ceux qui disent que la vertu du baptême de **SAINT-JEAN**, est la même que celle du baptême du sauveur. Ils ne condamnent pas pour autant le sentiment des théologiens qui donnent quelque vertu et efficacité au baptême du Saint précurseur.
La nécessité du baptême a été niée par les manichéens (9), qui attribuaient l'eau à son mauvais principe, par les Pélagiens (10), qui niaient le péché originel, et qui croyaient le baptême nécessaire pour rentrer dans le royaume céleste qu'ils distinguaient de la vie éternelle, par les Vaudois (11), mais aussi par les Calvinistes, qui admettent la nécessité de précepte, et non la nécessité de moyen, puisqu'ils soutiennent que la foi seule donne la grâce sanctifiante, et que les enfants des parents fidèles seront sauvés, dès l'instant qu'ils se trouveront dans la Sainte Alliance.

Enfin par les Sociniens qui n'admettent, ni la nécessité de moyen, ni la nécessité de précepte, et qui regarde le baptême comme un pur symbole par lequel les fidèles sont distingués des infidèles.
L'église catholique a toujours cru et enseigné que le baptême proprement dit et à son défaut le martyr ou le vœu de baptême sont nécessaires non seulement de nécessité de précepte, mais encore de nécessité de moyen pour être sauvé.
D'ailleurs notre Seigneur ajoute à ces paroles, que tout ce qui est charnel doit devenir spirituel pour rentrer dans le royaume des cieux, et par voie de conséquence, les enfants eux-mêmes se trouvent dans l'obligation de recevoir le baptême pour devenir spirituels et se sauver.
Les pélagiens eux-mêmes qui n'admettent pas le péché originel, reconnaissent que le baptême était nécessaire pour obtenir le ciel, qu'ils distinguaient de la vie éternelle.
«Tous les rituels de l'Eglise d'orient, comme ceux de l'Eglise d'occident prescrivent les cérémonies du baptême, si donc la nécessité de ce dernier était une erreur, ce serait une faute universelle et Dieu aurait abandonné son Eglise, ce qu'on ne peut supposer sans impiété.
CALVIN et ses disciples ont fait une distinction vaine et illusoire, lorsqu'ils ont prétendu que le baptême est nécessaire aux enfants des infidèles, mais qu'il n'en est pas de même des enfants nés de parents fidèles.
Cette distinction n'est appuyée ni sur les passages de l'écriture, ni sur l'autorité de la tradition, qui au contraire la combattent évidemment.
Je sais que la raison semble se révolter lorsqu'on lui dit, que les enfants morts sans baptême et sans être coupable d'aucune faute, sauf de celle du premier des hommes ne pourront aller au paradis, mais la répugnance que semble éprouver CALVIN ne vient que de son ignorance.
Mais Dieu est juste, il ne punira pas les innocents, la punition sera proportionnée à la faute, les enfants qui meurent sans baptême à moins qu'ils ne soient mis à mort en haine de la religion, pourront être sauvés, voilà des vérités et des principes incontestables ».
«Mais il nous est permis d'ajouter, pour satisfaire un peu cette pauvre raison, que suivant le sentiment de **SAINT-AUGUSTIN** (12), les limbes sont préférables au néant pour les enfants qui meurent sans baptême ; en sorte qu'il me soit permis de penser avec un grand nombre de théologiens et en particulier avec Messeigneurs **DE la LUZEURE**, évêque de **LANGRES, et DUVOISIN** évêque de **NANTES**, que ces enfants ont été, à la vérité, privés de la vue intuitive et de la possession de Dieu ; mais hélas, ne connaissant pas le bien immense qu'ils ont perdu, ils ne seront frappés d'aucune peine afflictive.
Cette privation n'est pas pour eux ce châtiment terrible qu'éprouvent les réprouvés adulés dans l'enfer. Quoi qu'il en soit, cela reste toujours prouvé, comme l'ont enseigné, ORIGENE (13), INNOCENT I (14), SAINT-AUGUSTIN, ainsi qu'un grand nombre d'autres pères, par l'usage qui avait

cours depuis des siècles dans les églises de baptiser les petits enfants, <ou alors on cesserait d'être catholique> (ce sont les paroles de **SAINT-AUGUSTIN**).
Il est par conséquent nécessaire de s'en donner les moyens, car on ne peut être assez téméraire pour soutenir, que les enfants et les adultes peuvent obtenir la rémission du péché originel et le salut éternel, sans avoir reçu auparavant le premier de nos sacrements. »
«C'est dans le même sens que **TERTULLIEN** (15) explique ce passage, et que Saint Jérôme (16) entend celui où il est dit qu'un mari fidèle deviendra Saint avec une épouse fidèle.
Au sein du **LUTHERANISME** (17), se forma une secte d'hérétiques qu'on appela anabaptistes (18) parce qu'ils ne voulaient pas que l'on baptisât les enfants, et qu'ils ne les baptisaient ou rebaptisaient que lorsqu'ils les croyaient coupables d'avoir la foi actuelle.
Mais il est évident par tout ce que nous venons de dire, que rien n'est plus opposé à la foi et à la pratique de l'Eglise qu'une telle erreur.
Cette tendre mère a toujours eu soin de conférer le baptême à ses enfants aussitôt même qu'ils étaient nés, (si toutefois leur vie était en danger).
Elle a fermement condamné une pratique qui en laissait pour un très grand nombre sans baptême.
Il est vrai aussi que **TERTULLIEN** et **SAINT-GREGOIRE DE NAZIANZE** (19) avaient conseillé de différer le baptême des enfants, mais ils n'en ont pas pour autant annoncé qu'on ne pouvait pas baptiser les nouveaux -nés. »
«**SAINT-CYPRIEN** (20) avait dit formellement dans sa lettre à **FIDUS**, qu'il avait été décidé dans un concile de **CARTHAGE**, qu'on ne devait pas refuser la grâce du baptême à des enfants nouvellement nés qui semblent la demander par leurs cris et par leurs larmes, puisque ces cris et ses larmes sont la suite du péché originel.
Sans doute ces enfants n'ont pas une foi actuelle lorsqu'ils reçoivent le baptême, mais ils reçoivent la foi habituelle, et l'esprit saint devient en eux un puissant gage de salut. **SAINT-AMBROISE** (21), **SAINT-CYRILLE** (22), **SAINT-BASILE** (23), **SAINT-CHRYSOSTOME** (24), mais aussi de nombreux docteurs en théologie annonçaient aux **CATECHUMENES** (25), que tous leurs efforts ne les sauveraient pas, s'ils manquaient par leur faute de recevoir le sacrement du baptême ; en l'ayant différé trop longtemps, parfois jusqu'à la mort, ils faisaient preuve d'un profond irrespect pour la grâce.
D'autres parfois se trouvaient dans de mauvaises dispositions, préférant passer une grande partie de leur vie dans le plaisir du siècle.
Toutefois si un adulte se trouvait dans l'impossibilité absolue de recevoir le sacrement du baptême, le désir sincère de l'accepter pouvait y suppléer.
Il n'est même pas utile que ce désir ou ce voeu soit explicite : il suffit qu'il soit implicite, tel qu'il se trouve renfermé dans la contrition parfaite : nous lisons dans EZECHIEL (26), «que si l'impie fait pénitence de tous ses péchés, il vivra». Il est bien évident que la contrition ou la charité parfaite suppose le désir

de remplir tous les devoirs des chrétiens, et par conséquent celui de recevoir le baptême, et qu'elles sont absolument incompatibles avec les fautes.
Suivant l'ancienne discipline, il n'était permis de baptiser qu'à Pâques et Pentecôte. C'est encore la veille de ces deux grandes fêtes, que nous faisons la bénédiction solennelle de l'eau.
Dans certains endroits, on baptisait aussi le jour de l'Epiphanie ; dans d'autres, il y avait cinq jours où l'on conférait solennellement le baptême.

--------------> PAQUES
--------------> PENTECOTE
--------------> L'EPIPHANIE
--------------> LE JOUR DE LA SAINT JEAN
--------------> NOEL

Mais le pape GELASE Ier (27), nous apprend que l'on baptisait tous les jours lorsqu'il y avait nécessité. Ce besoin est devenu d'autant plus important, que le nombre des Chrétiens est lui-même devenu plus grand, et que les risques se sont multipliés».
«Nous sommes obligés d'instruire les pères et les mères, surtout les femmes enceintes, de l'importante obligation de ne pas différer trop longtemps le baptême au prétexte d'attendre un parrain ou une marraine.
Ces obligations sont imposées par différents conciles, celui d'ANGERS en 1404, de BORDEAUX, celui de REIMS, d'AIX, et tant d'autres, qui menacent d'excommunication les pères et les mères qui diffèrent au-delà de huit jours.
Il y a des diocèses où il est défendu de prendre plus de trois jours et le nôtre est de ce nombre. LOUIS XIV, ordonna en 1698 à tous ses sujets de faire baptiser leurs enfants dans les vingt quatre heures après leur naissance ; qui pourrait blâmer ce zèle, à part les impies.
Chez nos princes chrétiens qui se font une gloire de porter le titre de fils aînés de l'Eglise, ces derniers étaient bien loin de regarder cette ordonnance comme une empiétation de leurs droits, bien au contraire, elle ne faisait que les consacrer et leur donner une nouvelle force. **SAINT-CHARLES BORROMEE** (28), qui avait toujours était grand admirateur de l'ancienne discipline, avait prescrit que les enfants qui naîtraient dans les semaines qui précèdent Pâques et la Pentecôte seraient baptisés les veilles de ces deux fêtes, après la bénédiction des fonts baptismaux.
Le concile de **LONDRES** en 1268, avait fait la même ordonnance, elle se trouve aussi dans le rituel de notre diocèse. **INNOCENT III** (29), fit baptiser et ordonner de nouveau un homme, sur lequel on venait de faire les cérémonies du sacrement de l'ordre, lorsqu'il fut prouvé qu'il n'avait pas reçu le baptême. L'opinion contraire me paraîtrait pour le moins téméraire.
Je crois, vous avoir exposé la doctrine de l'Eglise sur l'existence et la nécessité du sacrement du baptême».
JEAN-BAPTISTE CROIZET, fait preuve ici d'une grande rigueur d'esprit que l'on retrouve tout au long de sa démonstration. Nous remarquons que la

tradition des **THEOLOGIENS** de l'Eglise n'avait pas évolué depuis des siècles, et que l'on continuait de disserter sur un problème fondamental, le péché originel du premier des hommes, et sur les bienfaits du baptême qui enlèvent à l'âme toute sa souillure. L'abbé nous guide tout au long de ce parcours, dans les interrogations de l'Eglise, dans ses déchirements, son éclatement, mais aussi dans son unité, en un Dieu indulgent et équitable.
Bien des conférences précédèrent celle-ci, d'autres la suivirent, divers sujets religieux furent abordés, notamment une ayant pour thème «la tour de BABEL» ; il la fit au congrès de **LYON** en 1841. D'après la Bible les fils de **NOE** voulurent élever à **BABEL**, (nom hébreu de BABYLONE) une énorme tour pour atteindre le ciel, mais Dieu dans son grand courroux aurait anéanti, par la confusion des langues, ces efforts insensés.
Mais écoutons plutôt l'abbé **CROIZET** nous conter cette merveilleuse histoire, et son explication à la lumière des connaissances dans cette première moitié du 19ème siècle.
Fermons un instant les yeux, et laissons-nous emporter quelque part sur terre, il y a de cela bien longtemps :

LA TOUR DE BABEL

«Quelle langue parlait-on ?

Une langue unique qui a dû être celle de **NOE**(1), et celle de la langue que Dieu avait donnée au premier des hommes. Nous ne répondons pas autre chose en ce moment, à la question subséquente : quelle a été cette langue ? Il nous faudrait entrer à cet égard dans des discussions qui ne peuvent pas se renfermer dans les limites d'une conférence, nous en dirons cependant un mot dans le cours de celle-ci. Deuxièmement, comment est arrivé le miracle de la confusion des langues ? En quoi a consisté cette confusion des langues ? Comment les hommes ont-ils pu posséder tout d'un coup les éléments et les règles de ces langues nouvelles ? Quelles ont été les suites de cette confusion des langues ?

Quand il s'agit d'expliquer le comment et le pourquoi des choses et des événements l'esprit humain est souvent bien court, et alors il se lance dans les hypothèses, mais ici nous avons un guide sûr auquel les savants du premier ordre rendent un juste hommage en la personne de **MOÏSE** (2).

MOÏSE dans les neuf premiers versets du chapitre XI, raconte comment est arrivée la confusion des langues. Il nous apprend que les hommes n'avaient qu'un même langage, qu'ils partirent de l'orient Arménie (3), et qu'ils vinrent se fixer quelques temps dans une vaste campagne, une terre inconnue **BABYLONIE** (4), qu'ils formèrent ensemble le projet de bâtir une ville, et une tour immense propre à immortaliser leur nom.

Ils firent usage de briques et de bitume, (ce que démontrent les gigantesques ruines de **BABYLONE** (5), comme celle de **NINIVE** (6). Le Seigneur les laissa d'abord faire, puis les arrêta dans leur projet insensé et confondit leur orgueil, en confondant leur langage.

L'oeuvre resta inachevée, les hommes se dispersèrent, et le nom de confusion fut donné à ce lieu et à ses constructions. Ici nous pourrions répondre aux objections de **VOLTAIRE** (7) et à d'autres sophistes (8) contre ce récit de la Bible, mais l'abbé GUENEE surtout les a si bien réfutées, qu'il nous parait inutile d'y revenir.

D'ailleurs il me semble que nous sortirions un peu de la question. Venons en à celle qui la suit : en quoi a consisté cette confusion des langues ?

Les interprètes anciens et modernes, ont exprimé différentes manières de voir sur ce point.

Les uns n'ont vu dans ce récit qu'un événement naturel, une division que Dieu a permise parmi les architectes et les ouvriers ; mais cette interprétation de quelques théologiens, et même de **SAINT-GREGOIRE DE NYSSE** (9), n'est conforme ni à l'esprit, ni au texte de l'écriture, parce que l'on voit que Dieu manifeste sa puissance d'une manière énergique. D'autres ne voient dans ce récit qu'un sens mystique, qui suivant nous n'explique rien.

Il en est qui, comme **GEBELIN** et **BERGIER**, pensent qu'un seul changement de prononciation a suffi pour que les ouvriers de **BABEL** ne s'entendissent plus, ce qui nous parait peu satisfaisant.
La prononciation de notre idiome d'**AUVERGNE** est bien différente de celle de **NÎMES** et d'autres contrées, et cependant je comprends l'idiome du Midi et de bien d'autres provinces que j'ai visitées, même celle de **NICE** ou de certains endroits de la **SUISSE**.
Suivant les auteurs du «cours complet », Dieu répandit plusieurs langues parmi ces ouvriers, il les mêla entre- elles ; alors il ne se comprirent plus ; mais il nous parait bien peu probable que les langues anciennes, germanique, celtique, grecque, latine, indienne, égyptienne, et tant d'autres étaient sorties de la bouche même de Dieu au moment où il punissait ces ouvriers téméraires.
D'ailleurs dans l'état actuel de la science, il est fort bien établi que toutes les langues viennent d'une langue mère.
Enfin Monsieur **GLAIRE** nous dit que Dieu changea subitement le langage que parlaient les hommes, mais Dieu ne dit pas : «changeons leur langue», il dit «confondons», or la confusion n'est pas un changement instantané.
En admettant que Dieu a changé subitement et comme anéanti la langue qu'il aurait donnée à **ADAM** (10), langue que parlaient aussi NOË et ses descendants jusqu'à la confusion qui nous occupe, il serait bien difficile de répondre à la question suivante.
SAINT-AUGUSTIN, SAINT-JERÖME, ORIGENE, et bien d'autres, ont pensé que cette ancienne langue qu'ils appellent langue hébraïque a été conservée dans la famille d'**HEBER**, d'où sont venus les hébreux (11).
Pour nous si nous osions hasarder une explication du mot «confusion», nous dirions tout simplement que Dieu exerça un grand acte de sa puissance, un miracle du premier ordre ; mais que cet acte porta d'abord sur les esprits et par contre coup sur le langage.
La parole n'est que l'organe de la pensée ; c'est donc la pensée qui fut d'abord atteinte.
Les ouvriers de **BABEL** furent frappés d'aveuglement, et d'une espèce de délire, les pensées étant incohérentes, le langage dut l'être nécessairement et ils ne s'entendirent plus, et ils furent contraints de se disperser. Cette interprétation toute simple et toute naturelle peut nous aider à éclaircir la question suivante que voici :
Comment les hommes ont-ils pu posséder les éléments et les règles de ces langues nouvelles ?
Sans doute, si l'on admettait qu'au moment de la confusion des langues, Dieu donna divers langages aux différentes familles qui travaillaient à la construction de la tour de **BABEL**, la réponse serait facile ; mais ce fait nous parait loin d'être établi, quoiqu'il ne soit pas impossible.
Il nous parait bien plus probable et plus conforme aux recherches anciennes et modernes, que les hommes n'ont pas possédé tout d'un coup les langues

nouvelles. Lorsqu'ils furent revenus de leur aveuglement, causé par le coup qui avait frappé leur intelligence et leur langage, ils durent se rappeler en grande partie leur première langue, c'est ce qui arriva surtout aux peuples qui restèrent en orient.

PHILON (12), philosophe platonicien (13), ainsi qu'un grand nombre d'auteurs nous apprennent que la langue hébraïque, chaldaïque, phénicienne, syriaque... etc, ne sont que des variations de la même langue, qu'ils appellent langue orientale.

La langue Egyptienne elle-même, d'après **MICHALIS**, **BARTHELEMY**, **BOCHARD**, **IMBERLAND**, **CROSE**, **JABLOUSKI**, et d'autres savants consciencieux, eut les plus grands rapports avec la chaldaïque, chose bien digne de remarque. Si Dieu opère moins de miracles aujourd'hui, c'est qu'ils sont moins nécessaires. D'ailleurs, il manifeste sa puissance et sa sagesse d'une manière aussi admirable en accord avec les investigations de l'intelligence humaine des découvertes, propre à éclairer les esprits les plus prévenus.

Au nombre de ces découvertes les plus récentes, et les plus dignes de l'attention des savants, se trouvent celles qu'on a faites dans les ruines de **NINIVE** et de **BABYLONE**.

J'ai publié sur ces inconnus du plus haut intérêt une notice qui prouve déjà des rapports frappants, entre la langue des anciens juifs, et des Assyriens.

Mais ce qui commence à devenir plus important encore, c'est que l'histoire des Babyloniens, se trouve en partie écrite sur des morceaux de briques disposées avec ordre, et qu'on commence à comprendre l'écriture cunéiforme (14), et que la langue chaldaïque (15) qui pour le fond est la même que celle des Juifs, des Perses (16), des Phéniciens (17) et des Syriens (18), mais aussi chez bien d'autres peuples orientaux, va se révéler sur ces immenses volumes d'argile. Permettant ainsi d'appuyer un très grand nombre de faits se rapportant probablement aux événements de **BABEL**.

Déjà dans mes observations sur les antiques monuments de l'Assyrie (19), je signale ces faits et en particulier l'acte barbare de **NABUCHODONOSOR** (20), traitant horriblement **SEDECIAS** (21).

Comme nous venons de l'énoncer c'est le sentiment des plus profonds interprètes, **SAINT-JERÔME**, **SAINT-AUGUSTIN**, **ORIGENE**, **CAJETAN** (22)... etc.

Quant aux familles ou peuplades qui en sortant de la **BABYLONIE** se dirigèrent de tous les côtés, vers les contrées les plus éloignées, elles eurent à lutter contre toutes sortes d'obstacles, les forêts, les rivières, les précipices, les bêtes féroces, et plusieurs d'entre elles, surtout celles qui partirent le plus loin, tombèrent dans l'ignorance, la barbarie, l'idolâtrie.

Alors le langage fut profondément modifié par l'isolement, l'ignorance elle-même des objets nouveaux qu'il fallait nommer, et surtout par la diversité des climats :

Ceux qui par exemple allèrent s'établir dans les régions méridionales, dans des pays agréables et fertiles, durent nécessairement avoir un langage plus gracieux et moins guttural que ceux qui habitèrent les pays du nord. Mais les guerres, les conquêtes occasionnèrent de plus en plus de modifications et des changements dans les langues.
Plusieurs peuples même les Grecs (23) étaient barbares, et la civilisation leur arriva de l'Egypte (24) et de l'Assyrie, où cependant dès les temps anciens ils adoraient les astres, puis bien d'autres créatures.
Malgré tous ces changements et ces modifications les divers langages ont concerné les mêmes racines monosyllabiques, et leurs principales différences consistaient dans l'union, l'arrangement et la prononciation de ces mêmes éléments. C'est parce qu'un grand nombre de savants linguistiques regardent aujourd'hui comme un fait incontestable toutes ces données.
Certains ont même trouvé dans des idiomes de plusieurs peuples éloignés les uns des autres, un bon nombre de mots hébreux, ou de la langue que nous avons appelée orientale.
Ce qui tend à prouver de plus en plus que tout est venu de l'orient, d'où il résulte que les hommes, après leur dispersion n'ont pas eu besoin de posséder d'un coup les éléments et les règles des langues nouvelles.
Comme toutes les vérités se lient entre elles, on voit dans quelques-unes des observations qui précèdent, un commencement de réponse à ce que demande notre programme.
Quelles ont été les suites de cette confusion des langues ? Nous avons écrit à ce sujet une page que nous terminons par les découvertes modernes dans les sciences et dans les arts, et où nous célébrons surtout les merveilleux effets de la vapeur, des télégraphes électriques.
Mais notre rhétorique a dû céder devant l'éloquence de **BOSSUET** (25), et nous nous sommes hâtés de transcrire les lignes suivantes.
«Après la confusion des langues arrivée à la tour de **BABEL**, premier monument de l'orgueil et de la faiblesse des hommes,... La terre se peuple de proche en proche ; on passe les montagnes, et les précipices ; on traverse les fleuves et enfin les mers, et on établit de nouvelles habitations. »
«La terre qui n'était au commencement qu'une forêt immense prend une autre forme, elle fait place aux champs, aux pâturages, aux hameaux, aux bourgades, et enfin aux villes. On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres, et à les accoutumer au service. »
«On eut d'abord à combattre les bêtes farouches. Les premiers héros se signalèrent dans ces guerres, elles firent inventer les armes, que les hommes retournèrent après contre leurs semblables... Comme il était naturel que le temps fit inventer beaucoup de choses, il devait aussi en faire oublier d'autres..... »
« Les premiers arts que **NOË** avait conservés, et qu'on voit aussi toujours en vigueur dans les contrées où se fit le premier établissement du genre humain, se perdirent à mesure que l'on s'éloigna de ce pays. »

«Il fallut ou les réapprendre avec le temps, ou que ceux qui les avaient conservés, les rapportassent aux autres. C'est pourquoi on voit tout venir de ces terres toujours habitées, où les fondements des arts demeurèrent en leur entier. »
Voilà quelques-unes des suites naturelles de la confusion dans les langues : nous en verrons quelques autres relatives à la religion en répondant à la dernière demande du programme.

Comment explique-t-on le langage et l'action que l'écrivain sacré prête à Dieu dans cette circonstance ?
«Lorsque le Seigneur semble se recueillir et se parler à lui-même, c'est l'annonce d'un grand événement ; comme il se joue des vains projets de l'homme, il ajoute quelquefois dans le récit de MOÏSE une apparence d'ironie. C'est ainsi qu'il dit à **ADAM** après sa chute «ecce adam factus est quasi unus ex nobis. »
« ADAM, le voici, fait sur le même modèle que l'un de nous ».
La dernière question qu'on nous adresse est celle ci : Quelle a été la finalité du Seigneur dans le miracle de la confusion des langues ?
Le seigneur a voulu d'abord apprendre aux hommes leur dépendance en confondant leur orgueil, comme il avait confondu celui d'**ADAM** et des anges rebelles.
Puis il a voulu qu'ils partent occuper toutes les contrées de la terre où ils devaient trouver les conditions de leur existence, qu'ils établissent enfin des lois, des sociétés, des gouvernements... etc
En un mot qu'ils exerçassent et perfectionnassent toutes leurs facultés que Dieu leur avait données.»
Quelle importance peut-on attribuer à ce récit extraordinaire, à la limite de l'imaginaire ? Faut-il réellement penser que l'Assyrie aurait été en quelque sorte le réceptacle de l'humanité ? Au même titre que la Grèce qui fut le berceau de la civilisation, mais évidemment dans d'autres domaines (arts, politique, philosophie, commerce, etc...)
L'antiquité aux contours parfois mal définis, aux frontières souvent imprécises, qui au gré des victoires ou des défaites étaient en perpétuel changement fut un monde cruel, où la haine, la violence et la mort prédominaient, (le nôtre est-il mieux ? Je laisse aux lecteurs le soin de trancher).
De tout temps, l'homme a toujours essayé de tenir ses semblables sous son autorité. Les abus des uns, laissaient très souvent la place aux excès des autres, la vengeance était impitoyable, et l'on emmenait en esclavage hommes, femmes et enfants.
Heureusement, dans cet immense chaos subsistait une petite flamme qui tentait de ne pas s'éteindre dans ces ténèbres ; elle survivait grâce aux artistes de ces temps anciens.
Ils laissèrent beaucoup de témoignages de leur passage, et réussirent en quelque sorte à réconcilier les hommes avec l'art.

GLOSSAIRE

Notes sur les conférences présentées au premier chapitre.

Sur le baptême

(1) ***JESUS-CHRIST*** : Selon les chrétiens, le fils de Dieu et le messie prédit par les prophètes. Sa vie et son œuvre nous sont connues par les Evangiles.

JESUS naquit à **BETHLEEM** vers l'an 749 de la fondation de **ROME**, soit en l'an 4 ou 5 l'ère qui porte son nom. Menacé par la tyrannie d'**HERODE**, il échappa au massacre, fut emmené en Egypte par Joseph et Marie (sa mère). A son retour il s'établit à **NAZARETH**, où il passa sa jeunesse.

Il commença à trente ans à prêcher sa doctrine en **GALILEE**, puis à **JERUSALEM**, où il fut en butte à l'hostilité croissante des Pharisiens. **JESUS** ne se présentait pas comme le fondateur d'une religion nouvelle, il portait la loi de **MOÏSE** et la prédiction des prophètes ; il n'annonçait pas un royaume charnel mais spirituel.

Un de ces apôtres, **JUDAS**, le trahit pour trente pièces d'argent. Après avoir célébré la Céne et institué l'eucharistie, **JESUS** comparut devant le grand prêtre des juifs, **CAÏPHE**, puis devant la justice romaine, représentée par **PONCE PILATE.**

Condamné par le premier, abandonné par le second, abreuvé d'outrages, il monta au calvaire, où il mourut crucifié entre deux larrons. Enseveli par les Saintes femmes, il ressuscita trois jours plus tard et, au bout de quarante jours, s'éleva au ciel, tandis que les apôtres partaient répandre le christianisme dans le monde (voir la carte page suivante).

(2) ***Le socinianisme*** : Doctrine opposée au dogme de la trinité et soutenue par **SOCIN**, protestant italien, né à **SIENNE** en 1525, mort en 1562, il fonda la doctrine antitrinitaire.

(3) ***CALVINISME*** / Doctrine religieuse formée par **JEAN CALVIN**, réformateur français, né à **NOYON** en 1509, mort en 1564, propagateur de la réforme en France et en Suisse, mort à Genève où il s'était fixé en 1541 et où il avait organisé une république théocratique.

Le calvinisme doctrine essentiellement théocentrique, se distingue des autres doctrines protestantes par l'affirmation de la prédestination de la grâce irrésistible ; le culte calviniste est ramené à la simplicité chrétienne primitive ; les sacrements sont réduits au baptême et à l'eucharistie, qui ne gardent que leur valeur de symbole.

Le calvinisme est répandu en France, en Suisse, en Hollande, en Angleterre et en Ecosse. C'est du calvinisme presbytérien que sont sorties la secte des puritains et de nombreuses Eglises non-conformistes en Amérique du Nord.

(4)° ***SAINT-JEAN*** : Dit le précurseur, fils de **ZACHARIE** et d'**ELISABETH**, il donna le baptême à **JESUS-CHRIST** et le désigna comme messie. Il fut décapité en 28 ou 29 sur l'ordre **d'HERODE ANTIPAS**, à l'instigation d'**HERODIADE**.

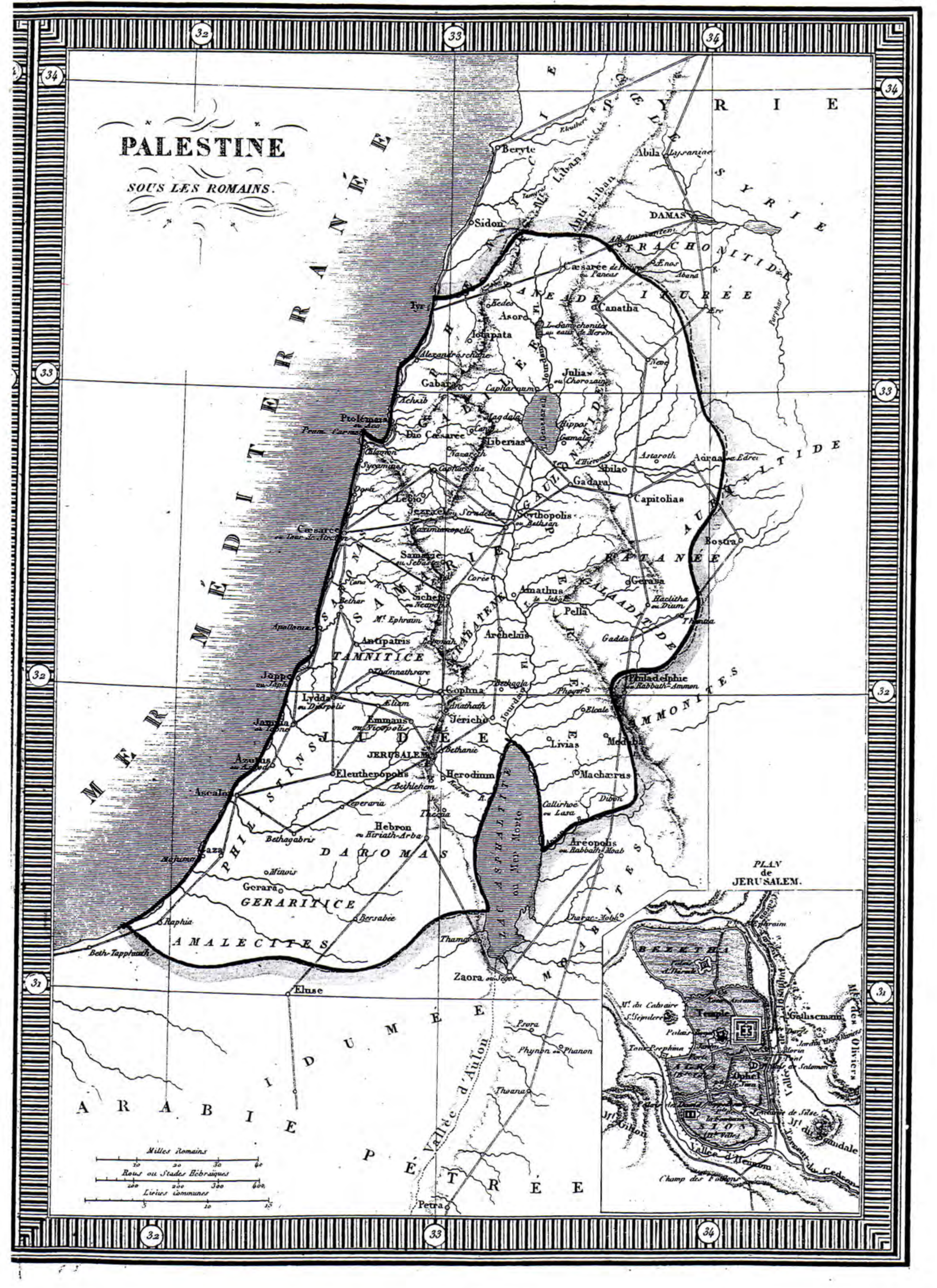
(5) ***JOURDAIN*** : Fleuve de Palestine, long de 360 kilomètres. Né dans l'Anti-Liban, il traverse le lac de Tibériade et se jette dans la mer morte.

C'est dans ses eaux que fut baptisé **JESUS-CHRIST** par **SAINT JEAN-BAPTISTE.**

(6)***SAINT-PIERRE*** : né à **BETHSAÏDE** en **GALILEE**, mort à Rome en 64, le premier des apôtres et des papes. Pécheur de Capharnaûm, il fut choisi par **JESUS** comme chef du collège apostolique. Au moment de la passion, il renia trois fois JESUS qui le lui avait prédit.

Mais le Christ ressuscité le consacra dans sa charge de pasteur. Pierre prêcha en **JUDEE**, en **GALILEE**, en ASIE Mineure. D'**ANTIOCHE** où il avait établi son siège, il passa à Rome, où, sous **NERON**, il mourut martyr.

(7) ***SAINT-BERNARD DE CLAIRVAUX*** : Né en 1090 au château de Fontaine près de Dijon, mort en 1153, il fut l'une des plus grandes figures du christianisme, dont le mysticisme fut hostile au rationalisme d'**ABELARD**. Moine de CÎTEAUX, il fonda l'abbaye de **CLAIRVAUX.**


PALESTINE
SOUS LES ROMAINS.
MER MÉDITERRANÉE
SYRIE
CŒLÉSYRIE
ARABIE PÉTRÉE
IDUMÉE
PLAN de JERUSALEM.
Beryte
Sidon
Tyr
Abila
DAMAS
Canatha
Iotapata
Gabara
Ptolémaïs
Julias ou Chorozain
Tiberias
Gadara
Capitolias
Bostra
Gerasa
Pella
Archelaïs
Philadelphie ou Rabbath-Ammon
Jéricho
Gophna
JERUSALEM
Herodium
Bethléhem
Hebron ou Kiriath-Arba
Emmaüs ou Nicopolis
Lydda ou Diospolis
Joppé
Jamnia
Azotus
Ascalon
Gaza
Eleutheropolis
Gerara
Bersabée
Raphia
Beth-Tapphuah
Eluse
Zaora ou Segor
Aréopolis ou Rabbath-Moab
Machærus
Livias
Medaba
Dibon
Callirhoé ou Lasa
Antipatris
Sichem ou Neapolis
Samarie ou Sebaste
Cæsarée ou Tour de Straton
Scythopolis ou Bethsan
Cæsarée de Philippe ou Paneas
Thamara
Phynon ou Phanon
Thoana
Petra
Vallée d'Aïlon
TAMNITICE
DAROMAS
GERARITICE
AMALECITES
MOABITES
AMMONITES
JUDÉE
SAMARIE
GALILÉE
PEREE
GAULONITIDE
TRACHONITIDE
ITURÉE
AURANITIDE
BATANÉE
GALAADITIDE
PHILISTINS
Lac Asphaltite ou Mer Morte
Milles Romains
Rous ou Stades Hébraïques
Lieues communes
Temple
Mt du Calvaire
Ophel
SION
Vallée d'Hennom
Champ des Foulons
Mt des Oliviers
Gethsemani
Torrent du Cedron
Mt du Scandale
Mt Gihon
Fontaine de Siloé
BEZETHA

Ce fut le berceau des bénédictins réformés ou cisterciens (1115), il prêcha la seconde croisade. Il fut le conseiller des rois et des papes, on lui doit des lettres, des traités de théologie, etc...

(8) ***TRENTE*** : ville d'Italie, un concile oecuménique y siégea entre 1545 et 1563 ; il opéra la grande réforme catholique à la suite de la réforme protestante et restaura la discipline dans l'Eglise romaine.

(9) ***MANICHEEN*** : relatif au manicheisme, doctrine de **MANES**. La religion de MANES est fondée sur un gnosticisme dualiste, se dit aussi de toutes les doctrines fondées comme celle de **MANES**, sur la coexistence des deux principes opposés du bien et du mal.

MANES est né en Perse au début du III ème siècle après JC, mort en 273. **MANES** pour expliquer le mélange du bien et du mal, attribuait comme **ZOROASTRE** la création à deux principes en lutte l'un contre l'autre : l'un essentiellement bon, symbolisé par la lumière ; l'autre essentiellement mauvais, figuré par les ténèbres.

(10) ***Pélagiens***: personne qui suivait la doctrine du moine **PELAGE**, ce dernier faisait dans la question de la grâce, une part trop large à la liberté humaine.

Le pélagianisme fut condamné notamment par le concile d'**EPHESE** en 431. **PELAGE** est né en Grande Bretagne vers 360 et mourut vers 422.

(11) ***VAUDOIS*** : Membre d'une secte hérétique du XIIème siècle. Fondée à LYON vers 1179, par **Pierre VALDO** qui est né vers 1140, mort vers 1217, il était un riche marchand lyonnais, il abandonna tout, pour fonder la secte des «Pauvres de Lyon » appelés **VAUDOIS**.

Leur doctrine était fondée sur le «biblicisme» intégral, se confondit partiellement avec le calvinisme au XVIème siècle. Les vaudois ont la plupart de leurs paroisses dans des vallées alpines du Piémont.

(12)***SAINT-AUGUSTIN*** : Né à **TAGOSTE** en 354, mort en 430, évêque d'**HIPPONE** (près de BÔNE) fils de **SAINTE MONIQUE**. Après une jeunesse tumultueuse, il fut attiré vers la vie religieuse par les prédications de **SAINT-AMBROISE**, **SAINT-AUGUSTIN** devient le plus célèbre des pères de l'Eglise latine, il fut le docteur de la grâce.

Théologien, philosophe, moraliste, il chercha à concilier, le platonisme et le dogme chrétien, l'intelligence et la foi. Son influence sur la théologie occidentale fut capitale.

(13) ***ORIGENE*** : Exégète et théologien né à **ALEXANDRIE** vers 183 ou 186, mort vers 252 ou 254. Apologiste de grande valeur, il a usé dans l'interprétation de la Bible de la méthode allégorique. Sa doctrine a été condamnée par l'Eglise.

(14) ***INNOCENT I*** : Né à **ALBANO,** mort en 417, pape de 401 à 417, il condamna les pélagiens.

(15) ***TERTULLIEN*** : Apologiste chrétien, né à **CARTHAGE** vers 155, mort vers 220, il adopta les idées de **MONTANUS** et se lança dans la polémique contre les chrétiens tièdes.

MONTANUS, hérétique phygien du IIème siècle, sa doctrine était fondée sur l'importance de la parousie ; c'est à dire le retour glorieux du Christ à la fin des temps, en vue de l'accomplissement final.

(16) ***SAINT-JERÔME*** : Docteur de l'Eglise latine, né à **STRIDON** vers 347, mort en 420, apologiste rigoureux à qui l'on doit la traduction de la Bible en langue latine, appelée «vulgate», qui était une version latine des livres saints, en usage dans l'église catholique, et qui fut déclarée authentique par le concile de trente.

(17) ***LUTHERANISME*** : Doctrine de **MARTIN LUTHER**, théologien et réformateur allemand, né à **EISLEBEN** en 1483, mort en 1546, fils de paysans, maître en philosophie de l'université d'**ERFURT** en 1505, moine **Augustin** prêtre en 1507, docteur en théologie, il s'opposa au nom de la doctrine de **SAINT-PAUL** et du salut par la foi aux prédicateurs vendant des indulgences.

Le 31 octobre 1517, il afficha à **WITTENBERG** les 95 thèses qui marquent le début de la réforme.

Excommunié en 1520 après trois ans de controverse, il brûla à **WITTENBERG** la Bulle l'invitant à se rétracter et fut mis au banc de l'empire par la diète de **WORMS** en 1521. Réfugié dix mois à **WARTBURG**. Il y traduisit la Bible en allemand. Il se maria en 1525, il s'opposa aux anabaptistes et aux paysans révoltés. La confusion de foi des Eglises luthériennes est résumée dans deux actes préparés et approuvés par **LUTHER** et **MELANCHTHON** (thélogien allemand né à **BRETTEN** en 1497, mort en 1560, ami de **LUTHER**, il rédigea la confession d'AUGSBOURG).

(18) ***ANABAPTISTE*** : Issus du protestantisme, les anabaptistes rejetaient le baptême des enfants comme inefficace, soumettaient leurs adeptes à un second baptême et préconisaient une espèce de communisme religieux. Ils eurent pour chefs **THOMAS MÜNZER** (décapité en 1525), et **JEAN DE LEYDE** (né à **LEYDE** en 1509, mort en 1536 dans d'horribles tortures)

(19) ***SAINT-GREGOIRE DE NAZIANZE*** : Docteur de l'Eglise, né à ARIANZE vers 330, mort en 390.Il devient évêque de SASIMA, de NAZIANZE, puis de CONSTANTINOPLE, où il présida le concile oecuménique en 381. Délaissé par THEODOSE, il écrivit des discours, des lettres et des poésies, il fut l'adversaire des ariens, qui suivaient la doctrine d'ARIUS, cette dernière niait l'unité mais aussi la consubstantialité des trois personnes de la Sainte Trinité, et par conséquent la divinité de Jésus Christ.

ARIUS est né à ALEXANDRIE vers 256 , mort en 336, devenu prêtre, mais aussi fameux chef d'une secte hérétique, il fut condamné par deux conciles différents celui de NICEE en 325 et de CONSTANTINOPLE en 381.

(20) ***SAINT-CYPRIEN*** : Père de l'Eglise latine, né à CARTHAGE au début du III ème siècle, mort en martyr en 258. Ses nombreux ouvrages ont surtout pour but de soutenir le courage des chrétiens persécutés.

(21) ***SAINT-AMBROISE*** : Père de l'Eglise latine, archevêque de MILAN, né à TREVES vers 340, mort en 397, il réforma le champ liturgique. A la suite du massacre de THESSALONIQUE en 390, il imposa une pénitence publique à l'empereur THEODOSE (né à CANCA en Espagne vers 347, mort en 395, il fut empereur romain de 379 à 395. Il hâta le triomphe du christianisme sur le paganisme, il battit plusieurs fois les barbares et sut retarder la chute de l'empire romain).

a) (22) ***SAINT-CYRILLE*** : Patriarche d'ALEXANDRIE et docteur de l'Eglise, né à ALEXANDRIE vers 380, mort en 444. Il combattit le nestorianisme, dont il provoqua la condamnation au concile d'EPHESE en 431. NESTORIUS, chef d'une secte hérétique, né à GERMANICA CESAREA (Syrie) vers 380, mort en 451. Patriarche de CONSTANTINOPLE en 428, il fut déposé par le concile d'EPHESE, sa doctrine distinguait deux personnes en Jésus-Christ.

b) SAINT-CYRILLE : évêque de JERUSALEM et docteur de l'Eglise né à JERUSALEM vers 315, mort en 386, auteur de catéchèses.

(23) ***SAINT-BASILE*** : Père de L'Eglise grecque, né à CESAREE en 329, mort en 379, évêque de CESAREE, auteur de lettres, il est l'un des fondateurs du monachisme (c'est à dire de l'institution et des règles de la vie monastique)

(24) ***SAINT-JEAN CHRYSOSTOME*** : Docteur de l'Eglise, né à ANTIOCHE vers 340, mort en 407, patriarche de CONSTANTINOPLE, persécuté par l'impératrice EUDOXIE (morte en 404, femme d'ARCADIUS, elle fut ambitieuse et énergique) SAINT-JEAN CHRYSOSTOME fut célèbre pour son éloquence.

(25) ***CATECHUMENE*** : néophyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.

(26) ***EZECHIEL*** : L'un des quatre grands prophètes hébreux, né vers 627 avant J.C, mort en 570 avant J.C, après avoir annoncé la ruine de JERUSALEM, il prêcha l'espérance (les trois grands prophètes sont : Isaï, Jérémie et Ezéchiel, les Chrétiens ajoutèrent : Daniel).

(27) ***GELASE I*** : mort en 496, fut pape de 492 à 496

(28) ***SAINT-BORROMEE*** : Archevêque de MILAN, né à ARONA en 1538, mort en 1584. Il contribua à la réforme catholique et s'illustra pour son dévouement lors de la peste qui désola la ville.

(29) ***INNOCENT III*** : Né à ANAGNI en 1160, mort en 1216, pape de 1198 à 1216. Il lutta contre PHILIPPE AUGUSTE et contre JEAN SANS TERRE, et prit l'initiative de la 4ème croisade et de l'expédition contre les albigeois. Il imposa sa tutelle à FREDERIC II. Le 4ème concile de LATRAN marqua le sommet de son règne, caractérisé par le consentement de l'occident à la chrétienté.

Notes sur la tour de BABEL

(1) ***NOE*** : Patriarche biblique, fils de LAMECH ; il construisit, par ordre de Dieu, l'arche qui devait le préserver du déluge avec sa famille, il y fit entrer des couples de tous les animaux. Il aborda au mont ARARAT et fut la souche des nouvelles races humaines.

(2) ***MOÏSE*** : Libérateur et législateur d'Israël. La bible rapporte que : Un pharaon ayant ordonné le meurtre de tous les enfants mâles juifs d'Egypte, une femme de la tribu de LEVI, exposa sur le Nil son enfant qui fut recueilli par la fille du roi. Dans le désert du SINAÏ où MOÏSE s'était réfugié à la suite d'un meurtre, Dieu se montra à lui sous la forme d'un buisson ardent et lui demanda de tirer son peuple de l'esclavage, de le conduire d'Egypte en pays de CANAAN.

Alors commença l'exode. MOÏSE ayant douté de la parole du seigneur, dans une circonstance solennelle, fut condamné à ne pas pénétrer dans la terre promise, qu'il ne vit que de loin. Du haut du SINAÏ et au nom de Dieu, il avait donné aux hébreux le décalogue, qui constitua le cadre civil et religieux de leur foi monothéiste.

(3) ***ARMENIE*** : Région montagneuse de l'Asie occidentale, partagée entre la Turquie, l'Iran et la Russie.

(4) ***BABYLONIE*** : partie inférieure de la Mésopotamie, appelée très tardivement **CHALDEE.**

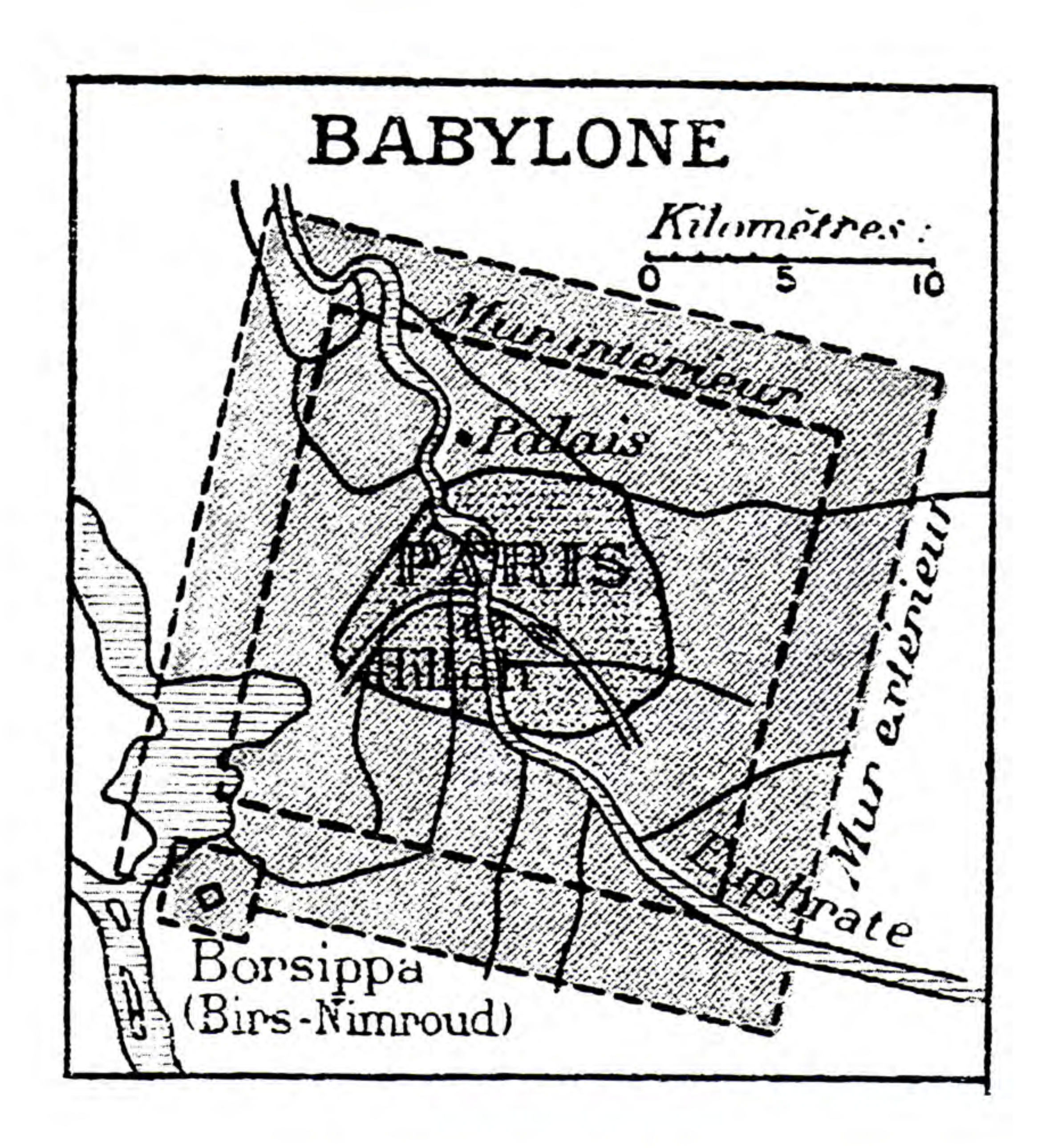
(5) ***BABYLONE*** : Ville de l'antiquité dont les ruines au bord de l'EUPHRATE, sont à 160 kilomètres au sud-est de BAGDAD. Sa fondation doit-être attribuée aux AKKADIENS (2350-2150 av JC). La 1ère dynastie amorrhéenne s'y établit (vers 1850-1530 AV JC). HAMMOURABI le 6ème roi de cette dynastie en fit sa capitale. Détruite par les HITTITES, soumise aux KASSITES (fin du IIème millénaire), BABYLONE devient Assyrienne (VIIIème et VIIème siècle avant JC).

Lors de la disparition d'ASSURBANIPAL, une dynastie indépendante, appelée « néo-Babylonienne », s'établit à BABYLONE. Son fondateur, NABOPOLASSAR, prit part avec les MEDES à la ruine de l'Assyrie. Le fils de ce roi, NABUCHODONOSOR II prit JERUSALEM (587 avant JC) et emmena en captivité un grand nombre d'habitants. De son règne datent les principaux monuments de BABYLONE. La ville fut prise plus tard par CYRUS II (539), qui fit de la BABYLONIE une province de l'empire Perse.

XERXES démantela BABYLONE. Alexandre la choisit comme capitale de l'Asie et y mourut en 328 avant J-C. La décadence de BABYLONE commença quand les Séleucides l'abandonnèrent (voir le dessin page suivante : le Paris représenté de 1930).

(6) ***NINIVE*** : Ville de l'Asie ancienne sur le tigre (habitants Ninivites), capitale de l'Assyrie fondée au III ème millénaire. Ninive n'acquit sa splendeur que sous SENNACHERIB (705-681 avant J.C.). Elle fut détruite en 612 avant J.C, on y trouve d'importants vestiges.

(7) ***VOLTAIRE*** : (François Marie AROUET dit) écrivain français, né à Paris en 1694, mort en 1778, connu comme poète et comme dramaturge dès 1725. Il doit s'éloigner de Paris dès la publication des lettres philosophiques (1734). Admirateur de la littérature du XVII ème siècle,


BABYLONE
Kilomètres :
0
5
10
Mur intérieur
Palais
PARIS
Hillah
Mur extérieur
Euphrate
Borsippa
(Birs-Nimroud)

VOLTAIRE brille aussi dans les genres poétiques traditionnels, mais il prend aussi la première place dans la lutte philosophique et répand ses idées dans des poèmes.
Ces œuvres historiques fondent la conception moderne de l'histoire. Après 1760, il se consacre plus activement encore à la propagande philosophique par son dictionnaire philosophique (1764), ses pamphlets, ses lettres, ses interventions pour réhabiliter les victimes d'erreurs judiciaires (CALAS, SIRVEN, LALLY-TOLLENDAL). Idole d'une bourgroisie libérale anticléricale, il reste surtout aujourd'hui un maître du récit vif et spirituel. C'est à lui qu'on doit cette célèbre phrase «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous me dites, mais je me battrai toujours pour que vous puissiez le dire».

(8) ***SOPHISTE*** : chez les anciens grecs c'était un philosophe, un rhéteur qui suivait un raisonnement qui n'était logiquement correct qu'en apparence.

(9) ***SAINT-GREGOIRE DE NYSSE*** : L'un des pères de l'Eglise Grecques, né à CESAREE DE CAPPADOCE vers 35, mort vers 395, frère de SAINT-BASILE et évêque de NYSSE. Il lutta contre les Ariens.

(10) ***ADAM*** : Le premier homme selon la Bible. Dieu, qui l'avait crée et à qui il désobéit, le chassa avec son épouse EVE du paradis terrestre.

(11) ***HEBREUX*** : peuple de Dieu, issu d'ABRAHAM, dont la Bible retrace l'histoire. Installé en CANAAN (II ème millénaire avant J.C), ils s'établirent en Egypte, où ils connurent la prospérité ; asservis par les Egyptiens, ils furent conduit par MOÏSE, puis par JOSUE, jusqu'en PALESTINE, où après le gouvernement des juges, ils fondèrent une monarchie ; celle-ci se scinda en deux royaumes (ISRAËL et JUDA) vers 931 avant J.C.
Soumis par les Assyriens, par les Babyloniens, puis par les Séleucides, les hébreux recouvrèrent leur liberté au II ème siècle avant J.C avant de tomber sous le joug des romains en 63 avant J.C.

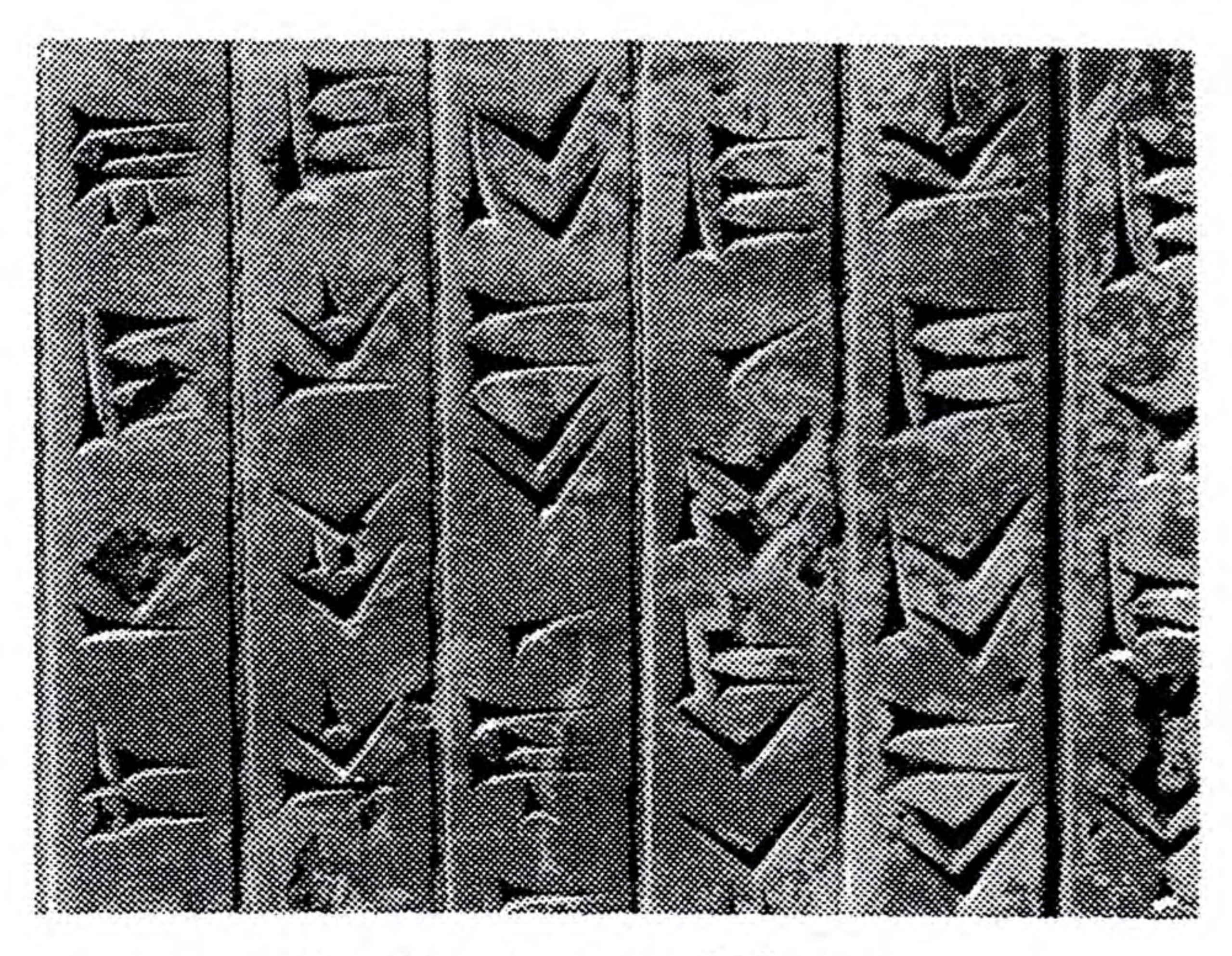
(12) ***PHILON*** : Philosophe grec, d'origine juive, né à ALEXANDRIE vers 13 avant J.C., mort vers 54 avant J.C. Sa philosophie, mélange de PLATON et de la Bible, n'a pas été sans action sur le néo-platonisme et sa littérature chrétienne.

(13) ***PLATONICIEN*** : Partisan de la doctrine de PLATON qui était un philosophe grec, disciple de SOCRATE et maître d'ARISTOTE. Né en 428 avant J.C, mort en 348 ou 347 avant J.C. Sa philosophie a pour méthode la dialectique, pour couronnement la théorie des Idées : la vérité, objet de la science ne se trouve pas dans les phénomènes particuliers et passagers, mais dans les idées-types. Le principe premier des Essences est le bien.

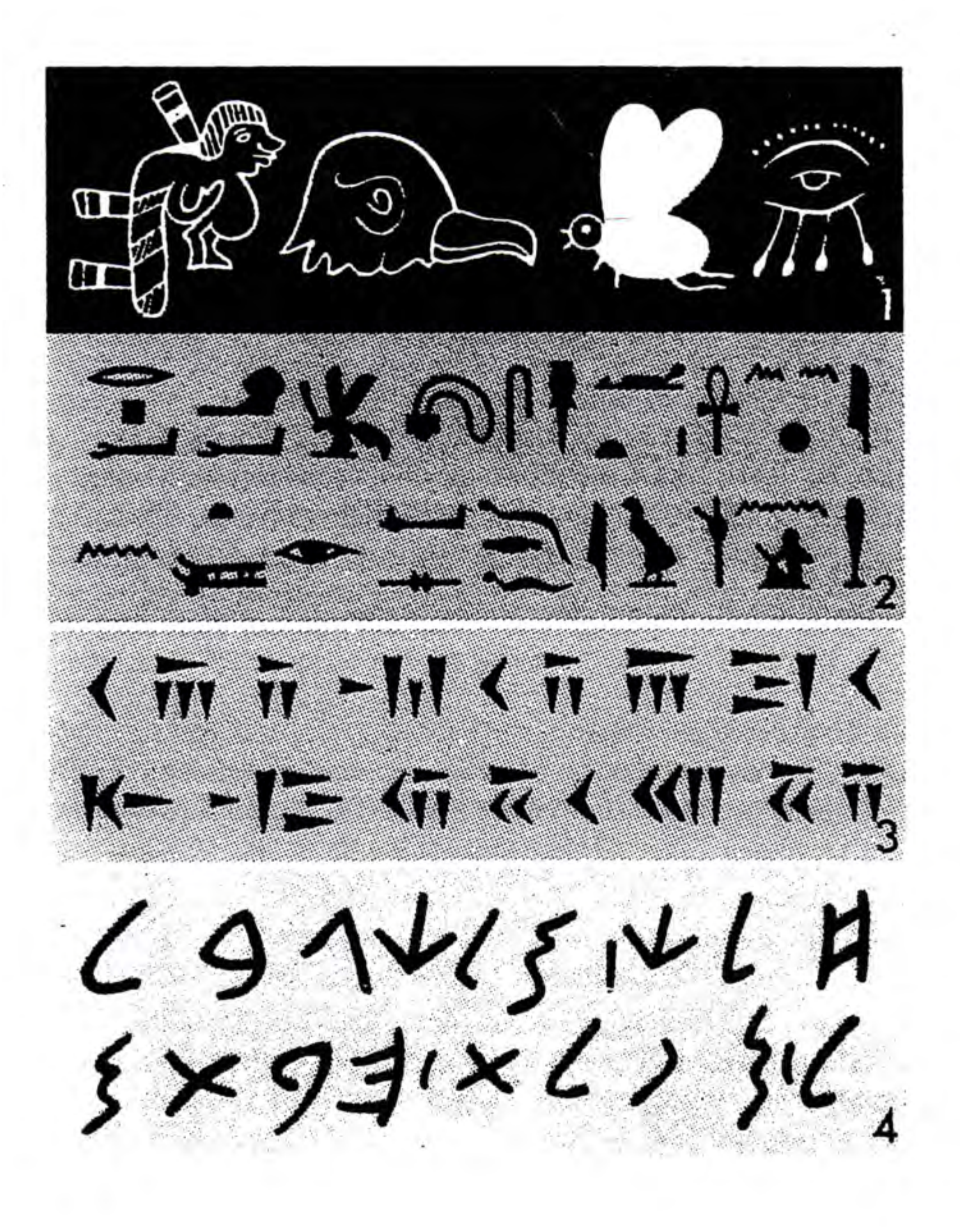
(14) ***CUNEIFORME*** : Se dit d'une ancienne écriture des Assyriens, des Perses et des Médes en forme de coin (voir le dessin et l'histoire de l'écriture pages suivantes).

(15) ***CHALDAIQUE*** : Langue que l'on parlait à CHALDEE qui était une partie de la région de SUMMER, puis à la basse époque à la Babylonie. SUMMER, région ancienne de la basse vallée de l'EUPHRATE au IVème millénaire avant J.C. S'y créa une brillante civilisation. Les Susnériens disparurent au début du IIème millénaire, non sans avoir transmis à l'Assyrie les éléments de leur art et de leur mythologie.

(16) ***PERSES*** : habitant de la Perse aujourd'hui l'Iran. Au confins orientaux de l'Empire Assyrien, deux peuples acquirent au IVème siècle avant J.C une certaine importance : les MEDES au sud de la CASPIENNE et les PERSES au nord du golfe persique.
A partir du VII ème siècle, notamment sous CYAXARE (633-584), les Perses subirent la domination des Mèdes. Mais CYRUS, de la dynastie des Archéménides roi d'ANSHAN (558-528 J.C) déposa le souverain des Médes ASTYAGE (549) et, prenant sa place, fonda un nouvel empire.CYRUS, après avoir obtenu l'alliance des Chaldéens et des Egyptiens, ruina la domination inquiétante de CRESUS, roi de LYDIE (vers 546), et conquit l'Asie Mineure ; puis se retournant contre les Chaldiens, il s'empara de BABYLONE (539).



écriture cunéiforme



histoire de l'écriture

Les hommes, traçant d'abord des dessins magiques, s'en servirent ensuite pour communiquer. L'idéogramme (1. Les jours en aztèque) symbolise un objet ou une idée puis un son (2. Les hiéroglyphes égyptiens notent une idée ou une syllabe). Puis chaque signe a représenté une syllabe (3. Ainsi l'écriture cunéiforme). L'étape suivante est marquée par l'écriture consonantique, où seules sont notées les consonnes (4. Ecriture phénicienne). Apparaît enfin l'écriture alphabétique (comme en grec).

En 525 CAMBYSE II conquit l'Egypte ; sous DARIUS 1er (521-486), l'empire perse atteignit son apogée, reçut une organisation administrative complète, et vit ses frontières reculées jusqu'au PENDJAD, au bassin de l'INDUS et à la SCYTHIE.
DARIOS 1er fut moins heureux dans ses entreprises contre les grecs ; il fut vaincu à MARATHON (490), et peu après son fils XERXES 1er fut battu à SALAMINE (480) et à PLATEES (479). DARIOS III fut l'adversaire malheureux d'ALEXANDRE LE GRAND : DARIOS battu à ARBELES (331), il s'enfuit et fut assassiné. La conquête de l'orient par ALEXANDRE ruina l'empire perse. A sa mort (323 avant J.C), la Perse tomba sous l'autorité des Séleucides (305-64 avant J.C), descendants d'un de ses généraux, séleucos. Ceux-ci virent s'effriter rapidement leur vaste empire et se cantonnèrent en SYRIE. En 256 avant J.C, l'invasion des Parthes amena une nouvelle dynastie, celle des Arsacides, fondée par ARSACE Ier, qui lutta d'abord contre les hordes scythiques, puis contre les romains, lesquels par trois fois atteignirent la capitale CTESIPHON. Affaibli par ces luttes, l'empire Arsacide fut renversé par le SASSANIDE ARDACHER en 224 après J.C. L'Etat SASSANIDE (IIIème VIIème siècles), centralisé, hiérarchisé opposa une redoutable résistance à Rome, mais fut renversé en 642 par la conquête Arabe.
(17) ***PHENICIENS*** : habitants de la Phénicie, ancienne contrée de l'Asie antérieure, située entre la Méditerranée et le Liban, au sud de l'ORONTE. La phénicie fut peuplée dès le IIème millénaire par des populations sémitiques, qui y fondèrent une série de ports, vivant comme de petites principautés autonomes : TYR, SIDON, BERYTE (aujourd'hui BEYROUTH), TRIPOLI, GEBAL (aujourd'hui BYBLOS).
Agriculteurs et bons commerçants, véritables courtiers entre l'occident et l'orient, les phéniciens exportaient leur blé, leur huile et le bois de leurs forêts, qui leur permettaient également de construire leurs flottes. Leurs navires sillonnaient la Méditerranée pour placer les produits de leur industrie (bronze, verre, bijoux, meubles, tissus, pourpre) et pour s'approvisionner en matières premières.
Ils franchissaient les colonnes d'HERCULE pour aller chercher l'étain, ils fondèrent de nombreux comptoirs à CHYPRE (Xème siècle), mais évincés par les Grecs de la Méditerranée orientale, ils s'installèrent à MALTE, en SARDAIGNE, en ESPAGNE et en AFRIQUE du Nord, notamment à CARTHAGE (XIVème-Xème siècles avant J.C.).
D'une civilisation très avancée, ils inventèrent notamment un alphabet qui facilita partout les opérations commerciales. Soumise à plusieurs reprises (VIIIème-Vème siècles) par les Assyriens, les Egyptiens, les Perses, la Phénicie passa ensuite sous la domination des Lagides, des grecs puis des Romains (formation de la province de Syrie 64 avant J.C).
(18) ***SYRIENS*** : Habitants de la Syrie, L'ARAM de la Bible, région de l'Asie occidentale, baignée à l'Ouest par la Méditerranée et limitée au Nord par les chaînes du Taurus, à l'Est par l'EUPHRATE, au Sud-Est et au Sud par l'Arabie. Au carrefour de trois continents, la Syrie a été le point de convergence des civilisations de Babylone, d'Egypte et de Grèce. Le pays fut d'abord occupé par des Sémites ; les conquérants de la Syrie furent successivement : les Egyptiens (XVIème siècle avant J.C), les Hittites (XIVème siècle avant J.C), les Assyriens (VIIème siècle avant J.C), les Perses (539 avant J.C), les grecs(IVème siècle avant J.C), les Romains (1er siècle avant J.C), et les Arabes (VIIème siècle après J.C).
(19) ***L'ASSYRIE*** : Royaume de l'Asie ancienne, sur le cours moyen du Tigre. L'Assyrie eut pour capitales successives : ASSUR, KALAH et NINIVE. Ses premiers souverains (XXIème siècle avant J.C.), furent tributaires de BABYLONE, puis se heurtèrent aux Hittites et aux Mitaniens. La grande expansion de l'Assyrie commença avec TEGLATH-PHALASAR 1er (1112-1074 avant J.C), dont les armées atteignirent la mer Noire et la Méditerranée.
L'un des ses successeurs, SALMANASAR III (858-824 avant J.C.) fit payer tribut aux Araméens du golfe persique, aux Chaldéens, à la Phénicie, à Israël. Si bien que SARGON II

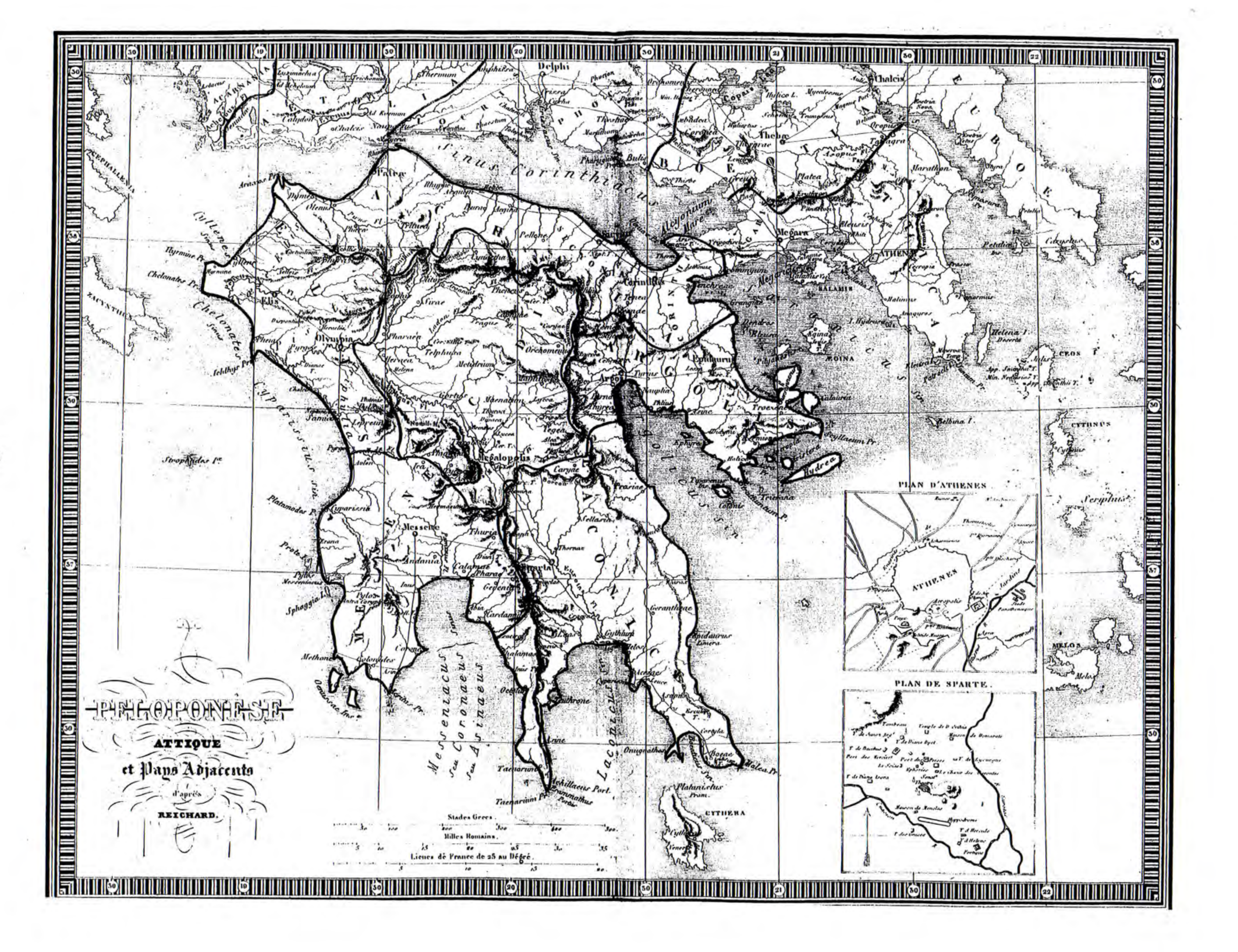
(772-705) domina un immense empire qu'il lui fallut reconquérir tous les ans, il en fut de même sous divers rois.
Le royaume Assyrien succomba en 612-609 avant J.C. sous les coups des MEDES et des Babyloniens. Aux IXème, VIIIème et VIIème siècles avant J.C., l'art Assyrien brilla d'un vif éclat.
(20) ***NABUCHODONOSOR II*** :
Roi de BABYLONE de 605 à 562 avant J.C, fils de NABOPOLASSAR (son père fut le fondateur de la dynastie Néo-Baylonienne). Il fit plusieurs campagnes contre l'Egypte, détruisit en 586 le royaume de JUDA et sa capitale, JERUSALEM, et conquit des territoires en Arabie. Allié des MEDES, il se battit contre la LYDIE. Il embellit BABYLONE.
(21) ***SEDECIAS*** : Mort à BABYLONE en 586 avant J.C. Roi de JUDA (597-586 avant J.C). Révolté contre NABUCHODONOSOR, dont il était le vassal, il fut emmené prisonnier à BABYLONE.
(22) ***CAJETAN*** : Cardinal italien et Général des Dominicains, né à GAETE en 1469, mort en 1534. Légat en Allemagne, il fut chargé en 1517 de ramener LUTHER dans la communion romaine mais il échoua.
(22) ***EGYPTE*** : l'histoire de l'Egypte est connue avec quelque certitude à partir du IVème millénaire. Le pays était alors divisé entre les royaumes de Basse-Egypte, au nord et de Haute-Egypte au sud . Vers l'an 3000 avant J.C débute l'histoire de l'Egypte pharaonique. MEMPHIS fut la capitale de l'ancien empire (2778-2100), au cours duquel furent construites les pyramides de GUIZEH
A la fin du Moyen Empire (2100-1580), fondé par les princes Thébains , les invasions Hyksos furent repoussées. Au nouvel Empire (1580-1100), THOUTMES 1er et THOUTMES III conquirent le haut Nil et la Syrie. AMENOPHIS IV mit en honneur le culte du soleil.RAMSES II repoussa les invasions Hittites. Au cours des siècles suivants, l'Egypte demeura faible et morcelée. En 525 avant J.C., elle fut conquise par les Perses, puis en 332 avant J.C., par ALEXANDRE LE GRAND, et elle fut gouvernée par les LAGIDES avant d'être en 30 avant J.C., annexée par ROME qu'elle approvisionna en blé.
Elle fit partie de l'Empire d'Orient jusqu'à la conquête Arabe en 640 après J.C. (voir carte de l'ancienne Egypte dans « quelques cartes anciennes parues vers 1830 »)
(23) ***GRECS*** : Habitants de la GRECE. La THESSALIE et la CRETE sont occupées au Vème millénaire par des peuplades d'origine septentrionale. A l'âge du bronze ancien et moyen, l'ANATOLIE (Troie) et surtout la CRETE (Minoenne) connurent une brillante civilisation (IIème millinaire). A l'époque du bronze récent (1600-1100 avant J.C.) se développe en GRECE Continentale la civilisation mycénienne, en relation avec la CRETE. Mais après la fin de TROIE vers 1290 avant J.C., le monde mycénien disparaît sous les vagues envahissantes des DARIENS (XII ème siècle avant J.C.). Tandis que les fugitifs s'installent en ARCADIE, en ATTIQUE ou en IONIE, les Dariens progressent en GRECE Continentale et dans le Péloponnèse, instaurant le régime de la cité (POLIS) à la place du clan (GENOS) et élaborant une mythologie (Dieux, Héros). Peu à peu, deux cités grecques s'imposent : - SPARTE, type de la cité militaire qui réussit, après les guerres de MESSENIE, a établir sa prépondérance sur tout le Péloponnèse.
- ATHENES qui s'oriente vers le commerce maritime et les réformes politiques (de la tyrannie à la démocratie). La religion grecque s'unifie et de grands sanctuaires panhelléniques se créent. Les cités commerçantes (CORINTHE, CORCYRE, CHALCIS, etc ...) envoient des colonies sur les côtes de la Méditerranée occidentale et en GRANDE GRECE. Le monde grec s'étend sur le littoral asiatique de la mer EGEE où se développent de florissantes cités : MILLET, SARDES etc...
La Perse ayant menacé les Grecs d'Europe après avoir soumis les Grecs d'Asie, ATHENES prend la direction de la résistance et refoule l'envahisseur (guerres médiques Vème siècle). A

partir de 479 avant J.C, après la dernière défaite Perse à PLATEE et le soulèvement en IONIE, ATHENES étend son hégémonie sur le monde grec (confédération de DELOS 478 ou 477). PERICLES, stratège chaque année (443 à 429), couvre de monuments ATHENES, devenue, depuis ARISTIDE et CIMON, le centre d'un Empire colonial qui s'étend sur toute la mer EGEE et la PROPONTIDE. En même temps, la cité Athénienne, type de la cité démocratique antique, atteint son épanouissement (sénat, assemblée, tribunal). Mais la guerre du Péloponnèse (431-404), née de la rivalité de SPARTE et d'ATHENES, aboutit à la ruine de cette dernière et à l'éphémère hégémonie de SPARTE (404-377). Puis THEBES, dispute à son tour l'hégémonie à SPARTE (377-359) ; ces luttes successives, aboutirent à la suprématie de la MACEDOINE sur la GRECE épuisée (338) ; son fils ALEXANDRE (336-323) renverse l'Empire des Perses, ennemi commun des Hellènes.
Les conquêtes d'ALEXANDRE modifient radicalement les dimensions du monde Grec, tandis que la GRECE entre dans une période d'effacement. A la mort du conquérant macédonien, ses généraux se partagent son Empire.
Des ligues se forment pour maintenir la puissance grecque. La ligue étolienne appelle les romains à son secours. Ces derniers interviennent progressivement dans la GRECE, livrée à l'anarchie. En 148, la MACEDOINE devient province romaine ; en 146 la GRECE est réunie à cette province. L'échec des entreprises de MITHRIDATE, la prise d'ATHENES et du PIREE par SYLLA (86 avant J.C.), enlèvent à la GRECE ses dernières espérances.
Sous AUGUSTE, la GRECE devient la province d'ACHAÏE ; ses philosophes, ses artistes, ses grammairiens apportent à ROME le génie Grec.
Le Christianisme pénètre en GRECE dès le 1er siècle (SAINT-PAUL). En 267 après J.C.; ATHENES est pillée par les GOTHS , en 330 la fondation de CONSTANTINOPLE marqua la fin de l'influence d'ATHENES ;. à la mort de THEODOSE, la GRECE fait partie de l'Empire d'Orient en 395 ; l'Eglise Grecque suit CONSTANTINOPLE dans sa rupture avec ROME (1054). Mais déjà les musulmans ont entamé les territoires grecs (CHYPRE 746, RHODES 654, CRETE 961), les Bulgares, les Normands, les Vénitiens se taillent aussi leur part. Puis au temps des croisades (XIème-XIVème siècle) viennent les Latins ; les Byzantins sont sur le point d'éliminer ces derniers, quand commence la conquête turque ; ces derniers font peser sur le pays un joug très dur. La GRECE se soulève souvent mais elle ne peut recouvrer sa liberté qu'au XIXème siècle (voir les différentes cartes anciennes qui se suivent à ce sujet).
(25) ***BOSSUET*** : Prélat français, écrivain et orateur sacré, né à DIJON en 1627 mort en 1704. Arrivé à PARIS en 1659, il devint rapidement l'orateur religieux le plus réputé. Evêque de CONDOM (1669), il fut choisi comme précepteur du Dauphin, pour qui il écrivit le «discours sur l'histoire universelle.» Nommé évêque de MEAUX en 1681, il soutint la politique religieuse de LOUIS XIV en combattant les protestants «histoire des variations des Eglises protestantes» 1688, en inspirant en 1682 la déclaration sur les libertés Gallicanes et en faisant condamné le quiétisme de FENELON (qui était un prélat et écrivain français né en 1651 au château de FENELON qui se trouve dans le PERIGORD, mort en 1715).
FENELON écrivit en outre les aventures de TELEMAQUE en 1699, cet ouvrage plein de critiques indirectes contre la politique de LOUIS XIV, lui valut la disgrâce. En même temps ses «maximes des saints» en 1697, favorables à la doctrine quiétiste étaient condamnées par l'Eglise, FENELON se soumit et se retira à CAMBRAI dont il était archevêque depuis 1695. Cette doctrine mystique s'appuyait sur les œuvres du prêtre espagnol MOLINOS (1628-1696) qui mourut dans les prisons du Pape. Cette doctrine consistait dans la perfection chrétienne dans l'amour de Dieu et la passivité de l'âme imprégnée de Dieu.

De quelques cartes anciennes parues vers 1830.


EGYPTE
SYRIE PHŒNICIE
et
ASIE MINEURE
Par C. V. Monin
THRACE
PONT EUXIN
MER INTÉRIEURE ou MÉDITERRANÉE
MESOPOTAMIE
Arabes Scenites
Grand Desert
IDUMEE
ARABIE PÉTRÉE
LIBYE
Petite Oasis
Oasis Trinithée
Oasis
HEPTONOMIDE
EGYPTE SUPERIEURE
OU THEBAIDE
ETHIOPIE
GOLFE ARABIQUE
Madianites
Amalécites
Parasanges Syriennes de 25 au degré
Stades Égyptiens de 500 au degré
Milles Romains de 75 au degré
Roux ou Stades Hebraiques de 750 au degré
Stades Olympiques de 600 au degré


GRECE
ancienne
PAR
C. V. MONIN
MER DE CRÈTE
MER IONIENNE
MER DE LIBYE
MER ÉGÉE
THRACE
MACÉDOINE
I. de Cythère
I. Zacynthe
I. Leucade
I. Lemnos
I. Thasos
I. Samothrace
I. Imbros
I. Psyra
I. de Chio
I. Andros
I. Icare
I. Melos
I. Théra
I. Gaudos
Golfe de Corinthe
Golfe de Mélas
Golfe Strymonique
Golfe Thermaïque

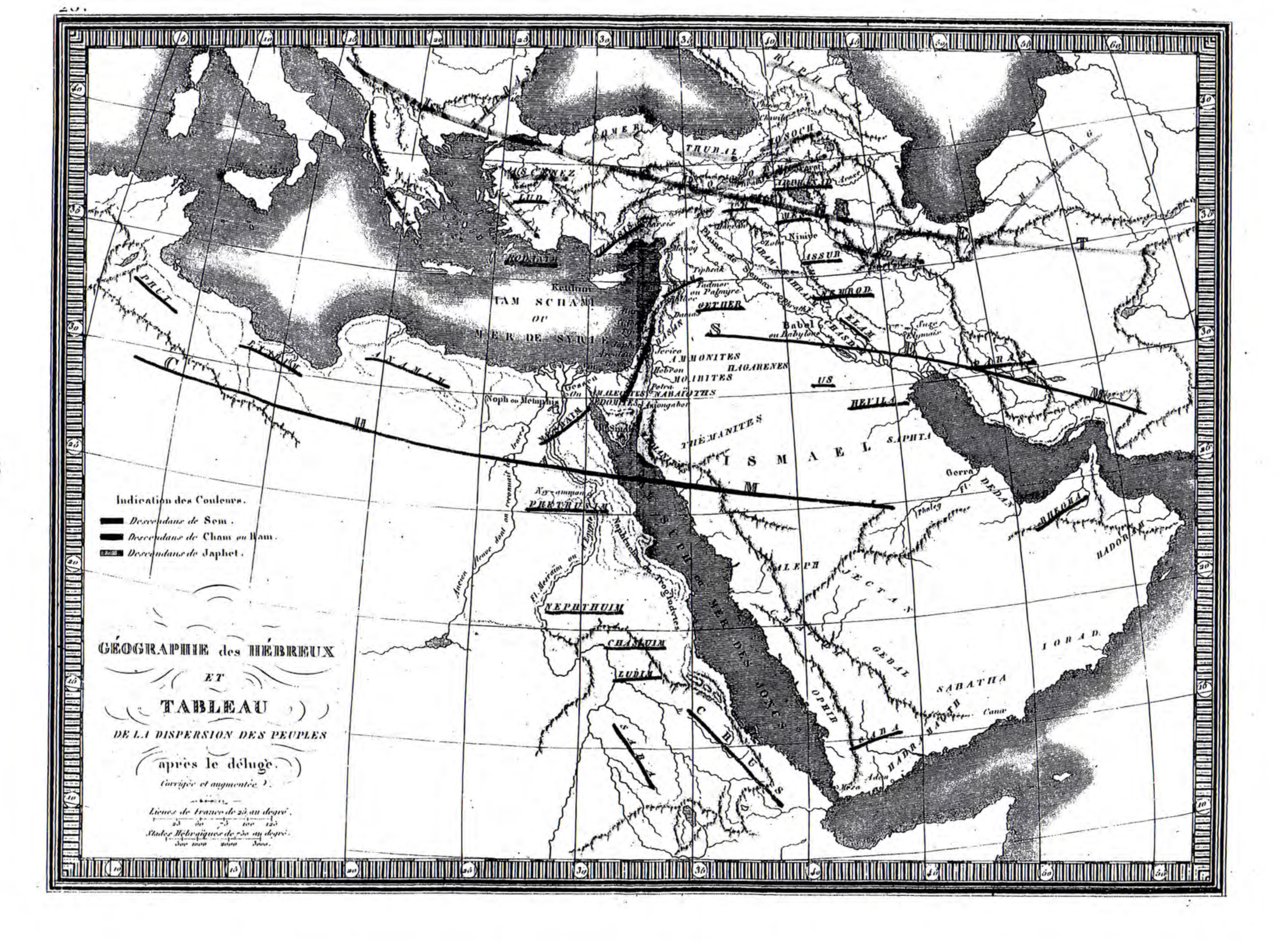

PELOPONESE
ATTIQUE
et Pays Adjacents
d'après
REICHARD.
PLAN D'ATHENES
ATHENES
Acropolis
PLAN DE SPARTE.
EUBOEA
BOEOTIA
ATTICA
ACHAIA
ARCADIA
ARGOLIS
LACONICA
ATHENAE
SALAMIS
Chalcis
Delphi
Thebae
Megara
Corinthus
Argos
Megalopolis
Sparta
Olympia
Elis
Patrae
Messene
Sinus Corinthiacus
Alcyonium Mare
Saronicus Sin.
Argolicus Sin.
Laconicus Sin.
Messeniacus seu Coronaeus seu Asinaeus
Cyparissius Sin.
Chelonates Sinus
Cyllenes Sinus
Triphylia
Hydrea
Malea Pr.
Taenarum Pr.
CYTHERA
CEPHALLENIA
ZACYNTHUS
CYTHNUS
CEOS
MELOS
Seriphus
Stades Grecs.
Milles Romains.
Lieues de France de 25 au Degré.


EMPIRE
d'Alexandre
Dressé par C.V. MONIN, Géographe.
SCYTHES
MASSAGÈTES
SAUROMATES
GÈTES
PONT EUXIN
MER HYRCANIENNE
CHORASMIENS
MER INTERIEURE
ARABIE DÉSERTE
ARABIE
ARABIE HEUREUSE
GOLFE ARABIQUE
GOLFE PERSIQUE
MER ERYTHRÉE
LIBYE OU AFRIQUE
ÉTHIOPIE
ÉGYPTE
INDE
Ichthyophages
BABYLONE
MEMPHIS
Explication des Couleurs
Royaume de Macédoine
Pays Tributaires
Empire des Perses
Grecs Indépendans
Royaumes Alliés
Peuples Indépendans
Routes d'Alexandre

CHAPITRE II

SUR QUELQUES PUBLICATIONS

Une étude de l'Abbé CROIZET, parue en 1850, a pour titre : «Observations générales sur les monuments de l'ancienne Assyrie », recherche qui se situe à la même époque que son manuscrit sur la tour de BABEL, et dont nous venons de parler plus haut.
Ce travail d'érudition sur les anciens ouvrages d'art, fut établi à partir de notes prises dans divers musées situés à PARIS et à LONDRES.
Derrière l'homme d'Eglise, se cachait un être d'une grande sensibilité ; tout ce qui touchait le domaine artistique était pour lui source d'émotion, la beauté des sculptures éveillait en lui un double sentiment de respect et d'admiration.
Il étaye son argumentation à la lumière de la foi, et de la raison, comparant ses indications relevées dans les collections publiques à l'étude de plusieurs livres de l'ancien testament, en parcourant aussi ce que nous ont laissé HERODOTE (1), DIODORE (2), STRABON (3), JOSEPH (4), PLINE (5), QUINTE-CURCE (6), les Pères de l'Eglise, ainsi qu'un grand nombre d'écrivains anciens. Il reçut même le soutien de l'illustre CUVIER (7), qui dans son discours préliminaire de 1828, bouleversait les fausses illusions des géologues plus ou moins anciens, en établissant que la surface de la terre avait subi diverses révolutions, mais surtout que l'existence de l'homme était d'une date assez récente. Sur la lancée, ce naturaliste démontrait que la géologie et la paléontologie se trouvaient en parfaite harmonie avec le récit de MOÏSE, ce qui apporta des arguments supplémentaires au Père JEAN-BAPTISTE CROIZET.
Nous allons maintenant céder la place à cet éminent paléontologiste : «Nous lisons dans la GENESE, chapitre 10, que NEMROD (8) arrière petit fils de NOË fut le premier roi véritablement puissant, que vingt deux siècles avant notre ère, il bâtit dans la Terre de SENNAAR, BAYLONE, ARACH et CHALANNE, qu'il passa ensuite dans l'Assyrie et construisit NINIVE et ses vastes rues, ainsi que CALACH et la grande ville de RESEN, entre NINIVE et CALACH (voir carte ancienne à la page suivante).
Il n'est donc pas étonnant que le nom de NEMROD se trouve encore dans l'Assyrie, et que les plus anciens géographes l'aient appliqué à plusieurs villes qui existaient sur les bords du Tigre (9) et de l'Euphrate (10).
Sans entrer dans de longs détails sur ces anciens monuments, il me parait nécessaire, pour en apprécier l'importance, d'en signaler quelques uns d'après les notes que j'ai prises à PARIS et à LONDRES, en présence des blocs de calcaire albâtre qui offrent en grand nombre des reliefs aussi curieux .
Des fouilles exécutées dans l'enceinte de l'ancienne NINIVE, où se trouve le village qui porte encore le nom de NINIOUAH avaient fait observer d'énormes murs séparés par un fossé et construits en blocs de grandes dimensions, des dalles de gypse (11), des briques avec caractères cunéiformes, et un gigantesque bas-relief représentant des figures d'hommes et d'animaux.
Ce bas-relief a été détruit par les habitants du pays. Les monuments qui forment la galerie assyrienne au musée national ne viennent pas de cette enceinte : ils ont



GÉOGRAPHIE des HÉBREUX
ET
TABLEAU
DE LA DISPERSION DES PEUPLES
après le déluge.
Corrigée et augmentée.
Lieues de France de 25 au degré.
Stades Hébraïques de 750 au degré.
Indication des Couleurs.
Descendans de Sem.
Descendans de Cham ou Ham.
Descendans de Japhet.
IAM SCHAM OU MER DE SYRIE
MER DES JONCS
GOMER
THUBAL
ASSUR
ELAM
AMMONITES
HAGARENES
MOABITES
NABAÏOTHS
ISMAEL
SAPHTA
THÉMANITES
HEVILA
DEDAN
JECTAN
GEBAL
SABATHA
IORAD
HADORAM
OPHIR
NEPHTHUIM
CHASLUIM
LUDIM
SABA
PHUT
Noph ou Memphis
Babel ou Babylone

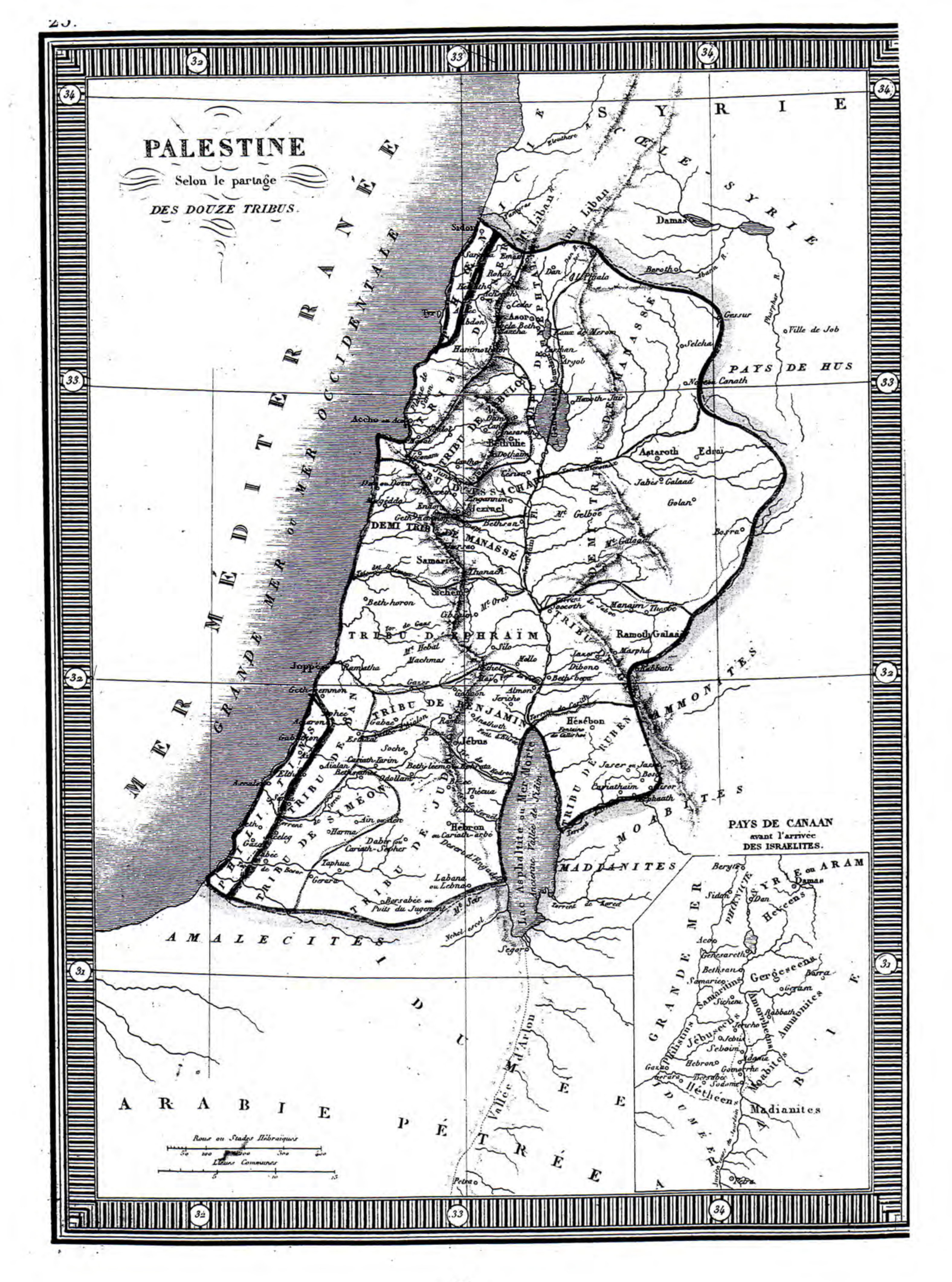
été recueillis sous le village de KHORSABAD à 16 kilomètres au Nord-Est de MOSSOUL, où Monsieur BOTTA avait été envoyé en qualité de consul.
Ses recherches dans un vaste monticule composé de ruines et de murailles en bitume et en briques, ruines que Monsieur BOTTA regarde comme celles du principal palais des rois d'Assyrie, lui fournirent des inscriptions et des débris de bas-relief ; mais nous le répétons c'est à KHORSABAD qu'il a fait ses importantes découvertes. Il est possible du reste que la ville de NINIVE, en s'agrandissant, s'étendit jusqu'à KHORSABAD, puisque les historiens profanes nous disent qu'elle avait 24 lieues (12) de circonférence, et que nous lisons dans le prophète JONAS (13) qu'il fallait marcher environ trois jours pour parcourir cette circonférence.
D'après Messieurs BOTTA, RICH, et bien d'autres voyageurs, on ne voit pas que le mur d'enceinte de l'ancienne NINIVE s'étende jusqu'à KHORSABAD, et quelques savants pourraient en conclure que les anciens historiens, et même les historiens sacrés, nous auraient débité des fables sur l'étendue de cette ville ; mais cette conclusion serait fort peu logique par rapport à l'écriture sainte.
Les historiens profanes ont pu exagérer en parlant de l'étendue des murs de NINIVE : mais les livres saints, la GENESE, les rois, TOBIE (14), JONAS, NAHUM, les autres prophètes qui parlent de NINIVE, ne disent pas un mot de son mur d'enceinte ; ils nous apprennent seulement que NEMROD fonda cette ville, et qu'elle fut ensuite agrandie sans que la première enceinte fût changé. Quant à l'édifice de KHORSABAD, il présentait un grand nombre de salles et de portes ; le taureau ailé à tête humaine y était plusieurs fois représenté, tantôt en petite dimension, tantôt ayant 5 mètres de hauteur.
Ce vaste édifice, qui avait été incendié, présente les ruines d'un palais, d'un temple, d'un bâtiment. On y a fait usage de pierre calcaire (15), de basalte (16), etc. Il est élevé sur une terrasse pavée de briques cuites, laquelle dit Monsieur BOTTA, couvre le sommet d'un monticule artificiel de briques avec revêtement de pierre de taille. C'est sur ce revêtement en gypse que l'on trouve les sculptures les plus remarquables. L'épaisseur des murs va jusqu'à 5.40 mètres.
Monsieur BOTTA a prouvé que l'architecture de NINIVE n'a rien emprunté aux autres peuples les plus anciens.
Ainsi, l'usage d'élever les édifices en briques sur des monticules artificiels également en briques, comme la tour de BABEL, est réellement propre à l'ancienne Assyrie, qui ne manquait ni de montagnes naturelles, ni de pierre utile à toute sorte de construction. Le même Monsieur BOTTA pense ; contrairement à Monsieur FLANDIN, que ces antiques édifices n'étaient pas voûtés, mais couverts en bois surmonté d'argile. Il parait cependant qu'on savait employer la voûte en certaines circonstances, car Monsieur LAYARD déclare qu'il a vu une petite salle voûtée.
Les objets qui dans la galerie du LOUVRE frappent d'abord les regards du spectateur, sont deux taureaux ailés à face humaine, engagés, l'un par le côté droit, l'autre par le côté gauche, dans des blocs de gypse d'un poids de dix à

douze tonnes. La hauteur de ces reliefs est de plus de quatre mètres. Les têtes sont majestueuses, surmontées d'une tiare (17) étoilée que couronnent des plumes droites ; les oreilles sont ornées de pendants (18), la barbe et les cheveux bouclés ; c 'est là l'emblème de la souveraine puissance, et l'une des inscriptions qu'on y voit commence par la formule royale.
Devant l'un de ces hommes-taureaux, qui étaient placés à l'entrée de l'édifice de KHORSABAD, se trouvait un personnage à peu près de la même hauteur, dont les cheveux sont bouclés, la barbe frisée, les oreilles ornées aussi de pendants, les bras et les poignets de riches bracelets ; le vêtement est une courte tunique avec ceinture.
De la main droite, cette figure tient une arme dont la poignée présente une tête de génisse, et de la gauche, elle presse contre son corps un lion qui semble se défendre avec ses griffes.
Les pieds du personnage sont nus, ce qui fait penser à quelques archéologues, qu'il s'agit d'un génie ou d'une divinité.
Devant l'autre homme-taureau, était placée une figure analogue qui est aussi au musée, et qui est encore un peu plus colossale environ 4.75 mètres ; ses pieds sont chaussés de sandales et par-dessus la tunique on voit une longue « stola » bordée d'une riche frange ; des traces de peinture noire et blanche s'observent encore sur la barbe, les yeux et les sourcils.
C'est probablement le symbole de la puissance royale se présentant à l'hommage, la crainte, et même l'adoration du peuple, ainsi que l'apprennent plusieurs passages de la bible.
Parmi les sujets purement religieux et sacerdotaux, ceux qui représentent la divinité comme créatrice des principaux éléments, ont une hauteur d'un mètre jusqu'à trois ; ils sont couverts d'une tunique et de la stola ; la tiare est ornée de cornes et surmontée d'une espèce de fleur de Lys ; on voit aussi des bracelets ciselés sur les bras et les poignets.
Ces personnages portent sur les épaules, des ailes symbole de l'air ; d'une main, la pomme de pin, symbole de feu, de l'autre, un vase, symbole de l'eau ; et les pieds nus sur le sol semblent indiquer la terre.
Une de ces figures, dont le cou est entouré de grosses perles, offre la tête du perenoptère (espèce de vautour) ; elle rappelle le Dieu oiseau, NESROCH dont il est question dans le quatrième livre des rois, chapitre 19 verset 37, ainsi que dans ISAÏE (19), chapitre 37. C'est aussi très probablement la divinité que SESOSTRIS (20) porta d'Assyrie à MEMPHIS (21), et que les Egyptiens adorent sous le nom d'ISIS (22).
Car ce qui dans le principe n'était que l'emblème de la divinité, devint aux yeux des peuples un objet de culte religieux, et c'est là, suivant l'Ancien Testament (sagesse chapitre 13) et les plus savants antiquaires (autrefois archéologues), une des principales causes de l'idolâtrie que favorisèrent les prêtres de cette antique époque, en refusant de propager la véritable doctrine.

On voit sur les reliefs de KHORSABAD une espèce de caravane qui semble se diriger vers le Dieu BÊL, BAAL (23), ou MOLOCH (24), figurer des dromadaires qui sont employés dans les longs voyages, ainsi qu'un enfant et d'autres personnages qui portent leurs offrandes.
Or, l'écriture Sainte nous apprend encore qu'on immolait à cette divinité du soleil ; car BÊL ou BAAL signifie seigneur ; et MOLOCH prince ou roi.
C'est un des noms du soleil ; et il est probable que la première idolâtrie a été l'adoration des astres.
Quelques écrivains sérieux ont pensé que le Dieu BÊL était NEMROD, fondateur de l'Empire des Assyriens et de celui des Babyloniens ; mais il nous parait plus vraisemblable que le culte des morts n'est venu qu'après celui des astres, surtout chez les Chaldéens où l'astronomie avait déjà fait de grands progrès, même au temps de JOB (25), qui vivait douze siècles avant l'ère Chrétienne. IL est certain du reste, que le culte des grands personnages a été ensuite porté jusqu'à l'idolâtrie.
Plusieurs de ces prêtres, sacrificateurs ou prophètes se trouvent représentés sur les bas-reliefs Assyriens ; leur hauteur est depuis moins d'un mètre jusqu'à deux mètres. Ils ont aussi la figure barbue, les oreilles ornées de pendants, les pieds chaussés de sandales, les bras entourés de bracelets.
Ils sont revêtus de riches tuniques, sur lesquelles passent des dalmatiques (26) bordées de franges.
L'un tient à la main droite une fleur de lotus, et sur le bras gauche une gazelle ; un second lève la main droite en signe d'invocation, et soutient de la gauche une plante analogue ou alors un grenadier (27) avec ses grenades, ou peut-être encore des grelots propres à appeler le peuple à la prière ; un troisième, qui est semblable, mais plus petit, a devant lui une plante du genre de l'agavée (28), dont la hampe est chargée de rameaux fleuris, et dont la base est garnie de feuilles qui présentent l'aspect d'une fleur de Lys.
Enfin, on voit un autre personnage représenté sans plante sacrée, dont la tunique est moins ornée, et dont la hauteur n'est que de 95 centimètres ; c'est un prêtre d'un ordre inférieur, comme chez les juifs, suivant MOÏSE. On observe également sur ces figures des traces de peinture assez bien conservée. On a découvert en outre, à KHORSABAD, des idoles à têtes d'animaux et un autel circulaire, supporté par une base en forme de trépied, et monté sur des griffes de lion ; sa hauteur est de 82 centimètres. Nous avons vu, à PARIS et à LONDRES, un grand nombre d'autres figures représentant des rois avec le sceptre et d'autres attributs, ainsi que des prêtres et d'autres personnages portant les objets destinés aux sacrifices.
Les plus riches couleurs, les pierreries, les matières les plus précieuses, les broderies, les galons, les fanons de la tiare, la tunique, la ceinture, les agrafes, etc... : en un mot tout annonce que les vêtements des dieux, des rois et des prêtres étaient d'un grand prix et d'un travail admirable.

Or ces vêtements ont la plus frappante ressemblance avec ceux indiqués par MOÏSE, 15 siècles avant notre ère, portés par son frère aîné AARON, qui fut le premier grand prêtre des Hébreux, mais ils furent aussi portés par les autres prêtres juifs (voir quelques pages plus loin une ancienne carte).
L'auteur du Pentateuque (29) nous parle du rational ou pectoral (30) et des pierres précieuses sur lesquelles étaient gravés les noms des enfants de JACOB (31), et on plaçait sur l'EPHOD (32) comme des agrafes.
L'EPHOD que le législateur des juifs nomme super-humérale, était ce riche vêtement qui descendait du haut des épaules, tel que nous le voyons sur nos figures assyriennes.
MOÏSE dans le chapitre 28 de l'exode, décrit tout au long ces riches vêtements du grand-prêtre. Nous lisons au verset 6 : « l'ephod sera d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, de lin fin, d'un tissu de plusieurs fils de diverses couleurs . Vous ferez aussi (verset 15) le rational d'un tissu de plusieurs couleurs de même que l'ephod ; vous y emploierez l'or, le pourpre (33), l'hyacinthe (ancien nom de la jacinthe), l'écarlate (couleur d'un rouge vif) teinte deux fois, et le fin lin retors (qui a été tordu plusieurs fois) ; et (verset 39) vous ferez aussi une tunique de fin lin et une tiare de même matière ; la ceinture sera d'un ouvrage de broderie, etc... »
MOÏSE signale plusieurs autres détails que présentent nos personnages sacerdotaux de l'Assyrie ; il parle d'inscriptions, de rubans de couleur et même de grenades et de grelots que le grand-prêtre portait en entrant dans le sanctuaire.
Quant aux cornes qui entourent la tête des prêtres Assyriens, on sait que MOÏSE lui-même, descendant du mont Sinaï (34), avait la tête ornée d'espèces de cornes qui, suivant les plus judicieux interprètes, étaient des rayons de lumière.
Ces cornes ont joué un grand rôle dans le culte des anciens peuples, puisqu'on les voit encore sur bon nombre de monuments qui représentent les dieux ou les idoles du paganisme.
Il en a été de même des vêtements sacerdotaux plus ou moins riches, mais de diverses couleurs. « Il faut, dit ARTEMIDORE, que les prêtres et ceux qui se font initier aux mystères de BACCHUS (35), aient des habits de pourpre bigarré. »
SILIUS ITALICUS (36) nous apprend que dans le très ancien temple de GADES (ville de l'ancienne Hispanie aujourd'hui CADIX en espagne), les prêtres phéniciens portaient de toute antiquité des vêtements semblables à ceux que les Romains appelaient LATUS CLAVUS, dont l'étoffe avait de grandes bandes de pourpre.
A ROME, les prêtres de MARS (37), appelés SALIENS, étaient revêtus de robes de plusieurs couleurs, ainsi que le prêtre phrygien (38) et la prêtresse phrygienne à la fête de Cybèle (39).
C'était aussi l'habit des prêtres de l'ancienne Egypte, et il n'y avait pas jusqu'aux voiles dont ils ornaient leurs temples et qu'ils tendaient pour dérober

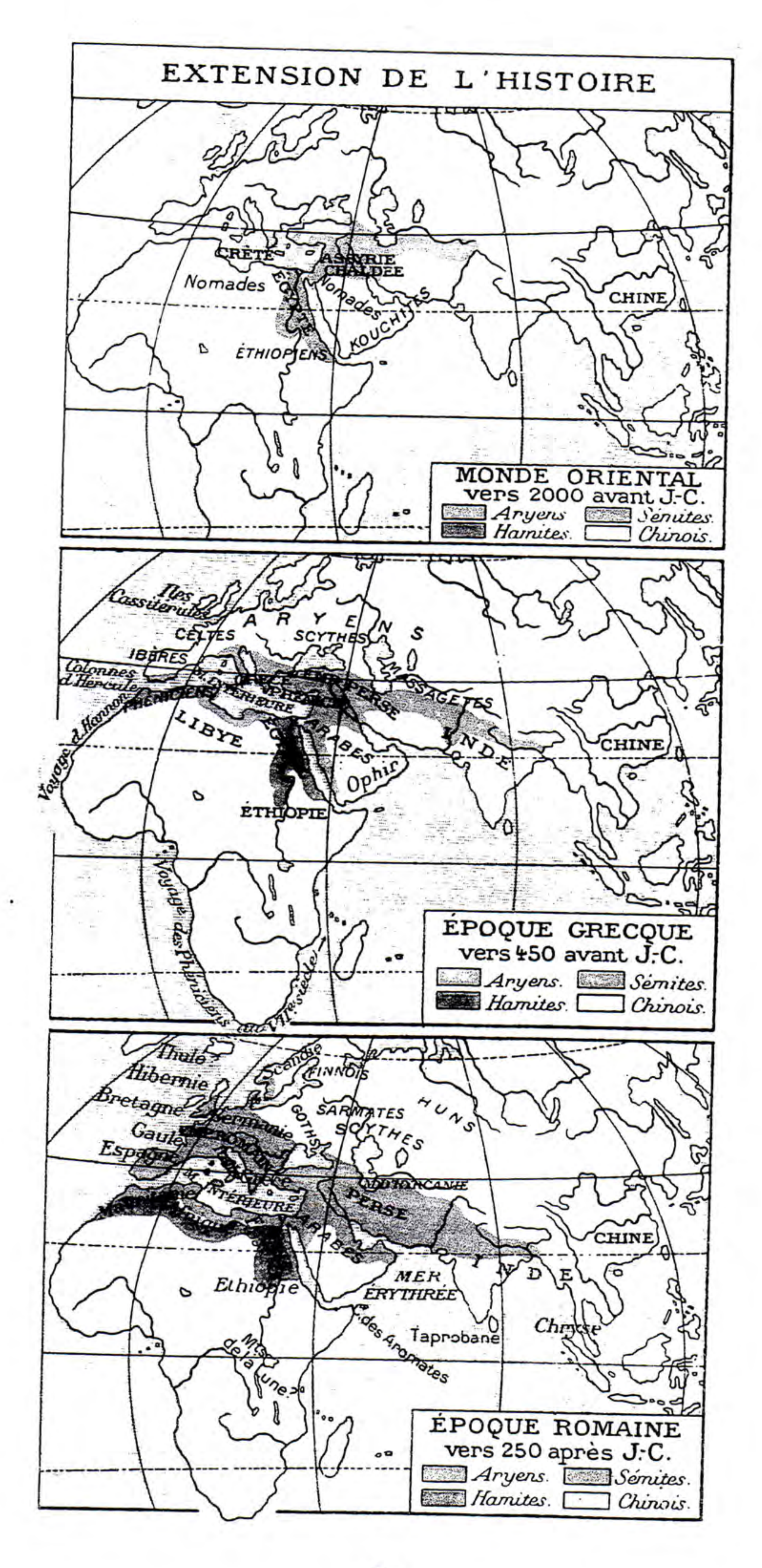
au peuple l'objet de leur culte, qui ne fussent aussi de couleurs diverses. SAINT CLEMENT D'ALEXANDRIE (44) se trompe grossièrement lorsqu'il dit dans son livre verset 8, chapitre 48, que ces tissus de diverses couleurs ont été inventés par les anciens habitants d'ALEXANDRIE (41). Non seulement l'exode, comme nous venons de voir, mais encore la GENESE, nous apprennent qu'ils étaient connus avant l'existence de cette ville jadis célèbre.
Le patriarche JACOB, il y a 36 siècles, fit faire pour son fils JOSEPH une robe de ce genre (GENESE chapitre 37 verset 3). Plus tard, le prophète EZECHIAS (42) (chapitre 23, versets 14 et 15) parle des chefs militaires qui, chez les Babyloniens, Assyriens et Chaldéens étaient représentés sur les murailles ; il parle aussi des diverses couleurs de leurs tiares ; les baudriers, les glaives, les flèches , les carquois, les massues, les lances, les épées sont plus ou moins ornés, suivant la dignité des personnages qui les portaient.
Car, s'il se trouve dans les musées assyriens de PARIS et de LONDRES, plusieurs sujets religieux, on y voit aussi en grand nombre des reliefs qui représentent des soldats armés de lances, de masses offensives, de flèches, d'arcs, on voit des combats de tout genre, des villes et forteresses assiégées et défendues vigoureusement, des échelles, des cordes, des machines dont quelques-unes sont analogues au bélier, des prisonniers enchaînés, des morts et des mourants, des citadelles à créneaux, des cavaliers, des chariots conduits par plusieurs chevaux superbement enharnachés, ayant une espèce de cristal sur la tête et des glands au poitrail.
On voit sur un bas-relief de KHORSABAD un roi magnifiquement vêtu, tenant une lance d'une main, et, de l'autre, des courroies attachées à des anneaux qui percent la lèvre inférieure de certains prisonniers, dont l'un est à genoux devant lui.
Ce roi barbare semble arracher, avec la pointe de sa lance, les yeux à celui qui est prosterné, et commander le massacre des autres.
Or, nous lisons dans le 4ème livre des rois, chapitre 25, et dans le prophète JEREMIE (43), chapitre 39, un trait de barbarie tout à fait semblable. NABUCHODONOSOR, après avoir saccagé JERUSALEM (44), fit arrêter le roi SEDECIAS et ses fils qui cherchaient à se sauver, il ordonna ensuite qu'on les conduisît à RHEBLATHA (qui fut ANTIOCHE), et là, après avoir prononcé leur sentence, il fit tuer les enfants du roi, et après avoir crevé les yeux au roi lui-même, il le fit charger de chaînes et conduire à BABYLONE.
On y voit encore des expéditions navales dont les navires sont chargés de troncs d'arbres et accompagnés par des taureaux ailés et par le Dieu DAGON (45), dont il est question dans le livre des juges, et le premier livre des rois, ESDRAS (46) (chapitre 3 verset 7) indique l'usage d'amener des troncs de cèdres du haut du LIBAN (47) et de les embarquer sur la mer, ce que fit SALOMON (48) lorsqu'il construisit son magnifique temple.
On observe aussi dans les flots des poissons de diverses espèces, des crabes, des serpents, des tortues, etc...


PALESTINE
Selon le partage
DES DOUZE TRIBUS.
MER MÉDITERRANÉE
GRANDE MER ou MER OCCIDENTALE
SYRIE
CŒLÉSYRIE
PAYS DE HUS
Damas
Sidon
Tyr
Accho
Joppé
Samarie
Sichem
Jezrael
Jébus
Hébron
Hésebon
Ramoth Galaad
Astaroth
Edraï
TRIBU D'ÉPHRAÏM
TRIBU DE BENJAMIN
TRIBU DE DAN
TRIBU DE SIMÉON
TRIBU DE JUDA
TRIBU DE RUBEN
TRIBU D'ISSACHAR
TRIBU DE ZABULON
DEMI TRIBU DE MANASSÉ
AMMONITES
MOABITES
MADIANITES
AMALECITES
ARABIE PÉTRÉE
IDUMÉE
Lac Asphaltite ou Mer Morte
PAYS DE CANAAN
avant l'arrivée
DES ISRAELITES.
GRANDE MER
SYRIE ou ARAM
Madianites
IDUMÉE
Petra

Nos bas-reliefs assyriens présentent encore des scènes de festins, des chasses, des scènes pastorales, des troupeaux et des bergers avec instruments à cordes, et même un instrument à vent assez semblable à la cornemuse de nos montagnes.
Enfin, on a découvert plusieurs autres petits monuments en terre, en CALCEDOINE (49) et en bronze, des figurines, des sceaux, un lion, des bracelets, des ustensiles, des vases, etc ...
Mais ce qui me parait du plus haut intérêt dans ces imposantes découvertes, ce sont les très nombreuses inscriptions en caractères cunéiformes. Il est vrai qu'on n'est pas encore parvenu à les lire d'une manière satisfaisante : cependant quelques savants en France et en Angleterre commencent à les comprendre en partie.
On y distingue trois genres d'écriture, dont le principe est toujours en forme de coin, mais dont la combinaison est différente. Cet ancien Persan est du ZEND (50), se rapprochant plus du sanscrit (51) et du Grec que le ZEND des livres de ZOROASTRE (52). L'un de ces genres d'écriture est, à quelques modifications près, celui qui s'est retrouvé sur les parties de l'édifice de KHORSABAD, ainsi que sur d'autres monuments, et commence, par là même, à fournir la clé des anciennes écritures assyriennes. Ce qui est étrange, c'est que cette ancienne langue est très voisine du Chaldéen de la Bible.
L'histoire sacrée qui, pour le sujet qui nous occupe, est un guide plus sûr que l'histoire profane, puisque l'ancienne JUDEE (53) a eu de fréquentes et cruelles relations avec BABYLONE et NINIVE, nous apprend que le prophète JONAS, huit cents ans avant JESUS-CHRIST, que TOBIE, qui était aussi à NINIVE en qualité de captif, prédirent la ruine de cette ville.
Elle fut en effet saccagée, d'après les historiens profanes eux-mêmes, par les MEDES (54) et les Babyloniens sous SARDANAPALE (55) qui se brûla dans son palais pour échapper aux mains de ses ennemis ; mais elle se releva de ses ruines sans discontinuer de se livrer à ses injustices et à ses crimes.
Enfin le prophète NAHUM vint annoncer en termes très énergiques la destruction complète de cette infâme ; et cette prophétie s'accomplit à la lettre, un siècle après, par l'armée d'ASTYAGE (56), fils de CYAXARE (57), roi des MEDES, et celle de NABOPOLASSAR (58) roi de BABYLONE.
JONAS lui-même, nous apprend que, lorsque cette ville fut ravagée, elle comptait environ cent vingt mille âmes. Les habitations de cette antique époque, étaient entourés de terres cultivées et surtout de vastes jardins.
Ainsi NINIVE fut anéantie pour toujours plus de six cents ans avant l'ère Chrétienne, et par là même les monuments de KHORSABAD ne peuvent guère avoir moins de 25 siècles.

Nous avons observé, surtout au musée britannique, des sculptures, des ustensiles, des vases, etc, qui ont aussi de la ressemblance avec d'autres objets de même genre, fort anciens, et découverts dans l'antique ETRURIE (59), dans

les INDES, dans la CHINE, et même dans l'AMERIQUE. L'art grec a également puisé ses inspirations dans les monuments Assyriens et Egyptiens.
Il est en effet aussi admirable qu'étonnant, de voir tout à coup de nos jours, un grand nombre de sculptures antiques et d'inscriptions, en écritures primitives, présenter une foule de faits déjà signalés dans l'Ancien Testament.
Le taureau fut, dans toutes les religions anciennes, l'animal symbolique de la puissance divine. C'est le taureau que monte MITHRA (60) dans la théologie persane ; c'est BACCHUS que les Arabes représentaient sous l'emblème du bœuf, c'est l'Apis (61) des Egyptiens. Dans le ZEND-AVESTA, on lui donne l'épithète de taureau pur et lumineux. Suivant MACROBE (62), les cornes de BACCHUS étaient la figure des rayons solaires, ce qui les fait appeler «aurea» par notre SIDOINE APOLLINAIRE (63).
Ces idées se retrouvent dans les contrées les plus reculées de l'Orient, chez les Japonais, chez les Indiens, comme chez les Grecs et les Romains. Elles ont même pénétré dans les contrées glacées de l'Europe.
Le taureau à face humaine, même avec des ailes, comme le serpent également à face humaine a joué un grand rôle aussi chez les anciens Egyptiens dans la grande GRECE etc...
Dans l'Ecriture Sainte, Dieu est souvent appelé abbir, mot qui, d'après BROCHARD, signifie également puissant et taureau.
Les Israélites s'abandonnant à l'idolâtrie dans le désert, adorèrent un veau d'or. MOÏSE bénissant les douze tribus, compare celle de JOSEPH à la beauté et à la force du taureau. La première lettre de l'alphabet hébraïque (aleph), présente quelques formes de taureau ; d'après plusieurs auteurs, cette phrase désigne aussi le commencement et le principe de toutes choses. »
JEAN BAPTISTE CROIZET veut, par cette démonstration fort intéressante par ailleurs, apporter la preuve de la véracité des écrits bibliques.
Pour en arriver à cette conclusion il faut tenir compte de plusieurs éléments qui sous-tendent ses réflexions.
-------------------------> Il est avant tout un homme d'Eglise
-------------------------> Doublé d'un esprit scientifique avec les connaissances et le savoir de son époque.
-------------------------> Ensuite il trouve avec d'autres chercheurs une certaine analogie avec des vêtements portés quelques milliers d'années auparavant, et qui avaient une étrange ressemblance avec ceux portés dans l'ancienne ASSYRIE.
-------------------------> Il en est de même des divers objets retrouvés dans des pays fort éloignés les uns des autres, tels que la CHINE, les INDES, l'ETRURIE, l'AMERIQUE.
-------------------------> Mais ce qui attire surtout son attention, ce sont les similitudes que l'on retrouve dans certaines écritures, car cette ancienne langue est proche du CHALDEEN de la BIBLE, et un grand nombre de sculptures et d'inscriptions en écriture primitive présentent un nombre considérable d'événements déjà signalés dans l'Ancien Testament.


EXTENSION DE L'HISTOIRE
CRÈTE
ASSYRIE
CHALDÉE
Nomades
ÉGYPTE
Nomades
KOUCHITES
ÉTHIOPIENS
CHINE
MONDE ORIENTAL
vers 2000 avant J.-C.
Aryens.
Sémites.
Hamites.
Chinois.
Iles Cassiterides
ARYENS
CELTES
SCYTHES
IBÈRES
Colonnes d'Hercule
PHÉNICIENS
PERSE
MASSAGÈTES
LIBYE
ARABES
INDE
CHINE
Ophir
Voyage d'Hannon
ÉTHIOPIE
Voyage des Phéniciens au VIe siècle
ÉPOQUE GRECQUE
vers 450 avant J.-C.
Aryens.
Sémites.
Hamites.
Chinois.
Thulé
Hibernie
Bretagne
Scandie
FINNOIS
SARMATES
HUNS
GOTHS
SCYTHES
Germanie
Gaule
Espagne
PERSE
ARABES
CHINE
INDE
Ethiopie
MER ÉRYTHRÉE
Taprobane
Chryse
C. des Aromates
Mts de la Lune
ÉPOQUE ROMAINE
vers 250 après J.-C.
Aryens.
Sémites.
Hamites.
Chinois.

Alors mythe ou réalité ?
Dans tous les cas, je me garderais bien de porter un jugement de quelque nature qu'il soit, n'étant pas un spécialiste de l'histoire en général, et de l'histoire Sainte en particulier. Par contre, il n'est pas inutile de penser qu'en différents endroits de la terre, des humains aient pu réfléchir et inventer divers sculptures et objets se ressemblant, en des périodes très proches les unes des autres .
Mais aussi ces populations devaient certainement entretenir entre elles des contacts, par voie maritime ou par caravane, échangeant entre elles différentes choses par le biais du troc, ou lors des invasions et des guerres.
Quant à l'écriture dans ces temps reculés, elle était d'une forme et d'un caractère très primaires, donc peu différente l'une de l'autre, et elle se retrouvait certainement dans les civilisations des premiers âges.
Alors me direz-vous, les écrits de la Bible (64) dans tout ça ! Que répondre sinon que les voies du Seigneur sont impénétrables, en tout cas le curé CROIZET en était profondément persuadé, avec comme finalité, le mystère divin de la création. De toute manière c'est cette réflexion qui le guida tout au long de sa vie et de son œuvre.
De l'Antiquité jusqu'au Moyen-Age, les docteurs chrétiens avaient une vision «créationniste» de notre univers, notre bonne vieille terre ne devait avoir pour eux guère plus de quelques dizaines de milliers d'années (entre 20000 et 30000 ans probablement), et remontaient la création de l'homme entre cinq et dix mille ans.
Puis de la renaissance au dix huitième siècle, les savants et auteurs chrétiens ayant toujours une perception «créationniste», évaluèrent l'existence de notre monde à quelques centaines de milliers d'années (entre 200000 et 300000 ans) et la venue de l'être humain à quelques dizaines de milliers d'années (entre 20000 et 50000 ans).
Il fallut attendre le début du 19 ème siècle et l'arrivée des scientifiques laïques ; plus réalistes et pertinents avec le savoir de leur temps, ils eurent une vue évolutionniste, plus conforme avec les progrès de la science, et avec cette nouvelle façon de voir et de comprendre l'évolution de l'univers, ils firent vaciller le système antique qui avait eu cours pendant des milliers d'années.
Dans ses «observations générales sur la géologie» publiées en 1853, JEAN-BAPTISTE CROIZET ne donne aucune date précise des différentes époques en question.
Par contre à la page 55 il écrit «en remontant encore plus haut, nous trouverons, dans les terrains secondaires, les immenses débris d'au moins une autre zoologie bien différente des trois zoologies, que nous venons de signaler. »
Quelques lignes plus loin « les premières formes de vie ont laissé leurs dépouilles dans les anciens terrains que nous désignons tout simplement sous la dénomination de terrains trilobitiens et carbonifères».
Quel fut son système de référence pour déterminer l'époque à laquelle il fait allusion ?

Il fait probablement remonter à quelques millions d'années les premières structures vivantes, puis viennent ensuite des formes de vie plus organisées à reproduction sexuée, puis les poissons et coquillages que l'on retrouve sur les fossiles, puis les premiers vertébrés et début des végétaux terrestres, ensuite les premiers animaux terrestres et premiers mammifères, et enfin pour finir l'homme au sommet de la pyramide. De toute évidence les datations de l'Abbé CROIZET furent trop évasives, par rapport à celles que nous connaissons à l'heure actuelle.
Exemples : les terrains secondaires ont 150 millions d'années et les terrains carbonifères dateraient de l'ère primaire au cours de laquelle se formèrent les grands dépôts de houille (300 millions d'années).
Nous trouvons cinq grandes divisions de l'histoire de la terre

------------> Précambrien au antécambrien	4 milliards d'années
------------> Primaire ou paléozoïque	300 millions d'années
------------> Secondaire ou mésozoÏque	150 millions d'années
------------> Tertiaire ou cénozoÏque	60 millions d'années
------------> Quaternaire	2 à 3 millions d'années

D'après une étude récente notre monde a plus de 4.5 milliards d'années et on aurait trouvé des traces de vie fossilisée vieille de 580 millions d'années.
Quant à l'apparition de l'homme sur terre, il faut retenir comme date 8 millions d'années quand notre généalogie s'est détachée du règne animal, ensuite ce fut une lente évolution, on peut partager le paléolithique en quatre périodes.
-------------> Le paléolithique archaïque (2.5 millions à 700000 ans) qui voit l'apparition de l'homo habilis en Afrique
-------------> Le paléolithique inférieur (700000 à 100000 ans), pendant lequel l'homo erectus peuple l'ancien monde.
-------------> Le paléolithique moyen (100000 à 35000 ans), avec les premiers rites funéraires de l'homme de NEANDERTAL
-------------> Le paléolithique supérieur (35000 à 9000 ans), où règne l'homo sapiens.
A différentes périodes de notre histoire, des hommes d'Eglise à l'esprit réfractaire à la raison et au progrès se sont ingéniés à retarder le développement des sciences, soit par malveillance, obscurantisme ou tout simplement par pure ignorance.
Ils usèrent envers les savants de tout un arsenal juridico-religieux, allant de la simple menace à l'excommunication.
Ils utilisèrent aussi des méthodes plus expéditives et très variées, allant de la prison à la torture, avec hélas un passage obligé sur le bûcher.
Mais parfois, de ces ténèbres, semblait émerger la lumière de la connaissance grâce à des savants laïques, mais aussi ecclésiastiques qui eurent suffisamment d'aptitude naturelle pour faire cohabiter sans trop de discorde, le savoir et la religion ; ces deux principes qui semblaient à première vue antinomiques se rapprochaient, et peu à peu, chacun y trouva son compte. Pour certains les

progrès de la science n'avaient été qu'une longue marche vers la connaissance, et cette dernière ne fut possible que grâce à l'intelligence humaine qui s'était peu à peu manifestée tout au long de ces centaines de milliers d'années.
Pour d'autres, les êtres pensants ne pouvaient être qu'à l'image de Dieu, mais ce dernier nous mettait à l'épreuve, en ne nous offrant que très progressivement les bienfaits du développement de la civilisation.
Tel fut je crois, le point de vue de JEAN-BAPTISTE CROIZET, mais aussi de certains théologiens qui entrevoyaient une corrélation entre l'évolutionnisme et les écrits bibliques.
Le révérend Père THEILHARD DE CHARDIN (1) ne disait-il pas que «l'évolution ne contredit pas l'autorité de la Bible, mais encore elle peut en éclairer la compréhension. »
Ces paroles furent écrites et prononcées environ un demi-siècle après la parution des «observations générales sur la géologie et la paléontologie et dont je vais vous parler maintenant. (extrait du livre de J-B CROIZET) :
« En 1835, une pluie torrentielle forma un petit ravin dans le coteau qui s'élève sur la rive gauche de la COUZE, tout près de NESCHERS, et dont la hauteur est d'environ cent mètres (mesure barométrique prise en ma présence par M. ELIE DE BEAUMONT). Je me mis aussitôt à gravir la montagne sans sortir de ce ravin sinueux, depuis le niveau de la rivière jusqu'au sommet, dit le plateau de la GRAVE, et je comptai plus de cent cinquante couches de nature et d'épaisseur diverse, à peu près horizontales et parfaitement stratifiées.
Au lieu de les décrire chacune en particulier, ce qui nous conduirait trop loin, nous les divisons en quatre parties ou groupes principaux. Le premier groupe qui au niveau de la COUZE, repose sur le granit (2), à quatre vingt dix mètres au-dessus de la mer, est composé d'une puissante couche de grès (3) ou arkose (4), en contact avec la roche primordiale, avec laquelle elle semble se confondre, et puis alternativement de plusieurs autres couches de grès et d'argile (5). Les argiles sont vertes et compactes ; les grès sont tantôt à gros grains de quartz (6), tantôt à grains fins, et quelques-uns présentent des zones de couleur jaunâtre et ferrugineuse sur un gris verdâtre. Dans un banc qui a deux mètres d'épaisseur, les grains de quartz abondent à la partie inférieure, tandis que la partie supérieure est argileuse, ce qui prouve qu'ils se sont formés successivement dans un liquide, et que les parties les plus pesantes ont dû se déposer les premières.
Viennent ensuite plusieurs autres bancs de grès, qui alternent avec des couches d'argile verte. Le calcaire schisteux (7) et compact commence aussi à paraître.
Dans le second groupe, en allant toujours de bas en haut, c'est à dire des formations les plus anciennes à celles qui le sont moins, les grès disparaissent presque entièrement. On ne voit dans ce groupe que des bancs d'argile rouge, d'argile verte, et de calcaire compact, qui alternent assez régulièrement, et dont quelques-uns ont jusqu'à quatre pieds (8) de puissance, tandis que d'autres n'ont

que quelques pouces (9) d'épaisseur. Ce groupe m'a offert cinquante cinq couches.
Le troisième groupe ne présente plus d'argile. Il est composé de plusieurs bancs de marne (10) et de calcaire qui se succèdent régulièrement. Le quatrième est entièrement composé de terrains volcaniques. On observe d'abord sur le calcaire marneux un banc de galets de diverses dimensions, en grande partie basaltique, avec sable et oxyde de fer (11), et dont l'épaisseur est de cinq à six pieds. Sur ce banc de galets est un dépôt de tuf ponceux (12) d'environ vingt pieds de puissance, qui supporte lui-même un autre dépôt de sable, de gravier, avec des galets de ponce (13), de basalte, de trachyte (14), de roches primitives, et j'ai observé de minces zones de trassoïte. C'est ce dernier dépôt, d'environ dix-huit pieds qui couronne le plateau de la GRAVE, tant est faible la couche végétale.
Le granit est, à NESCHERS, la base de toutes les formations que nous venons de signaler. Il ne s'élève, près du pont de cette commune, qu'au niveau de la COUZE, c'est à dire à quatre cent dix mètres au-dessus de la mer.

«Tout près de SAINT YVOINE canton d'ISSOIRE, des filons de porphyre (15) ont percé le granit, et semble aussi l'avoir soulevé sur la rive gauche de l'ALLIER. Il en a été de même sur la rive droite, où l'on observe un puissant filon de ce genre, près de FOUR LA BROUQUE. Ce granit qui s'élève à plus de cent cinquante mètres au-dessus de celui de NESCHERS, malgré le peu de distance qui les sépare, lui est absolument semblable.
C'est sur cette roche cristalline (16) et primordiale (17) que repose le vaste plateau de FOUR LA BROUQUE, composé d'arkose et d'argile compacte qui ont également la plus grande analogie avec les grès et argiles superposés au granit de NESCHERS.
Les bancs de FOUR LA BROUQUE s'inclinent vers MONTPEYROUX et NESCHERS, suivant la forme du bassin granitique, et se relèvent ensuite avec la roche primaire vers CHAMPEIX et ses environs.
A nos yeux, les arkoses et argiles inférieures de FOUR LA BROUQUE et de NESCHERS, les arkoses de NONETTE, etc sont de la même époque géologique. Mais quelle a été cette époque ? Voilà une question que j'ai cherchée à résoudre depuis de longues années, et qui m'a offert de véritables difficultés.
Sans doute, pendant la formation des immenses dépôts secondaires que la mer a laissés sur le globe, et qui manquent complètement en AUVERGNE ; sans doute aussi pendant celle des terrains carbonifères dont nous voyons des lambeaux au sud, au nord et à l'ouest de notre département, il devait se former des roches sédimentaires (18) dans le bassin de la LIMAGNE, et il serait assez logique de conclure que ces sédiments ne peuvent être que ceux qui reposent sur la roche primordiale, et dont les caractères se rapprochent le plus de ceux des terrains secondaires ; mais la géologie ne se contente plus de raisonnement, il lui faut des faits. »

«Après bien des recherches, j'ai découvert dans l'arkose de FOUR LA BROUQUE une petite coquille bivalve (19) que je n'ai pas rencontrée dans nos terrains tertiaires, plus des empreintes végétales qui n'ont pas de rapport avec celles des lignites (20) qui appartiennent à ces mêmes terrains, tandis qu'elles se rapprochent de la végétation de la houille (21).
Enfin tout récemment, M. l'abbé CISTERNE DE L'ORME, curé de SAINT YVOINE, m'a donné une vertèbre trouvée dans un banc supérieur de FOUR LA BROUQUE , et qui a appartenu à un grand saurien bien différent du crocodile dont notre terrain tertiaire nous a fourni tant de débris fossiles. D'où je crois pouvoir conclure que les bancs inférieurs de notre coupe géologique sont contemporains des anciennes formations secondaires.
Si cette manière de voir est fondée, la seconde partie de la coupe, composée d'un grand nombre de couches d'argile verte, d'argile rouge, et de calcaire sans fossiles se rapporterait aussi, pour l'âge, aux terrains secondaires moins anciens, et surtout à la craie (22), qui est l'étage supérieur de ces terrains.
Les dépôts d'argile sont très considérables dans les cantons de CHAMPEIX, d'ISSOIRE, d'ARDES, de SAUXILLANGES, de SAINT -GERMAIN, ainsi que dans plusieurs cantons de la Haute Loire et du CANTAL. Ils s'élèvent à MONTROSE près de CHAMPEIX, à plus de cent mètres au-dessus de ceux de NESCHERS.
Si les argiles, comme les grès, et nous ne saurons en douter, sont le résultat de la décomposition des roches primaires, composées en grandes partie de quartz, de feldspath (23), de mica (24), d'amphibole (25), etc, il est incontestable qu'il a fallu bien des siècles pour que cette décomposition se soit opérée, et que nos nombreuses couches se soient formées dans nos bassins. Cette formation n'a pu avoir lieu que successivement et par intervalles ; de manière que lorsque les eaux tenaient en dissolution du fer hydraté avec les molécules argileuses, elles formaient une couche à teinte rougeâtre ; puis les sources calcarifères déposaient leur banc de calcaire, et ainsi de suite.
C'est donc pendant ce long espace de temps, en y comprenant celui que réclament nos grès et argiles inférieurs, que se déposaient tous les terrains secondaires de la terre. »
« Venons maintenant à la troisième partie de notre coupe géologique. Ici la distinction des terrains est parfaitement tranchée. Jusqu'à présent cette coupe a offert des bancs d'arkose et d'argile rouge et verte qui alternent entre eux, puis les argiles qui alternent avec des bancs de calcaire sans fossiles, du moins sans les moindres débris de mammifères vivipares.
La formation de calcaire marneux, au contraire, ne présente rien de tout cela. Ces couches, au nombre de plus de trente, et se succédant alternativement d'une manière très régulière sont exclusivement composées de marne et de calcaire.
Les couches de marne tirent sur le bleu ; celles de calcaire, du moins plusieurs, sont jaunâtres. Cette formation qui existe dans presque toute notre LIMAGNE, et dans bien d'autres contrées, et qui pénètre à une grande profondeur à

RANDAN, tandis qu'elle s'élève à une grande hauteur à OLLOY, nous a fourni un très grand nombre de fossiles à NESCHERS, à la SAUVETAT, à COURNON, au Petit-PERIGNAT, à DALLET, à PONT-DU-CHÂTEAU, à LEZOUX, et dans plus de vingt autres localités.
Ces fossiles sont des mollusques : LIMNEES (26), PLANORBES (27), etc ; des reptiles : tortues, crocodiles, lézards, serpents, etc ; des oiseaux en grand nombre, parmi lesquels quelques oiseaux carnassiers et beaucoup d'échassiers et de palmipèdes ; des œufs d'oiseaux et de reptiles ; des mammifères pachydermes, carnassiers, ruminants, rongeurs, insectivores, etc...
C'est à cette formation que nous rapportons les marnes de VOLVIC, les grès adossés aux argiles de SAINT-GERMAIN LEMBRON et de BOUDE, où nous avons découvert les mêmes fossiles. C'est encore à cette formation, mais à un étage supérieur, qu'appartiennent une partie des PUYS DE NONETTE, de BARNEIRE ? DE SAINT-ROMAIN, de CORENT où nous avons recueilli, avec des potamides (28), un grand nombre d'insectes, de petits poissons, des plumes d'oiseaux, et beaucoup d'empreintes végétales. »
« A ces deux étages de nos terrains tertiaires, nous pourrions en ajouter un troisième plus récent, celui des calcaires concrétionnés et d'espèces de meulières (29) qui correspondent au terrain tertiaire supérieur du bassin parisien ; mais s'il y a confusion à ne pas diviser les terrains, cet inconvénient peut aussi résulter de la multiplicité des divisions.

(Les dessins qui vont suivre font partie d'une étude réalisée par Jean-Baptiste CROIZET sur les diverses couches composant le terrain dans le département du Puy-de-Dôme et dans plusieurs communes dudit département).

N.° 1 des Coupes.

Ordre général de superposition des Terrains

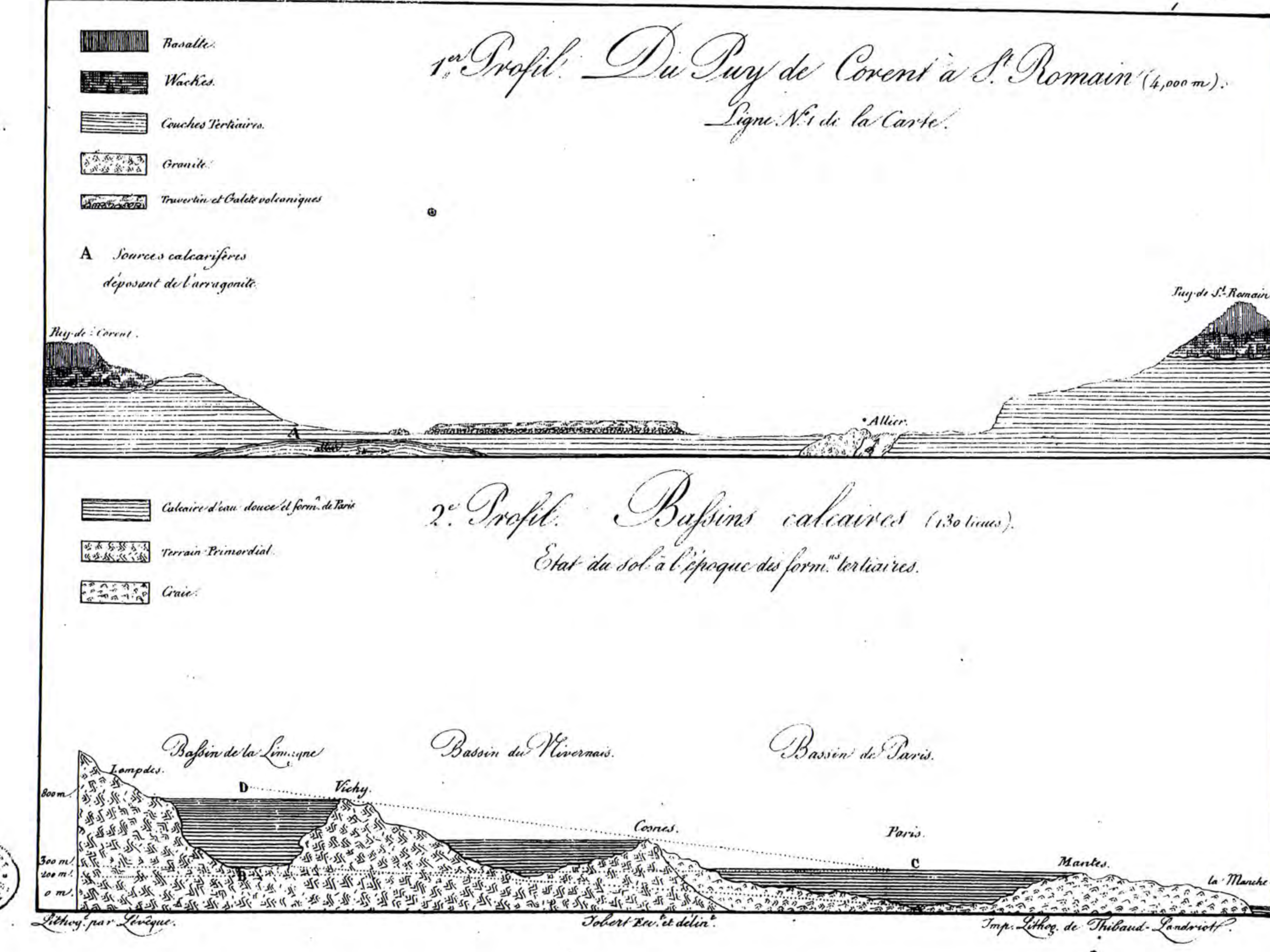
dans le Départ.t du Puy-de-Dôme.

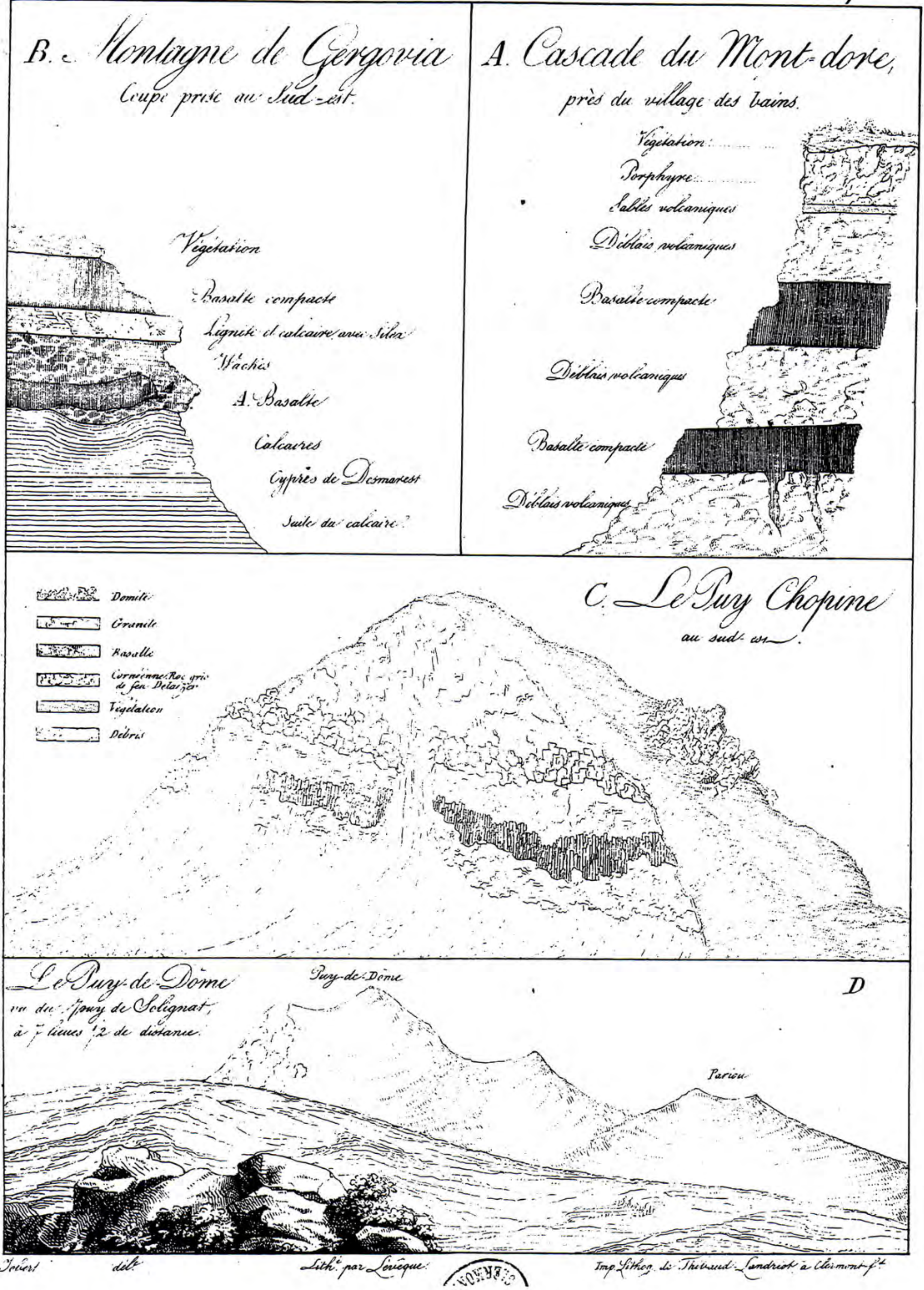
Nature des Terrains.		Tems géologiques.
Végétation		6.e Epoque, alluvions modernes
Alluvions modernes		
Travertins		
Galets		
Basaltes modernes	4.e époque volcanique	5.e Epoque. alluvions anciennes Volcans éteints.
Tufs volcaniques, Galets, Sables, Fossiles.		
Basaltes	3.e idem	
Tuf volcanique, Galets, Sables, Fossiles.		
Basaltes	2.e idem	
Galets		
Trachytes, Wackes, Basaltes	1.ère idem	
Galets		
Lignites		4.e Epoque. Terrain tertiaire.
Calcaire, Marnes		
Argiles		
Grès Tertiaire		
Grès houiller, houille, Schiste		3.e Epoque. Terrain houiller.
id ...... couches inclinées		
		2.e Epoque, terrains intermédiaires, nuls.
Terrain primordial		1.re Epoque. Terrain primordial.

A

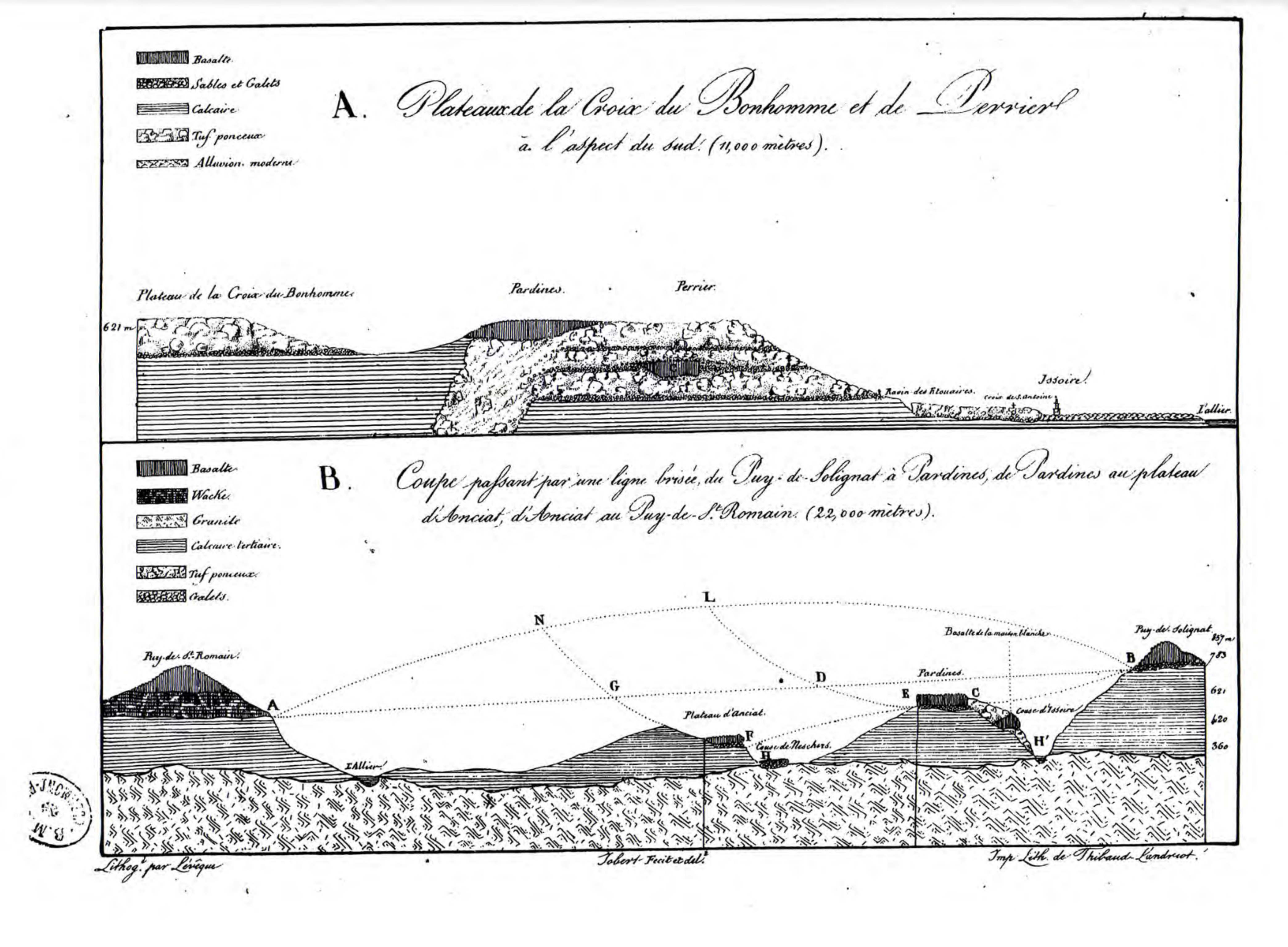
Jobert fecit et delin.t — Lithog.é par Lévêque. — Imp. Lith. de Thibaud-Landriot.




1er Profil. Du Puy de Corent à St Romain (4,000 m).
Ligne N.° 1 de la Carte.
Basalte.
Wackes.
Couches Tertiaires.
Granite.
Travertin et Galets volcaniques
A Sources calcarifères déposant de l'arragonite.
Puy de Corent.
Allier.
Puy de St Romain.
2e Profil. Bassins calcaires (130 lieues).
État du sol à l'époque des formns tertiaires.
Calcaire d'eau douce et formn de Paris
Terrain Primordial.
Craie.
Bassin du Nivernais.
Bassin de Paris.
Lempdes.
Vichy.
Cosnes.
Paris.
Mantes.
la Manche.
800 m.
300 m.
200 m.
0 m.
D
C
B
Lithog. par Lévêque.
Jobert Ecr. et delin.
Imp. Lithog. de Thibaud-Landriot.



Joiert dél. Lith.e par Lévêque. Imp. Lithog. de Thibaud-Landriot à Clermont F.d


Basalte.
Sables et Galets
Calcaire.
Tuf ponceux
Alluvion moderne.
A. Plateaux de la Croix du Bonhomme et de Perrier
à l'aspect du sud. (11,000 mètres).
Plateau de la Croix du Bonhomme.
Pardines.
Perrier.
621 m.
Ravin des Etouaires.
Croix de S. Antoine
Issoire.
L'allier.
Basalte.
Wacke.
Granite.
Calcaire tertiaire.
Tuf ponceux.
Galets.
B. Coupe passant par une ligne brisée, du Puy-de-Solignat à Pardines, de Pardines au plateau
d'Anciat, d'Anciat au Puy-de-St. Romain. (22,000 mètres).
L
N
Basalte de la maison blanche.
Puy-de-Solignat.
857 m.
783
Puy-de-St. Romain.
B
G
D
Pardines.
621
A
E
C
Cusse d'Issoire.
Plateau d'Anciat.
620
F
Cusse de Neschers.
H
H'
360
L'Allier.
Lithog. par Lévêque
Jobert Fecit et del.
Imp. Lith. de Thibaud-Landriot.

Montagne de Pardines au sud est. **A**

Tuf ponceux.
Basalte.
Calcaire.

Ancienne Rive gauche de la Couse, près de Neschers. **B**

Basalte

Galets volcaniques et primitifs (2.m 50.c)

Tuf Ponceux renfermant des galets volcaniques et primitifs (2.m 50)

Galets volcaniques et primitifs (5.m)

Calcaires, argiles grès et marnes tertiaires.

Montagne de Pardines et Perrier. **C**

Coupe prise près de la maison blanche.

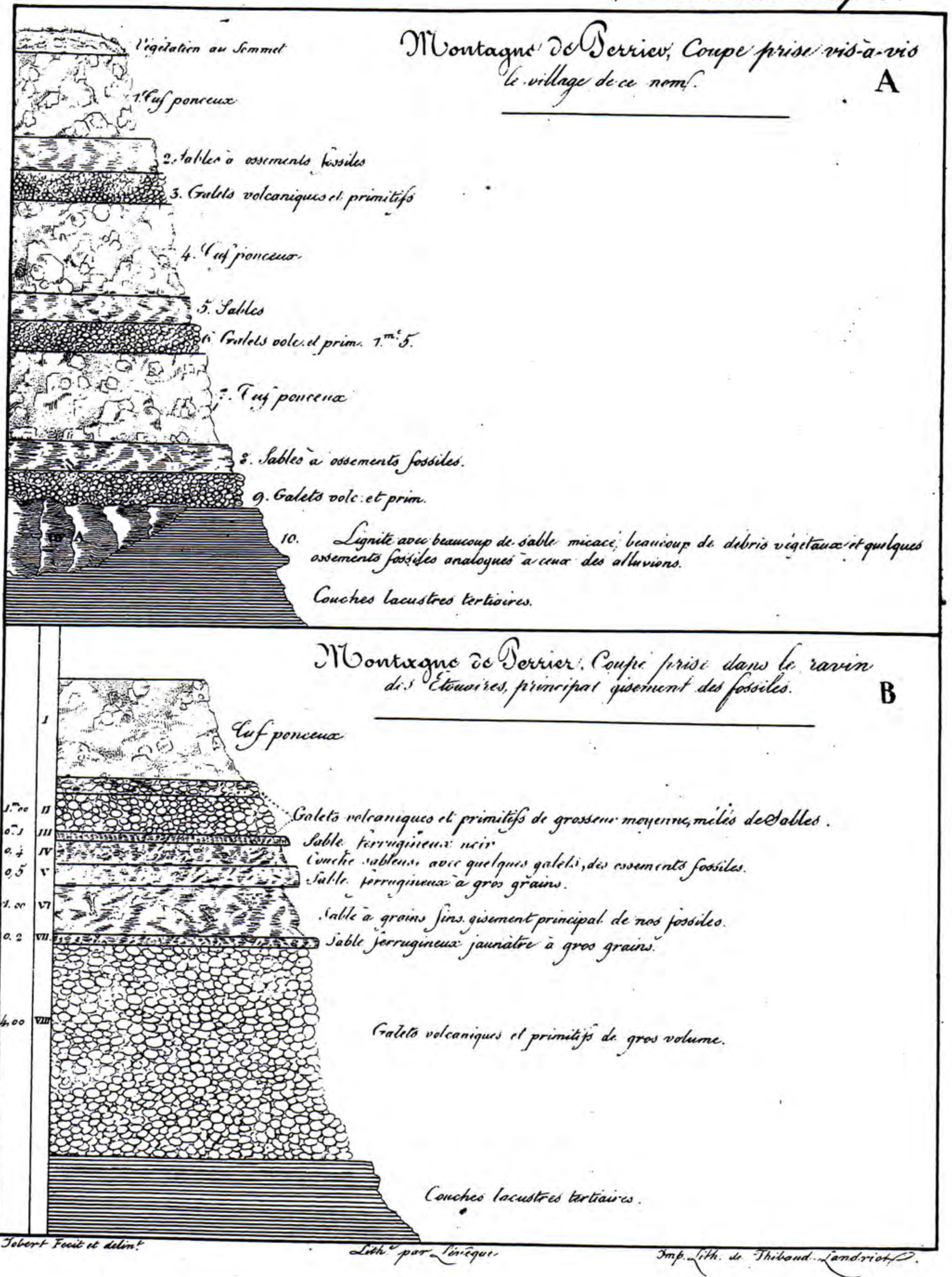
Végétation.

	Tuf ponceux		
a.	Sables à ossements fossiles	1.m	
b.	Galets mêlés de sables	2.m	
c.	Tuf ponceux	4.m	
d.	Sable mêlé de quelques galets	2.m	
E	Basalte	15.m	
x.	Calcaire tertiaire		
F	Sables et galets.		

Lithog.e par Lévêque — Jobert f.e et delin.t — Imp. Lith. de Thibaud Landriot



N.° 6 des Coupes.



N.° 7 des Coupes.

B

Coupe prise dans une des grottes de Royat.

1. Basalte d'une coulée moderne
2 Sable noir. Poussière ou cendre volcanique
3 Sable micacé avec poussière volcanique.
4. Galets volcaniques et primitifs d'un assez gros volume mêlés d'un peu de sable.

Granite

0,2 — 1m — 1m

A

Coupe des alluvions situées vers le mamelon granitique des chapelles près la Croix de St. Antoine, entre le ravin des Etouaires et Issoire.

Sables galets et fer oxidé géodique 1

Déblais volcaniques 2

Sables et graviers 3

Granite

10m — 2m — 1m

C.

Travertin de Coudes, rive gauche de l'Allier.

Travertin calcaire. A A Couches inclinées du Travertin.

Lit de galets volcaniques et primitifs de grosseur très variée, cimenté par le calcaire et pénétré de veines d'arragonites.

Sable micacé

Granite

L'Allier

6m — 4m — 2m — 15m

Jobert Fecit et del.   Lith. par Lévêque   Imp. Lith. de Thibaud-Landriot

Ordre Général de superposition des Alluvions et des Laves.

Division du Temps.	Nature des Produits.	N.° d'ordre	Épaisseur des couches	Élévation.	Désignation des Coupes.
Époque historique Alluvions modernes.	alluvions modernes	1	8m		Coupe N.° 4 A au point x
	travertins	2	6m		Coupe N.° 7 C
	galets, aragonite	3	4m		ibid
	sables	4	2m		ibid
4e et dernière époque volcanique	basalte moderne	5			Coupe N.° 7 B et Coupe N.° 4 B au point H.
4e et d.re Époque des Alluvions anc.nes	sables, galets, ferroxide	6	10m		Coupe N.° 7 A. 1
	déblais volcaniques	7	2m		ibid 2
	sables	8	1m		Coupe N.°–B 3 et A 3
	galets	9	1m		Coupe N.° 7 B 4
	tuf ponceux	10	80m		Coupe N.° 5 C et Coupe N.° 6 A au chiffre 1.°
	sables, fossiles	11	1m		Coupe N.° 5 C au point a et coupe N.° 6 A au chiffre 2.
	galets	12	2m		Coupe N.° 5 C au point b et coupe N.° 6 au chiffre 3.
	tuf ponceux	13	35m		Coupe N.° 5 C point c et coupe N.° 6 au chiffre 4
	sables	14	2m		Coupe N.° 6 A au chiffre 5 et coupe N.° 5 C au point d
	galets	15	1m5		ibid au chiffre 6.
3e Époque volc.	Basalte	16	15m		Coupe N.° 5 B et C au point E.
3e Époque des alluvions anciennes	sables et galets	17	2m5		Coupe N.° 5 B et même coupe C au point F.
	tuf ponceux	18	30m		Coupe N.° 6 B et coupe N.° 5 B
	sables	19	0m2	190m	Coupe N.° 6 B couche II.
	galets	20	0m8		ibid couche II.
	sable noir	21	0m1		ibid couche III.
	sables, fossiles	22	0m4		ibid couche IV.
	sables, gros grains	23	0m5		ibid couche V.
	sables, fossiles	24	1m		ibid couche VI.
	sables	25	0m2		ibid couche VII.
	galets	26	4m		ibid couche VIII.
	lignite; fossiles	27	7m3		Coupe N.° 6 A au chiffre 10 A.
2e Époque volc.	Basalte	28			Coupe N.° 4 Profil B – Pardines
2e Époque des alluvions anciennes	galets	29	1m		ibid ibid
1re Époque volcanique		30			ibid Solignat
1re Époque des alluvions anciennes	galets	31	1m		ibid ibid
	Couches tertiaires				
	terrain houiller				
	granite				

Lith.e par Levêque. Jobert F.s et Delin.t Im. lith. de Thibaud-Landriot.

Au reste pour nos formations tertiaires, qui, comme nous le voyons, sont très considérables dans notre LIMAGNE, je n'adopte pas la classification anglaise qui consiste à les diviser en éocene, miocène et pliocène. Cette classification ne cadre pas le moins du monde avec nos découvertes paléontologiques. Ces dernières sont déjà si nombreuses, que la vie même assez longue d'un habile naturaliste ne suffirait pas pour la décrire en détail. »

«A notre époque tertiaire, mais à cette époque seulement, la flore et la faune de nos contrées étaient très riches, et j'ajoute très différentes de ce que nous y voyons aujourd'hui. Ces formes de vie végétale et animale ont en général été détruites par les révolutions, c'est à dire par des agents intérieurs et extérieurs du globe. Non seulement des espèces d'animaux ont été anéanties, mais encore plusieurs de leurs genres. Ces animaux si singuliers pour la plupart, sont de l'âge des paléothériums (30), des anoplothériums, et d'autres genres perdus qui ont été découverts, surtout dans les plâtrières (31) de MONTMARTRE.

Les singes eux-mêmes qui vivaient dans le bassin du GERS devaient appartenir à des espèces différentes de celles de nos jours. S'ils ont été crées longtemps avant l'homme dont il se rapproche par l'organisation, et dont ils sont éloignés par les facultés d'un ordre supérieur, c'est qu'ils pouvaient supporter une température élevée, et qu'ils trouvaient alors dans cette région des conditions d'existence qui n'auraient pas suffi à la conservation de l'espèce humaine, destinée par son auteur à se propager dans toutes les parties du globe.

Quant aux végétaux qui ornaient nos plateaux et les bords de nos bassins, ils ont appartenu, comme aujourd'hui, à des arbres, arbustes et plantes herbacées voisins des conifères, des palmiers, des châtaigniers, des noyers, du tremble (32), du tilleul, du grenadier, du laurier, de l'oranger, du saule, etc ; mais ces espèces fossiles sont-elles les mêmes que celles qui vivent encore en AUVERGNE et dans les contrées plus méridionales ? Je ne le pense pas, je suis porté à croire, par analogie, qu'il en a été, en général pour les végétaux comme pour les animaux, et que plusieurs de ces espèces, sinon toutes sont perdues.

Le noyer par exemple, dont j'ai trouvé des feuilles en plusieurs endroits, et des fruits silicifiés bien caractérisés dans le grès de RAVEL, ne ressemble pas à notre juglans régia, qui vient de l'Asie, mais aussi à un noyer de l'Amérique du Nord. Or qui pensera que notre noyer fossile est de la même espèce qu'un de ceux du Nouveau Monde ? Comment les espèces fossiles, si elles n'existent plus dans nos contrées, seraient-elles allées se réfugier dans l'Amérique septentrionale.

Nous pensons donc qu'il y avait à l'époque tertiaire, ainsi qu'à l'époque actuelle, plusieurs centres de création plus ou moins étendus tant pour le règne végétal que pour le règne animal.

Parmi les formes de vie qui existaient alors, il semblerait que celles qui séjournaient plus ou moins dans l'eau, comme certains mollusques, mais aussi les reptiles, tortues d'eau douce, crocodiles et autres sauriens, les batraciens, etc,

mais surtout les poissons, ces derniers auraient pu se conserver jusqu'à nos jours ; mais il n'en a pas été ainsi, ils appartiennent à des espèces perdues.
Les oiseaux eux-mêmes, dont plusieurs genres pouvaient émigrer, sans doute comme à notre époque ont appartenu à des espèces éteintes ».
« Revenons, pour la dernière fois, à la coupe géologique de NESCHERS.
Il est évident que les puissantes couches de cailloux roulés, de tufs ponceux et de sables volcaniques où j'ai trouvé des ossements d'éléphant, de rhinocéros, de ruminants, de carnassiers et de rongeurs indiquent le lit d'un ancien courant d'eau qui venait du MONT-DÔRE.
Il n'est pas moins évident qu'alors le vallon de NESCHERS n'existait pas, et qu'à sa place se trouvait une montagne plus au moins élevée qui maintenait le courant dans son ancien lit. Ce lit qui est aujourd'hui une sorte de montagne, était donc une vallée, suivant une idée très juste de notre ancien président, Mr Le Comte de MONTLOSIER.
La vallée de NESCHERS fut donc creusée par les eaux d'une ancienne Couze (le mot celtique Couze signifie torrent), qui emportèrent les marnes, les argiles et les grès attenants avec ces argiles. Puis le cratère du TARTARET, près de MUROL, vomit ses laves dites modernes qui suivirent le torrent de l'eau jusqu'à NESCHERS, c'est à dire dans un espace de plus de vingt kilomètres. La Couze actuellement a déposé sur ses bords des alluvions modernes, des graviers et des sables qui tout près du presbytère, s'élèvent à trois ou quatre mètres au-dessus du niveau de cette petite rivière.
(33) Ces alluvions sont encore remplies d'ossements ; mais ces ossements signalent pour la plupart les genres et les espèces qui vivent encore en AUVERGNE. Ce sont des os de reptiles, de poissons, de mammifères de genres sangliers, cerfs, de carnassiers, de rongeurs, d'oiseaux, etc...
Nous avons recueilli les mêmes ossements dans un travertin (34) des environs de COUDES. Il s'y trouve aussi des mollusques (35) encore vivants dans ces lieux, l'helix némoralis, lapicida, etc...
Comme je poursuivis mes investigations jusque dans la coulée de lave, je crus d'abord, et Mr LYELL, célèbre géologiste anglais qui se trouvait alors chez moi, crut aussi que nous étions arrivés au lit de la rivière sur lequel les laves s'étaient déposées, et qu'alors nos volcans modernes appartenaient à l'époque actuelle ; mais ayant continué mes recherches, je me suis presque assuré que ces alluvions avaient seulement pénétré plus tard sous la coulée, où se trouvaient de petites cavernes. Je dois cependant reconnaître que cette importante question n'est pas encore parfaitement résolue, et que si ces alluvions ne sont pas antérieures à la coulée, elles ne lui sont pas beaucoup postérieures. Du reste, elles offrent un véritable intérêt, non pas en ce que plusieurs des animaux qui ont laissé leurs dépouilles vivent encore dans notre contrée, mais en ce quelques-uns de ces animaux, le glouton, par exemple, des campagnols et surtout des rennes ont vécu en grand nombre dans les localités voisines.

J'ai découvert dans ce gisement, avec bon nombre de mâchoires et d'os, des membres, et plus de cinquante bois ou fragments de bois de renne. Il est tout naturel de demander comment il peut se faire que dans la même contrée aient vécu des éléphants, des rhinocéros, des tigres, des hyènes dont les analogues existent dans des régions d'une température élevée, ainsi que des gloutons et des rennes qui n'existent que dans les froides régions du Nord.
A l'époque qui a immédiatement précédé celle où nous vivons, des rhinocéros, des éléphants ont vécu dans le Nord, où ils ont été subitement saisis par les glaces et conservés presque entiers jusqu'à nos jours.
Ces éléphants, outre le poil ordinaire, ont montré une espèce de duvet qui les protégeait contre le froid, probablement moins intense de leur vivant qu'aujourd'hui.
A cette époque aussi, quelques animaux du Nord, témoin le spermophile (36), ont vécu dans nos montagnes, mais aussi nous n'en avons jamais vu dans nos alluvions anciennes où abondent les débris d'éléphants, de grands chats, d'hyènes (37) et de cerfs analogues à ceux des pays chauds ; nous avons trouvé des traces de gloutons (38) et de rennes qui ne sont que de notre époque, et qui vivaient ici avec les espèces encore existantes quoiqu'on en ait rencontré quelques restes dans des cavernes et dans des terrains meubles qui ne sont pas très anciens. On a observé aussi des ossements humains dans quelques cavernes, mais ces ossements ne sont pas véritablement fossiles, et ils sont évidemment postérieurs à ceux des espèces perdues qu'on y a aussi recueillis.
C'est donc vers la fin de nos immenses produits volcaniques qu'une grande révolution eut lieu sur le globe, que la température baissa, que les glaciers s'étendirent du haut des montagnes vers la plaine, que les blocs erratiques (39) furent portés au loin par les glaciers ou par les eaux, que les éléphants furent saisis par les glaces, que la zoologie actuelle remplaça celle de l'âge des éléphants fossiles, comme cette dernière avait remplacé celle de l'âge des paléotheriums.
Ainsi, M. CONSTANT-PREVAT et DESNOYERS ont découvert, dans des fissures aux environs de PARIS, des bois de renne et d'autres ossements semblables à ceux des alluvions modernes de NESCHERS. Mais ce qui est bien plus remarquable sans doute, c'est que l'espèce humaine ne tarda pas à se répandre dans nos contrées, car j'ai trouvé dans ce gîte des bois de renne et d'autres os qui portent évidemment les traces de la main humaine. »

Voilà enfin la grande boucle de la vie bouclée, que de temps passé depuis cette immense nuit, où les éléments et la matière n'étaient que confusion générale, annonçant la naissance prochaine d'un monde, vinrent ensuite les premiers balbutiements de l'existence d'organismes unicellulaires, des bactéries (40), aux premières algues pour les plantes, des virus (41) aux premiers protozoaires (42) signes précurseurs d'une vie animale, jusqu'à ces huit millions d'années où l'homme a su se détacher de son proche cousin le singe ; alors là vraiment, l'aventure humaine put commencer.

Vous trouverez divers tableaux que j'ai établis d'après les animaux répertoriés par J.B CROIZET, j'ai souhaité en respectant sa classification, mettre l'accent sur sa volonté de faire progresser la science, et si cette présentation semble pour le moins dépassée, elle aura toujours eu le mérite d'exister.

TABLEAU N°1 FAMILLE(43) DES PACHYDERMES (Animaux à peau épaisse)
Ancien nom de l'ordre des ongulés, dont les doigts sont terminés par des sabots. Herbivores ou parfois omnivores (qui se nourrit de tout, de chair et de végétaux).

GENRE (44)	**NBRE D'ESPECES RETROUVEES**	**LIEU DE DECOUVERTE ET DESCRIPTION ANIMALE**
Mastodontes (46)	4	Dont la plus grande, est voisine du mastodonte de l'ohio ; la seconde, du mastodonte à dents étroites ; la troisième, découverte au Chili, et la quatrième, un peu plus petite, mais sans analogue. Le calcaire de SANSON a offert une espèce plus petite encore, ce qui paraîtrait indiquer que ce calcaire est moins ancien que le nôtre, où nous n'avons pas trouvé d'ossements de mastodontes.
Eléphant fossile ou mammouth (47)	2	Bien distinctes, surtout par les lames des molaires : dans l'une de ces espèces, les lames transverses sont minces et nombreuses ; dans l'autre, elles le sont beaucoup moins. Outre plusieurs portions du squelette, on a déterré plusieurs portions de défense et deux défenses entières, dont une énorme qui gisait dans le sable de Malbatut, près d'Issoire.
Rhinocéros	2	Dont l'une avait la taille des plus grands rhinocéros vivants, et qui était à proportion plus élancée, tandis que l'autre se rapprochait de la grande race de Sumatra.
Hippopotame	plusieurs	Un terrain de Saint Yvoine nous en a fourni en abondance un très grand nombre d'individus, de tout âge et de diverses dimensions. D'après les règles de l'anatomie comparée, les uns avaient quatorze pieds de longueur, du bout du museau à la naissance de la queue, et d'autres avaient au moins dix-huit pieds. Notre hippopotame fossile diffère du vivant, surtout en ce qu'il est plus fort ; il se rapproche de l'hippopotame du Val d'Arno, dont les dépouilles ont été déposées au musée de Florence, où je les ai observées l'année dernière. J'ai remarqué, néanmoins, que ces deux hippopotames fossiles diffèrents par plusieurs caractères que je ne puis signaler en ce moment.

TABLEAU N°1 (suite) **FAMILLE DES PACHYDERMES**

GENRE	NBRE D'ESPECES RETROUVEES	LIEU DE DECOUVERTE ET DESCRIPTION ANIMALE
Cheval	2	L'une provenant du terrain meuble de la Combette, près de Champeix, et de la taille de nos grands chevaux ; l'autre, plus petite, découverte avec des os d'éléphant dans les alluvions volcaniques.
Tapir	1	Différente des tapirs vivants, et un peu plus grande que le tapir fossile de la Haute-Loire.
Cochon	2	Dont l'une avait les dimensions d'un fort sanglier, et l'autre se rapprochait du porc du Siam par la taille et la brièveté du museau.

TABLEAU N°2 FAMILLE DES CARNASSIERS
Mammifères carnivores, caractérisés par leurs crocs, leurs molaires tranchantes, leurs griffes.

GENRE	NBRE D'ESPECES RETROUVEES	LIEU DE DECOUVERTE ET DESCRIPTION ANIMALE
Chat (félis)	9	Bien distinctes, en y comprenant les deux espèces du sous-genre mégantéréon ou sténodonte. La plus forte surpasse la taille de nos plus grands lions ; les autres sont intermédiaires, depuis le tigre jusqu'au Lynx. Une de celles-ci est élancée comme le guépard, une autre trapue comme le cougouar d'Amérique. Enfin, il en est une qui n'est guère plus forte que le chat sauvage ; mais elle vient des cavernes du Midi de la France. Cuvier n'a connu et décrit que deux espèces de ce genre.
Ours (ursus)	2	Dont la plus petite égalait à peine la taille de l'ours brun, tandis que l'autre atteignait celle du grand ours des cavernes. M. de Blainville (48), prétendit que les grands ours des cavernes sont de la même espèce que les ours vivants. Cuvier avait prouvé le contraire d'après des caractères ostéologiques qui me paraissent incontestables. Quant à notre petit ours fossile, de Blainville lui-même a pensé, comme nous, qu'il constitue une espèce perdue.
Hyène	4	Caractérisées par le système dentaire, la taille et d'autres différences spécifiques. Deux de ces espèces sont du Velay, et les deux autres de l'Auvergne. Le ravin des Etouaires et d'autres gisements nous ont fourni en grande quantité, de ce genre et d'autres carnassiers, ce que les Anglais nomment fèces, ou groecum, et ce que nous nommons sans détours excréments fossiles. Ces objets sont d'autant plus intéressants pour le naturaliste, qu'ils prouvent que nos carnivores, comme les herbivores dont ils faisaient leur proie, ont vécu dans les lieux mêmes où ils ont laissé leurs ossements.

TABLEAU N°2 (suite) FAMILLE DES CARNASSIERS

GENRE	NBRE D'ESPECES RETROUVEES	LIEU DE DECOUVERTE ET DESCRIPTION ANIMALE
Chien	3	Dont l'une était plus forte que le grand chien dogue d'Angleterre ; l'autre, trouvée dans les alluvions volcaniques de Neschers, avait la taille du loup du Bengale, et la troisième était analogue au renard jaune du Canada.
Civette et Marte	4	Plusieurs os signalent un certain nombre, de ces deux genres.
Loutre	1	Plus grande que la commune et que l'espèce fossile des terrains tertiaires de Saint-Gérant, un peu moins que celle du Brésil, et de la taille de celle de la Guyane.

TABLEAU N°3 FAMILLE DES RUMINANTS

Sous ordre de mammifères ongulés, leur estomac à quatre poches, trois chez les camélidés (chameau, dromadaire, lama) permet la rumination

GENRE	NBRE D'ESPECES RETROUVEES	LIEU DE DECOUVERTE ET DESCRIPTION ANIMALE
Cerf	20	Dont quinze en Auvergne, et cinq du Velay. Celles-ci sont toutes différentes de celles de la Limagne. Notre plus grande espèce de cerf surpasse la taille de l'élan, avec lequel d'ailleurs les bois n'ont pas de ressemblance, tandis que la plus petite n'est guère au-dessus de celle du chevreuil. Plusieurs de ces espèces fossiles ont quelque analogie avec celles qui vivent dans l'Orient, par la forme de leur bois, par les molaires et d'autres parties de leur squelette. Comme nous avons recueilli ou observé plus de mille échantillons fossiles du seul genre cerf, il nous a été possible de distinguer ces nombreuses espèces, par les bois, les mâchoires, la taille et beaucoup d'autres caractères spécifiques. Les principaux gisements qui nous ont fourni tant d'os de cerf sont : Dans le Velay, les environs de Polignac, de Solillac, de Saint-Privat. En Auvergne, nous avons fait une ample moisson de ce genre dans les alluvions volcaniques du ravin des Etouaires, d'Ardes, de Malbatut, de Neschers, etc ; et dans les terrains meubles de Saint-Yvoine, de Sauvagnat, de Coudes, de Champeix, de Gergovia, etc ; L'indication des lieux est d'autant plus importante pour la science, que les terrains de la même époque géologique ne sont pas précisément du même âge ou du même étage, et n'offrent pas toujours les mêmes conditions d'existence. La preuve que cette observation n'est pas sans fondement, c'est que plusieurs de nos gisements nous ont fourni les restes d'espèces qui diffèrent de celles d'autres localités. Ainsi nos espèces des alluvions anciennes et volcaniques ne sont pas les mêmes que celles des terrains meubles. Les uns, plus trapus, habitaient les vallées ; les autres, plus élancés, se plaisaient au milieu des bois, sur les collines et les montagnes, comme nous le voyons encore aujourd'hui.

TABLEAU N°3 (suite) FAMILLE DES RUMINANTS

GENRE	NBRE D'ESPECES RETROUVEES	LIEU DE DECOUVERTE ET DESCRIPTION ANIMALE
Antilope	2	Dont l'une d'une taille beaucoup plus grande que l'autre.
Boeuf	4	Dont deux de nos terrains meubles et deux de nos alluvions anciennes ; une des deux premières est d'une énorme grosseur et trapue, l'autre est beaucoup plus petite. Il en est une de nos alluvions qui est élancée plus encore que l'aurochs (49) l'autre l'est moins et se rapproche du bison. Ces espèces sont différentes de celle du bassin du Puy et de celle de Sibérie, découverte par Pallas.

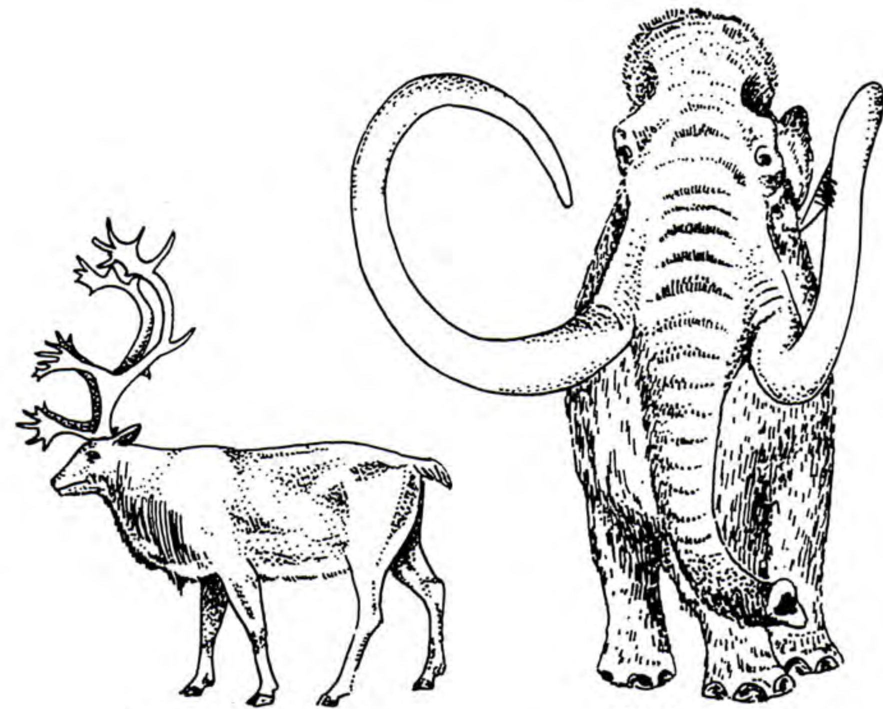
TABLEAU N°4 FAMILLE DES RONGEURS

Ordre de mammifères végétariens ou omnivores, possédant de longues incisives taillées en biseau et coupantes, et des molaires râpeuses.

GENRE	NBRE D'ESPECES RETROUVEES	LIEU DE DECOUVERTE ET DESCRIPTION ANIMALE
CASTOR	1	Plus fort que le castor vivant, et différent du trogonthérium décrit par Cuvier.
Porc-épic	1	Plus forte que le grand porc-épic, et dont la première molaire présente sept îles d'émail, tandis que celle du vivant n'en offre que cinq.
Lièvre	3	Qui se rapprochent, pour la taille, de nos lièvres, de nos lapins et des lagomys.
Campagnol	2	L'une un peu moins forte que le rat d'eau, et l'autre plus petite. Ces quatre genres viennent de nos alluvions anciennes, les deux suivants de nos terrains meubles, et leurs espèces différent des vivants.
Rat	2	Dont l'une plus forte que l'autre.
Spermophile	1	A peu près de la force de la marmotte, mais présentant aussi des caractères qui la distinguent des espèces vivantes. Ce singulier rongeur, qui n'avait pas encore été trouvé à l'état fossile, et dont j'ai découvert le squelette presque entier dans un terrain meuble argileux des environs de Champeix, avec des ossements d'éléphant, de rhinocéros, de cerf, etc, vivait dans nos montagnes comme ses congénères qui existent aujourd'hui dans le Nord des deux continents.

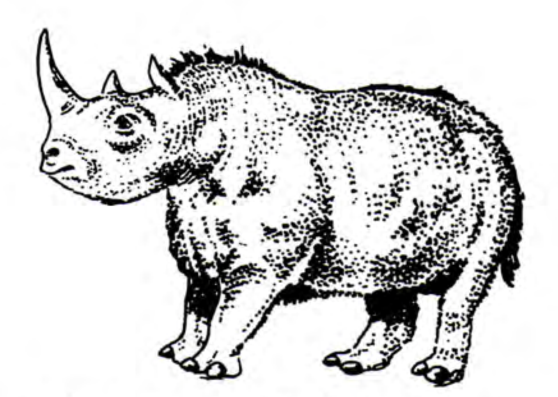


Cervus elaphus (cerf)

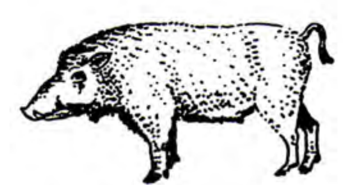


Rangifer tarandus (renne)

Elaphas primigenius (mammouth)



Coelodonta antiquitatis (rhinocéros laineux)



Sus scrofa (sanglier)

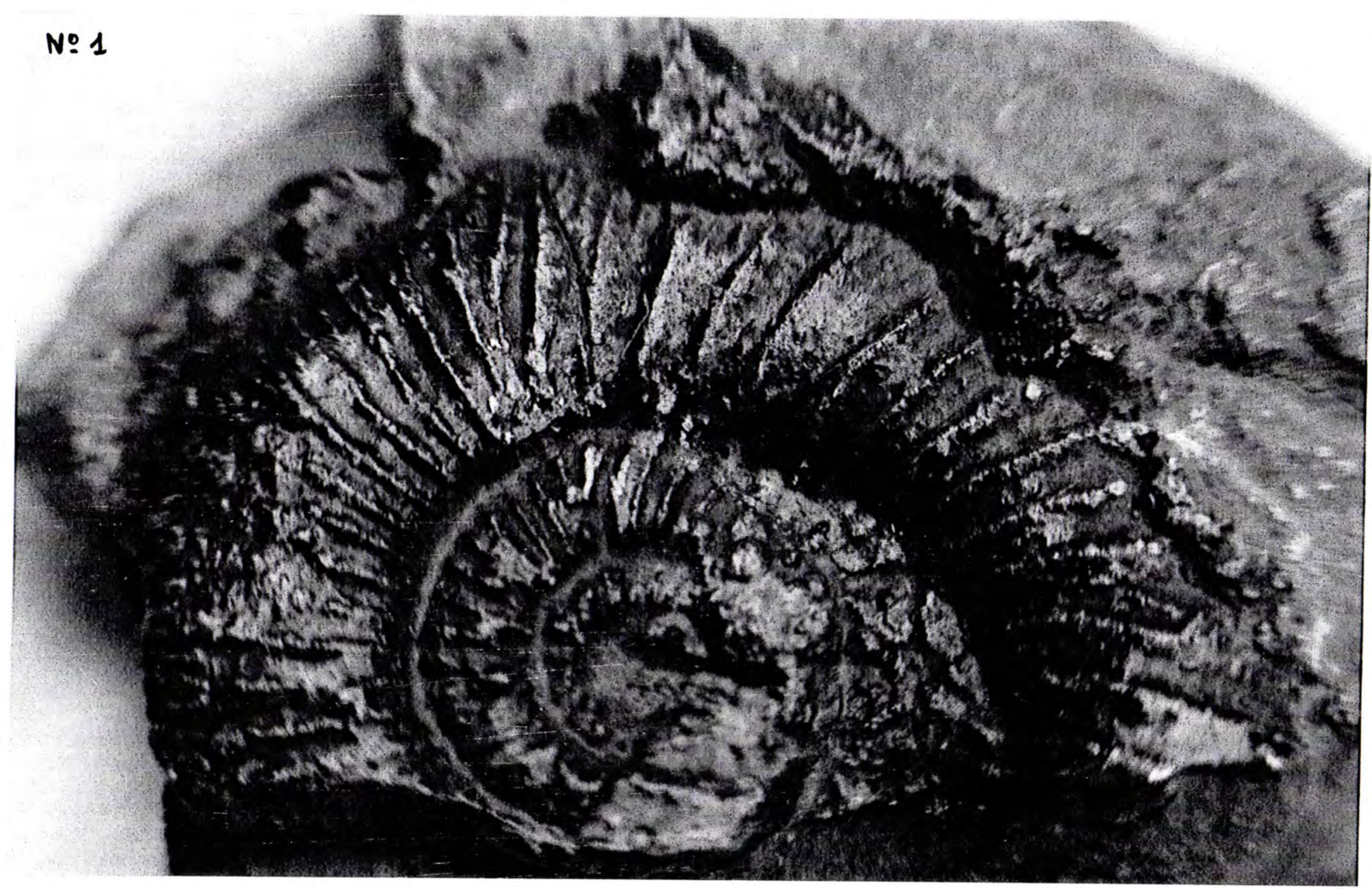
Photocopies de différents fossiles trouvés dans la région (tous ces fossiles ont été grossis à 200 %).

N° 1 : ammonite du jurassique trouvée vers les bords de l'Allier pas très loin de Coudes.

N° 2 et 3 : fossiles de fougères à graines provenant d'un gisement houiller situé vers la Combelle.

N° 4 : fossiles trouvé dans un champ à NESCHERS (peut-on parler d'un vers annelé dont on voit encore les traces des anneaux) ou d'un trilobite dont le corps est divisé en segments articulés, ou alors d'un graptolite.

D'après certains experts les graptolites formaient un groupe d'animaux aussi mystérieux qu'important.

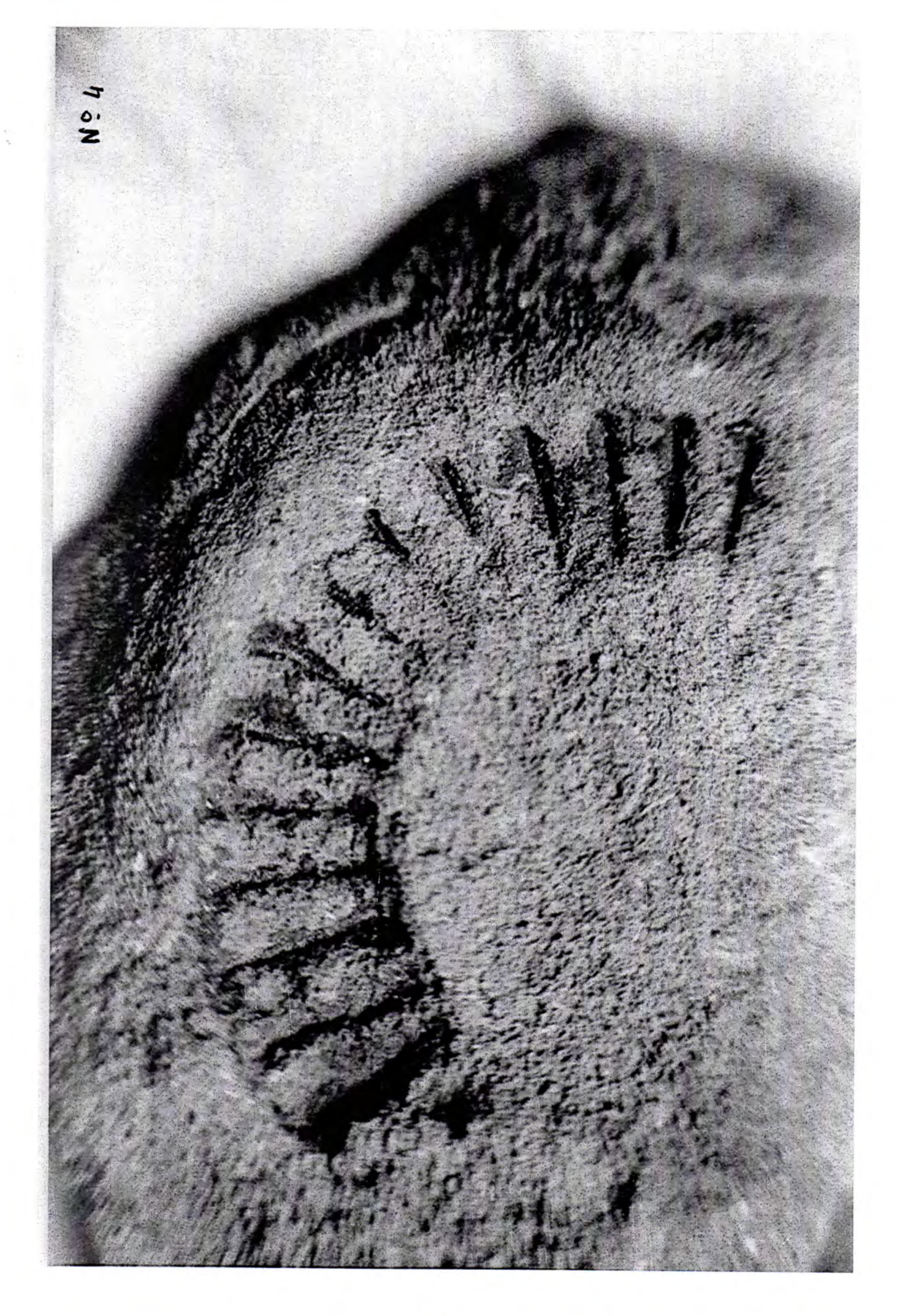


№ 1


N°9



Nº 3


No 4

Malgré son envie de voir progresser les choses, J.B CROIZET savait bien qu'une polémique existe entre divers savants, dans l'éternelle question, non encore résolue «qui de la poule ou de l'œuf est arrivé le premier ».
3 hypothèses furent en concurrence au siècle passé.
---------------> La zoologie actuelle, pour nous en tenir au règne animal, vient-elle de la zoologie précédente, et ainsi de suite ?
---------------> Ou bien faut-il admettre des migrations, de telle sorte que, les animaux d'une région étant détruits, ceux d'une autre région venaient prendre leur place ?
---------------> Ou enfin admettre non seulement plusieurs centres de création, mais encore plusieurs créations successives ?
On a beau être un savant, on n'en est pas moins avant tout un homme d'Eglise, alors ses réponses scientifiques seront guidées avant tout par les réflexions philosophiques et pensées religieuses dominantes de cette époque.
J.B CROIZET «La première supposition est tout à fait inadmissible à nos yeux. Comment, par exemple, faire venir les quadrupèdes de l'époque tertiaire et des époques suivantes, des trilobites (50), des mollusques, des poissons, des reptiles qui vivaient pendant les formations précédentes, où ces quadrupèdes n'existaient pas plus que les autres formes de vie des temps moins reculés ?
Monsieur GEOFFROY SAINT HILAIRE (51) sans admettre l'absurde et ignoble système de DEMAILLET, renouvelé, quoique d'une manière plus digne, dans la physique de ROEDIG et dans l'hydrographie (52) de LAMARK (53).
Monsieur GEOFFROY pense que la Zoologie actuelle procède de la Zoologie antédiluvienne. « Je me flatte, dit-il d'arriver à la démonstration que les deux Zoologies se suivent sans lacune ni interruption, comme engendrées l'une de l'autre, et à la suite de modifications survenues sous l'action du temps etc. »
Pour atteindre le but qu'il s'est proposé, notre savant zoologiste a recours à un moyen très simple. Il pense que l'absorption de l'oxygène de l'air par tous les corps organisés qui ont existé et existent sur le globe, a laissé les autres composants de l'atmosphère à une augmentation proportionnelle.
« C'est par cette cause, dit M. GEOFFROY qu'auraient été produits avec leurs caractères de différences, les milieux ambiants qui successivement doivent satisfaction à la géologie, et soumettre les formes animales à une mutation correspondante. »

<u>REPONSE DE J.B CROIZET</u> :

«la diminution graduelle de l'oxygène de l'air ne produirait que de graduelles mutations dans les formes de vie, et non le passage tranché des mollusques aux mammifères, de la première ou des premières zoologies à celle des paléothériums, et de celle-ci à celle des éléphants fossiles, qui a immédiatement précédé celle de notre époque.

Or nous pensons, tout en admettant la diminution de l'oxygène, que le plus puissant de ces agents est le fluide electro-magnétique, intimement lié à la lumière et au calorique.
Cet agent qui joue un rôle immense dans la nature ne saurait être étranger aux soulèvements, aux affaissements, aux inondations, aux tremblements de terre, en un mot, aux révolutions de notre planète, et par suite, aux changements des formes vitales qui ont paru à la surface. »

LA SECONDE SUPPOSITION :

«GEORGES CUVIER admet, avec tous les naturalistes, des variétés, des hybrides, des mulets qui pour le plus grand nombre sont le résultat de l'influence de l'homme et de la domesticité. Ensuite il adopte la destruction des formes de vie à certaines époques, et leur remplacement par d'autres venant de contrées lointaines. »
«Lorsque je soutiens dit-il dans son discours préliminaire, que les bancs pierreux contiennent les os de plusieurs genres et les couches meubles ceux de plusieurs espèces qui n'existent plus, je ne prétends pas qu'il ait fallu une création nouvelle pour produire les espèces aujourd'hui existantes, je dis seulement qu'elles n'existaient pas dans les même lieux, et qu'elles ont dû y venir d'ailleurs. »

REPONSE DE J.B CROIZET :

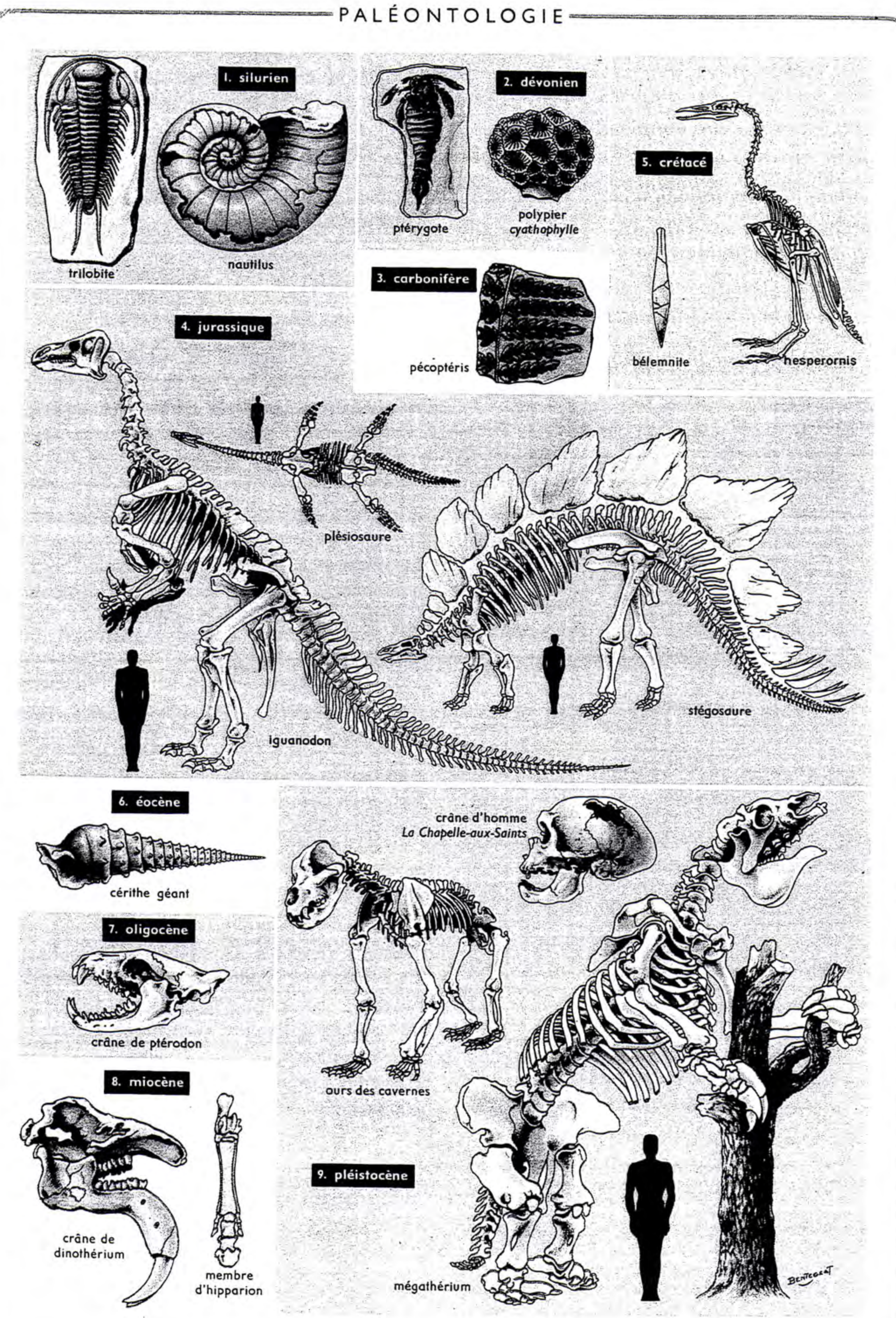
«Notre grand naturaliste adopte donc formellement la théorie des émigrations pour expliquer les changements des formes animales pendant nos longues périodes géologiques. Or l'hypothèse qui depuis longtemps nous a paru peu fondée, l'est moins encore depuis toutes les découvertes modernes.
En effet, si on rejette les productions successives, si l'on fait venir d'ailleurs les genres et les espèces qui ont remplacé ceux qui ont été détruits, il faut nécessairement admettre que tous les genres et toutes les espèces ont été crées dès l'origine du règne animal. Toutes les espèces qui vivent avec l'homme auraient donc existé à l'époque des éléphants fossiles, mais dans des lieux plus ou moins éloignés, d'où elles seraient venues les remplacer.
Or, malgré les recherches et les nombreuses découvertes faites dans les diverses parties du globe, on n'a jamais observé dans les terrains qui recèlent les débris des éléphants et de tous les animaux du même âge, les moindres vestiges des animaux vivants...
En résumant brièvement les deux courants dont nous venons de parler, et que nous rejetons :
1 Les espèces qui vivaient autrefois sont à jamais éteintes et perdues, faute d'avoir pu être remplacées, ni par la théorie de la génération, ni par celle des émigrations.
2 Refus aussi des différentes créations successives.
Mais alors que reste-t-il ?
3 Pour J. B CROIZET, la vision providentielle suffit en partie pour expliquer l'arrivée des animaux sur terre.

«Nous pensons, au contraire, avec MOÏSE, et un très grand nombre d'autres du premier mérite, que notre globe ne réclame qu'une seule création proprement dite.
Il ne faut pas confondre la création véritable avec la coordination des êtres. »
«Dans les œuvres de la création, nous voyons une double émanation de la force divine, dit le célèbre BACON (54) ; l'une se rapporte à la puissance et l'autre à la sagesse.
La première se fait particulièrement remarquer dans la création de la matière première, et la seconde dans la beauté des formes dont la matière fut ensuite revêtue.
BROUSSAIS (55) lui-même cédant à la force de la vérité, a dit avec plus d'énergie que d'élégance : «Je reste avec le sentiment d'une intelligence coordinatrice que je n'ose appeler créatrice, quoiqu'elle doive l'être. »
Oui, sans doute, elle doit l'être, autrement il faudrait admettre une matière éternelle, un hasard ordonnateur, un destin conservateur. Or qui ne voit que ces grands mots sont vides de sens et pleins d'absurdités ? Car une matière éternelle serait indépendante, rien ne pourrait la modifier, et, par la même, le mouvement et la vie seraient impossibles.
Il faut donc une création des éléments du globe, et c'est là l'ouvrage de la toute puissance. L'homme éclairé reconnaît la nécessité de cette création, et s'il a de la peine à s'en former une idée, c'est qu'il ne peut pas créer lui-même un atome, et que son intelligence ne pourra jamais embrasser toute l'étendue de la puissance créatrice. »
nous terminerons par une citation de YOUNG (56) :
«Pas un atome ne se perd, et partout la vie, reproduite de la mort, circule dans ce grand tout. »

Les savants trouvèrent dans la vision de la «main de Dieu», une forme archaïque et dépassée de la connaissance ; les idées religieuses émises en ce domaine étaient devenues dogmatiques et sclérosées. Bien des gens crurent que la formation de notre monde était beaucoup plus récente, en fait 4004 années avant J.C.
L'archevêque Irlandais USSHER avait en 1650 calculé cette date en s'appuyant sur les durées de chaque génération de l'Ancien Testament et en remontant jusqu'à ADAM.
Extraordinaires furent les progrès réalisés depuis cette époque dans la datation de notre terre et de l'ensemble des choses qui la compose comme nous le verrons sur les deux tableaux suivants :

ERE	PERIODE	EPOQUE	MILLIONS D'ANNEES	FAITS MAJEURS DE LA VIE ANIMALE , VEGETALE ET HUMAINE
C	QUATERNAIRE	RECENTE HOLOCENE	0.01	Apparition de l'homme moderne et début de la civilisation
E N	QUATERNAIRE	PLEISTOCENE	1.8	Glaciation dans l'hémisphère nord. Les mammifères à fourrure épaisse survivent au froid.
O	TERTIAIRE	PLIOCENE	6	Premiers hominiens. Beaucoup de mammifères meurent à mesure que le froid augmente.
Z	TERTIAIRE	MIOCENE	22.5	Beaucoup de grands singes en Afrique. Expansion des terres herbeuses où broutent des troupeaux de mammifères.
O Ï	TERTIAIRE	OLIGOCENE	38	Apparition des singes. Développement de nombreux mammifères modernes. Accroissement des plantes à fleurs.
Q	TERTIAIRE	EOCENE	55	Mammifères étranges, chevaux et éléphants primitifs. Plantes de type moderne pour la plupart.
U E	TERTIAIRE	PALEOCENE	65	Evolution rapide des mammifères après l'extinction de la plupart des reptiles.

MESOZOÏQUE	CRETACE		141	Extinction des dinosaures. Disparition des ammonites. Premières plantes à fleurs.
	JURASSIQUE		195	Règne des dinosaures. Reptiles volants. Premiers oiseaux. Ammonites abondantes. Quelques mammifères.
	TRIAS		230	Premiers dinosaures et grands reptiles marins. Premiers mammifères. Ammonites. Expansion des conifères. Forêts luxuriantes.
PALEOZOÏQUE	PERMIEN		280	Les reptiles augmentent. Amphibiens moins nombreux. Extinction des trilobites. Conifères et ginkgoales primitifs.
	CARBONIFERE		345	Les amphibiens augmentent. Premiers reptiles, fougères et prèles dans les tourbières.
	DEVONIEN		395	Age des poissons (oiseaux et cartilagineux). Evolution des amphibiens. Plantes terrestres plus répandues.
	SILURIEN		435	Poissons cuirassés géants. Premières plantes terrestres (des marais). Grands scorpions marins.
	ORDOVICIEN		500	Premiers vertébrés. Graptolites et trilobites. Expansion d'echinodermes et brachiopodes.
	CAMBIEN		570	Fossiles abondants. Graptolites, trilobites testacés primitifs, coraux, crustacés, etc.
	Le précambien s'étend jusqu'à la formation de la terre. Il y a 4600 millions d'années.			La vie commença il y a environ 4 milliards d'années. Les plus anciens fossiles connus sont ceux des «Fig-tree cherts»((3.1 milliards d'années) et de stromatolites (2.8 milliards d'années)


PALÉONTOLOGIE
1. silurien
trilobite
nautilus
2. dévonien
ptérygote
polypier
cyathophylle
3. carbonifère
pécoptéris
4. jurassique
plésiosaure
iguanodon
stégosaure
5. crétacé
bélemnite
hesperornis
6. éocène
cérithe géant
7. oligocène
crâne de ptérodon
8. miocène
crâne de
dinothérium
membre
d'hipparion
9. pléistocène
crâne d'homme
La Chapelle-aux-Saints
ours des cavernes
mégathérium

Vous trouverez quelques tableaux comparatifs d'hommes célèbres, avec un bref résumé de quelques-unes de leurs pensées qui eurent cours tout au long de nos quatre siècles passés.
Comme vous pouvez le constater, les idées émises par certains furent totalement dépourvues de la moindre recherche scientifique, et restèrent dans le domaine de l'irrationnel.
Pour d'autres on assiste à la naissance d'une science à part entière, enfin pour un tout petit nombre, ces derniers furent vraiment les précurseurs de notre science moderne.

TABLEAU N°1

EPOQUES	SAVANTS	OPINIONS EMISES
16-17ème et début du 18ème siècle	BACON FRANCIS (1561-1626)	Premier écrivain, qui fut loin de penser que l'Afrique et l'Amérique du sud résultaient d'une séparation ; en fait il ne vit qu'une ressemblance de forme entre ces deux continents, qui vont tous deux en s'amincissant vers le sud, et une certaine analogie entre la côte pacifique de l'Amérique du sud et la côte atlantique de l'Afrique.
	PLACET FRANCOIS	Publia en 1666 une brochure intitulée la «Corruption du grand et du petit monde» ; il soutenait entre autres que la terre avait formé, avant le déluge, un bloc unique. La séparation de l'Amérique n'était cependant pas pour lui le fait d'une dérive, mais l'éffrondement de l'Atlantide entraînant l'émergence d'un continent à l'ouest ou de la soudure de plusieurs îles.
.	HOOKE ROBERT (57) (1635-1703)	Quand on sut ce qu'étaient les fossiles, on voulut savoir pourquoi le plus grand nombre d'animaux et de plantes fossiles n'existaient plus. Robert Hooke estima le déluge trop court pour expliquer toutes les disparitions. Il en rendit responsables les tremblements de terre.

TABLEAU N°2

EPOQUES	SAVANTS	OPINIONS EMISES
18ème siècle et 19ème siècle	BUFFON Georges (58) (1707-1788)	Emit lui aussi l'idée d'un effondrement de l'ancienne Atlantide à l'emplacement même de l'actuel océan Atlantique
	HUTTON James (1726-1797)	Géologue écossais, il étudia les roches, il comprit comment s'étaient formées ces dernières, mais aussi que les roches sédimentaires se façonnaient, grâce à l'érosion due au vent, à la pluie, à l'eau et à la glace en mouvement. Il remarqua que c'était là un processus naturel, continu, mais si lent qu'il fallut des millions d'années avant que ne se forment d'épaisses couches. **Le principe du catastrophisme**
	BONNET Charles (59) (1720-1793) CUVIER Georges (1769-1832) SNIDER	Selon lui, ces extinctions de formes fossiles étaient dues à des catastrophes intervenues au cours de l'histoire de la terre. Il employa le premier le terme d'évolution, ou changement. Mais contrairement aux idées modernes, il pensait qu'après chaque catastrophe les formes de vie progressaient brusquement en gravissant d'une marche l'échelle évolutionnaire. S'appliqua à classer les animaux et plantes, y compris les fossiles. Il y avait eu à ses yeux quatre grandes catastrophes, la dernière étant le déluge. Après sa mort ses disciples en portèrent le nombre à 27. Etait un farouche tenant des anciennes théories catastrophistes selon lesquelles les continents se seraient formés d'un seul côté de la terre, lors de son refroidissement et de sa cristallisation à partir d'un bloc en fusion. L'état d'instabilité résultant aurait pris fin avec le déluge. Une énorme rupture se serait produite et aurait provoqué la séparation des Amériques et du vieux monde. Pour appuyer ses allégations, Snider citait la correspondance entre les côtés de l'Afrique et de l'Amérique du sud (voir carte n°1). Cela fut expliqué dans son livre publié en 1858 «De la création et ses mystères dévoilés» première allusion tout de même à une séparation et à une dérive des continents atlantiques.



Figure 1 : La position des continents avant l'ouverture de l'Atlantique, selon Snider.

TABLEAU N°3

EPOQUES	SAVANTS	OPINIONS EMISES
18ème-19ème et début 20ème siècle		**<u>Principe d'une évolution lente</u>**
	LAMARCK J.B (1744-1829)	Avança le premier que les traits distinctifs des animaux peuvent changer d'une génération à la suivante. Il imaginait qu'un animal pouvait acquérir des traits distinctifs différents durant sa vie et les transmettre à sa descendance. Or, il n'en est rien, car l'examen de tous les caractères connus contredit sa théorie.
	DARWIN Charles (60) (1809-1882) WALLACE Alfred (61) (1823-1913)	En voyage aux îles Galapagos situées dans le Pacifique, il fut persuadé, après avoir vu les animaux uniques vivre dans ces îles, que bêtes et plantes changent peu à peu au cours d'innombrables générations ; il nomma ce processus « de sélection naturelle ». Car il avait compris qu'un animal peut venir sur terre avec des caractères l'avantageant, par rapport à d'autres issus du même milieu, ce qui le favorisait grandement pour survivre sur un terre hostile. En quelque sorte la nature l'avait pour ainsi dire sélectionné pour la survivance de l'espèce, et ses précieuses aptitudes sont transmises d'une génération à l'autre. Mais l'envers de la médaille existait, l'animal trop faible pour survivre disparaissait. Darwin avait aussi avancé l'hypothèse que la lune était née de la terre à une époque très lointaine, ce qui avait laissé aussi cette gigantesque cicatrice du Pacifique. Ce qui ne ressemble en rien à une dérive des continents, mais bien plutôt à une théorie catastrophique.

Des dizaines d'années passèrent, de nouvelles techniques firent leur apparition, les connaissances devinrent plus précises. Grâce à la radioactivité découverte vers 1900, on put chiffrer l'âge des roches.
Les substances radioactives émettent des radiations de particules à haute énergie, elles diminuent donc en se désintégrant, mais à un rythme précis. Ainsi en se désintégrant, l'uranium (62) élément radioactif, laisse du plomb comme résidu final.
Pour trouver l'âge d'un échantillon d'uranium, on mesure combien de plomb il contient. Donc on peut trouver l'âge des roches en examinant leurs substances radioactives.
Un certain élément le carbone 14 (63) sert à mesurer l'âge des substances datant d'environ 45000 ans.

EXEMPLE :

Datation au radiocarbone :

Le carbone radioactif est absorbé par ce qui vit, il se réduit à un rythme régulier..

-----------> une personne vivante émet 2500 radiations de désintégration par heure

-----------> Un crâne de 5600 ans émet 1250 radiations de désintégration par heure

-----------> Un crâne de 11200 ans émet 625 radiations de désintégration par heure

-----------> Un crâne de 44000 ans émet 4 radiations de désintégration par heure

On peut calculer ainsi l'âge des ossements en comptant leurs radiations.
On parla alors de gravimétrie (64), de pétrographie (65), de sismologie (66) de dérive des continents (67) et plus tard de la tectonique (68) des plaques (69).
Nous allons pour quelques pages encore nous séparer de J.B CROIZET, pour faire une petite incursion dans ce 20 ème siècle si riche en découvertes.
Mais comment aborder ce premier tiers de siècle sans vous parler d'ALFRED WEGENER, dont l'hypothèse sur la dérive des continents transforma radicalement les idées reçues du siècle passé.
Fils de pasteur, il vit le jour à BERLIN en 1880, après avoir fréquenté diverses universités de HEIDELBERG, d'INNSBRUCK et de BERLIN. Se sentant l'esprit aventurier, il participa dès 1906 à une expédition danoise de recherche météorologique dans le Nord-Est du GROELAND ; celle-ci dura 2 ans.
De retour en ALLEMAGNE, il fut nommé maître de conférence en astronomie et météorologie à l'université de MARBURG. Il profita de cette occasion pour écrire un manuel de météorologie qui obtint un certain succès.
Il organisa en 1912, avec J.P KOCH, une seconde expédition au GROENLAND, dont les résultats furent très en dessous par rapport aux souffrances endurées.

La première guerre mondiale éclata ; il fut mobilisé en tant qu'aspirant, mais fut blessé au bras et au cou. Il fut démobilisé et regagna HAMBOURG, où il reprit sa carrière universitaire.

Pour le récompenser dans ses recherches et dans ses nombreux travaux, on créa spécialement pour lui à l'université de GRAZ en AUTRICHE la chaire de Météorologie et Géophysique, il accepta d'y professer. Hélas, lors d'une troisième expédition organisée en 1930 dans le GROELAND, il perdit malencontreusement la vie.

Pour faire admettre son hypothèse, il suivit une logique originale, et de son raisonnement, il put tirer divers arguments classés en quatre groupes que nous allons survoler.

1° ARGUMENTS GEOPHYSIQUES

«WEGENER fit remarquer qu'une certaine confusion régnait parmi les spécialistes concernant les propriétés physiques de la planète. L'étude des tremblements de terre, des fluctuations polaires et des déformations dues aux marées semble indiquer que la planète est rigide comme l'acier et que, soumise à des forces de courte période telles que les ondes sismiques, elle se comporte comme un corps élastique. etc... »

2° ARGUMENTS GEOLOGIQUES

«WEGENER porta la plus grande attention aux similitudes qu'on observait de part et d'autre de l'ATLANTIQUE. Ainsi la chaîne plissée du Cap, en AFRIQUE, semble se prolonger dans la province de BUENOS AIRES, en ARGENTINE. Le vieux plateau de GNEISS africain offre une grande ressemblance avec celui du BRESIL, notamment par les diverses variétés de roches éruptives etc... Pour reprendre l'expression de WEGENER, «tout se passe comme si nous devions rassembler les morceaux déchirés d'un journal sur la seule base de leurs contours, pour vérifier ensuite seulement que les lignes imprimées se raccordent correctement. »

3° ARGUMENTS PALEONTOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

«WEGENER mit tous ses soins à vérifier qu'un large consensus s'était établi parmi les paléontologistes les plus éminents du début du siècle en faveur de passerelles transocéaniques censées avoir sombré dans l'océan après le CRETACE.

Sur la base des identités ou similitudes constatées entre la forme et la flore des différents continents, la plupart des chercheurs jugeaient nécessaire de supposer l'existence de connexions entre les terres ou, pour d'autres organismes, entre les plateaux continentaux.

L'accord était particulièrement grand pour les connexions entre le BRESIL et l'AFRIQUE, entre l'AUSTRALIE et le bloc INDE-AFRIQUE, enfin entre le bloc AFRIQUE du SUD-MADAGASCAR et l'INDE. »

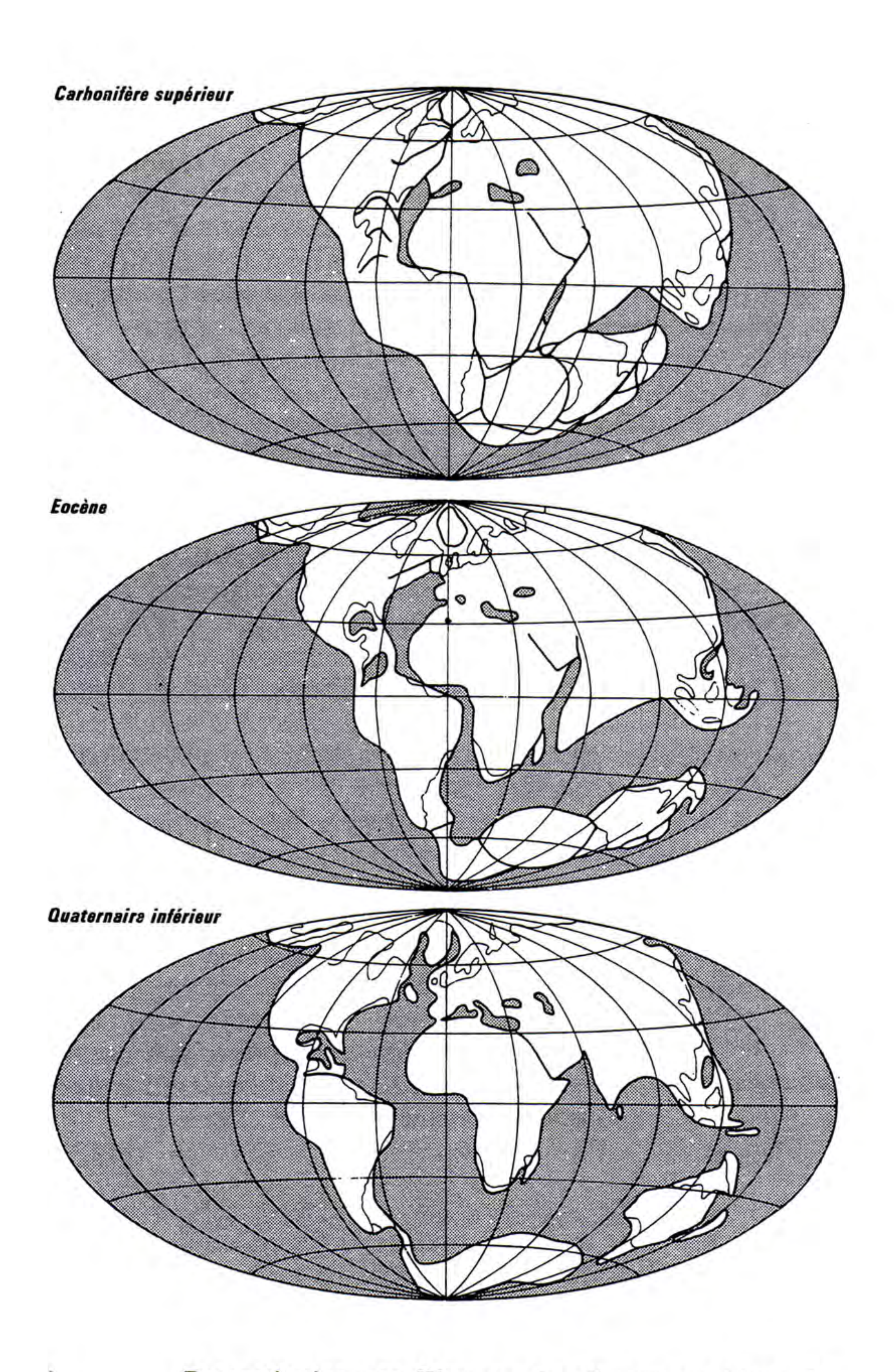
«WEGENER fut frappé par les données fournies par le zoologiste allemand MICHAELSEN, dont les cartes de répartition mettaient en évidence les grandes similitudes entre les faunes d'AMERIQUE du Nord et de l'EUROPE, d'AMERIQUE du Sud et d'AFRIQUE, enfin d'AUSTRALIE, d'AFRIQUE du Sud, d'INDE et de PATAGONIE et rendaient pratiquement indispensable l'hypothèse de la dérive des continents.
L'existence d'anciennes connexions terrestres entre les continents, là où se trouvent actuellement des profondeurs océaniques, est une conséquence inévitable de ces données.
Comme on ne peut, au vu des arguments géophysiques et isostatiques (70), supposer que ces connexions aient été englouties, la seule conclusion raisonnable que l'on peut en tirer est que les continents, actuellement séparés se sont déplacés latéralement à partir d'un super-continent original unique. »

4° ARGUMENTS PALEOCLIMATIQUES

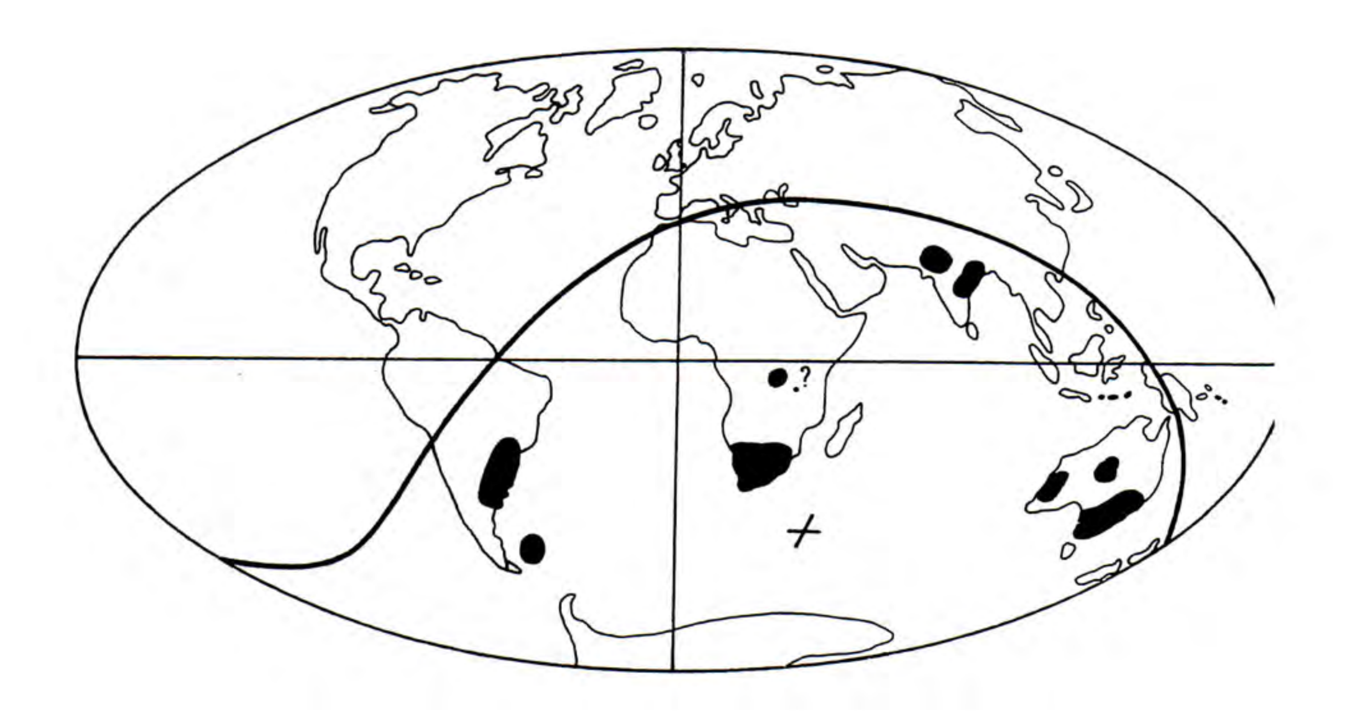
«On distingue de nos jours un certain nombre de zones climatiques à peu près parallèles aux cercles de latitude constante. De part et d'autre d'une zone pluvieuse équatoriale se trouvent d'abord les zones tropicales de hautes pressions, correspondant aux zones arides et aux zones de mousson, puis les ceintures des zones tempérées caractérisées par des pluies cycloniques, et enfin des zones polaires avec leurs calottes glaciaires.
La plus importante trace géologique des anciens climats est constituée par les tilites, lits de moraines glaciaires qui reposent sur des soubassements striés de roches résistantes.
Il ne fait aucun doute que l'on doive les interpréter comme laissées par l'ancienne nappe glaciaire. La présence de charbon est liée à des conditions climatiques humides (car le charbon ne peut se former qu'en terrain marécageux), mais ne constitue pas un bon indicateur de paléotempérature.
Néanmoins, les couches de charbon particulièrement épaisses indiquent probablement un climat tropical à végétation luxuriante.
Un climat aride se manifeste par des dépôts de sel et de gypse (l'évaporation l'emportant sur les précipitations), ainsi que par la présence de grès désertiques au faciès pétrographique assez particulier.
Enfin, si l'on en juge par la répartition des boues et sables de carbonate de calcium, et compte tenu de ce que la solubilité de la calcite décroît à mesure que la température s'élève, il semble que les calcaires épais soient la marque de conditions tropicales au subtropicales.
Des organismes fossilisés peuvent également fournir de précieuses indications sur la paléoclimatologie. Ainsi l'absence d'anneaux annuels dans les troncs d'arbres dénote généralement un climat tropical, où l'alternance des saisons est peu marquée, tandis que la présence des grands reptiles atteste invariablement un climat chaud.

Curieusement, WEGENER ne mentionne pas les coraux récifaux qui figurent pourtant parmi les meilleurs indicateurs des climats chauds.
De tels critères permettent d'établir clairement qu'entre le carbonifère et l'époque actuelle, l'EUROPE est passée d'un climat tropical à un climat tempéré, et le spitzberg (71) d'un climat subtropical à un climat polaire.
On a de même la preuve que l'AFRIQUE du Sud est au contraire passée d'un climat polaire à un climat subtropical, ce qui était l'hypothèse d'une lente migration des pôles à travers les âges ».

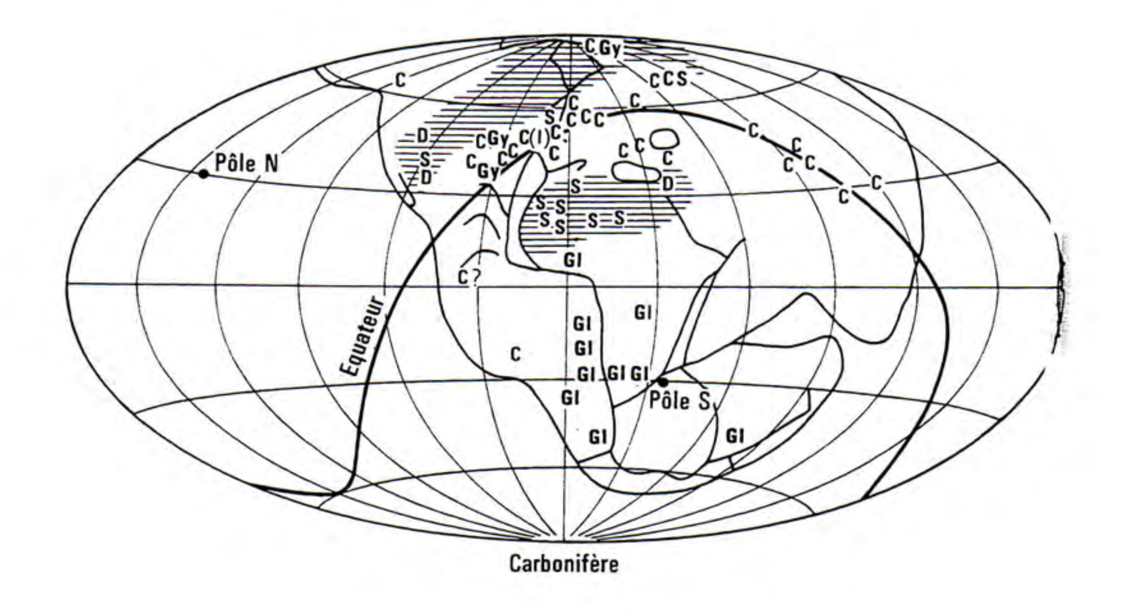
Les pages suivantes montrent diverses cartes établies par WEGENER en 1929 qui lui servirent à étayer sa thèse.

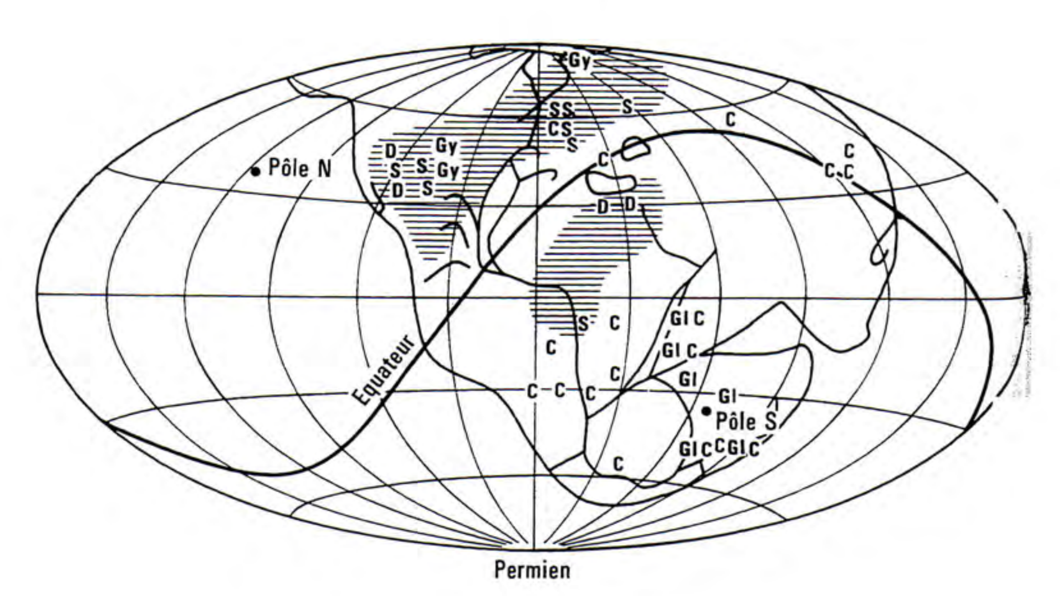


Reconstitution par Wegener des diverses positions des continents, du Carbonifère jusqu'au Quaternaire. D'après Wegener, *fig. 4*, 1929.



La glaciation du Permo-Carbonifère. Les secteurs en noir représentent les calottes glaciaires et la ligne épaisse l'Équateur actuel. D'après Wegener, *fig. 34*, 1929.





Les zones climatiques du Carbonifère et du Permien. Les hachures représentent les zones arides. C = charbon; Gl = glace; D = grès désertiques; S = sel; Gy = gypse. Tiré de Wegener, *fig. 35 et 36*, 1929.

Ces quelques arguments nous les devons à l'excellent livre de A. HALLAM, ayant pour titre «Une révolution dans les sciences de la terre » et en sous titre «De la dérive des continents à la tectonique des plaques ».
Je ne pourrais jamais assez vous recommander la lecture de ce livre fort passionnant, qui est une synthèse intelligente des divers courants d'opinions émis sur l'évolution de notre globe qui eurent cours dès le début des années 1900 et se prolongèrent tout au long de ce 20ème siècle.
Des progrès dans la recherche virent le jour après la guerre avec l'apparition de nouveaux appareils et de nouvelles techniques d'analyses.
Une nouvelle hypothèse vit le jour ; on parla alors d'expansion des fonds marins, ce qui nous amena plus tard à la tectonique des plaques, on calcula alors que les continents se séparaient de quelques centimètres par an (probablement entre 3 à 6), ce qui peut paraître insignifiant à première vue, mais, ce chiffre multiplié par des centaines de millions d'années, et l'on retrouve alors les continents séparés les uns des autres de plusieurs milliers de kilomètres, mais ceci est une autre histoire.
Revenons environ 165 années plus tôt dans une FRANCE agitée par des événements politiques, baignant dans un climat de guerre sociale et d'agitation endémique ; la crise de 1830 était avant tout économique, les ouvriers sans travail se révoltaient dans les villes.
Il y avait eu en Juillet 1830, trois jours d'émeute à PARIS qui donnèrent parfois naissance à des troubles anticléricaux, et ce qui amenait de temps à autre au pillage de quelques églises.
En 1831 une révolte éclata à LYON menée par les ouvriers de la soie «canuts», ils demandèrent l'aide du Préfet contre les patrons qui ne voulaient en aucun cas leur accorder une augmentation de salaire, le bilan fut lourd, il y eut plus de 600 tués ou blessés.
D'autres faits malheureux se reproduirent tout au long de ces années-là.
En 1832, les obsèques du Général LAMARQUE, avaient été l'occasion d'un soulèvement des républicains de la capitale, mais ils furent écrasés dans le cloître SAINT MERRI.
En 1834, deux insurrections éclatèrent à LYON et à PARIS, mais hélas, elles furent anéanties avec la plus grande sévérité.
Parallèlement à ces événements tragiques que connaissait notre pays, venait s'ajouter un autre fléau qui après l'EUROPE, touchait la FRANCE, il s'agissait du choléra qui fit en 1832 plusieurs milliers de morts.
Depuis l'époque la plus lointaine de notre histoire, les épidémies firent toujours peur aux hommes ; ces derniers les prenaient bien souvent pour un châtiment envoyé par Dieu sur la terre.
Devant l'importance que prirent certaines en atteignant en quelques jours, quelques semaines ou quelques mois un très grand nombre d'individus, fit dire à BOCCACE (écrivain italien né à Florence ou Certaldo en 1313 et mort en 1375, auteur du Décameron, recueil de nouvelles où il décrit la vie des bourgeois

florentins, férus de culture et de plaisir. BOCCACE a été le premier prosateur italien).
Il eut donc cette phrase teintée d'un très grand réalisme : « on déjeune le matin avec ses parents et amis, on dîne le soir avec ses ancêtres dans l'autre monde ».
C'est dans un tel climat et dans un contexte aussi grave, que se réunissait pour la troisième fois la société géologique de FRANCE.
La première réunion s'était tenue à BEAUVAIS en 1831, la seconde l'année suivante à CAEN, quant à la troisième réunion extraordinaire, elle eut lieu à CLERMONT-FERRAND en cette fin AOÛT 1833.
A cette occasion, on vit alors défiler, dans notre capitale Auvergnate un nombre important d'hommes de science venus des quatre coins d'EUROPE.
Une région aussi variée que la nôtre ne pouvait qu'attirer l'attention de ces grands hommes. Dans des zones géographiques relativement proches les unes des autres, on pouvait, tout en admirant le paysage, étudier la formation des volcans (on en compte environ 80 formant la chaîne des PUYS.)
Les volcans furent la suite logique d'une série d'événements, de circonstances très intenses qui commencèrent voici 25 millions d'années, qui formèrent les massifs volcaniques des MONTS-DÔRE, de la LIMAGNE, du CEZALLIER, du CANTAL, du VELAY, de l'AUBRAC et de l'ARDECHE.
Alors que le volcan du SANCY s'endormait il y a de cela 200000 ans, plus proche de nous la chaîne des puys commençait à se réveiller il y a 70000 ans, pour se taire à tout jamais il y a environ 10000 ans.
Commença alors une période plus violente encore, dont le cycle s'acheva avec l'éruption des PUYS-DE-LA VACHE et de LASSOLAS voici 7500 ans.
Des scientifiques réalisèrent une datation sur des cendres volcaniques trouvées dans un étang près de MAZAYES, ce qui laisse concevoir que les dernières émissions brutales, de vapeurs, de pierrailles, de cendres et de laves du PUY-DE-COME ne soient vieilles que de 3500 à 4000 ans.
La morphologie des volcans que nous pouvons voir en AUVERGNE, dépend dans une large mesure de leur activité passée, mais les outrages du temps (vents et pluie), n'ont pas encore altéré leurs formes.
Une analyse forte intéressante y est décrite dans le livre «Promenades à pied dans les volcans d'AUVERGNE » proposée par ALAIN DE BUSSAC, on y apprend entre autres que «contrairement à d'autres massifs volcaniques d'AUVERGNE (MONT-DORE, CANTAL....), la chaîne des PUYS n'a été le siège que de manifestations volcaniques simples ; en conséquence, les formes des édifices que l'on observe sont aussi assez simples, bien que pour certains, il y ait eu succession de plusieurs formes d'activité différentes.
L'ensemble GOUTTES et CHOPINE, le PUY DE PARIOU ou le PUY-DE-DÔME en sont de bons exemples.
- Les volcans peuvent être la proie d'une activité effusive.
effusion = déversement, écoulement.....
- Ou d'une activité explosive :

explosion liée à la présence de gaz
- ou combinaison des deux à la fois

Issue d'une poche souterraine située à quelques kilomètres de profondeur (nommée chambre magmatique par les volcanologues), le magma (roches fondues) arrive à la surface de la terre, plus ou moins riche en gaz ; de plus sa composition chimique peut-être variable, un de ses éléments importants, la silice, est toujours présente, mais en quantité allant de 40 à 75 %.
Plus elle est abondante, plus le magma est pâteux, inversement moins elle est abondante et plus le magma est fluide, en conséquence, on imagine bien qu'à la surface, les laves (magma ayant perdu une partie de ses gaz) seront plus au moins fluides ou pâteuses et donneront des résultats différents »

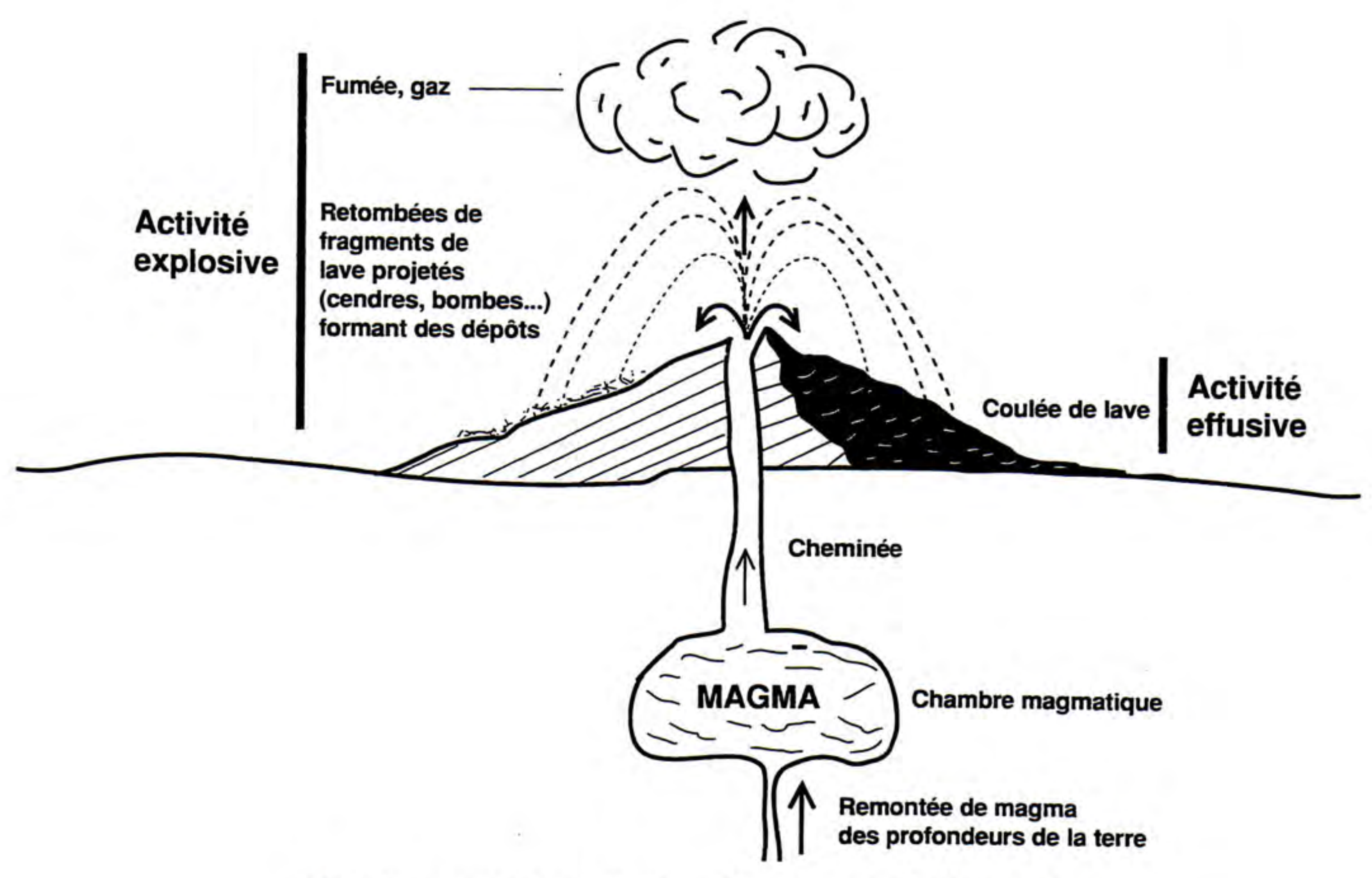
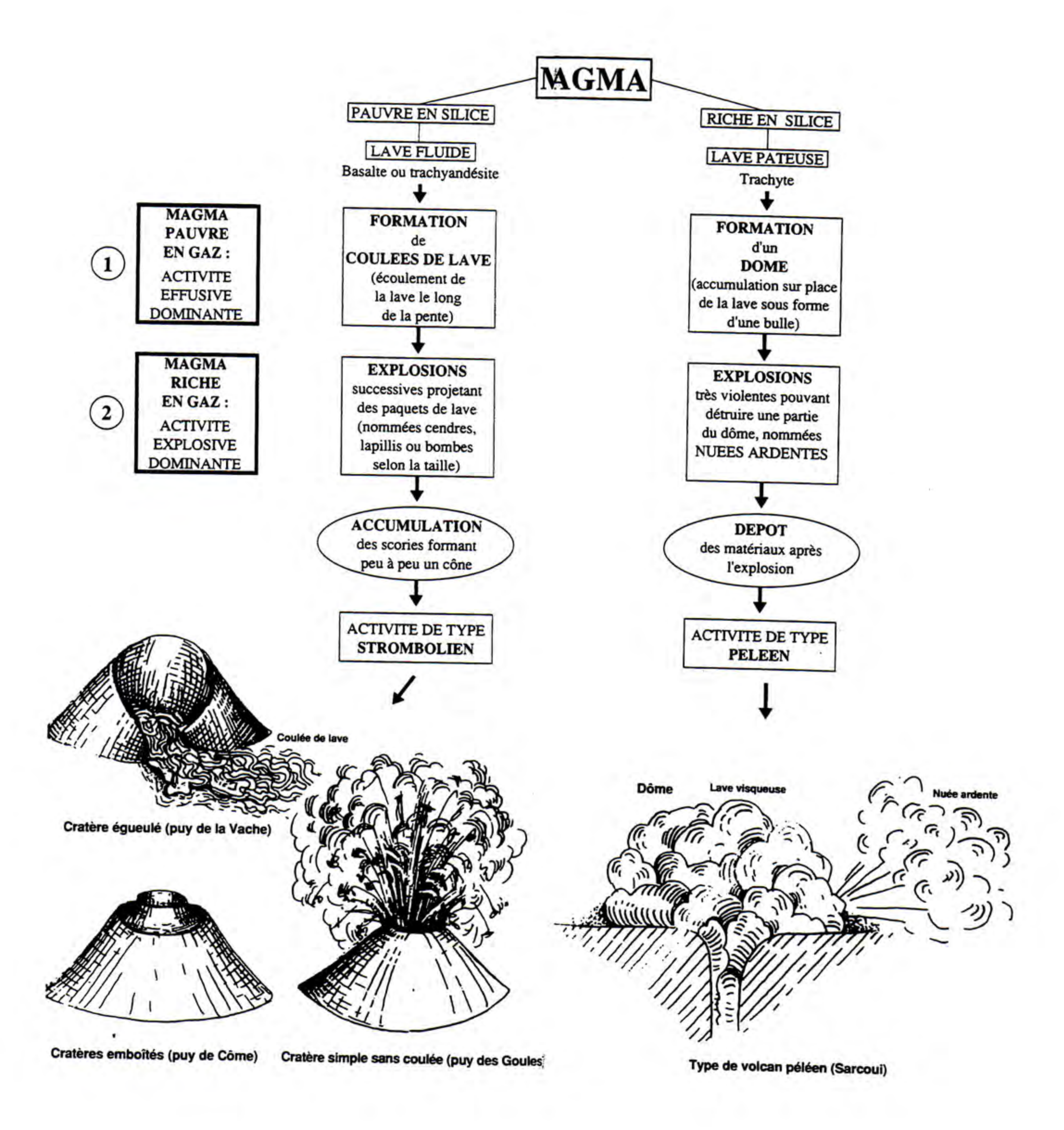


Schéma général de fonctionnement d'un volcan



Cratère égueulé (puy de la Vache)

Cratères emboîtés (puy de Côme)

Cratère simple sans coulée (puy des Goules)

Type de volcan péléen (Sarcoui)

Cette honorable assemblée considéra probablement avec un certain étonnement, teinté toutefois d'un réel plaisir, nos volcans aux formes bizarres, rappelant par certains côtés les cratères lunaires ; mais aussi les reliefs de nos montagnes avec leurs différentes formations de roches qui se sont succédé tout au long de ces millions d'années.
Sans oublier bien entendu, les plaines fertiles de la LIMAGNE, drainées par l'ALLIER.
Avec beaucoup de patience et de chance, certains réussirent à se constituer une petite collection intéressante de fossiles.
Mais écoutons plutôt, ce qu'en dirent à cette époque les «Annales scientifiques littéraires et industrielles de l'AUVERGNE » sous la direction de M.H LECOQ parution mars et avril 1834.

SOUVENIRS DU CONGRES GEOLOGIQUE DE 1833
25 AOÛT 1833

Course à PONT-DU-CHÂTEAU, en visitant le PUY DE LA POIX, MACHAL, etc.
« Les membres de la société, qui étaient arrivés le 24 ou les jours précédents, désiraient vivement employer la journée du 25 à visiter une partie de la LIMAGNE ; ils savaient que le fond de cet ancien lac, aujourd'hui couvert d'arbres et de moissons, offrait un terrain très développé qui s'était entièrement déposé sous l'eau douce, et qui ne renfermait aucun débris marin.
Tous furent frappés de l'horizontalité parfaite de la LIMAGNE qu'ils traversaient sur une route bordée de vieux noyers.
La vue dont on jouit du sommet du PUY-DE CROUËL est une des plus belles de l'AUVERGNE. De là on peut juger des rapports qu'ont entre eux les longs plateaux basaltiques qui couvrent les montagnes calcaires ; de là se déroulent toute la chaîne des monts DÔMES dominés par le cône domitique qui lui a donné son nom.
Près de là, mais sur la gauche de la route, on s'arrêta pour considérer avec attention un autre monticule de même nature que le précédent, mais bien moins élevé, c'est le PUY DE LA POIX, souvent décrit sous le nom de PUY DE LA PEGE, et remarquable par un suintement continuel d'une poix noire et visqueuse.
Plusieurs fissures favorisent son écoulement ; cependant une seule produit presque toute la quantité qui en sort. De l'eau salée et contenant une assez forte proportion de silice (1) sort avec le bitume ; de l'hydrogène (2) sulfuré (3) s'en dégage d'une manière continue, mais souvent ses bulles arrêtées par le bitume (4), y forment des boursouflures qui s'affaissent tout à coup en répandant l'odeur infecte qui caractérise le gaz qu'elles renfermaient.

Quelle que soit l'hypothèse que l'on adopte sur la formation de ce bitume, il sera toujours difficile de concevoir ce suintement qui ne s'arrête jamais, et qui doit être alimenté par une cause qui nous est inconnue.
Du PUY DE LA POIX à PONT-DU-CHÂTEAU, on traverse une partie de la LIMAGNE, qui pendant ce trajet, est partout recouverte d'une couche épaisse de terre végétale.
Arrivé près du lit de l'ALLIER, on descend quelque temps en longeant les maisons du village, et l'on arrive près de l'église qui est construite sur une pépérite volcanique qui offre beaucoup d'analogie avec celle de CROUËL et du PUY DE LA POIX.
C'est au milieu de ces agglomérats volcaniques que l'on a rencontré autrefois ces belles rosaces de quartz, si rares aujourd'hui. La société s'arrêta quelque temps pour considérer cette intéressante localité. »

«On voit clairement que l'ALLIER, en minant le terrain a mis à nu cette coupe instructive. De gros fragments sont encore situés au milieu de son lit, et paraissent à la surface dans les eaux basses.
Ce terrain est encore un lambeau de celui de PONT-DU-CHÂTEAU, et s'il m'était permis de joindre mes observations à celles qu'a recueillies la société, je serais tenté de le regarder comme le fond d'un de ces lacs peu profonds qui durent rester longtemps inondés après le dessèchement de la LIMAGNE.
Les sources calcarifères, dont les eaux entretenaient ces petits bassins, y déposaient lentement des couches calcaires imprégnées de carbonate de soude que les eaux courantes ne pouvaient plus entraîner, puisque ces lacs n'avaient pas d'issue, et ce sel, que les eaux minérales actuelles contiennent encore en abondance, sort maintenant en filaments soyeux de la roche qui les renferme. Ce n'est qu'à la fin de la période tertiaire, que plusieurs lacs semblables ont dû rester sur le sol de la LIMAGNE, et déjà les premiers volcans avaient éclaté, puisque leurs débris, entraînés par les eaux, ont formé dans ces bassins des couches d'alluvions volcaniques, souvent supérieures aux calcaires, mais quelquefois alternant avec eux.
C'était en petit la répétition des phénomènes qui avaient eu lieu plus en grand lors de la formation des calcaires de la LIMAGNE. Mais, à cette époque, les volcans n'avaient pas encore paru sur le sol de cette vaste plaine. La société remarqua avec intérêt les coquilles nombreuses que contenaient les masses calcaires. On y distingue de très beaux hélix ; les espèces sont assez nombreuses, toutes sont analogues à celles qui existent maintenant, mais il est impossible de constater l'identité pour la plupart d'entre elles. »

25 AOÛT
REUNION DU SOIR

« L'annonce de la première séance de la société géologique avait attiré de nombreux auditeurs dans la salle de la réunion. Non seulement les membres de l'Académie s'étaient empressés de s'y rendre, mais on y voyait aussi plusieurs personnes à la fois étrangères aux deux sociétés, et à la ville où elles se trouvaient réunies. M. GONOD, vice-président de l'Académie de CLERMONT-FERRAND, remercia les membres de la société géologique d'avoir choisi cette ville pour leur séjour, leur annonça qu'une commission avait été nommée pour mettre à leur disposition ce dont ils pourraient avoir besoin, et leur offrit la salle qu'ils occupaient, comme un lieu convenable pour leurs séances.
Quelques instants plus tard, les membres du bureau, nouvellement élus, vinrent siéger autour de la grande table qu'ils connaissaient déjà, puisque tous étaient membres de l'Académie de CLERMONT, qui dans cette circonstance fut très sensible à cette déférence de la société géologique, dont les suffrages ont été presque unanimes.
Les membres élus furent : M.M. le COMTE de MONTLOSIER, président ; BERTRAND DE DOUE, vice-président ; l'Abbé CROIZET, secrétaire ; PEGHOUX, vice-secrétaire.
On s'occupa immédiatement de l'itinéraire, et sous ce rapport, la société s'en rapporta entièrement aux géologues auvergnats qui s'empressèrent de diriger ses courses.
Avant de terminer la séance, l'Académie de CLERMONT-FERRAND reçut de la société géologique l'hommage de la première partie de ses mémoires, parmi lesquels on trouve plusieurs notices du plus haut intérêt pour l'avancement de la géologie. »

26 AOÛT
PROMENADE A GERGOVIA

« La société est partie le matin de CLERMONT pour visiter GERGOVIA, bien célèbre dans l'histoire, et remarquable pour les géologues par les nombreux points de contact que présente le sol tertiaire avec les roches volcaniques.
Le chemin qui de CLERMONT conduit à cette montagne, traverse une coulée de lave assez large, entièrement cultivée, et qui doit son origine au volcan de GRAVENOIRE, dont le sommet nu et rougeâtre s'élevait à droite au- dessus des vignes et des noyers.
Cette coulée s'étend jusqu'à BEAUMONT, village bâti sur un de ses bords, et dominant des vergers extrêmement fertiles.

On traversa rapidement ce courant volcanique, observant çà et là les scories (5) nombreuses dont il est recouvert, et, au- delà des vergers que nous avons cités tout à l'heure, on se trouva sur le sol calcaire qu'on ne devait plus quitter jusqu'au but de la promenade.
GERGOVIA se présente sous la forme d'une vaste montagne, composée de couches calcaires généralement horizontales, et surmontées d'un plateau basaltique épais et grossièrement prismé. Plusieurs ravins profonds descendent du sommet du plateau, pour s'ouvrir dans la plaine.
Ici on voit des filons de basalte qui se sont faits au milieu du calcaire ; là ce sont des couches ou des nodules de quartz résinite subordonnés à de puissantes assises de pépérite.
Des fouilles faites au-dessus de MERDOGNE, on fait découvrir depuis longtemps des rognons de quartz résinite d'un beau brun, à cassure parfaitement conchoïdale (6) et entourés d'une couche légère de chaux carbonatée blanche.
Leur situation et leur rapprochement entre les couches de pépérite font supposer qu'ils doivent leur origine à des sources minérales qui n'existent plus, et dont la silice (7) s'est réunie autour de plusieurs centre d'attraction.
Le temps n'a pas permis de visiter toutes les pentes de GERGOVIA ; on ne put étudier celles qui dominent ROMAGNAT, où se développent de grandes couches d'arkose. Monsieur l'abbé CROIZET possède, dans sa belle collection, des écailles de crocodiles et des ossements d'oiseaux que l'on y a recueillis. »

26 AOÛT
SEANCE DU SOIR

«On y entendit la lecture d'un long mémoire sur le MONT DÔRE, dans lequel M LECOQ se déclara tout à fait partisan du soulèvement de ces montagnes, et fut, par conséquent en opposition avec la majeure partie des géologues qui s'y trouvaient.
Il ne se contenta pas de soulever tout d'un coup cette grande masse volcanique ; il sépara plusieurs époques déterminées par l'apparition de diverses causes soulevantes, telles que la formation des filons trachytiques, la sortie des basaltes, et enfin la puissance des volcans modernes. »

27 AOÛT
COURSE DANS LA CHAÎNE DES PUYS

«A cinq heures du matin, plusieurs voitures, complètement garnies de géologues, sortirent de CLERMONT, traversèrent MONTFERRAND, et arrivèrent dans la ville de RIOM, et l'on descendit alors à VOLVIC, petite ville qui doit à ses carrières la réputation dont elle jouit au dehors de l'AUVERGNE.

VOLVIC est bâti à la base d'une montagne, appelée le PUY DE BANNIERE, au sommet de laquelle un volcan s'est fait jour, en couvrant sa cime de scories rouges et abondantes.
Ces scories présentent un caractère singulier, c'est de se déliter (8) en boules, comme certaines masses de basalte ; elles contiennent souvent des morceaux de granite empâté, qui provient évidemment du PUY DE BANNIERE, dont la base est entièrement granitique.
On commença à VOLVIC les observations géologiques.
La ville est bâtie sur une lave noire très dure, renfermant aussi du péridot (9), et ressemblant à la lave de GRAVENOIRE.
On rencontra cette même lave en sortant de la ville ; mais on vit clairement qu'elle était recouverte par une autre, qui ne présentait plus les mêmes caractères.
Au point de jonction des deux laves, paraît une source dont les eaux sont recueillies dans un bassin, et alimentent une fontaine et un lavoir public.
Des eaux minérales sortaient autrefois très près de la ville ; elles ont déposé des travertins et des aragonites (10) ; mais les sources en sont aujourd'hui taries.
La lave supérieure, dont nous avons parlé tout à l'heure, recouvre bientôt entièrement la lave noire sur laquelle VOLVIC est construit. On voit le courant s'élargir à mesure qu'on s'éloigne de la ville, et l'on distingue une large nappe toute couverte d'aspérités et de fragments ; c'est la véritable lave de VOLVIC, celle dont on extrait toutes les pierres de construction.
On y rencontre de nombreuses excavations, tantôt sous forme de galeries, tantôt découvertes.
C'est de là que sont sorties les villes de RIOM, CLERMONT, VOLVIC, MONTFERRAND, et une énorme quantité de matériaux dispersés sur tous les points de l'AUVERGNE, du BOURBONNAIS, et souvent conduits jusqu'à PARIS. Le grain de la pierre est fin et serré, mais les vacuoles (cavités) y sont nombreuses ».

«On monta lentement sur le PUY DE LA NUGERE, qui a formé cette belle nappe de lave, et l'on examina avec attention son grand cratère, sur le bord duquel s'élève un monticule de scories, qui cache sa bouche principale.
La lave qui s'en est épanchée a rencontré dès sa sortie une éminence granitique qu'elle n'a pu recouvrir ; mais n'étant pas encore refroidie, elle a tourné autour de cet obstacle, et s'est écoulée dans la plaine.
On remarqua avec intérêt de petites bouches latérales qui ont aussi versé leur contingent dans cet océan de matières fondues. »

«La plaine sur laquelle on marchait ensuite était très uniforme, l'herbe en était desséchée, on rencontrait çà et là quelques buissons de genêts, dont les fleurs jaunes étaient encore épanouies, quelques branches de genévrier ; mais on avait à sa droite de belles forêts de hêtres qui s'élevaient en amphithéâtre, jusqu'au

sommet des PUYS DE JUMES et de la COQUILLE, au pied desquels nous marchions.

A la base du PUY de la COQUILLE se trouve une petite montagne appelée PUY DE LEYRONNE, on y remarque un cratère fort singulier, très petit, mais ouvert au milieu de fragments de domite, et n'offrant aucune trace de scories, si fréquentes autour des autres bouches à feu.

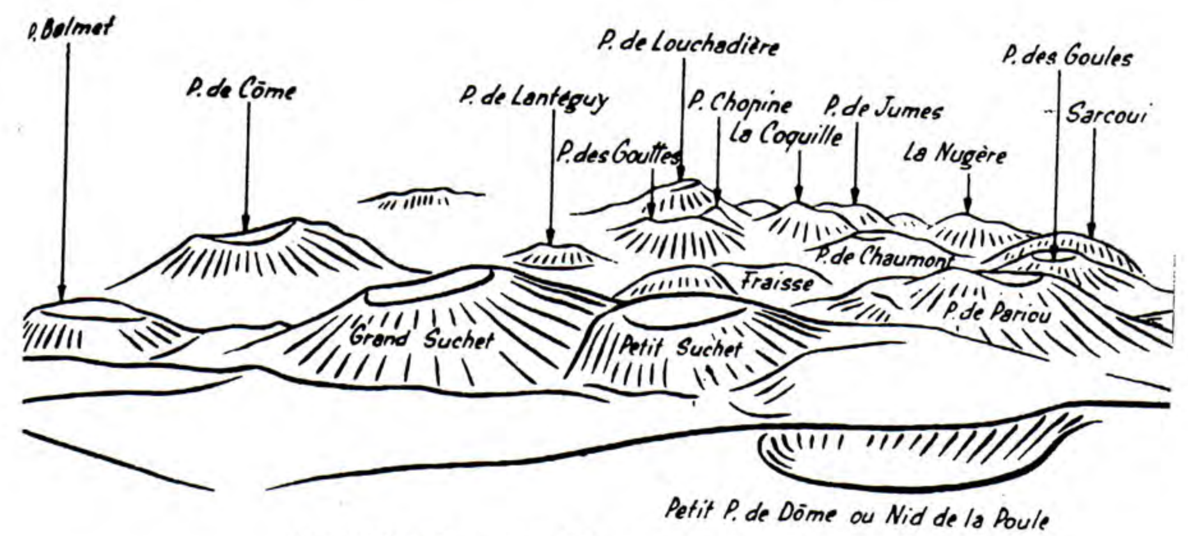
De là à CHOPINE, il n'y avait qu'un pas. Cette montagne intéressante fut étudié avec soin ; elle s'élève avec des pentes assez abruptes, au milieu d'une montagne demi-circulaire, appelée le PUY DES GOUTTES. Celui-ci semble lié à CHOPINE ; il présente, vers son centre un point d'éruption couvert de scories très fraîches, et une source qui ne tarit jamais occupe l'emplacement de son ancien cratère.

CHOPINE offre l'assemblage singulier du domite avec plusieurs roches plus ou moins altérées. Une bande de basalte est venue compliquer cette singulière association, et de nombreux débris amoncelés au pied de la montagne, présentent bien des échantillons de toutes les roches qui la composent, mais empêchent sur plusieurs points d'en étudier la stratification.

Il est difficile d'expliquer, autrement que par l'effort d'un soulèvement, l'apparition de cette singulière montagne.

On remarquait surtout le PUY DE SARCOUI, vaste dôme surbaissé de la plus grande régularité, et placé entre deux montagnes coniques, formées par des scories modernes.

Une plaine couverte de bruyères séparait SARCOUI de la base de CHOPINE. On la traversa ; mais la journée était trop avancée pour qu'on puisse atteindre le sommet de SARCOUI, visiter ses grottes artificielles, et étudier le domite sur les points où il est pénétré par l'acide muriatique (11) ; on se contenta d'examiner les rapports de position qui existent entre le grand et le petit SARCOUI.



Les volcans au nord du puy de Dôme

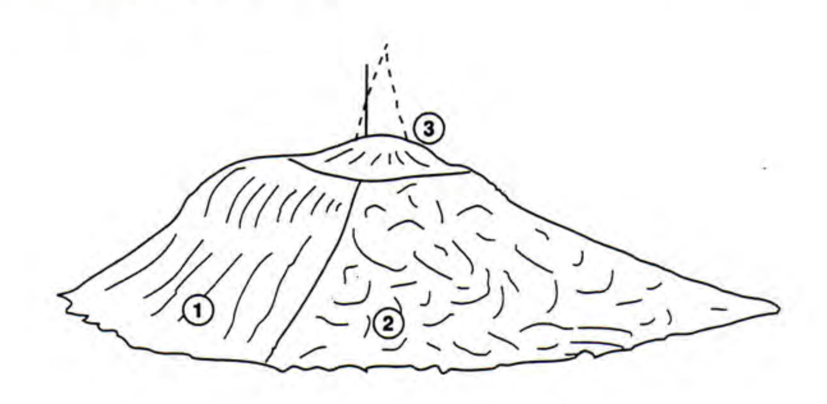
COURSE DU 28 AOÛT
Le PUY DU PARIOU, le PUY-DE-DÔME, FONTANAT et ROYAT

«La course devait être longue, et une vive curiosité piquait toutes les personnes qui n'avaient pas encore parcouru l'AUVERGNE. On devait voir, le même jour, le volcan le mieux conservé de cette contrée, et cette montagne célèbre qui s'élève, comme une île, au milieu de l'atmosphère, et sur laquelle le génie de PASCAL appela l'attention de l'EUROPE entière. »
(Après les expériences de TORRICELLI (12) en 1643, PERRIER, sur les indications de son beau-frère BLAISE PASCAL, mesura le 19 septembre 1648, la différence de hauteur de mercure en fonction de l'altitude. Réussissant ainsi à prouver l'existence de la pression atmosphérique.)
« On entrait alors à CHAMALIERES, joli village entouré de vignes et de jardins potagers, et que l'on peut considérer comme un des faubourgs de CLERMONT. La lave qui est descendue du volcan de GRAVENOIRE, s'arrête à une petite distance de ce village, et un peu au-delà on atteint l'extrémité d'une des deux branches du courant de lave de PARIOU, à l'endroit que l'on appelle FONTMAURE.
Le tout forme actuellement un rocher surplombé, près duquel on a bâti une maison de campagne, et dont la base donne issue aux sources magnifiques qui arrosent les prairies d'alentour, et qui doivent à cette couche puissante de lave la fraîcheur qu'elles conservent pendant les plus fortes chaleurs de l'été.
On recueillit plusieurs morceaux de feldspath pur, empâtés dans la matière lavique, dont la nature est la même que celle de la pierre de VOLVIC.
C'est en remontant ce courant qu'on devait arriver à PARIOU, et l'on suivit une ancienne route romaine, en partie construite sur cette masse de lave.
D'un côté de la route était une montagne granitique recouverte de basalte, et de l'autre s'étendait le bois de VILLARS, végétant aussi sur le sol primordial qui forme la base du vaste plateau sur lequel on s'élevait. »

«Peu de temps après avoir traversé VILLARS, on arriva à ORCINES, autre hameau qui est situé sur du gneiss (13), mais très rapproché de la lave. Deux monticules s'élèvent à côté : l'un est un basalte ancien, l'autre est formé de gros blocs granitiques extrêmement durs, et différant totalement de la roche qui supporte les maisons du hameau. »

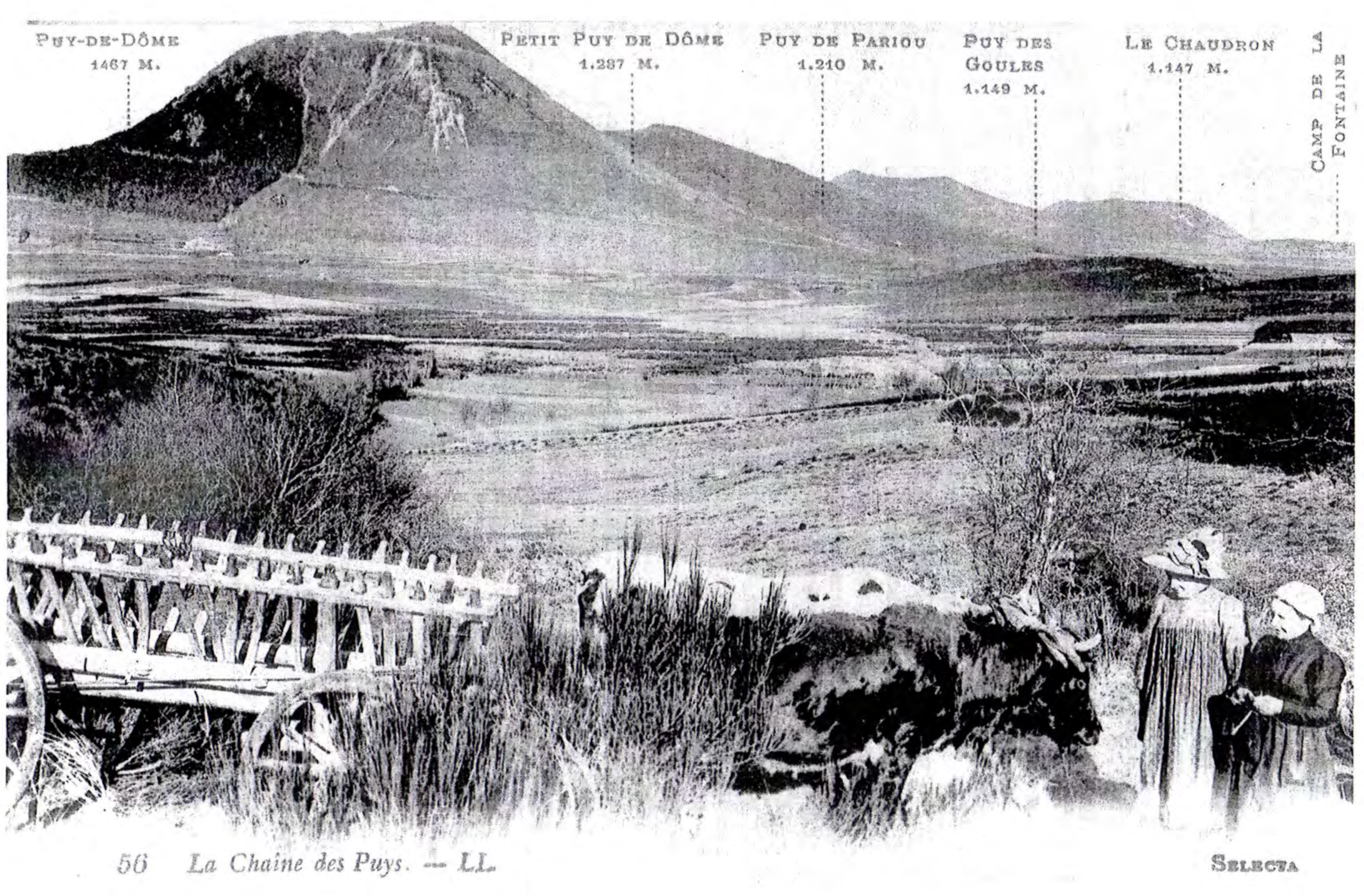
«On était alors au point le plus élevé du plateau, et l'on remarqua avec attention de grosses masses de granite situées au moins à mille mètres d'élévation, et qui n'avaient pas été recouvertes par les produits volcaniques ».
«Après cet examen, on entra dans un des cratères du PARIOU, c'est une vaste enceinte, où les traces du feu sont maintenant effacées ».

Des buissons d'aubépine, des noisetiers et des cerisiers sauvages y croissent dans les interstices de la lave.
L'œillet de MONTPELLIER mêlait ses fleurs odorantes aux tiges fleuries de la grande gentiane, et la parnassie des marais avait remplacé les anémones du printemps.
Le géologue seul pouvait se croire dans un cratère. Une ceinture de lave compacte fermait cette enceinte, et laissait au milieu un passage qui conduisait sur le cône même du volcan.
Peu de cratères sont aussi bien conservés que celui qu'on avait sous les yeux.
Une pente douce et couverte de verdure conduisait au fond d'une coupe régulière, de neuf cents pieds de diamètre et de trois cents pieds de profondeur. »
«La journée n'était pas encore avancée, et l'on espérait avec raison pouvoir atteindre le sommet du PUY-DE-DÔME. On sortit donc du cratère du PARIOU, et l'on descendit rapidement sur le flanc de la montagne, au milieu des nombreuses scories, dont la nudité contrastait avec quelques touffes d'ancolie et de digitale pourpre qui croissaient au pied du volcan.
On traversa la plaine couverte de bruyères qui sépare PARIOU du petit PUY-DE-DÔME. Ce dernier est formé par une énorme quantité de scories, qui paraissent avoir été lancées par un petit cratère régulier, que l'on désigne sous le nom de NID DE LA POULE. Un double rang de matières incohérentes l'environne, et aucune vallée ne sépare cet amas de scories du grand PUY-DE-DÔME, auquel il est adossé.
Celui-ci se distingue par la nature de sa roche. Cette roche forme, comme on le sait, la masse entière du PUY-DE-DÔME, et une herbe épaisse la cache presque sur tous les points. »
Enfin les voilà arrivés au sommet du PUY-DE-DÔME, ultime récompense de l'effort fourni, le regard peut maintenant se perdre aux confins de plusieurs départements, car le point de vue que l'on a ici est l'un des plus vastes de notre pays (voir dessin et carte postale).



Le puy de Dôme vu du sud-est (Laschamp) en 3 épisodes :

1. Partie en roche massive : ce qu'il reste de l'ancien dôme.
2. Dépôt de nuées ardentes après l'explosion du flanc et du volcan.
3. Sommet : ce qu'il reste d'une aiguille de larve qui s'est peu à peu éboulée.


PUY-DE-DÔME
1467 M.
PETIT PUY DE DÔME
1.287 M.
PUY DE PARIOU
1.210 M.
PUY DES
GOULES
1.149 M.
LE CHAUDRON
1.147 M.
CAMP DE LA
FONTAINE
56 La Chaine des Puys. — LL
SELECTA

Il s'ensuit alors une description du paysage observé.
Ils purent alors remarquer deux groupes de montagnes qui s'élevaient au sud, les unes très éloignées, aux contours presque incertains se confondent parfois avec l'horizon, ils reconnurent les montagnes du CANTAL.
Les autres, au contraire très proches, avec leurs sommets pointus ou arrondis ;de là une surface peu accidentée, mais entaillée de vallées encaissées, donnait l'impression de dévaler la pente jusqu'à se confondre avec les terrains herbeux qui isolent ce groupe du PUY-DE-DÔME ; c'était le MONT-DORE, qu'un long collier de cônes volcaniques paraissait réunir à la chaîne des monts Dômes.
Au nord, le reste des volcans ayant pour noms SARCOUI, CHOPINE, COQUILLE, JUMES, LA NUGERE, avec leurs cratères qui avaient déversé leurs flots de lave jusque dans la plaine, mais n'oublions surtout pas le grand PUY DE CÔME, dont les côtés sont verdoyants grâce aux arbres qui s'y trouvaient, formant ainsi une forêt.
Son activité passée fut telle qu'une immense coulée de lave est venue mourir jusque dans la SIOULE, transformant ainsi la plaine en une zone désertique.
Ils remarquèrent du nord au sud la plaine de la LIMAGNE, celle du BOURBONNAIS, ainsi que celle de la CREUSE, et jetèrent un dernier regard sur les nombreux pics de basalte qui se dressent aux environs d'ISSOIRE.
Ils se dirigèrent ensuite vers FONTANAT, remarquèrent un petit centre d'éruption, dont les scories contiennent du pyroxène (13), ils descendirent ensuite dans la vallée de FONTANAT, creusée au milieu des granites, et contenant, dans le sens de sa longueur, un courant de lave ; de très jolies sources sortent de plusieurs endroits dans le haut de la vallée, permettant ainsi à une quantité importante de moulins de pouvoir fonctionner.
Ils arrivèrent à ROYAT à la nuit tombante, le silence qui les avait accompagnés jusqu'à présent fut troublé par le bruit des nombreux moulins et cascades qui se trouvaient tout au long du ruisseau, empêchant parfois de comprendre certains mots de la discussion que tenait le voisin.
Mais qu'importe ; la journée s'était passée dans la joie et la bonne humeur, le ciel était lumineux, les premières étoiles se mirent à émettre une vive lumière, annonçant pour le lendemain un beau jour, comme celui qui venait de finir. Et cette fois le silence ne fut rompu que par le chant d'un oiseau nocturne.

29 AOÛT

En cette fin Août 1833, une controverse sur la formation des volcans avait lieu entre M. LECOQ, la société savante et J.B CROIZET. Ce dernier avait beau être un ecclésiastique, il n'en demeurait pas moins un savant.
M. LECOQ plaidait la cause d'un soulèvement du MONT-DORE à l'époque de l'apparition des volcans modernes.

La majorité des savants présents ce jour là ne furent pas du tout en faveur d'un quelconque soulèvement. Mais écoutons plutôt les arguments des uns et des autres.
«M.l'abbé CROIZET qui connaît bien le MONT-DORE, et qui l'a parcouru avec M. LECOQ, lui objecta le premier que les volcans modernes n'avaient pu soulever le PUY-DE-DÔME, et à plus forte raison les MONTS-DORE.
Ces volcans, selon lui, étaient sur le point de s'éteindre quand ils atteignirent le MONT-DORE, et deux ou trois cratères seulement, qui s'ouvrirent sur ses flancs, attestent leur peu d'énergie, si on compare cette action à celle qu'ils ont exercée dans la chaîne des MONTS DÔMES.
Le sommet de MONTCHALME, le plus élevé des volcans modernes du MONT-DORE est encore de 600 mètres au dessous des cimes trachytiques qui en occupent le centre.
M. LECOQ répondit à M .CROIZET qu'il ne pensait pas comme lui, que le petit nombre de cratères qui existent sur les pentes du MONT-DORE ne prouvent pas que les volcans des MONTS DÔMES étaient sur le point de s'éteindre, mais qu'au contraire s'étant présentés sur ce point avec toute leur puissance, ils avaient d'abord soulevé la masse entière de nappes trachytiques et basaltiques, et que ne pouvant se faire jour à travers cette masse énorme de produits, ils avaient seulement paru sur quelques points des pentes de ce groupe, et s'étaient dirigés ensuite vers le Nord, jusqu'au PUY DE CHALARD, où le feu volcanique a cessé de se manifester dehors.
Aucun fait ne tend à faire croire que la chaîne des MONTS DÔMES, qui se compose d'environ soixante montagnes volcaniques, alignées comme le sont les grands volcans de l'AMERIQUE, ait commencé à brûler au Nord plutôt qu'au Sud.
Peut-être même l'apparition des cônes de scories a t-elle eu lieu sur plusieurs points à la fois, le long d'une même crevasse, comme cela a eu lieu en AMERIQUE, pour le volcan de JORULLO et les autres cônes qui s'élevèrent à la fois sur la même ligne.
M DE LAIZER fit observer à M. CROIZET que la force expansive du gaz suffisait pour élever une masse quelconque à une grande hauteur, et qu'on pouvait expliquer ainsi le soulèvement du MONT-DORE.
M. CROIZET répondit que si des gaz agissaient avec force sur ces points, ils pourraient former un cratère d'explosion comme celui qui constitue le lac PAVIN, et s'échapper par cette ouverture, sans soulever, pour s'ouvrir un passage, une masse aussi considérable que le MONT-DORE qui n'était nullement en rapport avec le peu de puissance des matières gazeuses qui auraient opéré ce prétendu soulèvement.
M. PREVÔT ne pensa pas non plus que des volcans modernes ou des puys à cratères puissent soulever une masse comme le MONT-DORE.

Il a vu partout le moindre obstacle s'opposer à la marche d'un courant, et il regarde comme impossible qu'une force de ce genre puisse seulement ébranler les assises puissantes dont le MONT-DORE est formé.
Si on désigne, comme cela est probable, par le mot de «volcans modernes», la cause ou la force qui produit les cônes à cratères, c'est à dire, la force expansive des matières gazeuses qui sont accumulées sous le sol, la matière soulevée par ces gaz retomberait aussitôt qu'une issue leur aurait été ouverte, et aurait détruit leur tension.
M. PREVÔT rapporte les détails d'une éruption dont il a été témoin au VESUVE (14) ; il a vu la lave s'épancher lentement par des ouvertures étroites qu'elle aurait certainement agrandies si elle en avait eu la force, et rien ne prouve qu'avant l'apparition des volcans le sol ait été soulevé et fracturé par les matières qui cherchaient à en sortir.
M. PREVÔT avait aussi observé l'île de JULIA, qui ne lui avait offert aucun phénomène de soulèvement ; ce n'était pas le sol qui avait été soulevé au dessus des eaux, mais un amas de matières scoriacées que l'eau avait d'abord étendues, et qui enfin s'étaient élevées par accumulation au-dessus de la surface liquide.
Quant aux puys domitiques, M. PREVÔT les regarde comme des volcans distincts, dont la nature des produits serait différente des autres.
Des cônes de domite auraient pu se former sur place, comme des cônes de scories, et M. PREVÔT rapporte avoir observé aux îles LIPARI (15) des montagnes semblables, dont quelques-unes même offraient des coulées. Une d'entre elles paraissait être entièrement composée d'obsidienne (16).
L'analogie faisait penser à M.PREVÔT que la petite nappe de trachyte qui se réunit à la base du grand SARCOUI, est aussi une coulée de ce genre.
M. LECOQ répond qu'un volcan n'a plus de force expansive dés qu'il s'est établi une libre communication entre l'intérieur et l'extérieur du sol, ce qui a lieu chaque fois que la lave s'en échappe, mais qu'avant cette communication, sa force est considérable, et peut produire de très grands effets.
Ainsi, les tremblements de terre qui se font sentir autour des volcans en activité, précédent toujours les éruptions, et ne les suivent jamais. Ils cessent aussitôt que la lave s'épanche de leur cratère, ou se fait jour au pied de la montagne volcanique.
M. LECOQ compare l'action de la force volcanique à une chaudière à vapeur, dont la soupape est ouverte ou fermée.
Il persiste à croire que les volcans modernes durent d'abord chercher à se faire jour au MONT-DORE par les fissures qui avaient déjà donné des produits volcaniques, et qu'étant fortement comprimés par la masse énorme de produits qui s'y trouvaient accumulés, ils ont eu assez de force pour soulever, sans se faire jour, les larges nappes de trachytes et de basaltes qui couvrent maintenant les pentes du MONT-DORE.
M. DE MONTLOSIER fait observer que le mémoire de M. LECOQ est incomplet, qu'il est rédigé dans un esprit de système, et qu'on ne parviendra

jamais à expliquer la plupart des phénomènes géologiques, si l'on ne tient pas compte des grandes pluies verticales qui à diverses époques ont raviné la surface notre globe. »

Cette discussion forte intéressante d'ailleurs se déroula d'une façon courtoise, claire et sereine, mais, comme toujours en pareil cas, personne ne voulut céder un pouce de terrain, surtout ne pas faire la moindre concession qui aurait pu être interprétée par les personnes présentes ce jour là comme un recul de sa propre logique.

Il ne fallut surtout pas donner l'impression que le montage était défaillant, mais bien au contraire judicieux, sensé, en quelques mots rester ferme sur ses positions.

Après ce débat contradictoire, ils écoutèrent la lecture d'une étude de M. CROIZET sur les débris organiques que renferme le sol de l'AUVERGNE.

«M. l'abbé CROIZET entre ici dans des détails propres à éclairer la formation des cavernes, et les moyens divers par lesquels ont pu s'y introduire les fossiles qu'on y trouve. Un examen approfondi des diverses localités et des diverses circonstances qu'elles présentent conduira les géologues à la vérité, mais ce sera alors que, réunissant toutes les opinions raisonnables, ils abandonneront les idées absolues et reconnaîtront que la même théorie ne peut s'appliquer à toutes les cavernes.

Il évoqua un squelette humain trouvé à peu de profondeur dans un travertin qui se forme encore à SAINT-MARTIAL, près des MARTRES DE VEYRE, et d'une planche couverte de ciment romain, et toute pénétrée d'aiguilles d'aragonite, laquelle servait dans un ancien établissement de SAINT NECTAIRE.

M. CROIZET passa ensuite aux fossiles que présentent les terrains de la seconde époque, connus sous le nom de diluviens (relatif au déluge), d'alluvions anciennes, etc, et il leur appliqua, comme plusieurs géologues, le nom de terrain quaternaire, pour la simple et bonne raison qu'à cette époque ne se rapportent pas seulement des terrains transportés par les eaux, mais encore les produits volcaniques de l'AUVERGNE, des tourbes (17) et certains tufs calcaires, car les travertins dans cette contrée se trouvent faire partie de trois époques géologiques.

L'auteur du mémoire parla d'abord de plusieurs gisements, (et en particulier de celui de DORAT, près de THIERS), lesquels lui ont fourni un grand nombre de plantes fossiles dont les genres du moins existent encore pour la plupart en AUVERGNE.

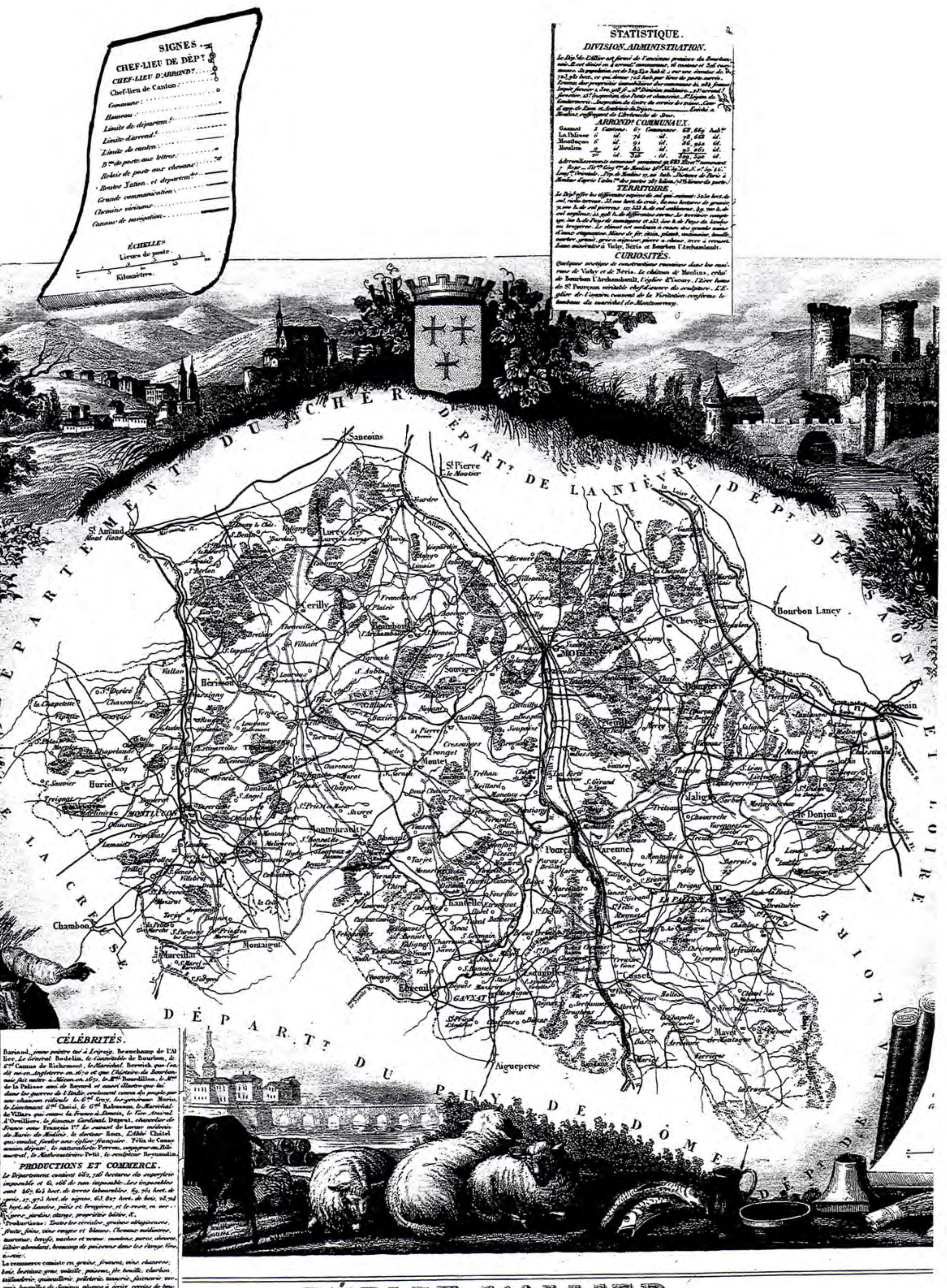
Il parla ensuite des mollusques avec leur test (18), et des oiseaux que recèlent ces terrains.

Mais c'est aussi aux alluvions volcaniques que nous sommes redevables d'un grand nombre d'animaux. »

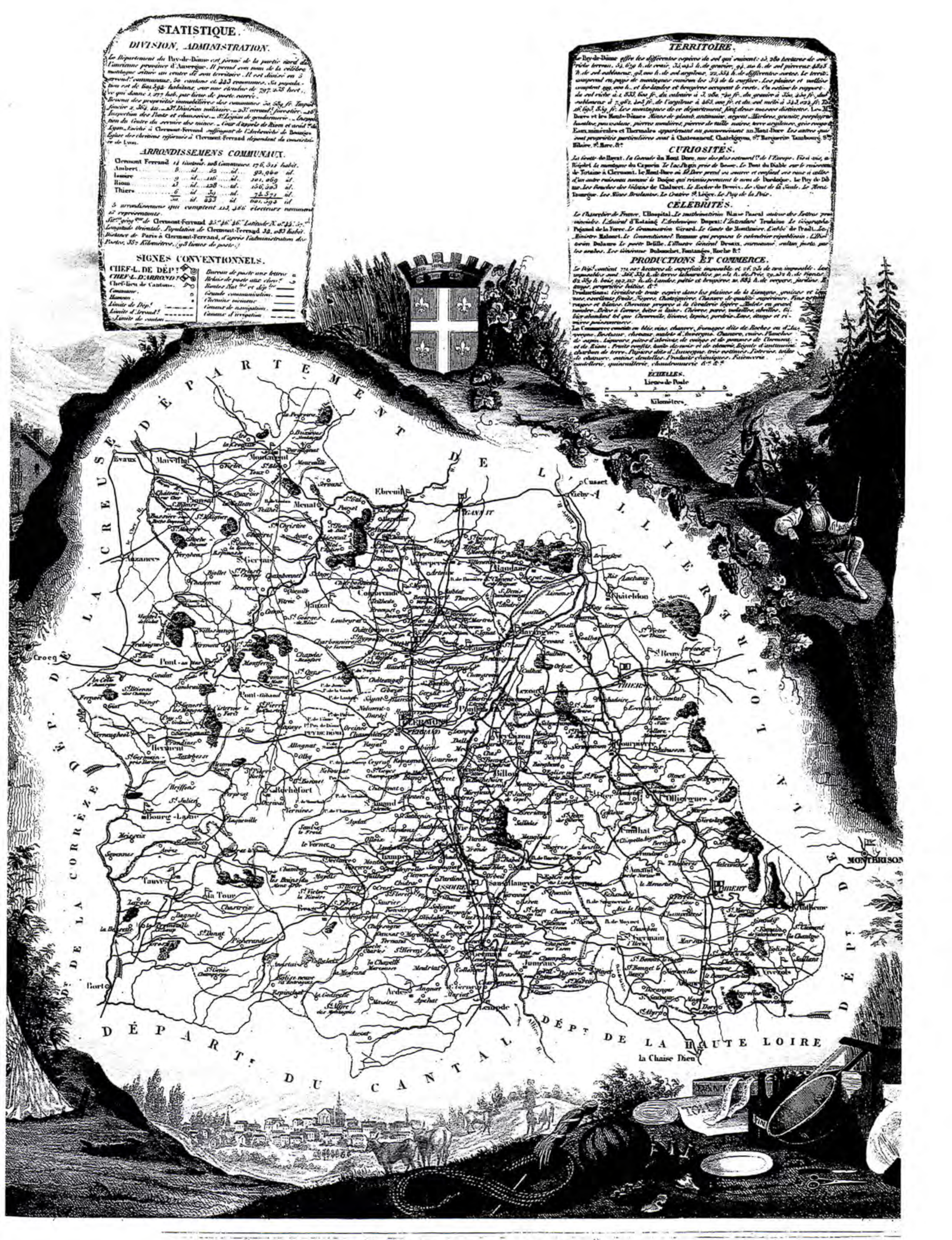
Cette intervention clôtura la soirée, chacun des participants regagna son hôtel, en espérant bien que la prochaine journée serait aussi fructueuse en informations scientifiques que celle de la veille.
Hélas les jours tiraient à leur fin, le congrès se terminerait dans quelques jours, et comme il n'y a pas de bonne compagnie qui ne se quitte, il fallut bien se décider enfin, à faire ses bagages, et regagner sa ville ou son pays d'origine, tout en promettant d'être présent l'année suivante lors d'un prochain congrès scientifique.

TREMBLEMENT DE TERRE

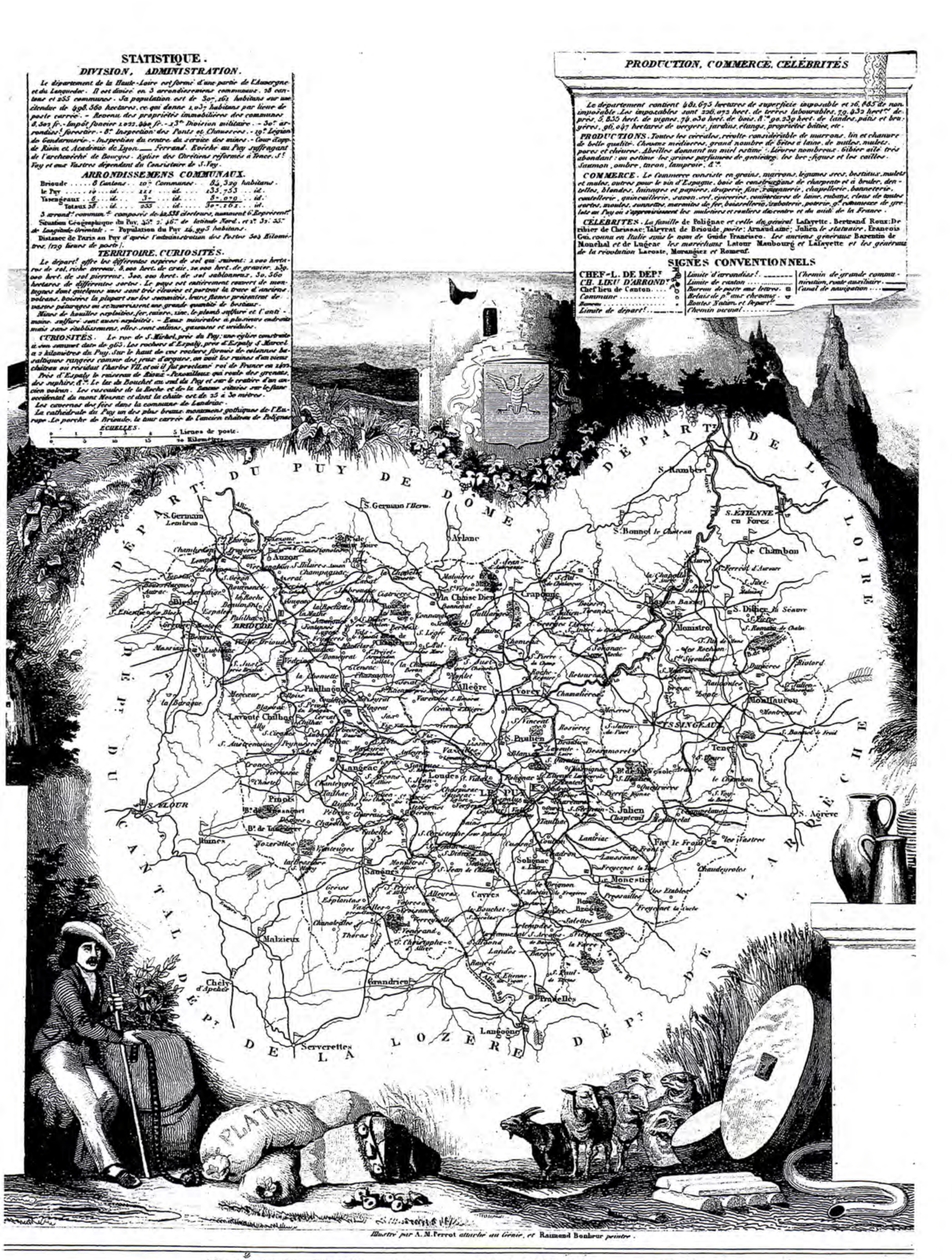
Quelques semaines s'étaient écoulées depuis le départ des congressistes, lorsque l'ancienne province d'AUVERGNE fut le théâtre d'un tremblement de terre (voir les cartes géographiques des quatre départements composant l'Auvergne parues vers 1850).



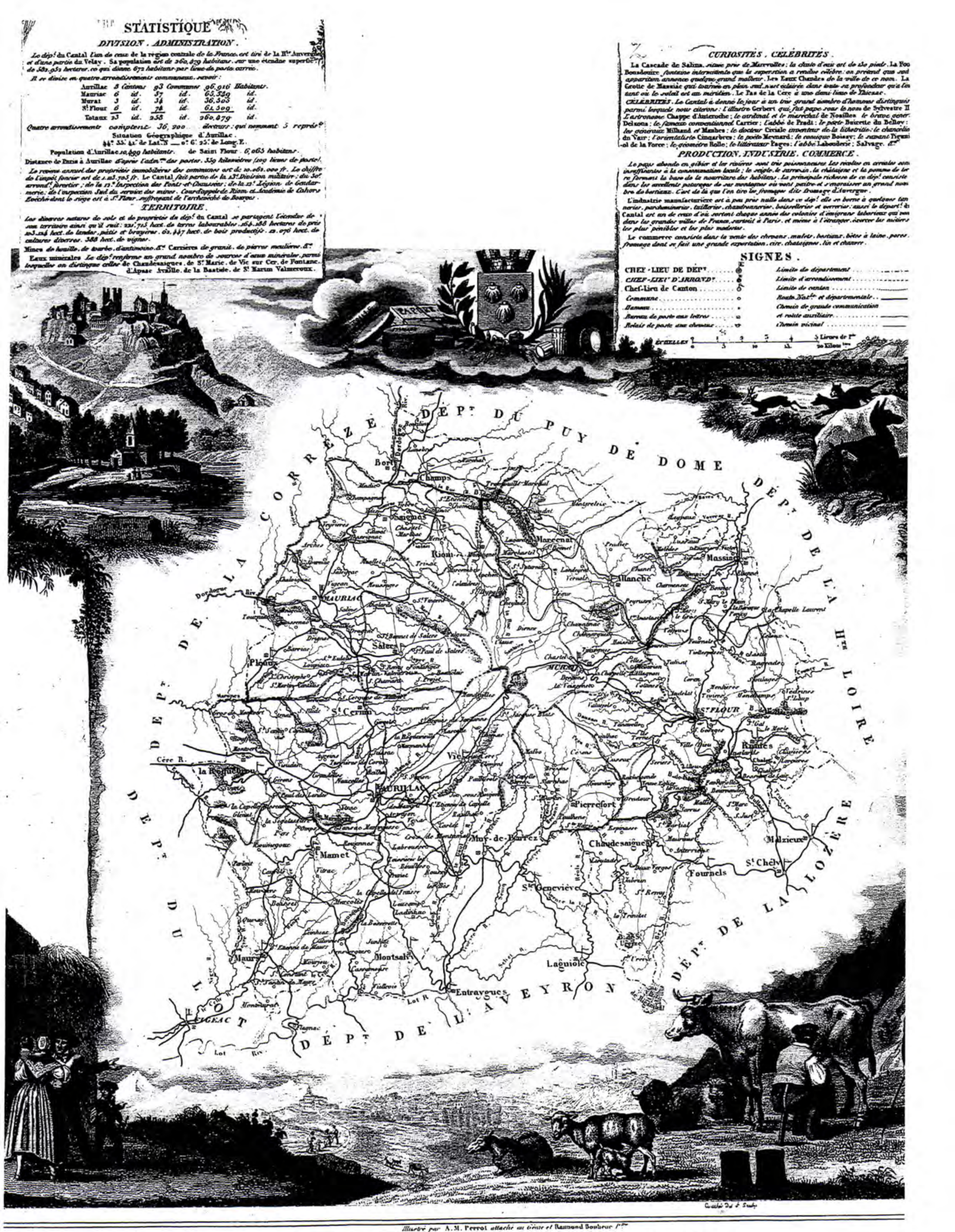
DÉP.T DE L'ALLIER.



DÉPT. DU PUY DE DÔME.



DÉPT. DE LA HAUTE LOIRE.



DÉPT DU CANTAL.

Les secousses furent ressenties par intermittence du 8 au 22 octobre 1833. Un vent de panique saisit alors la population, certaines personnes voyaient déjà un signe de DIEU, annonçant sans aucun doute une fin prochaine du monde, d'autres moins nombreux essayaient de tranquilliser la population, tout en se rassurant eux-mêmes.
Les animaux furent apeurés, les maisons subirent quelques dégâts, des murs furent fendus, des cheminées écroulées, quelques blocs de pierre se détachèrent de la montagne, mais on ne déplora aucune victime.
Mais laissons maintenant la place à J.B CROIZET et à sa «Notice sur le tremblement de terre qui s'est fait sentir dans l'AUVERGNE, en octobre1833 » avec quelques tentatives d'explications scientifiques.
1° Quels ont été les principaux effets de ce tremblement de terre ?
«La première secousse qui fut remarquée eut lieu dans la nuit du 8 au 9 octobre, elle ne fut pas très forte, mais le choc du 9, à une heure et quart de l'après-midi fut violent, on sentit une double commotion qui dura trois ou quatre secondes.
Le bruit qui la précéda, l'accompagna et la suivit assez semblable à un tonnerre souterrain, se fit entendre pendant huit ou neuf secondes.
Les tremblements de terre font sentir quelquefois leurs secousses à plusieurs centaines de lieues ; celui-ci n'agita d'abord qu'une partie de notre département, et quelques communes de ceux du CANTAL et la HAUTE-LOIRE.
Dans les cantons d'ARDES, de JUMEAUX, de SAINT GERMAIN, d'ISSOIRE et de CHAMPEIX, les cultivateurs s'en aperçurent au milieu des champs. Plusieurs personnes qui se trouvaient dans leurs habitations en sortirent précipitamment, cherchant avec anxiété ce que cela pouvait être.
Chacun, après avoir examiné sa maison, demandait s'il n'était pas arrivé quelque accident dans celle de son voisin.
La direction du bruit et du mouvement me parut à peu près du Sud au Nord, mais on n'est pas d'accord sur ce point. Suivant le témoignage d'un grand nombre de personnes qui se trouvaient dans les vignes d'AUTHEZAT, de MONTPEYROUX, de PLAUZAT, de NESCHERS et de PERRIER, le bruit venait du Sud-Ouest, de THOURZEL, il paraissait venir du Nord-Ouest, d'autres personnes, placées dans d'autres lieux, lui ont supposé des directions différentes.
Ce qui est certain, c'est que des montres d'un horloger d'ISSOIRE s'inclinèrent vers le Nord. Ce fait paraît décisif, d'autant plus que, dans la forte commotion du 18, je me sentis balancer également du Sud au Nord.
La diversité des sentiments à cet égard vient probablement de ce que les uns ont fait attention au bruit avant que le mouvement ne les atteignît, d'autres, après la secousse ; elle peut aussi provenir de l'effet qu'exercent nos montagnes, nos vallons et nos cours d'eau sur la propagation des sons...
Le ciel était voilé, le temps assez calme, la température élevée (le thermomètre de REAUMUR (1) marquait 16 degrés), un nuage semblait annoncer de la pluie et même de l'orage, le tonnerre avait grondé peu de jour auparavant, des pluies

abondantes, après deux ans de sécheresse, avaient fait grossir nos rivières, et occasionné des inondations.
Un village placé sur les bords de l'ALLAGNON venait d'être emporté en partie.
Aussitôt après la secousse, un vent assez vif du Nord-Ouest s'éleva, la température baissa de trois degrés ; il n'y eut point d'orage, et sur le soir l'atmosphère redevint tranquille.
Depuis le 9 jusqu'au 18 du même mois, on a perçu, dans l'arrondissement d'ISSOIRE, plusieurs autres secousses moins fortes, et qui pour la plupart ont eu lieu pendant la nuit.
L'imagination peut en avoir augmenté le nombre, cependant on ne saurait oublier celle du mardi 15 octobre qui se fit sentir entre trois et quatre heures du soir, à NESCHERS, à ISSOIRE et à SAINT GERMAIN LEMBRON.
Le 18 à huit heures quarante minutes du matin, un choc plus violent que celui du 9 ébranla presque tout notre département, et une partie de ceux du CANTAL et de la HAUTE-LOIRE.
La commotion ne fut pas forte dans les arrondissements de THIERS, de RIOM, quoiqu'on l'ait remarquée jusqu'à GANNAT, et dans une portion considérable dans celui de CLERMONT.

LA SECOUSSE FUT FAIBLE AUSSI :

- Dans la chaîne des MONTS-DÔRES
- Dans la chaîne des MONTS-DÔMES
- Dans le canton de TAUVES
- A LA TOUR D'AUVERGNE
- A EGLISENEUVE

LA SECOUSSE FUT RESSENTIE AUSSI :

- BESSE et près du lac PAVIN
- Dans les environs de COMPAINS
- MUROL
- LAC CHAMBON
- Arrondissement d'AMBERT

Chose paradoxale, elle fut violente dans le village du MALNOT, mais nulle dans celui de BRUGELET qui en dépend, et qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue.
On l'a ressentie sur les bords de la LOIRE, dans les environs de ROANNE.
Les communes où cette terrible secousse a produit le plus d'effet, sont celles qui se trouvent situées sur les côtés de la DORE, sur les bords de l'ALLIER, dans celui d'ISSOIRE, et principalement sur les rives de l'ALLAGNON dans la direction de LEMPDES, de BLESLE, de MASSIAC ainsi que sur celles des trois COUZES (mot celtique qui signifie torrent) ; dont l'une passe à ARDES et à SAINT GERMAIN, l'autre à SAINT FLORET et à ISSOIRE (PAVIN), et la troisième à CHAMPEIX et à NESCHERS (CHAMBON).

Le ciel était couvert, mais il ne pleuvait pas dans les environs d'ISSOIRE, le soleil éclairait à AMBERT, et il faisait des giboulées à CLERMONT. Le thermomètre ne marquait que sept degrés.
La secousse fut si violente dans les lieux déjà signalés, que les arbres s'entrechoquaient dans les bois, on voyait s'agiter les échalas dans les vignes, ainsi que les bacholles qui contenaient la vendange.
Des cloches, des sonnettes et des batteries de cuisine ont été mises en mouvement, le faîte de plusieurs cheminées a été abattu ou dégradé, des murs ont été crevassés, d'autres se sont écroulés.
Il se produisit un affaissement de terrain au VERNET, à PARDINES, c'est un gros bloc de tuf ponceux qui s'est entrouvert ; quant au Broc, ce sont des fragments de basalte qui se sont détachés du plateau.
Des personnes dignes de foi ont vu des murailles s'entrouvrir de quelques pouces pour se rejoindre aussitôt. »
Ce dernier point peut paraître extraordinaire, mais J.B CROIZET cite un témoin d'un terrible tremblement de terre qui s'était passé au PORTUGAL en 1755, détruisant églises, couvents, édifices publics, et près d'un quart des habitations particulières de LISBONNE.
Cette personne rédigea une note destinée à la société royale de LONDRES en voici la teneur :
«J'eus l'occasion de voir les murs de plusieurs maisons qui étaient encore debout, s'ouvrir du haut en bas, de plus d'un pied, et se refermer si exactement qu'il ne restait aucune marque de séparation. »
Il semblerait que ce sont surtout les grands édifices (églises, châteaux, monuments publics), qui sont souvent la cible dans ce genre de catastrophe, car plus vulnérables donc plus fragiles, de par leur rigidité, leur masse inerte, et leur hauteur.
Ce raisonnement peut paraître assez logique, surtout quand il dit « C'est surtout dans certaines églises que la secousse a été effrayante. Je me contente de rapporter ce qui se passa dans celle d' ISSOIRE.
C'est un de nos beaux monuments qui me parait dater du huitième siècle et qui repose sur de fortes colonnes, formant une chapelle souterraine et des caveaux.
M. le curé disait la messe, quand tout à coup on entend un grand bruit et un craquement; l'édifice est violemment agité, des verres tombent des fenêtres fortement ébranlées, quelques personnes poussent des cris, d'autres des gémissements, d'autres invoquent la miséricorde divine, d'autres se hâtent de sortir, d'autres enfin vont soutenir M. d' ARFEUIL qui s'appuyant sur l'autel perd la vue, se croit frappé d'une attaque, et pense que s'il survit à cette émotion, il n'aura plus l'usage de ses facultés intellectuelles et morales.
Il recueille cependant assez de forces, pour donner à toute sa paroisse une bénédiction qu'il croyait certainement la dernière. Cet effrayant phénomène a cessé au moment où il semblait sur le point de produire de graves accidents. »

QUELLE EST LA CAUSE DES TREMBLEMENTS DE TERRE ?

(Voir les tableaux des différentes manières de penser sur ce sujet à diverses époques).

TABLEAU N°1

PEUPLE OU PAYS	SAVANTS EPOQUE ANTIQUE	OPINIONS EMISES
Anciens peuples de L'ORIENT CALDEENS ET BABYLONIENS	De 2350 avant J.C. à 300 avant J.C.	Ils attribuaient les tremblements de terre à l'influence des astres. Or, plusieurs astronomes célèbres des temps modernes (XVIIème XVIIIème et début du XIXème siècle) trouvent dans les corps célestes, et surtout dans le soleil, centre de notre système planétaire, la source des gaz qui produisent peut-être ces sortes de phénomènes.
LATIUM (2)	VIRGILE(3) V.70-19 av J.C	Accusait les vents retenus dans le fond des cavernes de la terre, ces derniers voulant en sortir provoquaient alors d'immenses tremblements de terre.
Romain	Pline 23-79	Raisonnait comme Virgile, mais il avait observé attentivement que la cause des tremblements de terre était aussi celle du tonnerre. (il ne connaissait pas l'action des gaz, surtout celle du fluide électrique et magnétique.) Mais il avait aussi observé que le phénomène se manifeste ordinairement lorsqu'après un temps sec, il survient des pluies au printemps et en automne.

TABLEAU N°2

PAYS	SAVANTS EPOQUE	OPINIONS EMISES
FRANCE	BUFFON (1707-1788)	Admettait que deux causes pouvaient produire des tremblements de terre ; la première est l'affaissement subit des cavités du globe, et la seconde l'action des feux souterrains et des agents volcaniques.
	plusieurs savants 1730-1790	Au XVIIIème siècle, on supposait assez généralement qu'à une profondeur considérable, des pyrites (4) et d'autres matières s'enflammaient au contact de l'eau, que cette eau, réduite en vapeur, cherchait des issues pour s'échapper et que, si elle n'en rencontrait pas, elle produisait les plus violentes secousses.
ANGLETERRE	Humphri Davy (5) 1778-1829	D'après lui, certains métaux, le potassium(6) et le sodium(7), qui existaient en abondance à l'origine des choses, pouvaient s'enflammer par le seul contact de l'air et de l'eau, en prenant feu d'abord à la surface ; l'incendie se communiquait aux couches suivantes jusqu'à une plus ou moins grande profondeur, en provoquant des explosions, des éruptions volcaniques et des tremblements de terre.
	1810-1830	Hypothèse qui se trouva en contradiction avec celle généralement admise vers le tout premier tiers du 19ème siècle, et qui consistait à regarder la masse entière de la planète comme ayant été primitivement en fusion, et s'étant seulement refroidie à la surface, de manière que le feu central soit encore la cause de la chaleur des eaux thermales, des tremblements de terre par l'eau réduite en vapeur, et des phénomènes des volcans.

TABLEAU N°3

PAYS	SAVANTS EPOQUE	OPINIONS EMISES
	1833	Fut présentée quelque temps avant la publication de cette notice, une difficulté à la dernière théorie généralement admise. «Si notre globe n'est qu'une énorme masse en fusion, qui ne se trouve retenue que par une assez mince écorce solide, l'attraction de la lune et du soleil doit produire, sur ce fluide, des effets analogues à ceux qu'elle produit sur les mers, le soulever deux fois en vingt quatre heures, et donner lieu à un double tremblement, dans le court espace d'un jour. » **Réponse de J.B CROIZET** «On peut répondre à cette objection que la partie solide, où l'écorce minérale a au moins quarante lieues d'épaisseur, peut paralyser l'action de la lune sur la masse interne, et laisser ensuite cette dernière hypothèse dans le degré des probabilités. Par cette théorie, on explique d'une manière satisfaisante l'aplatissement des pôles, l'existence des eaux thermales, les immenses produits des volcans éteints, et de ceux qui sont encore en activité, ainsi que l'accroissement de la température, à proportion qu'on pénètre davantage dans le sein de la terre, accroissement qui est d'environ un degré pour trente mètres de profondeur. Quant aux tremblements de terre, il est constant qu'ils précèdent ou accompagnent toujours les éruptions volcaniques, mais il n'est pas moins incontestable qu'un très grand nombre de tremblements de terre n'a été suivi d'aucune éruption de ce genre ; d'où je crois pouvoir conclure que la cause immédiate de ces tremblements n'est pas la matière en fusion à travers les couches solides de notre planète, pour se répandre à sa surface. Ces commotions plus ou moins violentes me paraissent produites par un des plus puissants agents de la nature, à savoir par le fluide électrique.

		Sans doute, au moment où un cratère va vomir des laves, la haute température de la matière enflammée et les vapeurs acqueuses déterminent les secousses, les tremblements de terre, les jets de lumière, les détonations analogues à celle du tonnerre ; mais ce sont là de véritables phénomènes électriques. Si la lave, poussée par les gaz, n'arrive pas tout à fait à la surface, et que cependant le bruit se fasse entendre, et que la contrée soit agitée, ce doit être également un effet de l'électricité. Je pense qu'un grand nombre de tremblements de terre ont lieu, indépendamment des éruptions volcaniques, et des autres causes que nous venons de signaler. Voici comment je conçois ce phénomène. Les vapeurs qui s'élèvent de la terre sont d'abord en état d'électricité négative par l'effet de leur expansion ; mais au moment où elles se convertissent en eau, elles passent à l'état positif, et la foudre est produite par la décharge des nuages surchargés d'électricité ; de même, dans les couches superficielles de la terre, surtout lorsque surviennent des pluies abondantes, après une longue sécheresse, le fluide électrique, dont les métaux et les liquides sont bons conducteurs, Alors qu'un grand nombre d'autres corps, et surtout les corps secs, sont mauvais conducteurs ou électriques par eux-mêmes et passent subitement de ceux qui en sont surchargés dans les autres, en produit ainsi des commotions plus ou moins violentes. Cette manière d'envisager le phénomène en général, et en particulier celui dont nous venons d'être témoins, est fondée : 1° Sur le bruit que l'on entend. 2° Sur la secousse qui se fait sentir instantanément à de plus ou moins grandes distances. 3° Sur ce que notre tremblement de terre a produit, principalement sur les personnes d'un tempérament nerveux, un effet analogue à celui de la machine électrique. 4° Sur ce que ses effets ont été différents dans des lieux qui sont à peu de distance les uns des autres. 5° Sur ce que nos eaux thermales de Saint-Nectaire et du Mont-Dore n'ont éprouvé aucune altération, tandis que, pendant le phénomène, j'ai trouvé aux eaux de quelques sources, un goût

		particulier et désagréable ; d'où l'on peut conclure que la cause des eaux thermales se trouve à une plus grande profondeur que celle de ce tremblement de terre. 6° Sur ce que nous avions éprouvé une sécheresse assez constante pendant deux ans, et peu d'orages, lorsque sont venues les pluies qui l'ont précédé immédiatement. Ce fait est d'autant plus remarquable, que le terrible tremblement de terre de Lisbonne avait été précédé d'une sécheresse de cinq ans, et que les secousses de celui de la Jamaïque étaient plus vives après la pluie qu'en tout autre temps. » J. B CROIZET, rend ici hommage à Fourier(8), à Gay Lussac (9), mais à travers eux il pense à beaucoup d'autres savants, qui grâce à leurs travaux de recherche, et leurs découvertes, permirent de faire avancer la science tout en reconnaissant volontiers l'influence importante des gaz, des vapeurs, des agents volcaniques, qui réussissent parfois à faire surgir des îles du fond des mers. Mais il reste tout de même convaincu, qu'une grande partie de ce phénomène est produite par l'électricité. Sa thèse repose en grande partie sur « le fluide électrique ». Ce dernier s'accumulerait dans certaines couches de roches situées en profondeur. Il aurait des effets dévastateurs au contact de l'eau, en provoquant des décharges plus ou moins violentes, cela se manifesterait après une sécheresse. N'écrit-il pas d'ailleurs à ce sujet «Le fluide électrique a des effets si variés, quelquefois si grands et si étonnants ; la mer est soulevée du fond de son lit, et lancée dans les terres ; des villes renversées, des cours d'eau qui changent de direction ; des montagnes écroulées, des provinces bouleversées. On voit des contrées arrachées aux continents, des lacs qui disparaissent, d'autres qui succèdent aux montagnes ; tantôt l'air est enflammé, tantôt voilé de nuages épais, tantôt lourd et accablant, tantôt agité par le vent, tantôt calme et serein. On entend un bruit semblable au tonnerre, à des déchirements, à des sifflements, à des rochers qui roulent, se choquent en se précipitant, ou à de grosses voitures traînées sur le pavé. Ici ce sont les montagnes qui sont le plus agitées, là les plaines et les vallons.

		Quelquefois les secousses se succèdent à de grandes distances les unes des autres, et d'autres fois très rapidement. Le mouvement est souvent semblable à un soulèvement, souvent aussi à un balancement analogue au roulis d'un vaisseau, et souvent il donne l'effet d'une grosse masse qui tombe, ou de gros cailloux qui roulent, ou d'un tourbillon souterrain. On a vu la terre s'entrouvrir, vomir des flammes et les eaux avaient une odeur insupportable. On a vu aussi des tremblements de terre dont la propagation a été presque instantanée à des distances énormes, pendant que les lieux intermédiaires n'en éprouvaient aucun effet, sans parler de l'émanation que répandent ces eaux dont nous venons de parler, odeur quelquefois analogue à celle des étincelles produites par la machine électrique. Comment expliquer ces effets si variés, si ce n'est par la diversité des phénomènes électriques. De plus, une étude approfondie de ces phénomènes, des observations faites avec l'aiguille aimantée et l'électromètre (10), lorsque les pluies succèdent à la sécheresse, pourraient nous conduire à les prévoir et à les annoncer. » Quelles significations doit-on donner au «fluide électrique», terme employé par J.B CROIZET ? ---------> Serait-il pour lui une sorte d'énergie mystérieuse, inexpliquée. Ou bien alors ---------> Un champ électromagnétique, sorte d'espace dans lequel la terre serait soumise à de très vives tensions ou forces qui provoqueraient les séismes. N'oublions surtout pas que cela se passait en 1833 ; que de progrès réalisés depuis !

Il est évident qu'aujourd'hui nous avons une tout autre approche du problème, et que l'on ne dirait pas comme ce brave abbé CROIZET le croyait que «Les tremblements de terre sont comme des orages souterrains provoqués par le déplacement du fluide électrique. »
L'être humain a toujours essayé, parfois en vain, au cours de ces deux millions d'années qui l'ont accompagné, de vivre en harmonie avec la nature.
Cette dernière lui fut souvent hostile, parfois ingrate, et pouvait de temps à autre se révéler terrible avec son cortège de calamités, (séismes, éruptions volcaniques, inondations, sécheresse, maladies.), résultats attribués à de funestes présages créés de toute pièce par les sorciers et les devins.
Puis, peu à peu, on tenta de donner une explication plus rationnelle à ces graves événements.
Le pourcentage des victimes était proportionnel bien sûr à la densité des populations qui s'y trouvaient, plus important dans les plaines et zones côtières, nul ou presque dans les déserts et les montagnes.
Quant au tremblement de terre qui se passa en AUVERGNE en 1833, on n'eut à déplorer cette fois là aucune victime, bien que l'épicentre en fût ISSOIRE, où le choc fut le plus intense.

AURORES BOREALES

Mais notre univers peut aussi parfois nous offrir un très joli spectacle, telles furent en tout cas l'aurore boréale de 1836 et celles de 1837.
Ecoutons plutôt J.B CROIZET nous commenter dans un livre ayant pour titre «quelques réflexions sur une aurore boréale ».
«C'est le 18 octobre 1836, à huit heures et demie du soir, que parut un météore (1) si fréquent vers les pôles (2) surtout en hiver, mais qui vient plus rarement frapper nos regards, et qui, pour cette raison sans doute, et la vivacité des ses couleurs, a étonné tant de personnes, et effrayé tant d'autres dans les villes aussi bien que dans les campagnes.
Le phénomène se présenta d'abord sous l'aspect d'un nuage transparent qui, en se développant, offrit un segment de cercle. La lumière qu'il répandait était faible au commencement, mais ensuite la partie du ciel qu'il occupait vers le nord devint si enflammée, et la teinte de feu si vive, malgré le clair de lune, qu'on voyait à peine les étoiles qui se trouvaient placées derrière ce phénomène.
J'y observai un mouvement réel, et des jets ou rayons lumineux qui s'élançaient vers l'équateur (3) ; je reconnus alors une véritable aurore boréale (4) que les anciens avaient signalée sous le nom de lampe, de lance, de torche ardente, etc, et qui ne présente pas toujours les mêmes accidents de lumière.
A neuf heures moins le quart, le météore était dans toute son intensité, et présentait un assez beau spectacle... Je venais de CLERMONT, et j'étais sur le

point de descendre dans le vallon de NESCHERS, lorsque je vis tout à coup plusieurs habitants de ma paroisse qui accouraient au secours des habitants de PLAUZAT, où ils croyaient voir l'indice d'un vaste incendie.
Il me fut facile de les arrêter, mais non pas de répondre à toutes leurs questions, et encore moins de me faire comprendre.
Je leur parlais de phénomène, et aussitôt j'entendis prononcer le mot phémune, de météore que l'un de mes rhétoriciens (5) changea en métaphore.
Enfin, j'articulais le nom d'aurore boréale, mais on en fit bientôt un orage banal, et puis une robe nuptiale. Je me contentais alors de parler à mes paroissiens des vapeurs de la terre, des neiges et des glaces du pôle, et d'un fluide que l'on nomme électrique, qui, après s'être accumulé sur les glaces, remontait sur la partie supérieure de l'air ou atmosphère (6), et produisait le spectacle dont nous étions témoins.
Pendant que j'expliquais fort savamment le météore, je fus tout à coup interrompu par un bon cultivateur, qui me dit d'un ton assuré : «Monsieur le curé, si ce n'est pas le feu, c'est donc la guerre ou le choléra, ou au moins la fin du monde. »
«Non, mon ami, répondis-je en souriant, c'est seulement l'annonce de la fin du beau temps, et du commencement de l'hiver. Il vient probablement de tomber de la neige tout à fait vers le nord, et nous ne tarderons peut-être pas à en voir tomber ici. »
Comme cette assertion, à laquelle je n'attachais pas une grande valeur, s'est réalisée complètement, sauf l'été de la SAINT MARTIN, elle m'a valu un nouveau brevet de sorcier dans le même temps où les diplômes de deux sociétés scientifiques me sont arrivés.
Mais je sais très bien que ce qui s'est passé à NESCHERS a eu lieu, du moins en partie, dans mille autres localités diverses, qu'un grand nombre de communes s'est mis en mouvement pour porter secours aux communes voisines dans la direction du sud au nord, et que dans plusieurs endroits les cris «au feu» se sont fait entendre. »
Le brave abbé, homme d'une extrême précision, prit toujours par habitude de mentionner par écrit les principales circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi un événement.
Il rentra donc précipitamment au presbytère, afin d'examiner la boussole posée sur son bureau, il remarqua que l'aiguille aimantée s'affolait, le baromètre était au beau fixe, et le thermomètre affichait quinze degrés ; puis il fit un bref rappel du climat des jours passés.
«Je dois reconnaître ici qu'après des pluies assez fortes, de beaux jours précédèrent celui où le météore parut ; et que ce jour-là la chaleur du soleil était vive et piquante, qu'un faible vent du nord régnait, que le lendemain 19 octobre, le thermomètre avait baissé de trois degrés, que le ciel qui avait été serein commençait à se voiler, que le 20, le 21 et 22, il fut couvert de brouillard, que le

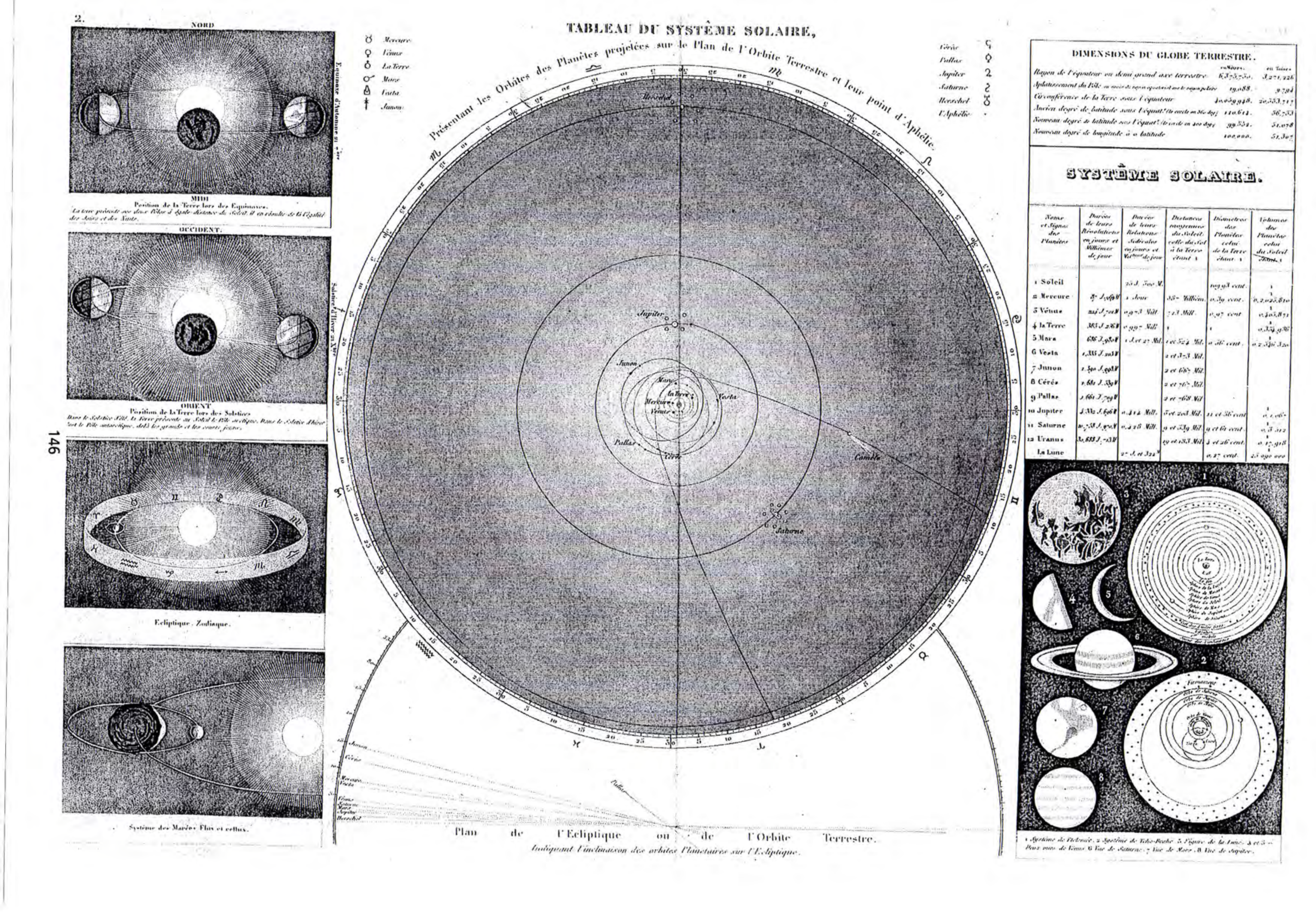
thermomètre baissa encore, puis qu'il gela dans la matinée du 24, et que le 29 il est tombé huit pouces de neige.
A neuf heures, j'observai encore notre météore, sa teinte était d'un rouge un peu moins vif, on distinguait parfaitement, à travers, les étoiles de la Grande Ourse (7), de Céphée, et d'autres constellations (8) du nord.
Quelques minutes après, il disparut presque entièrement à mes yeux, et je cessai de l'observer : sa durée ne fut donc pour moi que de trente cinq à quarante minutes.
On prétend qu'à NANTES on a vu cette lueur boréale depuis huit heures et demie jusqu'à dix heures. A CHERBOURG elle a commencé à paraître sur les huit heures, et a duré quarante minutes, ensuite elle a reparu à dix heures jusqu'à minuit, on a vu alors ses faisceaux se dessiner en arcs-en-ciel, des étincelles s'en détachaient pour tomber sur la terre, et la nue (nuages) prenait des formes diverses.
Beaucoup d'observations semblables ou peu différentes ont été faites en d'autres lieux, et se trouvent consignées dans les recueils périodiques.
Au reste, ce météore est comme un protée (9) qui présente diverses formes, et qui, vu dans d'autres contrées, peut offrir des apparences différentes, et durer plus ou moins longtemps.
Ce qui me parait certain, c'est que l'aurore boréale qui nous occupe, quoiqu'elle se distinguât de celles qu'on voit fréquemment dans la LAPONIE (10) et les mers du nord, par sa couleur de sang, qu'elle ne présentât pas à son sommet une magnifique couronne, qu'elle ne fût pas aussi intense que celle qui apparut à CHERBOURG en 1831, et qui dura toute la nuit, avait tous les caractères qui distinguent ces sortes de phénomènes. »
Ensuite, J.B CROIZET passe à l'inventaire des différentes hypothèses émises à son époque sur la formation des aurores boréales.
-------------> Pour certains, elles étaient dues à la dégradation de certaines substances organiques enfermées dans notre globe, ces dernières provoquaient un dégagement gazeux qui s'enflammait en suscitant des lueurs.
-------------> D'autres l'attribuaient à la réflexion du soleil sur les glaces et les neiges de la zone polaire.
--------------> Pour MAIRAN ce serait tout simplement l'effet de la lumière zodiacale (11), qui fait partie intégrante de l'atmosphère du soleil ; elle serait alors attirée par l'attraction (12) dans l'atmosphère de notre planète, où elle produirait des aurores boréales.
-------------> Pour FRANKLIN (13), la réponse à ces lumières est à trouver dans le fluide électrique.
-------------> Quant à J.B CROIZET, il privilégie cette dernière hypothèse de «fluides électromagnétiques », s'appuyant en cela sur une étude dans «the americ journ of sc. »
On y découvre que l'auteur de cet article a eu, en de nombreuses circonstances, le plaisir d'admirer plusieurs aurores boréales sous diverses latitudes (14) et

notamment au SHETLAND (15) ; il dit en parlant du peuple «loin de s'effrayer, il s'extasie de la vitesse prodigieuse de ces feux aériens, vitesse qui, dans certaines circonstances, s'approche de celle de l'éclair. »
Ce témoin commente ensuite une aurore qu'il avait observée l'hiver dernier dans l'AMERIQUE septentrionale (du nord).
«Le ciel était triste ; quoiqu'il n'y eût que peu de nuages, et que les étoiles fussent brillantes, il annonçait un changement prochain.
Trois jours avant il était tombé cinq pouces de neige, le baromètre était élevé, le thermomètre baissa après le phénomène, le vent ou brise du nord-est régnait, des flammes s'élançaient vers le zénith (16) où une masse de lumière s'ouvrit un instant, lançant des gerbes de rayons brillants.
Trois arcs lumineux étaient superposés, et subirent plusieurs modifications, il en sortait comme un déluge de feu qui éclipsait la lumière des étoiles placées derrière le météore, tandis que celles d'ORION (17) et des autres constellations méridionales scintillaient d'une manière remarquable.»
Notre brave ecclésiastique arrive à la conclusion suivante «l'aurore boréale ne serait que l'effet de courants électriques. Car comment expliquer autrement ce déluge de feu, ces jets de lumière qui ont quelquefois la rapidité des éclairs ? Mais surtout comment justifier l'influence des aurores sur l'aiguille aimantée ? »
Pour arriver à ce résultat final il nous fournit l'explication suivante.
«Lorsque dans les hautes régions atmosphériques, divers volumes d'air sont doués les uns de l'électricité vitreuse (négative), les autres de l'électricité résineuse (positive), de manière que ces électricités se tiennent en équilibre, aussitôt que, par une cause quelconque, cet équilibre est rompu, une lueur diffuse se manifestera dans les masses diversement électrisées. »
Il en vient, comme pour donner encore plus de force à son argumentation, à l'expérience réalisée par le chimiste Anglais DAVY.
«On adapte, dans une grande cloche, deux boîtes en cuir, par lesquelles passent deux tiges en métal ; aux extrémités de ces tiges, sont attachés des cônes de charbon calcinés qu'on met en communication avec les deux pôles d'une forte pile, et l'on obtient ainsi une faible image de notre météore. »
Il termine ainsi sa réflexion.
«Le fluide électrique, soit par le mouvement de rotation du globe, soit par l'attraction de nouvelles neiges et des glaces du pôle, s'étant accumulé sur ces glaces, se répandit sur les couches supérieures de l'atmosphère, y rompit l'équilibre, et au lieu d'un orage qu'il aurait pu produire dans une région moins élevée, il produisit le phénomène qui a frappé nos regards. »
En diverses occasions J.B CROIZET eut la joie d'étudier les aurores boréales, il en dénombra six, qu'il avait lui-même contemplées.
Dans le courant de l'année 1837, un professeur Américain avait déclaré à grand renfort de publicité parue dans les journaux de l'époque, qu'un nombre important d'étoiles filantes devaient chaque année faire leur apparition à une date précise, située dans la nuit du 12 au 13 novembre.

La nouvelle avait fait grand bruit, avait retenu très vite l'attention des membres de l'institut de FRANCE, et mobilisé des milliers de curieux de l'ancien et du nouveau monde, tous dans l'attente d'apercevoir cet événement.
Hélas, les étoiles ne furent pas au rendez-vous, rien ne se produisit cette nuit là. Deux jours plus tard, dans la nuit du 14 au 15 novembre, ce fut une nouvelle aurore boréale qu'on admira.
Homme fort prévoyant, notre abbé fit placer quelques jours auparavant sur une montagne dite la CROIX DE BONHOMME, près de NESCHERS, une perche en bois, longue de douze pieds, au sommet de laquelle, il avait au préalable attaché une pointe de fer isolée de la perche par un morceau de verre et des fils de soie.
Dans la journée du 15, il envoya un homme afin de récupérer l'appareil ; cet homme, au moment où il plaçait ses mains pour s'en saisir, ressentit alors un violent picotement, alors qu'une gerbe d'étincelles, tel un feu d'artifice, se produisait ; l'individu fut légèrement commotionné.
J.B CROIZET l'avait depuis très longtemps compris, mais il apportait une nouvelle fois la preuve que cette pointe avait exercé une action importante sur la limaille de fer, et qu'à cette occasion elle avait été aimantée.
Les astronomes du 19 ème siècle qui regardaient les étoiles filantes, dites «bolides» ou encore «lumières fugitives», les comparaient parfois à des volcans errants qui se retrouvaient, à certaines époques fixes de l'année, au même endroit de notre système planétaire (18).
Mais, alors : « Les étoiles filantes (19) ne sont très probablement que le fluide électrique de l'air qui parcourt des vapeurs humides, ou rencontre des gaz inflammables, phénomène qui doit être plus rare, alors que ce fluide se porte en plus grande abondance des pôles vers les parties supérieures de l'atmosphère, et y produit des aurores boréales. »
Et comme pour appuyer ses dires il raconte un événement dont il fut témoin. «En 1831, je me rendais de LANGEAC(HAUTE-LOIRE) à SAINT-GEORGES-DAURAT, pour rencontrer la voiture qui devait me conduire à ISSOIRE, c'était précisément la nuit du 12 novembre, je ne vis pas d'étoiles filantes, mais j'observais entre onze heures et minuit un énorme globe de feu d'un rouge pâle, dans lequel on distinguait clairement un mouvement et des ondulations. Il répandit une clarté si vive, que je distinguais les plus petits objets qui étaient à la portée de ma vue.
Ce météore qui dura environ douze minutes était par rapport à moi, sous la constellation de CASSIOPEE (20), en tirant vers l'étoile polaire.
Qu'était-ce autre chose, sinon une masse de fluide électrique accumulée dans cette partie de l'atmosphère ? Quelquefois ces globes de feu font entendre une ou plusieurs détonations, et laissent tomber des aérolithes (21) ; ces pierres tombées du ciel sont composées de fer (22), de nickel (23), de soufre (24), en un mot de substances sur lesquelles l'aimant exerce une action reconnue par tous les physiciens.

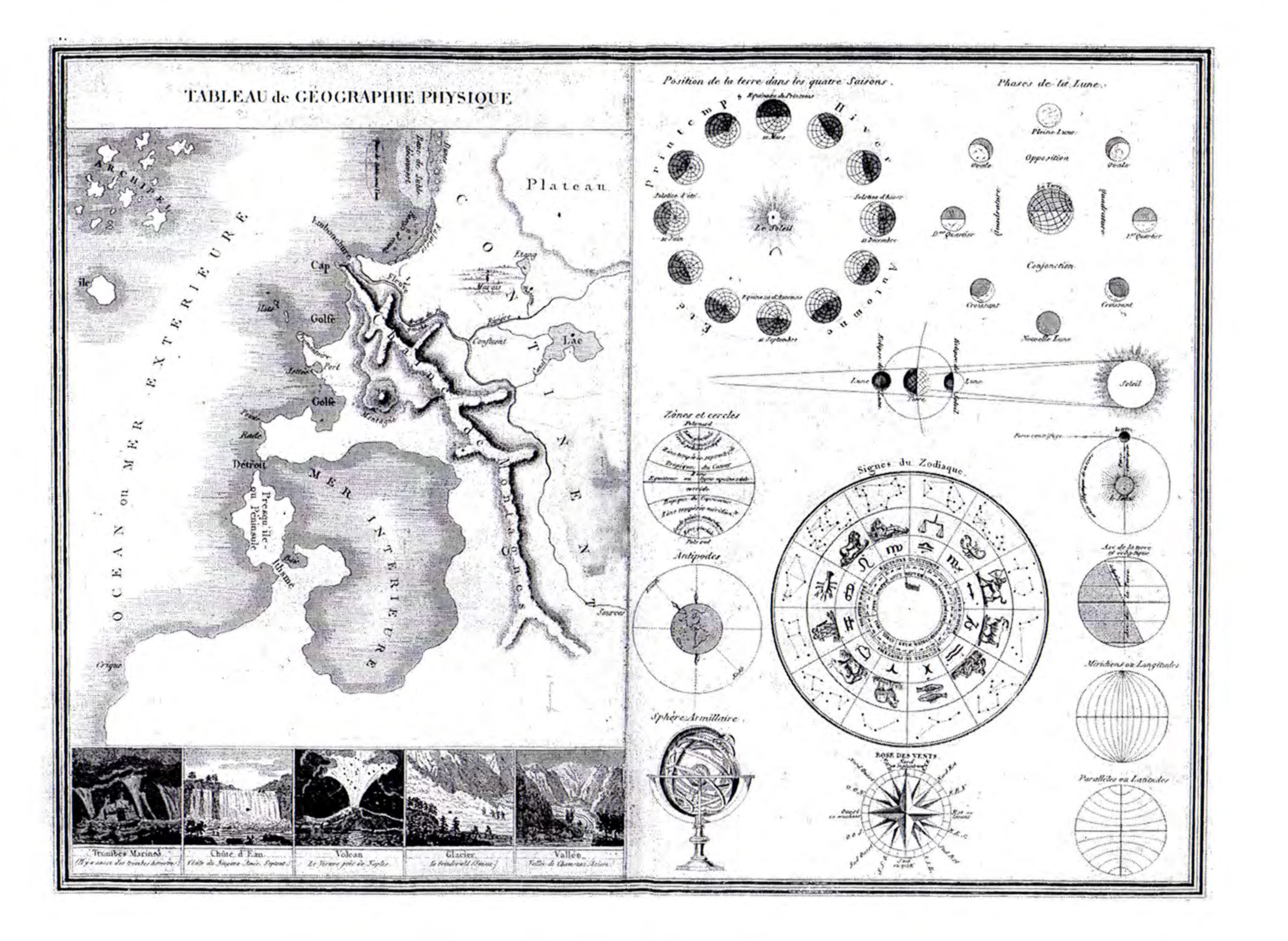
En 1834, M. RAYNAUD, ancien curé de TALLENDE, canton de VEYRE, vit tomber une pierre après un coup de tonnerre. Il la ramassa dans l'intention de me la communiquer. Ce minéral était analogue à du fer sulfuré, et fut entièrement décomposé au bout de sept à huit mois.
Ces aérolithes, dont les molécules (25) qui les constituent sont soumises à l'influence des courants électromagnétiques, peuvent s'expliquer par ces courants mêmes ; au lieu de les faire venir des volcans de la lune ou d'autres corps circulant dans les environs de notre petite planète, il me semble plus rationnel de penser qu'ils se forment dans son atmosphère. »
En guise de conclusion, on peut dire que le fluide électrique pour J.B CROIZET établirait un rapport étroit entre le calorique et la lumière, et aurait un rôle important dans l'univers.
Il serait présent partout, aussi bien dans des formes de vie supérieure et compliquée (humaine, animale et végétale), mais aussi dans d'autres plus primaires, ainsi que dans des formes inorganiques, (minéraux).
On y fait aussi allusion dans diverses sciences (physique, chimie, botanique, zoologie, physiologie, médecine, météorologie, géologie) ; il se fait remarquer aussi dans les éruptions volcaniques et les tremblements de terre.
Bref, en un mot comme en mille, le fluide est partout et partout est le fluide.

Tableaux du système solaire et de la géographie physique de notre monde en 1830.

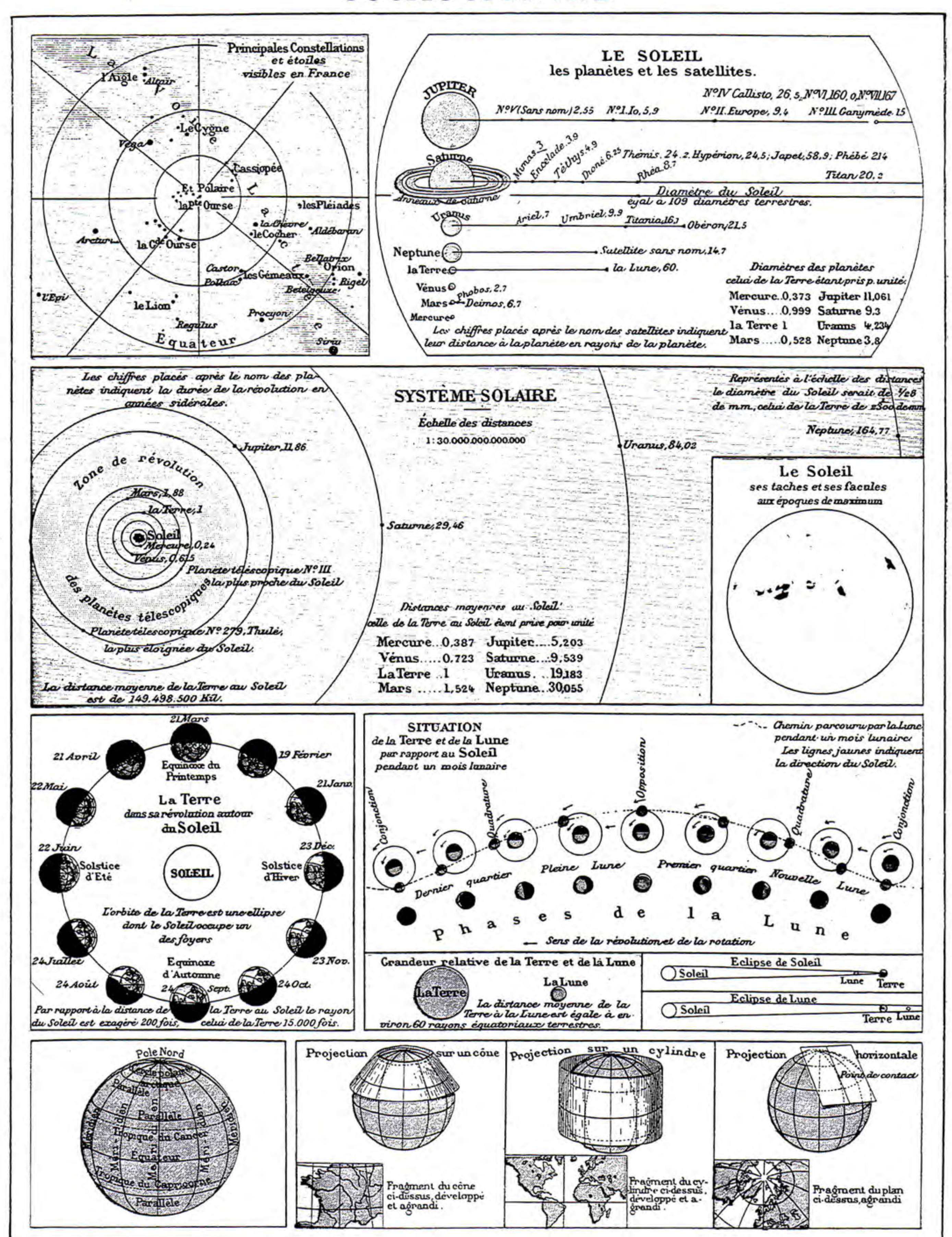


DIMENSIONS DU GLOBE TERRESTRE.	en Mètres.	en Toises.
Rayon de l'équateur ou demi grand axe terrestre	6,375,750.	3,271,226
Aplatissement du Globe ou excès du rayon équatorial sur le rayon polaire	19,088.	9,794
Circonférence de la Terre sous l'équateur	40,059,948.	20,553,717
Ancien degré de latitude sous l'équat.r (le cercle en 360 deg.)	110,611.	56,753
Nouveau degré de latitude sous l'équat.r (le cercle en 400 deg.)	99,551.	51,078
Nouveau degré de longitude à 0 latitude	100,000.	51,307

Noms et Signes des Planètes	Durées de leurs Révolutions en jours et Millièmes de jour	Durées de leurs Rotations Sidérales en jours et Millièmes de jour	Distances moyennes du Soleil, celle du Sol. à la Terre étant 1	Diamètres des Planètes celui de la Terre étant 1	Volumes des Planètes celui du Soleil étant 1
1 Soleil		25 J. 500 M.		109 93 cent.	1
2 Mercure	87 J. 969 M	1 Jour	387 Millièm.	0,39 cent.	1 / 0,2,025,810
3 Vénus	224 J. 701 M	0,973 Mill.	723 Mill.	0,97 cent.	1 / 0,405,871
4 la Terre	365 J. 256 M	0,997 Mill.	1	1	1 / 0,354,936
5 Mars	686 J. 980 M	1 J. et 27 Mil.	1 et 524 Mil.	0,56 cent.	1 / 0,2,356,320
6 Vesta	1,335 J. 205 M		2 et 373 Mil.		
7 Junon	1,590 J. 993 M		2 et 667 Mil.		
8 Cérès	1,681 J. 539 M		2 et 767 Mil.		
9 Pallas	1,681 J. 709 M		2 et 768 Mil.		
10 Jupiter	4,332 J. 596 M	0,414 Mill.	5 et 203 Mil.	11 et 56 cent.	1 / 0,1,067
11 Saturne	10,758 J. 970 M	0,428 Mill.	9 et 539 Mil.	9 et 61 cent.	1 / 0,3,312
12 Uranus	30,688 J. 713 M		19 et 183 Mil.	4 et 26 cent.	1 / 0,17,918
La Lune		27 J. et 322 M.		0,27 cent.	1 / 25 990 000


TABLEAU de GÉOGRAPHIE PHYSIQUE
ARCHIPEL
Ile
OCEAN ou MER EXTERIEURE
Plateau
CONTINENT
Chaîne de Montagnes
MER INTERIEURE
Presqu'île ou Péninsule
Isthme
Détroit
Rade
Golfe
Port
Jettée
Iles
Cap
Embouchure
Fleuve
Etang
Marais
Confluent
Lac
Source
Crique
Banc de Sable découvert
Dunes
Falaise
Trombes Marines
Chûte d'Eau
Volcan
Glacier
Vallée
Position de la terre dans les quatre Saisons
Printems
Hiver
Automne
Eté
Le Soleil
Phases de la Lune
Pleine Lune
Opposition
Quadrature
Conjonction
Croissant
Nouvelle Lune
Soleil
Lune
Zônes et cercles
Antipodes
Sphère Armillaire
Signes du Zodiaque
ROSE DES VENTS
Méridiens ou Longitudes
Parallèles ou Latitudes

La Cosmographie un siècle plus tard (1930).



Le Ciel est parsemé d'une multitude d'Etoiles prodigieusement éloignées de la Terre et animées en apparence d'un mouvement régulier de l'E. à l'O. — Le Soleil, qui est une étoile plus rapprochée, semble animé d'un double mouvement : en même temps qu'il se meut vers la constellation d'Hercule il se retrouve chaque année, pour la Terre, au même point du ciel. — Autour de lui gravitent des corps non-incandescents, les comètes ou les planètes avec leurs satellites. La Terre est une planète. Sa révolution autour du Soleil explique le déplacement apparent de celui-ci par rapport aux étoiles. Sa rotation autour d'un axe, qui reste toujours parallèle à lui-même, explique le mouvement apparent de la voûte céleste. L'inclinaison de l'axe de rotation sur le plan de l'orbite terrestre est la cause des saisons. — La Lune est un satellite de la Terre. Les différents aspects sous lesquels on voit de la Terre son hémisphère éclairé s'appellent les phases de la Lune Lorsque la Lune se trouve exactement entre la Terre et le Soleil, il se produit une éclipse de Soleil ; lorsque c'est la Terre qui se trouve entre la Lune et le Soleil, on observe une éclipse de Lune. — Pour l'étude de la Terre on partage sa surface en trapèzes sphériques limités par des méridiens et des parallèles. La représentation de ces trapèzes sur un plan est appelée projection. Les modes de projection sont très nombreux.

GLOSSAIRE

Notes sur son livre «Observations générales sur les monuments de l'ancienne Assyrie » présenté au chapitre II

(1) ***HERODOTE :*** Historien Grec, né à HALICARNASSE vers 484 avant J.C., mort en 420 avant J.C. grand voyageur, il raconta dans ses «Histoires», tous les événements, légendaires et véridiques qui mettent en lumière l'opposition du monde barbare (EGYPTIENS, MEDES, PERSES) et de la civilisation Grecque.

(2) ***DIODORE*** : Historien Grec, né à AGYRION au 1er siècle avant J.C., auteur d'une Bibliothèque historique, histoire universelle des temps les plus reculés à 60 avant J.C.

(3) ***STRABON*** : Géographe Grec, né à AMASYA (CAPPADOCE) vers 58 avant J.C., mort entre 21 et 25 après J.C, auteur de Mémoires historiques et d'une précieuse géographie.

(4) ***JOSEPH*** : Fils de JACOB et de RACHEL, personnage biblique dont l'histoire est racontée dans la GENESE . Vendu par ses frères et conduit en EGYPTE, il devint ministre d'un pharaon et fit venir les Israélites.

(5) ***PLINE L'ANCIEN*** : Naturaliste Romain, né à CÔME en 23 après J.C., mort en 79, auteur d'une «histoire naturelle» en 37 livres, encyclopédie de la science dans l'antiquité. Il périt lors de l'éruption de VESUVE en 79 après J.C.

Commandant de la flotte de MISENE, il s'était rendu à STABIES au moment de la catastrophe qui ensevelit HERCULANUM et POMPEÏ, pour sauver les habitants menacés par le VESUVE et observer le phénomène.

(6) ***QUINTE CURCE*** : Historien latin du 1er siècle après J.C, auteur d'une vie d'ALEXANDRE.

(7) ***CUVIER*** : Zoologiste et paléontologiste français, né à MONTBELIARD en 1769 mort en 1832. Il fut le créateur de l'anatomie comparée et de la paléontologie. Il posa en principe :

1° quelques organes ont sur l'ensemble de l'économie une influence décisive, d'où la loi de subordination des organes.

2° certains caractères s'appellent mutuellement, tandis que d'autres s'excluent nécessairement, d'où la loi de corrélation des formes.

C'est en appliquant ces principes qu'il put déterminer des espèces disparues d'après quelques os brisés, et s'attacher à la reconstitution des mammifères fossiles (voir la lithographie page suivante).

(8) ***NEMROD*** : Roi fabuleux dont diverses légendes arabes et persanes ont fait le fondateur d'un royaume babylien. L'écriture l'appelle un «robuste chasseur devant l'éternel ».

(9) ***TIGRE*** : Fleuve de TURQUIE et d'IRAQ qui arrose BAGDAD et forme avec l'EUPHRATE LE CHATT AL-`ARAB, longueur 1950 kilomètres.

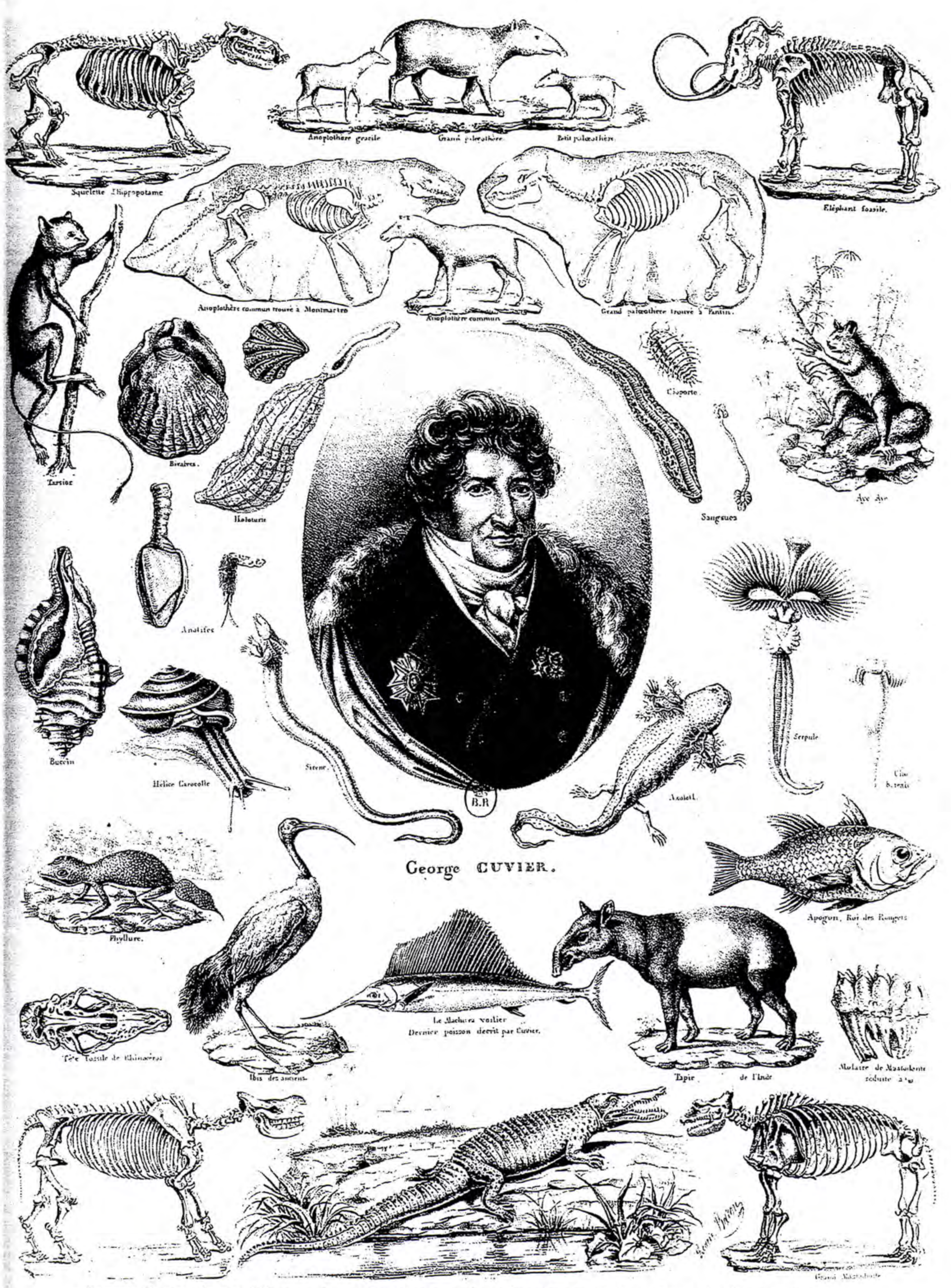
(10) ***EUPHRATE*** : Fleuve d'ASIE qui nait en ARMENIE TURQUE, traverse la SYRIE et se réunit au TIGRE, longueur 2780 kilomètres. (BABYLONE ancienne capitale de la CHALDEE était bâtie sur l'EUPHRATE.)

(11) ***GYPSE*** : Roche sédimentaire formée de sulfate de calcium hydraté, cristallisé (on l'appelle souvent pierre à plâtre, car, chauffé entre 150 ° c et 200 ° c, le gypse perd de l'eau et se transforme en plâtre.)

(12) ***LIEUE*** : Mesure linéaire ancienne de valeur variable, soit 3,898 kilomètres = 4 kilomètres ou 2000 toises.

(13) ***JONAS*** : Un des douze petits prophètes (VIIIème siècle avant J.C.) . D'après la bible (livre de JONAS), il fut miraculeusement rendu à la vie après avoir séjourné trois jours dans le ventre d'un gros poisson. Il s'agit là d'une fiction didactique du Vème siècle avant J.C. (création de l'imagination, qui a pour objet d'instruire, d'enseigner).

(14) ***TOBIE*** : livre deutérocanonique «du 2ème canon, par opposition au 1er canon, celui de la Bible hébraïque»de l'ancien testament, écrit peut-être au IVème ou au IIIème siècle avant J.C.



Georges Cuvier, dernier défenseur du catastrophisme, explique l'aspect actuel des espèces animales par une série de « créations », succédant aux diverses convulsions du globe terrestre. (LITHOGRAPHIE DE LEMERCIER, 1836 ; B.N.)

(15) ***CALCAIRE*** : Nom général donné à un important groupe de roches sédimentaires, très répandues, formées essentiellement par du carbonate de calcium. La pierre calcaire contient de la chaux.

(16) ***BASALTE*** : Roche volcanique très basique, en général de couleur sombre, formant souvent des coulées étendues, montrant parfois une structure prismatique (orgues).

(17) ***TIARE*** : Ornement de tête des souverains chez les MEDES et chez les PERSES.

(18) ***PENDANTS*** : Boucles d'oreilles soutenant des pendeloques en pierres précieuses en forme de poires.

(19) ***ISAÏE*** : Le premier des quatre grands prophètes juifs au VIIIème siècle avant J.C. Le livre d'ISAÏE, inscrit au canon des Ecritures, remarquable par la rigueur du style, est probablement l'œuvre de plusieurs auteurs.

(20) ***SESOSTRIS*** : Nom porté par trois pharaons de la XIIème dynastie Egyptienne (XXème XIXème siècle avant J.C)

(21) ***MEMPHIS*** : Ville de l'ancienne EGYPTE sur le NIL, en amont du Delta, capitale de l'ancien empire. Elle fut particulièrement embellie par les RAMESSIDES. La fondation d'ALEXANDRIE et l'invasion arabe marquèrent sa décadence.

(22) ***ISIS*** : Déesse du mariage et de la famille, sœur et femme d'OSIRIS (qui est un Dieu de l'ancienne EGYPTE, protecteur des morts) et mère d'HORUS (qui est un Dieu solaire, représenté par un faucon ou par un homme à tête de faucon).

(23) ***BAAL*** : Chez les Sémites occidentaux, nom donné à HADAD, Dieu de l'atmosphère. C'est la figure centrale du panthéon Cananéen. Dans la Bible, BAAL désigne tous les faux dieux.

(24) ***MOLOCH*** : Prétendue divinité cananéenne à qui on aurait sacrifié des victimes.

(25) ***JOB*** : Personnage biblique. Il est connu par le livre qui porte son nom et qui fut rédigé au Vème siècle avant J.C. Riche et puissant il fut éprouvé par Dieu, tomba dans la misère, mais fit preuve d'une résignation exemplaire.

(26) ***DALMATIQUE*** : Vêtement de laine de DALMATIE ; TUNIQUE ROMAINE. Tunique d'apparat des empereurs romains et au moyen-âge, des rois de FRANCE.

(27) ***GRENADIER*** : Arbre cultivé dans les pays méditerranéens, à fleurs rouge vif, dont le fruit, la grenade, aussi gros que les plus grosses pommes, renferme des graines nombreuses, rouges ou rosées, d'une saveur aigrelette agréable.

(28) ***L'AGAVEE*** : Plante originaire de l'AMERIQUE CENTRALE, cultivée dans les régions chaudes, restant pendant plusieurs dizaines d'années à l'état végétatif pour fleurir une seule fois en donnant une inflorescence de 10 mètres de haut ; les feuilles fournissant des fibres textiles.

(29) ***PENTATEUQUE*** : Nom donné par les traducteurs Grecs aux cinq premiers livres de la bible : GENESE, EXODE, LEVITIQUE, NOMBRES et DEUTERONOME.

(30) ***PECTORAL*** : pièce d'étoffe ou de métal garnie de pierres précieuses que les pharaons et le grand prêtre des juifs portaient sur la poitrine.

(31) ***JACOB*** : Patriarche hébreu, fils d'ISAAC et de REBECCA, père de douze fils qui furent les ancêtres des douze tribus d'ISRAËL.

(32) ***L'EPHOD*** : Tunique que les prêtres hebreux portaient dans les grandes cérémonies.

(33) ***POURPRE*** : Matière colorante d'un rouge foncé que les anciens tiraient d'un coquillage : la pourpre de TYR était la plus estimée.

(34) ***SINAÏ*** : Péninsule montagneuse et désertique d'EGYPTE entre les golfes de SUEZ et d'AKABA. Le SINAÏ fut aussi un des berceaux du monachisme chrétien. C'est sur ce massif que YAHVE donna le décalogue à MOÏSE.

(35) ***BACCHUS*** : Nom donné à DIONYSOS par les Romains. DIONYSOS fut le Dieu Grec de la vigne et du vin, fils de ZEUS (Dieu de la foudre), et de SEMELE (divinité d'origine THRACE).

(36) ***SILIUS ITALICUS*** : Poète latin né vers 25 après J.C, mort en 101 auteur d'une épopée sur la deuxième guerre punique.
(37) ***MARS :*** Dieu de la guerre et des agriculteurs. Les Romains le considéraient comme le fils de JUNON (épouse de JUPITER, fille de SATURNE, déesse du mariage) et le père de ROMULUS (fondateur et premier roi de ROME. Chef belliqueux, détesté de l'aristocratie, il disparut, dit-on au milieu d'un orage, pendant une revue).
(38) ***PHRYGIEN*** : Habitant de la PHRIGIE région du nord-ouest de l'ASIE Mineure entre l'EGEE et le PONT-EUXIN. Les phrygiens établis dans le pays au XII ème siècle avant J.C furent soumis par les CIMMERIENS, puis par la LYDIE, ensuite par les Perses, les Macédoniens, les Galates et les Romains.
(39) ***CYBELE*** : Déesse de la fécondité, originaire d'ASIE-Mineure. Son culte se répandit au IIIème siècle avant J.C dans le monde Gréco-Romain et donna lieu à des cérémonies orgiastiques.
(40) ***CLEMENT d'ALEXANDRIE*** : Ecrivain et docteur chrétien né à ATHENES vers 150, mort entre 211 et 216. Maître d'ORIGENE, il fut un des grands apologistes du IIIème siècle.
(41) ***ALEXANDRIE*** : Cette ville fondée par ALEXANDRE LE GRAND en 331 avant J.C fut célèbre par son phare haut de 400 pieds (environ 132 mètres) qui éclairait sa rade, fut au temps des PTOLEMEES, le centre artistique et littéraire de l'Orient, et l'un des principaux foyers de la civilisation hellénistique (musée, bibliothèque).
(42) ***EZECHIAS*** : Roi de JUDA, fils d'ACHAZ, né en 715 ? avant J.C., mort en 687 ? avant J.C., il lutta contre SENNACHERIB roi d'ASSYRIE.
(43) ***JEREMIE*** : l'un des quatre grands prophètes d'ISRAËL né vers 650 avant J.C. mort en 580 avant J.C. Il annonça les heurts et malheurs de JUDA. Le recueil biblique des «Lamentations », qui lui est à tort attribué, commémore la destruction de JERUSALEM en 587 avant J.C.
(44) ***JERUSALEM*** : Ancienne capitale de la JUDEE, puis de la PALESTINE, aujourd'hui capitale de l'état d'ISRAËL.
C'est au Xème siècle avant J.C que DAVID vainqueur des Jébuséens, fit de JERUSALEM sa capitale. Embellie (temple) par SALOMON, plusieurs fois prise et pillée, JERUSALEM fut détruite par les Romains en 70 après J.C. Colonie romaine, elle fut prise par les Arabes, puis par les Turcs ; elle ne fut que d'une manière éphémère la capitale d'un royaume fondé par les croisés.
Dans la vieille ville se trouvent le mur des lamentations et le Saint-Sépulcre ; elle est un des principaux centre de la religion monotheiste.
(45) ***DAGON*** : Déesse agraire chez les Philistins et les Phéniciens. (philistins, peuple de l'antiquité qui a donné son nom à la PALESTINE, dont il occupa la côte sud. Les philistins avaient pour villes principales GAZA et ASCALON. Ils réussirent à opprimer ISRAËL, mais ils devinrent à leur tour tributaires des juifs à l'époque de SAÜL et de DAVID au X ème siècle avant J.C. La culture philistine est surtout caractérisée par la poterie au II ème millénaire avant J.C.
(46) ***ESDRAS*** : Grand prêtre juif du Vème siècle avant J.C. Il ramena de BABYLONE à JERUSALEM plusieurs centaines de ses compatriotes et restaura la nationalité et la religion juive. Sur les quatre livres de l'ancien testament qui portent son nom, les deux derniers sont APOCRYPHES (livres de la Bible dont l'authenticité n'a pas été suffisamment établie et qui ont été rejetés par les Eglises chrétiennes, car ces écrits sont douteux et suspects.). Le second est en réalité le livre de NEHEMIE (juif qui obtient d'ARTAXERXES 1er de seconder ESDRAS dans la restauration de JERUSALEM. Le livre biblique de NEHEMIE au IVème siècle avant J.C. raconte son oeuvre).
(47) ***LIBAN*** : Ancienne terre des phéniciens, le LIBAN connut successivement la conquête d'ALEXANDRE, les dominations romaine, byzantine, puis arabe, et le passage des croisés.

(48) ***SALOMON*** : Fils et successeur de DAVID, roi d'ISRAËL de 970 à 931 avant J.C. Il assura d'utiles alliances, construisit des forteresses et une flotte, équipa son armée de chars. Il construisit le splendide temple de JERUSALEM.
Sa sagesse resta légendaire dans tout l'Orient et dans la Bible. Son faste et son penchant pour l'idolâtrie favorisèrent la décadence, puis après sa mort, la scission de son royaume.
Il composa des oeuvres poétiques, et certains livres de l'ancien testament portent son nom à titre apocryphe.
(49) ***CALCEDOINE*** : Silice translucide cristallisée, très utilisée en joaillerie dans l'antiquité pour les bijoux et les cachets cylindriques et coniques. (la calcédonie rouge-orangé est la cornaline, la brune la sardoine, la verte la chrysoprase, la noire l'onyx).
(50) ***ZEND*** : S'est dit improprement au XIXème siècle de la langue indo-européenne dans laquelle sont écrits les textes sacrés de l'AVESTA.
L'AVESTA est le nom donné à l'ensemble des textes mazdéens (livres sacrés des anciens Perses) attribués à ZARATHOUSTRA.
(51) ***SANSKRIT*** : Langue sacrée et littéraire de l'INDE qui appartient au groupe des langues indo-européennes.
(52) ***ZOROASTRE ou ZARATHOUSTRA*** : *R*éformateur de la religion antique, né à MEDIE (VIIIème ou VIIème siècle avant J.C.). Il institua la caste des mages et enseigna une doctrine proche du dualisme iranien qui influença profondément la religion de la PERSE ACHEMENIDE.
(53) ***JUDEE*** : Partie de la PALESTINE entre la mer Morte et la Méditerranée le nom fut appliqué, après la captivité de BABYLONE, à la région correspondant au royaume de JUDA (royaume issu du schisme qui suivit la mort de SALOMON vers 931 avant J.C., et qui fut détruit en 586 avant J.C.)
(54) ***MEDES*** : Habitants de la MEDIE. Fixés en PERSE au VIIème siècle avant J.C., les MEDES eurent comme capitale ECBATANE. Leur roi CYAXARE occupa ASSUR en 614 avant J.C puis NINIVE en 612 avant J.C CYRUS prit le titre de roi des MEDES et des PERSES en 546 avant J.C.
(55) ***SARDANAPALE*** : Souverain assyrien fictif, type du prince débauché. Il aurait péri sur un bûcher avec ses femmes et ses trésors.
(56) ***ASTYAGE*** : Le dernier des rois MEDES, détrôné par CYRUS II LE GRAND en 549 avant J.C. (mort en 528 avant J.C., roi des Perses de 558 à 528 avant J.C., fils de CAMBYSE. Cyrus renversa le roi des MEDES ASTYAGE, vainquit CRESUS, roi de LYDIE en 546 avant J.C., prit BABYLONE et se trouva maître de toute l'ASIE OCCIDENTALE. Il périt en combattant les Massagètes qui furent une ancienne population d'origine iranienne entre la mer Caspienne et la mer d'ARAL, SOUMISE PAR ALEXANDRE.
(57) ***CYAXARE*** : Roi des MEDES (633-584 avant J.C.) il mit fin à l'empire d'ASSYRIE en détruisant NINIVE en 612 avant J.C.
(58) ***NABOPOLASSAR*** : Fondateur de la dynastie néo-babylonienne. Il prit le titre de roi à la mort d'ASSURBANIPAL, en 626 et s'installa à BABYLONE de 625 à 605 avant J.C.
(59) ***ETRURIE*** : Ancienne région de l'ITALIE, correspondant approximativement à l'actuelle TOSCANE. Ses habitants furent les Etrusques, peuple qui apparut à la fin du VIIIème siècle avant J.C. et dont l'origine est discutée. Ils fondèrent de puissantes et riches cités, groupées en confédérations gouvernées par des rois, puis au Vème siècle avant J.C par les oligarques. Maîtres de ROME dès le VIIème siècle avant J.C., ils étendirent leur domination jusqu'à la CAMPANIE et à la plaine du PÔ, et connurent une remarquable civilisation. ROME finit par les soumettre (Vème-IIIème siècle avant J.C.).
(60) ***MITHRA*** : Grande divinité des Perses, génie des éléments et juge des morts. Il devint le centre d'une religion à mystères qui se répandit dans la GRECE hellénistique et dans l'empire romain.

(61) ***APIS*** : Taureau sacré que les anciens Egyptiens considéraient comme l'expression la plus complète de la divinité sous la forme animale et qui procédait à la fois d'OSIRIS et de PHTAH qui était un Dieu de l'EGYPTE ancienne adoré à MEMPHIS.
(62) ***MACROBE*** : Ecrivain latin du Vème siècle après J.C., auteur d'un commentaire sur le songe de SCIPION, de CICERON, et des SATURNALES, recueil de dialogues érudits.
(63) ***SIDOINE APOLLINAIRE*** : Poète latin, évêque de CLERMONT-FERRAND, né à LYON vers 430, mort vers 487. Il défendit CLERMONT contre les WISIGOTHS. Il a laissé une œuvre poétique et épistolaire importante.
(64) ***BIBLE :*** C'est à dire « le livre par excellence ». Recueil des Saintes Ecritures, divisé en deux parties : l'ancien et le nouveau testament.
L'ancien testament, écrit en général en hébreu, comprend trois groupes de livres (PENTATEUQUE, PROPHETES, HAGIOGRAPHES) relatifs à la religion, à l'histoire, aux institutions et aux mœurs des juifs.
Le nouveau testament comprend les quatre Evangiles, les actes des apôtres, les Epîtres, l'Apocalypse, il a été écrit en grec.
Sous PTOLEMEE PHILADELPHE, l'ancien testament fut traduit en grec par 72 savants hébreux, les «SEPTANTE».
Au IVème siècle, la BIBLE tout entière, déjà traduite en latin d'après les SEPTANTE, fut retouchée par SAINT JERÔME ; cette traduction, la seule qui soit officiellement reconnue par l'Eglise, est appelée «vulgate».
La version des Septante contient plusieurs ouvrages considérés comme apocryphes par les israélites et les protestants, mais regardés comme authentiques par l''Eglise catholique (livres deutérocanoniques).

NOTES SUR LES «OBSERVATIONS GENERALES SUR LA GEOLOGIE ET LA PALEONTOLOGIE »

(1) ***TEILHARD DE CHARDIN :*** Jésuite, paléontologiste et philosophe français, né à ORCINES en 1881, mort en 1955. Il a élaboré une synthèse des phénomènes physiques et surtout biologiques concluant à une évolution de l'univers qui aboutit à l'unité et à la fusion avec DIEU. On lui doit aussi l'identification du sinanthrope qui est un fossile présentant à la fois des caractères primitifs simiens et des caractères évolués hominiens. (le gisement se trouve près de PEKIN).
(2) ***GRANIT*** : Roche cristalline formée d'un mélange hétérogène de quartz, de feldspath et de biotite. (Elle résulte de la consolidation d'un magma riche en silice, mais elle peut provenir du métamorphisme parfois récent, de roches sédimentaires.)
(3) ***GRES*** : Roche sédimentaire formée de grains de sable réunis par un ciment silicieux ou calcaire, et utilisée pour la construction ou le pavage.
(4) ***ARKOSE*** : Grès feldspathique ayant servi à construire les églises romanes d'AUVERGNE.
(5) ***ARGILE°*** : Roche sédimentaire terreuse, imperméable, formée surtout de silicates d'aluminium et qui, imbibée d'eau, devient malléable – «Argile à blocaux», boue argileuse parsemée de blocs plus ou moins gros, arrondis et striés, formée par l'ancienne moraine de fond d'un glacier.
(6) ***QUARTZ*** : Silice cristallisée que l'on trouve dans de nombreuses roches (granite, sable, grès).
Le quartz, habituellement incolore, peut-être laiteux, teinté en violet (améthyste) ou en noir (quartz fumé) on l'appelle aussi cristal de roche.
(7) ***CALCAIRE SCHISTEUX*** : De la nature du schiste qui est le nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise, pouvant se diviser mécaniquement en lames .
(8) ***PIED :*** Ancienne mesure de longueur d'environ 33 centimètres.

(9) ***POUCE*** : Ancienne unité de mesure de longueur qui valait environ 27 millimètres.
(10) ***MARNE*** : Roche argileuse contenant une forte proportion (entre 20 et 80 pour 100 de calcaire), et que l'on utilise pour amender les sols acides et pour fabriquer du ciment..
(11) ***OXYDE DE FER*** : Composé résultant de la combinaison d'un corps avec l'oxygène.
(12) ***TUF PONCEUX*** : Roche poreuse légère, formée de cendres volcaniques cimentées (cinérite) ou de concrétions calcaires déposées dans les sources ou dans les lacs .
(13) ***PONCE*** : Roche volcanique poreuse, légère, très dure dont on se sert pour polir.
(14)***TRACHYTE*** : Roche volcanique souvent grisâtre.
(15) ***PORPHYRE*** : Nom donné à plusieurs roches éruptives, notamment aux grands cristaux de feldspath sur un fond uniforme.
(16) ***ROCHES CRISTALLINES*** : Roches qui se sont formées en profondeur par cristallisation à l'état solide (roches métamorphiques) ou à partir d'un magma (roches éruptives).
(17) ***PRIMORDIAL*** : Qui existe depuis l'origine, qui est le plus ancien.
(18) ***ROCHES SEDIMENTAIRES :*** Roches formées à la surface de la terre, d'origine clastique (se dit de roches formées de débris d'autres roches, destruction de roches d'un autre type ou d'autres roches sédimentaires), chimique ou organogène (construction de coraux).
(19) ***BIVALVE*** : Nom donné aux mollusques lamellibranches (moule, huître, parce que leur coquille est composée de deux valves).
(20) ***LIGNITE*** : Roche combustible contenant 70 pour 100 de carbone, ayant souvent l'aspect du bois fossile. (Le lignite a une valeur calorifique trois fois moindre que la houille).
(21) ***HOUILLE :*** Combustible minérale fossile solide, provenant de végétaux ayant subi au cours des temps géologiques une transformation lui conférant un grand pouvoir calorifique. Les anthracites 95 pour 100 de carbone, et les houilles maigres 90 pour 100 de carbone sont utilisés comme combustibles, tandis que par distillation, on retire des houilles grasses (80 pour 100 de carbone) du gaz d'éclairage, des goudrons et un résidu solide le coke.
Houille blanche, bleue, incolore, d'or, rouge, énergie obtenue respectivement à partir des chutes d'eau, de la marée, du vent, du rayonnement solaire et de la chaleur des couches profondes de la terre.
(22) ***CRAIE :*** Calcaire d'origine marine, le plus souvent blanc ou blanchâtre, tendre et friable qui s'est formé à la période crétacée.
(23) ***FELDSPATH :*** Nom donné à plusieurs minéraux de couleur claire, fréquents dans les roches éruptives. (L'amazonite, la labradorite, l'orthose sont des pierres fines de la famille des feldspaths.)
(24) ***MICA :*** Minéral brillant et clivable, abondant dans les roches éruptives et métamorphiques, formé de silicate d'aluminium et de potassium. (On utilise le mica blanc, dont il existe de grands échantillons, pour sa transparence et son infusibilité).
(25) ***AMPHIBOLE :*** Minéral noir, brun ou vert, des roches éruptives et métamorphiques. Les amphiboles sont des silicates de fer et de magnésium.
(26) ***LIMNEE :*** Mollusque gastropode d'eau douce, à coquille spiralée et pointue, et à respiration pulmonaire. (Long jusqu'à 5 centimètres).
(27) ***PLANORBE*** : Mollusque gastropode à coquille enroulée dans un plan, vivant dans les eaux douces calmes (diamètre 3 centimètres).
(28) ***POTAMIDE :*** Mollusque gastropode d'eau douce.
(29) ***MEULIERE :*** Roche sédimentaire siliceuse et calcaire abondante dans les couches tertiaires du bassin parisien, utilisée pour la fabrication des meules. (Une variété partiellement décalcifiée, la meulière caverneuse, sert souvent en construction.)
(30) ***PALEOTHERIUM*** : mammifère ongulé fossile ayant l'allure du tapir qui a vécu au début du tertiaire.
(31) ***PLATRIERE :*** Carrière d'où l'on tire la pierre à plâtre.

(32) ***TREMBLE :*** Espèce de peuplier dont la feuille tremble au moindre vent. (Le tremble atteint 20 mètres de haut. Son bois, mauvais pour le chauffage, fournit un excellent charbon à poudre.)
(33) ***ALLUVIONS :*** Dépôt laissé par un cours d'eau dont la charge excède la capacité ou la compétence : les alluvions se composent de cailloux, de graviers, de sables et de boues.
(34) ***TRAVERTIN :*** Dépôt calcaire de couleur jaunâtre, de très belle qualité, employé en maçonnerie.
(35) ***MOLLUSQUES :*** Embranchement du règne animal, comprenant des êtres à corps mou, souvent recouvert d'une coquille calcaire, et dont certains se déplacent grâce à leur pied musclé.
(36) ***SPERMOPHILE :***Animal voisin de l'écureuil, dont une espèce vit en Europe Centrale, et qui se nourrit de grains.
(37) ***HYENE :***Mammifère carnassier se nourrissant surtout de bêtes mortes, à pelage gris ou fauve tacheté de brun. (Abondante en Europe au quaternaire, elle ne se trouve plus aujourd'hui qu'en AFRIQUE et en ASIE ; elle mesure entre 1 mètre à 1.40 mètre.)
(38) ***GLOUTON :*** Mammifère carnassier voisin de la martre, vivant dans le Nord de l'EUROPE et de l'AMERIQUE.
(39) ***ERRATIQUE :*** Bloc arrondi ou anguleux qui subsiste après le recul d'un glacier.
(40) ***BACTERIE :*** Nom général donné aux microbes unicellulaires de forme allongée (Bacille) ou sphérique (Coques). (Les bactéries forment un embranchement du règne végétal.)
(41) ***VIRUS :*** Microbe responsable des maladies contagieuses : les virus de la fièvre typhoïde. Virus filtrant, microbe invisible au microscope ordinaire, donc de dimension inférieure à 0.2 micron, traversant les filtres de porcelaine et déterminant un certain nombre d'infections chez l'homme (rage, variole, poliomyélite, rougeole, scarlatine, grippe), chez les animaux (fièvre aphteuse), chez les végétaux (mosaïque, frisolée , panachure). Les virus ne peuvent se développer qu'à l'intérieur de cellules vivantes.
(42) ***PROTOZOAIRES :*** Ensemble des animaux unicellulaires comprenant les ciliés ou infusoires (paramécie), les flagellés (trypanosome), les rhizopodes (amibes, foraminifères, radiolaires), l'hématozoaire du paludisme.
(43) ***FAMILLE :*** Groupe d'êtres ou de choses présentant des caractères communs ; chacune des divisions d'un ordre d'êtres vivants.
(44) ***GENRE :*** Un certain groupe dans la classification des animaux et des plantes. Une famille peut comporter plusieurs genres ; un genre peut-être représenté par une seule ou plusieurs espèces ayant des points communs.
(45) ***ESPECE :*** Le plus petit groupe dans la classification des animaux et des plantes. Les membres de la même espèce peuvent se reproduire uniquement entre eux. Plusieurs espèces peuvent appartenir au même genre.
(46) ***MASTODONTE :*** Mammifère fossile de la fin du tertiaire et du début du quaternaire, voisin de l'éléphant, dont il avait la taille, mais qui possédait quatre défenses.
(47) ***MAMMOUTH :*** Eléphant fossile du quaternaire, dont on a retrouvé des cadavres entiers dans les glaces de SIBERIE. (Couvert d'une toison laineuse, il possédait d'énormes défenses recourbées et mesurait 3.50 mètres de haut.)
(48) ***DE BLAINVILLE :*** Naturaliste français, né à ARQUES en 1777, mort en 1850, élève de CUVIER dont il combattit les idées.
(49) ***AUROCHS :*** Espèce de bœuf sauvage de grande taille, aujourd'hui éteinte qui semble avoir habité l'EUROPE au moyen âge.
(50) ***TRILOBITES :*** Classe d'articulés marins, fossiles de l'ère primaire.
(51) ***GEOFFROY SAINT HILAIRE :*** Naturaliste français né à ETAMPES en 1772, mort en 1844. Professeur de Zoologie au Muséum, il créa la ménagerie du JARDIN DES PLANTES. Ses travaux se rattachent à une même idée : l'unité de composition organique, conception qui

le conduisit à découvrir un véritable système dentaire chez les oiseaux, à signaler les analogies entre les squelettes de tous les vertébrés, à considérer la tête comme formée d'un ensemble de vertèbres.

Il créa enfin l'embryologie et sut retrouver, dans les formes bizarres des monstres, les parties constituantes des êtres normaux.

(52) ***HYDROGRAPHIE :*** Science qui étudie l'hydrosphère, ou partie liquide de la terre (eaux marines, cours d'eau et lacs.)

(53) ***LAMARCK :*** Naturaliste français né à BAZENTIN (PICARDIE) en 1744, mort en 1829. Il se fit connaître par un ouvrage intitulé FLORE FRANCAISE (1778). Il publia l'Encyclopédie botanique et l'illustration des genres (1783-1817).

Il créa le système de la division dichotomique (c'est à dire division en deux parties égales). Il fut nommé au Muséum professeur du cours sur les animaux à sang blanc, qu'il a appelés « Animaux sans vertèbres ».

Par ses deux ouvrages «la philosophie zoologique » (1809) et «l'histoire naturelle des animaux sans vertèbres » (1815-1822), il apparaît comme le fondateur de deux théories : la génération spontanée et le transformisme que reprit DARWIN.

a) (54) ***BACON FRANCIS :*** Chancelier d'ANGLETERRE sous JACQUES 1er et philosophe, né à LONDRES en 1561, mort en 1626. Il fut un des créateurs de la méthode expérimentale en écrivant son Instauratio magna. Il rend la recherche scientifique indépendante du principe d'autorité et de la méthode déductive. Il établit une classification méthodique des sciences et, dans le Novum Organum, une théorie de l'induction (qui est un raisonnement qui va du particulier au général. L'induction joue un rôle fondamental dans les sciences expérimentales.)

ou

b) BACON ROGER : Moine franciscain britannique surnommé le Docteur admirable, né à ILCHESTER (SOMRSET) en 1214, mort en 1294, un des plus grands savants du Moyen-Age.

Le premier, il s'aperçut que le calendrier JULIEN (calendrier que réforma JULES CESAR en 46 avant J.C.) était erroné. Il s'affranchit de la scolastique (relatif aux écoles du Moyen Age et à leur méthode d'enseignement, fondée sur la tradition et l'emploi du syllogisme, qui est un raisonnement qui contient trois propositions : la majeure, la mineure et la conclusion, et tel que la conclusion est déduite de la majeure. Ex : tous les hommes sont mortels (majeure ; or, tu es un homme (mineure) ; donc tu es mortel (conclusion) -BACON préconisa la science expérimentale.

(55) ***BROUSSAIS :*** Médecin français, né à SAINT-MALO en 1772, mort en 1838. Sa conception de «médecine physiologique» est fondée sur l'irritabilité des tissus.

a) (56) ***YOUNG EDWARD*** : Poète anglais, né à UPHAM en 1683, mort en 1765, auteur des plaintes ou pensées nocturnes, sur la vie, la mort et l'immortalité (1742-1745), long poème connu sous le nom de Nuits et qui inaugura le genre sombre et mélancolique développé par le romantisme.

ou

b) YOUNG THOMAS : Médecin et physicien anglais, né à MILVERTON en 1773, mort en 1829. Il étudia les interférences lumineuses.

(57) ***HOOKE :*** Astronome et mathématicien anglais, né à HALESWORTH (île de WIGHT) en 1635, mort en 1703. Il énonça les lois de la déformation élastique d'un corps.

(58) ***BUFFON :*** Naturaliste français né à MONTBARD en 1707, mort en 1788. Auteur de «l'histoire naturelle », puis des «époques de 'la nature » publiées de 1749 à 1789, il eut l'intuition de l'évolution des espèces et de la transformation de l'univers.

Il fut un écrivain soucieux de style : « le style est l'homme même. »

(59) ***BONNET :*** Philosophe et naturaliste suisse, né à GENEVE en 1720, mort en 1793, auteur de «considérations sur les corps organisés » et de «contemplation de la nature ».
(60) ***DARWIN :***Naturaliste et biologiste anglais, né à SHREWSBURY en 1809, mort en 1882. Les vues originales qu'il a développées dans son célèbre ouvrage «de l'origine des espèces par voie de sélection naturelle » (1859) et dans plusieurs autres sur la variabilité des espèces, d'après ses innombrables observations, formant un corps de doctrine transformiste appelée darwinisme.
(61) ***WALLACE :*** Naturaliste anglais né à USK (Monmouthshire) en 1823, mort en 1913, un des fondateurs de la géographie zoologique et de la doctrine de la sélection naturelle.
(62) ***URANIUM :*** De numéro atomique 92, de densité 18.7, extrait de l'urane (oxyde d'uranium UO2), (faiblement radio-actif, l'atome d'uranium peut subir une fission en libérant une énergie considérable lorsqu'il est irradié par des neutrons.)
(63) ***CARBONE 14 :*** Isotope radio actif du carbone qui prend naissance dans l'atmosphère : la teneur en carbone 14 permet de dater un vestige.
(64) ***GRAVIMETRIE :*** Mesure de l'intensité de la pesanteur ; analyse chimique effectuée par pesées.
La pesanteur est due à l'attraction de la terre sur les corps matériels, elle se traduit par l'existence d'une force verticale, le poids du corps, appliqué au centre de gravité.
Cette force est proportionnelle à la masse du corps, et leur quotient est dit intensité de la pesanteur. Cette grandeur, représentée par le symbole G, dépend de l'altitude et de la latitude, sa valeur à PARIS est environ 9,81 m/s^2.
Elle coïncide avec l'accélération de chute libre, qui figure dans la formule donnant l'espace h parcouru pendant le temps t par un corps quelconque tombant dans le vide.
h=1/2 gt2
La vitesse acquise étant :
v=gt
(65) ***PETROGRAPHIE :*** Partie de la géologie qui étudie la formation et la composition minéralogique des rochers.
(66) ***SISMOLOGIE :*** Science des tremblements de terre. Grâce au sismographe, qui est un instrument très sensible, on a pu enregistrer l'heure, la durée et l'amplitude des tremblements de terre. Ces derniers se produisent toujours à une certaine profondeur à partir d'un épicentre qui est un point de la surface terrestre où un tremblement de terre a été le plus intense. Ce dernier est en rapport avec les grandes lignes de fracture de l'écorce terrestre.
(67) ***DERIVE DES CONTINENTS*** : Théorie développée par WEGENER, d'après laquelle les continents flotteraient sur le sima à la suite de la scission d'un continent unique.
Sima (zone du globe terrestre, entre le nife qui est une matière lourde, formée surtout de nickel et de fer, qui constituerait la partie centrale de la terre au noyau) et le sial (qui est la partie superficielle de l'écorce terrestre, d'une épaisseur de 10 à 15 kilomètres, d'une densité de 2,7 à 3, formée principalement de roches cristallines (granite, gneiss), où dominent les silicates d'aluminium.
(68) ***TECTONIQUE :*** Partie de la géologie qui étudie les déformations des terrains, sous l'effet des forces internes, postérieurement à leur mise en place.
(69) ***PLAQUES*** *:* *La* théorie des plaques est une théorie géophysique selon laquelle l'enveloppe externe de la terre est constituée de plaques rigides, épaisse de 100 à 150 kilomètres, se déplaçant sur une zone visqueuse.
(70) ***ISOSTATIQUE :*** Relatif à l'isostasie, qui est une théorie suivant laquelle les divers compartiments de l'écorce terrestre se maintiendraient dans un équilibre relatif grâce aux différences des densités.

(71) ***SPITZBERG :*** Partie du SVALBARD qui est une possession norvégienne de l'océan Arctique , au Nord-Est du GROENLAND, comprenant notamment l'archipel du SPITZBERG (dont l'île du SPITZBERG occidental, qui recèle un gisement houiller, est la principale terre.)

NOTES SUR LES ANNALES SCIENTIFIQUES, LITTERAIRES ET INDUSTRIELLES DE L'AUVERGNE DE MARS ET AVRIL 1834

(1) ***SILICE :*** Il en existe plusieurs variétés naturelles : le quartz cristallisé, la calcédoine à structure fibreuse, l'opale amorphe.
(2) ***HYDROGENE :*** Corps simple gazeux qui entre dans la composition de l'eau.
Ce gaz a été ainsi appelé parce qu'en se combinant avec l'oxygène il forme de l'eau. CAVENDISH le découvrit en 1781. Il est inflammable et brûle à l'air avec une flamme pâle ; quatorze fois plus léger que l'air, il est très difficile à liquéfier.
(3) ***SULFURE :*** Synonyme sulfhydrique ou hydrogène sulfuré.
Se dit d'un acide formé de soufre et d'hydrogène, et qui est un gaz incolore, très toxique, à odeur d'œuf pourri, produit par la décomposition des matières animales.
(4) ***BITUME :*** Matière minérale naturelle, riche en carbone et en hydrogène, brûlant avec une flamme épaisse (il peut servir au revêtement des trottoirs).
(5) ***SCORIE :*** Matière volcanique bulleuse, rude au toucher, légère.
(6) ***CONCHOÏDAL :*** Qui ressemble à une coquille.
(7) ***DELITER :*** Se désagréger sous l'action de l'air humide ou de l'eau.
(8) ***PERIDOT :*** Silicate de magnésium et de fer des roches éruptives.
(9) ***ARAGONITE :*** Variété cristalline de carbonate de calcium, découverte en ARAGON.
(10) ***MURIATIQUE :*** Synonyme ancien de chlorhydrique.
(11) ***TORRICELLI :*** Physicien italien né à FAENZA en 1608, mort en 1647, un des élèves de GALILEE. On lui doit la découverte du baromètre et des effets de la pression atmosphérique.
(GALILEE fut un physicien et astronome italien, né à PISE en 1564, mort en 1642. Il fut l'un des fondateurs de la méthode expérimentale. Il découvrit la loi de l'isochronisme des petites oscillations du pendule, les lois de la chute des corps (1602), énonça le principe de l'inertie et la loi de la composition des vitesses. Il construisit l'un des premiers microscopes et réalisa en 1609 la lunette qui porte son nom, découvrant ainsi le balancement apparent de la lune autour de son axe).
Rallié au système du monde proposé par COPERNIC, mais que la cour de ROME dénonçait comme hérétique, GALILEE, sommé de ne plus le professer, s'inclina ; mais revenu à FLORENCE, il publia en 1632 toutes les preuves de la vérité du système.
Il dut alors abjurer devant l'inquisition en 1633.)
(COPERNIC, astronome polonais, né à TORUN en 1473, mort en 1543. Il démontra le double mouvement des planètes, sur elles-mêmes et autour du soleil, et publia quelques mois avant sa mort son célèbre traité « De revolutionibus orbium coelestium libri VI » paru en 1543.
(12) ***GNEISS :*** Roche métamorphique constituée de cristaux de mica, de quartz et de feldspath disposés en lits.
(13) ***PYROXENE :*** Silicate de fer, de magnésium, de calcium et parfois d'aluminium, présent dans les roches éruptives.
(14) ***VESUVE :*** Volcan actif de 1270 mètres de hauteur, à 8 kilomètres au sud-est de NAPLES.
L'éruption de l'an 79 après J.C ensevelit HERCULANUM et POMPEI.
(15) ***LIPARI :*** Archipel italien de la mer Tyrrhenienne, au nord de la SICILE, comprenant les îles LIPARI, VULCANO, SALINA, ALICUDI, FILICUDI, PANAREA et STROMBOLI, on les appelle aussi les îles Eoliennes.

(16) ***OBSIDIENNE :*** Nom de celui qui, suivant PLINE, découvrit ce minéral. Verre naturel d'origine éruptive, de couleur généralement sombre.
(17) ***TOURBE :*** Charbon fossile qui se forme dans les tourbières par décomposition partielle de végétaux (carex, spaignes). Contenant 60 pour 100 de carbone, la tourbe est un combustible médiocre, dégageant beaucoup de fumée et laissant des cendres.
(18) ***TEST :*** Carapace des oursins, des foraminifères, des radiolaires.(Coquille des mollusques).

Explications des mots sur la «Notice sur le tremblement de terre qui s'est fait sentir dans l'AUVERGNE, en octobre 1833 »

(1) ***REAUMUR :*** Physicien et naturaliste français, né à LA ROCHELLE en 1683, mort en 1757. Il inventa le thermomètre qui porte son nom et fonda la métallographie en étudiant la production de l'acier. On lui doit aussi des travaux sur les insectes.
(La métallographie est l'étude de la structure et des propriétés des métaux et de leurs alliages.)
(2) ***LATIUM :*** Région de l'ITALIE Centrale, sur la mer TYRRHENIENNE, formée des provinces de FROSINONE, LATINA, RIETI, ROME et VITERBE.
ROME soumit les villes latines au cours du IV ème siècle avant J.C.
(3) ***VIRGILE :*** Poète latin né à ANDES (aujourd'hui PIETOLE), près de MANTOUE vers 70, mort en 19 avant J.C.
D'origine modeste, il fit ses études à MILAN et à ROME et commença à briller dans le cercle cultivé d'ASINIUS POLLIO (Bucoliques, 42-39 avant J.C). Devenu l'ami d'OCTAVE*, il rencontra MECENE* et HORACE* et s'établit à ROME, où il publia les GEORGIQUES (39-29 avant J.C).
Il entreprit ensuite une grande épopée nationale l'ENEIDE (poème épique en 12 chants (de 29 à 19 avant J.C.). Cette épopée nationale tint la même place chez les Romains que l'ILIADE et l'ODYSSEE chez les grecs.)
Elle fut attendue avec passion, mais il ne put la terminer. Son influence fut immense sur la littérature latine et sur les littératures occidentales, et tout un cycle de légendes se forma autour de sa mémoire. (Silius Italicus, Dante).
* OCTAVE fut appelé OCTAVIEN, ensuite AUGUSTE, empereur Romain ; petit-neveu de JULES CESAR et son héritier, né à ROME en 63 avant J.C, mort à NOLA en 14 après J.C.
D'abord TRIUMVIR avec ANTOINE et LEPIDE, il garda pour sa part l'ITALIE et l'OCCIDENT, il resta seul maître de pouvoir après sa victoire d'ACTIUM sur ANTOINE (31) et reçut, avec le nom d'AUGUSTE (27), les pouvoirs répartis jusqu'alors entre les magistrats. Il créa des organismes gouvernementaux (conseil du prince, préfets), divisa ROME en 14 régions pour faciliter le cens, et la perception de l'impôt, et réorganisa l'administration des provinces, partagées en provinces sénatoriales et en provinces impériales ; ces mesures eurent pour effet d'augmenter la centralisation.
Il ordonna les expéditions généralement heureuses en ESPAGNE, en RHETIE, en PANNONIE, en GERMANIE (où, pourtant, son lieutenant VARUS subit un désastre), en ARABIE, en ARMENIE et en AFRIQUE.
IL adopta TIBERE, qui lui succéda, et fut, à sa mort, honoré comme un Dieu.
Le règne d'AUGUSTE apparaît comme l'une des époques les plus brillantes de l'histoire romaine (siècle d'AUGUSTE). HORACE, VIRGILE, TITE-LIVE, OVIDE furent patronnés par MECENE et protégés par AUGUSTE.
*MECENE, chevalier romain, né à AREZZO vers 69, mort en 8 avant J.C. Il se servit de son crédit auprès d'AUGUSTE pour encourager les lettres et les arts. VIRGILE, HORACE PROPERCE bénéficièrent de sa protection.

HORACE, poète latin né à VENOSA en 65, mort en 8 avant J.C auteur d'ODES*, d'EPODES*, d'EPÎTRES*, de SATIRES*, il a doté les lettres latines d'une œuvre complète, à la fois familière, nationale et religieuse.
Caractère indépendant, ami d'AUGUSTE, et de VIRGILE et protégé de MECENE, il faisait consister le bonheur dans l'usage mesuré des biens de la vie.
Il apparaît depuis la Renaissance comme un des modèles des vertus classiques d'équilibre et de mesure.
*ODE, chez les anciens tout poème destiné à être mis en musique, poème lyrique, divisé en strophes, destiné soit à célébrer de grands événements ou de hauts personnages, soit à exprimer des sentiments plus familiers.
Chez HORACE les ODES sont composées à partir de 30 avant J.C. L'auteur imite ALCEE, SAPPHO, PINDARE.
*EPODES, nom donné à de petits poèmes satiriques d'HORACE.
*EPÎTRE, lettre missive écrite par un auteur ancien, lettre en vers sur des sujets variés.
EPÎTRES d'HORACE (30-8 avant J.C), poésies où l'auteur sur un ton familier, traite de la morale et du goût. La dernière, l'EPÎTRE aux Pisons, constitue un art poétique.
* SATIRE, pièce de vers où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps.
Satires d'HORACE (vers 35-30 avant J.C). D'abord raillerie grossière, elles prennent le ton d'un badinage de poète courtisan. L'auteur y oppose aux vices la morale des honnêtes gens.
« L'épicurisme » doctrine morale d'Epicure et des épicuriens qui aiment la vie agréable, en recherchant les plaisirs.
Epicure était un philosophe grec, né à SAMOS ou à ATHENES en 341, mort en 270 avant J.C. Il vécut surtout à ATHENES. Il enseignait que le plaisir est le souverain bien , mais loin de le faire consister dans les jouissances grossières des sens, EPICURE le plaçait dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu.
(4) ***PYRITE :*** Sulfure naturel de fer, ou de cuivre, donnant des cristaux à reflets dorés.
(5) ***DAVY :*** Chimiste anglais, né à PENZANCE en 1778, mort en 1829. Il découvrit l'arc électrique, isola les métaux alcalins grâce à l'électrolyse et inventa la lampe de sûreté pour les mineurs.
(6) ***POTASSIUM :*** Métal alcalin, extrait de la potasse, léger, mou et très oxydable.
(7) ***SODIUM :*** Métal fondant à 98 °C, très répandu dans la nature à l'état de Chlorure (sel marin et sel gemme) et de nitrate. (blanc et mou, il s'altère rapidement à l'air humide, en donnant naissance à de la soude caustique. Comme il réagit violemment sur l'eau, on le conserve dans du pétrole.)
(8) ***FOURIER :*** Mathématicien français, né à AUXERRE en 1768, mort en 1830. Il découvrit les séries trigonométriques dites séries de FOURIER, instrument mathématique d'une importance considérable (1812).
(9) ***GAY-LUSSAC :*** Physicien et chimiste français, né à SAINT LEONARD DE NOBLAT en 1778, mort en 1850. Il découvrit la loi de la dilatation des gaz. En 1804, il fit deux ascensions en ballon, dépassant 7000 mètres pour vérifier la diminution du champ magnétique terrestre, avec l'altitude.
Il énonça les lois de la combinaison des gaz en volume. Avec THENARD, il montra que le chlore est un corps simple, et découvrit le bore. Il étudia l'iode et isola le cyanogène qui est un gaz toxique, composé de carbone et d'azote.
(10) ***ELECTROMETRE :***Instrument qui mesure les différences de potentiel électrique.

Explications des mots sur «quelques réflexions sur une aurore boréale» (1836) et sur les «Nouvelles observations sur les aurores boréales, les étoiles filantes et autres météores » (1837).

(1) ***METEORE :*** Phénomène lumineux qui résulte de l'entrée, dans l'atmosphère terrestre, d'une particule solide venant de l'espace.
(2) ***PÔLE :*** Les deux extrémités de l'axe de la terre : les pôles sont couverts de glace.
(3) ***EQUATEUR :*** Grand cercle de la sphère terrestre dont le plan est perpendiculaire à la ligne des pôles.
(4) ***AURORE BOREALE*** (Polaire ou australe) : phénomène lumineux se produisant parfois dans le ciel des régions polaires.
L'aurore boréale forme un arc lumineux d'où s'échappent des jets de lumière. Elle est due à la luminescence de la haute atmosphère sous l'influence de particules électrisées issues du soleil, dont les trajectoires sont déviées vers les pôles par le champ magnétique.
(5) ***RHETORICIEN :*** Celui qui sait la rhétorique, qui est une tournure de style qui rend plus vive l'expression de la pensée. On distingue, dans les figures de rhétorique, les figures de mots (qui consistent à détourner le sens des mots) et les figures de pensée.
a) Figures de mots :
ELLIPSE : Omission d'un ou plusieurs mots qui ne sont pas indispensables pour la compréhension de la phrase.
SYLLEPSE : Accord des mots dans la phrase selon le sens, et non selon les règles, grammaticales. (ex : une personne [féminin] me disait qu'un jour il [masculin parce qu' «homme » est sous l'idée de personne], avait eu une grande joie).
INVERSION : Toute construction où l'on donne aux mots un autre ordre que l'ordre considéré comme normal ou habituel : Inversion du sujet dans les phrases interrogatives.
PLEONASME : Répétition de mots ayant le même sens ; inconsciente (monter en haut), ou voulue pour donner plus de force à la pensée (je l'ai vu de mes yeux.)
METAPHORE : Procédé par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue. (Ex : la lumière de l'esprit, la fleur des ans, brûler de désir, etc...).
ALLEGORIE : Expression d'une idée par une image, un tableau, un être vivant, etc, œuvre littéraire ou artistique utilisant cette forme d'expression : le «Roman de la rose», le tableau de DELACROIX «La liberté guidant le peuple» sont des allégories.
METONYMIE : Procédé stylistique par lequel on exprime l'effet par la cause, le contenu par le contenant, le tout par la partie. (Ex : il vit de son travail, pour «du fruit de son travail », la ville pour «les habitants de la ville »).
EUPHEMISME : Adoucissement d'une expression trop crue, trop choquante : par euphémisme on dit «n'être plus jeune» pour «être vieux».
ANTIPHRASE : Manière de s'exprimer qui consiste à dire le contraire de ce qu'on pense : c'est par antiphrase que l'on a surnommé «PHILOPATOR» (qui aime son père), celui des PTOLEMEES qui fit périr son père.
b) les figures de pensée
(qui consistent en certains tours de pensée indépendants de l'expression), comme :
ANTITHESE : Procédé par lequel on souligne, en les rapprochant, l'opposition de deux mots ou de deux idées. (Ex : la nature est grande dans les petites choses.)
APOSTROPHE : Figure de style par laquelle on s'adresse directement aux personnes et aux choses personnifiées.
ENUMERATION : Enoncer successivement les parties d'un tout, énumérer les articles d'un compte, des griefs.

GRADATION : Disposition de plusieurs mots suivant une progression ascendante ou descendante : les mots va, cours, vole forment une gradation ascendante.
RETICENCE : Omission volontaire d'une chose qu'on devrait ou qu'on pourrait dire.
PERIPHRASE : Circonlocution exprimant ce qu'on ne veut pas dire en termes propres. (Ex : la messagère du printemps pour l'hirondelle, l'astre de la nuit pour la lune.)
HYPERBOLE : Procédé qui consiste à exagérer pour produire une forte impression. (Ex : un géant pour un homme de haute taille, un pygmée pour un petit homme.)
LITOTE : Expression qui consiste à dire moins pour faire entendre plus, comme «je ne vous hais pas » pour signifier «je vous aime beaucoup », «pas mal » pour signifier «bien ».
(6) ***ATMOSPHERE :*** Couche gazeuse qui enveloppe le globe terrestre ou un astre quelconque.
(7) ***GRANDE OURSE et PETITE OURSE*** : Nom de deux constellations boréales voisines du pôle arctique, et qu'on a appelées aussi GRAND CHARIOT (ou CHARIOT DE DAVID) et PETIT CHARIOT.
La petite Ourse renferme l'étoile Polaire, très voisine du pôle ; cette étoile se trouve à peu près dans le prolongement d'une ligne joignant les deux étoiles qui représentent les roues arrière du Grand Chariot, et à une distance égale à cinq fois celle de ces deux étoiles.
(8) ***CONSTELLATION :*** Groupe d'étoiles fixes voisines, présentant une figure conventionnelle déterminée à laquelle on a donné un nom particulier : « la constellation du scorpion ».
(9) ***PROTEE :*** Dieu marin qui avait reçu de POSEIDON son père, le don de prophétie. Il changeait de forme à volonté.
(POSEIDON, Dieu grec de la mer , le NEPTUNE des Romains représenté armé d'un trident.)
(10) ***LAPONIE :*** Région la plus septentrionale de l'EUROPE, au Nord du cercle polaire, partagée entre la NORVEGE, la SUEDE, la FINLANDE et la RUSSIE. Les Lapons qui sont environ 50000, tirent leurs ressources de l'élevage, de plus en plus sédentarisé du renne.
(11) ***ZODIACALE :*** Zone de la sphère céleste qui s'étend de 8.5 ° de part et d'autre de l'écliptique et dans laquelle se meuvent le soleil dans son mouvement apparent, la lune, toutes les grosses planètes et une grande partie des petites.
Signe du zodiaque, chacune des douze parties qui s'étalent sur 30 ° de longitude et en lesquelles le zodiaque est divisé à partir du point vernal.
Les signes du zodiaque portent les noms des constellations qui s'y trouvaient il y a 2000 ans : ce sont à partir du point gamma :
le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.
L'année est ainsi divisée, à partir du 20 ou 21 mars, en périodes d'environ un mois, correspondant à la présence du soleil dans les différents signes.
Depuis HIPPARQUE (IIème siècle avant J.C), l'équinoxe a rétrogradé d'environ 30 °, de sorte que les signes ont avancé d'un rang par rapport au passage du soleil parmi les constellations : sous le signe du Bélier, le soleil traverse la constellation des poissons. Il faut environ 25790 ans pour rétablir la coïncidence des constellations et des signes.
(12) ***ATTRACTION :*** Force en vertu de laquelle un corps est attiré. Loi de l'attraction universelle ou loi de NEWTON, loi en vertu de laquelle tous les corps matériels s'attirent mutuellement, en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances.
(Cette loi a été établie par NEWTON pour expliquer la pesanteur et le mouvement des astres.)
NEWTON, mathématicien, physicien, astronome et philosophe britannique né à WOOLSTHORPE (LINCOLNSHIRE) en 1642, mort en 1727. Il donna en 1669 une théorie de la composition de la lumière blanche et découvrit les lois de l'attraction universelle en 1687.

Au même moment que LEIBNIZ, il trouva les bases du calcul différentiel.
« La pomme de NEWTON », allusion à la circonstance qui mit NEWTON sur la trace des lois de l'attraction universelle. Ayant observé la chute d'une pomme sous l'influence de son poids, il pensa que le mouvement de la lune pouvait s'expliquer par une force de même nature.
Il étendit cette théorie aux planètes du système solaire, et ses calculs lui permirent de retrouver les lois de KEPLER.
(13) ***FRANKLIN :*** Homme d'Etat, physicien, philosophe et publiciste américain, né à BOSTON en 1706, mort en 1790.
Un des fondateurs de l'indépendance des colonies anglaises d'AMERIQUE, il vint en FRANCE négocier l'alliance de LOUIS XVI avec la nouvelle république en 1778. Il est l'inventeur du paratonnerre.
(14) ***LATITUDE :*** Lieu considéré sous le rapport du climat, de la température.
(15) ***SHETLAND :*** Archipel formant une partie du territoire de l'Antarctique britannique.
(16) ***ZENITH*** : Point où la verticale ascendante d'un lieu (fil à plomb) rencontre la sphère céleste.
(17) ***ORION :*** Constellation de la zone équatoriale.
(18) ***SYSTEME PLANETAIRE :*** Ensemble des planètes qui gravitent autour du soleil. La planète est un astre sans lumière propre qui tourne autour du soleil.
On connaît actuellement neuf planètes principales : ce sont dans l'ordre des distances au soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton. La plupart sont entourées de satellites qui tournent autour d'elles. Les planètes sont très différemment visibles.
Mercure et Vénus, plus voisines du soleil que la terre, et appelées pour cela planètes inférieures se montrent seulement à faible distance angulaire de celui-ci, on ne les voit donc qu'un peu avant le lever du soleil ou un peu après son coucher et jamais en pleine nuit comme les autres.
(19) ***ETOILE FILANTE :*** Phénomène lumineux provoqué par le déplacement rapide d'un corpuscule solide, généralement de très petites dimensions, et porté à l'incandescence par suite du frottement dans les couches atmosphériques supérieures.
ETOILE GEANTE : Etoile possédant une grande luminosité et une faible densité.
ETOILE MULTIPLE : Ensemble d'étoiles qui gravitent les unes et les autres autour de leur centre de gravité commun.
ETOILE NAINE : Etoile de forte densité moyenne et de luminosité relativement faible.
ETOILE POLAIRE : Celle des étoiles visibles à l'œil nu qui est actuellement la plus proche du pôle Nord de la sphère céleste.
ETOILE VARIABLE : Etoile soumise à d'importantes variations d'éclat.
Les étoiles, comme le soleil (qui est lui-même une étoile), font partie du système stellaire appelé GALAXIE. Elles sont classées par éclats apparents décroissants, d'après une échelle dite «des magnitudes ». Groupées dans le ciel par constellations, dont les appellations sont très anciennes, elles ont un mouvement propre, et le soleil lui-même a, par rapport aux étoiles environnantes, un mouvement différentiel qui le fait se déplacer, en apparence, avec une vitesse de 19.1 km/seconde dans une direction proche de celle de l'étoile VEGA.
La connaissance des spectres stellaires permet d'apprécier certaines des conditions qui règnent dans les étoiles, en particulier les températures et les densités.
Les types spectraux sont désignés par W, O, B, A, f, G, K, M, chacune de ces catégories étant subdivisée en dix sous catégories allant de 0 à 9. Le soleil est du type g 5 ;
Un diagramme permet de ranger les étoiles suivant différentes classes de luminosité : 1° les moins brillantes, dites «Naines», 2° les étoiles géantes, 3° les étoiles super-géantes de magnitudes absolues comprises entre (-5) et (-7)

CASSIOPEE : Constellation de l'hémisphère boréal, très proche de l'étoile polaire, par rapport à laquelle elle se trouve toujours en opposition à la GRANDE OURSE.

(21) ***AEROLITHES :*** Synonyme ancien de météorite.

(22) ***FER*** :Métal tenace et malléable , le plus important pour son utilisation industrielle et technologique, surtout sous forme d'alliages, d'aciers ou de fonte.

Le fer pur ou fer doux a une densité de 7,88 et fond à 1530 C°.

Il est capable de s'aimanter. Très ductile, mais aussi en même temps très résistant, il se travaille facilement à chaud et à froid.

C'est le métal usuel par excellence, connu de haute antiquité, on le trouve sous forme d'oxydes, de sulfures et de carbonates.

Traité dans des hauts fourneaux, le minerai donne de la fonte que l'on transforme ensuite en fer ou en acier en éliminant l'excès de carbone.

Le fer s'oxyde facilement à l'air humide en formant de la rouille, mais on évite cet inconvénient en recouvrant le métal d'une couche de corps gras, de peinture ou de métal inoxydable (fer galvanisé, fer blanc, etc...)

(23) ***NICKEL :*** Métal d'un blanc grisâtre, brillant, à cassure fibreuse.

D'un beau poli, très ductile, très malléable, très dur, de densité 8,8 et fondant à 1455 C°, le nickel existe dans la nature à l'état de sulfure et d'arséniosulfure. Très employé en dépôts électrolytiques (nickelage), résistant aux agents chimiques, il s'allie facilement à la plupart des métaux.

Aussi l'utilise-t-on pour l'élaboration d'aciers spéciaux, pour la fabrication de monnaie, etc...

(24) ***SOUFRE :*** Métalloïde solide, d'une couleur jaune citron, insipide et inodore.

Le soufre a une densité voisine de 2, il fond vers 115 C° et bout à 444.6 C°. Ce point d'ébullition sert de référence pour la détermination des températures.

Insoluble dans l'eau, le soufre se dissout dans le benzène et le sulfure de carbone. Mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité, il brûle à l'air donnant du gaz sulfureux. Le soufre est très répandu dans la nature, où on le trouve à l'état de sulfates ou même à l'état natif au voisinages des anciens volcans (SICILE, LOUISIANE).

En FRANCE, on l'extrait du gaz de LACQ. On utilise le soufre pour fabriquer des allumettes chimiques, pour faire du sulfure de carbone, de l'acide sulfurique, on s'en sert également en médecine.

Le soufre en poudre (fleur de soufre) sert au soufrage des vignes.

(25) ***MOLECULE :*** La plus petite portion d'un corps pur qui puisse exister à l'état libre sans perdre les propriétés de la substance originelle.

CHAPITRE III

DE SON VOYAGE EN ITALIE A SES OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES SUR LE SPIRITISME EN PASSANT PAR SES NOTES – MEMOIRES – NOTICES ET RECHERCHES SUR LES MONUMENTS ET OBJETS ANCIENS

Photocopie d'un passeport de Jean-Baptiste CROIZET valable une année, lui offrant ainsi la possibilité de voyager en dehors des frontières. Il s'en servit lors de ses innombrables voyages d'étude.


POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE

Passe-port à l'Étranger

Valable pour un an

DÉPARTEMENT

Registre

N°

SIGNALEMENT

Âge de

taille d'un mètre

67 centimètres

pieds pouces

cheveux

front

sourcils

yeux

nez

bouche

barbe

menton

visage

teint

SIGNES PARTICULIERS

Signature du Porteur

Croizat

Au nom du Roi,

Nous

Requérons les Autorités civiles et militaires du Royaume, et prions les Autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France, de laisser passer librement M. Croizet

natif de

demeurant à

allant à

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passe-port est valable pendant

pour sortir du Royaume.

Fait à

Le

Par le Préfet

Le Secrétaire général

Prix du Passe-port, DIX FRANCS.

J. B CROIZET était de plus en plus appelé à s'absenter pour ses recherches, ses publications et ses voyages.

Voyant l'importance grandissante que prenait l'ensemble de son travail, il fut un jour convoqué par son évêque qui avait en charge le diocèse de CLERMONT et qui décida de lui adjoindre un coadjuteur, lui offrant ainsi la possibilité de s'organiser comme bon lui semblerait, afin de mener à bien ses différentes occupations.

Le prélat s'empressa de répondre favorablement à toutes ses demandes, ils restèrent ensemble un grand moment et parlèrent de science et de religion.

Quant il avait besoin de plusieurs jours, ou de quelques semaines pour faire imprimer un livre, il établissait au préalable une demande à l'évêché ; si le délai était plus long que prévu, il écrivait alors au ministre chargé des affaires religieuses et du culte, afin d'obtenir de ce dernier une autorisation d'absence plus importante que celle initialement prévue.

Voici un exemple de lettre qu'il établit en 1836 :

Monsieur le Ministre,

«Je soussigné curé de canton à NESCHERS, Arrondissement d'ISSOIRE (PUY-DE-DÔME), ayant obtenu de son évêque l'autorisation de s'absenter de sa paroisse pendant six semaines.

Prend la liberté de s'adresser à votre excellence, dans le but d'obtenir la permission de prolonger son séjour à PARIS d'un mois, en vue de celui qu'il vient d'y passer.

Cette prolongation lui est nécessaire pour se préparer à la publication scientifique.

Elle ne sera pas désapprouvée par l'évêque de CLERMONT, puisqu'elle ne dépassera le temps accordé que de quinze jours. »

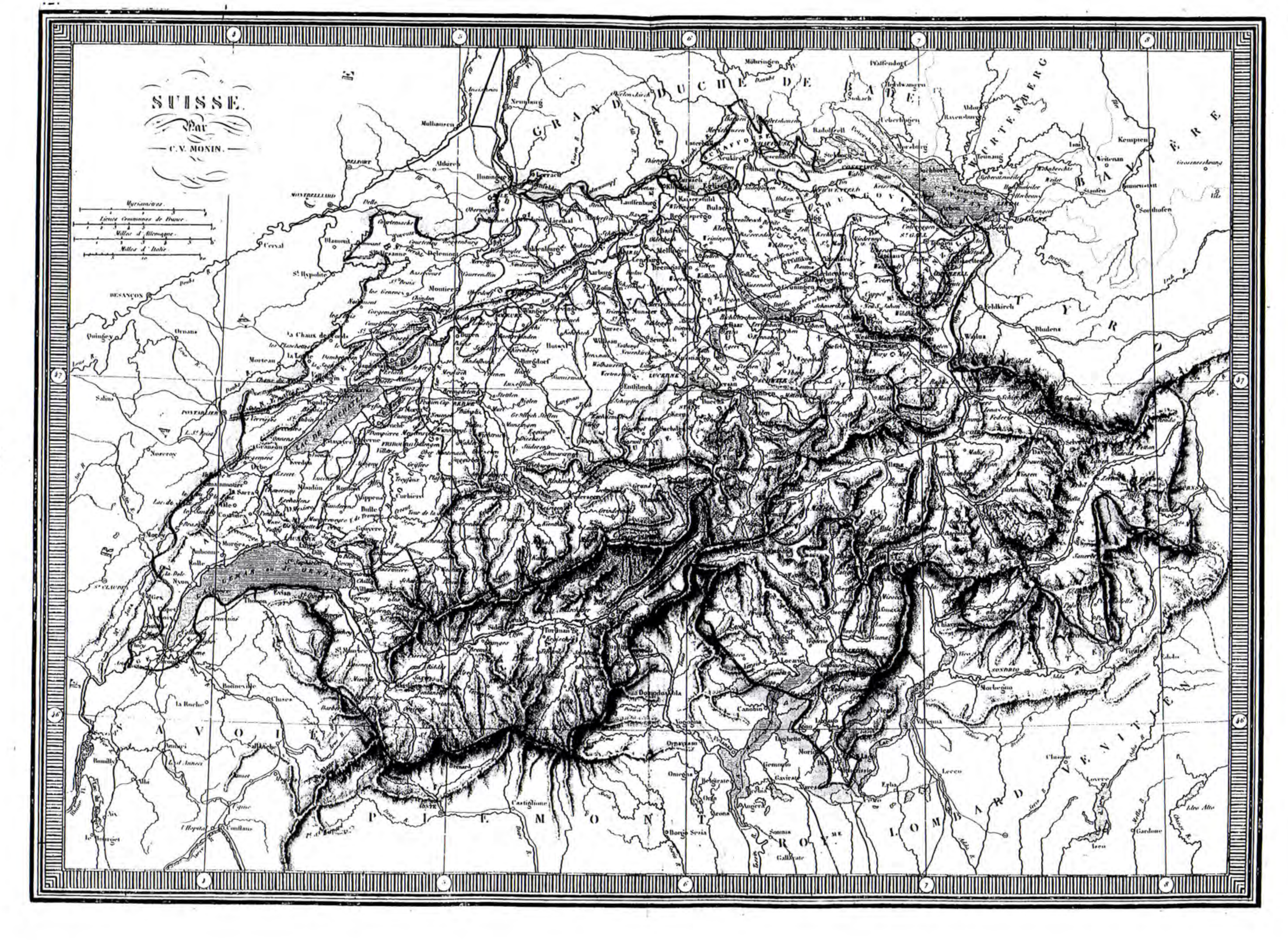
Signé CROIZET
PARIS ce 24 mai 1836

Il eut aussi l'occasion de visiter divers pays d'EUROPE, la SUISSE, l'ANGLETERRE, l'ITALIE, où il fit d'ailleurs un assez long voyage, dans le royaume de SARDAIGNE, dans la TOSCANE, dans le royaume de NAPLES, dans les Etats de l'Eglise, où il fut reçu par le PAPE (voir les cartes).

Il en parle justement dans ses «observations générales sur la géologie et la paléontologie», «Ce qui m'a merveilleusement surpris, c'est la manière de voir à cet égard le souverain pontife PIE IX.

Dans une assez longue audience accordée à l'un de mes confrères et à moi, le Saint-Père, après avoir souscrit de sa main aux faveurs que nous lui demandions sous le rapport religieux, à la suite de questions qu'il m'avait adressées en langue française, a daigné s'entretenir de géologie et de paléontologie.

La Suisse, l'Angleterre et l'Italie vers 1830 ; ces pays furent visités par Jean-Baptiste CROIZET à l'occasion de ses voyages d'étude.


SUISSE
par
C.V. MONIN.
Myriamètres.
Lieues Communes de France.
Milles d'Allemagne.
Milles d'Italie.
GRAND DUCHÉ DE BADE
WURTEMBERG
BAVIÈRE
TYROL
SAVOIE
PIÉMONT
ROYME LOMBARD VÉNITIEN
LUCERNE
BESANÇON
PONTARLIER
GENÈVE


ILES BRITANNIQUES
ou
Royaume Uni
de la
GRANDE BRETAGNE
et de l'Irlande
PAR
C. V. MONIN.
OCÉAN ATLANTIQUE
MER DU NORD
MER D'IRLANDE
CANAL DE ST GEORGES
CANAL DE BRISTOL
LA MANCHE
PAS DE CALAIS
ILES HEBRIDES ou OCCIDENTALES
ILES SHETLAND
FRANCE

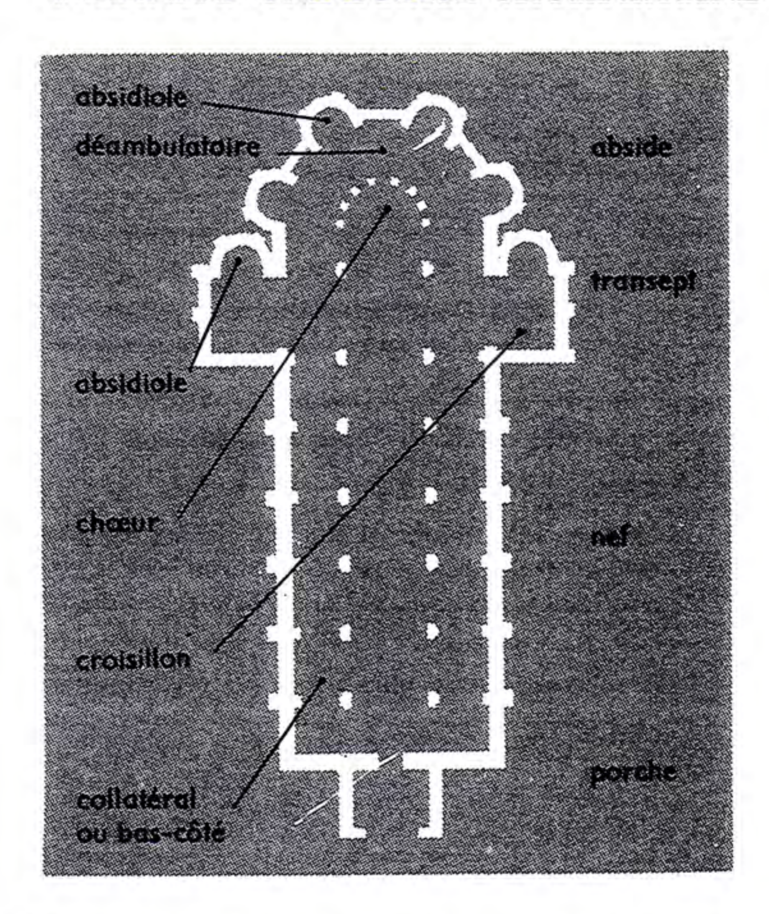

ITALIE
PAR
C.V. MONIN
SUISSE
EMPIRE D'AUTRICHE
ROYAUME LOMBARD VÉNITIEN
G. DUCHÉ DE TOSCANE
ILLYRIE
DALMATIE
TURQUIE
BAVIÈRE
WURTEMBERG
MER ADRIATIQUE
MER TYRRHÉNIENNE
MER MÉDITERRANÉE
MER IONIENNE
AFRIQUE
RÉGENCE DE TUNIS
TERRITOIRE D'ALGER
ILES LIPARI ou D'EOLE
MUNICH
VIENNE
Augsbourg
Salzbourg
Grätz
Colmar
Besançon
Lausanne
Genève
Fribourg
Berne
Lucerne
Zurich
Sion
Coire
Chambery
Grenoble
Toulon
Come
Bergame
Brescia
Vicence
Padoue
Mantoue
Trieste
Ferrare
Bologne
FLORENCE
Livourne
Pise
Sienne
Ancone
Macerata
Spolete
Viterbe
ROME
Caserta
Salerne
Potenza
Lecce
Reggio
Trapani
Girgenti
Caltanisetta
Syracuse
Cagliari
Bizerte
Bone
Stora
La Calle
Kairwan
Malte
Lampedouse
Linosa
Pantellaria
Lieues Communes de France de 25 au degré
Lieues Marines de 20 au degré
Milles d'Italie de 60 au degré
Milles de Naples de 50 au degré
Milles d'Allemagne de 15 au degré

Il a même cité notre célèbre CUVIER et terminé son honorable entretien par ces mots : Dans notre siècle, la véritable science est en parfait accord avec la religion. »
Il fit un long compte rendu détaillé de ce voyage, dépeignant le paysage qui se déroulait devant ses yeux, décrivant avec précision les monuments, les églises, les musées, commentant les villes traversées, s'arrêtant parfois sur les us et coutumes de leurs habitants.
Il utilisa tous les moyens de transport existant à son époque (diligence, train, bateau.)
Voyager à cette époque était fort long et dangereux pour diverses raisons (l'état lamentable des routes, mais aussi les rencontres que l'on pouvait y faire).
Une erreur de conduite du cocher et l'on se retrouvait, quelques dizaines, voire quelques centaines de mètres plus bas, au fond d'un ravin, avec peu d'espoir de recevoir des secours, ou bien alors on se faisait dépouiller de son argent, de ses bijoux et parfois de ses vêtements.
Le rapport qu'il établit de ce voyage commence à MENTON.
«MENTON et ROC BRUNE appartenaient au prince de MONACO ; mais ces deux villes s'en sont séparées par un soulèvement.
On y remarque des bancs de calcaire de l'époque secondaire, en certains endroits très inclinés, les vallées profondes sont couvertes d'oliviers.
Les montagnes présentent aussi à leur partie inférieure des oliviers et quelquefois des pins à la partie supérieure. Ces pins reparaissent sur la roche primitive près de GENES, où nous sommes arrivés le dimanche matin 24 mai 1851.
De NICE à GENES on est frappé en outre par cette mer où glissent des navires marchands, et par ses précipices, au milieu desquels coulent des ruisseaux, quelquefois torrentiels, où plusieurs personnes ont péri.
Les cactus, les rosiers à cent feuilles et bien d'autres plantes se reconnaissent aux fleurs champêtres, et à celles des orangers et citronniers pour embaumer l'atmosphère. Mais la route est très étroite, montagneuse, sinueuse et par-là assez dangereuse.
La diligence de NICE dite le «COURRIER», alla se heurter avec tant de violence contre le parapet d'un pont, dans sa lancée elle renversa une énorme pierre de taille, et termina sa course contre une bâtisse très délabrée.
Nous avons été sauvés comme par miracle, et nous sommes tout étonnés de n'avoir pas été jeté dans un affreux ravin, taillé à pic, à plus de cent pieds au dessus de la mer. »
La voiture avait souffert lors de cet accident, la réparation risquait de durer plusieurs heures, permettant ainsi à nos voyageurs une fois remis de leurs émotions, d'ouvrir enfin leurs malles ou leurs paniers, afin de prendre quelque nourriture bien méritée.
Ils purent enfin repartir, et arrivèrent à GENES ; ils en profitèrent pour pouvoir déambuler dans les rues principales de cette ville, examinèrent à loisir de superbes constructions, des forts imposants, le phare, la caserne, l'hôtel de ville, le palais ducal, etc...

Il fait aussi plusieurs descriptions des lieux de prière.
«Nous avons visité les églises les plus remarquables, l'ANNONCEVADA qui est la plus brillante à l'intérieur, et qui à son entrée présente des colonnes cannelées, analogues à celle de la MAGDELEINE de PARIS, les côtés latéraux sont anciens.
L'église Saint-Laurent (1) également fort riche en marbre, est du 13ème siècle, et m'a paru plus remarquable que les autres.
Ses colonnes et ses chapiteaux à l'extérieur et à l'intérieur sont d'une grande qualité architecturale. Les sculptures représentent à l'extérieur le sauveur bénissant avec trois doigts élevés ; nous remarquons aussi d'autres sujets, en particulier Saint-Laurent sur le gril ; ses trois nefs méritent l'attention des archéologues.
L'église SAINT-MATHIEU (2) avec son cloître est aussi du 13ème siècle, et du commencement du 14ème siècle. Ses inscriptions sont nombreuses à l'extérieur, en écriture de cette époque, les énormes bustes en marbre sont hélas mutilés ; tout est immense dans ce monument élevé par les templiers (3).
La cathédrale dont la façade a été reconstruite par les Jésuites (4) en 1560, présente aussi de grandes richesses surtout à l'intérieur.
Nous avons remarqué dans la ville une grande antipathie contre les Jésuites ; plusieurs prêtres jeunes et vieux nous ont exprimé les mêmes sentiments de répulsion ; mais ce qui nous a surpris, c'est d'avoir rencontré quelques jeunes ecclésiastiques d'ailleurs assez ignorants qui ont paru fort irrités contre l'armée française au motif qu'elle corromprait les cœurs, les esprits et les mœurs. »
Ils arrivèrent à LIVOURNE le 26 mai au matin ; la ville par elle-même n'offre rien de bien intéressant ; au détour d'une rue ils purent apercevoir une grande place, où se trouvait une énorme statue en marbre de FERDINAND (5), père du Grand Duc.
Ils croisèrent une procession des rogations (6) qui comprenait un nombre important d'enfants de chœur et de prêtres en MOZETTE (7) rouge.
Ils virent rapidement l'église des DOMINICAINS (8), cette dernière fut construite sur des vestiges datant de l'époque romaine ; on remarquait toutefois que le port était assez important, mais les cabotiers, les ouvriers et les marins passaient pour des gens très avides.
De LIVOURNE à PISE ils prirent le train, le trajet se passa sans ennui, J.B CROIZET fut agréablement surpris par la richesse de l'architecture de cette ville, car un peu plus loin il écrit :
«Quatre principaux monuments en marbre m'ont frappé d'admiration à PISE, la cathédrale qui date de 1060, la tour inclinée, le baptistère (9), et surtout le CAMPO SANTO. Il faudrait un volume pour décrire chacun de ces superbes monuments en détail.
Les portes de l'église en bronze offrent des sculptures en relief d'une grande beauté, et représentent un grand nombre de sujets tirés de l'Ecriture Sainte. Elle présente une croix latine et sa longueur est de 360 pieds.
On y voit des colonnes cannelées, qui avaient appartenu plus anciennement à un monument de ROME.

Les statues en marbre, les stalles (10), les boiseries, les tableaux des plus grands maîtres, s'y trouvent en très grand nombre.
Les colonnes, les chapiteaux (11), la forme de l'édifice, rappellent parfois nos églises romano-byzantines.
«On restaure le baptistère, sa grande coupole est magnifique.
La tour qui a sept ou huit étages est très inclinée et ornée à chaque étage de galeries magnifiques, de colonnettes avec chapiteaux.
Le CAMPO-SANTO, ancien cimetière, présente, dans de vastes galeries en forme de cloître, un grand nombre de tombeaux en marbre de l'époque païenne des premiers temps du christianisme et de l'époque où fleurissait la République Pisane.
On a retiré de quelques tombes des corps humains encore assez bien conservés, on y voit aussi comme à ROME, à ARLES, des tauroboles (12), des inscriptions en grand nombre, des peintures murales ».

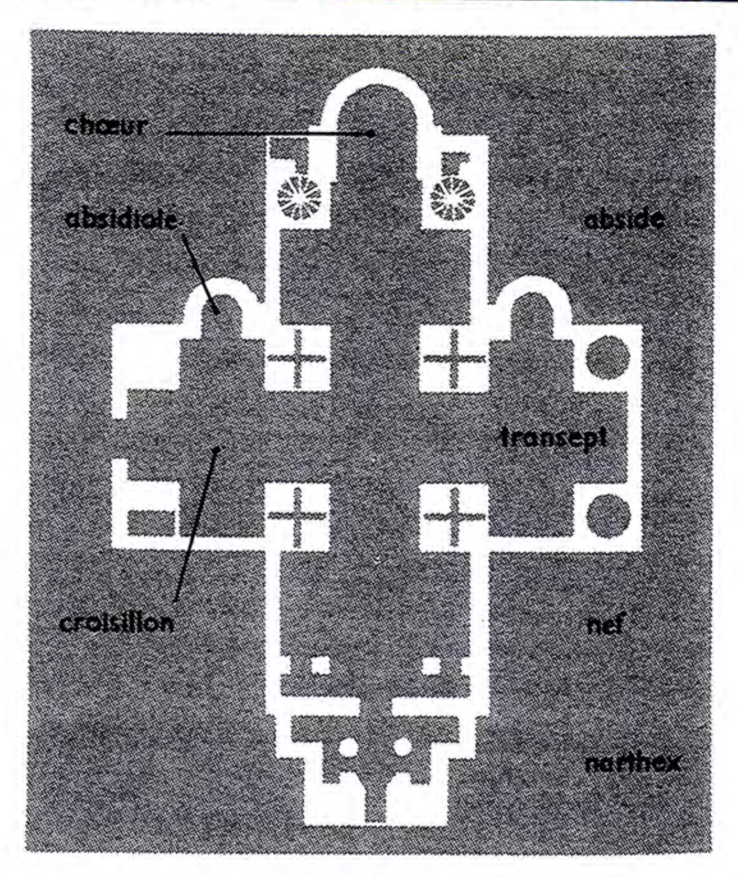
SCHEMA D'UNE EGLISE CROIX LATINE



ABSIDIOLE : Chacune des chapelles qui entourent le chœur d'une église.

ABSIDE : Extrémité, en demi-cercle, d'une basilique romaine, et, par analogie, du chœur d'une église.
DEAMBULATOIRE : Galerie de circulation autour du chœur d'une église à partir des bas-côtés.
CHOEUR : Partie de l'église réservée au CLERGE et où se trouve le maître-autel.
CROISILLON : Traverse d'une croix, d'une croisée, synonyme de transept.
COLLATERAL : Bas-côtés d'une église.
PORCHE : Lieu couvert en avant de la porte d'entrée d'un édifice.
NEF : Partie d'une église qui s'étend depuis le chœur jusqu'à la partie principale.
TRANSEPT : Galerie transversale d'une église qui sépare le chœur de la grande nef et qui forme les bras de la croix.
Cette église est tout de même assez différente par sa forme, comparée à celle d'une église à croix grecque, dont la configuration rappelle mieux la forme d'une croix.

SCHEMA D'UNE EGLISE CROIX GRECQUE



NARTHEX : Portique élevé en avant de la nef des basiliques chrétiennes, et où se tenaient les catéchumènes.

Arrivé le 27 mai au matin à CIVITA-VECCHIA, il embarquait quelques heures plus tard sur un bâtiment Sarde, qui l'emportait à toute vapeur à destination de NAPLES.

Quelques minutes après, il vit, à deux ou trois encablures (13) de-là, un bateau français.

Le capitaine Sarde, voulant sans doute prouver que son navire, était le meilleur de toute la Méditerranée, le poussa au maximum de ses possibilités. La carcasse se mit à vibrer de toute part, d'immenses vagues venaient s'écraser sur la coque, libérant ainsi des gerbes d'écume qui allaient mourir sur le pont.

Soudain le feu envahit la houille ; un début d'incendie se déclara ; de peur que la chaudière n'éclate au contact de l'eau, le capitaine donna l'ordre de faire ralentir les machines.

Ouf ! plus de peur que de mal, quelques heures après J.B CROIZET regagna la terre ferme.

Le 29 mai il écrit : «Nous sommes allés nous promener à POMPEI (14) à 13 milles de NAPLES (4 lieues un tiers).

Cette ancienne ville, qui d'après les théâtres, et surtout l'amphithéâtre, (ce dernier assez bien conservé) pouvait contenir environ 24000 personnes, présente des ruines grecques et romaines fort remarquables :

ses temples de VENUS (15), de MARS, d'ISIS, de JUPITER (16), son petit temple de la FORTUNE (17) dont CICERON (18) fut un des fondateurs, celui de MERCURE (19), son forum, son sénat, ses maisons dont celle de DIOMEDES avait trois étages, (tandis que la plupart des autres n'en avaient qu'un ou deux).

Ses statues et peintures en tout genre, ses ustensiles, ses vases...etc, le tout déposé dans le musée BORBONICO, tout nous rappelle le luxe, la richesse, l'amour, les délices et la corruption du paganisme. »

Il fut agréablement surpris en visitant l'église des CHARTREUX située sur la montagne près d'un fort ; ce fut une de celles qui l'enchanta le plus ; il dit d'ailleurs en parlant de celle-ci :

«Tout étonne le voyageur chez ces Chartreux, les autels par leurs pierres précieuses, les stalles et autres boiseries par leurs anciennes sculptures, les tableaux des plus grands maîtres, les pavés par leurs mosaïques, le cloître par ses dimensions, ses colonnes en marbre, enfin l'admirable point de vue sur la mer et sur toute la ville de NAPLES. »

Suit une longue description des monuments visités. Il remarqua au passage la richesse étonnante de l'église et du couvent des Jésuites. L'église de SAINT-JANVIER (20) construite tout au long des 13ème et 14ème siècles, méritait qu'on s'y arrêtât.

La cathédrale n'en était pas moins remarquable, on pouvait voir au baptistère un bassin Egyptien avec des attributs de BACCHUS, avec surtout la fameuse pomme de pin symbole du feu.

Au Sud, s'élève un magnifique édifice, dont les colonnes et les chapiteaux furent tirés d'un temple d'APOLLON (21) ; à côté on voit une chapelle ; un très ancien tableau représentant l'Empereur CONSTANTIN (22) est suspendu à l'un des

murs, plus loin deux tableaux, l'un représentant le Christ, l'autre la Vierge ; en dessous se trouve un tombeau antique, sorte d'immense pierre tombale, où très certainement doit reposer un saint.
La chapelle est recouverte de mosaïque, probablement du 5ème ou 6ème siècle.
L'église Saint-Paul (23) est peu différente, bien que l'on n'y accède que par degrés ; elle offre à son péristèle deux énormes colonnes cannelées terminées par les torses sculptés de CASTOR et POLLUX (24), datant de l'époque ancienne. L'intérieur de cet édifice est lui aussi très orné.
Il visita l'église Sainte Claire (25), tout près de laquelle se trouve le monastère de cette congrégation, à l'intérieur duquel se trouvent les tombeaux des rois des 13ème et 14ème siècles dont celui du Duc d'ANJOU (26) d'origine française.
Il constate aussi que les claristes au nombre de 103 appartiennent aux plus grandes familles du pays.
Je regrette au passage que les anciennes églises restaurées aient perdu une partie de leurs caractères d'autrefois ; leurs piliers sont en général carrés et très souvent ornés de peintures et de dorures.
Quant aux églises modernes construites pour la plupart en marbre, elles sont aussi très belles, ressemblant à ce que l'on pouvait trouver comme architecture à la Renaissance, mais comme l'écrit J.B CROIZET «sans véritables caractères architectoniques. »
En conclusion les hommes de l'art n'ont pas toujours respecté les règles de l'architecture, mais surtout son style antérieur, à savoir sa forme ogivale.
Il visita aussi des cimetières souterrains qui furent le lieu de sépulture de nombreux martyrs chrétiens ; il en parle en ces termes :
«Les catacombes creusées dans le roc sont très remarquables. Elles ont servi de sépultures jusqu'au 14ème siècle. On y observe d'anciennes peintures païennes et chrétiennes, les tombeaux de CONSTANTIN et de SAINT-JANVIER s'y trouvent, avec inscriptions et peinture à fresque sur le stuc (27) : on voit trois étages, et, dans chacun, des séries de tombeaux creusés les uns sur les autres.
Ces cases étaient fermées par des briques et de la maçonnerie. Dans les unes se trouvaient des urnes cinéraires ; dans d'autres était placé le corps entier des morts.
Le nouveau cimetière (CAMPO SANTO) qui ne date que de 1836, présente un très grand nombre de tombeaux, de toutes formes et de toutes dimensions. »
Ce qui surprit et étonna le plus J.B CROIZET lors de la visite qu'il effectua au cimetière de CAMPO SANTO, fut certainement la splendeur des tombeaux en marbre, dont la forme rappelait étrangement les églises et chapelles d'ITALIE ; ces monuments élevés à la gloire de la mort étaient surchargés de sculptures et appartenaient à plusieurs communautés religieuses.
A cet instant, il dut éprouver un certain pincement au cœur, trouvant cela tellement peu conforme à l'idée que l'on devait se faire de la religion chrétienne en général, et catholique en particulier dont les maîtres mot sont : modestie, humilité, simplicité.
Dans ce lieu tout marquait l'exagération ; là où on était en droit d'attendre de voir des constructions simples, sans recherche de style ni d'ornements divers,

d'une totale absence d'éclat, ce n'était au contraire que suffisance, fatuité et orgueil.
Lors de son voyage, ces mots durent lui revenir souvent à l'esprit «Vanitas vanitatum, et omnia vanitas. », «vanité des vanités, et tout est vanité. » (Paroles par lesquelles l'Ecclesiaste déplore le vide et le néant des choses d'ici-bas.)
D'après J.B CROIZET, on recensait vers 1850 à NAPLES (28) de 20 à 24000 prêtres ou religieux. Plus loin il dit « Le clergé séculier (29) a de la gravité, quoique mêlé au tourbillon du monde. Sa conduite est assez régulière ; plusieurs portent la soutane et le manteau, d'autres sont en habit court avec boucles aux souliers, tous portent un grand chapeau triangulaire ou à grandes ailes un peu relevées sur les côtés. Certains prêtres font la quête dans les rues. »
A NAPLES, il visita le musée BORBONICO, et fut frappé d'admiration par le nombre considérable d'objets d'art qu'il renfermait ; on y voyait des objets précieux, des monuments, des bas-reliefs en pierre ou en terre cuite, des statues en bronze, des poteries, des peintures, des fresques en mosaïque trouvées à POMPEI, à HERCULANUM (30) et à STABIES (31).
Il observa avec étonnement mêlé de plaisir des dizaines de vases magnifiquement peints de diverses époques et origines, rangés et classés dans des rayonnages.
Il nota les différences qui existaient entre ces divers récipients (grecs, étrusques et égyptiens), dont certains avaient été probablement sacrés et réservés aux cultes des anciens dieux ou divinités.
----> Les premiers, étaient ceux dont le fond est noir et les sujets rouges (grecs).
----> Les seconds au contraire, avaient le fond rouge et les figures noires (Etrusques).
----> Quant aux derniers, ils étaient plutôt jaunâtres (Egyptiens).
J.B CROIZET passa toute la journée à arpenter les très nombreuses salles qui constituaient ce musée.
L'accès à l'ensemble de ces différentes pièces lui fut d'autant plus facilité qu'il connaissait bien le savant directeur de ces lieux qui n'était autre que le prince de SANGIORGI.
Il rencontra le même jour M.BERNARD QUARANTA, qui avait lui-même publié plusieurs ouvrages, et qui de plus était membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant de l'institut de FRANCE.
Cet homme de grande valeur, fort apprécié de J.B CROIZET, lui parla de la vanité de la vie en général, en particulier de l'orgueil des hommes de science, mais surtout de la corruption par l'argent, la fortune rendant l'individu vaniteux plein de morgue et de suffisance.
Tous ces maux contraires à la morale et au bien ne pouvaient s'expliquer selon lui, que par l'affaiblissement des lumières de l'Evangile, et il termina par cette phrase. «Sans la foi, tout tombe et tout périt dans les ombres de la mort. »
Le lendemain matin 3 juin, un attelage l'attendait pour une promenade à l'Ouest de NAPLES. A plusieurs lieues de cette ville, il vit le cap de MISENE (32) si célèbre dans l'histoire ; près de ce promontoire il remarqua une piscine, sorte de vaste réservoir d'eau douce, d'environ 300 pieds de long sur 80 de large ; il

pensa que cet édifice devait probablement ravitailler en eau douce les navires qui s'en allaient voguer en haute mer.
Cette construction était soutenue par cinq rangs de gros piliers qui à chacune des quatre faces présentaient une sorte de contrefort assez saillant ; ces piliers au nombre de cent soutenaient de grands arceaux, mais servaient surtout de support à l'ensemble de l'édifice dont la forme, décrite par J.B CROIZET, serait celle d'une église à cinq nefs sans abside et sans porche.
Quittant cet endroit, il suivit alors un chemin escarpé, dangereux et peu praticable qui débouchait sur un terrain volcanique ; d'ici il put voir les terribles geôles de NERON (33) basses et obscures, creusées à flanc de montagne.
Il pensa alors aux tourments que durent endurer les prisonniers, bien souvent chrétiens victimes de leurs convictions, mais aussi des esclaves révoltés contre l'empire, ainsi que des voleurs et assassins.
L'abbé CROIZET se dirigea ensuite vers le lac AVERNE (34) si célèbre dans l'antiquité ; sa forme lui rappela étrangement comme il le dit si bien «notre lac PAVIN, il en a la profondeur, mais il est plus grand. Je pense que c'est un ancien cratère ; les sources qui l'alimentent ne sont pas visibles, il n'a pas de déversoir autour de ses bords qui sont plus élevés que ceux du PAVIN».
Le bon père eut quelques frayeurs. Il venait à peine de faire quelques pas dans la direction opposée au lac, sur un terrain accidenté, où l'on pouvait apercevoir à quelque distance de là des excavations naturelles, vastes et profondes, quand soudain :
«On m'a ouvert la porte de l'enfer. Deux hommes que je ne connaissais pas et qui ne parlaient pas français, et dont l'un portait des torches allumées, m'ont introduit dans la grande caverne, puis celui qui était derrière moi m'a poussé dans un couloir fort étroit.
Quand enfin nous avons trouvé deux marches creusées dans la pierre, nous descendîmes et l'eau ne m'a pas permis d'avancer plus loin ; ne voulant pas faire le grand voyage, je fis des efforts pour reculer et aller rejoindre ma voiture qui était assez loin de la grotte infernale ; mes efforts furent inutiles.
Le diable qui portait les torches embrasées et qui se trouvait ainsi LUCIFER en personne, crie à tue-tête, mais je ne le comprends pas.
L'autre individu qui était derrière moi, se couche, passe sans façon entre mes jambes, et m'emporte sur ses épaules. Me voilà à califourchon sur une monture nouvelle pour moi.
Pensant toutefois que j'avais à faire à de bons diables, qui sont dans l'eau jusqu'aux genoux, je prends le parti de rire en voyant ce que font ces gens pour obtenir quelques pièces.
Enfin après avoir heurté de la tête et des épaules contre les parois de cet étroit couloir, nous arrivons au temple de la sibylle de CUMES (35) ; on me déposa sur son antique autel.
Je contemple la table élevée pour les sacrifices, ainsi que le trou par lequel elle rendait les oracles, son lit, sa baignoire, le tout dans le roc.

Ensuite on me ramena dans la grande caverne ; là, par un effet accidentel ou volontaire de leur part, les torches s'éteignirent, et je ne peux retenir un mouvement d'impatience.
Je les traite de brigands, et ils me répondent avec douceur ; Monseigneur prince, l'un me prend par la main gauche et marche à reculons, l'autre me saisit par le bras droit ; c'est le seul instant où j'ai eu vraiment peur.
Enfin, me voilà hors de l'antre sans avoir passé le styx (36) pour me rendre aux CHAMPS ELYSEES (37) ».
Cette aventure n'entama en rien la volonté de l'abbé pour continuer cette visite aux alentours de NAPLES.
Il retourna près du lac AVERNE, là se trouvait, à peu de distance en direction de POUZZOLE, une montagne assez élevée, il en fit l'ascension et sur le versant opposé il remarqua un cratère, dont la forme rappelait assez exactement celle d'un entonnoir ; n'ayant pas d'appareil de mesure sous la main, il en estima rapidement que le diamètre de sa partie supérieure équivalait à sa profondeur.
Le fond était sec, alors les paysans des environs l'avaient cultivé. Rien ne se perdait, la moindre parcelle de terre était exploitée dans sa totalité.
Se rappelant tout à coup ses chers volcans d'AUVERGNE, il le compara à l'un d'eux, le trouvant moins large, mais plus profond et régulier que le cratère du PARIOU.
Il se renseigna sur son origine, et l'histoire nous apprend :
«En 1538 une éruption volcanique détruisit TRIPERGOLA, soulevant la montagne, et renversa un très grand nombre d'édifices superbes qui furent engloutis dans la mer.
Le long de la côte on peut voir encore les restes de certains beaux monuments, vestiges du passé. »
Il continua et vit la villa de CICERON, les ruines du temple de SERAPIS (38) avec ses fameuses colonnes percées, et celui de JULES CESAR (39), dont les décombres laissaient supposer qu'il avait dû être d'une grande beauté.
Il fut admiratif en voyant l'ancien amphithéâtre où pouvaient s'assembler de quarante à cinquante mille personnes ; il crut un instant entendre les clameurs de la foule en délire, et se mit à imaginer cette vaste enceinte où des milliers de personnes étaient assises sur des gradins, réunies ici à l'occasion de quelque grande fête publique.
La journée se termina par la visite du tombeau de leur grand poète VIRGILE (40).
Ce qui surprit J.B CROIZET fut sans aucun doute la très grande misère qui régnait en ce temps-là dans le sud du pays.
Lors de son séjour ne dit-il pas notamment ceci. «J'ai joui de magnifiques points de vue, et de la richesse de l'ancienne ROME où les personnes aisées voulaient toutes avoir des maisons de campagne ; mais au lieu d'y trouver ce luxe effréné des anciens romains et de leurs élégantes dames, je n'y ai vu qu'une population à demi-nue, et tendant la main de la manière la plus servile et la plus triste ; le spectacle fut pénible à observer. »

Il remarqua au passage que trois classes bien distinctes existaient chez les napolitains, sans que, pour autant une interpénétration fut possible, les portes étaient hermétiquement closes ; trois mondes dans un vivaient sans se comprendre et se connaître vraiment.
----> Le peuple qui compte les lazzaroni (41)
----> La classe moyenne
----> La classe la plus élevée (les nobles)
----> «La classe inférieure est très avide parce que très pauvre ; elle exploite les étrangers sans trop de scrupule, sa position la rend souple en apparence jusqu'à la faiblesse, et par conséquent jusqu'au mensonge allant même jusqu'à la fourberie.
Mais elle est moins paresseuse qu'on veut nous le faire croire ; elle cultive les champs et c'est elle qui supporte les travaux pénibles de la ville et de la campagne.
Elle a tout de même d'assez bons sentiments envers l'Eglise et ses serviteurs ; elle respecte l'autorité du roi et de ses ministres, les lois qui y sont décrétées sont assez bien suivies, sauf en de rares exceptions où quelques individus commettent des crimes pour obtenir de l'argent.
Quoi que l'on ait dit et écrit, les étrangers ne sont pas plus en danger à NAPLES, qu'à LOURDES ou à PARIS. »
----> «La classe moyenne a naturellement plus d'instruction, sans être en général très avancée sous ce rapport. Nous trouvons là beaucoup de personnes amies de l'ordre, et qui tout en désirant des réformes salutaires comprennent que les moyens violents employés pour les obtenir sont contraires au développement du commerce et de l'industrie, et par conséquence de l'intérêt général.
Mais nous trouvons là aussi les ambitieux, les révolutionnaires, qui, comme partout, au lieu de s'occuper du bien de tous, ne cherchent qu'à s'élever sur les ruines du pays. »
----> La classe la plus élevée est propriétaire d'immenses domaines, elle fait travailler une partie importante de la population locale.
Cette dernière lui rapporte suffisamment d'argent, ce qui lui permet de s'adonner aux délices des arts, de la philosophie et de la politique.
Ils sont arrogants, la voix est cassante, le visage hautain ; de plus ils sont incapables de connaître et de comprendre les souffrances endurées par toutes ces familles.
La maison appartient bien souvent à l'un de ces seigneurs terriens ; toutefois le paysan qui a la chance d'en posséder une, est très souvent petite, mal éclairée, des enfants sales et nombreux sont entassés dans une pièce, parfois dans deux.
On constate un manque total d'hygiène, foyer d'infection,. où couvent les maladies.
Ces riches familles ont des devoirs envers les pauvres et devraient donner l'exemple, hélas il n'en est rien.
Après tout, les êtres humains ne sont pas si différents entre eux, ils ont les capacités et l'intelligence pour changer, mais le veulent-ils vraiment ? Rien n'est immuable dans ce monde, seule la mort est irréversible.

Et J.B CROIZET de conclure, «Du reste pour bien apprécier la vie, la religion et les moeurs d'un peuple, il faudrait passer au moins une année au milieu de lui. Il faudrait avoir égard à son origine, à son climat, à ses institutions, à ses lois. J'aime mieux me montrer indulgent envers les napolitains, car si un judicieux habitant de NAPLES venait en FRANCE, il y trouverait aussi beaucoup à dire ; comme chez les autres peuples civilisés d'ailleurs. »

Au programme du lendemain, était prévue la montée du légendaire VESUVE.

Parti à cheval tôt le matin, il ne descendit de sa monture qu'une fois la première pente atteinte.

Voilà le compte rendu qu'il fit.

«L'ascension du VESUVE a été fort pénible ; lorsque je suis descendu de cheval, il m'a fallu marcher plus d'une heure pour arriver au bord du cratère.

Le sentier est glissant, rempli de gravier brûlant par l'ardeur du soleil, et très escarpé.

Le cratère est vaste et profond ; mais la fumée épaisse qui en sortait ne m'a pas permis d'en bien apprécier les dimensions.

La coulée produite par l'éruption de 1850 a couvert un grand espace au sud-est de la montagne. Du reste ce dernier est célèbre comme nos volcans d'AUVERGNE ; il présente des laves compactes, des laves feldspathiques, des scories, des sables ou lapilli (42), des tufs ; en outre on trouve aussi des substances sulfureuses et arsenicales.

D'ailleurs tout le terrain que j'ai parcouru, au levant de NAPLES et au delà du VESUVE, au couchant jusqu'au cap de MISENE est entièrement volcanique ; il en est de même de celui des îles ISCHIA, CAPRI.

NAPLES est entièrement bâti sur ce terrain, comme on le voit par ses escarpements du bord de la mer, par ses catacombes, mais aussi par sa hauteur du côté nord où cette ville s'élève en amphithéâtre. »

La veille de son retour en FRANCE, un ecclésiastique vint annoncer à J.B CROIZET que le Duc d'AUMALE désirait le rencontrer en son château de CAPODIMONTE.

Là, il fut reçu par un jeune homme pâle, blond et maigre, qui n'était autre que le Prince lui-même.

Après les civilités d'usage, il lui fit l'honneur de lui ouvrir les portes de sa demeure ; la visite qu'il eut l'occasion de faire pendant son séjour fut intéressante.

Ils dînèrent ensemble et, l'après-midi venue, ils se promenèrent dans les grands jardins de cette immense propriété.

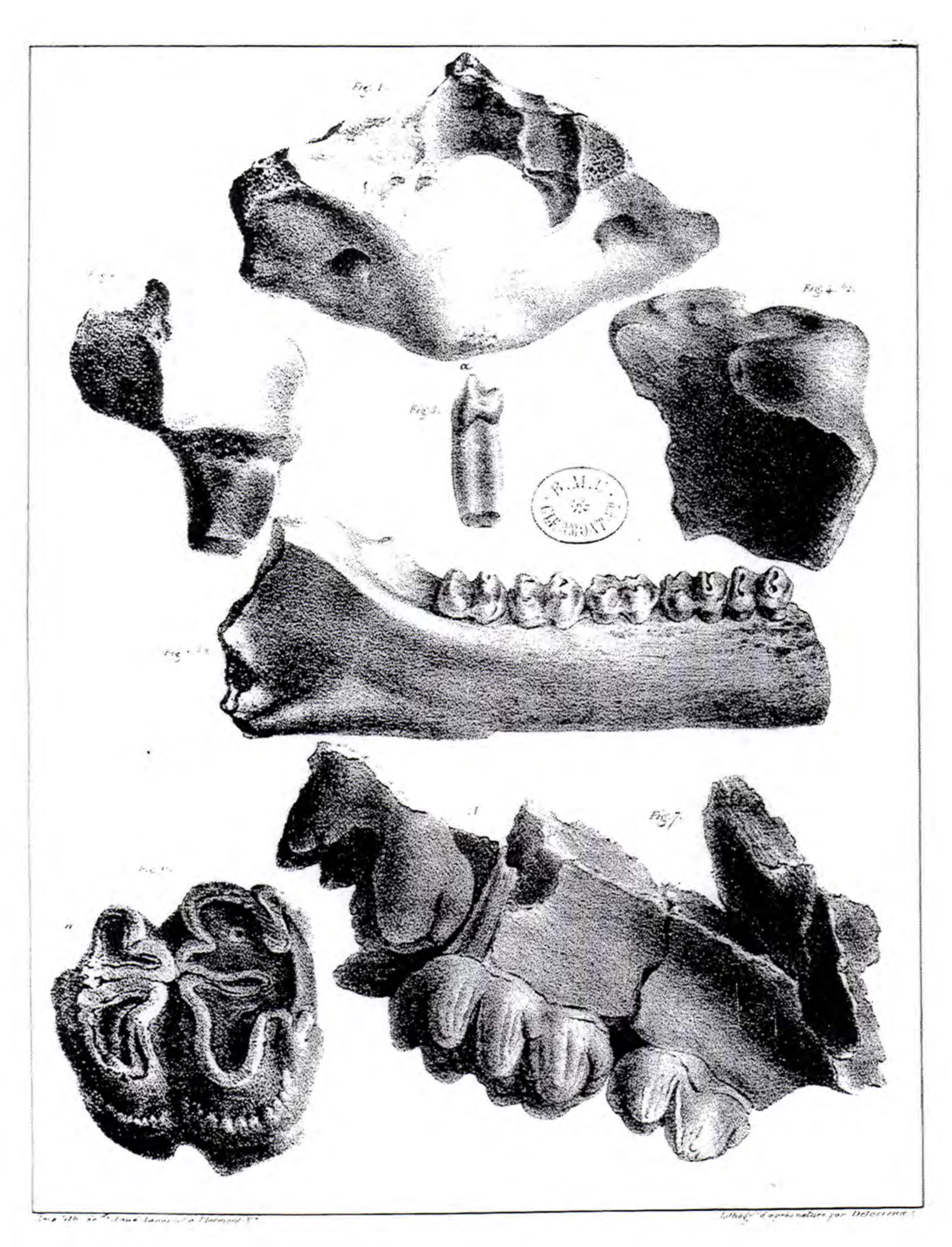
Ils parlèrent ensemble d'histoire naturelle, d'archéologie et de fossiles.

Au fil de la conversation ils vinrent à aborder la politique, car le Prince en faisait depuis de longues années.

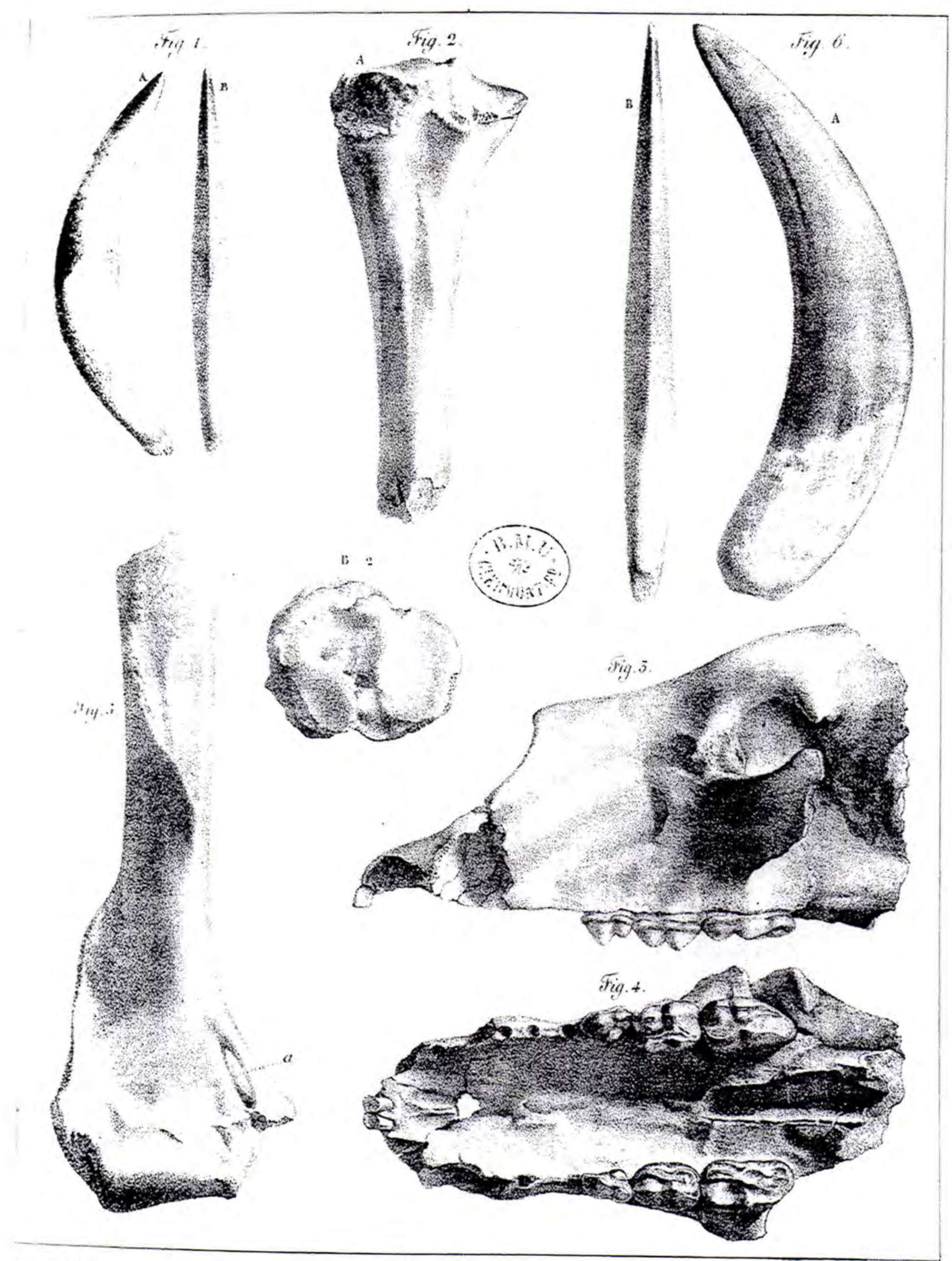
Lorsque J.B CROIZET lui exprima son désir de voir enfin la fusion des partis dans les circonstances graves que connaissait la FRANCE, le Prince lui répondit que «Les légitimistes étaient des hommes de foi, de principes, et qu'on ne pouvait pas sauver le pays sans eux. » Puis il ajouta ensuite : «à tort ou à raison, ils se défient de nous ; qu'on s'entende en FRANCE, et nous serons alors tous

disposés à faire ce que voudront les hommes de bonne volonté, capables et raisonnables. Seulement, nous ne pouvons pas, nous BOURBONS des deux branches, nous imposer au pays, cela gâterait tout. »
L'abbé lui répondit que «LOUIS NAPOLEON BONAPARTE (44) pourrait devenir grand dans l'histoire s'il sacrifiait sa position personnelle à l'intérêt général. »
Le prince voulut bien reconnaître les qualités humaines de NAPOLEON, puis il cita plusieurs faits incontestables qui semblaient prouver un amour exagéré de sa personnalité.
Le Prince lui avait tenu des propos sincères et témoigné de la bienveillance.
Mais l'heure de se quitter avait sonné ; J.B CROIZET se souvint de cet incident.
«Lorsque nous nous sommes séparés, il m'a serré la main d'une manière très affectueuse. »
En rentrant ce soir là, il eut un petit pincement au cœur en contemplant pour la dernière fois cette ville et toutes ces choses extraordinaires qu'il avait pu contempler.
Il plia ses vêtements, les rangea dans des valises et refit le lendemain le voyage retour. Quelques jours plus tard il arrivait à NESCHERS.
Il pouvait de nouveau se livrer entièrement à ses études, et entreprendre de nouvelles recherches. Dieu sait que dans certains domaines elles furent conséquentes.
En résumant brièvement cela, on peut dire qu'il trouva :
----> Dans de riches gisements, notamment sur la montagne de PERRIER, mais aussi à MALBATU des ossements fossiles de :
----> PACHYDERMES
----> D'OURS
----> CERFS
----> HYENES
----> CHATS
Dans d'autres villages : NESCHERS, LA SAUVETAT, COURNON, DALLET, LEZOUX, et dans bien d'autres communes, il mit à jour d'autres ossements fossiles de :
----> TORTUES
----> CROCODILES
----> LEZARDS
----> SERPENTS
----> Des œufs d'oiseaux et de reptiles
----> DES OISEAUX : échassiers et palmipèdes
Mais aussi des :
----> RUMINANTS
----> RONGEURS
----> INSECTIVORES

Les planches qui vont suivre représentent certains ossements fossiles retrouvés par Jean-Baptiste CROIZET.

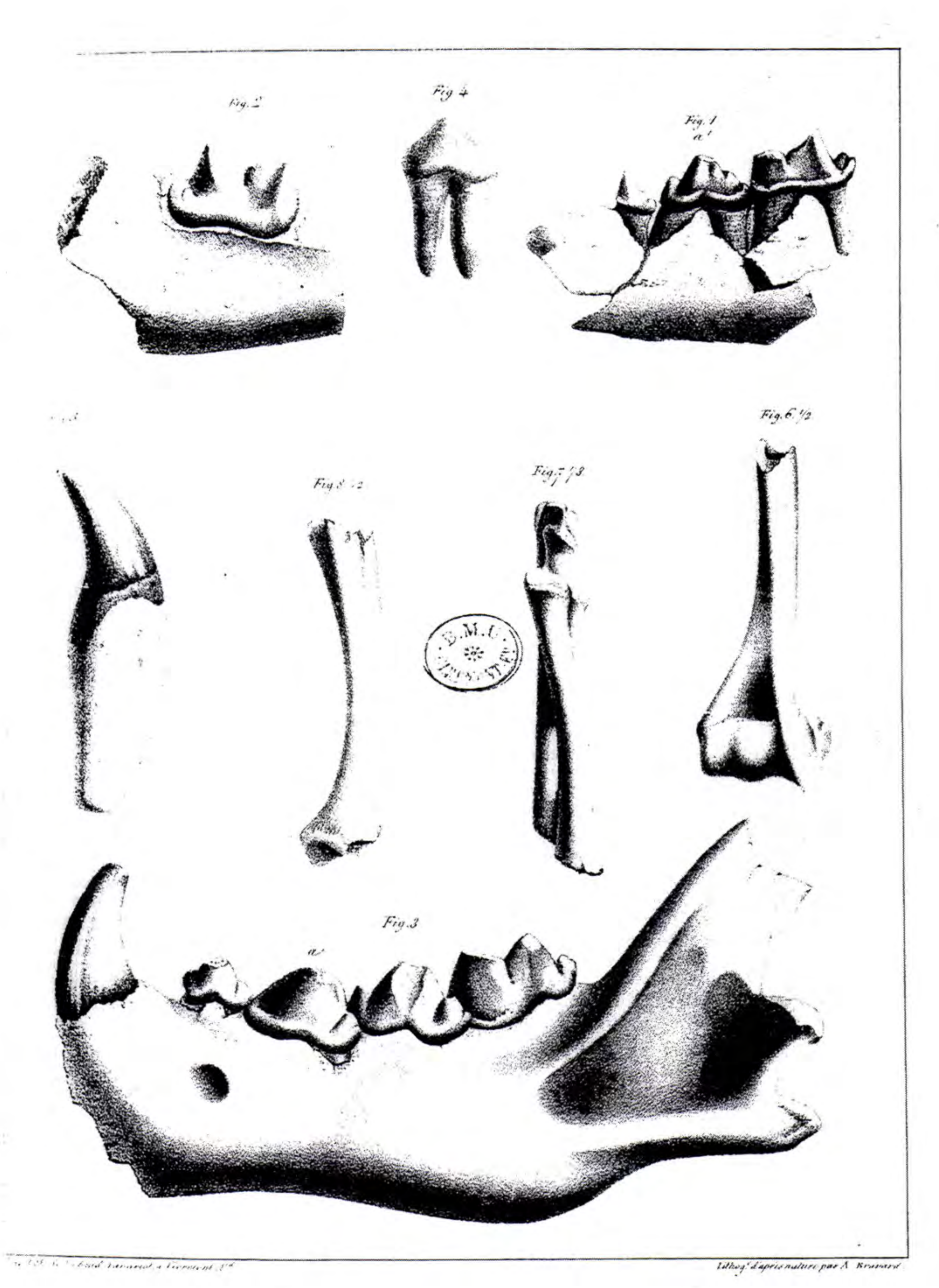


Pachydermes fossiles de la montagne de Perrier

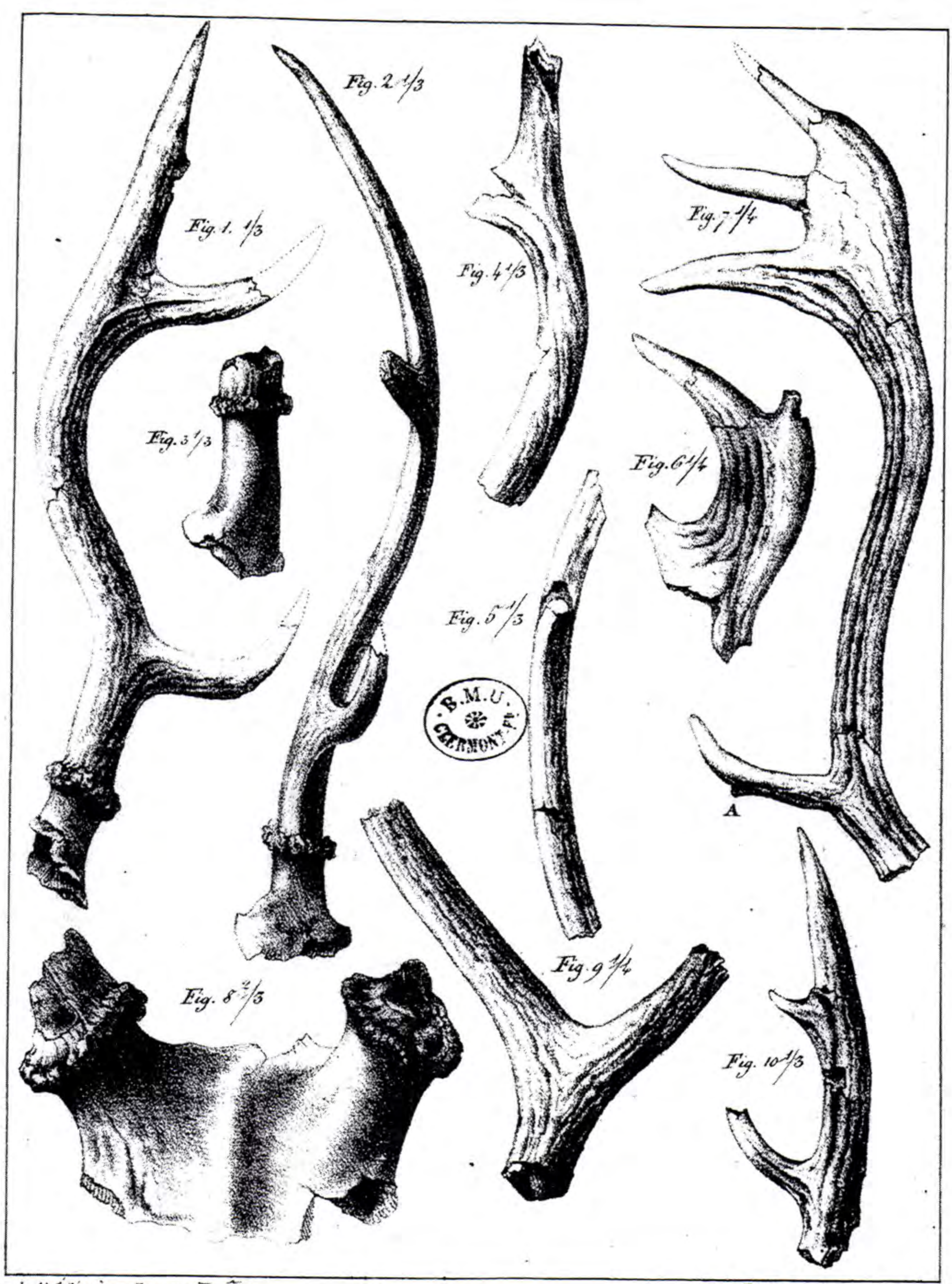


[illegible] del.   ⅔ de la grandeur naturelle.   Lith. de Thibaud-Landriot

Ours fossiles de la montagne de Perrier.

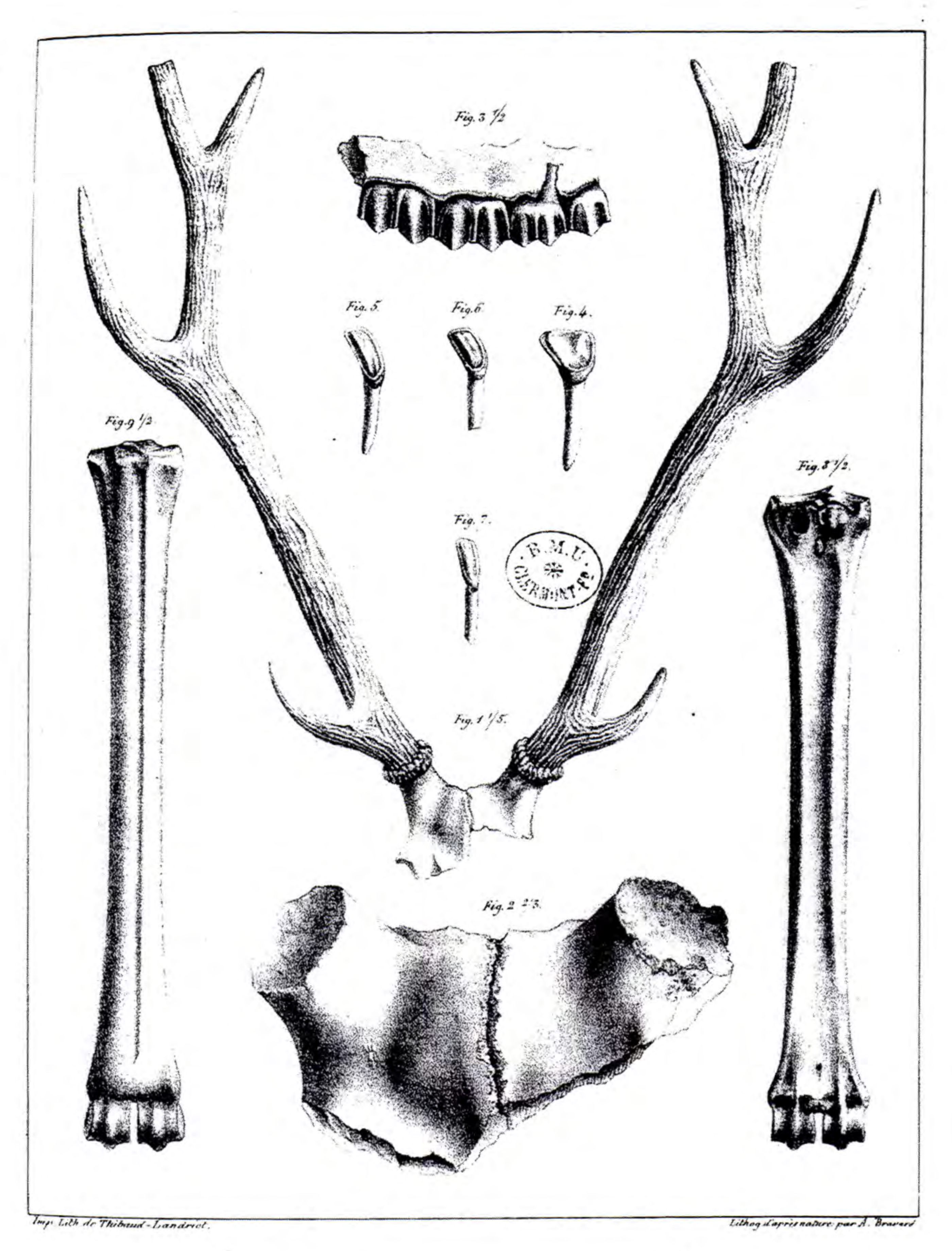


Hiène fossile de la montagne de Perrier.

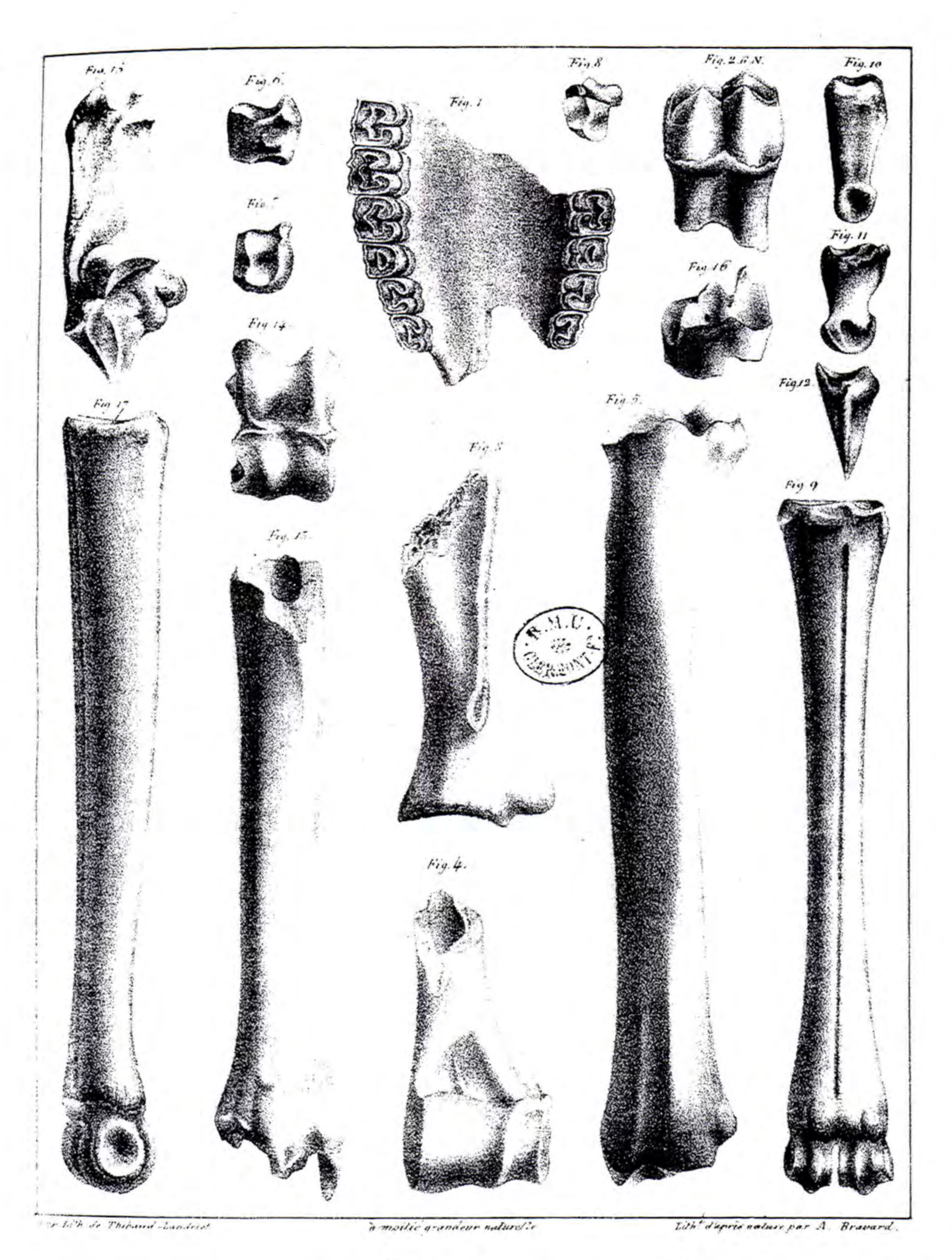


Lith.e d'après nature par Levêque, Lith. de Thibaud-Landriot.

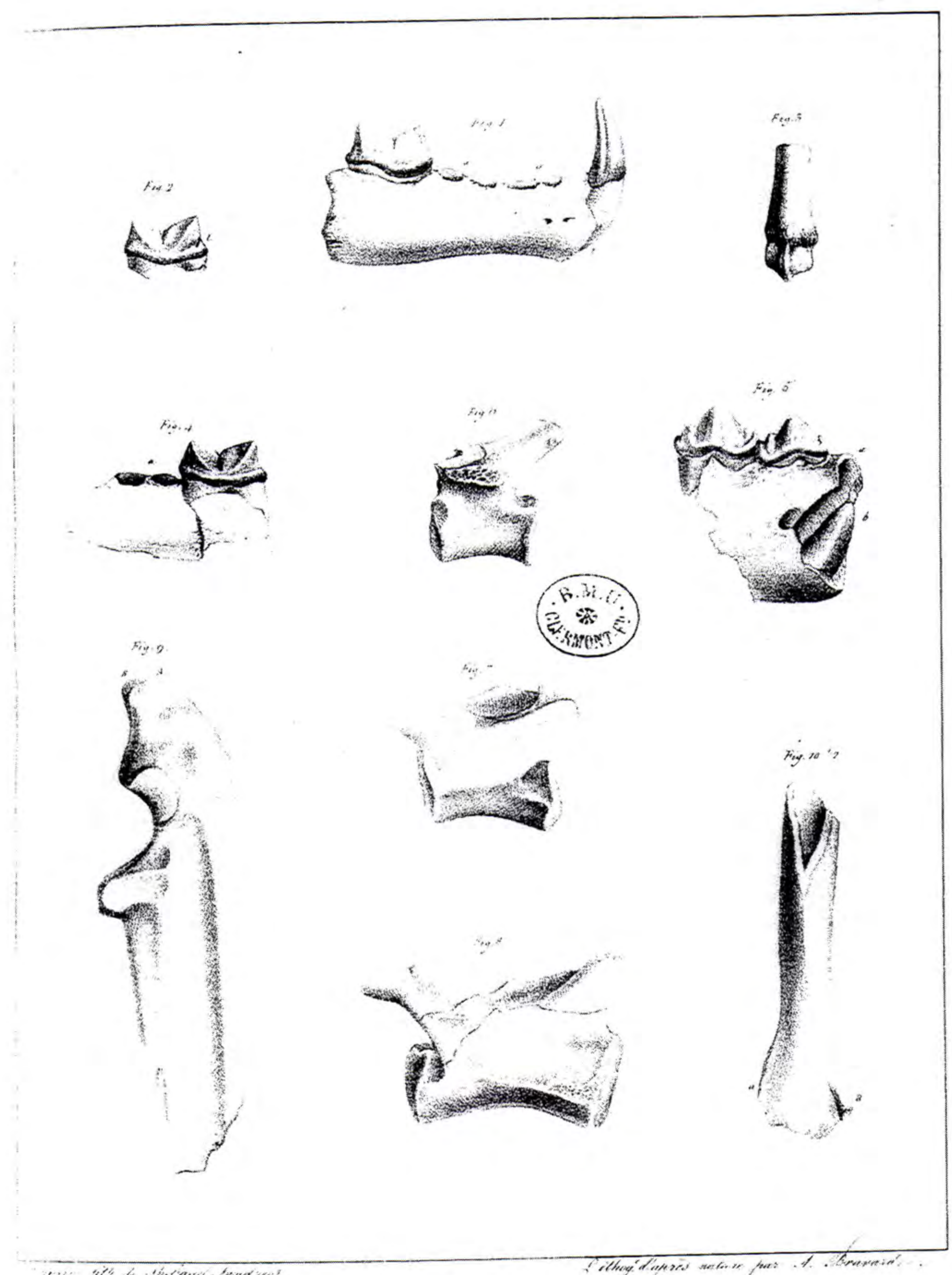
Cerfs fossiles de la montagne de Perrier.



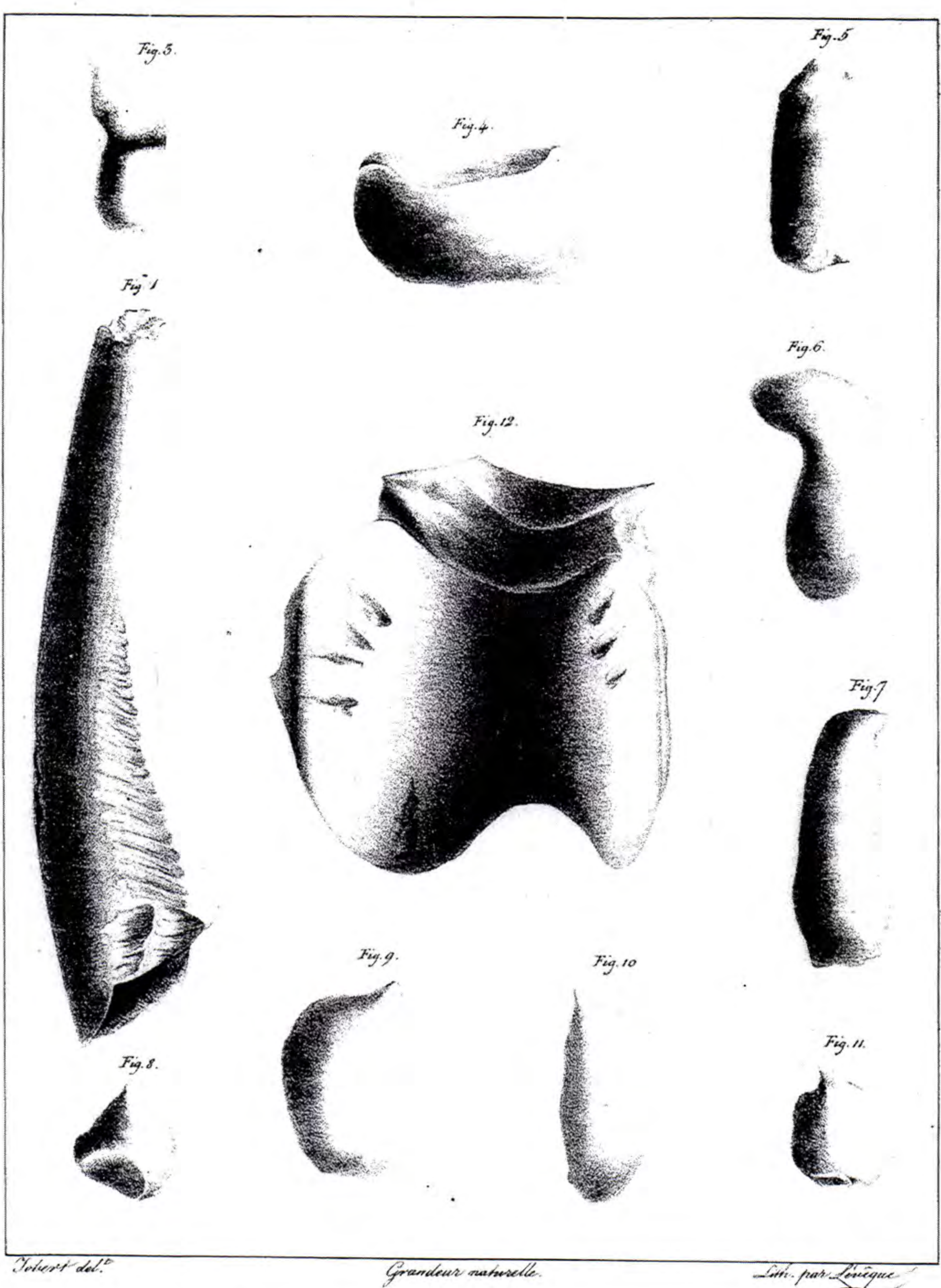
Cerfs fossiles de la montagne de Perrier
(Premier sous-genre.)



Cerfs fossiles de la montagne de Perrier.

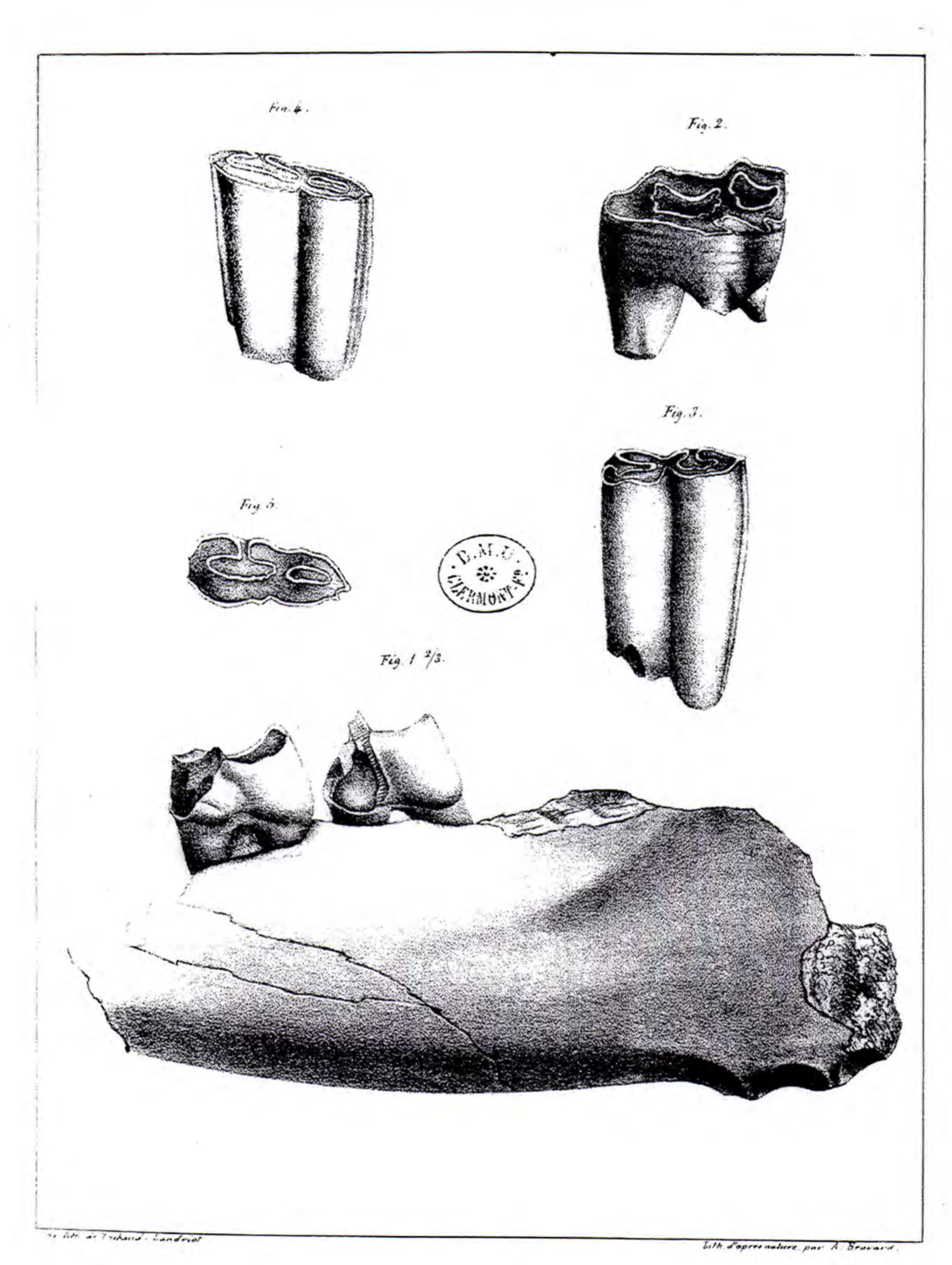


Chats fossiles de la montagne de Perrier

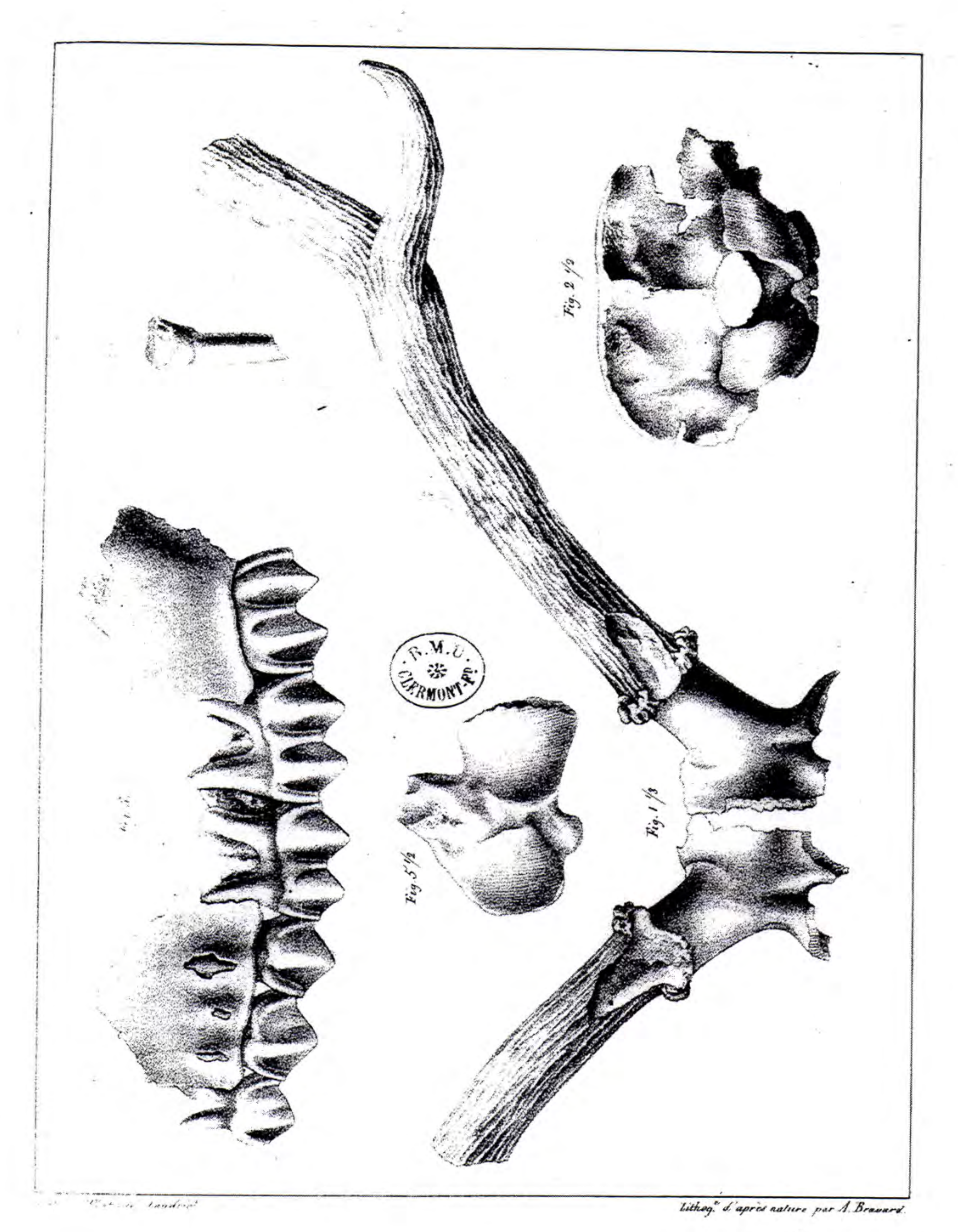


Lith. de Thibaud-Landriot, à Clermont.

Ossements rongés des terrains meubles.



Pachydermes fossiles de Malbatu.

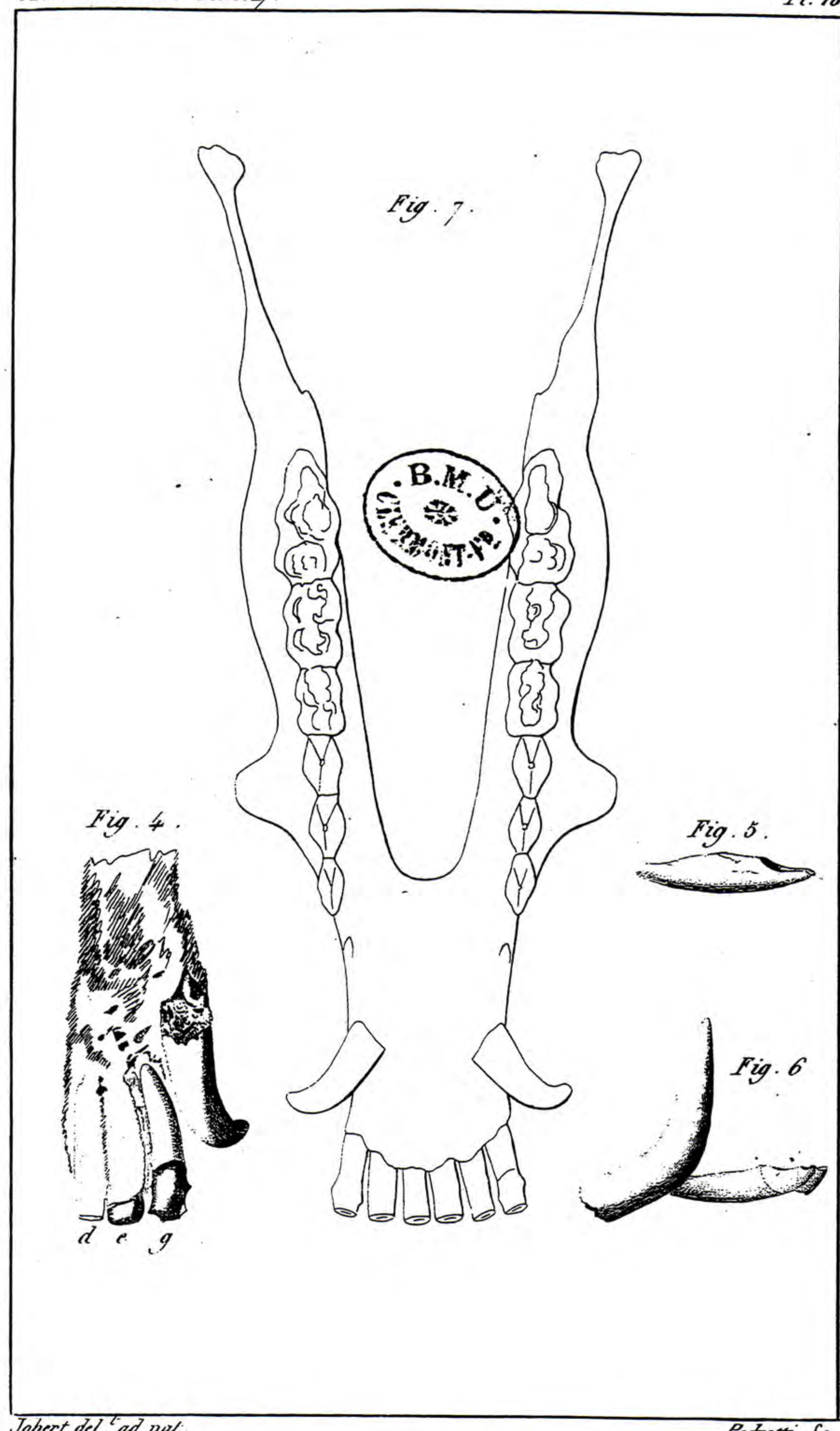


Lithog.ie d'après nature par A. Bravard.

Corps fossiles de Malbattu.

(Premier sous-genre.)

A NONETTE, au Puy SAINT ROMAIN, à CORENT, ce fut surtout des insectes, des petits poissons, des empreintes végétales.
Il participa aussi à la découverte d'une mâchoire inférieure d'antracothérium.
Elle fut trouvé au milieu de grès tertiaires qui alternent avec les calcaires, les marnes et les argiles de la LIMAGNE (voir les deux dessins page suivante).
Il nous raconte où elle fut découverte, après pas mal de recherche.
«C'est sur la rive droite de l'ALLIER, entre la commune de LAMONTGIE et celle de NONETTE, près du bord et vers l'extrémité méridionale du bassin, que l'un de nous l'a recueillie ; le bloc qui lui sert de gangue est un grès quartzeux cimenté par le calcaire siliceux ; la dureté de cette pierre est telle, qu'il a fallu plusieurs semaines de travail assidu, pour mettre à découvert toutes les parties. »
Une grande partie de ses observations consistent à décrire ce fossile, en le comparant notamment à divers autres trouvés par le BARON CUVIER.
Mais à quelle bête pouvait donc appartenir cette mâchoire ?
Voici toutefois ce qu'en dit J.B CROIZET.
«Cet animal était donc un véritable pachyderme : contemporain des ANAPLOTHERIUMS, des LOPHIDONS, des PALEOTHERIUMS, c'était un des plus grands mammifères de l'époque tertiaire ; il vivait sur le bord des grands lacs où se sont déposées les formations qui nous ont conservé ses dépouilles : c'était la quatrième période des végétaux fossiles, et nos volcans n'avaient pas encore éclaté ».
Mais avec lui bien d'autres êtres organisés, doués de mouvement et de sensibilité, durent vivre à cette époque dans nos plaines, nos montagnes et sur les rives de nos cours d'eau. Mais ceci a surtout été rendu possible grâce au développement et à l'accroissement de la végétation.
Il est toujours difficile à un paléontologue de reconstituer avec des centaines de fragments d'os un animal entier, car très souvent des pièces sont manquantes au puzzle.
Plusieurs critères sont indispensables pour pratiquer ce métier ; ils ont pour nom :
Connaissance, passion, intuition, patience et chance, avec cela vous voici armé pour être paléontologue.
Notre abbé rédigea aussi à divers moments de sa vie des notices, des mémoires et des notes à l'attention de sociétés savantes.
Nous allons prendre connaissance de quelques uns.
Au printemps de 1828, les habitants des MARTRES-DE-VEYRE, en faisant une fouille dans le travertin eurent la surprise d'y trouver des ossements humains.
Un mémoire fut rédigé, les présentant comme fossiles ; mais sur les sages conseils de M. l'abbé CROIZET une commission d'experts fut nommée, et, après un examen attentif, elle reconnut, comme il l'avait indiqué, que ces os, placés à une petite profondeur, quoique remontant à une époque fort ancienne, n'avaient en rien les caractères des fossiles.
Un autre jour, il présenta une notice sur les tombeaux trouvés à COUDES, il donna des détails intéressants, il en établit la différence par une vue d'ensemble sur les antiquités du Moyen-Age.



Jobert del.t ad nat. Pedretti. Sc.

Antracotherium de la Limagne.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1.

Jobert del.t ad nat. Pedretti. Sc.

Antracotherium de la Limagne.

Voici ce que dit M.FELIX GRELLET, membre de l'académie dans son éloge biographique sur l'abbé CROIZET.

«On a découvert autour de l'église de SAINT-GENEST de COUDES et dans les environs plus de quatre vingt sarcophages.

Ils avaient en général plus de deux mètres de long et étaient taillés dans le grès ; la grande table qui s'appliquait sur chacun d'eux était en calcaire.

Sur certaines de ces tables, qui recouvraient sans doute les dépouilles des principaux personnages de l'époque, était incrustée une plaque de marbre dont la dimension variait et portait une inscription en latin.

L'un de ces sarcophages avait contenu les restes d'un diacre (1) nommé BORDARIO, décédé au VIème siècle.

M. l'abbé CROIZET l'acheta et le fit transporter à NESCHERS.

C'est dans ce sépulcre et par ses ordres qu'il a été plus tard enseveli. »

Pour être enfin tout à fait complet dans ce domaine touchant au repos éternel, je vous parlerai d'un mémoire présenté par J.B CROIZET en 1839, sur un étrange sarcophage ayant servi d'autel à la cathédrale.

Il se trouvait avant 1793 dans la chapelle du Saint-Esprit.

En 1816, ce sarcophage fut déplacé et on l'installa dans la petite église des CARMES-DECHAUX, où il aurait servi à cette époque de devant d'autel.

A plusieurs reprises, différentes personnes avaient tenté d'apporter des réponses aux nombreuses gravures se trouvant sculptées sur les trois faces.

L'interprétation fut évidemment différente en fonction des auteurs, de leurs croyances religieuses, ou de leurs facultés de percevoir un monde vidé de ses marques, de ses repères religieux.

Ils en arrivaient à une réflexion plus méthodique, plus rationnelle, permettant ainsi à certains de n'y voir qu'un monument païen, ayant contenu jadis le corps de quelque mécréant ou idolâtre Auvergnat ou Romain.

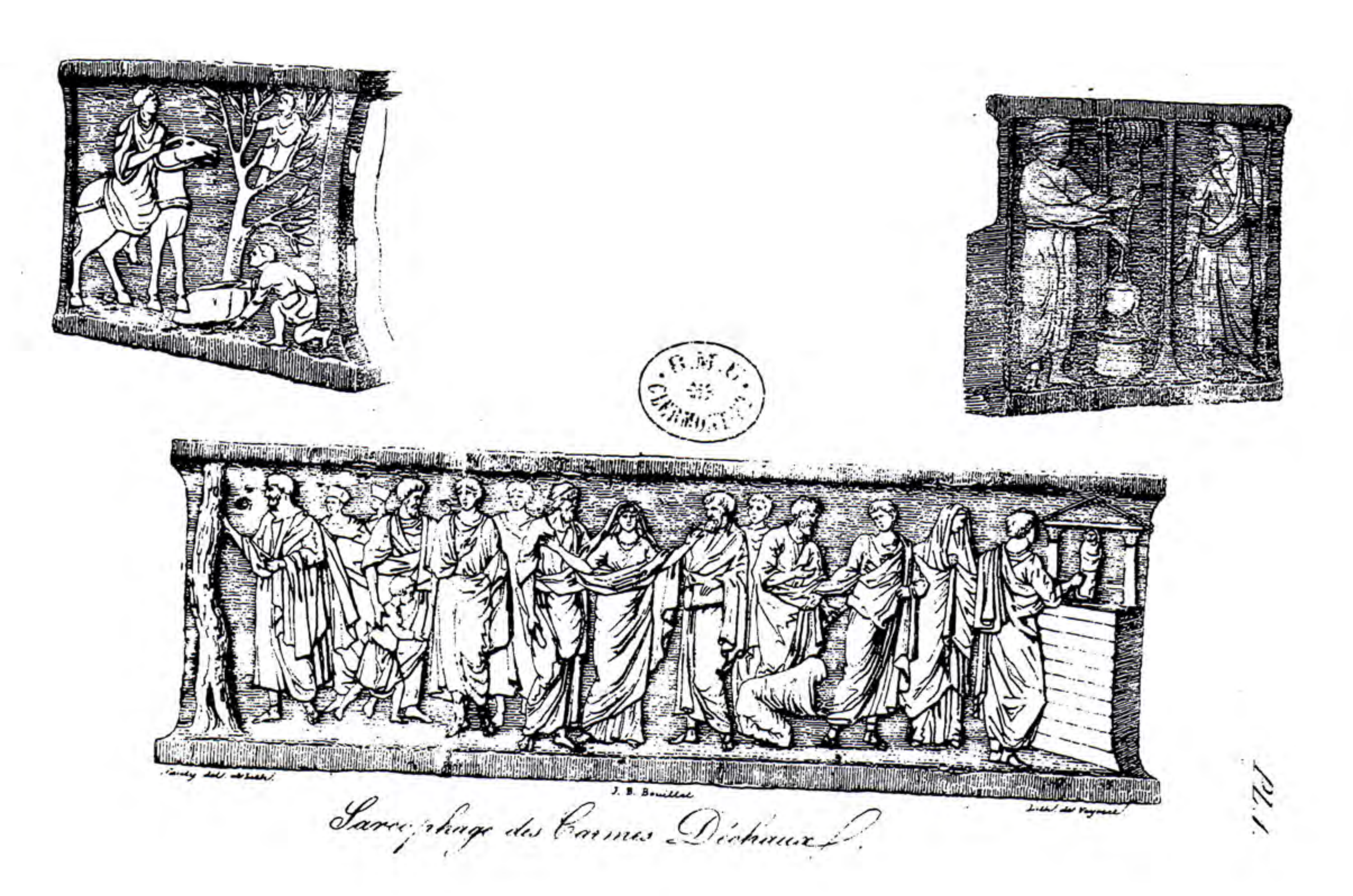
D'autres, et J.B CROIZET était de ce nombre, pensaient au contraire que ces figures représentaient des scènes de l'ancien et du nouveau testament.

D'abord, il nous fournit un aperçu général de cet objet en décrivant son aspect extérieur.

«Le monument des CARMES-DECHAUX, creusé en tombeau, a six pieds et demi de longueur, deux pieds et quatre pouces de largeur ; sa hauteur est peu supérieure à sa largeur, et celle des personnages est d'un pied onze pouces.

L'artiste, indépendamment des personnages et des autres objets que l'on voit sur les côtés de cet ancien tombeau, a eu le talent de représenter, sur la seule partie antérieure, seize personnages, un tronc d'arbre d'un côté, et de l'autre, un mort qui semble sortir d'une tombe. »

Ensuite notre abbé en vint à faire une description détaillée des sculptures qui y sont représentées ; et divisa chaque groupe de personnages en 7 décors concernant les lieux où se passe l'action (voir le dessin du sarcophage page suivante).



Sarcophage des Carmes Déchaux 2.

Pl. 17

PREMIER DECOR

«Nous désignons ainsi celui que présente l'autel du côté de l'épître.
Il montre un personnage tendant la main droite vers un puits qui le sépare d'une femme. Ce personnage tient de la main gauche une partie de son manteau repliée sur l'épaule du même côté.
On voit, par sa position, un homme qui fait des observations sérieuses, auxquelles la femme est attentive pendant qu'elle tient des deux mains une corde à laquelle est attaché, par une anse, un vase plein d'eau qui sort du puits. Cette corde est soutenue par un treuil placé au sommet de deux piliers.
Il ne faut pas ici un grand effort de génie pour voir que ce relief représente un des traits les plus touchants du Nouveau-Testament : c'est le sauveur au puits de JACOB adressant à la SAMARITAINE (2) les instructions tout à la fois les plus simples et les plus sublimes : pour s'en convaincre on n'a qu'à lire le chapitre quatre de l'évangile de Saint-Jean. »

SECOND DECOR

«C'est celui du côté opposé. Il fait voir un homme placé sur un arbre, qui est l'olivier ; un autre qui fléchit le genou et tend un vêtement devant un troisième qui est monté sur un animal de la petite espèce du genre cheval.
Ici certains n'ont vu qu'un personnage qui tient un cheval par la bride ; c'est une double erreur. Le personnage est réellement monté sur l'animal, et pour s'assurer que cet animal n'est pas notre grande espèce de cheval, il suffit de regarder ses formes, celles surtout de sa tête et de ses oreilles.
Qui ne voit ici le sauveur faisant sa modeste et triomphante entrée à JERUSALEM ? Les évangélistes SAINT MATTHIEU (chapitre 21) et SAINT MARC (3) (chapitre 11) nous disent l'animal sur lequel il était monté. Pendant que la foule criait : «Gloire au fils de DAVID», les uns coupaient les branches avec feuillage pour les placer sur son passage, et les autres se prosternaient pour tendre leurs vêtements. »

TROISIEME DECOR

GROUPE I

«Dans les mêmes chapitres de ces deux évangélistes, on voit le sauveur maudire un figuier qui ne rapporte pas de fruits. En d'autres endroits du Nouveau-Testament, il enseigne aux hommes l'obligation de faire le bien par la comparaison de l'arbre qui ne produit pas de bons fruits.
L'évangile, selon SAINT-LUC (4) (chapitre 13), nous donne l'admirable parabole du figuier qu'un propriétaire avait planté dans sa vigne : voilà, dit-il au vigneron, trois ans que je viens inutilement chercher du fruit sur cet arbre ; coupez-le. Pourquoi occupe-t-il la terre ?

Le colon cherche à détourner le maître de ce projet, ou du moins à en différer l'exécution. »

Dans ce troisième décor, de loin le plus important et le plus riche en sculptures J.B CROIZET continuant son explication nous raconte «En allant de gauche à droite du spectateur, on remarque un principal personnage qui porte la main droite vers un tronc d'arbre, le bras gauche soutient le manteau, comme dans la scène du puits de JACOB.

Derrière ce principal personnage, sont deux individus, en partie cachés par le groupe suivant. Ces deux individus, fort attentifs à ce que fait et à ce que dit le premier, ont la tête couverte d'une coiffure réticulée (5) et plate par-dessus, en forme de toque, et la tunique plus courte que portent les personnages plus importants.

Le premier de ces deux individus saisit le manteau du grand personnage et semble vouloir le détourner de son projet.

N'est-ce pas le trait de l'évangile que nous venons de citer ? »

GROUPE II

«Ce groupe est composé de quatre individus, trois hommes et un enfant. Le principal personnage est placé au milieu, il a la main droite posée sur son manteau, à la hauteur de la poitrine ; l'index et le médius sont ouverts.

L'expression de la figure et la pause de ce personnage indiquent un homme qui enseigne des choses graves.

Les personnages qui sont à ses côtés paraissent l'écouter fort attentivement.

Celui qui se trouve à sa droite lui présente un enfant à robe courte, comme chez les jeunes romains qui n'avaient pas encore reçu la toge. La posture légèrement inclinée de cet enfant est modeste et respectueuse.

Nous lisons dans l'évangile de SAINT-MATTHIEU (chapitre 18), que JESUS-CHRIST faisant approcher un enfant de sa personne sacrée, instruisait, à son occasion, ses apôtres, ses disciples et tous les chrétiens sur la modestie, l'innocence, la simplicité, et sur le crime que commettent ceux qui scandalisent les enfants.

Les évangélistes SAINT-MARC et SAINT-LUC parlent des mêmes enseignements et de plusieurs petits enfants que le sauveur faisait venir auprès de lui. »

J.B CROIZET suppose que l'artiste avait en tête cette scène du Nouveau-Testament.

GROUPE III

«Celui-ci offre quatre personnages, une femme et trois hommes, deux placés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre côté de la femme, et derrière l'homme de gauche, on voit la tête et la partie inférieure du troisième.
La femme, qui se présente en face, a les bras tendus comme si elle faisait éclater sa joie et sa reconnaissance.
Elle est couverte d'une longue robe sur laquelle est un beau mantelet (6) qui accuse les formes du corps, et qui s'élève jusqu'à la tête, comme celui des dames romaines.
La coiffure de cette belle tête est plissée en réseau ; le col est orné d'un collier de perles ovales.
Des deux personnages qui sont à ses côtés, l'un soutient de la main gauche un rouleau qu'il a sous le bras ; tous les deux regardent et écoutent la femme avec la plus sérieuse attention.
Le quatrième, dont une partie du corps est cachée par les vêtements d'autres personnes, exprime, par sa figure, et surtout par son regard, un mécontentement prononcé qui jette une véritable lumière sur l'explication de ce sujet.
La voici : dans le chapitre 13 de l'évangile selon SAINT-LUC, chapitre que nous avons déjà cité, parce qu'il renferme la parabole du figuier, se trouve aussi l'histoire d'une femme qui avait souffert pendant le long espace de 18 ans.
Le sauveur lui annonça qu'elle était délivrée de sa maladie.
A cette heureuse nouvelle elle se redressa, dit l'évangéliste, et s'empressa de glorifier le Seigneur.
Pendant qu'elle exprimait sa joie, son bonheur et sa reconnaissance, le chef de la synagogue montrait la plus vive indignation de ce que JESUS-CHRIST avait soulagé cette femme le jour du sabbat (7) ».
Une nouvelle fois J.B CROIZET signale l'adresse et l'aptitude de l'artiste qui a réussi à nous montrer les différents sentiments ressentis par ces personnages.
Le visiteur peut alors constater que tourment, allégresse et réprobation sont inscrits sur les divers visages.

GROUPE IV

«Trois personnes composent ce groupe, deux hommes et une femme. La femme, enveloppée dans son manteau, est prosternée aux pieds du principal personnage, qui, comme dans d'autres groupes, tient toujours le sien relevé sur son épaule gauche.
A la droite de ce principal personnage, le Sauveur, et un apôtre devant lequel se trouve la femme prosternée, et qui paraît dans l'admiration.
La femme est certainement celle qui fut guérie d'un flux de sang qu'elle avait éprouvé pendant 12 ans.
JESUS-CHRIST se retourne vers la femme et l'apôtre, et semble prononcer ces consolantes paroles des évangélistes.
«Allez en paix, votre foi Vous a sauvés. »

La scène qui va suivre, fut sans conteste celle qui a le plus marqué, le plus touché J.B CROIZET ; elle provoqua en lui une vive émotion ; elle est située complètement à droite sur le sarcophage.

GROUPE V

«On voit d'abord une femme vêtue comme les précédentes ; mais elle est presque entièrement couverte par son manteau.
Elle en laisse sortir sa main droite qu'elle pose sur sa poitrine.
Sa chevelure est plus simplement disposée. Tout signale en elle la modestie, le deuil et la douleur mêlée d'espérance.
Devant elle, on remarque le principal personnage, qui tient toujours son manteau relevé sur l'épaule gauche, et qui porte la main droite sur un individu enveloppé d'un suaire que fixent des bandelettes.
La figure de cet individu est découverte ; il semble sortir d'un tombeau, et se trouve placé verticalement dans un petit encadrement formé par deux colonnes torses (8) avec chapiteaux de l'ordre Corinthien (9), une corniche et un fronton.
On distingue sur les chapiteaux le double rang de feuilles d'acanthe (10) et le fleuron (11). Une des deux colonnes, une partie du fronton et la corniche sont fracturées.
On observe cependant, sur ce qui reste de la corniche, des guillochis (12) et quelques petites croix latines.
Le fronton est orné d'une saillie à chaque angle de sa bosse. Le défaut d'espace a forcé le sculpteur à donner de faibles dimensions au tombeau, à l'encadrement et au personnage entouré de bandelettes.*
* LEGRAND D'AUSSY prend ce petit personnage pour un Isis enveloppé de bandelettes depuis le cou jusqu'aux pieds.
Il me parait indubitable qu'il s'agit ici d'une résurrection ; or, le Nouveau-Testament nous parle de trois résurrections opérées par le Sauveur : celle de la jeune fille de JAÏRE, prince de la synagogue ; celle du fils de la veuve de NAÏM, et celle de LAZARE.
Comme dans les deux premières, les morts n'étaient pas encore dans le tombeau, nous ne pouvons voir ici que la résurrection de LAZARE, à laquelle l'artiste n'a pu faire assister qu'une sœur du défunt. »
Après avoir réalisé une minutieuse étude de ce monument marqué par une certaine détérioration (due en grande partie aux outrages du temps, mais parfois hélas, à ceux des hommes), qui, mieux que J.B CROIZET, pouvait concevoir une synthèse aussi pertinente, aussi juste, aussi appropriée que celle qu'il fit en guise de conclusion ?
«Plus on examine ce monument, malgré les dégradations qu'il a éprouvées, plus on admire le talent de l'artiste. Il fallait qu'il comprît bien, non seulement la lettre, mais encore l'esprit de l'Evangile, tant il a mis d'expression dans la figure et dans tout l'extérieur des personnages ! C'était véritablement un homme inspiré par le génie de son art et par le génie du christianisme.

Tout est simple, mais tout est noble et grand dans ce travail. Cet ancien marbre respire partout l'innocence, la gravité, la candeur, la modestie, la charité ; en un mot, toutes les vertus religieuses et morales.
La tête nue et sans nimbe (13) des principaux personnages, les sandales qu'ils portent, les costumes, les vêtements, les belles draperies de ces vêtements, les manteaux qui, chez les femmes, s'élèvent jusque sur la tête, tout annonce un monument de l'époque gallo-romaine, un monument antérieur à l'invasion des Goths (14) et des Francs (15).
C'est dans la seconde moitié du cinquième siècle qu'Euric s'empara de l'Auvergne. Alors que l'empire Romain (16) tombait partout en ruine sous les coups des peuples barbares, la décadence de l'art devient générale. Notre sarcophage est donc antérieur à cette époque. »

Un autre lieu mérita tout autant l'attention de notre abbé, ce fut sans aucun doute possible le village de Corent et ses environs immédiats.
Il fit une étude complète du terrain qu'il présenta dans une petite brochure intitulée «quelques observations sur le Puy de Corent ».
Il en étudia les différentes couches qui se succédèrent à chacune des grandes divisions de l'histoire de la terre. Celles-ci lui fournirent une abondante moisson de renseignements sur la composition du sol de ce fameux Puy de Corent qui s'élève à trois cents mètres au-dessus de l'Allier.
En fonction des époques plus ou moins longues, on y trouve du calcaire marneux et gypseux, du tuf calcaire, du basalte que l'on retrouve naturellement dans les terrains volcaniques.
L'assise de la montagne, quant à elle, est formée d'alluvions anciennes, servant d'ossature à l'ensemble de ce relief.
Il remarqua au passage que Corent offre aux paléontologues et géologues une considérable matière pour leurs investigations.
Le minéralogiste n'est pas oublié et il trouvera aussi son compte. Il pourra, avec un peu de patience, recueillir sur le bord de la rivière comme le signale très justement J.B. CROIZET : «près des eaux du Tambour, non pas dans un calcaire d'eau douce qui n y existe pas, mais dans les roches, le bitume asphalte, le fer sulfuré en veines verticales, le baryte sulfaté, la chaux carbonatée, et près de là l'aragonite fibreuse. »
Dans un lit creusé par les eaux de ruissellement, ou par un ancien torrent situé au Sud il verra «de magnifiques cristaux de chaux carbonatée ; dans les produits volcaniques, le pyroxène, le péridot, l'amphibole, le quartz hyalite, etc.»
J.B. Croizet met aussi l'accent sur un nombre important de découvertes faites à Corent. Je vais en établir une liste non exhaustive.
<u>Furent trouvés</u> :
- Un grand nombre de monuments ayant appartenu à diverses époques historiques.
- Des restes de poterie grossière dont plusieurs morceaux portaient encore le nom du potier.

- De magnifiques vases gallo-romains, dont une dizaine étaient enterrés au même endroit.
- Des haches dont plusieurs sont de très petites dimensions, en jade (1) en serpentine (2), en quartz et même en basalte.
- Des couteaux
- Des flèches en silex (3)
- Une énorme quantité de médailles celtiques (4), grecques, romaines, lacédémoniennes (5) et du Moyen-Age.

De tous les antiques objets découverts sur le plateau de Corent, il en est un qui présenta toutes les caractéristiques d'un ouvrage sculpté égyptien.

Il fut trouvé sous les décombres d'anciennes habitations, il mesurait environ dix-huit centimètres de haut, et l'ensemble était en bronze (6).

Mais de nombreuses questions restaient en suspens telles que :

Pour quelles raisons cet objet avait-il pu se trouver là, et que représentait-il ?

Avait-il été caché ou tout simplement oublié ?

J.B. Croizet nous offre ici une réponse pertinente, résultat d'une pensée réfléchie.

«Nos Gaulois portèrent leurs armes redoutables dans l'Orient avant les Romains. Quelque ancienne famille égyptienne aurait pu venir dans notre contrée, puisqu'on a découvert près des Martres-d'Artières une momie en très bon état, probablement préparée sur les lieux, et qui se trouve maintenant au musée de Paris. D'ailleurs, à l'époque gallo-romaine et dans les siècles suivants, principalement pendant les croisades (7), un grand nombre de monuments égyptiens sont arrivés dans l'occident, ainsi que l'attestent les collections publiques et privées.

Il n'est donc pas étonnant que cette statuette se soit trouvée dans notre contrée »

Notre abbé suppose que ce personnage représente la divinité Osiris, reconnaissable à ses attributs, tenant d'une main un fouet, de l'autre un manche de charrue.

Une sorte de coiffe enrichie de guirlandes et de feuillages lui ornait la tête ;

plus loin il raconte que : «d'autres peuples orientaux, les phéniciens, les syriens et les grecs lui ont donné le nom d'Adonis (8), qui signifie seigneur ; mais ces derniers, en adoptant ce dieu, l'ont chargé de nouveaux traits fabuleux, plus conformes à leur mythologie.

Les Romains eux-mêmes le regardaient comme l'inventeur de la charrue.

Parmi les hiéroglyphes que présente notre statue, il me semble qu'on peut distinguer le soc de la charrue, l'ibis (9) et d'autres oiseaux sacrés, le nilomètre qui est un instrument.

Notre statue est représentée en forme de momie, et la moitié inférieure du corps est comme divisée en trois zones transversales. On voit sur son dos l'apparence d'une tente, et devant les jambes celle d'une pyramide. »

Notre savant raconte, que, suivant certains écrivains, Serapis est semblable à Osiris, mais au lieu de la mitre ou bonnet pointu, il porte sur la tête un boisseau (10) nommé Moduis. Mais aussi que des hommes à l'esprit judicieux

imaginèrent que les pyramides furent d'abord destinées à conserver les récoltes qu'on y mettait, et ce n'est que plus tard qu'elles devinrent des tombeaux.
Quant à moi, je ne pense pas que l'on ait trouvé des preuves suffisantes, qui permettraient d'étayer une telle affirmation. En guise de conclusion, J.B. Croizet établit un parallèle entre Joseph et Osiris en décrivant la similitude frappante entre ces deux noms.
Il nous explique que ces gigantesques pyramides situées près de la ville de Gizeh (11) qui veut dire « Joseph »,(mot que les Arabes prononcent «Yousouph » et les Coptes (12), descendants des anciens Egyptiens « Youzouni »,seraient très proches l'une de l'autre.
Simple coïncidence ou réalité des faits, je laisse à chaque lecteur le soin de trancher la question.

Les notes et dessins qui vont suivre sur les différents objets découverts à Corent, Gergovia, Clermont et dans bien d'autres villages sont extraits d'un recueil paru en 1857 sous le titre de :

« Mélanges Archéologiques
ou
Recueil de dessins
D'objets, sceaux, monnaies et fragments antiques
trouvés dans différentes localités d'Auvergne »

Accompagnés

De « quelques notes en regards »

Par G.Grange, Antiquaire

PLANCHE I

N° 1 : Couteau en fer, trouvé avec un vase d'argile noire grossière, sur le plateau de Corent en 1851. Collection Esmonot.

N° 2 : Autre couteau de même métal, acheté à Merdogne le 2 novembre 1855

N° 3 : Epingle en bronze, dont la tête avait été émaillée ; trouvée à Corent en 1849. Coll. Michelon

N° 4 : Style en bronze trouvé à Corent, 1853. Coll.Emonot.

N°5 : Autre variété d'épingle en bronze.

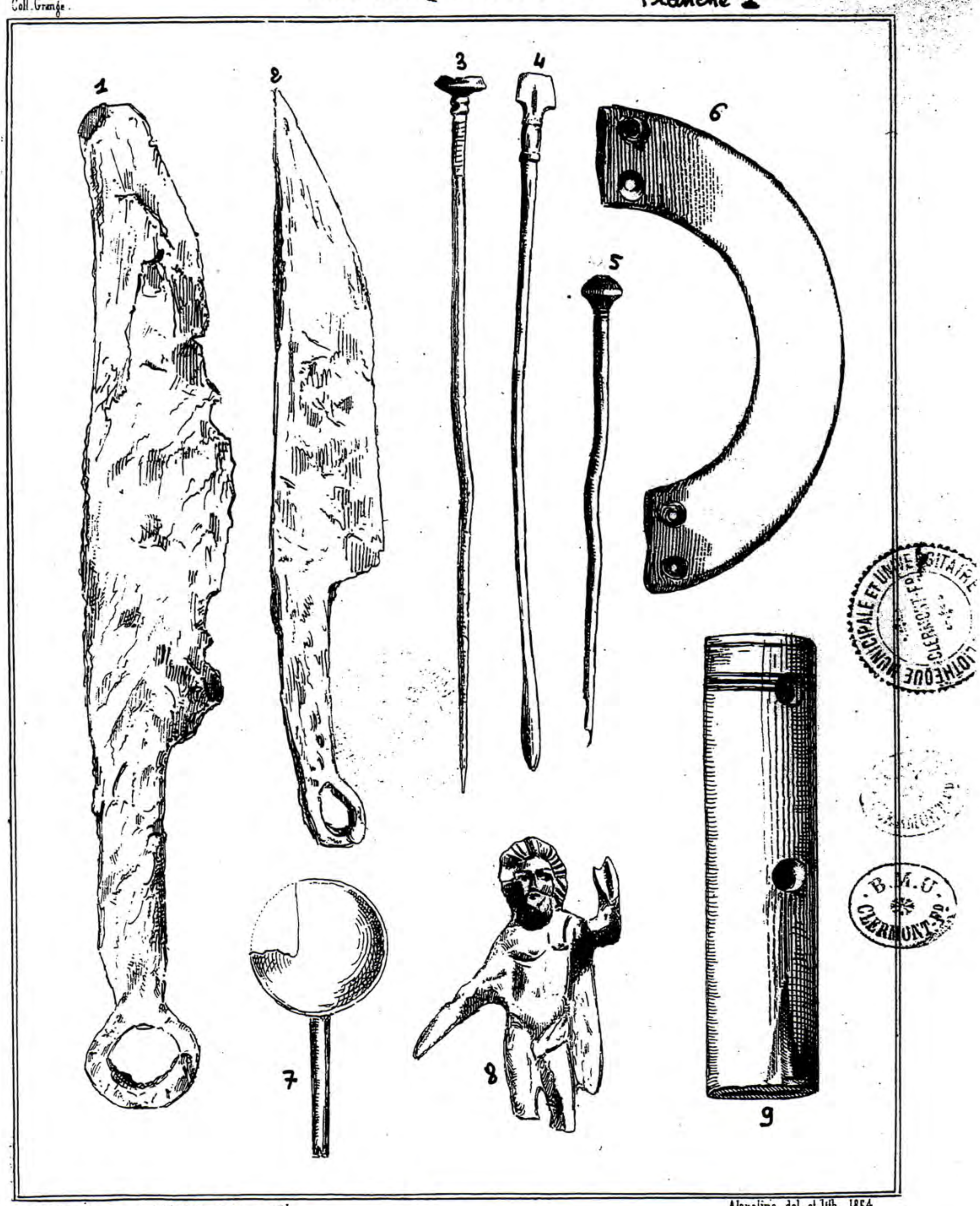
N°6 : Plaque de collier en jaspe vert, trouvée sur le puy de Corent en 1852. Primitivement on attachait au cou les colliers et autres ornements avec les crins des animaux sauvages. Les Gaulois attachaient à la figure du croissant une telle vertu qu'ils portaient comme talismans des objets affectant cette forme, et l'attachaient aux animaux qu'ils voulaient conserver. Ce fut d'orient que les Celtes apportèrent le culte de la NEHALENNIA (nouvelle lune). Des druidesses étaient chargées d'en célébrer les mystères, sur le bord des étangs. Les siècles, les ans et les mois se comptaient par nouvelle lune. On jetait les fondements d'une maison, l'on ne se mariait qu'en nouvelle lune ; les accouchements étaient favorisés par la lune nouvelle, etc.

N°7 : Fragment de cuillère en os ; nous en ignorons l'usage.Coll.Esmonot.

N°8 : Statuette en bronze antique trouvée dans les déblais du Cours Sablon, en 1855. (jupiter.) Coll. Esmonot

N°9 : Flûte funéraire en os, trouvée sous la Poterne, à Clermont, 1854.

Coll. Grangé.



Lith. Schreiber rue de l'Hôtel-Dieu 21 Clermont F^d

Alexeline del. et lith. 1854.

PLANCHE II

N° 1 : Tête informe, casqué à gauche. r. Croix ou rayons de roue, formée par 2 S symboliques opposées, trouvée à Corent, en 1852. Coll. De M. Peghoux.

N°2 : Globuleuse tête de barbare de profil à gauche. R. Cheval galopant aussi à gauche, trouvée à Corent, 1850.

N°3 : Tête casquée à gauche. R. Cheval galopant à gauche, un éventail sur la croupe, et 3 annelets par 2 et 1 entre les jambes, trouvée à Gergovia, 1854.

N° 4 : Tête barbare coiffée à gauche. R. Animal fantastique à gauche (un renard). Cette pièce est cisaillée, trouvée à Corent. Coll. Largé.

N° 5 : Tête barbare à gauche, coiffure en forme de triangle, séparée en deux parties, retombant sur le côté.
R. Cheval à gauche, les jambes pliées, la queue relevée en forme de S, derrière globule. (Cette pièce est attribuée par M. A Barthélemy, aux Santons. 2ème époque. Voir l'année 1838, Revue Numismatique).

N°6 : Globuleuse, double tête opposée. R. Sanglier courant à gauche, au-dessous, un lapin à droite. Coll. Desnoyers.

N°7 : Tête barbare à gauche, ceinte d'un double bandeau ou diadème. R. Même que le n°67.- Santons, 1ère époque (Bathélemy).

N° 8 : Profil à gauche, orné d'un bandeau. R. Sanglier à gauche, un lys entre les jambes, sans doute la hampe d'une enseigne. Coll. Largé. Trouvée à Corent.

N° 9 : Tête globuleuse à gauche, un bandeau sépare la figure du bonnet. R. Renard à gauche, dont la queue retroussée forme l'S symbolique. Sous le cou un x ou un astre.

N° 10 : Tête casquée à droite. R. Cheval galopant à droite. Un oiseau, pose latérale, se tient sur sa croupe. Un triple lobe s'élève par 2 et 1 entre ses jambes. Trouvée à Corent. Coll. Léon Rochette de Lempdes.

N° 11 : Tête barbare à droite, dont la chevelure forme devant et derrière 4 mèches papillotées. R. Sanglier à droite, sur une rouelle, 7 point au pourtour, enseigne militaire de la Ligue éduenne. Trouvée à Corent. Coll. Léon Rochette de Lempdes.

N° 12 : Tête de profil à gauche, cheveux à mèches papillotées. R. Loup ou renard passant à gauche. Etoile symbolique.

N° 13 : Personnage fantastique marchant à droite et tenant d'une main une couronne, tandis que de l'autre il porte une rouelle ou une couronne. R. Animal singulier en foulant un autre aux pieds. Trouvée à Corent. Attribuée aux Veromanduens.

N° 14 : Tête de monstre, la langue pendante à gauche (tête de loup, suivant M.L. de la Saussaye). R. Animal apocryphe (que le même auteur désigne sous le nom de Pégase). Tous les exemplaires connus de cette monnaie sont cisaillés. Trouvée à Corent, en 1852. Coll. Largé.

N° 15 : Tête couronnée à droite. R. Oiseaux aux ailes déployés, roue, astre et rouelle symbolique. Coll. Largé.

N° 16 : Subdivision de la statere Macédonienne. Type d'Apollon lauré à droite, l'S symbolique appliquée sur la joue à la place de l'oreille. R. Bige dégénéré, ou char conduit avec un seul cheval. On ne peut dire si c'est la victoire ou tout autre personnage qui occupe le char. Au-dessous la triquetra... Poids, 2 gr. 5 déc.

N° 17 : Même type et revers, seulement la tête d'Apollon est tournée à gauche. Coll. Arthur de Dreuzy à Orléans.

N° 18 : Rouelle en terre cuite. Trouvée à Corent.

N° 19 : Rouelle dentelée en bronze. Coll. Largé.

N° 20 : Rouelle en bronze. Gergovia, Corent.

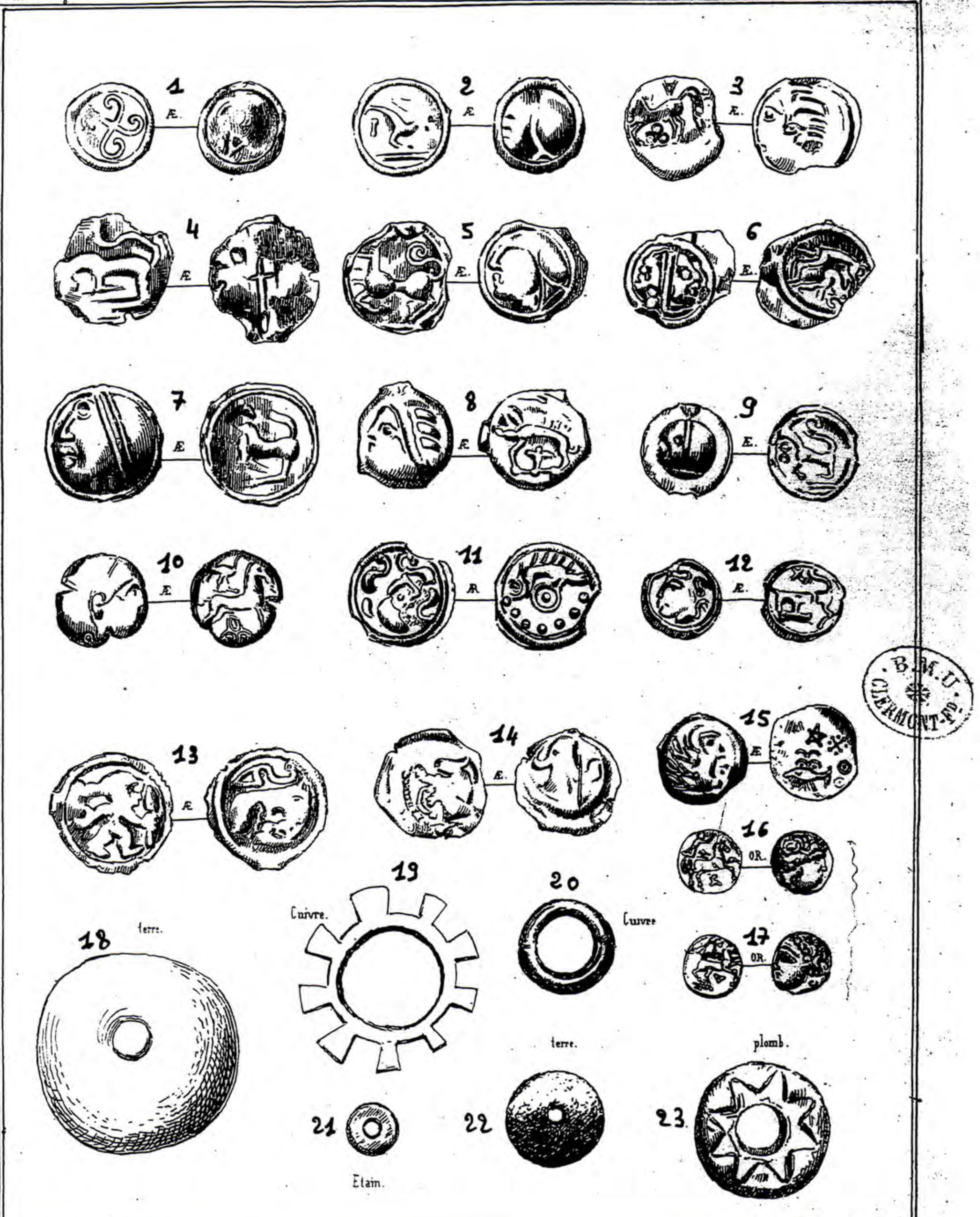
N° 21 : Rouelle en étain. Gergovia, Corent.

N°22 : Rouelle en terre. Gergovia, Corent.

N° 23 : Rouelle en étain dentelée. Gergovia, Corent.

Planche II

Coll. Grange.



Lith. Schreiber, rue de l'Hôtel-Dieu 21, Clermont Fd.

Alexeline del. & Lith. 1854.

PLANCHE III

N° 1 : Tête informe tournée à gauche ; sur sa joue on aperçoit deux gros globules. Des cheveux sont formés par deux traits, terminés par deux autres globules et retombant sur les joues, ainsi que par deux faisceaux de traits presque verticaux, groupés cinq par cinq.
R. Cheval galopant à gauche ; au-dessus, un triangle, dont les deux branches divergentes sont réunies par un Y renversé (sic) ; sous le cheval, un symbole ressemblant à un N, dans lequel se trouve un L. (Duchalais, n°812 des monnaies gauloises, du cabinet de France.)
Cette monnaie d'argent est attribuée aux ELVSATES. Par M. le baron Chaudrac de Crazannes (Voir la Revue numismatique, année 1847, page 173)

N°2 : Tête d'Apollon à droite. R. Cheval galopant à droite, S symbolique sur sa croupe. Trouvée à Corent. Coll. Peghoux.

N° 3 : Tête de face (Apollon bélène). R. Cheval courant à gauche, une roue à quatre rayons est placée au-dessus de sa croupe. Trouvée à Corent.

N° 4 : Même type et module, seulement l'oiseau posé sous le cheval remplace la roue mystique. Trouvée à Corent. Les numéros 81, 82, sont dans la coll. De M ; Arthur de Dreuzy.

N° 5 : Tête de Diane, tournée à droite ; les cheveux relevés ; une boucle par dessus la tête, une autre retombe sur le cou ; une petite touffe frisée termine par derrière cette coiffure qu'orne un sphendoné ; à son oreille est attachée une boucle à trois divisions ; son cou est environné d'un collier. R. MASSA, lion au repos à droite, la queue passée entre ses pattes de derrière. Trouvé à Gergovia. Coll. Desnoyers.

N° 6 : Tête à droite, coiffée d'un bonnet lié par une bandelette. R. Taureau cornupette ; à droite, au-dessus MASSA, l'exergue est effacé. Trouvée à Gergovia. Coll. De M. Léon Rochette de Lempdes.

N° 7 : Tête de face Apollon Belenus. R. Victoire couronnant un taureau. Caractères celtibériens à l'exergue. (Companie). Trouvée à Corent, en 1848. Coll Largé.

N° 8 : Tête imberbe laurée à droite. R. Bouc courant à droite ; il tient à la gueule un objet que nous ne pouvons déterminer ; entre ses pattes, une roue dentellée à 4 rayons. Trouvée à Gergovia.

N° 9 : Tête de Pallas casquée à gauche, le casque est orné d'une crista, grenetis au pourtour. R. Hippocampe tournée aussi à gauche, grenetis au pourtour. Attribuée à Magusa en Batavie (par M le marquis de Lagoy.) Trouvée à Gergovia. Coll. Mioche, à Clermont-ferrand.

N° 10 : Tête imberbe, munie d'une paire d'ailes, et tournée à gauche, grenetis au pourtour. R. L'exergue est effacée ; dans le champ, un cavalier galopant à droite, grenetis au pourtour. Cette imitation des pièces consulaires romaines, est d'un chef gaulois inconnu. Nous l'avons achetée à Gergovia.

N° 11 : Tête dégénérée d'Apollon Belenus, profil à gauche, grenetis au pourtour. R. Cheval galopant ; une branche à deux baies sur la croupe du cheval. Attribuée au Volcae arecomici. A Gergovia, 1851.

N° 12 : VOLCAE. Tête de Diane, imitée des pièces de Marseille les plus modernes, devant une couronne. R. AREC. Personnage debout, revêtu de la toge, devant un rameau. Trouvée à Gergovia. Coll. Peghoux.

N° 13 : ...IOS. Tête jeune imberbe, dont les cheveux sont bouclés à droite. R. Cheval galopant à droite, au-dessus deux X, un S symbolique. Trouvée à Gergovia. Coll. Peghoux.

N° 14 : Profil imberbe casqué à gauche. R. Hyppocampe à gauche Légende fruste. Corent.

N° 15 : Tête de femme tournée à droite ; une partie de ses cheveux sont roulés en forme de bandeau, et lui entourent le front, trois boucles s'en échappent et retombent sur ses joues, un peu avant l'oreille. grenetis au pourtour. PIXTILOS (Vénus)
R. Aigle tournée à gauche, les ailes semi-éployées, sous un temple distyle ; les colonnes de ce temple sont renflées au milieu de leur fût. Coll. Léon Rochette de Lempdes

N° 16 : MVANOC. Buste juvénil, à gauche les cheveux courts et frisés. R. Cheval libre courant à gauche, au-dessous un objet que nous ne saurions décrire ; trouvé à Gergovia. Collection Peghoux à Clermont-Ferrand.

N° 17 : CICIIDV. BRI. Tête nue, imberbe, tournée à droite ; cheveux hérissés ; derrière, un pentagone ; grenetis au pourtour.
R. HPAD. A l'exergue qui est séparée du champ par un trait ; dans le champ, un cavalier armé d'une lance, coiffé d'un pileus et galopant à droite ; derrière lui, un objet flottant qui semble être un manteau ; au-dessous du cheval deux ss, grenetis au pourtour ; trouvé à Gergovia. Voir Duchalais, Description des médailles gauloises du cabinet de France (Chefs arvernes).

N° 18 : Tête imberbe, à droite, cheveux bouclés. R. Cheval libre galopant à gauche ; au-dessous, branches à 4 baies accompagnées de trois hémicycles.
Ces pièces trouvées en certains nombres, sur les deux oppidum de Gergovia et de Corent, nous les font attribuer aux Arvernes. Coll. Peghoux.

N° 19 : EPAD. Buste jeune, imberbe, casque tourné à droite ; une crista orne le casque qui est lauré ; trois boucles de cheveux s'en échappent ; le corps est couvert d'un vêtement ; grenetis au pourtour (Minerve).
R. Personnage debout tourné à gauche. Ce personnage, couvert d'un vêtement fortement serré sur les hanches, et se terminant à la naissance des cuisses, tient à la main droite une enseigne militaire, munie d'une paire d'ailes par le bas ; de la gauche, il porte un bouclier de forme ronde et une lance. Son épée, soutenue par un ceinturon passé sur l'épaule droite, paraît derrière le bouclier, dans le champ, comme symbole, un casque de face orné de sa crista. Grenetis au pourtour.

N° 20 : ANT.AVG.III.VIR.R.P.C. Galère à 14 rangs de rames. R. Aigle légionnaire entre deux enseignes d'ordre inférieur. LEG.VIII.

N° 21 : Même type et légende. LEG.X.

Ces deux derniers ont été trouvés à Gergovia, l'un en 1849, l'autre en 1852. Pendant l'assaut donné par J. césar aux Arvernes, sous les murs de Gergovia,L Fabius, centurion de la huitième légion, avait déclaré qu'excité par les récompenses données à Avarique, il ne laisserait personne escalader le mur avant lui ; ayant pris trois de ses soldats, il se fit soulever par eux, et monta sur le mur ; puis leur tendant la main, les fit monter un à un ......Tandis qu'on se battait avec acharnement (les ennemis forts de leur position et de leur nombre, et les nôtres, de

leur valeur), on vit tout à coup paraître sur le flanc découvert des Romains, les Eduens que César avait envoyés par un chemin différent, sur la droite, pour faire diversion. La ressemblance de leurs armes avec celles des barbares effraya nos soldats ; et quoiqu'ils eussent le bras droit nu, ce qui était un signe de paix, ceux-ci crurent que c'était un artifice employé pour les tromper. En même temps le centurion L. Fabius et ceux qui étaient montés avec lui au rempart furent enveloppés, massacrés et précipités du haut de la muraille. Nos soldats, pressés de toutes parts, furent chassés de leur poste, après avoir perdu quarante-six centurions. La dixième légion, sous la conduite de J.César en personne, arrêta les ennemis trop ardents à les poursuivre. Elle s'était placée sur un terrain un peu moins avantageux, afin d'être prête à porter secours, et elle fut à son tour soutenue par la treizième légion, que T. Sextius avait menée du petit camp sur une hauteur. Les légions, dès qu'elle eurent gagné la plaine, firent face à l'ennemi, et vercingétorix ramena ses troupes au pied de la colline dans ses retranchements. Cette journée coûta aux Romains environ sept cents hommes. (Voir les Commentaires de J ;César, Guerres des Gaules, Liv.VII, les alinéas 47,48,49,50,51,etc.)

N° 22 : IMP.DIVI.F. Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue et l'autre avec la couronne rostrale. R. COL.NEM. Crocodile enchaîné à un palmier ; au-dessous deux palmes....

N° 23 : IMP.DIVI.F.PP. (Variété de la précédente)

N° 24 : Même légende que le N° 22, seulement la palme manque au revers.

Ces trois dernières pièces ont été trouvées à Gergovia.

Col. Grange



Lith. Schreiber · Clermont-Fᵈ

Alexelino del. & lith.

PLANCHE IV

N° 1 : Vue de profil et de face d'un bronze antique, découvert en 1845, près de la Cathédrale, à Clermont, dans les fouilles de la maison des demoiselles Morges.Ce buste représente, ce nous semble, le portrait d'un acteur des comédies atellanes, dont le caractère particulier s'est conservé en Europe, sous le nom de Polichinelle que les Italiens lui ont donné ; il ne paraît point avoir le masque, quoique sa figure soit chargée. (La nature très souvent offre des formes aussi ridicules.)

Le chignon de ce buste, recourbé en bélière, pourrait faire supposer que ce bronze a servi de peson à une de ces balances connues sous le nom de romaines. Collection Garapon.

N° 2 : Il est dommage que la mutilation de cette figurine nous prive des détails d'un costume complet, et ne permette aucune application utile. Sa pâte est blanche, le moule, divisé en deux pièces, était réuni par un enduit particulier. Les productions de ce genre, variées à l'infini, font partie de l'ameublement des tombeaux. Trouvé à la gare de Clermont. Coll. Esmonot.

N° 3 :Petit ossuaire en argile micassé noir.

Lorsqu'on l'a découvert, il contenait quelques fragments calcinés. Trouvé à la gare. Coll. Esmonot.

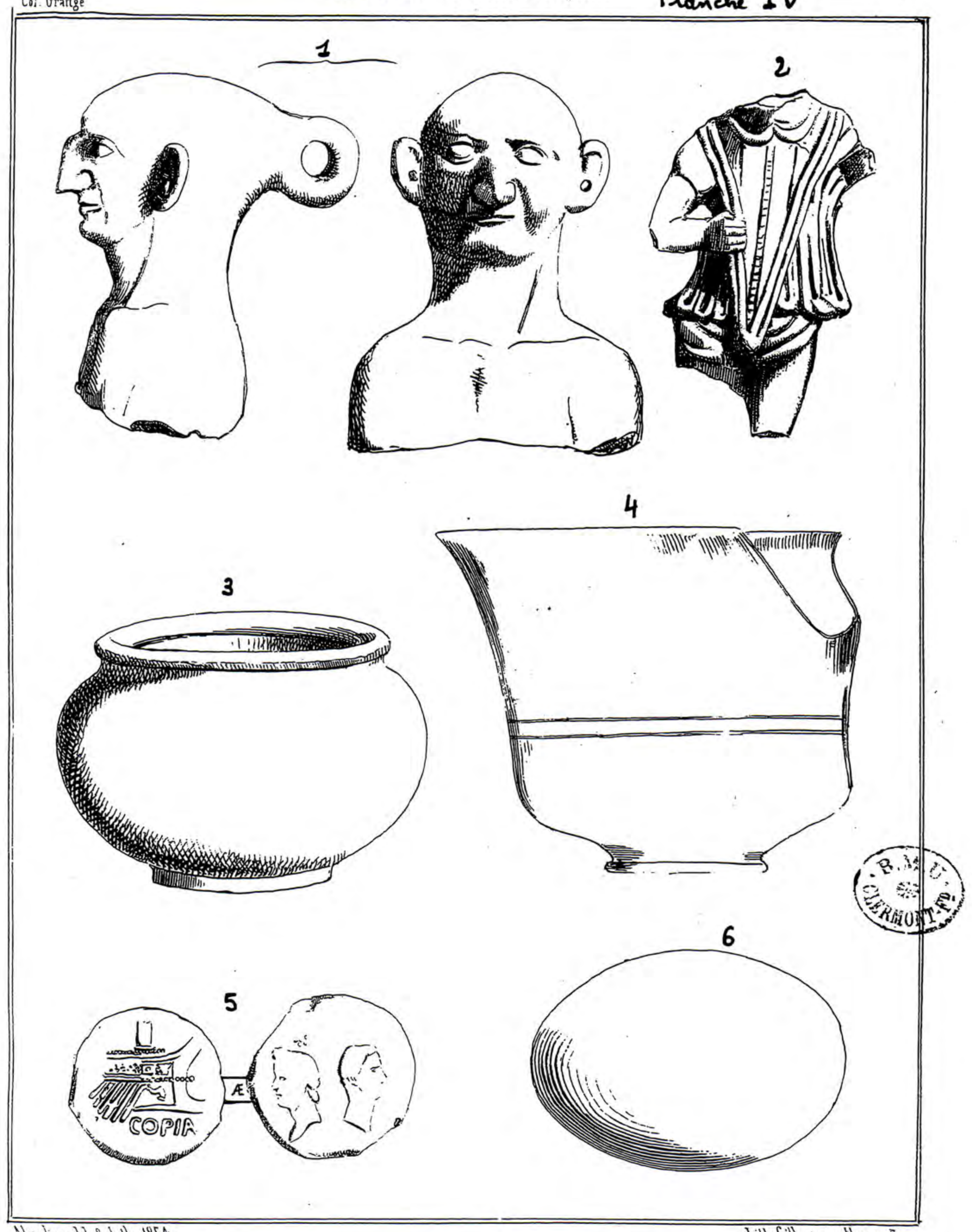
N° 4 : Vase en verre, d'une délicatesse remarquable ; son épaisseur équivaut à celle d'une feuille de papier ordinaire. Il contenait quelque fragment d'une pâte bleue réduite à l'état de boulette ; l'usage du verre est très ancien, et c'est, selon Pline, une invention due au hasard : des marchands de nitre, ayant campé sur les bords de la rivière de Belus qui coule au pied du mont Carmel, voulurent faire leur cuisine sur la grève, mais ne trouvant ni pierres ni cailloux pour servir de trépier à leur marmite, ils s'avisèrent d'y mettre des quartiers de nitre qu'ils apportèrent avec du sable de ladite plage, mais il advint qu'ayant mis le feu sous leur marmite et que le nitre commençant à prendre le feu à bon escient, pêle-mêle parmi le gravier de ladite plage, ils s'aperçurent d'une liqueur claire qui coulait à gros bouillons. On conclut de ce passage que la découverte du verre se fit environ mille ans avant la naissance de Jésus-Christ. Dans les verreries si renommées de la ville de Sidon, on soufflait les verres et on les polissait au tour, produisant ainsi des ouvrages de creux et de reliefs, comme on ferait sur un vase d'or ou d'argent. Ce fut même de cette ville, dit-on, que furent portés les premiers miroirs en verre. L'histoire rapporte que, sous le règne de l'empereur Tibère, un quidam inventa une certaine façon de verre qui le rendait flexible et non fragile, mais le prince fit abolir cette invention de crainte que le verre n'ôtât le crédit de l'or, de l'argent et du bronze. Quoi qu'il en soit, du temps de Néron, on fit des verres si précieux et si riches que deux coupes qui encore étaient de moyenne grandeur furent vendues six mille sesterces.

On trouve dans certaines contrées du verre noir comme du jais ; il était ordinairement employé à faire les plats et les écuelles. D'autres sont rouges et non transparents, ils sont en améthyste, etc. Le verre fut employé aussi dans les monuments publics, soit dans les mosaïques, soit dans les colonnes. Voir Pline, chapitre 26 du 36ème livre. Voir le tome 1er des Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres, page 111 . Trouvé à la gare de Clermont. Collection Esmonot.

N° 5 : Colonie de Lyon. Têtes adossées de César et d'Auguste. V. Proue de navire ; à l'exergue, « Copia ».

Bronze trouvé à Gergovia. Collection Garapon.

N° 6 : L'œuf en stuc que nous donnons ici a été extrait d'un puits découvert dans la tranchée de la gare. Plusieurs personnes l'ont cru naturel. Je me souviens avoir lu quelque part qu'on plaçait ces œufs artificiels dans les nids des poules habituées à détruire leur couvée. Coll. Esmonot.



Alexeline del. & Lith. 1854

Lith. Gilberton. r. Neuve. 5.

PLANCHE V

N° 1 : Lampe rouge mat, représentant un de ces acteurs bouffons, chargés dans les funérailles de représenter des scènes mimiques, et tirant de certaines flûtes des airs lugubres. Coll. Esmonot. Trouvé à la gare.

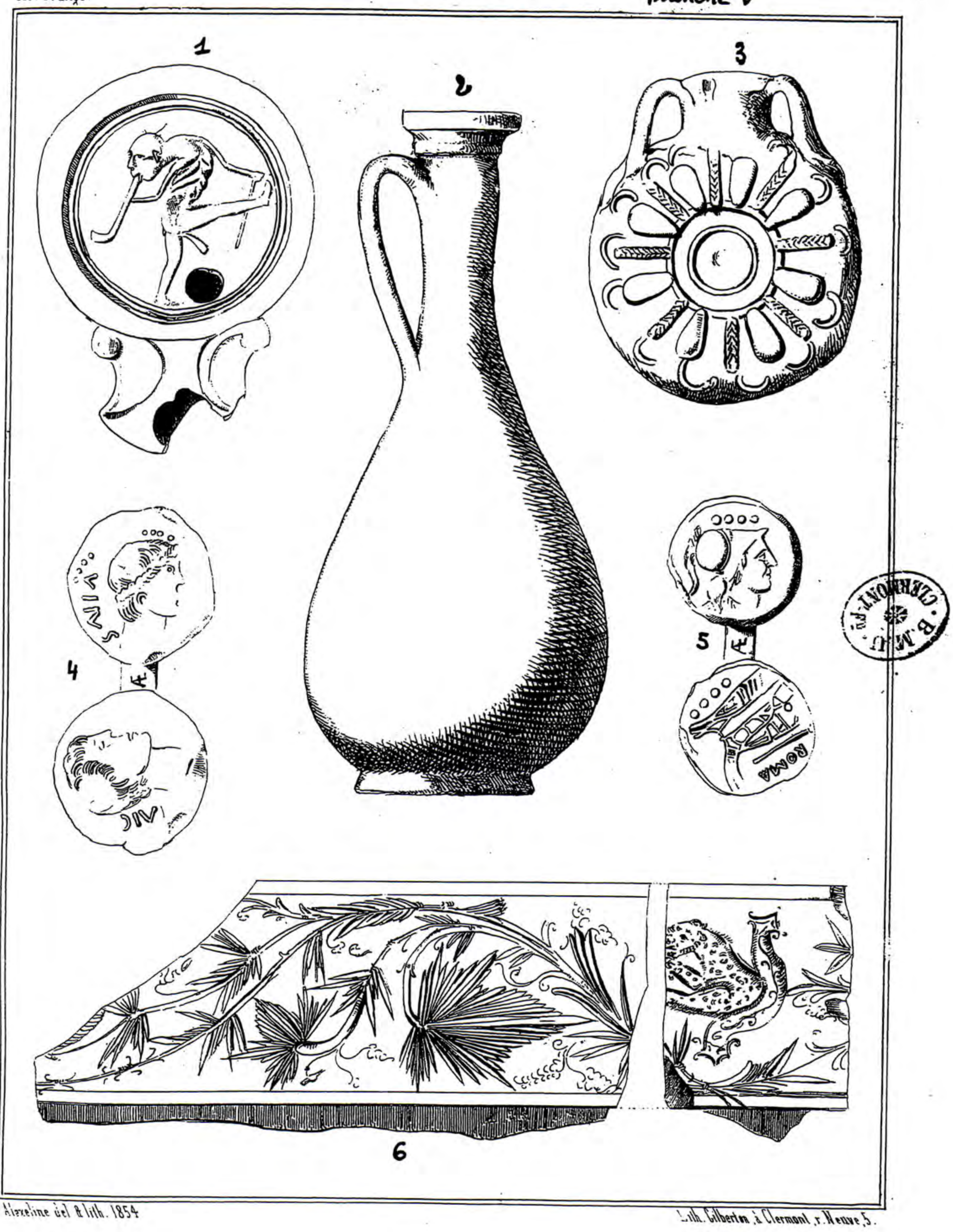
N° 2 : Vase blanc, trouvé à la gare. Coll. Esmonot. (Si nous ne craignions d'être imprudent, nous dirions que, suivant les localités, les couleurs blanches ou noires étaient affectées à l'usage des sépultures.)

N° 3 : Vase grisâtre, plutôt pétri et modelé à la main que fait au tour comme les précédents. Suivant quelques auteurs, il servait à contenir l'huile sacrée, et se fixait à la ceinture des initiateurs, par un cordon fixé aux deux petites anses juxta-posées......D'autres pensent qu'il pouvait tenir l'eau lustrale ; sa forme est plate. Trouvé à la gare. Coll. Michelon.

N° 4 : Monnaie coloniale d'Auguste ; moyen bronze. Coll. Desnoyers.

N° 5 : Poids romains ; tiers ou quart de l'as. Tête de Pallas à droite. 4 Points (marque numérique). R. Proue de vaisseau, à l'exergue, ROMA.

N° 6 : En creusant les fondements de la chapelle de Saint Vincent de Paul, faubourg Fontgiève, à Clermont, on découvrit, entre autres antiques, un vase en forme de cuvette, dans laquelle était forée une petite ouverture ornée d'un mascaron. La maladresse des ouvriers causa la ruine de ce rare morceau d'une poterie très fine, à couverte métallique rouge. Il était couvert de fleurs, de feuilles et d'animaux fantastiques, gravé en manière incuse, contrairement aux règles ordinaires de la céramique.



Alexeline del & lith. 1854

Lith. Gilberton, à Clermont, r. Neuve, 5.

PLANCHE VI

N° 1 : Vase en poterie rouge très ordinaire ; il a été peint en blanc, mais cette teinte s'efface au frottement ou à l'immersion. Trouvé à la gare de Clermont-Ferrand. Coll. Esmonot.

N° 2 : Fragment, verni rouge métallique.

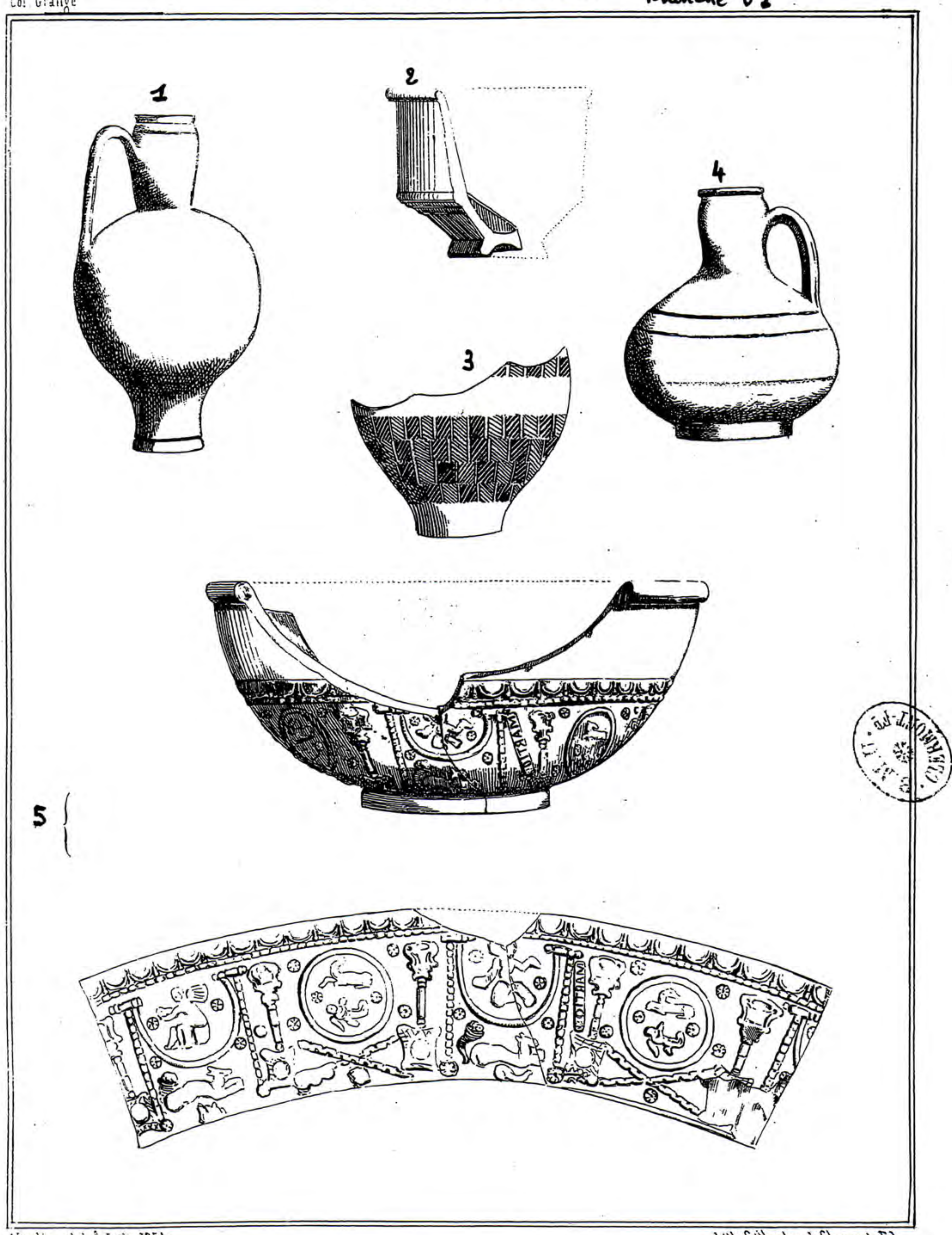
N° 3 : Fragment d'un vase cinéraire, en poterie rouge grossière, dont les dessins paraissent tracés à l'aide d'un instrument en forme de roulette dentelée. Quand on l'a découvert, il contenait quelques ossements calcinés, et était couvert d'une brique carrée. La maladresse des ouvriers a causé sa rupture.

N° 4 : Vase d'argile marneuse, trouvé rue de l'Echo, en 1824 (à Clermont-ferrand, enclos Favard). Coll. Esmonot.

N° 5 : Coupe et développement d'un grand vase rouge lustré, avec le sygle rétrograde MARTIO. (Il semblerait que l'artiste n'avait pas su composer son cachet de façon que son nom fût engravé à l'endroit.) Il est rare de trouver entiers des vases ornés ; c'était une vaisselle de luxe, dont les anciens firent toujours cas. Le roi Numa établit la confrérie des potiers, la 7ème confrérie de Rome. Et Pline dit : XXXV, chap.XII, d'après Fenestella, que le plus haut appareil d'un festin, était de fournir trois plats en vaisselle de terre, dont l'un fût de Murene, l'autre de Lupasson et le troisième de Masson. Marcus Caelius dit encore que les prêtres de Cybèle, nommé Galli, se voulant couper le membre, se faisaient cette opération avec un test de vaisselle de terre, de l'île de Samos, et certifiaient qu'ils mourraient s'ils se le coupaient avec un autre instrument.

Col. Grange

Planche V 8



Alereline del & Lith. 1854

Lith. Gilberton à Clermont F.d

PLANCHE VII

N° 1 : Biberon rouge, poterie fine, verni lustré, trouvé à la gare. Coll. De M. Barry, à Toulouse.

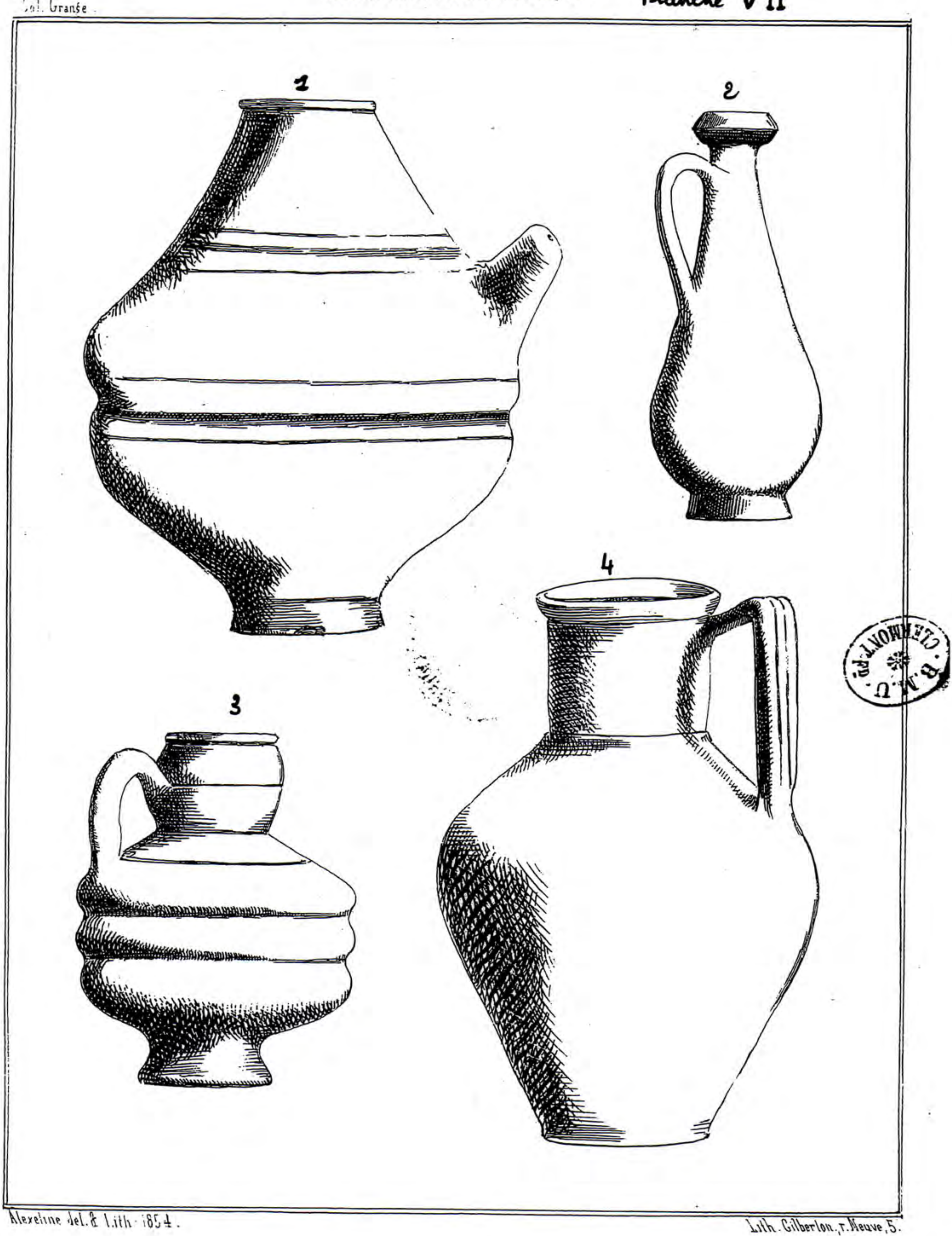
N° 2 : Vase rouge, trouvé à Lezoux. Coll. Esmonot.

N° 3 : Vase blanc, trouvé rue de l'Echo, à Clermont-Ferrand ; il y en a de rouges et de noirs.

N° 4 : Autre vase blanc de coupe gracieuse. Nous ne saurions dire si les urnes et autres vases funéraires différaient par la forme des poteries usuelles, ni en quoi aurait pu consister la différence. Leur diversité était grande ; et cela ferait croire qu'on n'en avait pas adopté de particulières pour les consacrer spécialement au culte des tombeaux. Gare de Clermont-Ferrand. Coll. Michelon ou Esmonot.

 Planche VII

Col. Grange.



Alexeline del. & Lith. 1854.

Lith. Gilberton, r. Neuve, 5.

MAGIE, MYSTERE ET SPIRITISME

L'homme, depuis la nuit des temps, a toujours essayé d'entrer en communication avec l'au-delà ; pour, d'une part, oublier, sa peur ancestrale de l'inconnu, du monde, de tout ce qui l'entourait ; il désirait aussi conjurer le mauvais sort, et faire disparaître le danger à tout jamais. Des cérémonies religieuses étaient organisées dans ces cas là, où le surnaturel avait sa place.
Des paroles magiques étaient alors prononcées, à l'adresse des dieux ou déesses, par l'intermédiaire du prêtre, du sorcier ou du chamane.
Celui-ci était alors en relation directe avec un «être supérieur », ce dernier avait en charge certaines attributions au sein de l'univers. On trouvait alors un dieu ou une déesse dans chacune des parties de la terre, ou bien à l'occasion d'un événement quelconque.
L'imaginaire de l'homme préhistorique, mais surtout celui de la plus haute antiquité, laissait une place importante, dans une sorte de cosmogonie chimérique, à la formation des objets célestes.
Les oracles qui étaient rendus (réponses en quelque sorte des dieux) étaient souvent rédigées en termes ambigus, laissant alors la place à de très nombreuses interprétations.
Cette tradition de coutumes, de légendes, de doctrines, se prolongera jusqu'aux premiers siècles de notre ère.
L'arrivée de la grande religion monothéiste rejettera avec force toute forme de croyance qui admettait la pluralité des dieux (polythéisme).
Alors, pendant des siècles, tortures et bûchers furent établis et élevés en système d'Etat, et cela, afin de remettre les âmes défaillantes dans le droit chemin.
Il fallut attendre la fin du XVIIIème siècle, pour qu'enfin on puisse parler de spiritisme, sans pour autant finir en prison, ou bien condamné au supplice du feu.
Cela m'amène, à vous parler d'un fait, qui pouvait passer à cette époque pour étonnant.
Il eut lieu à Neschers, en mai 1853 ; J.B. Croizet en fut un moment un spectateur passif, pour devenir par la suite acteur en prenant place autour de la table.
Evénement d'autant plus important que l'Eglise n'était pas, mais pas du tout réceptive à ce genre de phénomène.
Mais avant de commencer à parler de l'expérience de J.B. Croizet, j'en citerai une autre aussi intéressante, qui eut lieu cette fois-ci dans les environs de Lyon ; le témoin en fut le rédacteur en chef du «courrier de Lyon », elle se passa aussi au mois de mai 1853.
Mais avant de poursuivre, je vais dresser le décor.
- Il nous faut une table, ou un autre objet, une assemblée de deux personnes au moins à dix personnes au plus.
- Un meneur, en l'occurrence le spirit, personnage clé pour ce genre de chose. Il passe pour avoir la faculté de se mettre en contact avec les «esprits ».

- Et nous voilà prêt pour une séance de spiritisme, qui consiste à provoquer des manifestations immatérielles ou «esprits », en particulier celles des âmes des personnes défuntes, et à entrer en communication avec elles.
Je débute donc par celle de M. A Jouve, rédacteur en chef gérant du «courrier de Lyon ». Elle est parue le 8 mai 1853, dans le journal «L'ami de la Patrie ».
Il avait d'ailleurs mentionné d'autres expériences dans deux numéros antérieurs.
«Le meuble qui a servi aux expériences est un guéridon en bois de noyer, fort simple et fort léger, dont la largeur est de cinquante centimètres environ, assez bas, et à quatre pieds, sans roulettes.
Sept ou huit personnes, dames ou cavaliers, dont la plus âgée pouvait avoir une cinquantaine d'années, dont la plus jeune avait huit ans, ont pris place autour, sans ordre déterminé, et en se conformant aux conditions indiquées pour produire l'isolement et former la chaîne magnétique ; les corps séparés par une distance d'à peu près trente centimètres, les mains posées sur le pourtour de la table et en contact les unes avec les autres. Après une attente de vingt minutes, le mouvement rotatoire s'est manifesté d'abord avec hésitation et une certaine lenteur, ensuite avec une énergie croissante.
Alors a commencé la série des expériences destinées à constater la sensibilité de la table, ou du moins l'action de la volonté sur ce corps inerte.
Voici les phénomènes qui se sont successivement révélés, et que nous allons classer par catégories, et avec toute l'aridité d'un procès verbal d'huissier, en faisant observer, une fois pour toutes, que dans le cours de ces épreuves, les mains formant la chaîne restent posées sur le guéridon que les opérateurs doivent suivre dans toutes ses évolutions diverses. »

Mouvement de Rotation :

« Une des personnes formant la chaîne dit à la table : « tourne de droite à gauche » et la table tourne dans le sens indiqué ; « arrête-toi », et elle devient immobile ; « tourne de gauche à droite » et après un temps d'arrêt, elle prend la direction indiquée. »

Mouvement de translation :
« On dit à la table de se diriger vers la fenêtre, vers le piano, vers la porte, et elle prend successivement ces diverses directions ; de faire le tour du salon et elle fait le tour de cette pièce.
Dans ce mouvement se manifestent diverses particularités qui excluent toute idée de charlatanisme ou de propulsion mécanique ; le meuble ne s'avance pas en ligne droite, mais en décrivant certaines sinuosités, comme un courant qui fléchit à droite ou à gauche, suivant les obstacles ou les facilités qu'il rencontre.
Souvent aussi il s'arrête, surtout lorsque l'impulsion est faible : en examinant la cause de ce temps d'arrêt, on trouve qu'il provient d'une inégalité du parquet contre lequel buttent les supports de la table ; on voit alors le guéridon osciller un instant, puis incliner à droite ou à gauche par un mouvement d'évolution sur

lui-même, et après avoir ainsi tourné l'obstacle, reprendre la direction indiquée. »

Mouvement oscillatoire :
« On dit à la table «lève-toi du côté de telle ou telle personne », immédiatement après, elle se lève invariablement du côté désigné. On lui dit de frapper plusieurs coups sur le parquet, et elle obéit, le nombre de fois voulu.
Il est à observer que, dans cette épreuve qui s'est renouvelée au moins cinquante fois pendant le cours de la soirée, le côté indiqué pour opérer ce mouvement a été fréquemment changé, lors même que les opérateurs restaient tous à la même place ; de telle sorte, qu'en supposant que l'un deux eût déterminé ou facilité l'oscillation par la pression de la main, il n'aurait pu le faire que dans un seul cas, mais non dans les autres.
Dans la généralité des expériences de ce genre, la table pivotait sur les deux pieds du même côté, les deux autres s'élevant en l'air.
Souvent aussi, pour empêcher le glissement des pieds touchant au parquet, on était obligé de les arrêter au moyen d'une latte en bois ou de la semelle du soulier.
L'expérience suivante a été faite à plusieurs reprises avec un succès complet. On a adressé à la table l'injonction suivante : « lève-toi sur un seul pied, et du côté opposé à celui auquel on applique un moyen d'arrêt. » La table se lève d'abord sur deux pieds ; ensuite, et comme par un nouvel effort, elle se lève lentement du troisième pied, et reste quelques secondes dans cette position, avant de s'abaisser sur le parquet. »

Danse au piano :
« Une des personnes présentes à la réunion s'est mise au piano, et a exécuté une polka ou une valse : on a dit à la table de danser, et le meuble s'est mis à osciller sans que les pieds quittassent le sol, grâce à un léger défaut d'équilibre, mais en parfaite mesure.
Ce mouvement se ralentit ou s'accélère suivant le rythme du morceau exécuté. Il s'arrête sur l'injonction formelle de l'un des opérateurs, il recommence sur une injonction contraire. On a vainement tenté de rendre le mouvement plus prononcé, et de produire simultanément la rotation et l'oscillation. »

Réponse aux questions :
« Dans cette partie des expériences, les résultats, par des causes que nous expliquerons plus bas, ont été moins nets que dans quelques-unes des séances précédentes. Voici cependant ceux qui ont été constatés : on a dit à la table d'indiquer l'âge de deux jeunes gens qui étaient au nombre des opérateurs ; l'un avait dix-huit ans, l'autre huit : le meuble a répondu en levant les pieds du coté qui lui avait été indiqué, et en frappant un nombre de coups égal à celui des années. On lui a dit de compter, de la même manière, l'heure marquée sur le cadran d'une pendule ; il a fourni onze coups. Il lui a été ordonné d'ajouter le

nombre des minutes, il a frappé vingt-trois coups : le cadran indiquait bien onze heures vingt-trois minutes.
L'expérience suivante a réussi quatre fois sur cinq : indiquer le nom de telle ou telle personne en frappant un coup sur le parquet lorsque ce mot sera prononcé parmi plusieurs autres : quatre expérimentateurs ont récité une nomenclature de noms pris au hasard, la table est restée immobile ; le vrai nom prononcé, elle a exécuté le signal voulu.
Dans les épreuves qui ont eu pour objet de faire indiquer le nombre de pièces de monnaie ou de clefs contenues dans la poche de tel ou tel assistant, il y a eu plus d'inégalité et d'incertitude dans le résultat. Souvent la table a indiqué un chiffre plus considérable que le vrai.
Voici cependant un fait de cette nature, dont nous garantissons l'exactitude et qui est d'une portée incontestable.
Un des opérateurs a demandé au meuble d'indiquer, de cette manière, combien il avait de pièces dans la poche gauche de son gilet. La table a répondu en frappant quatre coups. Vérification faite, il s'est trouvé qu'en réalité, il y avait cinq pièces ; mais la table s'était trompée avec l'expérimentateur lui-même, qui croyait n'en avoir que quatre, pensant avoir dépensé l'une de ces pièces pendant le cours de la journée.
Cette expérience ne prouve-t-elle pas que le meuble magnétisé n'est que le reflet de la pensée et de la volonté des opérateurs eux mêmes ; que ces erreurs et ces tergiversations sont le fait de ces deniers, et non celui de ce corps inerte, agissant comme un miroir qui reproduit, avec ses difformités, l'objet placé en face de lui.
Ainsi que nous l'avons observé, il n'y a que dans cette séance que nous avons rencontré diverses déceptions. Il est facile de comprendre, en effet, que dans une réunion de personnes rassemblées par la curiosité et qui cherche à se procurer une distraction agréable, on ne saurait établir la discipline et l'unité qui seraient nécessaires pour obtenir des résultats d'une précision parfaite.
Indépendamment de cela ajoutons les fréquentes ruptures de chaînes, les changements qui ont lieu par le fait d'opérateurs qui se retirent de la chaîne et qui font place à d'autres.
Les inévitables contacts avec des personnes qui ne font point partie de celle-ci, tout cela contribue à amoindrir la puissance du fluide, et à rendre les effets incertains ; ils sont presque infaillibles toutes les fois qu'il y a unité parfaite de pensée et de volonté.
Du reste, il est à remarquer que la force mystérieuse qui se développe ainsi est loin d'être sans limite. L'obstacle le plus constant et le plus naturel qu'elle rencontre, c'est celui de la gravité.
C'est ce qui explique pourquoi beaucoup de personnes qui ont opéré sur les meubles d'un poids de vingt à trente kilogrammes, et qui se sont rebutés d'une longue attente, n'ont pas réussi.
La séance d'hier s'est terminée par une épreuve qui a constaté de nouveau l'influence de cet obstacle. Sur la table magnétisée, on a placé un enfant de l'âge de huit ans, et qui quintuplait pour le moins le poids du meuble.

Toute la puissance de volonté des opérateurs et la docilité de la table magnétique ont échoué devant cette addition de résistance.
L'âge et la disposition d'esprit ou de volonté paraissent être aussi pour quelque chose dans la reproduction des phénomènes. Avec sa vivacité et son énergie de volonté, la première jeunesse paraît beaucoup plus apte à produire les effets désirés.
On a remarqué que le départ de certaines personnes contribuait à augmenter l'énergie du fluide magnétique, et que tous les phénomènes ne se reproduisaient avec plus de promptitude et de spontanéité que lorsqu'elles participaient activement à l'expérience. »
Deux jours après, notre sympathique curé, prenant sa plus belle plume, écrivit une lettre au rédacteur de ce même journal, en exposant les faits dont il fut dans un premier temps le témoin oculaire, pour venir ensuite s'asseoir comme participant autour de la table.
Je vous livre l'intégralité du document, tel qu'il fut imprimé et lu ce 10 mai 1853 ; son titre est évocateur, il est intitulé « la danse des tables ».
« Nous recevons de M. l'abbé Croizet la lettre suivante sur le phénomène de la danse des tables. Les esprits les plus incrédules s'inclineront devant une pareille autorité. »
« Dans les premiers jour de ce mois de mai 1853, plusieurs jeunes personnes, réunies dans une maison respectable de Neschers, ont parfaitement réussi, dans plusieurs séances, à mettre en mouvement des meubles, et particulièrement des tables de diverses dimensions, en formant une chaîne autour de ces meubles.
Chaque personne qui fait partie du cercle touche avec ses doigts auriculaires ceux de ses voisins ou voisines, et l'indicateur de chaque main est posé verticalement sur la table. L'action sur le meuble se manifeste plus ou moins promptement suivant son poids, suivant la nature des corps sur lesquels il repose, suivant les dispositions, l'accord, l'unité et la force de volonté des acteurs, etc.
On parle à ce meuble ; on le fait aller à droite ; à gauche ; on le fait tourner sur lui-même et autour de l'appartement. Parmi d'autres expériences on place, une chaise sur une table pesant environ vingt cinq kilogrammes ; une personne monte sur la table, s'assied et se promène triomphalement, sans qu'aucun acteur fasse le moindre effort pour faire marcher cette grande table à quatre pieds et sans roulettes.
Voici qui est un peu plus compliqué : la chaîne, sans se rompre, environne une table moins lourde qui se met presque aussitôt en mouvement ; on lui pose plusieurs questions : sur l'heure annoncée par une pendule ou une montre, sur le nombre des personnes présentes dans la salle, sur celui des fauteuils qui s'y trouvent, etc. ; et la table répond à ces questions et à bien d'autres, en levant le pied qu'on lui indique et en frappant sur le parquet autant de fois que l'exige le nombre désiré.
On place sur la table divers objets et on les fait se mouvoir à volonté ; un cheval de bois, par exemple, se cabre quoiqu'on ne le touche du bout des doigts que sur la partie qui représente le garrot.

La table marque parfaitement la mesure au son du piano. Dans une autre séance, car ici les séances se multiplient, on a remarqué que les acteurs, au nombre de sept ou huit, n'ont pas réussi immédiatement après le dîner ; ils sont sortis, se sont promenés dans le jardin, et, après avoir respiré le grand air, ils se sont remis à l'oeuvre avec un plein succès ; on croit aussi avoir observé que les jeunes dames ou demoiselles paraissent avoir plus de facilité à obtenir le mouvement des meubles que les jeunes gens, et surtout que les personnes âgées.
Voilà en partie ce qui s'est passé sous mes yeux. J'avais confiance dans la bonne foi des acteurs ; cependant je regardais d'abord tous ces mouvements comme des tours d'adresse.
Enfin, après examen, j'ai fait partie du cercle, et puis, je crois m'être aperçu, ce qui est peut-être une illusion, que j'arrêtais la table par la résistance de ma volonté. Comme en bonne logique on ne doit pas repousser le témoignage des sens dans les objets naturels, je pense, en ce moment, sauf vérification, que ces faits, et mille autres de cette nature qui vont se produire, ne sont pas indignes de fixer l'attention des hommes sérieux, quoique, au premier coup d'oeil, ils ne paraissent pas plus rationnels que quelques uns de ceux signalés par les magnétistes. Il nous paraîtrait même utile que des amis de la science voulussent bien s'occuper de ce phénomène, s'assurer d'abord de sa réalité, puis en faire connaître les résultats, en tracer les limites, en donner une explication satisfaisante, et dissiper ainsi les vaines hypothèses, le trop grand étonnement, les craintes chimériques, et toutes les absurdités que l'on peut répandre à cet égard.
Pour commencer à entrer dans cette voie, nous nous empressons, en terminant, de dire que nous avons demandé que la table indiquât le nombre de pièces d'argent qui se trouvaient dans notre poche, celui d'un chiffre que nous venions d'écrire en particulier ; nous avons fait diverses questions sur des lettres de l'alphabet tracées sur bois, et que nous avions cachés sous des enveloppes de fauteuils, etc. ; or, la table n'a pas pleinement satisfait à ces questions, pas plus qu'à d'autres sur lesquelles les membres composant la chaîne n'avaient pas des connaissances précises. il n'en était pas de même lorsqu'on faisait faire à la table une espèce de soustraction, et qu'on l'interrogeait sur ce que savaient les acteurs, qui, s'ils étaient mal intentionnés, pourraient faire dire à ce meuble des choses fausses ou inconvenantes auxquelles on ne devrait pas attacher la moindre importance. »
Les journaux de l'époque annoncèrent dans leurs pages un très grand nombre de faits similaires s'étant produit dans la France entière.
Des dizaines de personnes, venant d'horizon divers, apportèrent leur témoignages, venant ainsi confirmer ceux de M. Jouve rédacteur en chef du « Courrier de Lyon », et de M. J.B Croizet.
Comme ce dernier l'avait très justement rappelé et confirmé, les femmes sembleraient effectivement plus sensibles, plus réceptives que les hommes ou les personnes d'un âge avancé. Pour confirmer cela, je vais vous parler de deux récits faits par des individus à deux journaux.

- Le premier ; on peut la lire dans le « Courrier de l'Isère » en date du 22 mai 1853 :

« Dans la soirée de dimanche, quelques personnes réunies chez M. M... voulurent faire tourner un guéridon qui se trouvait dans l'appartement.

L'expérience réussit ; au bout d'un quart d'heure le guéridon se mit à tourner et à exécuter tous les mouvements qu'on lui ordonna ; mais tout à coup une dame qui faisait partie de la chaîne se trouva dans un état convulsif et tomba à la renverse sur le plancher où elle fut prise d'un complet évanouissement. On la porta aussitôt sur son lit où elle resta plus de vingt minutes sans pouvoir reprendre connaissance. Tous les moyens employés pour la faire revenir avaient échoué, lorsqu'un des assistants eut l'idée de la soumettre à des passes magnétiques qui la tirèrent de sa léthargie, soit que la crise fût naturellement terminée, soit que les passes l'eussent réellement dégagée du fluide qui semblait peser sur ses membres.

Lorsque cette dame reprit connaissance, elle avait tout oublié depuis le moment de sa chute et ne put s'expliquer comment elle se trouvait assise sur son lit ; elle conserva jusqu'au milieu de la nuit un grand engourdissement dans les bras. »

- Le second se passe dans «L'Emancipateur de Cambrai » en date du 27 mai 1853.

«Nous sommes dix autour d'une table, ne prétendant rien moins, comme de juste, que de la faire tourner. Un témoin, la montre en main, nous faisait, sans prendre part à l'action, les recommandations usitées pour la pratique de la chose. Déjà la table craquait sous la pression du fluide animal (sic), tout à coup à la vingt sixième minute, une jeune dame tombe évanouie sur son voisin de gauche, du côté sans doute où la table devait prendre sa direction. Voilà donc la chaîne rompue et chacun empressé autour de l'intéressante victime. On la place sur une chaise dans la salle où se pratiquait l'expérience.

Comme elle ne revenait pas, après un certain temps, de son évanouissement, on la conduit dans un autre appartement, où l'on pratique un courant d'air.

Presque aussitôt elle reprend ses sens, mais avec une affection nerveuse bien prononcée dans les bras, les mains et les jambes.

Quelques instants après, elle rentre au salon. A peine y était-elle d'une minute, qu'elle retombe dans son premier état. Cette fois, on l'emporte sur son lit. Après dix minutes, se sentant parfaitement guérie, elle redescend au salon. Elle n'en avait pas franchi la porte qu'elle tombe de nouveau sans mouvement, soutenue heureusement dans sa chute par une personne.

Alors on s'aperçut qu'évidemment l'atmosphère magnétique du salon provoquait ces évanouissements successifs avec crispations nerveuses.

Un quart d'heure après, elle essaie encore, avec précaution toutefois, de se présenter à l'entrée du salon ; mais nouvel évanouissement avec les mêmes symptômes.

C'est au point qu'il fallut fermer la porte du salon devant laquelle cette personne devait passer pour sortir de la maison. Il y a plus : c'est que le lendemain, à la vue de la personne de gauche qui avait formé la chaîne, cette jeune dame tomba

dans des convulsions nerveuses tellement effrayantes, qu'on pouvait tout appréhender.
Il a suffi de se trouver dans la même salle, ou seulement dans la même maison pour que cela recommence.
Ce n'est pas tout encore : les jours suivants, la même cause a produit les mêmes effets, seulement par le fait d'apercevoir, dans la rue au milieu de la foule, à plus de trois cents pas de distance le même homme. »
Ce dernier cas étonnant dépend il d'un fait scientifique observable, ou bien tout simplement de la psychiatrie ? Quant aux autres dont j'ai parlé tout à l'heure, relèvent ils de phénomènes purement électriques, magnétiques ou tout simplement d'astucieux tours de passe-passe ?
En tout état de cause J.B. Croizet nous explique que l'on peut, de sa propre volonté, stopper le déplacement des meubles.
Afin d'en avoir le coeur net une bonne fois pour toutes, J.B. Croizet prit la résolution d'adresser quelques jours plus tard une lettre au comte de Résie pour en savoir un peu plus sur ces étranges phénomènes qui captivaient l'attention de ses compatriotes.
Il espérait bien que ce dernier pourrait lui expliquer d'une façon rationnelle, et par des causes naturelles, ce qui paraissait contraire aux lois de la nature et de l'entendement.
Le comte de Rési lui répondit dans une longue lettre en date du 3 Juin 1853.
En voici un extrait.

Monsieur le curé,
«J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre lettre, elle a levé tous mes doutes, quant à l'existence matérielle de ce fait extraordinaire ; mais elle ne m'a rien appris sur les causes occultes qui le produisent.
La chaîne que forment plusieurs personnes autour d'une table, dans le dessein et avec volonté d'imprimer un mouvement de marche ou de rotation à cet objet matériel et inanimé, a, selon moi, une parfaite identité avec l'opération du baquet mesmérien, autour duquel on vit, sur la fin du dernier siècle, tout ce que l'on est convenu d'appeler le «beau monde» venir former la chaîne, sous la direction du célèbre Mesmer*. Alors, comme aujourd'hui, les femmes, avides d'émotions fortes et de tout ce qui agite le genre nerveux, se passionnèrent pour le mesmérisme, et procurèrent beaucoup de partisans à son inventeur.*
En poursuivant la comparaison, on remarque encore qu'autrefois parmi les personnes rangées autour du baquet mesmésien et soumises à son émanation, quelques-unes étaient calmes et tranquilles ; d'autres se tourmentaient, s'agitaient convulsivement, versaient des pleurs, riaient d'une manière irrésistible et immodérée ; quelques-unes enfin, se trouvaient mal et restaient souvent fort longtemps dans une complète léthargie.
Le rapport sur le mesmérisme, rédigé par des académiciens, au nombre desquels on comptait des hommes tels que Darcet (1), Francklin, Bailly (2) et Lavoisier (3), ne jeta aucune lumière sur les causes qui produisaient les faits extraordinaires par lesquels MESMER étonnait chaque jour Paris et la Province.
Tous les individus ne sont pas également propres au succès de ces opérations. «Je me suis assuré, dit Mesmer dans ses mémoires, que les hommes ne sont pas également susceptibles de la vertu

magnétique ; il en est de même, quoique très rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seul présence détruit tous les effort du magnétisme ; et ceci ne constitue pas seulement une privation, mais une vertu opposée positive. »

Ce qui tend à prouver que certains individus sont plus propres que d'autres à former la chaîne magnétique au moyen de laquelle on obtient le mouvement désiré dans les objets inanimés.

On a vainement supposé tantôt un fluide universel, tantôt une action de l'âme, tantôt une physique occulte, des sympathies, des rapports, un instinct inné, etc. Tout cela est obscur et ne peut satisfaire les esprits sages et les vrais physiciens.

Depuis les premiers siècles du monde jusqu'à nos jours, des traditions orales et écrites rapportent une suite continuelle de phénomènes qu'elles attribuent à l'intervention d'êtres placés au-dessus de l'homme dans la sphère des intelligences. Toutes ces scènes de fantasmagorie magnétique, renouvelées chaque jour au sein d'une société gangrenée de matérialisme et de sensualisme, doivent nécessairement amener les résultats les plus funestes sur la morale publique, en créant chez les femmes, et chez les jeunes personnes surtout, un dévergondage d'idées superstitieuses, et une curieuse avidité pour les choses merveilleuses, qui éloigne naturellement des idées vraies et raisonnables que donne la religion.

Je crois donc qu'il est impossible d'expliquer par des causes naturelles les prodiges du magnétisme.

L'église catholique a tellement senti le danger du magnétisme, qu'elle a déclaré, dans la congrégation générale et universelle de l'inquisition romaine, tenue le 23 mars 1840, au couvent de Sainte-Marie-sous-la-Minerve, en présence des cardinaux, qu'il n'était point licite que des fidèles puissent être participants aux opérations du magnétisme.

Dans le but de donner plus de force à cette déclaration, la même congrégation a rendu un décret le 21 avril 1841, approuvé le même jour par le pape Grégoire XVI (4), qui déclare illicite l'exercice du magnétisme.

Comme je crois avoir démontré que la «danse des tables » est une opération magnétique, elle rentre par conséquent dans la défense prononcée par le chef de l'église. »

La réponse que lui fit son ami le comte de Rési, l'avait laissé sur sa faim.

Notre religieux ayant l'esprit curieux, avait depuis longtemps gardé une certaine indépendance dans sa démarche intellectuelle, vis à vis d'un clergé qui affirmait, sans discussion aucune, des certitudes fondées non pas sur des preuves rigoureuses, mais tout simplement sur des principes religieux ayant cours depuis des siècles.

En choisissant la voie du dogmatisme, les tenants du culte catholique croyaient, en s'écartant volontairement du progrès, détenir la vérité.

Ceci me fait penser au livre de Neill Alexandre S. « Libres enfants de Summerhill », son livre se termine par un apologue rejetant toute idée de « théorie pédagogique », il dit notamment ceci : « Cela me rappelle l'histoire d'un jeune démon, en enfer, qui courut très perturbé vers son maître le diable.

« - Maître, Maître, quelque chose d'horrible est arrivé : les gens de la terre ont découvert la vérité. »

Le diable sourit.

« - Ne t'inquiète pas pour cela, mon enfant, je vais envoyer quelqu'un pour en faire un dogme. »

Je pense que cette petite histoire, bien sympathique par ailleurs, colle tout à fait à mon propos.

J.B. Croizet ne s'était d'ailleurs pas trompé, quand il prononça en 1824 un discours devant la société savante et dont il était le secrétaire, sur les différentes visions entre anciens et modernes au sujet de la formation de notre monde. Il conclut par ces mots. « Tous ces systèmes ne sont pas la science, ils en sont les «Mille et une Nuits» ; plus ils paraissent extravagants, plus ils divertissent l'esprit du lecteur. Ils sont en général plus ridicules que dangereux. Ils se renversent presque tous les uns les autres ...Mais ces théories, toutes erronées qu'elles sont, peuvent avoir un certain degré d'utilité.

L'erreur conduit quelquefois à la vérité. La chimie a dû aux rêves des alchimistes (5) des procédés utiles, et la pierre philosophale (6), qu'on a vainement cherchée, a fait trouver d'excellentes choses qu'on ne cherchait pas. Christophe Colomb (7) naviguant à l'ouest, croyait rencontrer les Indes et découvrit l'Amérique. Il est avantageux, ajoute-t-il, de suivre le mouvement du siècle, de profiter de ses vraies lumières, et de laisser en arrière ceux qui jadis étaient si bien disposés à nous prodiguer la décoration de l'Ordre de l'éteignoir... » (Citée par M. Félix Grellet dans « Eloge biographique de M. l'abbé Croizet », parue en 1863).

Ces quelques lignes résument, à elles seules, l'esprit frondeur, mais clairvoyant de notre abbé.

*Qui était Mesmer ? un savant ? un prophète ? un charlatan ? un fou ? ou bien, tout simplement une personne en avance sur son temps ?

En tout état de cause, il eut le mérite d'anticiper sur l'avenir en étant le précurseur de ce que l'on nommait le « Magnétisme Animal ». et traça la voie sur l'hypnotisme. Mesmer est né en 1734 à Radolfzell, sur le lac de Constance.

D'un père garde forestier et d'une mère profondément religieuse, à tel point que cette dernière l'incite à rentrer très jeune au monastère afin de recevoir une éducation le menant jusqu'à la prêtrise.

Il ira jusqu'à l'université où il étudiera la théologie, mais aussi l'astronomie, la physique et les mathématiques.

Sa vie bascule le jour où il lit Paracelse (médecin et alchimiste suisse né vers 1493, mort en 1541, père de la médecine hermétique qui est en fait l'ensemble des conclusions d'où découlera l'alchimie).

C'est décidé, il abandonnera l'église et rejoindra la médecine, où à défaut de guérir les âmes, il soignera les corps.

Imprégné de cette influence et croyant aux effets positifs ou négatifs des astres, réflexion qui l'accompagnera tout au long de sa vie. D'ailleurs sa thèse de médecine ne portera-t-elle pas comme titre « l'influence des planètes sur le corps humain ».

Fondant sa philosophie sur l'homme, sa situation et sa destinée dans l'univers, personne d'une grande bonté, il apportera gratuitement des soins aux plus démunis.

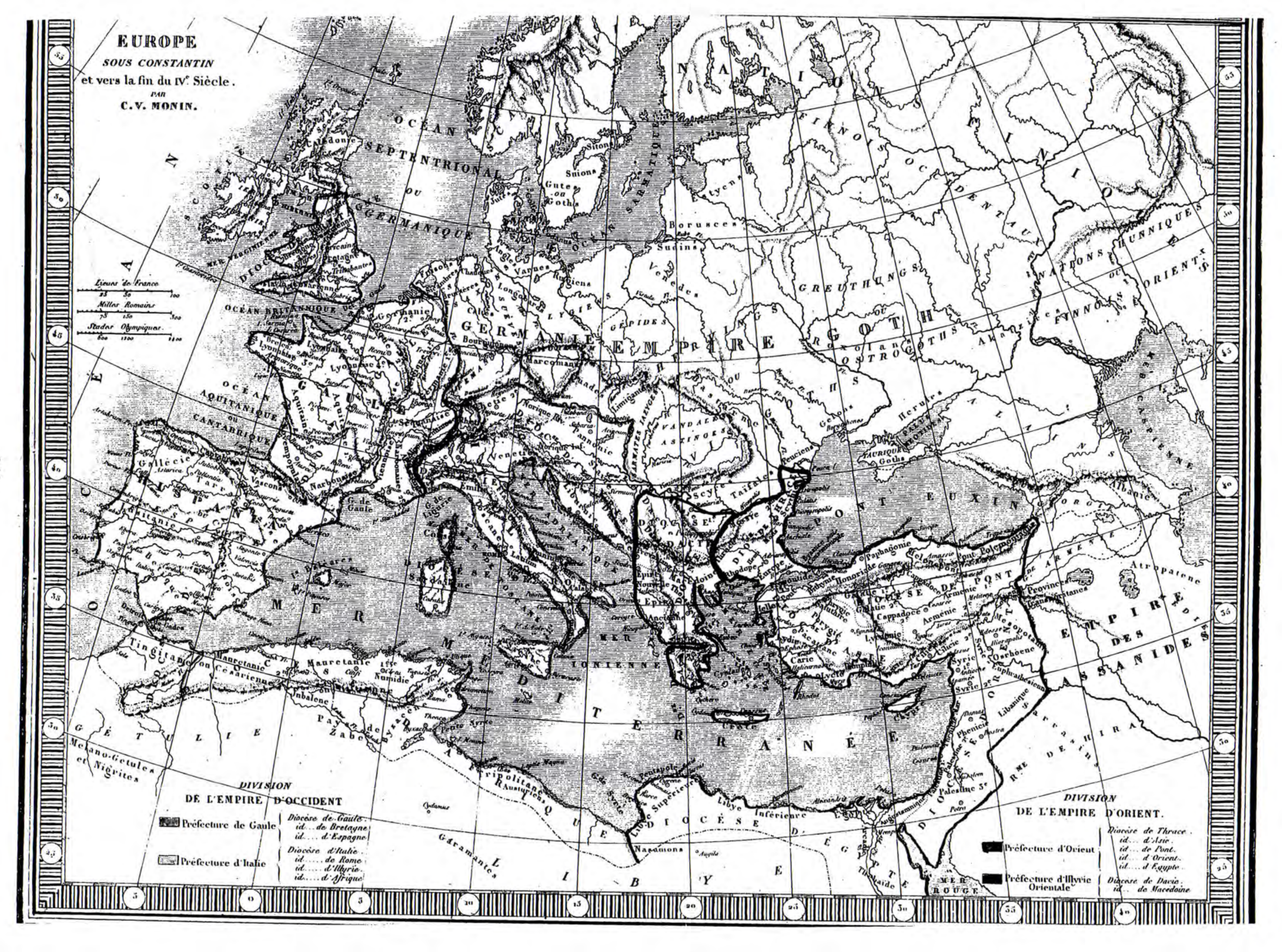
Croyant à un certain fluide universel ou magnétisme électrique qui serait situé à l'intérieur de notre corps et serait identique à tout être vivant. Alors il imaginera son fameux baquet de bois qui contenait de l'eau, mais aussi du verre pilé, de la limaille, et, sortant du couvercle par des trous, des tiges de fer souple où chacun des patients appuyait une des tiges sur la partie malade.
Il acquit bientôt une immense réputation ; sa clientèle était en majeure partie féminine car plus sensible et susceptible de recevoir favorablement les effets bénéfiques de son célèbre baquet.
Un jour on lui présenta une jeune pianiste aveugle depuis l'âge de trois ans. Mesmer lui ordonna de suivre un traitement long à base de suggestion (peut-on parler ici d'un début de la psychanalyse moderne ?) ; toujours est-il, comme par miracle, la jeune fille retrouva la vue, mais en même temps, elle n'arrive plus à jouer aussi bien du piano ; son père voyant cela fut pris d'une grande violence et alla trouver Mesmer une arme à la main.
Entre temps, la vue avait quitté une nouvelle fois la jeune fille (ce qui tente à prouver d'après certains psychiatres que cette dernière aurait souffert de cécité hystérique).
Mesmer reçut de la part de ses confrères les plus vives critiques et mirent diverses guérisons qu'il avait obtenues sur le compte de… l'imagination.
Alors, pour lui, les ennuis commencèrent. Il fut renvoyé sur le champ de la faculté et dut quitter précipitamment son pays.
Il arriva en France où sa gloire était encore intacte, mais comme un malheur n'arrive jamais seul et connaissant l'esprit de tolérance qui régnait à cette époque, on imagine alors ce qui arriva.
Une commission royale de savants fut mise en place sous la haute autorité de Louis·XVI, celle-ci nia et rejeta en bloc la valeur du procédé, le résultat final fut de déconsidérer Mesmer, qui, reprenant son bâton de pèlerin, reprit de nouveau le chemin de l'exil.

GLOSSAIRE

Explication des mots d'un voyage qu'il fit en ITALIE dans le royaume de SARDAIGNE, dans le royaume de NAPLES

(1) ***SAINT-LAURENT*** : Martyr, né en ESPAGNE vers 210, mort en 258. Diacre à ROME, il fut placé sur un gril de fer, que chauffaient des charbons ardents.
(2) ***SAINT-MATTHIEU*** : Apôtre et évangéliste né au 1er siècle, il est l'auteur du premier Evangile.
(3) ***TEMPLIERS*** : Ou «chevaliers du temple », ordre militaire et religieux fondé en 1119, et dont les membres se distinguèrent particulièrement en PALESTINE.
Ils acquirent d'importantes richesses et devinrent les banquiers du PAPE et de nombreux Princes.
PHILIPPE LE BEL, désirant s'emparer de leurs immenses richesses et détruire leur puissance, fit arrêter JACQUES DE MOLAY, grand maître de l'ordre, et tous les chevaliers qui se trouvaient en FRANCE en 1307.
A la suite d'un procès indigne, il les fit périr sur le bûcher entre 1310 et 1314. Dès 1312, le PAPE CLEMENT V avait, à l'instigation du Roi de FRANCE, supprimé l'ordre.
(4) ***JESUITES*** : Ordre fondé en 1540 par SAINT IGNACE DE LOYOLA pour la conversion des hérétiques et le service de l'Eglise.
Très fortement hiérarchisé, l'ordre est gouverné par un préposé général élu. Son apostolat est très divers : d'abord équipe missionnaire, la compagnie de JESUS fut amenée très tôt en 1547 à s'occuper d'enseignement, instrument efficace de la réforme catholique aux XVIème et XVIIème siècle, contre les Régalistes et les Gallicans, qui obtinrent sa suppression entre 1759 et 1773.
Elle fut rétablie en 1814, mais eut à faire face à diverses persécutions au XIX ème siècle.
IGNACE DE LOYOLA est né à AZPEITIA en 1491, mourut en 1556.
Gentilhomme converti, il fonda à PARIS la compagnie de JESUS (Jésuites), dont les constitutions furent approuvées par le PAPE en 1540.
Il a laissé un guide de méditations systématiques, les «exercices spirituels ».
(5) ***FERDINAND 1er DE BOURBON*** Né à NAPLES en 1751, mort en 1825, Roi de SICILE en 1759 sous le nom de FERDINAND III, de SICILE Péninsulaire en 1759, sous le nom de FERDINAND IV.
Dépouillé du royaume de NAPLES en 1806, il n'y fut rétabli qu'en 1815.
Il réunit ses deux Etats en un «Royaume des deux-SICILES» et prit le nom de FERDINAND 1er en 1816.
FERDINAND II DE BOURBON né à PALERME en 1810, mort en 1859, Roi des deux-SICILES en 1830.
(6) ***ROGATIONS*** : Prières publiques et processions faites pendant les trois jours précédant l'Ascension et en la fête de SAINT-MARC, pour attirer sur les champs la bénédiction du ciel.
(7) ***MOZETTE*** : Courte pèlerine que portent certains dignitaires ecclésiastiques (cardinaux, évêques, etc.)
(8) ***DOMINICAINS*** : Ou frères prêcheurs, ordre religieux fondé à TOULOUSE en 1215 par SAINT-DOMINIQUE pour lutter contre les hérétiques albigeois en LANGUEDOC.
Supprimé en FRANCE pendant la révolution, il fut rétabli par LACORDAIRE en 1839.
L'ordre contemplatif des Dominicains fut fondé par SAINT-DOMINIQUE en 1206.
SAINT-DOMINIQUE prédicateur Castillan, né à CALERUEGA en 1170, mort en 1221. Il vit son ordre confirmé par HONORIUS III en 1216. INNOCENT III l'envoya combattre les hérétiques.
(9) ***BAPTISTERE*** : Edifice que l'on construisait jadis près d'une cathédrale pour y baptiser. Mais aussi chapelle d'une église où se trouvent les fonts baptismaux.
(10) ***STALLE*** : Chacun des sièges disposés par rangées autour du chœur d'une église, à l'usage du Clergé.

(11) ***CHAPITEAU*** : Tête d'une colonne couronnant le fût et supportant l'entablement.
(12) ***TAUROBOLE*** : Dans l'Antiquité, sacrifice essentiel du culte de MITHRA, dans lequel le prêtre ou les fidèles se faisaient arroser du sang du taureau immolé.
(13) ***ENCABLURE*** : Longueur de 120 brasses, soit environ 200 mètres, employée pour évaluer les courtes distances.
(14) ***POMPEI*** : Ville ancienne de CAMPANIE, au pied du VESUVE, près de NAPLES. Lieu de plaisance pour les riches romains, POMPEI fut ensevelie, lors de l'éruption de 79, sous des couches superposées de cendres et de lave.
Les fouilles, commencées au XVIIIème siècle, ont mis à jour les deux tiers de la ville. Ce déblaiement fournit une foule de renseignements du plus haut intérêt sur la construction des maisons romaines et sur les mœurs privées des anciens.
POMPEI demeure la plus saisissante évocation de l'Antiquité. Ses peintures murales sont célèbres.
(15) ***VENUS*** : Divinité romaine, déesse de l'amour, par assimilation à l'APHRODITE des Grecs.
(16) ***JUPITER*** : Le père et le maître des dieux, dans la mythologie latine (assimilé au ZEUS grec).
Il renversa son père, SATURNE, vainquit les Titans, donna à NEPTUNE la mer, à PLUTON l'enfer, et garda pour lui le ciel et la terre.
Il était le dieu du ciel, de la lumière divine, du temps qu'il fait, de la foudre et du tonnerre. Il régnait à ROME sur le Capitole, qui lui était consacré. Il reçut de nombreuses épithètes culturelles : JUPITER STATOR, JUPITER CAPITOLIN...
Par ailleurs les croyances syncrétistes ont donné naissance à JUPITER AMMON, JUPITER DOLICHENOS, etc.
(17) ***FORTUNE*** : Divinité romaine du hasard.
(18) ***CICERON*** : Homme politique et orateur latin, né à ARPINUM en 106 avant J.C., mort en 43 avant J.C. Avocat depuis 80, il fut questeur en SICILE en 76, puis défendit les Siciliens contre les exactions de VERRES.
Consul en 63, il déjoua la conjuration de CATILINA et fit exécuter ses complices. Il embrassa le parti de POMPEE, puis, après PHARSALE, se rallia à CESAR.
Ce dernier mort, il attaqua vivement ANTOINE et lui opposa OCTAVIEN.
Proscrit par le second TRIUMVIRAT, il essaya de fuir, mais fut assassiné sur l'ordre d'ANTOINE.
Homme politique médiocre, vaniteux à l'excès, il alla constamment d'un parti à l'autre, désirant toujours être du parti du juste milieu, et toujours à la remorque d'un homme politique.
Il a porté l'éloquence latine à son apogée dans ses plaidoyers, et dans ses harangues politiques.
La composition de ses discours a servi de modèle à toute la rhétorique latine. Ses traités philosophiques, où il pratique l'éclectisme de la Nouvelle Académie, nous aident à connaître la philosophie ancienne. Sa correspondance est du plus haut intérêt.
(19) ***MERCURE*** : Dieu romain du commerce, des voleurs et des voyageurs, fils de JUPITER, identifié avec HERMES par les Romains.
(20) ***SAINT-JANVIER*** Evêque de BENEVENT, né à NAPLES vers 250, mort vers 305. Le «Miracle de SAINT JANVIER» (liquéfaction, à jours fixes, de son sang coagulé) ne semble pas remonter au-delà du XIVème siècle.
(21) ***APOLLON*** : Dieu grec de la lumière, des arts et de la divination. Né dans l'île de DELOS, il était le fils de ZEUS et de LETO, et frère jumeau d'ARTEMIS.
Il avait à DELPHES un sanctuaire et un oracle (la PYTHIE).
(22) ***CONSTANTIN Ier LE GRAND*** : Né à NAISSUS (NIS) entre 270 et 288, mort en 337, empereur romain de 306 à 337, fils de CONSTANCE CHLORE. Sa victoire contre


EUROPE
SOUS CONSTANTIN
et vers la fin du IV.e Siècle.
PAR
C.V. MONIN.
Lieues de France
Milles Romains
Stades Olympiques
OCÉAN SEPTENTRIONAL
OU
GERMANIQUE
OCÉAN BRITANNIQUE
OCÉAN AQUITANIQUE
OU
CANTABRIQUE
MER SARMATIQUE
NATIONS FINNOISES
FINNOIS OCCIDENTAUX
NATIONS HUNNIQUES
FINNOIS ORIENTAUX
GREUTHUNGS
EMPIRE GOTH
OSTROGOTHS
GERMANIE
GAULE
HISPANIE
PONT EUXIN
MER CASPIENNE
EMPIRE DES SASSANIDES
MER MÉDITERRANÉE
MER IONIENNE
LIBYE
GÉTULIE
Melano-Getules
et Nigrites
Garamantes
MER ROUGE
DIVISION
DE L'EMPIRE D'OCCIDENT
Préfecture de Gaule
Diocèse de Gaule
id... de Bretagne
id... d'Espagne
Préfecture d'Italie
Diocèse d'Italie
id..... de Rome
id..... d'Illyrie
id..... d'Afrique
DIVISION
DE L'EMPIRE D'ORIENT.
Préfecture d'Orient
Diocèse de Thrace
id... d'Asie
id... de Pont
id... d'Orient
id... d'Égypte
Préfecture d'Illyrie Orientale
Diocèse de Dacie
id... de Macédoine

MAXENCE sous les murs de ROME, en 312, décida du triomphe du christianisme ; en 313, l'édit de MILAN établit la liberté religieuse.
En 325, CONSTANTIN se débarrassa de LICINIUS, rétablissant ainsi l'unité impériale. La même année, il convoqua un concile œcuménique à NICEE.
En 330, il fonda une nouvelle ROME, CONSTANTINOPLE. Sous son règne l'Empire prit la forme d'une monarchie de droit divin. (Voir la carte page précédente)
(23) ***a)*** ***SAINT-PAUL*** : Surnommé l'Apôtre des gentils (ces derniers furent pour les anciens Hébreux, des étrangers, pour les Chrétiens, des Païens).
Il naquit à TARSE entre 5 et 15, et mourut en 67.
Pharisien fervent, il était membre d'une secte de Juifs qui se distinguaient par une minutieuse observance des règles de la loi mosaïque qui venaient de MOÏSE.
SAINT-PAUL fut terrassé par une force surnaturelle sur le chemin de DAMAS et devint disciple du CHRIST, au point qu'on l'a parfois considéré comme le deuxième fondateur du christianisme.
Son action apostolique s'exerça surtout au profit des gentils : trois voyages missionnaires le conduisirent en ASIE MINEURE, en GRECE et en MACEDOINE.
Emprisonné à JERUSALEM, il fut envoyé à ROME, où il fut décapité sous NERON.
Sa personnalité hors série qui s'exprime dans ses quatorze Epîtres, lui a permis d'élaborer le mystère du christianisme et de dégager la religion du CHRIST du JUDEO-CHRISTIANISME.
b) ***SAINT-PAUL 1er*** : Né à ROME vers 700 , mort en 767, Pape de 757 à 767.

(24) ***CASTOR ET POLLUX*** : Héros mythologiques, fils de ZEUS et de LEDA, et frères d'HELENE et de CLYTEMNESTRE.
Transportés au ciel, ils devinrent la constellation des GEMEAUX.
Leur histoire a fait l'objet d'une tragédie lyrique de Rameau, sur un livret de GENTIL BERNARD en 1737.
(25) ***SAINTE-CLAIRE*** : Née à ASSISE en 1194, morte en 1253, fondatrice de l'ordre des religieuses de SAINT FRANCOIS, dites clarisses.
(26) ***DUC D'ANJOU*** : Nom des trois maisons capétiennes :
La première, issue des comtes d'ANGERS au Xème siècle, et qui régna à JESURALEM et en ANGLETERRE (PLANTAGENETS) ; la deuxième, issue de CHARLES 1er, roi de SICILE, frère de LOUIS IX en 1246 ; la troisième, issue de CHARLES DE VALOIS, frère de PHILIPPE IV LE BEL, et qui régna sur l'ESPAGNE, les DEUX-SICILES et PARME.
(27) ***STUC*** Enduit imitant le marbre, et composé ordinairement de plâtre fin, de chaux éteinte et de poussière de marbre ou de craie.
(28) ***NAPLES*** : Le royaume de NAPLES, ancien royaume d'ITALIE, partie péninsulaire du royaume de SICILE, que la dynastie angevine conserva après son expulsion de la SICILE INSULAIRE en 1282.
Pris par les Aragonais au XVème siècle, qui, après l'invasion française de 1494 et 1495, l'annexèrent, le royaume de NAPLES fut gouverné par les Bourbons à partir de 1734.
La révolution et l'empire amenèrent la domination française.
FERDINAND IV, restauré en 1815, rétablit l'union avec la SICILE (royaume des DEUX-SICILES.)
(29) ***SECULIER*** : Personne qui vit dans le siècle, c'est-à-dire dans le monde, hors de la règle d'un monastère. Laïque ou prêtre non religieux (par opposition à régulier, ou religieux).
(30) ***HERCULANUM*** : Ville de l'ITALIE ancienne (CAMPANIE), ensevelie sous les cendres du VESUVE en 79.
Le site, découvert en 1709, a été étudié scientifiquement à partir de 1927.
(31) ***STABIES*** : Ville de la CAMPANIE ancienne, voisine de POMPEI, et détruite en 79 après J.C par l'éruption du VESUVE.
(32) ***MISENE*** Promontoire d'ITALIE, fermant à l'ouest le golfe de NAPLES. Il abritait un port important sous l'Empire romain.

(33) ***NERON*** : Né à ANTIUM en 37, mort en 68. Empereur romain de 54 à 68, fils de DOMITIUS AHENOBARBUS et d'AGRIPPINE.

Adopté par l'Empereur CLAUDE, il lui succéda, BRITANNICUS ayant été éliminé, alors, il régna d'abord avec douceur suivant les conseils de son maître, le philosophe SENEQUE.

Mais bientôt, il fit mourir BRITANNICUS, AGRIPPINE, sa mère, OCTAVIE, sa femme, persécuta les chrétiens et se déshonora par ses cruautés, ses débauches et son cabotinage.

Il fut accusé d'avoir incendié ROME, afin de construire la somptueuse résidence de la MAISON DOREE. Une révolte militaire le poussa au suicide.

(34) ***AVERNE*** : Lac d'ITALIE, près de NAPLES, d'où s'échappent des émanations sulfureuses. Dans l'Antiquité on le considérait comme l'entrée des enfers. Sur ses bords se trouvait l'antre de la sibylle de CUMES.

(35) ***SIBYLLE DE CUMES*** : Chez les Anciens, femme qui prédisait l'avenir. Pour celle dont il est question ici, elle était située à CUMES, une ville de CAMPANIE, qui était une ancienne colonie grecque, près de laquelle se trouvait l'abri d'une sibylle.

(36) ***STYX*** : Fleuve des enfers, dont il faisait sept fois le tour. Ses eaux rendaient invulnérable.

(37) ***CHAMPS ELYSEES*** : Mythologie gréco-romaine. Séjour des âmes des morts qui furent vertueux.

(38) ***SERAPIS*** : Nom d'un dieu grec introduit en EGYPTE sous les PTOLEMEES. Les romains firent d'ISIS et d'ANUBIS ses parèdres, avant d'en faire un dieu suprême, assimilé à ZEUS.

ANUBIS est le dieu des morts de l'EGYPTE ancienne, et conducteur des Ames.

Il était figuré avec le corps d'un homme et la tête d'un chacal.

(39) ***JULES CESAR*** Homme d'état romain né à ROME en 101 avant J.C, mort en 44 avant J.C.

Il eut de bonne heure la faveur du peuple. Habile et énergique ce patricien (citoyen romain issu des plus anciennes familles de ROME) choisit de servir la cause plébéienne (de la plèbe dans la ROME antique, qui était la classe populaire de la société romaine) contre le tout puissant POMPEE.

Il forma un triumvirat avec POMPEE et CRASSUS en 60.

Il fut élu en 59 et en 56, et nommé proconsul de la GAULE CISALPINE et de la NARBONNAISE en 58.

La conquête des GAULES de 58 à 51 lui donna la gloire militaire et aussi une armée, avec laquelle il franchit le RUBICON et marcha sur ROME, ce qui déclencha la guerre civile de 49 à 45.

Rival déclaré de POMPEE, il se débarrassa de son adversaire à la journée de Pharsale en 48, et des lieutenants de POMPEE à THAPSUS en 46 et à MUNDA en 45, après avoir installé CLEOPÂTRE sur le trône d'EGYPTE.

De retour à ROME, il gouverna en souverain ; étant dictateur et consul à vie en 44, grand pontife et impérator il rétablit l'ordre en ITALIE sans cesser de favoriser le peuple.

Il réforma profondément les institutions de l'Etat romain et adopta son petit-neveu OCTAVE.

Mais une conspiration se forma contre lui entre les aristocrates du sénat ; CESAR fut assassiné au milieu du sénat aux ides de MARS.

Historien, CESAR a laissé notamment : De bello gallico et de bello civili.

(40) ***VIRGILE*** : Poète latin, né à ANDES (aujourd'hui PIETOLE), près de MANTOUE vers 70 avant J.C, mort en 19 avant J.C

D'origine modeste, il fit des études à MILAN et à ROME et commença à briller dans le cercle cultivé d'ASINIUS POLLO (Bucoliques, 42-39 avant J.C .)

Devenu l'ami d'OCTAVE, il rencontra MECENE et HORACE et s'établit à ROME, où il publia les GEORGIQUES de 39 à 29 avant J.C.

Il entreprit ensuite une grande épopée nationale, l'Enéide (poème épique en 12 chants. Cette épopée nationale tint la même place chez les Romains que l'Iliade et l'Odyssée chez les grecs.).
Elle fut attendue avec passion, mais il ne put terminer. Imitateur des Grecs, surtout de Théocrite et d'Homère, il n'en reste pas moins un génie très personnel. Son influence fut immense sur la littérature latine et sur les littératures occidentales, et tout un cycle de légendes se forma autour de sa mémoire (Silius Italicus, Dante).
(41) ***LAZZARONE*** : Nom sous lequel on désignait, à NAPLES, les hommes de la dernière classe du peuple. (pluriel : des lazzaroni)
(42) ***LAPILLI*** : Petits fragments de projections volcaniques.
(43) ***AUMALE*** : Général et historien français, né à PARIS en 1822, mort en 1897 quatrième fils de LOUIS PHILIPPE.
Il se distingua en ALGERIE, où il enleva la smala d'ABDEL KADER en 1843. Il a laissé une histoire des princes de CONDE, et légué à l'Institut le château de CHANTILLY ainsi que ses collections.(est-ce lui, ou bien un de ses frères que J.B CROIZET rencontra ce jour-là ?).
(44) ***NAPOLEON III*** : Né à PARIS en 1808, mort en 1873, empereur des Français de 1852 à 1870, fils de LOUIS BONAPARTE et d'HORTENSE DE BEAUHARNAIS.
Après une jeunesse aventureuse, il essaya en 1836 à STRASBOURG, en 1840 à BOULOGNE de se faire proclamer empereur et de renverser LOUIS PHILIPPE.
Condamné à la détention perpétuelle, il fut enfermé à HAM, d'où il s'enfuit pour LONDRES en 1846, revint en FRANCE après la révolution de 1848, se donna comme représentant des idées napoléoniennes en même temps que comme le défenseur des principes d'ordre et de stabilité sociale, fut élu dans plusieurs départements et arriva à la présidence de la République le 10 décembre 1848.
Bien qu'il eût prêté serment à la constitution, il fit arrêter le 2 décembre 1851 des personnalités républicaines et royalistes, déclara l'Assemblée dissoute, fit réprimer le soulèvement qui se dessinait à PARIS et procéder à un plébiscite : 7500000 suffrages ratifièrent le coup d'Etat.
Le 2 décembre 1852, après un nouveau plébiscite, le prince-président était proclamé Empereur des français.
De 1852 à 1858, NAPOLEON III exerça un pouvoir absolu : ce fut l'Empire autoritaire.
De 1858 à 1867, quelques libertés furent octroyées aux citoyens.
De 1867 à 1870 s'étendit le régime que l'on a appelé l'Empire libéral. Pour se ménager l'appui des classes laborieuses, le gouvernement entreprit de nombreux travaux publics, encouragea l'agriculture, l'industrie et le commerce, créa des institutions de bienfaisance, favorisa les institutions de crédits, etc...
A l'extérieur, NAPOLEON III, voulant exercer l'hégémonie en EUROPE, fit la guerre de CRIMEE qui dura de 1854 à 1856, envoya avec l'ANGLETERRE, des troupes en CHINE de 1857 à 1860, s'empara de la COCHINCHINE DE 1859 à 1862.
Il aida l'ITALIE à se libérer du joug en 1859, gagna à la FRANCE la SAVOIE et NICE en 1860.
Il intervint malheureusement au MEXIQUE en 1862, déclara inconsidérément la guerre à la PRUSSE et capitula à SEDAN le 1er septembre 1870.
L'Assemblée nationale proclama sa déchéance, et, après avoir été quelque temps captif en ALLEMAGNE, la guerre terminée, il se retira à CHISLEHURST (ANGLETERRE), où il mourut. En 1853 il avait épousé EUGENIE DE MONTIJO.

Explication des mots sur «les figures représentées sur le sarcophage des Carmes-Dechaux, près de Clermont »

La première explication est celle des sarcophages trouvés à Coudes

(1) DIACRE : Chez les catholiques, celui qui a reçu l'ordre immédiatement inférieur à la prêtrise et qui peut suppléer le prêtre dans l'administration de la communion et du baptême. Chez les protestants, c'est un laïc chargé du soin des pauvres et de l'administration des fonds de l'église.

(2) SAMARITAINE : Habitante de la Samarie qui est une région entre la Galilée et la Judée. Sa capitale, Samarie, fut celle du royaume d'Israël à partir de 880 avant Jesus-Christ.

Les samaritains sont restés fidèles à un yahvisme particulier, avec les rites juifs et une Ecriture limitée au Pentateuque.

(3) SAINT-MARC : Un des quatre évangélistes du 1er siècle. Compagnon de Paul, puis de Pierre, il relata ses souvenirs dans le second Evangile synoptique.

Son corps aurait été apporté d'Alexandrie à Venise, dont il est le patron.

(4) SAINT-LUC : L'un des quatre évangélistes. Compagnon de Saint-Paul, il fut influencé par ce dernier dans la composition du troisième Evangile et des actes des apôtres. Patron des peintres et des médecins.

(5) RETICULEE : Marqué de nervures formant un réseau.

(6) MANTELET : Manteau court que portent les femmes.

(7) SABBAT : Repos sacré que, d'après la loi de Moïse, les juifs devaient observer le septième jour de semaine.

(8) TORSE : Colonne torse en architecture, c'est une colonne dont le fût est contourné en hélice (voir les différents styles de colonnes page suivante).

(9) CORINTHIEN : Un des ordres d'architectures, caractérisé par l'emploi de la feuille d'acanthe.

(10) ACANTHE : C'est un ornement d'architecture imité de cette plante et caractéristique du chapiteau corinthien.

L'acanthe est cultivée dans le midi de la France, C'est une plante ornementale, à feuilles longues (50 centimètres), très découpée, recourbée et d'un beau vert.

(11) FLEURON : Ornement en forme de fleur.

(12) GUILLOCHIS : Ornement composé de lignes brisées ou onduleuses qui se croisent avec symétrie.

(13) NIMBE : Disque lumineux cernant la tête des empereurs romains déifiés, puis du Christ et des Saints.

(14) GOTHS : Peuple de la Germanie. D'abord cantonnés à l'embouchure de la Vistule, ils occupèrent plus tard le sud-est de l'Europe. Au IV ème siècle, l'évêque Ulfilas les convertit à l'arianisme. Sous la poussée des Huns en 375, leur empire se dissocia, et les deux fractions, wisigoths et ostrogoths, s'installèrent dans l'empire romain.

Les Wisigoths : nom d'une tribu des Goths (« Goths sages ») apparue au IVème siècle dans la région danubienne et convertie à l'arianisme.

En 410, ils prirent Rome ; installés comme fédérés dans le sud-ouest de la Gaule vers 418, ils conquirent une bonne partie de l'Espagne en 476.

leur roi Reccared (586 – 601) se convertit au catholicisme. En 711, les wisigoths furent submergés par les arabes.

Les Ostrogoths : peuple germanique qui, établi sur le Danube à la solde des Romains, fut envoyé par Zénon en Italie. Théodoric, à la fin du Vème siècle, y fonda un royaume, détruit par Justinien en 552 (voir ensuite la carte des invasions barbares).

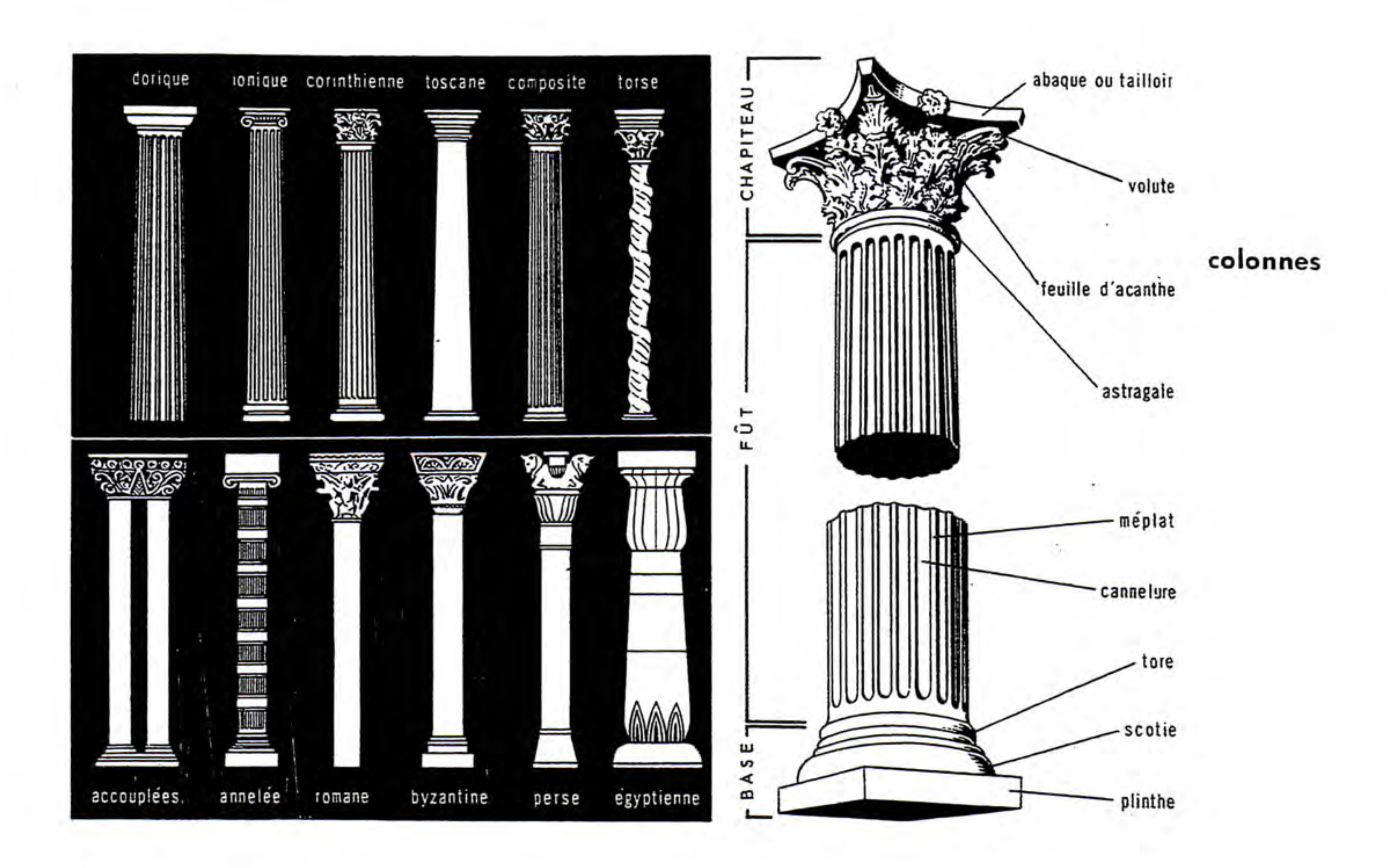
(15) FRANCS : Tribu de Germanie ; ils conquirent la Gaule* au Vème siècle.

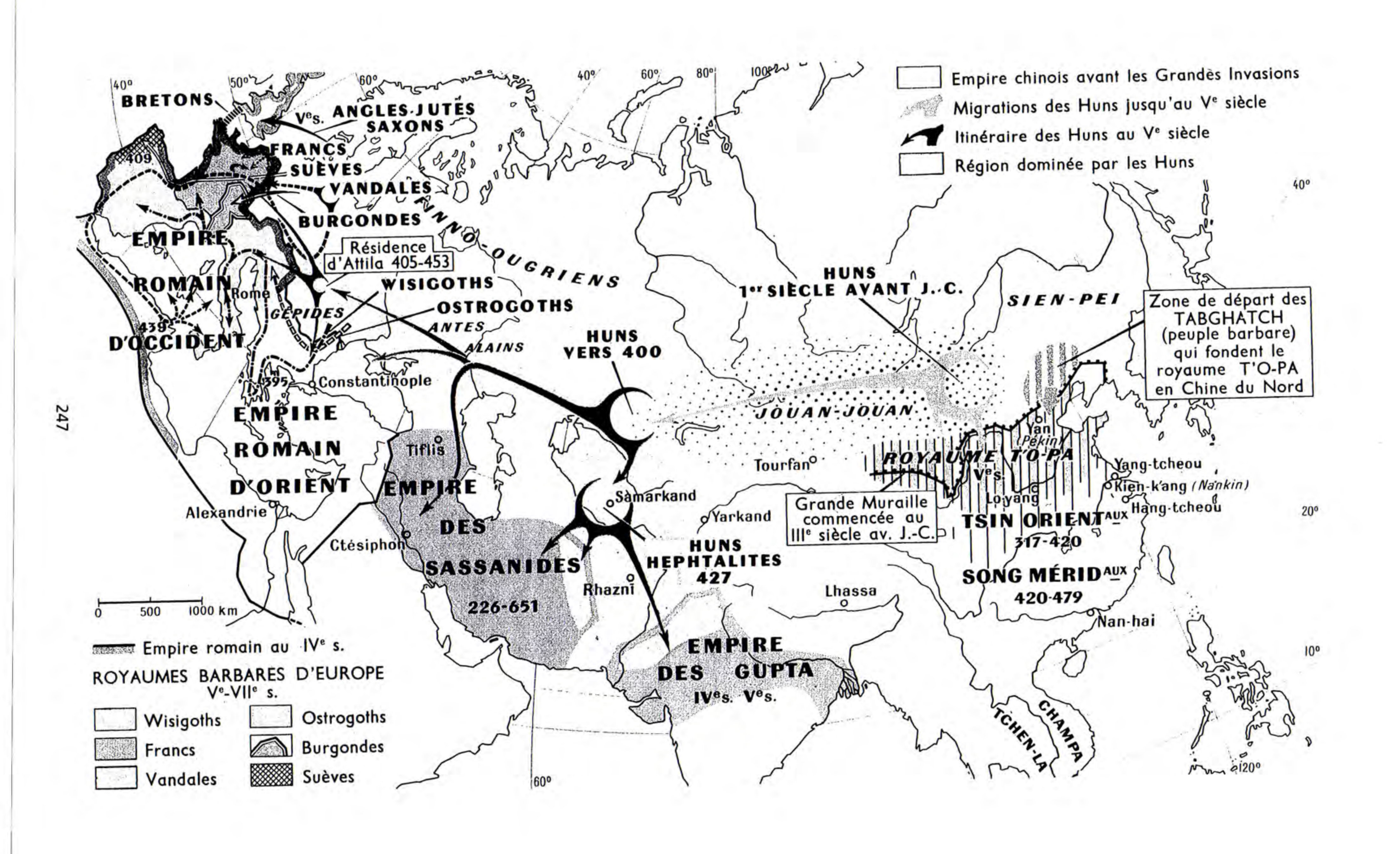
Les Francs habitaient primitivement entre le Main, la mer du Nord, l'Elster et l'Elbe.

Les principales tribus étaient celles des Saliens et des Ripuaires.

* La Gaule fut un nom donné dans l'antiquité à deux régions : la Gaule Cisalpine (en deçà des Alpes, par rapport aux romains), comprenant l'Italie septentrionale, qui fut longtemps occupée par des tribus gauloises, et la Gaule Transalpine (au-delà des Alpes), vaste contrée, située entre les Alpes, les Pyrénées, l'océan et le Rhin. Habitée par un grand nombre de peuplades, Celtes ou Gaulois, Ibères, Ligures, Armoricains, la Gaule Transalpine fut le centre

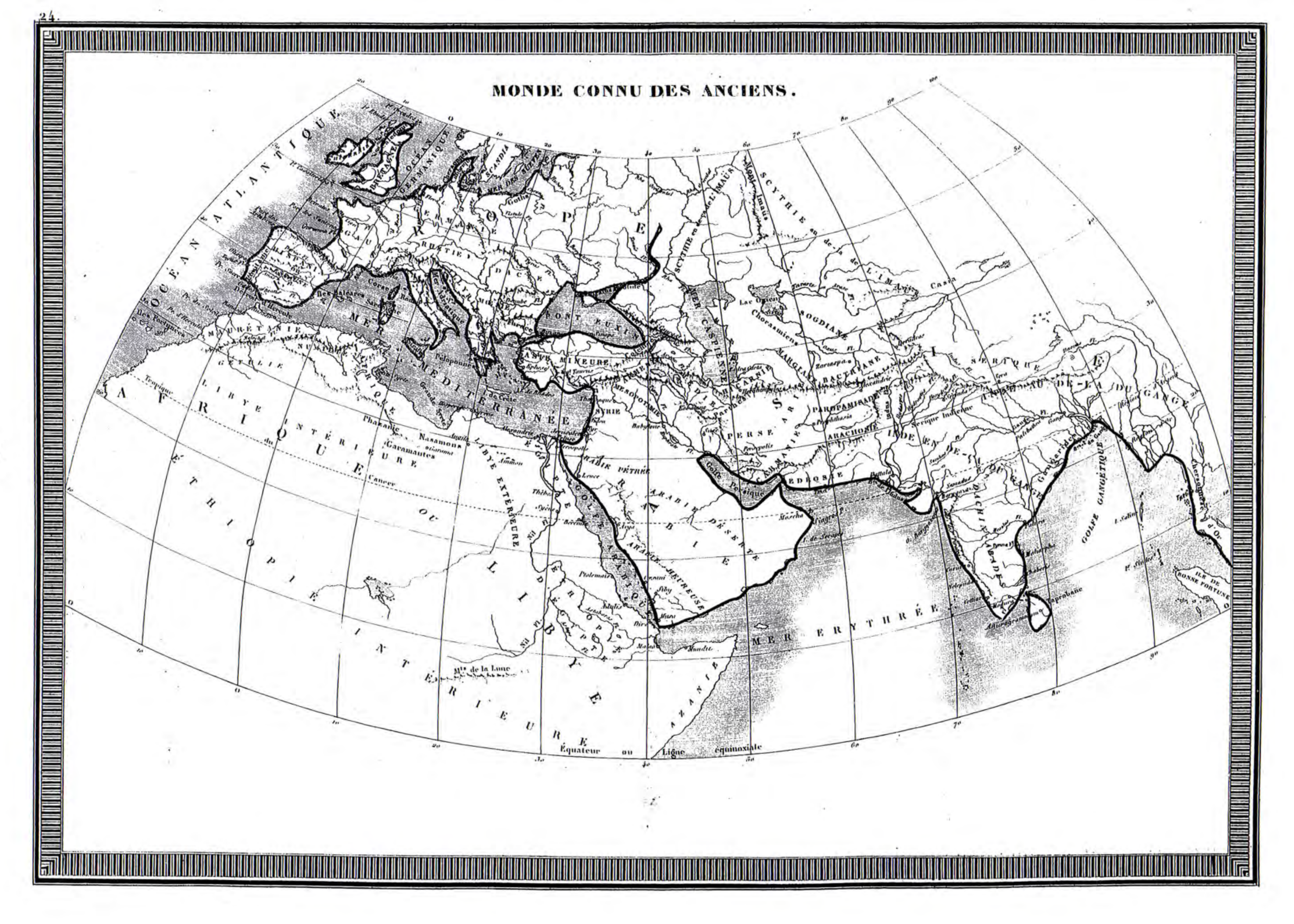
colonnes


dorique
ionique
corinthienne
toscane
composite
torse
accouplées.
annelée
romane
byzantine
perse
égyptienne
CHAPITEAU
FÛT
BASE
abaque ou tailloir
volute
feuille d'acanthe
astragale
méplat
cannelure
tore
scotie
plinthe


Empire chinois avant les Grandes Invasions
Migrations des Huns jusqu'au Ve siècle
Itinéraire des Huns au Ve siècle
Région dominée par les Huns
BRETONS
Ves. ANGLES-JUTES
SAXONS
FRANCS
SUÈVES
VANDALES
BURGONDES
FINNO-OUGRIENS
Résidence d'Attila 405-453
WISIGOTHS
OSTROGOTHS
ANTES
ALAINS
GÉPIDES
EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT
Rome
409
439
395
Constantinople
EMPIRE ROMAIN D'ORIENT
Alexandrie
HUNS VERS 400
HUNS 1er SIÈCLE AVANT J.-C.
SIEN-PEI
Zone de départ des TABGHATCH (peuple barbare) qui fondent le royaume T'O-PA en Chine du Nord
JOUAN-JOUAN
Yen (Pékin)
ROYAUME T'O-PA Ves.
Tourfan
Tiflis
EMPIRE DES SASSANIDES 226-651
Ctésiphon
Samarkand
Yarkand
Grande Muraille commencée au IIIe siècle av. J.-C.
Loyang
Yang-tcheou
Kien-k'ang (Nankin)
Hang-tcheou
TSIN ORIENTAUX 317-420
HUNS HEPHTALITES 427
Rhazni
Lhassa
SONG MÉRIDAUX 420-479
Nan-hai
EMPIRE DES GUPTA IVes. Ves.
TCHEN-LA
CHAMPA
40°
50°
60°
40°
60°
80°
100°
40°
20°
10°
60°
120°
0 500 1000 km
Empire romain au IVe s.
ROYAUMES BARBARES D'EUROPE Ve-VIIe s.
Wisigoths
Francs
Vandales
Ostrogoths
Burgondes
Suèves

d'une civilisation influencée, dès le VIème siècle Avant Jésus Christ, par deux courants de civilisation hellénique (Méditerranée et Alpes).
La Gaule avait une forte organisation religieuse (assemblée annuelle des druides). Les luttes intestines l'affaiblirent : dès 125 Avant J.C., les Romains annexèrent le couloir Rhodanien et le Languedoc (la « Provincia »).
De 58 à 51 Avant J.C., César s'empara progressivement de toute la Gaule, malgré l'opposition de plusieurs chefs, notamment de Vercingétorix, qui, en 52, après avoir fomenté un soulèvement général des Gaulois, se rendit dans Alésia assiégée. En 27 Avant J.C., la Gaule fut divisée en quatre provinces : Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique. Sous l'empire, la Gaule jouit d'une réelle prospérité ; cependant au 1er siècle Après J.C., il y eut quelques sursauts nationalistes (Civilis,69).
Les Romains protégèrent le pays contre les invasions germaniques, y développèrent les travaux publics, et de grandes villes s'y fondèrent : Lyon, Arles, Toulouse, Bordeaux, Orléans, Lutèce ; par ailleurs, la Gaule fut christianisée. Elle fut envahie au IIIème siècle par les Germains, puis au Vème siècle, par les Wisigoths, les Burgondes et les Francs (voir aussi la carte de l'invasion barbare).
(16) ROME : Nom donné à l'un des principaux Etats de l'antiquité. A l'origine de l'histoire romaine, la tradition veut qu'il y eut sept rois.
En 510 Avant J.C., après la chute de la royauté, Rome possédait déjà un certain nombre d'institutions ; les gentes patriciennes participaient seules aux activités politiques ; la plèbe n'avait ni droit politique ni statut juridique.
La religion était pénétrée de superstitions. L'établissement de la république entraîna la création de nouvelles fonctions, telles que le consulat et la dictature.
Les premiers temps qui suivirent le nouvel ordre de choses furent remplis presque tout entiers par la lutte des patriciens et des plébiens, lutte qui se termina, vers l'an 300 avant J.C., par l'admission de la plèbe à toutes les magistratures. Solidement constituée au-dedans, Rome songea à étendre son territoire.
De 496 à 272, elle conquit le reste de l'Italie.
De 264 à 201, elle fit les deux premières guerres puniques.
De 200.à 130, elle intervint en orient, détruisit Carthage.
(Troisième guerre punique de 149 à 146, réduisit la Grèce en province romaine [destruction de Corinthe en 146] et subit l'influence de ces Hellènes que ses armes avaient vaincus. Elle se rendit maîtresse de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Judée, de l'Espagne, de la Gaule (IIème et Ier siècle avant J.C.).
Mais les luttes intestines ne tardèrent pas à perdre la république (rivalité de Marius et de Sulla ; triumvirat de César, de Pompée et de Crassus ; rivalité de Pompée et de César après la conquête de la Gaule ; dictature et meurtre de César ; rivalité d'Octavien et d'Antoine).
Vainqueur d'Antoine à Actium en 31 avant J.C., Octavien, neveu et fils adoptif de César, demeura le seul maître du monde antique ; il prit alors le nom d'Auguste et gouverna sous le titre d'impérator, s'arrogeant les pouvoirs essentiels sous des apparences républicaines, notamment la puissance tribunitienne, l'impérium proconsulaire et le souverain pontificat. Auguste pratiqua une politique de paix et de prospérité. Avec lui commence la dynastie Julio-claudienne (Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius) de 27 avant J.C. à 69 après J.C..
Ensuite succédèrent les Flaviens (Vespasien, Titus, Domitien de 69 à 96).
Les Antonins (Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc Aurèle, Vérus et Commode de 96 à 192).
Depuis la mort de Commode jusqu'à l'avènement de Dioclétien, l'histoire romaine comprend trois périodes :
- Celle des Sévères de 193 à 235
- Celle de l'anarchie militaire de235 à 268
- Celle des empereurs Illyriens de 268 à 284

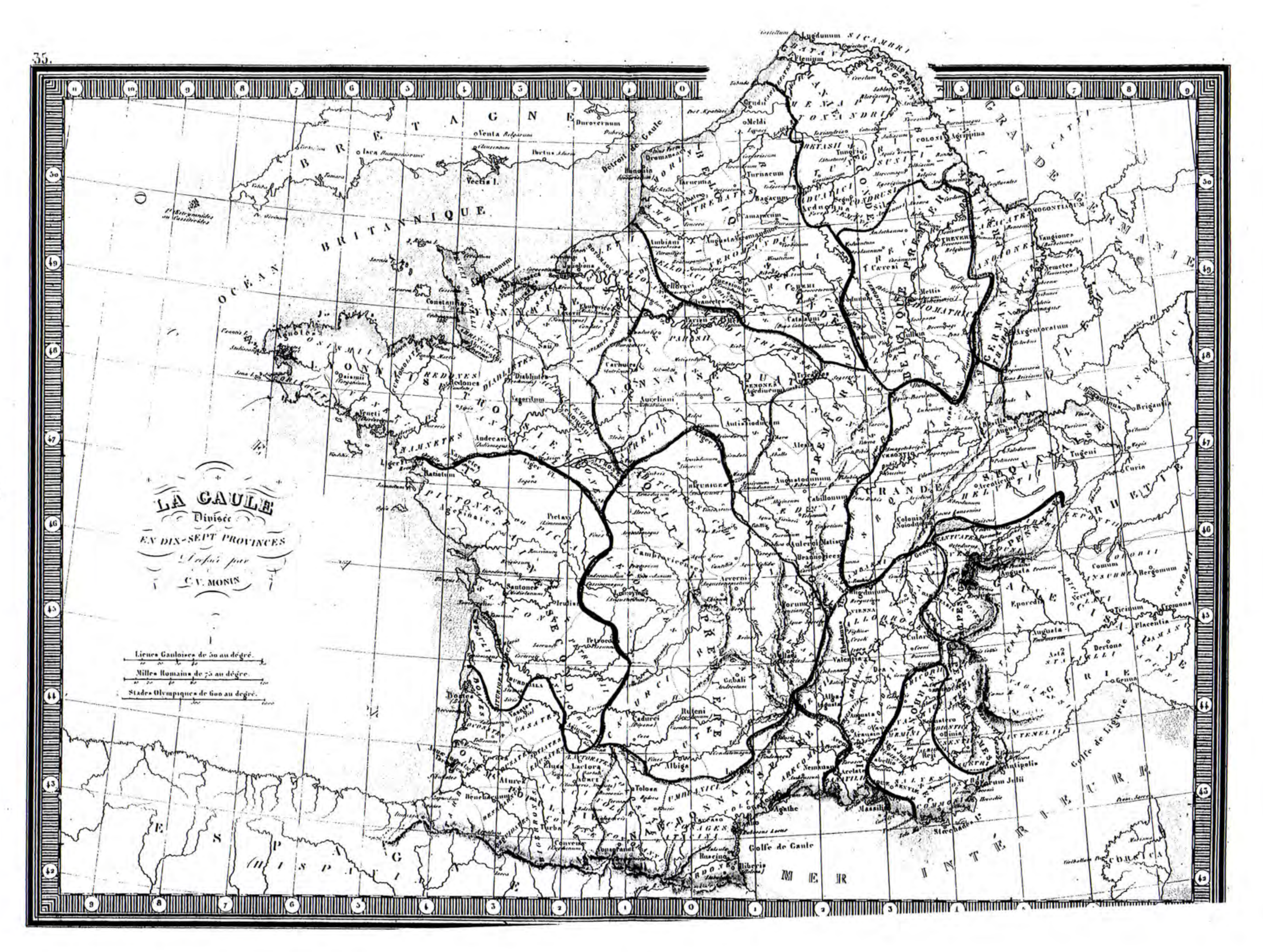
C'est le triomphe du militarisme, le règne des prétoriens.
A partir de Dioclétien (284 – 305), s'installe la tétrarchie (284 – 310), deux Augustes aidés de deux Césars se partageant le territoire. Sous Constantin (306 – 337), qui fonda Constantinople, le christianisme devint la religion officielle de l'Empire, et la main ferme de cet empereur arrêta un moment la décadence ; mais les empereurs qui vinrent ensuite la précipitèrent, et virent leurs frontières céder sous les coups des barbares.
Quand Théodose 1er (379 – 395) mourut, Rome était prête pour l'invasion et la ruine.
L'Empire était désormais partagé en deux (Orient et Occident), mais, tandis que l'empire d'Orient se maintenait jusqu'en 1453, l'empire d'Occident entrait tout de suite en agonie ; il disparaissait dès 476.
Lieu de plaisir, de luxure et de débauche, Rome n'était pas encore capitale de l'Italie ; elle ne le deviendra qu'en 1870, elle fut une ville qui rayonna de mille feux ; sa gloire n'était égalée que par la beauté de ses monuments.
Citons en quelques-uns : son Panthéon, son Colisée, la basilique de Constantin, le temple de Mars, ceux de Vesta et de la « fortune virile ». Mais aussi son Forum romain, ses thermes, les plus importants sont ceux de Caracalla ; ses arcs de triomphe dont les plus connus sont ceux d'Auguste, de Titus, de Trajan. L'imposante statue de Marc-Aurèle sur la place du Capitole, ses tombeaux, enfin ses catacombes où se réunissaient les premiers chrétiens.
Remontons maintenant le temps.
Rome est née de la réunion d'un groupe de villages latins et sabins établis sur quelques-unes de ses collines. Les Etrusques contribuèrent largement, entre le VIIème et le VIème siècle avant J.C., à faire de Rome une ville grâce à l'apport de leur technique. Rome devint bientôt la capitale d'un empire immense ; sous les empereurs, elle compta un million d'habitants ; elle était alors couverte de monuments magnifiques. L'apparition des barbares amena la ville à organiser sa défense au IIIème siècle, ce qui ne l'empêcha pas d'être dévastée plusieurs fois au Vème siècle.
Le choix de Constantinople comme capitale orientale et la fin de l'empire d'Occident précipitèrent la décadence de Rome, réduite au rang de capitale religieuse, et dépeuplée. Les papes de la Renaissance lui rendirent une partie de sa splendeur, mais ce ne fut qu'à partir de 1870 qu'elle prit son essor démographique et économique (voir les différentes cartes dans les pages suivantes).


MONDE CONNU DES ANCIENS.
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN GERMANIQUE
MER MÉDITERRANÉE
PONT EUXIN
MER CASPIENNE
ASIE MINEURE
MÉSOPOTAMIE
SYRIE
PERSE
SOGDIANE
BACTRIANE
ARACHOSIE
SCYTHIE en deçà de l'IMAÜS
Mont Imaüs
SÉRIQUE
INDE AU-DE-LA DU GANGE
Golfe Persique
DACHINABADES
GOLFE GANGÉTIQUE
Taprobane
ILE DE BONNE FORTUNE
MER ERYTHRÉE
ARABIE PÉTRÉE
ARABIE DÉSERTE
ARABIE HEUREUSE
GOLFE ARABIQUE
AZANIE
LIBYE EXTÉRIEURE
LIBYE INTÉRIEURE
AFRIQUE
ÉTHIOPIE INTÉRIEURE
ÉTHIOPIE OU LIBYE
Mts de la Lune
Équateur ou Ligne équinoxiale
Tropique du Cancer

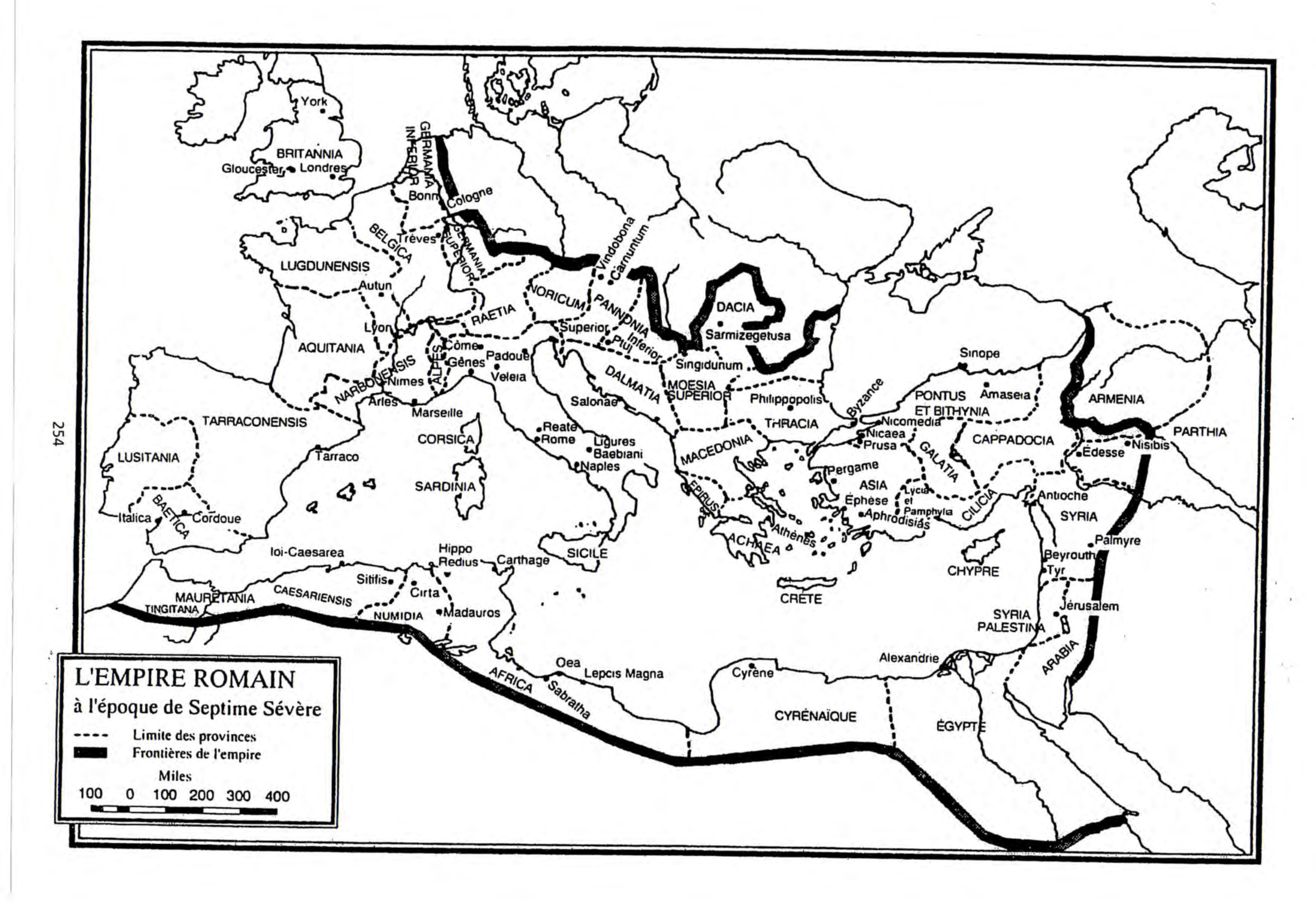


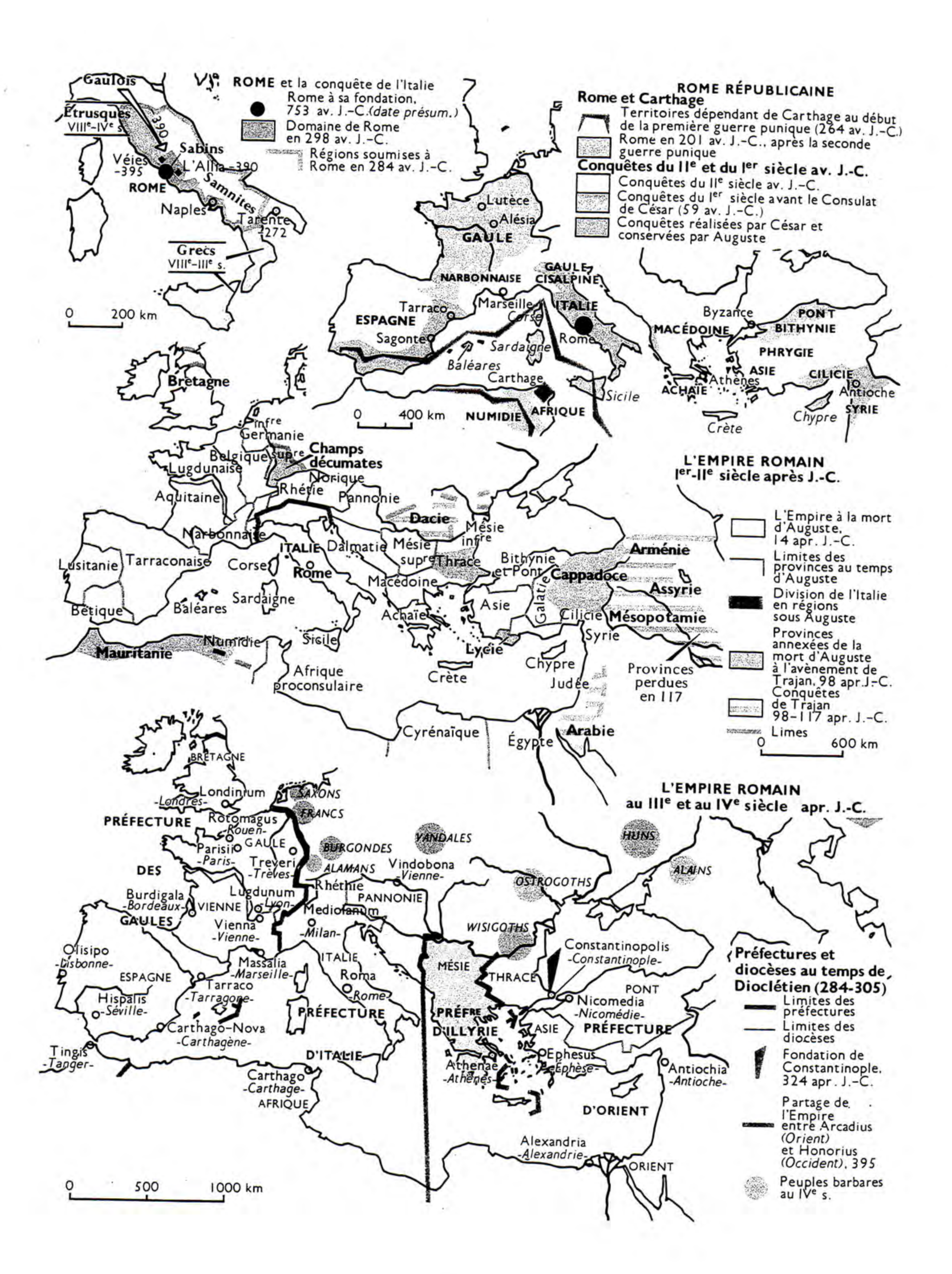
ITALIE
ANCIENNE
PAR
C. V. MONIN
MER SUPÉRIEURE OU ADRIATIQUE
MER INFE.RE ETRUSQUE OU TYRRHENIENNE
MER MÉDITERRANÉE
MER IONIENNE
NUMIDIE
PANNONIE
Lieues Communes de France
Milles Romains
Stades Olympiques

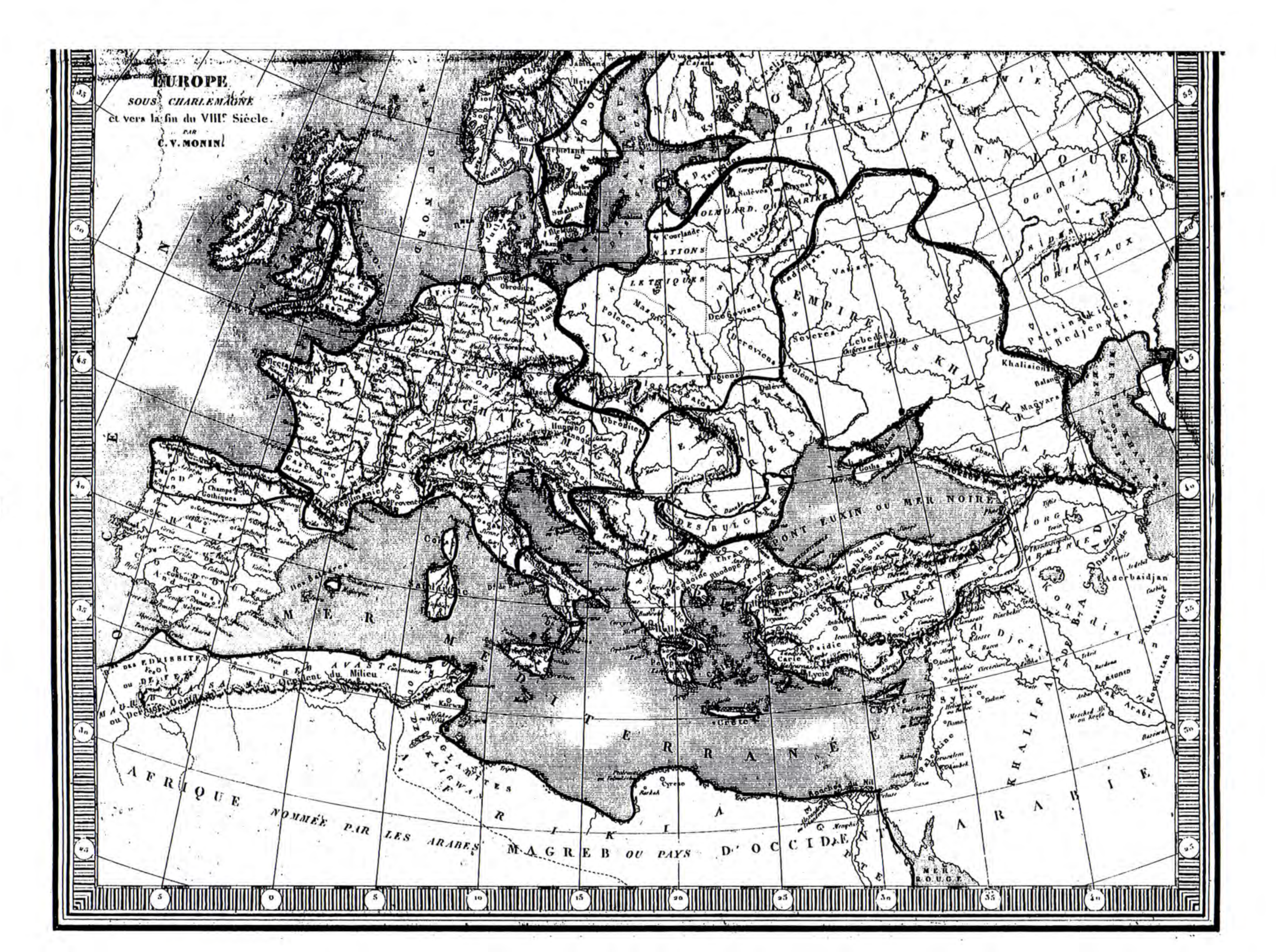
35.

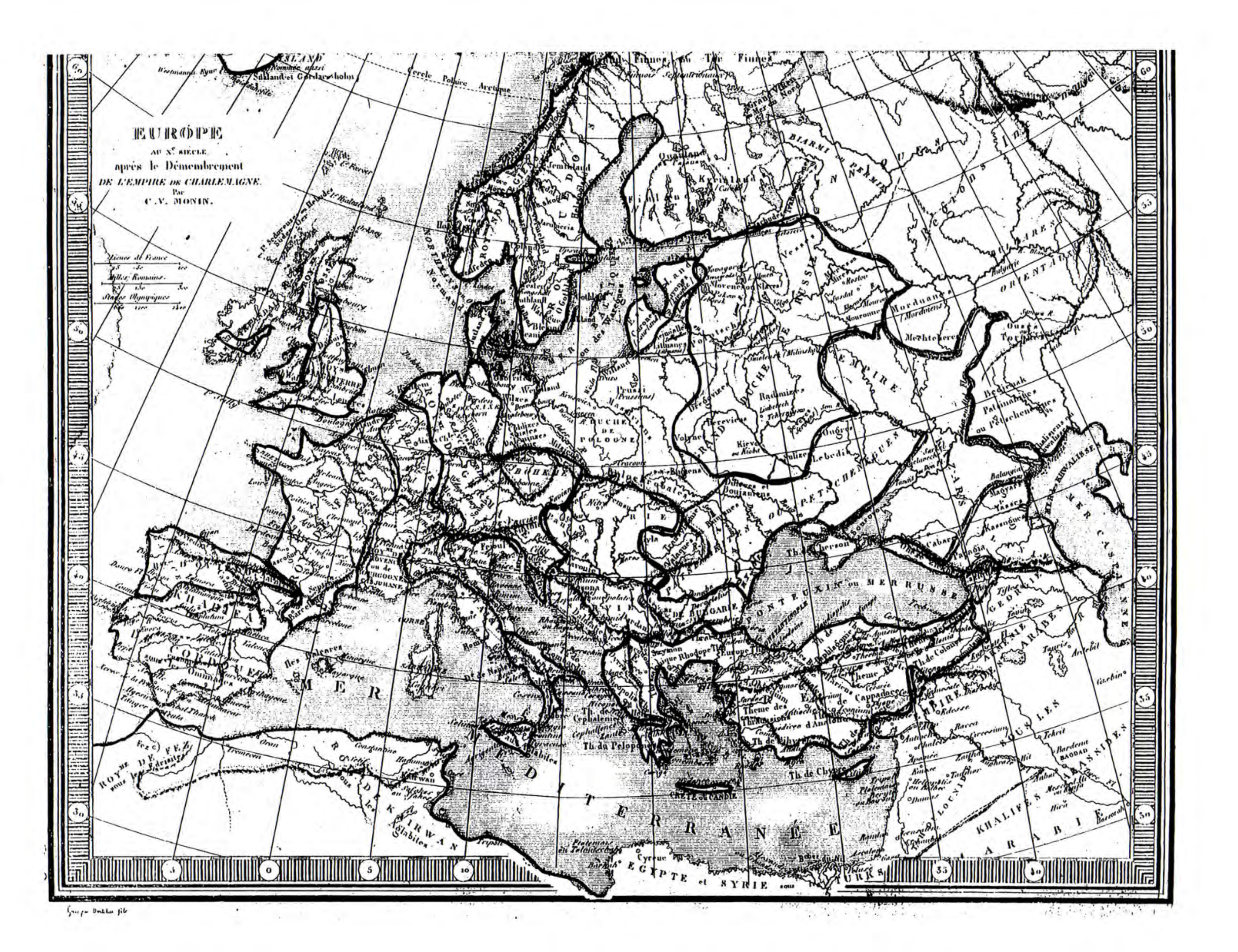

LA GAULE
Divisée
EN DIX-SEPT PROVINCES
Dressé par
C.V. MONIN
Lieues Gauloises de 50 au degré.
Milles Romains de 75 au degré.
Stades Olympiques de 600 au degré.
BRETAGNE
OCÉAN BRITANNIQUE
Vectis I.
Détroit de Gaule
GRANDE GERMANIE
Golfe de Gaule
Golfe de Ligurie
MER INTÉRIEURE
ESPAGNE (HISPANIA)
Lugdunum
Massilia
Tolosa
Burdigala
Narbo


EMPIRE ROMAIN
C.V. Monin.
OCEAN GERMANIQUE
GOTHS
OCEAN BRITANNIQUE
OCEAN ATLANTIQUE
DACIE
PONT EUXIN
MER HYRCANIENNE OU CASPIENNE
MER ADRIATIQUE
MER TYRRHENIENNE
MER MÉDITERRANÉE
MAURETANIE
Garamantes
PHAZANIE
Désert de Lybie
GOLFE ARABIQUE
ARABIE DÉSERTE


L'EMPIRE ROMAIN
à l'époque de Septime Sévère
Limite des provinces
Frontières de l'empire
Miles
100 0 100 200 300 400
BRITANNIA
York
Londres
Gloucester
GERMANIA INFERIOR
Bonn
Cologne
GERMANIA SUPERIOR
Trèves
BELGICA
LUGDUNENSIS
Autun
Lyon
AQUITANIA
NARBONENSIS
Nîmes
Arles
Marseille
ALPES
Côme
Gênes
Padoue
Veleia
RAETIA
NORICUM
Vindobona
Carnuntum
PANNONIA
Superior
Inferior
Ptuj
DALMATIA
Salonae
MOESIA SUPERIOR
Singidunum
DACIA
Sarmizegetusa
THRACIA
Philippopolis
MACEDONIA
EPIRUS
ACHAEA
Athènes
CRETE
Byzance
Nicomedia
Nicaea
Prusa
PONTUS ET BITHYNIA
Sinope
Amaseia
CAPPADOCIA
GALATIA
ASIA
Pergame
Ephèse
Aphrodisias
Lycia et Pamphylia
CILICIA
CHYPRE
ARMENIA
Édesse
Nisibis
PARTHIA
SYRIA
Antioche
Palmyre
Beyrouth
Tyr
Jérusalem
SYRIA PALESTINA
ARABIA
ÉGYPTE
Alexandrie
CYRÉNAÏQUE
Cyrène
Lepcis Magna
Oea
Sabratha
AFRICA
Carthage
SICILE
Ligures
Baebiani
Naples
Reate
Rome
CORSICA
SARDINIA
Hippo Redius
Madauros
Cirta
NUMIDIA
Sitifis
CAESARIENSIS
Ioi-Caesarea
MAURETANIA TINGITANA
TARRACONENSIS
Tarraco
LUSITANIA
BAETICA
Cordoue
Italica


ROME et la conquête de l'Italie
Rome à sa fondation, 753 av. J.-C. (date présum.)
Domaine de Rome en 298 av. J.-C.
Régions soumises à Rome en 284 av. J.-C.
Gaulois
Étrusques VIIIe-IVe s.
Sabins
Véies -395
L'Allia -390
ROME
Samnites
Naples
Tarente 272
Grecs VIIIe-IIIe s.
0 200 km
ROME RÉPUBLICAINE
Rome et Carthage
Territoires dépendant de Carthage au début de la première guerre punique (264 av. J.-C.)
Rome en 201 av. J.-C., après la seconde guerre punique
Conquêtes du IIe et du Ier siècle av. J.-C.
Conquêtes du IIe siècle av. J.-C.
Conquêtes du Ier siècle avant le Consulat de César (59 av. J.-C.)
Conquêtes réalisées par César et conservées par Auguste
Lutèce
Alésia
GAULE
NARBONNAISE
GAULE CISALPINE
Tarraco
Marseille
Corse
ITALIE
ESPAGNE
Sagonte
Sardaigne
Rome
Baléares
Carthage
NUMIDIE
AFRIQUE
Sicile
Byzance
PONT
MACÉDOINE
BITHYNIE
PHRYGIE
ASIE
CILICIE
ACHAÏE
Athènes
Antioche
SYRIE
Crète
Chypre
0 400 km
L'EMPIRE ROMAIN Ier-IIe siècle après J.-C.
L'Empire à la mort d'Auguste, 14 apr. J.-C.
Limites des provinces au temps d'Auguste
Division de l'Italie en régions sous Auguste
Provinces annexées de la mort d'Auguste à l'avènement de Trajan, 98 apr. J.-C.
Conquêtes de Trajan 98-117 apr. J.-C.
Limes
0 600 km
Bretagne
Germanie infre
Belgique
Germanie supre
Champs décumates
Lugdunaise
Norique
Rhétie
Aquitaine
Pannonie
Dacie
Mésie infre
Narbonnaise
ITALIE
Dalmatie
Mésie supre
Thrace
Bithynie et Pont
Arménie
Lusitanie
Tarraconaise
Corse
Rome
Macédoine
Cappadoce
Assyrie
Bétique
Baléares
Sardaigne
Asie
Galatie
Achaïe
Cilicie
Mésopotamie
Mauritanie
Numidie
Sicile
Syrie
Lycie
Afrique proconsulaire
Crète
Chypre
Judée
Provinces perdues en 117
Cyrénaïque
Égypte
Arabie
L'EMPIRE ROMAIN au IIIe et au IVe siècle apr. J.-C.
BRETAGNE
Londinium -Londres-
SAXONS
FRANCS
PRÉFECTURE DES GAULES
Rotomagus -Rouen-
Parisii -Paris-
GAULE
Treveri -Trèves-
BURGONDES
VANDALES
HUNS
ALAMANS
Vindobona -Vienne-
ALAINS
Burdigala -Bordeaux-
Lugdunum -Lyon-
VIENNE
Rhétie
PANNONIE
OSTROGOTHS
Mediolanum -Milan-
Vienna -Vienne-
WISIGOTHS
Olisipo -Lisbonne-
Massalia -Marseille-
ITALIE
MÉSIE
Constantinopolis -Constantinople-
ESPAGNE
Tarraco -Tarragone-
Roma -Rome-
THRACE
PONT
Hispalis -Séville-
PRÉFECTURE D'ITALIE
Nicomedia -Nicomédie-
Carthago-Nova -Carthagène-
PRÉFre D'ILLYRIE
ASIE
PRÉFECTURE D'ORIENT
Tingis -Tanger-
Athenae -Athènes-
Ephesus -Éphèse-
Antiochia -Antioche-
Carthago -Carthage-
AFRIQUE
Alexandria -Alexandrie-
ORIENT
0 500 1000 km
Préfectures et diocèses au temps de Dioclétien (284-305)
Limites des préfectures
Limites des diocèses
Fondation de Constantinople, 324 apr. J.-C.
Partage de l'Empire entre Arcadius (Orient) et Honorius (Occident), 395
Peuples barbares au IVe s.


EUROPE
SOUS CHARLEMAGNE
et vers la fin du VIIIe Siècle.
PAR
C.V. MONIN
MER DU NORD
PONT EUXIN OU MER NOIRE
EMPIRE DES KHAZARS
KHALIFAT
ARABIE
AFRIQUE NOMMÉE PAR LES ARABES MAGREB OU PAYS D'OCCIDENT
MER ROUGE


EUROPE
AU Xe SIÈCLE
après le Démembrement
DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE
Par
C.V. MONIN.
Lieues de France
Milles Romains
Stades Olympiques
Cercle Polaire Arctique
RUSSIE
EMPIRE
DUCHÉ DE POLOGNE
NORTHMANS
PONT EUXIN ou MER RUSSE
MER CASPIENNE
MER
MÉDITERRANÉE
CRÈTE ou CANDIE
EGYPTE et SYRIE
ARABIE
KIRWAN

Explication des mots sur «quelques observations sur le Puy de Corent » et sur une «note d'une statue égyptienne en bronze, découverte à Corent, en 1853 ».

(1) JADE : pierre fine d'un vert plus ou moins foncé, à l'éclat laiteux, très utilisée en Chine. (Le jade comprend deux espèces : la jadéite et la néphrite).
(2) SERPENTINE : Silicate de magnésium hydraté, contenu dans les roches métamorphiques. (Sa couleur vert sombre fait utiliser la serpentine en décoration).
(3) SILEX : Roche siliceuse très dure, composée de calcédoine et d'opale, de couleur variable, formant des rognons dans certaines roches calcaires.
La cassure du silex, à arêtes tranchantes, l'a fait utiliser par les hommes préhistoriques comme arme et comme outil. On s'en servit comme pierre à fusil et comme pierre à briquet, car, utilisé en frappant du fer ou de l'acier, il arrache des particules de métal dont la température est assez élevée pour allumer de la poudre ou de l'amadou.
(4) CELTIQUE : fabriquée par les Celtes ou ayant un rapport avec eux. Ces derniers étaient un groupe de peuples parlant une langue indo-européenne, individualisée vers le IIème millénaire. Leur habitat primitif est sans doute le sud-ouest de l'Allemagne, d'où ils furent refoulés en Gaule, en Espagne, dans les îles britanniques, dans la vallée du PÔ, pour être enfin soumis par les Romains (IIème siècle avant J.C. – Ier siècle après J.C.).
C'est en Bretagne, dans le pays de Galle et en Irlande, que le type et la langue celtique se sont le mieux conservés.
(5) LACEDEMONIENNE : Sparte ou lacédémone, ville de la Grèce ancienne, sur l'Eurotas ; capitale de la Laconie ou république de Sparte
Fondée par les Doriens, Sparte se donna une structure sociale aristocratique passée sur la distinction des citoyens «égaux», les hilotes et les périèques. Par ailleurs, la souveraineté de l'assemblée des citoyens fut équilibrée, puis neutralisée par l'assemblée aristocratique.
Les rois furent cantonnés dans des fonctions religieuses et militaires. A partir du Vème siècle avant J.C., les «égaux» furent organisés en une caste de guerriers, dont la valeur se manifesta lors des guerres médiques et de la guerre du Péloponnèse (Vème siècle avant J.C.). Vainqueur d'Athènes, Sparte souleva les grecs contre elle par son despotisme.
Elle se montra incapable de s'opposer à la puissance de Thèbes en 371 avant J.C., puis à la Macédoine au IIIème siècle avant J.C. En 146 avant J.C., Sparte fut intégrée à l'Empire Romain.
(6) BRONZE : Alliage de cuivre et d'étain.
(7) CROISADES : nom donné aux expéditions entreprises du XIème au XIIIème siècle par l'Europe Chrétienne pour reprendre le Saint Sépulcre aux Turcs Seldjoukides.
Les pèlerins s'organisèrent en troupes armées pour y accéder. On distingue traditionnellement huit croisades ; en réalité, la croisade fut un mouvement quasi permanent.
La papauté, en la personne d'Urbain II, conçut en 1095, au concile de Clermont, l'idée d'un pèlerinage puissant destiné à délivrer Jérusalem.
- Ce fut la 1ère croisade qui dura de 1096 à 1099, elle donna lieu à deux expéditions distinctes : la première, populaire, dirigée par Pierre l'Ermite, arriva décimée en Asie Mineure, où les Turcs l'exterminèrent ; la deuxième expédition, puissamment organisée, comprenait plusieurs armées féodales, qui s'emparèrent notamment d'Edesse, de Nicée, de Tarse, d'Antioche, et enfin de Jérusalem en 1099, dont Godefroy de Bouillon fut proclamé roi en 1100. A côté du royaume de Jérusalem, furent créés une principauté d'Antioche et les comtés d'Edesse et de Tripoli.
- La 2ème croisade de 1147 à 1149 fut prêchée par Saint Bernard à la suite de la prise d'Edesse par les Turcs. Conrad III et Louis VII le jeune, qui la conduisirent, mirent inutilement le siège devant Damas.
- La 3ème croisade de 1189 à 1192 fut prêchée après la prise de Jérusalem par Saladin en 1187.

Elle eut pour chefs Frédéric Barberousse d'une part, Philippe Auguste et Richard Coeur de Lion de l'autre. Le premier se noya en Cilicie ; Philippe Auguste revint en France ; Richard conquit Chypre, qui devint en 1197 un royaume latin.
- La 4ème croisade de 1202 à 1204 fut entreprise par Boniface II de Montferrat et par Baudouin IX de Flandre, qui conquirent Zara, puis Constantinople.
Ils fondèrent l'empire latin de Constantinople, qui dura jusqu'en 1261.
- La 5ème croisade de 1217 à 1221 fut accomplie par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et par André II, roi de Hongrie, qui firent en Egypte une incursion sans résultat contre les Sarrasins (nom donné par les occidentaux du Moyen Age aux musulmans d'Europe et d'Afrique).
- La 6ème croisade de 1228 à 1229 était conduite par l'empereur Frédéric II, qui traita avec les musulmans ; ceux-ci récupérèrent les lieux saints dès 1244.
- La 7ème croisade de 1248 à 1254 fut dirigée par Louis IX en exécution d'un voeu. Le roi de France, après la défaite de Mansourah, en Egypte, dut abandonner Damiette (ville du delta du Nil) pour recouvrer sa liberté.
- La 8ème croisade en 1270 était conduite par Louis IX, qui mourut devant Tunis.

VOIR LA CARTE DES CROISADES PAGE SUIVANTE.

(8) ADONIS : Divinité phénicienne. Jeune homme de Byblos d'une grande beauté, il fut blessé mortellement par un sanglier ; Aphrodite le changea en anémone.
(9) IBIS : Oiseau de l'Ordre des échassiers, à bec long et courbe vers le bas. (L'ibis sacré, que les Egyptiens vénéraient parce qu'il apparaît avec les crues du Nil et détruit les serpents, possède un plumage blanc, sauf la tête, le cou et une partie des ailes qui sont noirs).
(10) BOISSEAU : Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches, valant 12,5 litres.
(11) GIZEH ou GUIZEH : Ville d'Egypte, sur le Nil, ancien lieu de plaisance des Mamelouks*, sur la route des grandes pyramides, auxquelles elle a donné son nom,et près des ruines de Memphis.
* Le Mamelouk était un soldat de la milice turco-égyptienne, originairement formée d'esclaves, qui devint maîtresse de l'Egypte et d'où sont sortis plusieurs sultans*.
* Le sultan était un titre de l'empereur des Turcs, mais aussi, il fut donné à certains princes musulmans.
(12) COPTE : Chrétien d'Egypte et d'Ethiopie, qui professe le monophysisme (qui fut une doctrine enseignée par Eutychès*, et qui ne reconnaît qu'une seule nature en Jésus-Christ. Elle est professée par trois Eglises indépendantes : l'Eglise Arménienne, l'Eglise Jacobite de Syrie et l'Eglise copte d'Egypte et d'Ethiopie.
Le copte est aussi de l'égyptien ancien écrit en un alphabet dérivé du grec et servant de langue liturgique à ces chrétiens.
*Eutychès est un hérésiarque byzantin né vers 378, mort vers 454. Après avoir combattu le nestorianisme, il se jeta dans la doctrine contraire et professa que, depuis l'incarnation, il n'était resté en Jésus-Christ que la nature divine sous l'apparence humaine.
Sa doctrine, le monophysisme, fut condamnée par le concile de Chalcédoine en 451.

Explication des mots sur le magnétisme dit « la danse des tables »

(1) DARCET : Chimiste français, né à Audignon (Gascogne) en 1725, mort en 1801. Il découvrit un alliage fusible dans l'eau bouillante.
(2) BAILLY : Astronome et homme politique français né à Paris en 1736, mort en 1793. Président de la constituante lors de la célèbre séance du Jeu de Paume, puis maire de Paris, il perdit sa popularité lorsqu'il eut fait tirer sur les manifestants assemblées au Champ de Mars qui demandaient la déchéance de Louis XVI. Arrêté en 1793, il fut exécuté.
(3) LAVOISIER : Chimiste français, né à Paris en 1743, mort en 1794, l'un des créateurs de la chimie moderne.

LES CROISADES

Richard Cœur de Lion
Philippe Auguste
Rouen
Paris
EMPIRE ROMAIN
Godefroi de Bouillon
GERMANIQUE
ROYAUME DE FRANCE
Clermont
Lyon
Toulouse
Aigues-Mortes
Marseille
Gênes
Venise
Rhin
Ratisbonne
POLOGNE
PRINCIPAUTÉS RUSSES
COUMANS
Frédéric Barberousse
ROYAUME DE HONGRIE
Danube
Cherson
GÉORGIE
Trébizonde
PORTUGAL
LEÓN
NAVARRE
CASTILLE
ARAGON
Tolède
Barcelone
Grenade
Ceuta
BALÉARES
Louis IX
Almoravides 1060-1147
Almohades 1147-1269
Tunis
MER MÉDITERRANÉE
ÉTATS DE L'ÉGLISE
Zara
Rome
Brindisi
ROYAUME DE SICILE
Bohémond
Durazzo
EMPIRE ROMAIN
Constantinople
Nicée
EMPIRE LATIN D'ORIENT 1204-1261
MORÉE
CRÈTE
RHODES
CHYPRE
Richard Cœur de Lion
Philippe Auguste
Dānichmendites
Seldjoukides
Edesse
Alep
PTÉ ARMÉNIE
Antioche
ÉTATS LATINS D'ORIENT
Tripoli
Acre
Jérusalem
prise par les chrétiens en 1099
Ayyūbides fin XIIe s
Damiette
Alexandrie
Le Caire
Nil
Fāṭimides 969-1171
Ayyūbides 1171-1252

Monde chrétien
Reconquête chrétienne
Ire croisade 1096-1099
IVe croisade 1202-1204
Monde musulman
Conquêtes musulmanes
IIIe croisade 1189-1192
VIIe croisade 1248-1254
La république de Venise après la IVe croisade

kilomètres: 0 200 400 600

On lui doit la nomenclature chimique, la connaissance de la composition de l'air, la découverte du rôle de l'oxygène dans les combustions et dans la respiration animale, l'énoncé de la loi de conservation de la masse.

En physique, il effectua les premières mesures calorimétriques. Député suppléant, il fit partie de la commission chargée d'établir le système métrique. Lavoisier fut exécuté avec les fermiers généraux*, dont il faisait partie.

* Le fermier général, était le financier, qui, sous l'Ancien Régime prenait à ferme le droit de percevoir l'impôt.

(4) GREGOIRE XVI : Né à Belluno en 1765, mort en 1846, pape de 1831 à 1846. Il se montra très hostile au libéralisme.

(5) ALCHIMISTE : Celui qui s'occupait d'alchimie qui était l'art de la transmutation des métaux.

(6) PIERRE PHILOSOPHALE : Pierre qui, d'après les alchimistes, devait opérer la transmutation des métaux en or.

(7) CHRISTOPHE COLOMB : Navigateur, né à Gênes en 1451 ?, mort en 1506. Fils de tisserand, il voyagea pour le compte de négociants et se fixa au Portugal en 1476.

Il ne put obtenir l'appui du roi du Portugal pour ses projets de navigation vers le Japon et la Chine par l'Ouest.

Il proposa ensuite ses services aux souverains d'Espagne et obtint d'Isabelle trois caravelles. Ayant quitté Palos le 3 Août 1492, Colomb, après avoir lutté contre le découragement de son équipage, aperçut enfin la terre le 12 octobre suivant : c'était Guanahoni (San Salvador, une des Lucayes ; il aborda ensuite à Cuba et à Haïti, qu'il appela Hispaniola ; puis il revint en Espagne en mars 1493. Dans un second voyage qui dura près de trois années de septembre 1493 à juin 1496, il reconnut la Dominique, la Guadeloupe, Porto Rico, la Jamaïque, la Côte Sud-Ouest de Cuba.

Dans un troisième voyage en 1498, après avoir découvert la Trinité, il atteignit le continent et longea la côte de l'Amérique méridionale à l'est de l'Orénoque. Mais il ne put maîtriser une rébellion des premiers colons d'Hispaniola.

Dans un quatrième voyage de 1502 à 1504, il explora la côte de l'Amérique centrale, du Honduras au Golfe de Darien. Au retour de ce dernier voyage, il ne trouva plus son crédit auprès du roi Ferdinand*

*Il s'agit ici de Ferdinand II le catholique, né à Sos (Aragon) en 1452, mort en 1516, roi d'Aragon et de Sicile de 1479 à 1516, roi de Castille de 1474 à 1504, puis de Naples de 1504 à 1516.

Par son mariage avec Isabelle de Castille, il prépara l'unité de la péninsule. Il expulsa les maures de Castille, donna son appui à l'inquisition et combattit Louis XII dans le Milanais.

CHAPITRE IV

DE QUELQUES CORRESPONDANCES DE J.B. CROIZET

La première lettre que nous avons en notre possession fut écrite de Saint-Sandoux où manifestement il exerçait en tant que prêtre ; on remarquera que c'est avec un peu de réticence qu'il accepta la charge de la cure de Neschers. C'est aussi à cette époque qu'il enseigna la philosophie.

« Monseigneur,

Votre grandeur m'a paru désirer que j'acceptasse la cure de Neschers. Je croirais aller contre les volontés de la Divine Providence si je ne me rendais pas à ses désirs.

Quoique je ne connaisse nullement cette paroisse où je m'attends à certains désagréments d'après ce qu'on m'a dit, je me rendrai à Clermont sous peu de jours pour prendre les ordres de votre Grandeur.

J'écris en même temps à Mr Le Recteur pour le remercier de la chaire de philosophie qu'il avait demandée et obtenue pour moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,
le très humble et très obéissant serviteur.

St Sandoux ce 19 Août 1818 *Signé Croizet »*

Deux mois à peine son installation comme prêtre à Neschers, J.B. Croizet écrivit de nouveau à son évêque pour lui demander cette fois-ci d'organiser des causeries où l'on débattrait de questions religieuses comme celles d'ailleurs qui se tenaient avant 1789.

Après avoir supprimé les privilèges dans cette fameuse nuit du 4 août 1789, fruit de l'initiative de deux nobles libéraux qui avaient demandé l'abolition des droits féodaux laquelle devait être accompagnée d'actes d'une importance considérable, la Constituante décida de nationaliser les biens du clergé, qui constituaient une fortune de trois milliards (2 novembre 1789).

Toute cette opulence de l'Eglise accumulée depuis des siècles fut transférée à l'Etat pour être ensuite revendue.

Les différentes sociétés religieuses furent supprimées en 1790, car la Constituante avait décidé que l'ensemble des ordres monastiques, qui ne jouaient pas un rôle social, mais pouvaient représenter un danger pour le pouvoir en place, devaient être écartés, les réunions religieuses non autorisées par le gouvernement révolutionnaire furent interdites.

La constitution civile créait, le 12 juillet 1790, 83 évêchés (un par département) regroupés en dix métropoles, et divisés en paroisses. Curés, évêques et métropolitains étaient élus par les citoyens, comme d'ailleurs tous les autres fonctionnaires de la nation.

Le Pape n'avait aucun droit de regard, il n'avait qu'un rôle purement consultatif et encore après les élections. L'investiture spirituelle était donnée aux évêques par l'archevêque métropolitain.

Pour éviter tout dérapage qui aurait pu passer, aux yeux de certaines personnes, pour une secte mystique, ou un mouvement revanchard, J.B.Croizet instaura des

règles rigoureuses d'organisation et de fonctionnement, comme il l'écrit du reste dans cette seconde lettre.

« Monseigneur,

Comme l'union des ecclésiastiques fait leur force et leur consolation, j'ai pris ces jours-ci la liberté d'en réunir un certain nombre à Neschers.
Je leur ai parlé des conférences qui avaient lieu avant la Révolution et des avantages qui en résultaient pour les ministres et pour les fidèles lorsqu'elles étaient faites dans un bon esprit. Ils sont tous rentrés dans mes vues. Tous mes respectables confrères du voisinage désirent ces intéressantes réunions. Déjà nous avons déterminé le lieu et le temps où nous pourrions commencer. Mais avant tout, Monseigneur, nous avons jugé à propos de communiquer notre dessein à votre Grandeur.
Depuis quelque temps, cinq ou six ecclésiastiques des cantons de Saint-Amand et de Monton se sont réunis sans aucun inconvénient. Il est vrai que la conférence de Neschers serait composée de quinze à vingt prêtres, mais elle aurait lieu plus rarement. Si votre Grandeur l'approuve, nous commencerons toujours par une messe de mort, ou de Saint-Esprit ; nous ferons un règlement sévère, et qui je l'espère sera scrupuleusement observé, sur les matières que nous traiterons, sur la manière dont elles seront agitées, sur le nombre de plats nécessaires à dîner...etc
Mr le Curé de Meilhaud nous fait craindre que Mr .... son paroissien s'opposera à ce que ces réunions fassent le moindre ombrage au gouvernement.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur.

Neschers ce 30 Octobre 1818 ***Signé Croizet***

Plusieurs semaines se passèrent, et J.B. Croizet reçut enfin une missive de son évêque qui ne pouvait qu'approuver cette démarche, lui signalant toutefois que l'établissement de ces réunions devait être mené avec toute la rigueur et la prudence qui convient, afin d'éviter au maximum d'exacerber les passions. En prenant ces précautions, on échapperait alors à tout mouvement violent qui pourrait venir de certains laïques opposés à l'influence du clergé.
La troisième lettre est une réponse de J.B Croizet., ce dernier souhaitait obtenir d'autres renseignements sur un bon nombre d'individus qui professaient une doctrine peu conforme à l'image de la religion catholique en place.
Ces visionnaires, menés par une passion aveugle, essayaient d'infiltrer par tous les moyens le clergé de France.
D'autres au contraire, dont certains étaient exaltés, se servaient de la religion comme d'un marche pied pour arriver à leurs fins ; peu importaient d'ailleurs les moyens employés, seul primait le résultat final.

On comptait quelques centaines de ces personnes qui voulaient restaurer la monarchie en France et redonner au Pape sa liberté et son pouvoir qui lui avaient échappé depuis la Révolution Française. Car, si une partie des prêtres prêtaient serment de fidélité à la constitution et devenaient en même temps des fonctionnaires, des salariés de l'Etat, les autres, au contraire en restant fidèles au Pape, devinrent des réfractaires avec tous les désavantages que cela pouvait procurer.
Ferdinant de Bertier, pour pallier en quelque sorte à cet état de fait, fonda l'ordre des chevaliers de la foi en 1809.
Un bureau est donc mis en place, sorte de «gouvernement provisoire ». En attendant des jours meilleurs, on forme un conseil de neuf membres. Des noms de responsables circulent, Armand et Jules de Polignac, Mathieu et Adrien de Montmorency, Alexis de Noailles, le marquis de Puyvert, Hippolyte de Solages ; à la vue de ces noms, il ne reste que peu de place aux roturiers.
A la suite de ça, plusieurs organisations baptisées « congrégations » furent créées.
En province, c'est un nombre important de petites sociétés qui firent leur apparition ; à titre d'exemples on trouve la «société du château » à Nevers, le «cabinet littéraire » à Moulins, la «fédération royaliste » à Clermont-Ferrand, les «chasseurs de Henri IV » dans le Forez etc.
Pourtant la Restauration avait de nouveau rétabli le clergé dans une partie importante de ses prérogatives, allant même jusqu'à tolérer certains de leurs excès.
Mais en pareil cas, vous le savez bien, les gens sont ce qu'ils sont, débordants d'ingratitude, oubliant bien souvent l'aide apportée par le pouvoir en place.
Celui-ci dut faire face à une volée de bois vert venant de la part de hauts dignitaires ecclésiastiques, parfois de quelques personnages civils (nobles). Mais, comme un malheur peut en cacher un autre, il fit aussi front à une montée d'anticléricalisme d'une importance considérable, résultat, pour certains, d'une politique menée depuis un quart de siècle de 1789 à 1814.
Ce qui va suivre nous aidera à mieux comprendre cet instant fugitif à l'échelle historique. C'est extrait d'un ouvrage de Louis Barral, Eric de Goutel et Alain Manevy «histoire des sectes et des sociétés secrètes ». C'est le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, qui proclame :
«Nous avons bien à gémir sur l'état de l'Eglise et sur le peu de dispositions de ceux qui nous gouvernent en faveur de la religion... »
Pourtant, l'opinion publique ne cesse de dénoncer l'ingérence du clergé dans les «Affaires », l'influence du «parti prêtre » sur les ministres. On confond le spirituel et le temporel, et on flétrit avec la même ardeur les Jésuites, les ultramontains et ...la congrégation.
Vingt cinq ans de république, de Directoire, de Consulat et d'Empire ont enlevé aux français le goût de fréquenter les églises. Le siècle est «impie ». Sur cent hommes, pas plus de cinq font leurs Pâques...
«Plus de la moitié de la nation est dans l'ignorance complète des devoirs chrétiens et est plongée dans l'indifférence. A Paris, un huitième à peine de la

population va à la messe, et l'on peut se demander s'il y a, dans la capitale, dix mille hommes à pratiquer... »
Cette constatation désole Monseigneur Macchi, nonce apostolique (ambassadeur du pape).
Comme nous le verrons, J.B. Croizet fut tout à fait hostile et resta totalement hermétique à cette forme de propagande menée par certains fanatiques.
On remarquera aussi au passage qu'il semble relativement satisfait par le choix de son évêque pour son poste à Neschers.

« Monseigneur,

Votre lettre, qui est celle d'un bon père, me raffermit de plus en plus dans mes résolutions. Votre grandeur m'a paru désirer encore quelques détails, les voici :
J'ai reçu dix huit brochures de l'Allemagne par l'intermédiaire de Madame de Lezer. Huit étaient dirigées contre l'Eglise catholique, je les ai jetées au feu : les dix autres sont relatives à des disputes de religion, et surtout aux divisions qui existent maintenant entre les chefs de l'Eglise de Genève ; je les ai conservées.
J'ai reçu aussi deux lettres auxquelles je n'ai point répondu. D'après la première, il me semblait qu'une secte fanatique d'illuminés voulait faire une religion composée de mahométisme (1) de Judaïsme (2) et de christianisme (3), fusion à laquelle je ne comprends rien.
On me promettait beaucoup au cas où je voulusse coopérer à l'oeuvre par les moyens qu'on m'indiquait. Le piège était assez grossier, mais il l'était bien davantage dans la seconde, qui n'était qu'un tissu d'impiétés, comme votre grandeur a pu en juger par les propositions que j'ai citées.
Ces attaques-là me font beaucoup de peine ; mais la divine providence l'a permis ainsi. A Paris, j'ai été tracassé ; à Clermont, tandis que Mr Mathieu de Montmorency me communiquait un secret, l'université me faisait des promesses dans un sens bien différent.
Je n'ai jamais rien dit à personne. Vous êtes le seul, Monseigneur, à qui je confie ces tracasseries, uniquement dans l'intention de vous faire connaître ma situation, et celle où peut se trouver quelqu' autre jeune ecclésiastique de votre diocèse.
Je suis assez content dans mon village où je partage mon temps entre les exercices du ministère, l'étude, les conférences et quelques promenades consacrées à l'histoire naturelle. Depuis six ans, j'ai travaillé à un ouvrage que je viens de finir, mais que je ne veux pas faire paraître en ce moment.

Daignez, Monseigneur, agréer l'expression de mon respect le plus profond, et l'assurance de ma reconnaissance la plus sincère.

Neschers ce 8 Octobre 1819 *Signé Croizet*

Dans la quatrième lettre, notre abbé tente d'obtenir de son supérieur que ce dernier consente à lui octroyer la mission en faveur de la paroisse de Neschers, sur laquelle s'étendait sa juridiction spirituelle. (Il renouvellera d'ailleurs sa demande dans une lettre datée du 31 mai 1821).
Par ce même courrier, il attire l'attention de son évêque sur un prêtre marié qui souhaiterait ardemment rentrer en sacerdoce, étant prêt à remplir toutes les fonctions et charges qui font partie des devoirs liés au Saint-Ministère.

Je pense qu'il devait être tout simplement diacre qui est le premier des sacrements de l'ordre. Dans ces conditions une personne pouvait être ordonnée et rester diacre sa vie durant. Un homme marié avait la possibilité d'être ordonné et rester diacre, s'il avait plus de 35 ans et reçu au préalable le consentement de son épouse.
De nos jours un diacre ordonné ne peut plus se marier.

« Monseigneur,

L'année dernière je priais votre grandeur d'accorder la mission à la paroisse de Neschers. Je la supplie de vouloir bien se souvenir de nous, non pas pour cette année, je sais que cela n'est pas possible, mais du moins pour l'an prochain.
Mr........ prêtre marié, instituteur à Rochefort, désirerait beaucoup rentrer dans les fonctions du Saint Ministère, je le connais depuis deux ans, il s'est très bien conduit.
Il a un fils au séminaire auquel vous accordez, Monseigneur, quelques secours. Je prie votre grandeur de vouloir bien me faire savoir si elle peut accorder la faveur qu'il sollicite.

Daignez, Monseigneur, agréer l'expression de mon profond respect.

Neschers ce 8 octobre 1820 ***Signé Croizet***

La cinquième lettre est une intervention de J.B. Croizet, en faveur d'un jeune abbé qui faisait face avec courage à d'immenses difficultés matérielles, mais aussi à de graves problèmes de santé.
Son état général fragile avait empiré et laissait craindre pour sa personne ; faute de soins, il allait au devant de sérieuses complications qui pourraient à la longue lui être fatales.
Si une partie du Haut clergé vivait dans l'opulence, le confort et le luxe, il en était hélas tout autrement pour le bas clergé.
Le prêtre qui consacrait sa vie à Dieu vivait très souvent dans une ou deux pièces, mal éclairées, mal chauffées ; quant aux repas, des plus frugals, ils étaient composés d'aliments simples, bien souvent ce n'était qu'une soupe à base de farine de seigle ou de froment où trempaient quelques croûtons de pain, et d'un brouet clair où nageaient quelques légumes ; la boisson était de l'eau ou du lait.

« Monseigneur,

Monsieur l'abbé Laurent a passé quelques jours à Neschers, mais sa santé ne s'est pas améliorée, il a même souffert plus qu'auparavant.
Je vous prie de ne pas l'oublier et de faire passer le plutôt possible une partie des secours que vous avez eu la bonté de faire espérer pour un jeune prêtre recommandable par ses vertus et par ses talents, qu'il a consacrés pendant six ans, à l'instruction de la jeunesse dans le petit séminaire de Clermont.
Monseigneur, qui est le père des ecclésiastiques de son diocèse et qui s'impose tant de sacrifices et de privations pour ses jeunes lévites, n'abandonnera certainement pas un prêtre qui se trouve en proie à la douleur et à l'inquiétude qu'occasionne nécessairement une longue maladie.
Je compte aussi beaucoup sur votre zèle, votre charité et sur l'intérêt que vous inspirent les membres souffrants du clergé de ce diocèse. Je ne connais en ce moment personne qui en soit plus digne que M. l'abbé Laurent.

Veuillez, Monseigneur, agréer l'expression de mon respect, de ma reconnaissance et de mon entier dévouement.

Neschers ce 1er mars 1826 *Signé Croizet. »*

Nous remarquons dans cette cinquième lettre que les termes employés par J.B. Croizet semblent un peu plus froids que lors de ses précédents courriers.

Dans la sixième missive, J.B. Croizet présente en avant-première, à son évêque, le développement qui sera publié dans un prochain volume de ses recherches en Auvergne.
Notre curé essaye d'obtenir l'aval de son supérieur et reste très prudent sur ses thèses afin de ne pas offenser les tenants de la pensée créationniste qui postule que le créateur de l'univers tira l'homme du néant. C'est aussi avec une infinie tristesse qu'il déclare une nouvelle fois le manque de respect d'une partie des français qui tiennent la religion dans un très grand mépris.

« Monseigneur,

Je prends la liberté d'offrir à votre Grandeur le discours qui doit précéder le travail que nous avons entrepris sur l'Auvergne, et dont le premier volume est sous presse. C'est uniquement dans l'intérêt de la religion, et pour m'opposer à l'abus que l'on aurait pu faire de mes découvertes d'animaux antédiluviens, que j'ai consacré aux sciences naturelles quelques moments de loisirs. Nous avons été obligés de nous élever à une certaine hauteur que les savants sauront apprécier ; mais un ministre de la religion doit désirer avant tout, dans l'intérêt de son ministère, que les amis des bons principes rendent justice à la droiture de ses intentions. Le suffrage de son évêque doit surtout avoir à ses yeux un prix infini.

Nous sommes, Monseigneur, dans des moments difficiles :
la conduite que l'on tient envers l'Episcopat français est bien affligeante.
Permettez à un de vos enfants de partager la douleur qu'éprouve le père de son clergé ; mais la Divine Providence peut faire sortir le bien du mal même : la sagesse, la modération, la fermeté de nos dignes prélats, triompheront, il faut l'espérer, de tous les obstacles, et les orages qui nous menacent se dissiperont.
Quels que soient d'ailleurs les châtiments que la France puisse encore mériter, nos supérieurs seront toujours nos guides et nos modèles. Rien avec la grâce de Dieu ne pourra nous jeter dans des erreurs contraires à nos devoirs.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

Neschers ce 21 juin 1828 *Signé Croizet. »*

La lettre qui va suivre est une réponse adressée certainement à une autorité civile qui avait chargé J.B. Croizet de surveiller et de donner son avis sur l'ensemble des comptes de la fabrique, et de dire si ces derniers étaient conformes ou pas aux règles comptables. Cette enquête avait été ouverte à la demande expresse du maire et de trois paysans qui en contestaient les résultats. Afin de pouvoir tirer cette affaire au clair, notre abbé réunit donc l'ensemble du conseil de fabrique, dont certains se trouvaient être des clercs, d'autres des laïcs, mais tous avaient en charge de veiller à l'administration et au bon fonctionnement des biens et revenus de l'église. Après avoir entendu les explications des uns et des autres, notre curé aboutit à la conclusion suivante : que la bonne foi et l'honnêteté du groupe qui avait pour tâche de mettre en valeur toutes ces choses qui faisaient l'objet d'un droit ou d'une obligation ne pouvaient être mises en doute.

Je pense qu'il serait plus conforme à la vérité de parler d'un prolongement du conflit commencé depuis 1789 entre ces deux pouvoirs, laïc et religieux.

« Monsieur,
En vertu de la commission dont vous m'avez chargé, je me suis transporté lundi dernier 26 Octobre à Montaigut-le-Blanc. Nous nous sommes réunis, les membres de la fabrique et moi, dans la sacristie de cette paroisse, et après avoir examiné scrupuleusement les recettes et les dépenses faites par M. Lavelle depuis plusieurs années, et avoir trouvé ses comptes tout à fait en règle, il résulte de cet examen que M. Lavelle curé de Montaigut a fourni pour l'église la somme de quinze cent quatre vingt quinze francs en sus de ce qu'il a reçu. Tous les membres de la fabrique ont reconnu que ces dépenses étaient indispensables puisqu'elles avaient eu pour objets des ornements, un confessionnal, une chaire, etc... Mais Mr le maire a déclaré

qu'il ne voulait signer la reconnaissance de cette avance faite par Mr le curé qu'autant qu'il en ferait sur le champ un don à l'église.
M Lavelle a dit que telle avait été son intention, mais qu'il trouvait singulier qu'on ne voulût reconnaître une dette qu'à condition que le créancier ne voudrait pas la faire acquitter et que d'ailleurs en ce moment les mauvais procédés de certaines personnes, qui avaient voulu mettre en doute sa probité, l'autorisaient peut-être à différer de condescendre aux vœux de Mr le maire. Mr le curé avait consenti à ce qu'on exprimât, dans l'arrêté que j'avais rédigé, l'intention où il était de faire ce don à son église.
Le maire a refusé néanmoins de signer cet arrêté et il a été appuyé par trois autres cultivateurs membres de la fabrique, qui me paraissent comme lui disposés à contrarier leur curé sans motifs raisonnables.

Agréez, Monsieur, l'expression de mon respect et de ma considération très distinguée.

Neschers ce 29 octobre 1829 *Signé Croizet »*

Dans cette dernière lettre, J.B. Croizet demande à son prélat de lui accorder un canonicat (dignité, office de chanoine) et la permission de prendre une nouvelle paroisse, car, disait-il, il se sentait menacé à Neschers. Ces ennuis trouvèrent une issue favorable et tout rentra bientôt dans l'ordre.
A noter une nouvelle fois la modestie d'un homme, refusant toute intervention de l'extérieur, même celle de son altesse Adélaïde d'Orléans née en 1777, morte en 1847, sœur de Louis Philippe.

« Monseigneur,

Lundi dernier M. Gannat eut la bonté de me dire que ma demande était arrivée quelques heures trop tard, ce qui signifiait que Votre Grandeur, quelques heures plus tôt aurait bien voulu penser à moi pour un canonicat.
Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance pour l'intérêt que vous daignez me porter. Je me trouve réellement dans une bien pénible position. Je ne sors plus lorsque la nuit arrive. Le jeune homme qui m'avait poursuivi a été vu la tête enveloppée d'un mouchoir. Il était caché derrière un escalier ; mais personne n'a reconnu ses intentions. Je priai Mr Gannat de vouloir bien obtenir de votre Grandeur que je fusse envoyé comme administrateur ou comme curé, soit à Issoire, soit à Aigueperse ou ailleurs.
Il semble que la Divine Providence offre à Votre Grandeur le moyen de me tirer de l'état où je me trouve. Un M. d'Aigueperse vient de m'écrire que M. le curé de cette paroisse est mort mercredi dernier et qu'un grand nombre d'habitants de cette petite ville désirerait que Votre Grandeur voulut bien m'y envoyer. On ajoute que son altesse royale madame Adélaïde, avec laquelle j'eus l'honneur de dîner dernièrement, verrait cette nomination avec plaisir. Je viens de répondre que je prie les habitants d'Aigueperse de ne rien

faire pour moi et surtout de ne pas s'adresser à son altesse royale ; il ne s'agit pas ici des affaires temporelles.

Une jeune dame d'Aigueperse, la femme de M.-------, m'avait prié d'aller l'entendre en confession ; cette intéressante personne parente de la famille ------- et qui est pleine d'esprit et de connaissances, était soupçonnée d'avoir des idées d'une vaine philosophie. Comme j'ai des pouvoirs pour tout le diocèse, je suis allé l'entendre deux fois, malgré la distance de 12 lieues qui se trouve entre Neschers et Aigueperse ; j'ai été très satisfait de cette intéressante malade qui m'attend pour recevoir le sacrement de l'Eucharistie.

C'est à vous seul, Monseigneur et non à des laïques, fussent ils près du trône, que je prends la liberté de m'adresser, dans l'entière confiance que si Votre Grandeur pense que je puis faire le bien à Aigueperse elle correspondra aux desseins de la Providence et me tirera d'une situation bien pénible.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur.

Neschers ce 24 Octobre 1838 *Signé Croizet »*

TABLEAUX DES GRANDES RELIGIONS MONOTHEISTES PAGES SUIVANTES.

(1) Mahométisme ou Islamisme

Origine et histoire	Livres Saints et traditions	Doctrine	Divers
L'Islam est dans l'ordre chronologique la dernière des religions monothéistes. (Islam : abandon absolu à Dieu. Elle a été fondée en Arabie par Mahomet (570 – 632 après J.C.) considéré comme le prophète d'Allah (Dieu). Son nom a fait appeler ses disciples mahométans ou musulmans. L'Islam se propagea surtout à la suite des conquêtes arabes dans toute l'Afrique du Nord, puis se répandit au Soudan, dans l'Afrique centrale, occidentale et orientale, dans le Proche et le Moyen-Orient jusqu'à l'Asie Centrale et les îles de la Malaisie. L'Islam atteignit donc avec les Turcs le cœur de l'Europe, s'arrêtant aux portes de Vienne. En se retirant, ils laissèrent derrière eux, surtout dans les Balkans, des îlots musulmans.	- Le Coran contient les révélations de Dieu à Mahomet, 114 chapitres (Sourates) divisés en versets (3 à 285 par chapitre). - La Sunna : enseignements découlant des propos ou dires du Prophète et des rites de la première communauté musulmane de Médine et formant la tradition de l'Islam. - Les Hadiths : tout Hadith (ou propos) est réputé valable ou authentique (Sahih) quand son fond (main) et sa forme, eu égard à la chaîne des transmetteurs (isnâd), ne soulèvent pas de problèmes. - Le Fiqh : ensemble des obligations, dégagées du Coran, de la Sunna et des Hadiths, par des juristes, des théologiens et des moralistes. Différentes interprétations ont donné naissance, chez les Sunnites, à 4 écoles juridico-théologiques. Traditions sociales. - Communauté musulmane (Oumma). : principe régissant l'ensemble de la vie sociale ; tous les croyants sans exception sont frères, c'est-à-dire égaux entre eux. Il n'y a pas d'inégalité en droit. Seules les différences de fortune créent certaines inégalités de fait.	Mahomet ne prétendait que restaurer la Révélation faite par Dieu à Adam, Noé, Abraham, Moïse et Jésus (considéré comme prophète et non comme fils de Dieu). L'Islam est fondé sur l'adhésion par la foi en un Dieu unique. Il n'y a de divinité que Dieu (Allah) et Mahomet est son messager. « Dieu égare celui qu'il veut, et celui qu'il veut, il le conduit dans le droit chemin », ce qui explique la mentalité théiste qui affirme l'existence personnelle de Dieu et son action providentielle dans le monde, les musulmans s'en remettent en tout à Dieu. - Aux Anges, créés à partir de la lumière, Gabriel, appelé l'Esprit Saint, porteur des ordres divins. Michel, chargé des biens de ce monde. Azraïl, l'archange de la mort, Israfil, qui sonnera la trompette. - Aux écritures Saintes, aux prophètes. L'Islam distingue les prophètes messagers, Abraham, Moïse, Jésus, Mahomet et les prophètes avertisseurs (Nabi). Pour les musulmans, Jésus n'est pas mort au cours de la crucifixion ; il a été rappelé au ciel et Dieu lui a substitué une autre forme. - Au jour du jugement dernier. Après la mort, les prophètes et martyrs entrent directement au Paradis, les autres doivent attendre le jugement dernier. Ce jour-là, il iront en Enfer ou au Paradis.	- La profession de foi (Chahada) consiste à réciter cette formule : « Il n'y a de divinité qu'Allah et Mahomet est l'envoyé d'Allah ». Le vrai croyant la prononce dans toutes les circonstances solennelles de sa vie. - La prière (Salât). Précédée d'un rite d'ablutions avec de l'eau ou à défaut, du sable ou une pierre, est dite en se tournant vers la Mecque. Il y a 5 prières obligatoires : le matin, à midi, à 3 heures, le soir et une heure après le coucher du soleil. - Le jeûne du Ramadan (9ème mois du calendrier musulman), de l'aurore au coucher du soleil, interdiction de manger, de boire, de fumer, d'avoir des relations sexuelles, de se parfumer et cela pendant 30 jours. - L'aumône légale (Zakât). Impôt aujourd'hui sans valeur légale, mais considéré comme une obligation morale par les croyants (environ 2,50 % sur fortunes, cheptels, revenus des terres et des immeubles). - Le Pèlerinage à la Mecque. A pris la suite, à partir de 632 (Mahomet vivant), d'un pèlerinage païen au même lieu du IIème siècle après J.C.

	- Vie urbaine : concentrée en 3 lieux principaux : mosquée, souvent entourée d'écoles, parfois coraniques, ou d'œuvres d'assistance : bazar ou souk, foyer de commerce et de l'artisanat, bains publics pour le délassement et les ablûtions rituelles. - Vie privée : profondément marquée par les prescriptions coraniques, notamment (autorité du père, solidarité familiale, cousinage et parentage maintenus pendant plusieurs générations, mais surtout un immense antiféminisme). - Mariage : le mariage fécond est une recommandation religieuse. La monogamie est recommandée, la polygamie est autorisée (au maximum 4 épouses). Le nombre de concubines n'est pas limité. La plupart des musulmans (Sunnites) reconnaissent l'autorité des textes de la Sunna, les dissidents (Chiites) constituent une secte à part.	Rejet de la Trinité, de l'Incarnation, du dualisme, du péché originel, de l'idée du peuple élu, de la vénération de la Vierge Marie, etc. La Croyance aux Djinns (mentionnés dans le Coran) n'est pas un article de foi. Théologiens et philosophes ont sur eux des vues divergentes. Certains en font des entités, d'autres au contraire en nient l'existence et les ramènent à de simples allégories ou symboles. - Effort suprême (Djihad). Lutte contre ses propres passions ou mauvais instincts et contre le paganisme et l'idolatrie au profit de la vraie foi. Ne peut être entreprise en principe contre les monothéistes (Chrétiens et Juifs). Le terme s'applique à la guerre et c'est lui que les occidentaux traduisent ordinairement par « Guerre Sainte ».	Mahomet enseigne que la petite bâtisse de la Kaaba (15 m de haut, 12 m de large, actuellement recouverte d'un brocart noir brodé de calligraphies d'or) existait depuis le début du monde, mais avait été emportée par le déluge. Abraham reçut de Dieu l'ordre de la rebâtir et l'archange Gabriel lui procura une pierre noire que l'on voit encore enchâssée dans l'angle sud-est de la bâtisse à 1,50 m du sol. Ce pèlerinage est en principe obligatoire une fois dans la vie. Conditions : être pubère, avoir les moyens financiers, être libre, en possession de sa raison, ne laisser aucun différend en suspens.

(2) Judaïsme

Origine et histoire	Livres Saints et traditions	Doctrine	Divers
Le Judaïsme est la plus ancienne des religions monothéistes, professée par les Hébreux. Elle naquit en Palestine environ deux mille ans avant J.C. - Entre 2000 et 1700 ans avant J.C., Dieu se révèle à Abraham, puis à son fils Isaac et à son petit fils Jacob, comme le Dieu unique et tout puissant. Il leur promet la terre de Palestine en récompense de leur fidélité. - Jacob, nommé également Israël a douze fils ; l'un d'eux, Joseph, vendu par ses frères à des Egyptiens et devenu ministre du Pharaon, appelle sa famille en Egypte à l'occasion d'une famine qui dure sept ans. Leurs descendants formèrent le peuple d'Israël ou peuple Hébreu (racine araméenne signifiant « de l'autre côté ». - 1200 ans avant J.C., Moïse emmène les Hébreux hors d'Egypte pour regagner la vraie terre promise (l'exode). Mais il s'attarde volontairement dans la péninsule du Sinaï, pour purifier le peuple des souillures morales et physiques dues à l'esclavage dans la vallée du Nil. - Après 40 ans de marche dans le désert, ils arrivent avec Josué à la terre de Canaan, terre promise par Dieu à Abraham et habitée par 8 peuples d'origines diverses. - Les juges (1200 – 1000 avant J.C.). A la	La bible juive comprend 24 livres divisés en trois parties, ce que les Chrétiens ont appelé l'Ancien Testament, opposé au Nouveau Testament. - La loi (Torah ou Pentateuque) (1) La Genèse (de la création du monde à la mort de Jacob). Les grands mythes de la Genèse ont de nombreuses ressemblances avec les mythes babyloniens, notamment celui du déluge (Noé). Tous les descendants énumérés à partir d'Adam, puis, après le déluge, entre Noé et Jacob, sont honorés du titre de « patriarches ». (2) L'Ecole et le Décalogue (3) Le Lévitique (livre législatif) (4) Les Nombres (marche dans le désert) (5) Le Deutéronome (lois civiles et religieuses) Dans le Talmud on dénombre 613 commandements : 248 positifs (encourageant certains actes) 365 négatifs (prohibitions diverses). Les désobéissances à ces lois (connues sous le nom de péchés) sont désignées dans la Bible par 20 mots différents. Les Prophètes Les Ecrits (ou Hagiographes) Les interprétations de la Bible : - La Michnah, texte définitif des 6 codes de la loi orale ; date inconnue, postérieure à 400 après J.C. - La Tosephtah, addition sur les traditions orales. - La Guemara, discussion sur la Michnah.	Croyance en un seul Dieu, personnel, créateur, à la fois transcendant le monde et agissant dans le monde ; en la Torah inspirée, en l'immortalité de l'âme, au libre arbitre, à la responsabilité individuelle (l'homme ayant été créé à l'image de Dieu libre et souverain). Cette foi s'exprime par le respect de la morale du Décalogue (commandements de Dieu). Le Messie est un descendant de David qui est appelé à établir la justice et la Paix, à restaurer le royaume d'Israël et à y ramener les Juifs en exil. Pour les Chrétiens, le Messie est Jésus, qui a restauré une Jérusalem spirituelle. Après Jésus-Christ, les Juifs de la diaspora ont retrouvé une foi messianique souvent vive. La tradition juive considère le nom de Dieu comme ineffable : il ne peut donc être ni prononcé ni écrit.	- Synagogue : bâtiments servant aux assemblées religieuses, existant depuis le VIième siècle avant J.C., date de la destruction du 1er temple. Elles ont servi primitivement aux réunions sociales et politiques, puis de maisons d'enseignement. Actuellement, elles servent essentiellement à la prière et aux cérémonies cultuelles. - Chandelier à 7 branches : objet liturgique en bronze, déjà utilisé à l'époque biblique dans le Tabernacle et dans le temple ; son usage a été emprunté aux populations primitives de Canaan et il est attesté depuis l'âge de bronze moyen. - Circoncision (ablation du prépuce) : 8 jours après la naissance. L'opération est presque toujours faite par un médecin. Elle scelle et confirme l'Alliance dont Dieu a dit : « elle sera à perpétuité dans votre chair ». - Initiation (Bar-mitzva) : Profession de foi à 13 ans pour les garçons et à 12 ans chez les filles. - Nourriture Kacher (c'est-à-dire permise) : Importantes prescriptions alimentaires s'expliquant par 2 raisons : distinguer le peuple Juif des autres et ne pas faire souffrir les animaux lors de leur exécution. Il

mort de Josué, le peuple Hébreu se fractionne en tribus locales ; chacune est commandée par un juge, chef militaire et religieux, dont le premier souci est d'empêcher l'assimilation par les tribus idolâtriques de Canaan . Vers 1050, les Philistins venus d'Anatolie débarquent à Gaza. Les Hébreux retrouvent pour les combattre leur unité nationale. - Les prophètes (1000 – 586 avant J.C.) Saül, choisi par le prophète Samuel, devient roi. David lui succède, puis Salomon, qui bâtit le temple. La mort de Salomon entraîne en dissidence 10 tribus et fonde le royaume d'Israël, où se succèdent 19 rois. Vint ensuite l'occupation par Sargon, roi d'Assyrie. Les prophètes commencent à annoncer la venue des temps messianiques, c'est-à-dire la fin des guerres et des injustices et la reconnaissance universelle du Dieu unique. - Le Judaïsme (586 – 47 avant J.C.). En 586 avant J.C. : Nabuchodonosor, roi de babylone, bat Sédécias, roi de Judé, détruit le temple et déporte la population. En 539 : Cyrus, roi des Perses, prend Babylone et autorise en 538 le retour des Juifs à Jérusalem. Une communauté se reforme sous l'autorité des grands prêtres. Eschas, scribe Juif, reconstruit le temple, le code religieux est fixé, des synagogues s'ouvrent. Quelques siècles plus tard, arrive la conquête romaine en 57 avant J.C. L'Assemblée religieuse n'a d'abord qu'un rôle politique en représentant la communauté juive en face des Romains, puis enfin un pouvoir religieux et judiciaire.	- Le Talmud, 2 versions connues : celles de Jérusalem (dates controversées) et de Babylone (250 – 490 après J.C.), réunissant Michnah et Guemara. - Le Targum (traduction de la Bible en araméen) : 3 versions. - La Mischné Torah, codification du Talmud, par Maïmonide en 1180. - Le Schulhan Arankh, rédigé par Caro et paru en 1565, codifiant le Talmud et les décisionnaires postérieurs. La Kabbale est l'ensemble des enseignements mystiques et ésotériques commentant la Bible.		est interdit de mélanger la viande et le lait et de consommer le sang et la suif sous quelque forme que ce soit. Les seules viandes autorisées sont celles des ruminants aux pieds fendus [bovins, chèvres, moutons,] ni lièvres, ni chameaux (ruminants mais sans pieds fendus), ni porcs (pieds fendus mais non ruminants)], des animaux de basse-cour et des pigeons et colombes ; les seules poissons pourvus d'écailles et de nageoires : carpes, truites, saumons, harengs et non requins, raies, esturgeons, poissons-chats, anguilles. Plusieurs centaines de règles fixent les façons d'abattre les animaux (le moindre écart de la lame entraîne la nullité de l'opération). - Bain rituel : obligatoire pour les nouveaux convertis et pour les jeunes filles avant le mariage religieux. Celui-ci est interdit pendant le Sabbat et certaines fêtes. - Hassidisme : qui signifie « pieux ». Les Hassidin sont des traditionalistes groupés en communautés fermées depuis le XVIIIème siècle. Ils se distinguent extérieurement par leur tenue (chapeau noir, barbe, cheveux tressés). Leur idéal religieux comporte une étude enthousiaste de la Torah et une application scrupuleuse des prescriptions traditionnelles. - Langues liturgiques : l'hébreu et, accessoirement, l'araméen (yiddish, judéo-espagnol ou judéo-arabe étant des langues populaires). - Mezouza (chambranle) : rouleau

			de parchemin fixé sur le chambranle des portes dans les maisons juives. Il porte le mot Tout Puissant. - Phylactères : objets de piété composés de 2 petites boites de cuir noir contenant des passages de l'Ecriture Sainte. On les fixe autour du bras gauche et autour de la tête au moyen de lanières. - Châle de prière (talith) : son port est obligatoire pour la récitation des prières du matin ; il est bleu, noir et blanc et porte des franges. - Sept espèces : produits agricoles considérés comme un don particulier fait par Dieu à la Terre Sainte : orge, figue, miel, grenade, olive, blé, vigne.

(3) Christianisme

Origine et histoire	Caractéristiques de la métaphysique chrétienne	Mystères chrétiens	Divers
Le christianisme a été créé il y a vingt siècles par Jésus-Christ. Il se fonde sur l'Evangile (Nouveau Testament) tout en acceptant les enseignements contenus dans l'Ancien Testament hébraïque. La doctrine évangélique proclame la fraternité de tous les hommes en Dieu et prêche l'amour universel. De sa Palestine d'origine, le christianisme s'est répandu dans le monde entier. Au sein du christianisme, se sont différenciées plusieurs églises dont les principales sont : l'église catholique romaine, dépositaire de la tradition originelle ; l'église orientale ou orthodoxe ; l'église protestante, née à la suite de la réforme au XVIème siècle et qui se subdivise en plusieurs confessions (lutheriens, presbytériens, anglicans, baptistères, méthodistes, etc…).	**I** 1) Dieu tire son être de lui-même et non d'un autre être. 2) Simplicité : Dieu est un, non composé de parties. 3) Immortalité : Dieu ne peut passer d'un état moins parfait à un état plus parfait, ni réciproquement. 4) Eternité : Dieu est nécessaire, il ne peut pas ne pas être. 5) Immensité : Dieu est en dehors de l'espace, comme il est en dehors du temps. **II** Attributs moraux de Dieu : on les appelle aussi attributs positifs (car ils sont des facultés que possède également l'homme). Mais Dieu les possède à un degré infini : intelligence, volonté, amour. **III** Preuves classiques de l'existence de Dieu. Quatre preuves sont fondées sur les attributs métaphysiques. - Dieu est un - Dieu est le principe de toute chose - Dieu est l'être nécessaire - Dieu est l'être parfait.	Définition : vérités religieuses dépassant les données purement philosophiques. La raison humaine ne peut prétendre les découvrir et les expliquer par elle seule. Révélation : Dieu a révélé aux hommes l'existence des mystères par la Bible dont les auteurs ont été inspirés et par l'enseignement de l'Eglise dont les chefs peuvent sans se tromper définir des vérités essentielles, car ils sont assistés par le Saint-Esprit. Principaux mystères : - la Créature ne peut expliquer ni le pourquoi ni le comment de la création du monde, même si elle peut concevoir la notion d'un Dieu créateur ; la création de l'homme, en particulier, est un mystère dépassant la raison. - la Trinité : la raison ne peut expliquer que le Dieu unique peut être en 3 personnes (Père, Fils, Esprit) et qu'il doit même l'être. Mais l'essence même de Dieu relève du mystère. - L'Incarnation est un mystère du même ordre. Jésus a 2 natures (divine et humaine) en une seule personne. Aucun concept humain ne peut définir ou expliquer cette réalité. - La Rédemption, le sacrifice de Jésus-Christ, a permis au monde d'être sauvé, c'est-à-dire de ne pas être vaincu par le Mal (la raison ne s'explique pas ni la nature du Mal, ni en quoi consiste la victoire de Jésus).	La religion chrétienne compte 12 dogmes fondamentaux : 1) – Dieu Unique ; Dieu le Père 2) – Dieu le Fils 3) – Incarnation 4) – Mort rédemptrice 5) – Résurrection 6) – Jugement dernier 7) – le Saint-Esprit 8) – Divinité de l'Eglise 9) – La Communion des Saints 10) – Sacramentalité du baptème 11) – Résurrection de la chair 12) – La Vie Eternelle **Croyances non dogmatiques** - Anges : créatures non corporelles (êtres spirituels) ; classés en bons et mauvais (entraînés par Lucifer, ange révolté contre l'Amour divin). Selon l'Ancien Testament, les anges forment des armées ; ils servent d'intermédiaires entre Dieu et les hommes. - Diable ou Démon : il est représenté corporellement sous des formes repoussantes dans les traditions populaires chrétiennes : cornu, pieds fourchus, exhalant une odeur de souffre. Le diable tentateur peut prendre des formes attrayantes, mâle (incube) ou femelle (succube).

	Les arguments de l'existence de Dieu sont communs aux païens et aux panthéistes, pour qui Dieu ne fait qu'un avec le monde. La philosophie chrétienne conclut au contraire que Dieu (créateur du monde) est une personne qui « transcende » le monde qu'il a créé (c'est-à-dire qu'il est d'une nature différente et supérieure). Le Dieu des panthéistes, de même nature que le monde, ne peut être infini (ils confondent l'infini avec la totalité).	Enseignement : Chaque mystère fait l'objet d'un dogme. Il constitue une vérité à croire par fidélité envers l'Eglise, et non par suite d'un raisonnement logique. Néanmoins, si les mystères chrétiens dépassent la raison, ils ne la contredisent pas : ils ne sont ni irrationnels, ni antirationnels.	L'existence d'un esprit du mal est généralement admis, actuellement, sous une forme plus abstraite. - Millénarisme : croyance au retour du Christ sur terre. Pour les premiers chrétiens, ce retour était proche et devait être suivi (ou précédé) de la fin du monde et du jugement dernier. L'Eglise semblerait plutôt actuellement définir la fin du monde comme l'épreuve individuelle de chaque homme affrontant la mort. - Miracles : connus dans toute religion (judaïsme, christianisme, islam…). Un chrétien, par le fait même qu'il adhère au Christ et à son évangile, croit au pouvoir miraculeux de Dieu, forme de sa Toute Puissance, mais n'est pas tenu de croire à tels ou tels miracles en particulier.

CONCLUSION

Me voilà arrivé au terme de cette biographie. Que reste t-il des nombreuses découvertes faites par J.B. Croizet ? Que sont-elles devenues ?
Sa collection de paléontologie, qui contenait des pièces uniques, avait été depuis longtemps enviée par le Muséum du Jardin des Plantes de Paris. C'est à contre cœur et avec énormément de peine que J.B. Croizet se décida de les offrir, recevant, en guise de paiement, une modeste pension et l'insigne de la légion d'honneur.
En 1847, l'un des conservateurs du Muséum de Londres vint à Neschers pour demander à M. l'abbé Croizet s'il voulait bien lui céder, moyennant finance, les doubles qui lui restaient, provenant en grande partie de sa collection de fossiles trouvés en Auvergne, (dont justement le fameux bois de Renne sculpté sur lequel un de nos ancêtre avait gravé un cheval, datant de l'époque magdalénienne (1). Notre abbé s'en dessaisit d'autant plus facilement, qu'il fut fier et heureux de savoir que sa collection prendrait dorénavant place dans un célèbre endroit.
Ecoutons M. Grellet commentant cette transaction.
« Les deux savants furent bientôt d'accord, et la série des fossiles de notre province, emballée avec le plus grand soin, fut expédiée à Londres, d'où l'on devait envoyer le prix convenu. Cependant le temps s'écoulait. Le bon curé s'étonnait de ne rien recevoir et ne pouvant croire qu'il avait été trompé, se résignait à attendre. Il aurait voulu écrire, mais, dans sa confiante bonhomie, il avait oublié d'inscrire le nom de celui avec lequel il avait traité.
Après trois ans d'attente, ayant eu l'occasion de venir à Paris, il prit des informations et découvrit que son acquéreur était M. Waterhouse, l'un des conservateurs du Muséum britannique. Sur le conseil de ses amis, il se décida à partir pour Londres, mais ce fut autant pour satisfaire son amour des voyages que pour aller réclamer ce qui lui était dû. Il se rendit, en arrivant, chez M. Waterhouse qui l'accueillit avec le plus grand empressement, l'installa, presque malgré lui, dans son hôtel, l'invita à prolonger son séjour à Londres et s'offrit d'être son cicérone (2). Le bon abbé se laissa faire. Sa première visite fut naturellement pour le Muséum. Il revint enchanté de la manière dont on avait disposé sa collection et attendait qu'on lui parlât de sa créance. Huit jours s'écoulèrent. La bienveillance que lui témoignait son hôte n'avait fait qu'augmenter, mais il ne lui disait rien ; de son côté, il n'osait l'interroger. Enfin, sur le point de partir, il se fit violence et présenta timidement sa réclamation. Jugez de son étonnement, quand M. Waterhouse lui apprit que, n'ayant pas fait connaître son banquier, il n'avait pu lui adresser la somme convenue, mais qu'elle avait été placée immédiatement en son nom.
Cette somme lui fut en effet remise, augmentée des intérêts que son débiteur avait pris soin de capitaliser tous les ans. »
En 1838, son important ouvrage sur les ossements fossiles de l'Auvergne n'étant pas encore terminé faute de moyens financiers, on profita alors d'un congrès tenu cette année là à Clermont, où il fut désigné comme l'un des vice-présidents. Les participants présents ce jour-là prirent à l'unanimité la décision que le gouvernement devrait allouer une somme suffisante afin qu'il puisse terminer

son œuvre ; hélas ce fut peine perdue, cette promesse est restée sans suite ; J.B. Croizet en fut profondément blessé, imaginant peut-être que son travail resterait dans l'oubli ; heureusement il n'en fut rien.

En 1840, il participa à un congrès, tenu cette fois-là à Lyon et fut choisi de nouveau comme l'un des vice-présidents.

Lors du congrès qui s'est tenu au Puy en 1855, il fut nommé président de la section des sciences.

Cet éminent homme n'avait pas été oublié par le ministère de l'instruction publique, qui se l'était attaché comme correspondant ; concrétisant ainsi toute une vie de scientifique, l'Etat récompensait ainsi l'un de ses enfants. J.B. Croizet nous montre, qu'au cours de cette longue marche de l'humanité, commencée depuis l'aube de la vie, une révolution était en cours pour ne plus s'arrêter.

Le cerveau et la pensée humaine commençaient à se structurer, évolution lente mais progressive, devenant de plus en plus complexe au cours de ces millions d'années.

L'homme dans ces temps reculés avait alors un rapport privilégié avec le magique et le surnaturel ; dans son univers réel, l'imaginaire, l'apparence et le symbolique se côtoyaient et ne faisaient plus qu'un avec la nature ; l'humain devenait interdépendant des trois autres règnes (animal, végétal, minéral).

- De l'animal, qui était ou non tué, dépendait la survie du clan, la peau servant à faire des vêtements.
- Du végétal (plantes ou champignons), était utilisé bien souvent à la préparation de drogue, offrant ainsi la possibilité au chamane d'entrer directement en contact avec les dieux, ou avec d'autres entités.
- Du minéral, les roches offraient bien souvent des grottes naturelles ; certaines étaient parfois creusées par le groupe. Elles servaient ainsi de refuges contre les intempéries et les agressions de bêtes fauves, mais aussi d'abris face aux attaques d'autres tribus. La pierre pouvait devenir une arme, mais elle offrait aussi la possibilité de faire du feu, après avoir été frottées assez longtemps l'une contre l'autre.

  (Pages suivantes : graphique de l'évolution lente mais continue de l'Homme au cours de sa longue histoire et dessins de la Technique de travail de la pierre.)

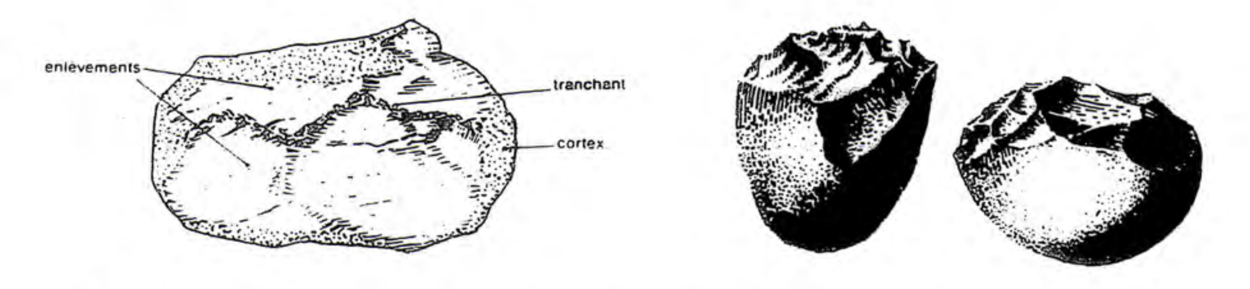
acquisition des éléments " humains "

bipédisme
mains
dents
volume cérébral
forme du crâne
culture matérielle

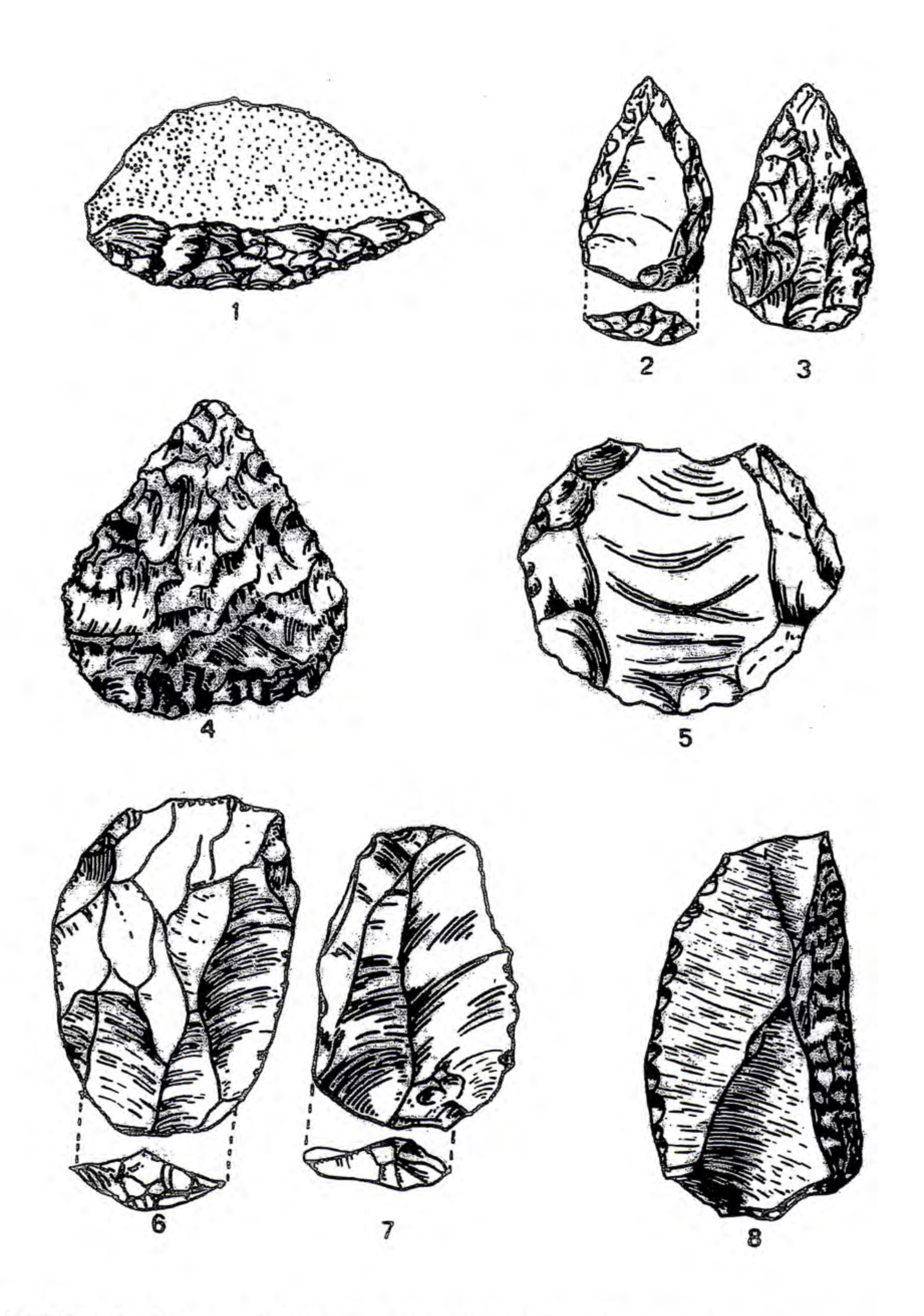
médecine
écriture
habitation de cité
agriculture
domestication
shamanisme et magie
art
rites funéraires
rites céphaliques
feu
ocre rouge
murs de pierre
outils de pierre taillée
?

3 millions — Australopithecus africanus
2 millions — Homo habilis
1 million d'années — Homo erectus
0 — Homo sapiens

On remarque, sur cette courbe que le progrès de la culture humaine, au cours des deux derniers millions d'années, a suivi l'accroissement de son cerveau. L'émergence du langage articulé l'a accompagné très étroitement.



A gauche : le premier galet « aménagé » trouvé dans la vallée de l'Omo en Afrique orientale. Il date d'environ 2 millions d'années. C'est peut-être le premier outil du monde. *A droite :* deux galets « taillés » trouvés également à l'Omo, vieux d'1,8 million d'années. Avec eux la technique s'installe déjà.



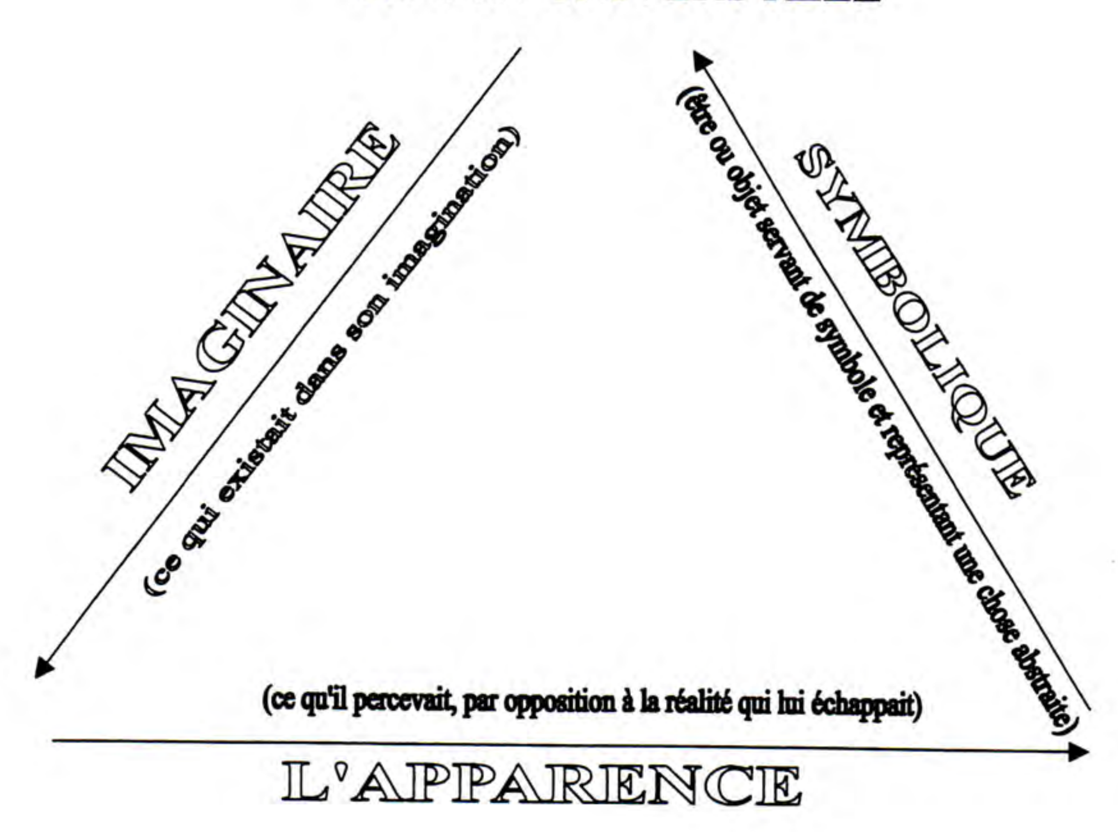
L'outillage des hommes de Néanderthal. *1* : le racloir est le plus fréquent; *2* et *3* : les pointes; *4* : les bifaces. Les artisans de cette époque ont utilisé une technique spéciale, dite « Levallois » : elle consistait à préparer un noyau de silex *(5)* avant d'en extraire des éclats *(6, 7* et 8).

En schématisant :

Perception et relation de l'homme préhistorique face à l'univers qui l'entoure

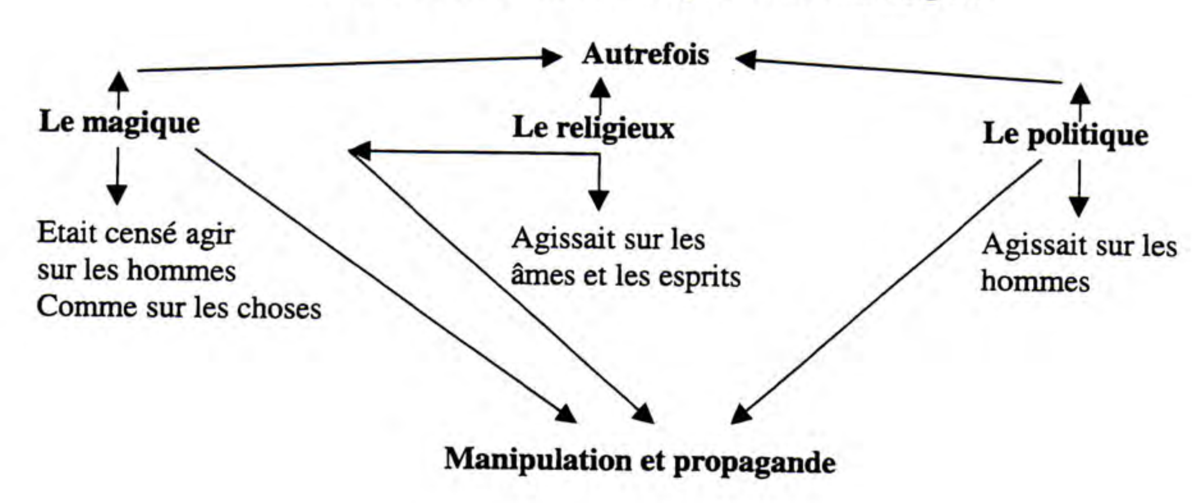
L'HOMME

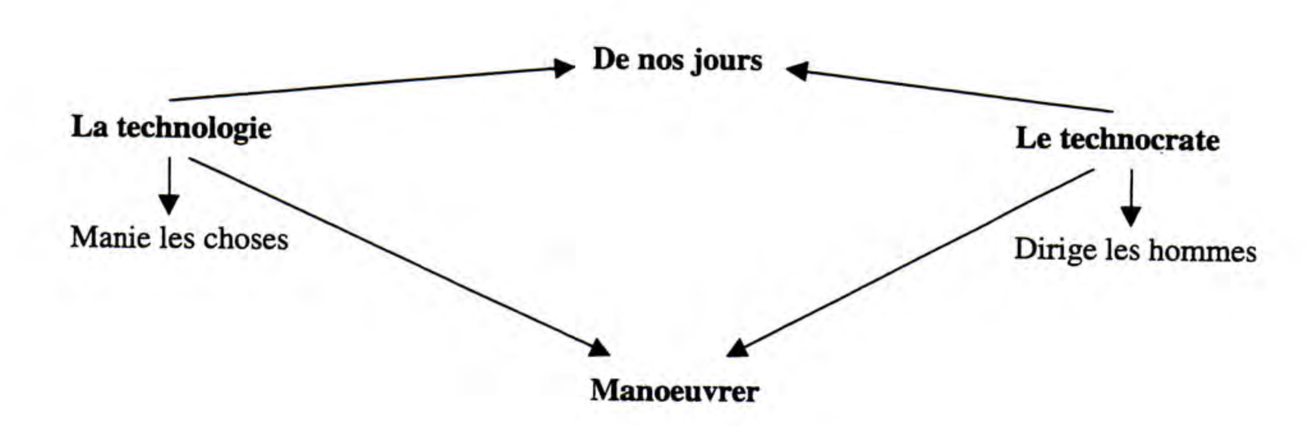
ET SON UNIVERS REEL



Le magique céda la place au religieux et au politique ; une nouvelle façon de se comporter vit le jour ; en fonction des époques on assistait à la prédominance de l'un sur l'autre ; cela dura jusqu'à la fin du XVIII ème siècle.
On assista ensuite à un changement brusque et violent dans la structure économique, sociale, politique et scientifique. Par le biais de la révolution industrielle vers 1830, le religieux abandonna en partie sa place au profit de la technologie, en progrès constant jusqu'à cette fin du XX ème siècle.
A la fin des années 80, une nouvelle profession voyait le jour, et l'on assista alors à la montée en force du « technocrate ».

En résumant nous pouvons dire en suivant la schématisation :





Nous remarquons sur ces schémas que tout un réseau de structures se mettait progressivement en place, afin de mieux asservir les hommes.
Ces transformations s'opèrent au cours des âges. Elles furent d'abord établies d'une façon archaïque, offrant ainsi à certains la possibilité de prétendre produire, avec l'aide de pratiques mystérieuses, des effets contraires aux lois naturelles (ce fut le magique).
On passa ensuite à une forme de domination sauvage et brutale, où guerres, meurtres, viols, pillages, régnèrent en maîtres absolus (forme de politique primaire).
Pour canaliser toute cette bestialité, la religion fit son apparition, d'abord d'une façon primitive, pour devenir ensuite une force importante ; elle se structura, et créa en son sein toute une hiérarchie de pouvoirs et de dignités.
L'éducation et la conduite qui furent dictées eurent un impact important sur les mentalités.

On vit alors, aux époques les plus sombres de l'histoire, que des écrits ou des livres sur les sciences, qui ne remettaient pas forcément en cause les fondements même de l'ordre établi, étaient interdits, brûlés, leurs auteurs proscrits, ou bien alors une proclamation solennelle d'un jugement les condamnant était prononcée, ils étaient alors torturés et finissaient bien souvent sur le bûcher de quelque inquisition.
Tous les comportements devaient strictement se conformer aux exigences de l'église, en commençant par une saine interprétation de la bible qui était chaudement recommandée et dont l'enjeu éternel était une place au paradis.
Parfois, entre le temporel et le spirituel, le feed-back passait plutôt mal, alors le pape y allait de son excommunication qui touchait quelques seigneurs locaux, mais atteignait parfois le roi. Cette omnipotence, ce pouvoir absolu dura des siècles.
Enfin, pour terminer, une éducation plus subtile cette fois fut offerte dès le plus jeune âge.
Commencée depuis le milieu du XIXème siècle, elle se prolongea en s'accentuant tout au long de notre XXème siècle.

Qui pouvait mieux en parler qu'Alexandre S. Neill « L'enfant façonné, conditionné, discipliné, refoulé, l'enfant prisonnier dont le nom est légion, vit dans tous les coins du monde. Il habite dans notre ville, juste de l'autre côté de la rue. Il est assis devant un pupitre ennuyeux, dans une école ennuyeuse et, plus tard, il est assis devant un bureau plus ennuyeux encore, dans quelque entreprise ou bien il travaille à la chaîne dans une usine.
Il est docile, prêt à obéir à toute autorité, fanatique dans son désir d'être normal. Conventionnel, correct, il craint les critiques. Il accepte ce qu'on lui a enseigné, sans jamais se poser de questions, et il passe à ses enfants tous ses complexes, toutes ses peurs et toutes ses frustrations ».
Cette approche résumée en quelques lignes, de l'homme moderne, est des plus réaliste.
Revenons pour la dernière fois à J.B. CROIZET, qui, en ce début de 1858, ressentit les premiers symptômes de sa maladie.
Homme d'un tempérament exceptionnel, il fit en sorte, de ne rien montrer à son entourage de sa souffrance physique.
Il continua, chaque matin, de célébrer le Saint Office devant ses paroissiens, comme si de rien n'était. Philosophe par principe, il estimait dans son for intérieur, que chaque journée gagnée était un jour de plus conquis sur la vie.
Hélas, quelques mois plus tard, sa santé s'altéra ; jour après jour ses forces l'abandonnaient ; il endura sa douleur pendant plus d'une année, offrant son tourment en pénitence à Dieu, regrettant peut-être de l'avoir offensé sans le vouloir vraiment.
Les derniers jours de son existence furent sans conteste les pires qu'il eut à affronter.
N'arrivant plus à lire depuis plusieurs semaines, il remplaça son bréviaire par le chapelet.

Resté calme et impassible sur son lit de douleur, faisant preuve d'un courage exemplaire, il vit venir la mort sans s'en effrayer et, comme dans un kaléidoscope, il vit alors défiler toute sa vie.
Il revoyait la vieille tour où ses parents avaient habité ; elle avait été construite sur l'emplacement d'un ancien monastère. Au dire de M. Félix Grellet, « Saint-Gal, évêque de Clermont, avait été religieux dans ce monastère où il se retira pour finir ses jours et notre grand historien Grégoire de Tours (3), son neveu, y avait commencé son éducation ».
Il revit son père, humble journalier sans fortune, se tuant à la tâche, qui mourut, laissant à son épouse l'obligation de devoir élever les cinq jeunes enfants.
Un instant, il se vit en train de faire paître l'unique chèvre appartenant à la famille, pendant que ses sœurs ramassaient quelques branches de bois mort et des feuilles sèches servant à faire chauffer l'eau et le lait qui servaient à faire la soupe.
Il se rappela aussi le jour où, encore adolescent, il avait entreprit seul de s'occuper du moulin de l'Auzon.
Il parcourait dans tous les sens la contrée, visitant les villages afin de pouvoir trouver des gens qui voulaient bien lui faire moudre du grain ; le travail était dur et pénible, il chargeait des sacs pleins de grains sur une charrette, ployant sous la charge, mais à force de volonté, il réussit dans cette rude profession, la confiance s'installa, et il vit arriver au moulin un nombre important de clients.
Il se mit à pleurer doucement en pensant à ses sœurs qui, à force de travail et de sacrifice, et ayant fait suffisamment d'économies, réussirent à lui payer un maître, afin qu'il puisse apprendre à lire et à écrire.
Il fit appel à toute son énergie pour se souvenir, pendant quelques instants encore, des savants venus de l'Europe entière, pour seulement l'écouter, il revit ses conférences, ses voyages, quand soudain ! il rendit son dernier soupir.
Ecoutons encore M. Félix Grellet nous raconter ces derniers instants. « Il avait fait à Dieu son sacrifice et, en jetant un regard en arrière, il pouvait se rendre cette justice qu'il n'avait point failli à la tâche qu'il devait accomplir.
C'est le 5 avril 1859, dans sa soixante-treizième année, que la vie se retira en lui, et que sa belle âme remonta vers Dieu.
Ses obsèques attirèrent une affluence considérable ; tous les prêtres du canton et des communes environnantes, beaucoup de personnes honorables venues des localités voisines, tous ses paroissiens, les yeux remplis de larmes, l'accompagnaient jusqu'à sa dernière demeure.
Suivant le désir qu'il avait manifesté, son corps fut déposé et enseveli dans le sépulcre en pierre d'un pieux religieux du moyen-âge qui, comme lui, avait sans doute partagé son existence entre l'étude et la prière ».

Sa tombe est située au cimetière de Neschers, et l'on peut lire en épitaphe cette inscription :

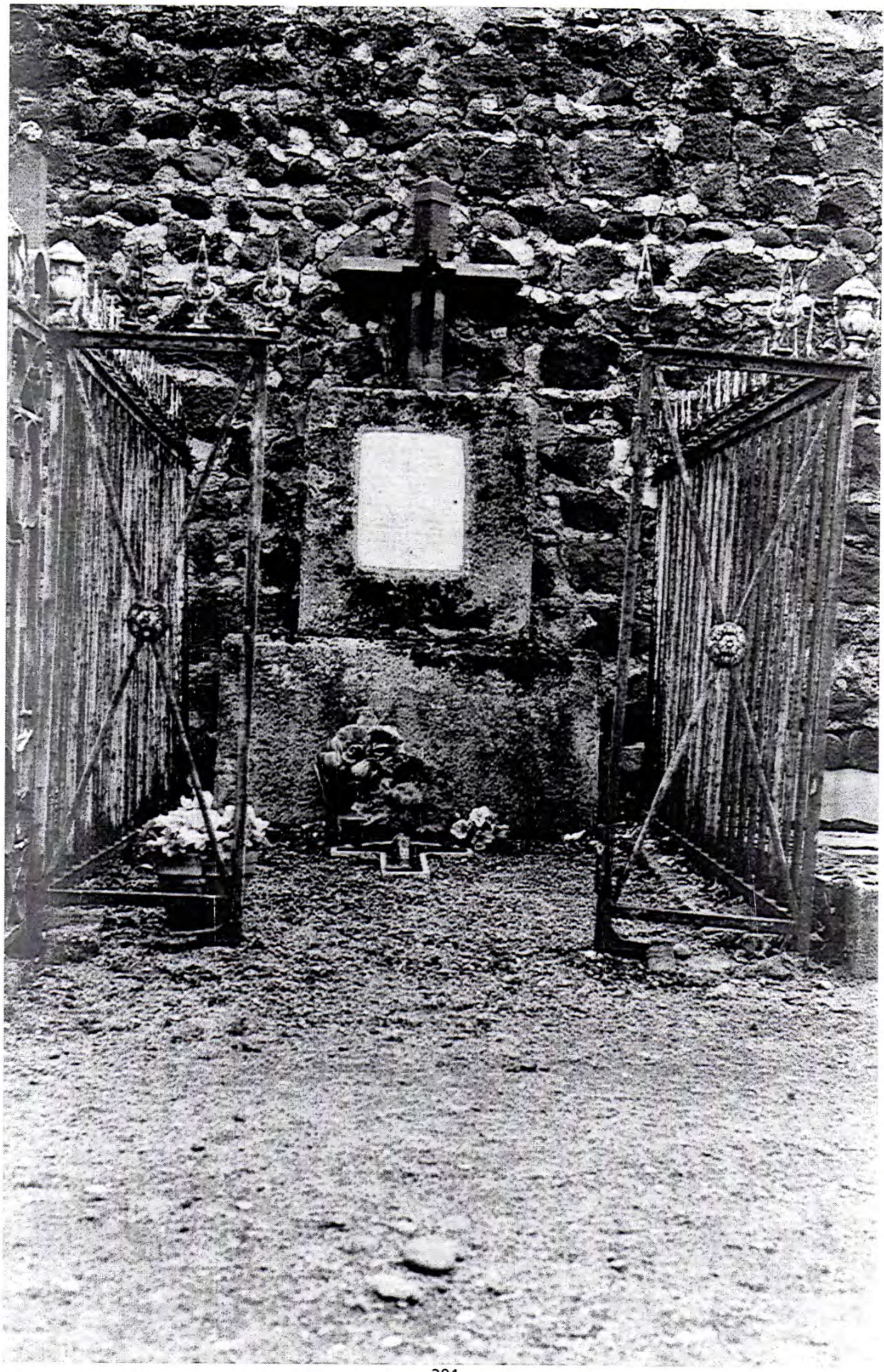
Ci-gît
J.B. CROIZET
Curé de Neschers
Pendant la moitié du 19ème siècle
a trouvé son bonheur
dans l'accomplissement de ses devoirs
dans l'étude de la religion et de la nature
dans la société des savants
dans le mépris des honneurs
dans la beauté de la campagne
dans l'espoir que Dieu couronnera
ses propres dons en récompensant
le bien qu'il aura fait.

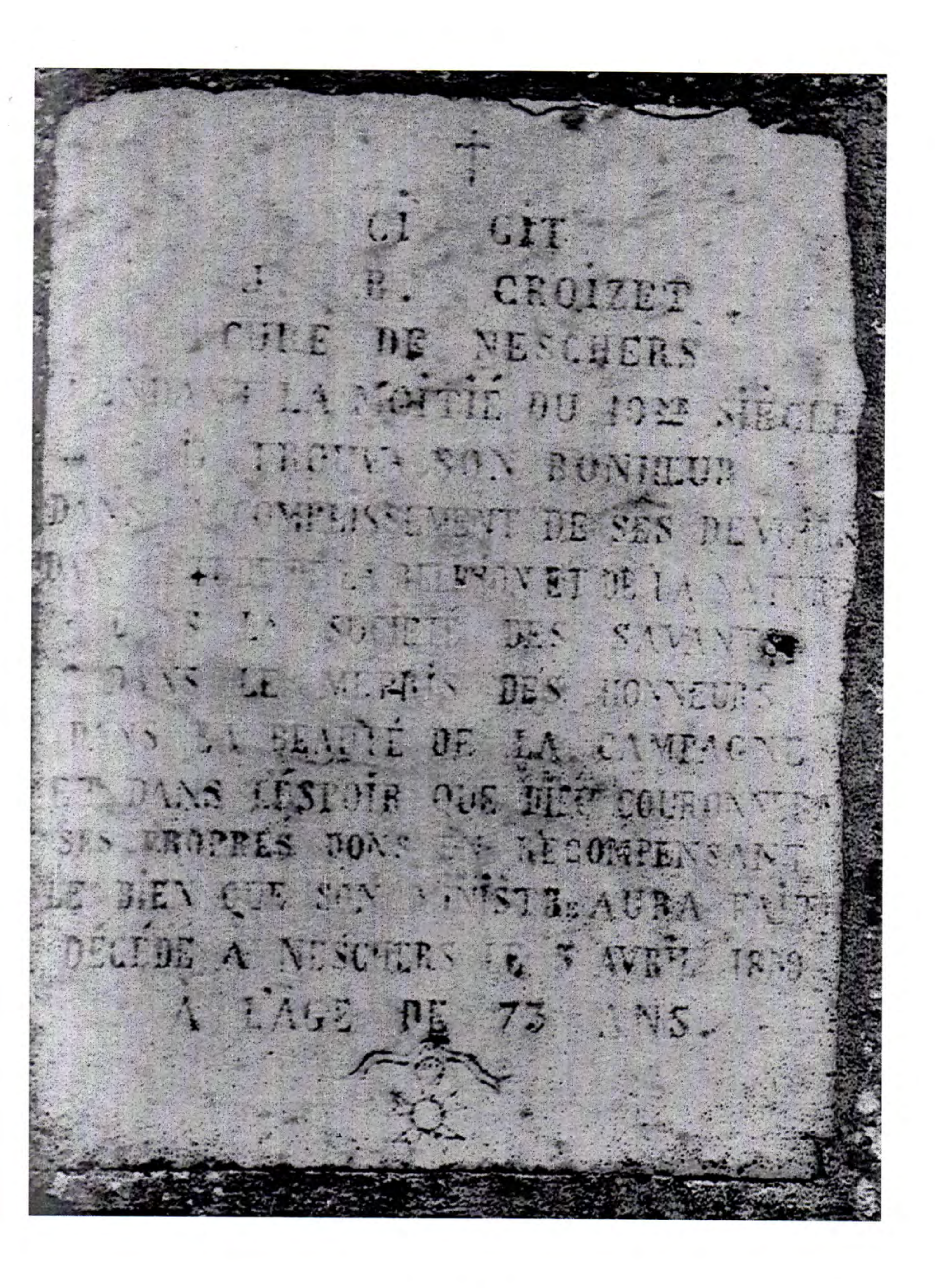
Décédé à Neschers le 5 avril 1859
A l'âge de 73 ans

Voilà ce que fut la vie de J.B. CROIZET

La tombe de J.B. CROIZET est située dans le cimetière de Neschers. Son épitaphe se trouve en dessous de la croix en pierre de Volvic.

Nous pouvons constater que la tombe est d'une immense simplicité, comme il le fut lui-même tout au long de son existence.



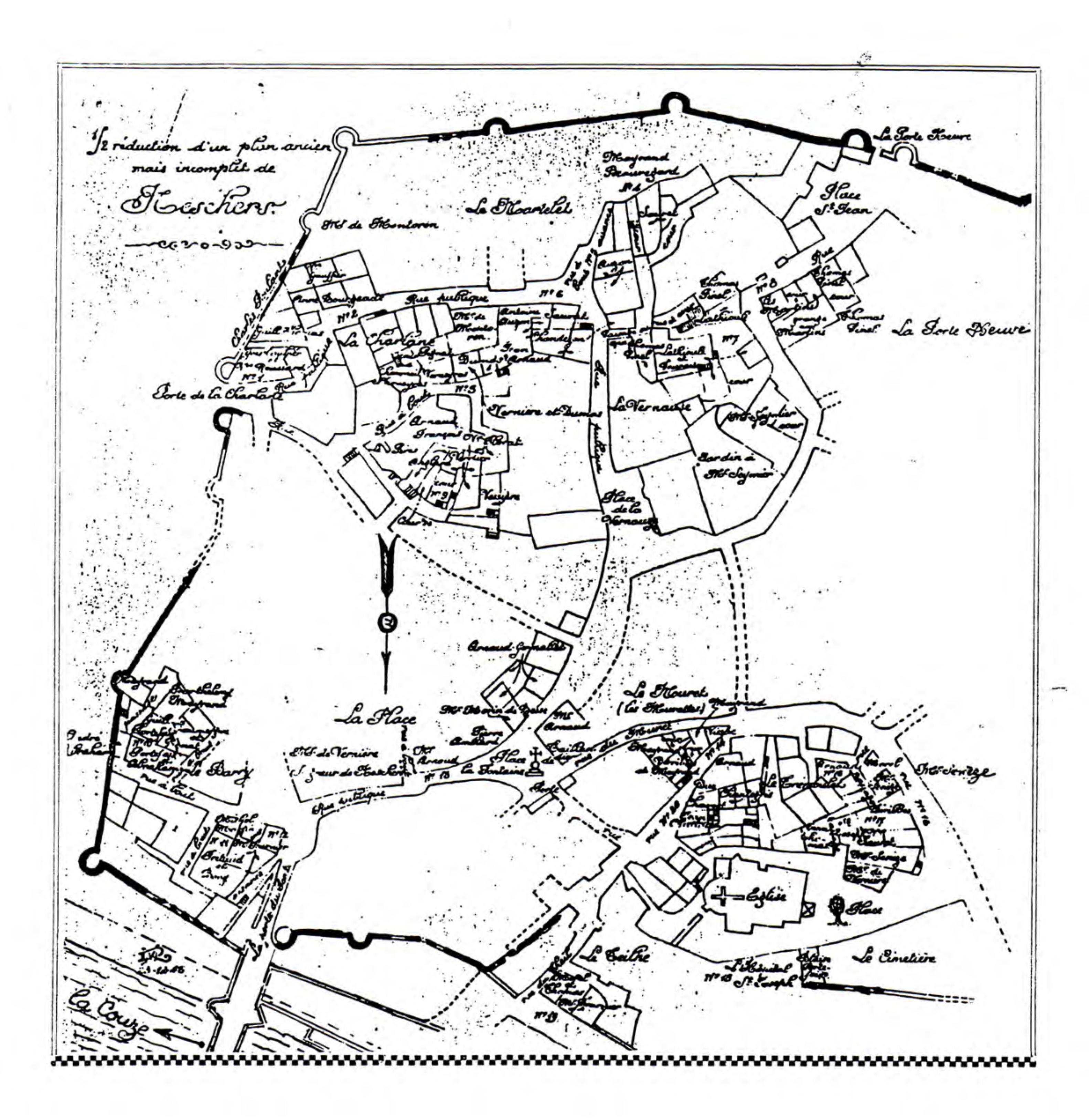

CI GIT
J. B. CROIZET
CURE DE NESCHERS
A L'AGE DE 73 ANS

Est-ce que J.B. CROIZET, en prenant ses fonctions de prêtre en 1819, découvrit le village de Neschers tel qu'il fut représenté sur ce plan ?

Le tracé ne représente malheureusement qu'une partie des maisons qui composaient le bourg et, il devient difficile de donner une date précise sur celui-ci ; nous ne pouvons hélas qu'émettre des suppositions à ce sujet en le datant approximativement dans une fourchette située entre 1780 et 1820.

Monsieur Maurice DEPAILLER qui fit une étude historique de cette localité, nous explique en parlant de ce dessin : « la copie réduite de cet ancien plan de Neschers remonte à une époque antérieure à la construction de l'église actuelle. Quant aux noms portés par le propriétaire du plan original, ce sont ceux de ses contemporains qui vivaient au cours de la seconde moitié du XIXème siècle.
Les parties foncées des remparts sont celles qui subsistent actuellement. »

Alors que pouvons-nous ajouter de plus, sinon que les travaux de construction de la nouvelle église commencèrent en 1873-1874 et s'achevèrent en juin 1877.

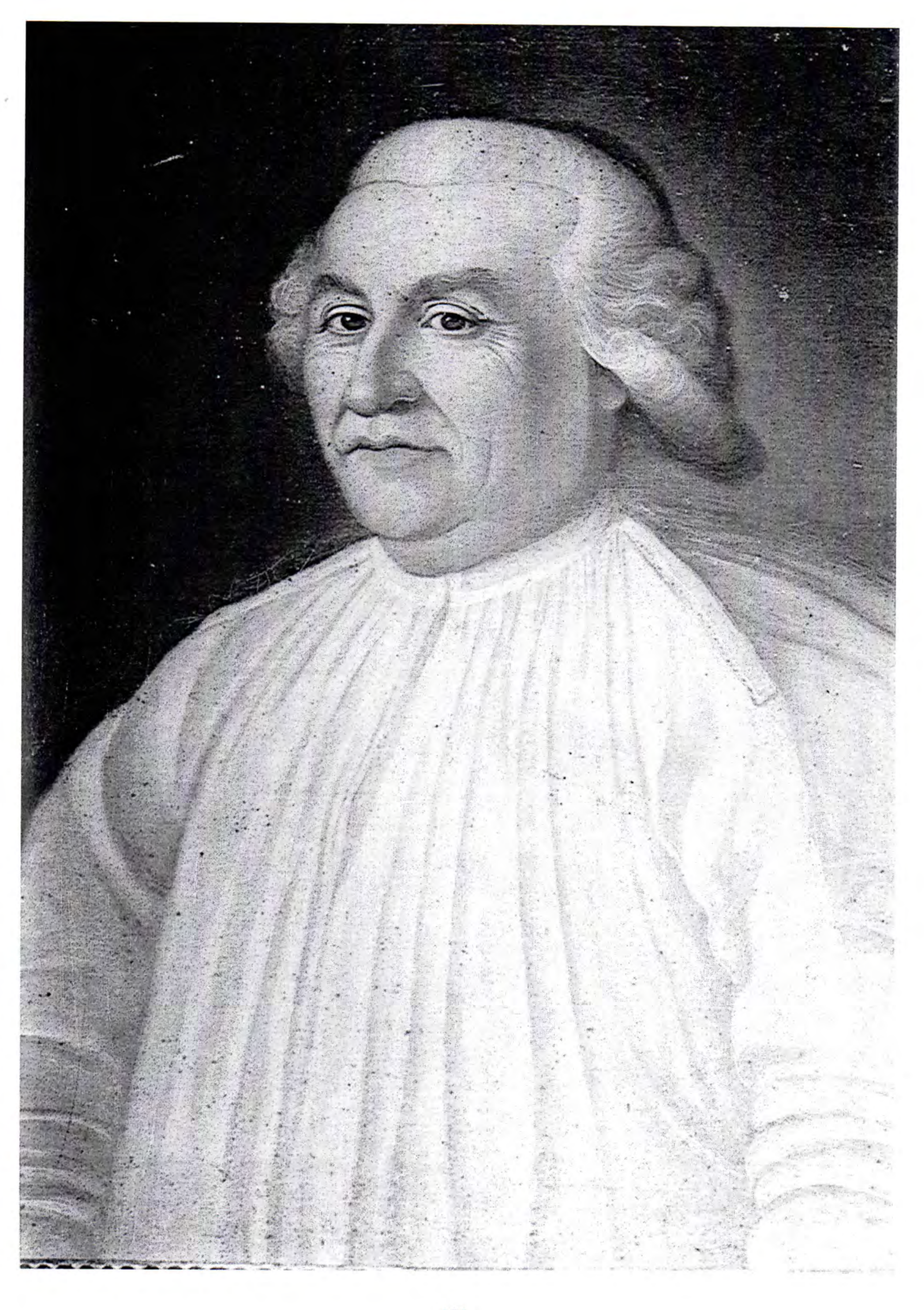


1/2 réduction d'un plan ancien
mais incomplet de
Meschers
La Porte Neuve
Place St Jean
Le Martelet
La Charlane
Rue publique
Porte de la Charlane
La Vernade
Place de la Vernade
Jardin à Mr Sagnier
La Place
La Fontaine
Le Mouret
(les Mourettes)
Le Courondel
Eglise
Place
Le Ceilhe
Le Cimetière
La Couze

Deux portraits de J.B. CROIZET : l'un portant une perruque, l'autre arborant avec fierté, teinté d'une certaine malice, la légion d'honneur (les deux sont visibles en l'église de Neschers).

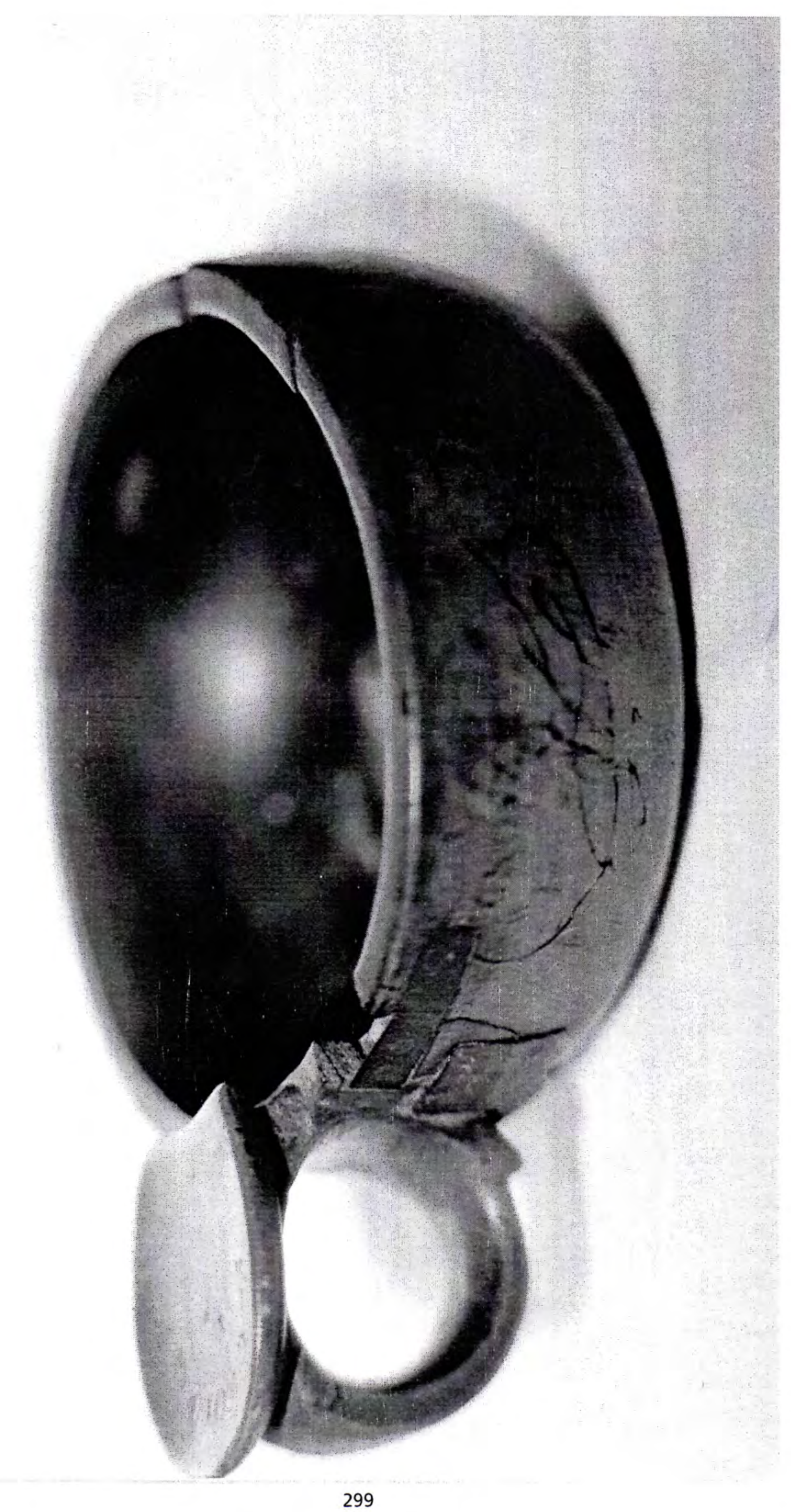
Gros plan sur cette fameuse légion d'honneur.

Tassou en bois ayant appartenu à J.B. CROIZET ou à son père (le nom de CROIZET est en partie effacé et l'on peut aussi remarquer une signature).






J. B. CROIZET 1787-1859
CURE DE NESCHERS - PALEONTOLOGU



Plus d'un siècle d'écart sépare ces deux hommages rendus à Jean-Baptiste CROIZET par d'éminents savants.

Ces témoignages d'estime et de respect son visibles en l'église de Neschers, où nous pouvons les voir exposés.

HOMMAGES

~ . ~

.... Pénétré de respect pour des travaux [illegible] dans
" une commune isolée, ce fut comme Président de l'Académie des
" Sciences, que je me rendis chez le curé de Neschers (abbé Croizet), pour
" le visiter dans son presbytère, voulant rendre hommage à sa haute
" raison, à l'étendue de ses connaissances et à la puissance de son
" enseignement touchant la zoologie antédiluvienne des bassins d'Au-
" vergne. Cette déclaration, je l'ai écrite et laissée en tête d'un de
" mes ouvrages, au logis de ce savant ecclésiastique."

Geoffroy St Hilaire

" Monsieur l'abbé R. Lavocat, Directeur du Laboratoire de Paléon "
" tologie des Vertébrés de l'École Pratique des Hautes Études "
" de Paris, et Monsieur Brunet, agrégé au C.R.N.S. paléon- "
" tologiste de Vertébrés, ont rendu visite à Neschers et se sont "
" recueillis devant l'église en mémoire de M. l'abbé Croizet "
" curé de Neschers en 1848, paléontologiste illustre qui enrichit "
" de ses collections et de ses ouvrages la Science Française."

" Neschers 16 Juin 1962. 7h du matin."

R. Lavocat

Brunet

Tableau chronologique des souverains, papes et événements politiques qui se sont succédés de la naissance de J.B. CROIZET jusqu'à sa mort, avec la synthèse de sa vie et la parution de ses ouvrages

Dates	Souverains	Evénements politiques	Papes	Vie et	Œuvres de J.B. CROIZET
1787	Louis XVI (4) (1754-1793) (Bourbons)		- Pie VI, né à Cesena en 1717, mort en 1799, pape de 1775 à 1799. Il condamna la constitution civile du clergé et signa avec la France, en 1797 le traité de Tolentino. Il fut arrêté sur l'ordre du Directoire par le général Berthier, et conduit à Valence, en France, où il mourut.	- Naissance de J.B. CROIZET à Cournon en 1787	
1789		- Réunion des états généraux. Prise de la Bastille. Assemblée constituante.			
1791		- Assemblée législative			
1792-1799		- Première République		- Mort du père de J.B. CROIZET en 1795	
1792		- Guerre avec l'Autriche - Valmy ; abolition de la royauté – la convention.			
1793		- Exécution de Louis XVI			
1793-1794		- La terreur			
1795-1799	(5)	- Le Directoire			
1799-1804	Napoléon Bonaparte (1769-1821)	- Le Consulat	- Pie VII, né à Cesena en 1742, mort en 1828, pape de 1800 à 1823. Il signa avec la France le concordat en 1801, puis vint à Paris sacrer l'Empereur Napoléon en 1804. Celui-ci le dépouilla de ses Etats. Ramené à Savone, puis à Fontainebleau comme captif, il ne retourna à Rome qu'en 1814.		
1799		- Bonaparte Premier Consul			
1801		- Paix de Lunéville - Concordat			
1802		- Paix d'Amiens			
1803-1804		- Camp de Boulogne			
1804		- Napoléon 1er, Empereur, Premier Empire			
1806		- Blocus continental			
1809-1811		- Le Grand Empire		- Ordonné prêtre en 1811	
1814	Louis XVIII (6) (1755-1824) (Bourbons)	- Abdication de Napoléon 1er, Restauration		- Probablement curé de Saint-Sandoux de 1812 à 1818.	
1815		- Les cent-jours – seconde Restauration, Traités de Paris			- Discours prononcé dans une séance de la société de géologie, minéralogie et botanique d'Auvergne, en 1824
1824	Charles X (7) (1757-1836) (Bourbons)		- Léon XII, né à Genga en 1760, mort en 1829, pape de 1823 à 1829.	- De 1819 à sa mort en 1859, il fut curé du canton de Champeix dont le chef-lieu ecclésiastique se trouvait à Neschers.	

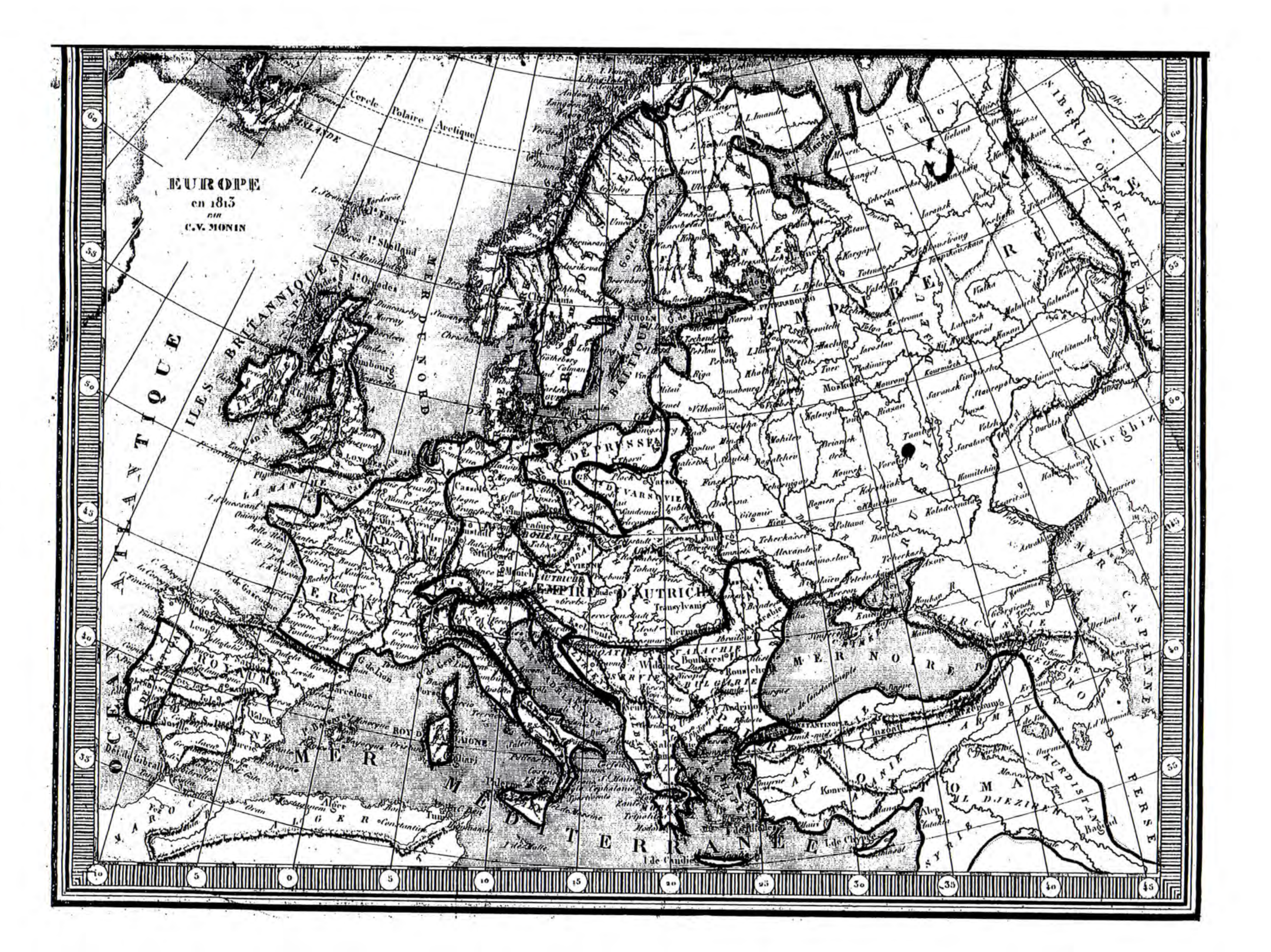
Tableau chronologique des souverains, papes et événements politiques qui se sont succédés de la naissance de J.B. CROIZET jusqu'à sa mort, avec la synthèse de sa vie et la parution de ses ouvrages

Dates	Souverains	Evénements politiques	Papes	Vie et	Œuvres de J.B. CROIZET
1830 1848 1851 1852 1860 1870	Louis Philippe (8) (1773-1850) (Bourbons-Orléans) Louis Napoléon (1808-1873) Napoléon III	- Révolution de Juillet - IIème République - Coup d'Etat de Louis Napoléon - Second Empire - Cession de la Savoie et de Nice Guerre franco-allemande – Sedan chute de l'Empire. Gouvernement de la défense nationale.	- Pie VIII né à Cingoli en 1761, mort en 1830, pape de 1829 à 1830. - Grégoire XVI, né à Belluno en 1765, mort en 1846, pape de 1831 à 1846. Il se montra très hostile au libéralisme. - Pie IX, né à Senigallia en 1792, mort en 1878, pape de 1846 à 1878. Bien qu'élu en tant que « libéral », il refusa de prendre, en 1848, la tête du mouvement unitaire Italien. Il proclama le dogme de l'Immaculée Conception en 1854. Son attitude intransigeante à l'égard des erreurs modernes lui dicta le Syllabus en 1864. En 1869, il réunit le premier concile du Vatican, qui, en 1870, proclama le dogme de l'infaillibilité pontificale. Durant vingt ans, il lutta contre l'emprise du Piémont ; en 1870, celui-ci devint maître de Rome et le pape se considéra comme prisonnier du Vatican.	- Secrétaire de la société de géologie, de minéralogie et de botanique en 1824 et en 1825. - Elu vice-président en 1838 à Clermont-Ferrand. - De nouveau en 1840 à Lyon. - En 1855, nommé président de la section des sciences au Puy. - Mort de J.B. CROIZET en 1859 à Neschers	- Recherches sur les ossements fossiles du Puy-de-Dôme, en collaboration avec M. JOBERT Aîné en 1828. - Note sur une mâchoire inférieure d'Antracotherium, trouvée dans les grès tertiaires de la Limagne, en collaboration avec M. JOBERT Aîné en 1829. - Note sur un fossile humain trouvé dans un travertin en 1830. - Notice sur un tremblement de terre qui s'est fait sentir en Auvergne en Octobre 1833. - Quelques réflexions sur une aurore boréale en 1836. - Nouvelles observations sur les aurores boréales, les étoiles filantes et autres météores en 1837. - Quelques réflexions sur la vie et la mort de M. DUBOIS, curé de Saint-Nectaire en 1837. - Réponses sur les différentes couches de sédiments d'Auvergne et les fossiles d'animaux et de végétaux en 1838. - Explications des figures représentées sur le sarcophage des Carmes -Déchaux en 1840. - Observations générales sur les monuments de l'ancienne Assyrie en 1849. - Découvertes de vases Gallo-Romains en 1845. - Quelques observations sur le Puy de Corent en 1850. - Note sur une statuette égyptienne en bronze découverte à Corent en 1853. - Observations générales sur la géologie et la paléontologie en 1853.

Résumé de la période historique à l'époque de J.B. Croizet.

Le mouvement philosophique avait contribué largement à saper les idées d'autorité et de dogmatisme ; par ailleurs l'expansion économique générale donne à la bourgeoisie la conscience d'être écartée de la conduite du pays par les classes privilégiées.
Dès le début du règne de Louis XVI (1774-1792) naît une crise financière, politique et sociale, d'où va sortir la révolution de 1789. Celle-ci brise l'absolutisme royal : la France se donne une constitution, il n'y a plus de sujets, mais des citoyens. L'égalité civile est établie dans la nuit du 4 août 1789 et la féodalité abolie ; les droits de l'homme sont proclamés ; alors a lieu, avec la législative (1791-1792) une tentative de monarchie constitutionnelle qui échoue, amenant la chute de la royauté (10 août 1792).
Puis, à travers les crises et les violences de la Terreur, qui fut comprise entre la loi des suspects (5 septembre 1793) et la chute de Robespierre, le 9 Thermidor (27 juillet 1794), elle fut marquée par l'influence toute puissante du comité du Salut Public, à Paris et des représentants en mission, dans la province et par l'organisation du Tribunal révolutionnaire, qui multiplia les exécutions. La Grande Terreur de Juin-Juillet 1794 envoya à l'échafaud près de 1400 condamnés.
Pendant ces événements, la convention (1792-1795) sauve la France de l'invasion étrangère.
Après les années troublées du Directoire (1795-1799), qui fut un gouvernement qui dirigea la France du 4 Brumaire an IV (26 octobre 1795) au 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), les cinq directeurs gouvernaient avec l'aide de deux chambres : le conseil des anciens et le conseil des cinq cents. Le Directoire, régime institué par la constitution de l'an III, fut une république bourgeoise et conquérante.
A l'extérieur, il créa des républiques sœurs, fit la guerre à l'Autriche (campagne d'Italie), à l'Angleterre (campagne d'Egypte) et provoqua la deuxième coalition.
A l'intérieur, le Directoire eut à faire face à une grave crise financière et fut troublé par des coups d'Etat (18 Fructidor et 30 Prairial).
Ensuite vint le Consulat, qui fut un gouvernement établi en France par la constitution de l'an VIII et qui se maintint du 9 novembre 1799 au 18 mai 1804.
Il y eut d'abord trois conseils provisoires (Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos), puis trois conseils nommés pour dix ans (Bonaparte, Cambacérès et Lebrun). Le Sénatus-Consulte de l'an X nomma Bonaparte consul à vie et celui de l'an XII remplaça le Consulat par l'Empire. Pendant les premiers mois du Consulat, Bonaparte réorganisa totalement la France.
Bonaparte, premier Consul, affermit les conquêtes de la Révolution ; il organise une administration centralisée et sanctionne dans le code civil (1804) les réformes sociales de 1789.
Devenu empereur sous le nom de Napoléon 1er (1804-1814), il doit mener contre l'Europe une lutte ininterrompue : le blocus continental, la conscription, les impôts (droits réunis) le rendent impopulaire. En 1814, sous les coups des alliés,

l'Empire français s'effondre, l'Empereur est contraint d'abdiquer, la France retrouve alors ses frontières de 1792.
Les Bourbons se réinstallent sur le trône de France (Louis XVIII [1814-1824], Charles X [1824-1830]), malgré un bref essai de rétablissement de l'Empire (les cents jours), qui fut le temps qui s'écoula entre le 20 mars 1815, jour de retour de Napoléon à Paris, et le 22 juin, date de sa seconde abdication. Cette époque fut marquée par un essai de gouvernement plus libéral (Acte additionnel), par la campagne de Belgique et le désastre de Waterloo.
Mais la prédominance, dans la société française, de l'aristocratie foncière, fidèle aux idées de l'Ancien Régime, provoque par contre coup la chute de Charles X (1830) et l'avènement d'une royauté bourgeoise.
Le règne de Louis Philippe (1830-1848) est en effet marqué par la suprématie politique et économique de la bourgeoisie. Les journées de février 1848, qui fondent la IIème République, établissent le suffrage universel, mais les journées de juin 1848, marquées par la révolte ouvrière, rejettent la République vers le conservatisme.
Le pouvoir personnel s'installe peu après en 1851 avec Louis Napoléon Bonaparte, devenu en 1852 l'Empereur Napoléon III.
Du second Empire de 1852 à 1870, il reste le souvenir d'une prospérité matérielle, d'un essor de l'industrie et du commerce, mais aussi d'une politique extérieure à la fois idéaliste et intéressée, dont le terme fut la désastreuse guerre franco-allemande de 1870 à 1871.


EUROPE
en 1813
par
C.V. MONIN
Cercle Polaire Arctique
ILES BRITANNIQUES
MER DU NORD
ATLANTIQUE
EMPIRE D'AUTRICHE
MER NOIRE
MER CASPIENNE
KURDISTAN
MER MEDITERRANEE
Kirghiz

GLOSSAIRE

Explication des mots de la conclusion

(1) Magdalénienne : se dit de la dernière période du paléolithique, caractérisée par l'apogée de l'industrie de l'os (sagaies, harpons) et de l'art pariétal (fresques de Lascaux, d'Altamira).

(2) Cicérone : guide des étrangers dans une ville.

(3) Grégoire de Tours : Evêque de Tours, théologien et historien, né à Clermont (Auvergne) vers 538, mort vers 594. Il défendit les droits de l'église face aux souverains. Il a écrit en latin une histoire des Francs.

(4) Louis XVI : né à Versailles en 1754, mort en 1793, roi de France de 1774 à 1791, puis des français de 1791 à 1792, fils du Dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe, et époux de Marie-Antoinette d'Autriche.

Conseillé par Maurepas, il choisit comme ministres des hommes de talent : Saint-Germain, Turgot, Malesherbes. Il rappela le parlement, qui reprit son opposition. Le roi dut abandonner ses ministres réformateurs (1776), qu'il remplaça par Necker, renvoyé à son tour après sa publication du « Compte rendu au roi » sur l'état des finances (1781).

La politique extérieure pratiquée par Vergennes et le traité de Versailles restauraient le prestige de la France.

Mais, à l'intérieur, l'opposition s'accrut ; Talonne, puis Loménie de Brienne tentèrent en vain de résoudre la crise financière.

Louis XVI dut rappeler Necker (1788) et promettre la convocation des Etats Généraux, qui furent réunis à Versailles en 1789.

Les députés du Tiers se proclamèrent Assemblée Nationale, puis constituante. Louis XVI, déconsidéré par sa tentative de fuite (Varennes, 20 juin 1791) et par ses négociations avec l'étranger, perdit toute sa popularité. Prisonnier de la Commune insurrectionnelle (10 Août), enfermé au Temple et accusé de trahison, il fut jugé par la Convention, condamné à mort et exécuté le 21 janvier 1793.

(5) Napoléon 1er : né à Ajaccio en 1769, mort en 1821, Empereur des français de 1804 à 1815, deuxième fils de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolino

Napoléon Bonaparte fit son éducation militaire à Brienne, se distingua comme capitaine d'artillerie à Toulon (1793) et comme général de brigade dans la campagne de 1794 en Italie. Il tomba en disgrâce après le 9 Thermidor, mais, après avoir réprimé l'émeute du 13 Vendémiaire, obtint grâce à Barras, le commandement de l'armée d'Italie en 1796 ; il remporta les victoires de Montenotte, Millesimo, Mondovi, Castiglione, Lodi, Arcole, Rivoli, etc…

Il représenta la France au congrès de Rastatt (1797), puis chargé d'intervenir contre l'Angleterre, décida d'entreprendre l'expédition d'Egypte (1798-1799) ; il fut vainqueur aux pyramides, mais sa flotte fut détruite à Aboukir. Il rentra en France pour accomplir un coup d'Etat en accord avec un groupe que dirigeait Sieyès (18 brumaire an VIII [9 novembre 1799]) D'abord Premier Consul (constitution de l'an VIII) vainqueur à Marengo (1800), il réussit à se faire nommer consul à vie (1802) [constitution de l'an X] après la conclusion des traités de Lunéville et d'Amiens.Par le concordat, signé avec Pie VII (1801), et qu'il compléta par les Articles organiques, il rattacha l'Eglise catholique à l'Etat.

Le 21 mars 1804, il fit promulguer le code civil. Le 18 mai 1804, le sénat lui décerna la dignité impériale (constitution de l'an XII). Bonaparte devenu napoléon 1er, ne pouvait donner

à la France la paix, dont elle avait besoin. Arrivé au pouvoir grâce à ses victoires, c'est par des victoires nouvelles qu'il lui fallait s'y maintenir. Et alors commencèrent contre l'Europe, animée par l'Angleterre , une suite de campagnes marquées par les victoires d'Austerlitz (1805), d'Iéna (1806), de Friedland (1807), d'Eckmühl (1809), de Wagram (1809).
Mais « l'aventure » d'Espagne (1808-1813), les oppositions dues aux démêlés avec le pape et aux conséquences du « Blocus continental » avaient ébranlé la puissance de Napoléon au moment où il s'engagea dans la campagne de Russie (1812). Celle-ci tourna finalement au désastre ; les « Alliés » le combattirent en Allemagne. Après les batailles de Lützen, de Bautzen, Napoléon repoussa les conditions qu'on lui offrait au congrès de Prague, et il fut vaincu à Leipzig (1813) ; les Alliées envahirent la France et entrèrent à Paris malgré les efforts de l'Empereur (campagne de France 1814).
Napoléon déclaré déchu par le Sénat, obligé d'abdiquer à Fontainebleau (6 avril 1814), se retira à l'île d'Elbe. Quelques mois après, le 26 février 1815, il quitta cette retraite, débarqua au Golfe Juan, entra le 20 mars à Paris et Octroya un Acte additionnel aux constitutions impériales. Mais l'Europe coalisée, victorieuse à Waterloo, envahit de nouveau la France ; cette fois, Napoléon, qui s'était confié à l'Angleterre, dut s'embarquer pour Sainte-Hélène, où il mourut.
Marié en premières noces à Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du Général de Beauharnais, il divorça (1809) et épousa (1810) Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, dont il eut un fils, napoléon II.
La France contemporaine a conservé certaines des institutions qu'il avait créées : Préfets, Universités, Code civil, Banque de France, Cour des comptes, Légion d'honneur, etc ....
Napoléon est l'auteur de Harangues militaires, d'une « correspondance » et de « Mémoires », dictés à Sainte-Hélène.

(6) Louis XVIII : Né à Versailles en 1755, mort en 1824, roi de France de 1814 à 1815, et de 1815 à 1824. Petit fils de Louis XV et époux de Louise de Savoie. Comte de Provence, il émigra dès juin 1791. Il résida successivement à Coblence, Vérone, Mitau, puis en Angleterre.
La chute de l'Empire lui permit de rentrer à Paris, où Talleyrand lui avait préparé les voies. Il octroya la Charte (4 juin 1814) et négocia avec les alliés le traité de Paris, qui conservait à la France ses frontières de 1792.
Réfugié à Gand pendant les cent jours, il dut accepter ensuite le second traité de Paris (novembre 1815). A l'intérieur, les mesures réactionnaires de la Chambre introuvable (1815) et la Terreur blanche qui sévit dans le Midi le décidèrent à dissoudre la Chambre (septembre 1816).
Le ministère de Richelieu, puis le ministère Decazes imprimèrent aux affaires un sens plus libéral, cependant que le baron Louis donnait à la France des finances prospères. Mais l'assassinat du duc de Berry (1820) fut exploités par les ultras, qui imposèrent au roi de nouvelles mesures réactionnaires (ministère Villèle, 1821), auxquelles répondirent plusieurs conspirations, œuvres du Carbonarisme.
La Guerre d'Espagne (1823) fut le dernier événement important du règne.
(7) Charles X : Né à Versailles en 1757, mort en 1836, roi de France de 1824 à 1830, dernier fils du dauphin et de marie Joséphine de Saxe, Petit fils de Louis XV, frère de louis XVI et de Louis XVIII.
Il était comte d'Artois quand il émigra en 1789. Devenu roi, il renoua avec l'Ancien Régime. Le ministère autoritaire de Villèle lui valut une impopularité que ne diminuèrent ni la victoire de Navarin ni l'avènement du ministère Martignac (1828). La Chambre, ayant refusé la confiance au cabinet Polignac, fut dissoute, mais les élections furent favorables à l'opposition. Malgré le succès de l'expédition d'Alger (4 juillet), les ordonnances du 25 juillet 1830, dissolvant la Chambre, non encore réunie, modifiant la Charte et supprimant la liberté de la presse, provoquèrent la révolution de 1830 et l'abdication de Charles X.

(8) Louis Philippe : Né à Paris en 1773, mort en 1850, duc de Valois, puis duc de Chartres, roi des français de 1830 à 1848, fils de Philippe Egalité.

Après avoir pris part aux combats de Valmy et de Jemmapes (1792), il mena à l'étranger une vie précaire, épousa Marie-Amélie de Bourbon, rentra en France sous Louis XVIII, fut proclamé lieutenant général du royaume lors de la révolution de 1830, puis roi des français (7 Août) après révision de la Charte. D'abord secondé par des ministres libéraux, il se tourna de plus en plus vers les conservateurs.
Le gouvernement de Louis Philippe triompha de l'insurrection démocratique des 5 et 6 juin 1832, de la tentative légitimiste de la duchesse de Berry en vendée (1832), des insurrections de Lyon et de Paris (1834), de celle de Barbès et de Blanqui (1839), et de deux tentatives de Louis Bonaparte à Strasbourg (1836) et à Boulogne (1840).
Le roi lui-même échappa à plusieurs attentats (Fieschi, 1835). Mais sa politique extérieure mécontenta le pays. Son alliance avec l'Angleterre lui fit refuser pour son fils la couronne de Belgique. A la suite des affaires d'orient et du traité de Londres (1840), le roi, qui voulait maintenir la paix et l'entente avec l'Angleterre, sacrifia Thiers et appela Guizot, qui fut le véritable maître du pays durant huit ans et signa la convention des Détroits (1841).
Le ministre suivit une politique d'entente cordiale avec l'Angleterre qui, ébranlée par l'Affaire Pritchard, fut rompue en 1846. Lors de la révolution de 1848, Louis Philippe abdiqua en faveur de son petit fils le comte de paris et se réfugia en Angleterre. De son mariage avec Marie-Amélie, il avait eu dix enfants, dont deux moururent jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I

Sur les conférences

- Conférence manuscrite sur le « baptême » de J.B. CROIZET – 1830
- Conférence manuscrite sur « la Tour de Babel » de J.B. CROIZET – 1841

CHAPITRE II

Sur quelques publications de J.B. CROIZET et d'autres auteurs

- Observations générales sur les monuments de l'Ancienne Assyrie J.B. CROIZET – 1849.
- Observations générales sur la géologie et la paléontologie – J.B. CROIZET 1853.
- Promenades à pied dans les volcans d'Auvergne proposé par Alain de Bussac – 1991 – Edition de Borée.
- Notes sur les annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne sous la direction de M. H. LECOQ – Mars-Avril 1834.
- Quelques réflexions sur une aurore boréale de J.B. CROIZET – 1836.
- Nouvelles observations sur les aurores boréales, les étoiles filantes et autres météores de J.B. CROIZET – 1837.
- Une révolution dans les sciences de la terre (de la dérive des continents à la tectonique des plaques) par A. HALLAM – 1976 (Editions du Seuil – Points Sciences).
- Notice sur le tremblement de terre qui s'est fait sentir dans l'Auvergne – J.B. CROIZET - 1833

CHAPITRE III

- Compte rendu manuscrit sur son voyage en Italie 1853.
- Ecrits sur le spiritisme dans le journal « L'ami de la patrie » - mai 1853.
- « Le Courrier de l' Isère » - Mai 1853
- « L' Emancipateur de Cambrai » - Mai 1853
- Note sur une statuette égyptienne en bronze découverte à Corent de J.B. CROIZET – 1853.
- Explications des figures représentées sur le sarcophage des Carmes-Déchaux – J.B. CROIZET – 1840.
- Quelques observations sur le Puy de Corent – J.B. CROIZET – 1850.
- Mélanges archéologiques ou recueil de dessins d'objets, vases, sceaux, monnaies et fragments antiques, trouvés dans différentes localités d'Auvergne, accompagnés de quelques notes en regard par G. GRANGE – Antiquaire – 1857.
- Note sur une machoire inférieure d'Antracothérium, trouvée dans les grès tertiaires de la Limagne » J.B. CROIZET en collaboration avec JOBERT Aîné – 1828.

CHAPITRE IV

Sur quelques correspondances de J.B. CROIZET

- Lettres manuscrites de J.B. CROIZET
- Histoire des sectes et des sociétés secrètes de Louis BARRAL, Eric de GOUTEL et Alain MANEVY aux éditions Ferni, Genève 1978.

Autres livres consultés

- Dictionnaire encyclopédique Larousse 1972.
- Encyclopédie Quid, éditions Robert Laffont 1980.
- Les fossiles de Mark Lambert aux éditions France Loisirs 1979.
- Eloge biographique de M. l'abbé Croizet par Felix Grellet, Ferdinand Thibaud imprimeur - libraire 1863.

Quant aux cartes géographiques, elles sont extraites de plusieurs Atlas.
- Deux édités au 19ème siècle (1839 et 1854).
- Deux autres plus modernes sortis au 20ème siècle (1930 et 1970).

Dépôt légal : 3ème trimestre 1998
Impression DIAZO 1 - 107 avenue de la Libération - 63000 Clermont-Ferrand

D'une forte conviction religieuse, débordant d'amour pour Dieu, J.-B. Croizet défendit dans de longues conférences données aux quatre coins de la France les mystères divins, lui offrant ainsi la possibilité d'être rapidement remarqué et adopté par son évêque et sa hiérarchie.

Des propositions de promotion lui furent soumises. Tout d'abord celle de vicaire-général, puis quelques années plus tard ce fut pour prendre la tête d'un évêché, offre qui lui fut de nouveau renouvelée, mais notre abbé les refusa toutes par modestie, mais surtout par absence totale d'orgueil et d'ambition personnelle.

D'un esprit vif et curieux, il s'intéressa très tôt aux sciences de la nature ayant pour objet l'étude de notre Terre. Géologie, minéralogie et paléontologie tinrent une grande place dans ses recherches. Publiant de nombreux livres il toucha du bout des doigts la science moderne.

Tout en parlant de l'ère primaire, secondaire ou tertiaire, il se garda bien de donner une date à ces différentes époques, gêné en cela par le fait même de la vision créationiste qui régnait en ce début du 19ème siècle.

Il communiqua son savoir et ses travaux dans moult congrès, ce qui lui valut d'être reconnu par l'ensemble des sociétés savantes de son temps.

Ses voyages effectués dans une partie de l'Europe lui permirent d'étudier, mais aussi d'admirer l'art dans toute sa splendeur, sa grâce, sa beauté, mais aussi dans toute sa simplicité.

Il eut souvent une pensée pour ces hommes, ces artistes, qui par dizaines de milliers laissèrent de leur passage autant de merveilles pour les générations futures.

Prix : 125 f ttc